



FOR THE PEOPLE  
FOR EDUCATION  
FOR SCIENCE

LIBRARY  
OF  
THE AMERICAN MUSEUM  
OF  
NATURAL HISTORY





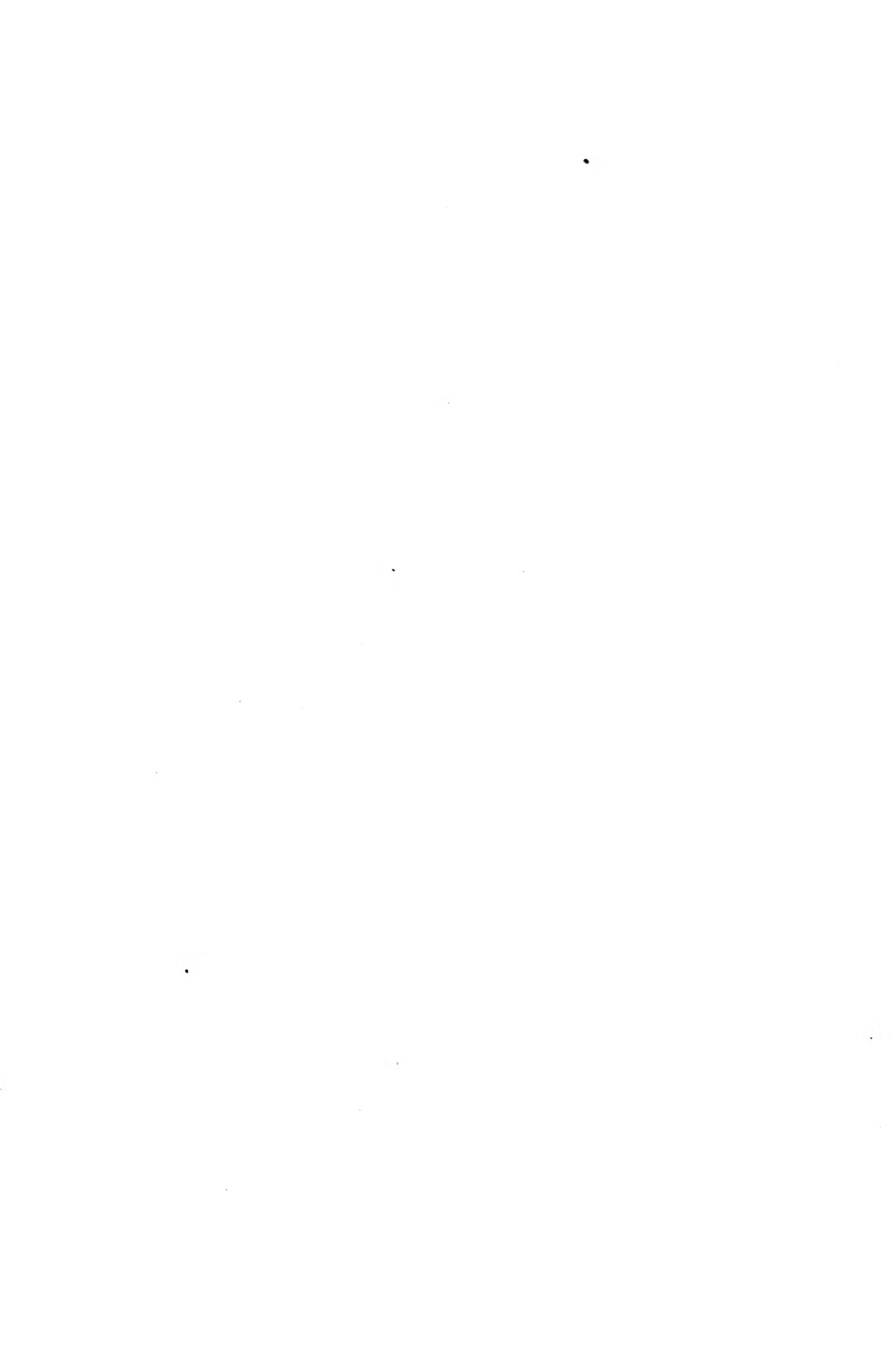




**Revue Française d'Ornithologie**  
Scientifique et Pratique

---

**TOME SEPTIÈME**





# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

PUBLIÉE PAR M. A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

Secrétaire général : J. RAPINE

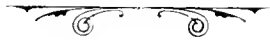
---

TOME SEPTIÈME

13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> années, N<sup>os</sup> 141-164

1921 et 1922

---



IMPRIMERIE A. GARNIER, A SAINT-MAIXENT

72, Rue Châlons et 1, Rue Saint-Pierre

---

1922



# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX

---

## AVIS AUX ABONNÉS ÉTRANGERS

Les tarifs postaux internationaux devant être au moins doublés l'année prochaine, la Direction se voit dans l'obligation de porter à 25 francs par an pour l'étranger le prix de l'abonnement à la *Revue* à partir de 1921.

LA DIRECTION.

---

## SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE — STATUTS

### TITRE PREMIER

#### But et organisation de la Société

ARTICLE PREMIER. — Une Société est constituée sous le nom de " Société ornithologique de France ". Elle a pour objet l'étude scientifique des oiseaux : caractères distinctifs, vie, mœurs, ainsi que leur élevage en volière et leur protection.

Son siège est à Paris.

Sa durée est illimitée.

ART. 2. — La Société se compose de Membres, hommes ou dames, qui ont les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Les étrangers peuvent faire partie de la Société. Ils jouissent des mêmes droits et des mêmes avantages que les Membres nationaux sauf en ce qui concerne le vote par correspondance dont il est question à l'article 9, qui leur est refusé.

ART. 3. — Tous les Membres sont absteints au paiement d'un droit d'entrée de 10 francs et d'une cotisation annuelle qui peut être rachetée par un versement de quinze années.

Les Membres qui versent 100 francs par an ou 1.500 francs en une ou deux fois sont MEMBRES BIENFAITEURS.

Les Membres qui versent 50 francs ou 750 francs en une fois sont MEMBRES DONATEURS.

Les MEMBRES UTILES versent 30 francs par an ou 450 francs en une ou deux fois.

Les MEMBRES CORRESPONDANTS versent 20 francs par an et peuvent après cinq ans racheter leur cotisation, moyennant une somme de 300 francs.

S'il s'agit d'une personne morale la somme du rachat est doublée.

Le produit du rachat des cotisations doit être capitalisé.

Tous les Membres qui ont racheté leurs cotisations sont dits MEMBRES VIEUX.

Quiconque aura versé à la Société une somme de 1.000 francs sera nommé BIENFAITEUR de la Société et devient *Membre à vie*.

ART. 4. — Le Conseil d'administration peut, sous certaines conditions, nommer OBSERVATEUR DE LA SOCIÉTÉ, les Ornithologistes qui lui paraîtront pouvoir rendre des services.

ART. 5. — Les Ornithologistes éminents étrangers résidant hors de France et qui auront publié des études sur les Oiseaux de la France et de ses Colonies, peuvent recevoir le titre de MEMBRES D'HONNEUR ÉTRANGERS ou de MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. Le nombre des premiers ne peut dépasser dix et celui des seconds vingt.

Leur choix est fait par le Conseil d'administration et ratifié par l'Assemblée générale.

Ils ne sont ni électeurs, ni éligibles et ne paient ni droit d'entrée, ni cotisation.

ART. 6. — Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux Sociétaires et agréé par le Conseil d'administration. Toute demande d'admission implique l'adhésion sans réserve aux statuts.

Tantefois les Membres fondateurs en font partie de droit. Sont considérés comme Membres fondateurs les souscripteurs qui auront envoyé leur adhésion au Conseil d'administration avant le 1<sup>er</sup> avril 1921.

ART. 7. — La qualité de Membre se perd : 1<sup>o</sup> Par la démission ; 2<sup>o</sup> Par la radiation prononcée par le Conseil d'administration pour motifs graves ou pour non paiement des cotisations après trois ans. Toutefois le radié peut rentrer dans la Société en payant les cotisations arriérées.

Tout Membre démissionnaire ou exclu doit le montant de sa cotisation pour l'année en cours.

## TITRE II

**Administration de la Société**

ART. 8. — L'administration de la Société et la direction de ses travaux sont confiés à un Conseil composé de onze membres, savoir : 1<sup>o</sup> un président : 2<sup>o</sup> un vice-président : 3<sup>o</sup> huit conseillers. Le président, le vice-président et les conseillers sont élus pour quatre ans par l'Assemblée générale. Tous les deux ans, il est procédé à l'élection d'un vice-président. Les conseillers se renouvellent par quart tous les ans.

Les Membres sortants sont rééligibles après un intervalle d'un an.

Le Président ou l'un des Vice-Présidents, ainsi que la moitié des Conseillers, doivent habiter les départements de la Seine et de Seine-et-Oise.

Toutes les fonctions sont gratuites.

ART. 9. — Les Sociétaires se réunissent en Assemblée ordinaire une fois par mois, sauf pendant les mois de juillet, d'août et de septembre, à des dates qui seront fixées par le Conseil d'administration. Ils pourront être convoqués en Assemblée extraordinaire, chaque fois que le Conseil le jugera à propos.

Le Conseil d'administration fixe la date de l'Assemblée générale des Membres de la Société.

L'Assemblée générale procède, quand il y a lieu, à l'élection du Président, du Vice-président et des Membres du Conseil : elle approuve ou rejette les comptes du Trésorier : elle entend les communications que le Conseil d'administration juge à propos de lui faire, et délibère sur les questions qui lui sont soumises par le Conseil : elle statue sur les propositions relatives à la modification des statuts ou à la dissolution de la Société.

L'Assemblée a pour Bureau le Bureau du Conseil d'administration.

Elle délibère valablement, quel que soit le nombre des Membres présents, et ces décisions sont prises à la majorité absolue des voix, sauf ce qui sera dit touchant la modification des statuts et la dissolution de la Société.

Le vote par correspondance est admis seulement en ce qui concerne les comptes du Trésorier, la modification des statuts et la dissolution. Les Sociétaires français sont seuls admis à voter par correspondance.

ART. 10. — Le Conseil d'administration élit chaque année, dans son sein ou en dehors, un Secrétaire général et un Trésorier. Le Secrétaire général et le Trésorier font partie du Conseil d'adminis-

tration avec voix délibérative. Le Conseil peut en outre élire, pour un an, deux Secrétaires et un Trésorier-adjoint : ceux-ci n'ont que voix consultative, à moins qu'ils n'aient été pris parmi les Membres du Conseil.

ART. 11. — Le titre de Président, de Vice-Président ou de Conseiller honoraire peut être confié par le Conseil à ceux de ses Membres qui ont rendu des services éminents à la Société. Les Membres honoraires du Conseil ont le droit d'assister à ses séances avec voix consultative.

ART. 12. — Le Conseil d'administration se réunit en séance ordinaire une fois par mois, sauf pendant les mois de juillet, d'août et de septembre, autant que possible le jour de l'Assemblée ordinaire. Il se réunit en séance extraordinaire, chaque fois qu'il est convoqué par le Président ou que quatre Membres au moins du Conseil le demandent.

ART. 13. — La présence de la moitié plus un, au moins, des Membres du Conseil en exercice est nécessaire pour la validité de ses délibérations.

Les séances sont présidées par le Président, à son défaut par un des Vice-Présidents, et à défaut de Vice-Président par le Conseiller le plus âgé.

Il est tenu un procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire général.

ART. 14. — Le Conseil d'administration délibère sur toutes les questions qui intéressent la Société. Il règle, par ses délibérations, ce qui concerne son administration, la forme de ses travaux et de ses publications, la gestion et l'emploi de ses fonds. Il arrête l'ordre du jour des Assemblées générales, vote le budget annuel, prononce l'admission ou la radiation des sociétaires, accepte les démissions, confère l'honorariat, et approuve, chaque année, les comptes du Trésorier, avant de les soumettre à l'Assemblée générale.

En cas de vacance dans le sein du Conseil, celui-ci pourvoit au remplacement de ceux de ses Membres qui viennent à manquer, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

ART. 15. — Les dépenses sont ordonnancées par le Secrétaire général et acquittées par le Trésorier.

La Société est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par le Président.

ART. 16. — Les travaux de la Société seront insérés dans la publication périodique qui a pour titre : "REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE", et qui prendra pour sous-titre : " *Bulletin de la Société Ornithologique de France* ". Cette publication sera envoyée gratuitement à tous les Membres actifs moyennant paiement du prix des abonnements par la Société. Celle-ci aidera pécuniairement la *Revue* en échange de l'impression des rapports faits pour la dite Société. En cas de désaccord, une Commission arbitrale formée de quatre Membres, dont deux choisis par la Société et deux choisis par la Direction de la Société, statuera sur le différend.

La Société, quand ses moyens le lui permettront, et quand le Conseil d'administration le jugera opportun, pourra faire d'autres publications.

ART. 17. — La Société, désireuse d'acquérir la capacité juridique prévue par l'article 6 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, charge son Conseil d'administration de remplir les formalités requises par l'article 5 de la dite loi.

### TITRE III

#### **Modifications des Statuts et dissolution de la Société**

ART. 18. — Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'administration ou sur la demande de la moitié au moins des Sociétaires.

Les propositions émanant des Sociétaires doivent être adressées au Président et examinées par le Conseil avant d'être soumises à l'Assemblée générale.

L'Assemblée appelée à délibérer sur la proposition de modification ne peut le faire que si elle réunit la moitié au moins des Sociétaires. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau à un intervalle d'un mois. Cette fois, elle peut délibérer valablement, quel que soit le nombre des Membres présents.

Dans tous les cas, les Statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des votants.

ART. 19. — La dissolution de la Société peut être proposée par le Conseil d'administration ou par la moitié au moins des Sociétaires.

Les dispositions de l'article 18 sont, au surplus, applicables aux propositions concernant la dissolution.

ART. 20. — En cas de dissolution, une Commission de sept Membres sera chargée de procéder à la liquidation des biens de la Société.

Le Président et le Trésorier font, de droit, partie de cette Commission : les cinq autres Membres sont élus par l'Assemblée générale.

L'Assemblée, sur le rapport de la Commission de liquidation, statue sur l'emploi de l'actif net. Toutefois, les collections, livres et archives appartenant à la Société seront attribués au Muséum d'histoire naturelle pour être affectés au Laboratoire d'Ornithologie, sous réserve des droits éventuels des créanciers de la Société.

*Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 1921.*

## ÉTUDE D'UNE COLLECTION D'OISEAUX PROVENANT DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

Par J. BERLIOZ

Les Oiseaux, dont il est question dans cette note, appartiennent à la Collection du Muséum de Paris et ont été recueillis par MM. le D<sup>r</sup> Gromier et Lepetit durant leur mission dans l'Afrique orientale anglaise et la région des grands lacs, de novembre 1910 à avril 1911. Provenant de contrées particulièrement riches au point de vue zoologique et encore imparfaitement connues, les espèces énumérées ci-après constituent donc un appoint à l'étude de la faune ornithologique de l'Afrique et nous y ajoutons quelques données biologiques, telles qu'elles nous ont été communiquées par les collecteurs à leur sujet.

### CHARADRIIDAE

#### **Rhinoptilus bisignatus** (Hartl.)

♂ ad., Vallée du Kédong (Afrique orientale anglaise), en décembre.

♂ juv.

Ce petit Échassier, voisin des Courvites, est assez commun, parmi les herbes basses, dans les steppes desséchées de la vallée du Kédong.

#### **Lobivanelius lateralis** (A. Sm.).

♂ ad., Lac Ruisamba (Congo belge), en avril.

### SCOPIDAE

#### ♂ **Scopus umbretta** Gm.

♂ ad., Lac Ruisamba (Congo belge).

Il est superflu de rappeler que cet oiseau est fréquent dans toute l'Afrique.



## ARDEIDAE

**Ardea melanocephala** Vig.

♂ juv., Région volcanique du Lac Kivu (Congo belge).

## PHASIANIDAE

**Francolinus Schütti** Cab.

♀, Plateau de Kikuyu (Afrique orientale anglaise).

L'unique exemplaire de cette espèce, étiqueté ♀, diffère des descriptions qui en ont été données par les auteurs par ce fait que la gorge n'est pas uniformément blanche, chaque plume étant marquée en son milieu d'une tache brumâtre allongée. Mais les autres caractères le rapportent sans conteste au *Fr. Schütti* Cab., espèce propre à l'Afrique équatoriale. Notons entre autres que les pattes de l'exemplaire en question présentent chacune deux rudiments d'éperons, caractère exceptionnel chez les ♀ de Francolins.

## COLUMBIDAE

**Columba guinea** L.

♂, ♂, ♀ ad., Région volcanique du Lac Kivu (Congo belge).

Selon les voyageurs qui les ont chassés, ces oiseaux nichent dans les cavernes des pentes volcaniques, vers l'altitude de 2.000 mètres.

## FALCONIDAE

**Lophaetus occipitalis** (Daud.)

♂ juv., vallée du Kédong (Afrique orientale anglaise).

♀ ad., région volcanique du Lac Kivu (Congo belge).

**Buteo augur** (Rupp.).

♂ juv., région volcanique du Lac Kivu (Congo belge).

Ce rapace, dont l'aire d'extension comprend toute l'Afrique équatoriale et australe, se fait remarquer, comme beaucoup d'autres espèces de la même famille, par les variations de son plumage. L'exemplaire que nous avons sous les yeux et qui est incontestablement un jeune achevant une mue, est presque entièrement d'un brun sombre, légèrement lavé de rougeâtre sur les parties inférieures : la base des plumes est blanche ainsi que la plus grande partie des rémiges à leur face interne. La queue, rousse chez l'adulte, est ici d'un gris brun varié de bandes transversales plus sombre.

Rappelons que cette livrée uniformément brune ou noirâtre du *Buteo augur* est observée également chez les individus adultes, reconnaissables à la couleur rousse des rectrices, mais que la coloration typique de l'espèce est en dessous blanche avec des taches brunes plus ou moins serrées.

## CAPITONIDAE

**Trachyphonus erythrocephalus** Cab.

♂ ad., vallée du Kédong (Afrique orientale anglaise).

Ce bel oiseau, assez rare et propre à l'Afrique orientale équatoriale, se distingue de ses congénères par la couleur rouge des côtés et du dessus de la tête.

## MEROPIDAE

**Merops persicus** Pall.

♀ ad., région volcanique du lac Kivou (Congo belge).

**Melittophagus cyanostictus** Cab.

♂ ad., vallée du Kédong (Afrique orientale anglaise), vers 2.000 mètres.

Ce petit Guépier, très commun dans la vallée du Kédong, vit par couples et se tient au ras du sol, en quête des insectes dont il fait sa nourriture en les saisissant au vol.

**Melittophagus bullockoides** (A. Sm.)

♂ ♂ ad., vallée du Kédong (Afrique orientale anglaise).

Cette espèce, également assez commune, vit par couples ou en grandes troupes et fréquente particulièrement les buissons d'acacias épineux de la « galerie » du Kédong. Elle niche dans les berges du lit desséché de la rivière.

## HIRUNDINIDAE

**Clivicola rufigula** (Fisch. et Rehw.).

♀ ad., vallée du Kédong (Afrique orientale anglaise).

Cette Hirondelle niche dans les trous des berges gréseuses de la vallée semi-désertique du Kédong et rappelle beaucoup par ses mœurs notre *Cl. riparia* L. indigène.

**Hirundo Monteiri** Hartl.

♂ ad., Mombasa (Afrique orientale anglaise).

Cette espèce, sédentaire dans l'Afrique orientale, y est commune et niche comme notre *H. rustica* L.

**Psalidoprocne albiceps** Sch.

♂ ad., région volcanique du Lac Kivou (Congo belge).

## MUSCICAPIDAE

**Batis molitor** (Hahn et Küst.).

♂ ad., vallée du Kédong (Afrique orientale anglaise).

Ce petit Gobe-Mouche rappelle par ses mœurs nos espèces indi

gènes et gazouille, paraît-il, agréablement. Il est abondant dans les acacias épineux de la « galerie » du Kédong.

**Terpsiphone perspicillita suahelica** (Rehw.).

♂ ad., vallée du Kédong.

## QUELQUES OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES EN RÉGIONS LIBÉRÉES

Par André LABITTE

Depuis plus de douze mois que je vis dans les régions dévastées par la guerre et surtout depuis que je suis dans la partie sud du département des Ardennes, dans la région comprise entre Apremont et Vouziers que traversent les vallées de l'Aisne et de l'Aire, au nord de la forêt d'Argonne, j'ai pu me rendre compte du grand nombre d'espèces qui existent dans cette contrée, et en observer quelques-unes. Ainsi qu'on aurait pu le supposer, la guerre ne paraît pas en avoir détruit une grande quantité.

Si quelques espèces sédentaires ont pu en souffrir plus que certaines autres, il reste encore parmi celles-ci un nombre suffisant et même supérieur à celui qu'on rencontre dans bien des contrées n'ayant pas été éprouvées par la guerre. Cet hiver, ainsi que par le passé, les migrateurs ont été nombreux. Parmi eux, j'ai remarqué comme échassiers, des Hérons gris, des Cigognes, et des Grues cendrées dont une paire a séjourné pendant quelques jours. Comme palmipèdes, des Oies sauvages, des Canards sauvages, colverts et têtes rousses, ainsi qu'une espèce de Sarcelle que l'on appelle ici Marcanette.

Parmi les Rapaces, des Milans, Busards et Faucons se sont fait entrevoir de temps à autre. La Buse commune, la Crécerelle, l'Épervier commun et le Busard Saint Martin se sont montrés presque journellement. Les Passereaux, toujours les plus nombreux, voyagèrent en grandes bandes, et beaucoup d'entre eux restèrent dans la contrée, grâce à l'hiver peu rigoureux dont nous avons bénéficié. Au printemps nous avons vu revenir tous ces oiseaux, les uns passant haut dans le ciel et ne s'arrêtant pas, les autres apparaissant un jour ou deux et disparaissant le lendemain pour continuer leur route. Dès la fin de février, les Bécasses nous sont revenues et ont passé pendant tout le mois de mars : il m'a semblé en reconnaître

deux variétés, très peu différentes de taille et de nuance. Quelques unes sont restées et ont niché dans la contrée.

C'est à peu près au même moment (commencement de mars) que les Vanneaux ont passé, ainsi que les Fluxiers, mais en moins grand nombre : ils sont allés plus loin après un repos de quelques jours dans les prairies, où on en a capturé beaucoup au filet. Les Colverts ont suivi de près et ont continué de passer jusqu'en avril. Beaucoup sont restés ici, pendant l'hiver, sur les sources où quelques-uns ont niché ensuite. On en a rencontré plusieurs fois dans le milieu des bois et des champs, dans les entonnoirs alors pleins d'eau, formés par les explosions des obus. Les Raies ne sont venus qu'un peu plus tard, les Grex des prés se sont montrés en assez grand nombre et leurs cris partaient de tous les coins des prairies vers la fin du jour pour durer presque toute la nuit. La Foulque, à ce que je sache, n'a pas été vue en grand nombre.

La Poule d'eau, elle, au contraire, s'est montrée à profusion, à tous moments. Beaucoup de ces oiseaux voyagent de nuit, et j'en ai entendu plusieurs fois passer en criant, sans pouvoir en reconnaître l'espèce. Les beaux jours de la fin de l'hiver et le printemps précoce que nous avons eu, ont hâté la parade des Passereaux qui, de ce fait, sont restés moins longtemps assemblés en bandes que d'habitude et beaucoup d'entre eux, hôtes habituels des bois et des buissons, se sont établis et ont édifié leurs nids au milieu des villages, parmi les ruines des maisons démolies, que les habitants avaient tant bien que mal réintégré en rafistolant de leur mieux toiture et pans de mur en piteux état. Le 4 avril, j'ai trouvé dans une maison à demi écroulée, un nid de Grive draine contenant quatre jeunes de quelques jours, placé sur un arbalétrier, contre une panne de la charpente et abrité par quelques tuiles, resté de toute la toiture.

Dans les trous de murailles occasionnés par les éclats d'obus, des Rouges-queues, des Bessignols de murailles, des Mésanges bleues et charbonnières, des Torcols, des Treglodytes, des Grimpercoux, des Bergeronnettes grises, des Etourneaux, se sont établis dans ces lieux peu hospitaliers, et ont donné un peu de vie et d'animation à ces pauvres maisons mutilées dont quelques-unes ont été réhabilitées par la suite, ce qui n'a pas, pour cela, fait fuir les occupants ailés. Les Hirondelles sont revenues nombreuses au printemps suivant l'armistice et, comme auparavant, elles ont cherché la toiture ou la solive, ou était accroché leur nid de l'année précédente, mais par un tout ce bouleversement, elles n'ont trouvé le plus souvent qu'un tas de décombres : il a bien fallu quand même se loger et c'est justement

là que j'ai remarqué des faits curieux. N'ayant plus assez de place pour se loger toutes, elles ont dû recourir à des moyens de fortune.

Les emplacements qui n'avaient pas trop soufferts par la guerre ont été envahis les premiers et au lieu de voir un ou deux nids, comme il y avait avant guerre, on en compte aujourd'hui une dizaine, mais cela n'a pas suffi quand même à contenter toutes nos gentilles messagères du printemps, elles ont été obligées de chercher asile autre part, en des lieux qu'elles n'avaient pas l'habitude de fréquenter, c'est ainsi que j'ai vu s'établir dans l'unique pièce restée à peu près habitable d'une petite ferme, seul abri de toute la famille des anciens propriétaires, et construire leur nid contre une solive juste au-dessus du lit des bonnes gens qui pour ne pas déranger leurs hôtes occasionnels ont simplement cloué sous le nid une petite planchette qui sert ainsi de pare-crotte.

Dans beaucoup de maisons j'ai rencontré pareils faits, l'absence de carreaux permettait facilement les allées et venues de ces gentils oiseaux. Plus tard, la pose de carreaux ou de papiers huilés fut un obstacle à leurs entrées et sorties, ce qui fit abandonner beaucoup de nids. J'en ai vu qui étaient construits dans les endroits les plus divers, dans des encoignures et sous des tablettes de vieilles armoires abandonnées.

Dans le vestibule d'un ancien château, un nid était établi à chaque angle contre la corniche en staff et sous les contremarches de l'escalier, mais le plus curieux est celui que j'ai vu établi sur un double fil téléphonique recouvert d'isolant formant torsade d'un diamètre de 5 à 6 mm et complètement suspendu dans le vide : ce fil traversait une écurie d'un bout à l'autre et n'était relié aux murs qu'à chacune de ses extrémités. Je ne sais si le nid avait été bâti primitivement sur ce fil lorsqu'il était agrafé contre le mur, et dont par la suite il s'était détaché, ou s'il avait été établi directement sur ce fil qui était à peu près tendu horizontalement : toujours est-il que le nid était traversé par le fil transversalement un peu au-dessous de la cuvette et que la terre gachée, accumulée par l'oiseau à la base du nid, faisait contre poids en abaissant le centre de gravité ce qui permettait à l'Hirondelle, lorsqu'elle était sur son nid, de ne pas basculer avec son fragile berceau. Ce nid était très stable et solidement construit, il ne pouvait bouger que si on faisait remuer le fil. Quand je l'ai découvert, la mère était dessus, mais il n'y avait pas d'œufs.

A part cette exception, tous les nids d'Hirondelles rustiques que j'ai remarqués établis dans les maisons démolies, étaient toujours accrochés à un endroit stable et relativement solide, dénotant de la

part de l'oiseau une étude et une réflexion dans la recherche de l'endroit pouvant donner toute garantie de sécurité possible à l'édification de la chère construction à laquelle l'oiseau confie toute son espérance, avec la sollicitude qui préside à l'instinct de la reproduction. Jamais je n'en ai vu qui fussent fixés à des planchers en porte à faux ou à des pans de murs en équilibre, malgré l'état de vétusté flagrant de l'immeuble qui abritait le nid, la partie la plus immédiate qui le recevait était toujours d'aplomb et à l'abri de l'humidité. Les Hirondelles de fenêtres ont agi à peu près de la même façon, quoique leurs nids soient édifiés à l'extérieur, et le plus souvent sous l'avancée d'un toit contre le mur à la rencontre de la toiture. Beaucoup de ces petits globes de boue étaient accrochés les uns sur les autres au point de former une espèce de grappe.

(A suivre).

## NOTES ET FAITS DIVERS

**Reproduction en liberté d'Oiseaux exotiques.** — J'ai raconté dans la *Revue* (février 1915) comment la faune marseillaise avait été temporairement augmentée d'une foule d'Oiseaux exotiques lâchés au début de la guerre, faute de débouchés.

Or pendant la courte période qui sépara ces événements des frimas de l'hiver, M. le Dr Siépi put constater au Jardin zoologique la reproduction de la Perruche soumise, *Bolborhynchus monachus*, dont quelques couples nichèrent dans un chamaerops, et du Paoare luppé, *Paroaria cristata*, qui reproduisit en nombre. On pouvait voir les jeunes de ces oiseaux poursuivre leurs parents lorsqu'ils descendaient à terre pour se nourrir. Malheureusement tous disparurent, anéantis sans nul doute par le froid.

Marseille.

J. L'HERMITE.

**Aberration chez la Chevêche.** — Je possède actuellement une Chevêche, *Athene noctua* Scop., qui présente de curieuses différences avec la forme typique de l'espèce. Elle a été prise au nid aux environs de Manosque (Basses-Alpes).

Le tonalité générale du plumage est un peu plus claire que la normale, tirant au gris cendré plutôt qu'au gris brun, mais les taches blanches sont plus petites, moins apparentes et moins régulièrement distribuées. Le bec est gris plomb sans aucune trace de jaune verdâtre caractéristique et l'iris, au lieu d'être d'un jaune citron vif, est gris perle très clair, presque blanc.

Ces différences ne tiennent certainement pas à l'âge, puisque quatre autres sujets, pris le même jour, au nid également au même stade de développement, mais dans une autre localité (Cabriès, B.-du-Rhône) et élevés avec l'oiseau en question, sont conformes à la forme typique et me servent de points de comparaison.

En outre tandis que ceux de Cabriès sont doux et timides la Chevêche de Manosque est une véritable petite furie agressive et méchante. Je n'ai

malheureusement pu savoir si les autres poussins qui composaient la nichée et auxquels on a laissé la liberté présentaient ou non les mêmes caractères.

Suis-je en présence d'une simple variation individuelle ou d'une forme particulière d'*Athene noctua* ? Je serais reconnaissant à ceux de mes confrères qui pourraient me renseigner.

Il est bien entendu que cette Chevêche n'a rien de commun avec la forme africaine *Athene noctua glauc.* dont j'ai plusieurs exemplaires sous les yeux.

J. L'HERMITE.

**Capture intéressante.** — Dans un lot de Bruants vivants envoyés à un oiselier de Marseille par un expéditeur des Landes, j'ai eu la bonne fortune de trouver un très joli Bruant nain (*Emberiza pusilla* Pall.) que j'ai immédiatement acquis malgré son prix élevé.

C'est un mâle apparemment adulte, le profil de son bec étant très concave et les larges bandes rousses des côtés de la tête très apparentes. L'oiseau est en bonne santé et vit très bien au régime ordinaire des granivores.

Je ne crois pas que cette espèce, trouvée plusieurs fois en Provence, ait été déjà signalée dans le Sud-Ouest de la France. Elle est peut-être plus répandue qu'on ne croit et passe inaperçue grâce à sa ressemblance *superficielle* avec le Bruant des roseaux.

J. L'HERMITE.

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

### LE ROSSIGNOL EN CAPTIVITÉ

Par H. DARVIOT

Dans un très vieux bouquin que je feuilletais dernièrement, je trouvais l'étymologie supposée du mot Rossignol. Les Latins l'appelaient *Luscinia*, mot qui avait pour eux la signification d'habitant des bois sombres et mystérieux, des bois sacrés *Lucus* : de ce mot les Italiens ont fait le diminutif *Luscigniola* et ensuite *Russignolo*, dont nous avons fait enfin le mot Rossignol. Je ne sais pas jusqu'à quel point mon vieux bouquin a raison : en tout cas, il donne là une étymologie qui a pour elle tout au moins le mérite de la vraisemblance.

La description du Rossignol devrait, comme dans toute étude qui se respecte, se trouver tout au long du début de celle-ci : mais je crois l'oiseau qui nous intéresse assez connu pour en être dispensé. Pour moi, c'est un oiseau roux, qui a de très beaux yeux noirs et le plus beau de chants de tous les oiseaux connus.

En France, nous ne connaissons que le Rossignol ordinaire, *Philomela luscinia* L. ou *Luscinia megarhyncha* Brehm. Il y en a cependant une autre espèce qui habite en Europe, à l'est d'une ligne qu'on tracerait de Vienne à Danzig. Celui-là est le Rossignol progré ou grand Rossignol, *Philomela major* ou *Luscinia luscinia* L., que nous appelons aussi Rossignol philomèle : au nôtre on avait donné un nom latin et à l'autre un nom grec « Philomelos » ami de la musique. Je pense que la dénomination latine voulait nous rappeler que l'un habite au nord de Rome, et que le nom grec signifiait que l'autre habite au nord d'Athènes. Je ne veux pourtant pas certifier que cette explication soit la vraie.

Quoi qu'il en soit le Progné est une espèce très différente de notre Rossignol : il est plus gros et plus trapu ; sa couleur est plus sombre et pas rouge du tout, mais bien plutôt noirâtre. Sa poitrine est striée légèrement (1). Il a la même démarche grave et réfléchie que notre Rossignol, mais après chaque saut, il déploie sa queue en éventail de droite à gauche ou inversement au lieu des mouvements de haut en bas qui, chez le nôtre, accompagnent chaque saut. Ses strophes sont plus courtes et plus sonores ; le timbre en est plus puissant et la tonalité, si elle reste très différente du chant de notre Rossignol, n'en est pas moins splendide surtout dans les tons graves qui sont inimitables. Les uns préfèrent son chant à celui de notre Rossignol ; chez d'autres amateurs c'est l'inverse ; il ne faut pas discuter des goûts ; c'est entendu. En ce qui me concerne, j'aime mieux sans hésitation le chant de notre Rossignol que celui du Philomèle, tout en reconnaissant que celui-ci vient immédiatement ensuite, bien loin devant tous les autres oiseaux. La durée de son chant est la même que celle de notre oiseau.

Pour en revenir à lui, il est fort difficile de distinguer le mâle de la femelle. Au printemps, c'est chose facile et certaine : en prenant l'oiseau renversé dans la main sur le dos et en soufflant sur les plumes de l'anus, on arrive à mettre celui-ci à découvert et on remarque alors, comme d'ailleurs chez tous les oiseaux, que l'anus est tellement développé qu'il forme une protubérance de près de 5 millimètres chez les mâles, tandis que cette protubérance n'existe pas chez les femelles. Malheureusement ce signe, qui provient du développement des organes génitaux, ne dure que le temps que durent les amours et en toute autre saison, il faut si on veut absolument faire un choix se baser sur des différences bien fragiles : le dessus du bec du mâle est plus noir. Le plumage de la femelle est plus gris clair. Enfin les jambes, regardées à la lumière sont rougeâtres chez le mâle et blanchâtres chez la femelle.

Cela revient à dire que, sur tous les Rossignols capturés en une autre saison qu'au printemps, on ne peut étayer que des probabilités jusqu'à ce que le printemps vienne faire chanter le captif ou prouver par l'absence de ce chant qu'on possède une malheureuse femelle sans valeur.

Les Rossignols conservés en captivité sont ou bien des Rossignols élevés au nid, ou bien des Rossignols pris dans le courant de l'automne ou de l'été, ou des Rossignols pris au printemps.

Ces derniers seuls ont de la valeur, parce que d'abord, au moyen du signe certain indiqué plus haut, on peut avoir la certitude de posséder un mâle, parce qu'ensuite en prenant un Rossignol avant le 1<sup>er</sup> mai on peut être

(1) Pour distinguer ces deux espèces, il y a un caractère constant et infaillible ; c'est la longueur de la première rémige : chez le Rossignol ordinaire elle dépasse les couvertures primaires de 4 à 5 millimètres ; chez le Progné elle est plus courte que ces couvertures. En outre, sur le premier la deuxième rémige est plus courte et les troisième et quatrième sont échancrées ; tandis que sur le deuxième, la deuxième rémige est plus longue et seule la troisième est échancrée.

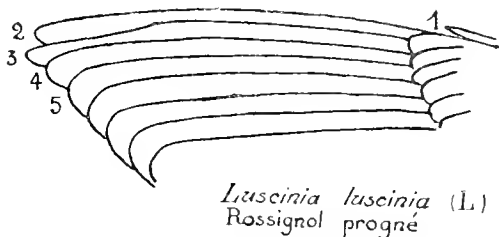
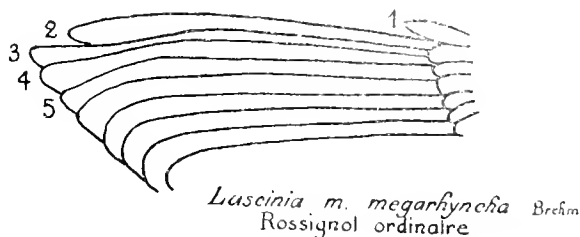
Les dimensions en millimètres sont les suivantes pour les deux espèces :

ROSSIGNOL ORDINAIRE : Long. tot., 160 à 170 ; aile pliee, 80-84 ; queue, 64-70 ; tarse 26-28 ; bec (au front) 12-13.

ROSSIGNOL PROGNÉ : long., 175-185 ; aile pliee 87-90 ; queue, 70-76 ; tarse 25-26 ; bec (au front), 13-14.



certain de ne pas prendre un oiseau déjà accouplé et aussi parce que les femelles n'étant pas encore arrivées, on ne risque pas de perdre son temps à prendre un oiseau qu'il faut relâcher. Les femelles n'arrivent, comme d'ailleurs au printemps chez tous les oiseaux migrateurs, qu'une dizaine de jours après les mâles. Les mâles sont envoyés en fourriers, sinon pour préparer le logement tout au moins pour le choisir : quand ils sont là, leur chant, qui augmente la nuit d'intensité à mesure que les désirs aussi augmentent, indique aux femelles qui passent le seigneur qui les attend ; les connaissances se font. Si la place est occupée, l'accueil n'est pas cordial ; si elle est vide, la voyageuse est reçue comme une amante attendue, et tout finit par un mariage.



A mon avis, seuls les Rossignols, pris au printemps, ont de la valeur : si un Rossignol pris en une autre saison en a aussi, c'est là le résultat d'un hasard ; pour l'autre, c'est une certitude. La différence a aussi sa valeur. Pour me les procurer, voici comment j'opère. J'attends jusqu'au 25 avril et je tâche de choisir une belle matinée ; en me promenant dans les endroits aimés des Rossignols, j'écoute chanter tous ceux qui chantent et note les deux ou trois dont le chant m'a semblé le meilleur, tant par son intensité que par sa fréquence et sa perfection. Quand j'ai fait mon choix, et il y a parmi les Rossignols tellement de diversité dans la valeur du chant que ce choix est facile, je pars muni d'un petit sac clair pour mettre mon captif et le rapporter, d'une petite boîte qui contient une dizaine de gros vers de farine et autant d'épingles, et d'un piège, filet à ressort connu sous son nom de piège à Rossignol. Arrivé près de l'oiseau de mon choix, je gratte un peu la terre pour lui donner une apparence de fraîcheur et j'y installe le piège : à l'entour je pique, sur un ou deux petits morceaux de bois, des vers de farine embrochés de telle sorte qu'ils se débattent traversés par l'épingle et je me

retire après m'être bien assuré que les vers piqués sur la détente du piège sont bien apparents et que tout fonctionne bien. Dans les cinq minutes qui suivent, le chanteur est dans le filet. J'en prends deux ou trois, si j'ai besoin cette année là d'un Rossignol : je conserve dans la suite celui qui me semble le plus robuste et je rend la liberté aux autres.

J'ai fait observer dans quelle incertitude on se trouve pour fixer le sexe de l'oiseau pris en une autre saison que le printemps. C'est une si grande désillusion qu'il faut faire son possible pour éviter de ne s'apercevoir qu'après 6-8 mois de soins méticuleux que l'oiseau qu'on soigne avec tant de précautions est une femelle sans valeur.

On peut enlever aussi les Rossignols du nid. Ceux qui mangent seuls dans les premières semaines qui suivent, sont des mâles. Ils gazouillent très vite et on n'a plus alors qu'à donner la liberté aux femelles en excédent. On a ainsi l'avantage d'avoir un Rossignol toujours plus familier : mais on a quatre-vingt-quinze chances sur cent d'avoir un oiseau sans valeur, chanteur très fervent et très ardent, mais imitant le Moineau, l'Hirondelle, le Rossignol, la Poule, d'autres oiseaux, enfin ayant un chant affreux. S'il était possible que ces jeunes Rossignols n'entendent que des Rossignols excellents chanteurs et cela non seulement la première, mais aussi la seconde année, alors on aurait la perfection : chanteurs intrépides, jamais capricieux comme ceux qui sont pris sauvages et chanteurs très appliqués, chantant quand même on les regarde et qu'on se trouve tout près d'eux. Mais c'est tellement rare de réussir que je ne conseillerai jamais d'essayer cette méthode pour avoir de bons Rossignols. Il vaut donc mieux rester au Rossignol pris sauvage au printemps.

Avant de partir pour s'emparer du chanteur choisi, je ne me suis pas mis en route sans lui avoir préparé son appartement spécial : j'ai aussi sa nourriture : tout est prêt ; lui seul manque et ce ne sera pas pour longtemps.

Les cages pour Rossignols doivent avoir les dimensions minima suivantes : hauteur 35, largeur 35, longueur 60. Elles doivent avoir des coulisses avec clapets pour y introduire les auges contenant la nourriture et un plancher de zing qui se retire pour être nettoyé et remis sans que l'oiseau soit découvert et effrayé. Ces cages ont quatre perchoirs : un vis-à-vis et à portée de chaque auge, un en surélévation et un dessous. Jamais de transversal.

La cage destinée à recevoir le captif nouveau sera entièrement couverte de serge verte de telle sorte que l'oiseau ne voie absolument rien de ce qui se passe au dehors : la lumière qui lui reste est amplement suffisante. Le Rossignol est un nocturne. Cependant si le lieu où doit être placée la cage était déjà obscur, il serait bon de garnir un ou deux côtés de calicot blanc qui laisse davantage filtrer la lumière.

L'auge sera garnie d'œufs de fourmis frais et on en aura répandu un peu sur le sol de la cage. Si le Rossignol n'a pas mangé dans 3 ou 4 heures, il est bon de le forcer à avaler une ou deux fois des œufs de fourmis frais, ce que l'on fait en lui ouvrant délicatement le bec et en lui en introduisant quelques uns dans le bec au moyen d'une petite pince.

(A suivre).

---

*Le Directeur-Gérant : A. MENEGAUX.*

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX

---

## ADDITIONS AUX STATUTS DE LA S. O. F.

Aux articles suivants ajouter :

Art. 3. — Les Membres correspondants *habitant l'étranger* verseront une cotisation de 25 fr.

Les cotisations sont exigibles le 1<sup>er</sup> janvier et payables en une seule fois.

Art. 10. — Quand le besoin s'en fera sentir, le Conseil pourra nommer un Bibliothécaire-Archiviste, qui sera chargé de la conservation des archives, imprimés, manuscrits, etc., et de toutes pièces documentaires.

Art. 16 *bis*. — Sur l'avis du Conseil et après ratification par l'Assemblée générale, les Ornithologistes d'une région pourront se constituer en une Société locale affiliée, si le but qu'ils veulent poursuivre n'est ni contraire, ni préjudiciable à celui de la Société Ornithologique de France. Les filiales conserveront leur autonomie et s'administreront elles-mêmes. Un membre, avec droit de contrôle, sera désigné par le Conseil de la Société Ornithologique pour représenter la Société aux réunions de la Commission et aux Assemblées générales de la Société affiliée.

Du fait de l'affiliation, la filiale s'engage à verser chaque année entre les mains du Trésorier de la Société Ornithologique le quart des cotisations effectivement encaissées. En retour, la Société Ornithologique s'engage à favoriser l'établissement de musées et de volières, ainsi que les échanges de spécimens.

Les Membres composant le bureau de la Commission administrative de la Société affiliée jouissent des mêmes avantages que les Membres de la Société Ornithologique sans avoir à payer de cotisation.

La liste de ces Membres sera communiquée chaque année au Président et au Trésorier de la Société Ornithologique.

La Société se propose, dès que les conditions le permettront :

1° De faire faire des conférences dans les principales villes de France sur des sujets se rattachant à l'Ornithologie ;

2° D'organiser chaque année, des expositions d'Oiseaux montés, en peau ou vivants (en volière ou en cage), d'après le programme élaboré par une Commission spéciale, avec prix en espèces ou en objets d'art ;

3° De créer, dans les régions les plus favorables, des stations ornithologiques pour étudier les routes de migrations et les lieux de nidification des espèces sédentaires en France et dans nos Colonies ;

4° De chercher à créer ou à faire créer, dans les endroits appropriés, des parcs réservés ornithologiques gardés ;

5° D'étudier les mesures utiles ou nécessaires pour la sauvegarde des Oiseaux sédentaires et migrateurs par la stricte application à tous de la convention internationale de 1902 ;

6° De favoriser la création de musées locaux et scolaires et d'encourager l'élevage et l'acclimation en volière des Oiseaux par des apports venant des Colonies et par des échanges entre « voléristes ».

---

## LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

Lorsqu'on est tout près d'un objet, on n'en saisit guère que les détails ; l'éloignement est favorable à qui veut juger de l'ensemble.

Et c'est pourquoi je voudrais, du fond de la terre d'Afrique où j'écris ces lignes, venir dire un mot sur la Société Ornithologique de France.

Il m'avait d'abord semblé suffisant d'y adhérer en silence. Le projet eût dû, en effet, rallier d'enthousiasme tout ce qui s'intéresse, de près ou de loin, aux oiseaux : les administrateurs, préfets et forestiers, appelés à réglementer la chasse ; le peuple innombrable des chasseurs désireux de perfectionner leurs connaissances zoologiques, trop souvent insuffisantes ; les marchands de plumes, soucieux autant de mieux connaître et protéger leur « matière première » que de se justifier d'accusations passionnées, mais parfois légitimes ; les éleveurs et « voléristes », amis du progrès, heureux de secouer leurs vieilles répugnances pour la science ; enfin, les ornithologistes, s'il en est quelques-uns en France... Et il me paraît que ceux-ci eussent dû, les premiers, se réjouir de voir donner un corps à ce dessein, car il était, dès l'éclosion de notre *Revue* (1909) (1), dans l'esprit même de ses deux fondateurs, qui me sont particulièrement chers, puisque l'un fut mon parent, et que l'autre veut bien m'honorer de son amitié.

---

(1) Un premier essai a été fait en 1911 par les fondateurs de la *Revue*.

Mais pourquoi y a-t-il des mauvaises volontés, des hésitations inexplicables. Aurions-nous donc lieu, en France, d'être si fiers de l'état de notre science préférée? Sommes-nous donc si au dessus des ornithologistes étrangers que nous puissions nous presser d'unir? En vérité, quand je compare notre pauvre *Revue* aux périodiques ventrus et parés de riches couleurs qui réjouissent les ornithologistes anglais, allemands — voire tchéco-slovaques — j'en suis humilié pour mon pays. Je sais telle et telle publication de cent pages, de premier ordre, qui ne verront peut-être jamais le jour parce que notre *Revue* ne peut, matériellement, leur donner asile. Ce n'est pas à notre honneur: j'avais récemment sous les yeux les bulletins publiés *pendant la guerre*, par le *Comité ornithologique hongrois*. J'avoue n'avoir pu puiser dans cette lecture aucun sentiment reconfortant pour notre amour propre national. Nous avons encore à travailler si nous voulons être à la hauteur.

Allons-nous donc rester, malgré tout, les Gaulois amoureux du vain bruit que dépeignait César il y a deux mille ans? N'avons-nous donc rien appris ni rien oublié? Persisterons-nous éternellement dans le culte des faux dieux? Faudra-t-il toujours, dans la patrie d'Adulphé Delegorgue, entendre encenser le hâbleur Jules G. et tel comme le dieu de la grande chasse? Et les compatriotes de Vieillot, de Lesson, de Polydore Roux, de Crespon — (j'en passe, et des meilleurs!) — et du R. P. David, continueront-ils à ignorer ces vrais savants et à tenir pour suprême autorité, en la matière, les divagations d'un Toussenel ou d'un Michelet?

Nos ornithologistes auraient vraiment mieux à faire que de se livrer à des discussions mystico-métaphysiques sur l'ingratitude de l'homme pour les oiseaux animés envers lui de tant de bienveillance: que de se quereller sur la priorité d'un mot dans le titre d'ouvrages d'ailleurs médiocres, ou de confectionner, à tout propos, des listes, sans nul intérêt, d'oiseaux qu'ils ont vus ou *crû voir*.

Si chacun de nous persiste à croire qu'il est, en vérité, le nombril du monde, l'Ornithologie française est bien malade, et notre *Revue* risque de faire bientôt une concurrence acharnée au *Chasseur français*, ce qui, je crois, n'est pas son but.

Si nous nous unissons, au contraire, si chacun de nous veut bien, en raison de la noblesse et de la grandeur du but poursuivi, faire abstraction de quelque préférence ou de quelque menue satisfaction d'amour-propre: si tous nos collègues abonnés consentent à n'écrire que lorsqu'ils auront *quelque chose à dire*: si la Direction de la *Revue*, soutenue par une cordialité unanime, peut écarter un article sans

intérêt, sans crainte d'exacerber l'amour-propre de l'auteur : alors je prévois un bel avenir pour l'ornithologie française. Mais il y faut le concours de tous : une Hirondelle ne fait pas le printemps.

La science ne saurait être le monopole ni d'un homme, ni d'un établissement, ni d'une société quelconque. D'autre part, l'évolution est la loi du progrès. Le repos, c'est la mort. J'entends bien que les mourants peuvent, hélas, entrainer dans la mort de jeunes activités : mais ils n'en mourront pas moins, et n'auront, comme dernière satisfaction, que la triste certitude de ne laisser après eux que des ruines.

Faisons mieux, de grâce, pour la Patrie et pour la Science. Préparons à cette jeunesse frémissante, à qui la guerre a donné le goût des passions fortes, des divertissements dignes d'elle. Groupons-nous pour la guider dans les chemins où l'on rencontre les joies que donne la contemplation de la Nature.

L'Ornithologie, fille de la chasse, est digne de captiver les plus nobles intelligences.

Puissent ceux de nos jeunes gens à qui leur naissance a assuré la richesse, venir nombreux grossir nos rangs : en s'intéressant à la Science, ils feront œuvre doublement utile : car en se préparant des joies vives et saines, qui ne laissent après elles ni dégoûts, ni remords, ni intoxications, ils auront, en ce qui les concerne, pris la marche la plus sûre pour rencontrer l'accessible bonheur.

L. LAVAUDES.

.... J'ai toujours été extrêmement surpris qu'une branche de la Science aussi importante que l'Ornithologie n'ait pas encore essayé de grouper ses amis en une Société ornithologique française. Aussi j'applaudis à l'idée de M. le docteur Arnault et je vous prie de m'inscrire des aujourd'hui comme membre de la Société.

Si l'étude des oiseaux n'est pas assez développée en France, du moins elle y est vivace, car il est conforme au caractère français de joindre l'utile à l'agréable : l'Ornithologie offre cette particularité qu'elle est en même temps une source d'étude et d'agrément.

C'est pour cette raison que l'Ornithologie a pu subsister chez nous pendant un siècle sans plus de cohésion entre ceux qui s'en occupaient : mais la guerre a montré à tous combien il faut d'union pour être forts. L'union, lorsqu'il s'agit d'une science, c'est le concours réciproque de ceux qui s'y intéressent : c'est la coordination de leurs idées, c'est la réunion de la théorie et de la pratique. Comme cela est bien vrai en ornithologie, Seul, isolé, une question vous

embarrasse, quoi de plus simple que de la faire solutionner par la Société.

Quoi de plus utile pour l'Ornithologie que de pouvoir unir le biologiste et l'anatomiste. Beaucoup de chercheurs soit par goût, soit pour d'autres raisons sont l'un ou l'autre : la Société saura facilement les mettre en rapport. C'est donc la découverte et l'observation rendues plus aisées : la Société, c'est l'agent qui permet à la Science de faire un pas.

Il ressort donc que, pour la vie, pour la force, pour le progrès de notre ornithologie, la création d'une Société s'impose.

Le grand renom de la Science française et la valeur intrinsèque de la Société en feront vite, et je fais tous les vœux pour cela, un des plus grands et des plus réputés groupements scientifiques. Cela lui sera rendu d'autant plus facile que la *Revue* devient l'organe la nouvelle Société. Celle-ci profitera ainsi de l'œuvre laborieuse, mais belle, que poursuit la *Revue* sans relâche depuis de nombreuses années. Tout le renom de la *Revue* assurera le succès de la Société Ornithologique de France.

De plus, tous les lecteurs de la *Revue*, à qui elle a rendu tant de services, ne peuvent que se réjouir, car ce regain de vitalité lui permettra de faire mieux et l'intime collaboration qui résultera des entrevues mensuelles sera pour eux d'un très grand appui.

Marcel GUGÉAN.

## LES GRANDS RAPACES DES GORGES DU TARN

Par le D<sup>r</sup> A. ROCHON-DUVIGNEAUD

### I. — Le Vautour fauve [*Gyps fulvus* (HABLAZL.)]

Chacune des gorges creusées dans les tables calcaires des Grands Causses (gorges du Tarn, de la Jonte, de la Dourbie et de la Vis) recèle dans ses flancs certains « rochers à Vautours » où le Vautour fauve vit encore, en cénobite fidèle à sa cellule de pierre. Je ne connais pas ce Vautour dans la haute vallée du Lot dominée cependant par de belles falaises entre le Monestier et Mende, et je ne saurais dire si l'on en rencontre dans les gorges moins profondes de l'Hérault, ne les ayant pas visitées.

Dans les gorges des Causses, que j'ai tant parcourues à tous les leurs étages, les gens du pays sont tous d'accord pour dire : « Il y a une quarantaine d'années les Vautours étaient beaucoup plus

nombreux que maintenant. Il faut qu'ils soient partis, car on ne les a pas tués. Ces bêtes-là ne cherchent que de la viande pourrie, ne font de tort à rien, *donc n'en faisons pas cas* (c'est-à-dire nous ne nous en inquiétons pas). L'un en tue que par hasard et très rarement. »

Tous les témoignages concordent à ce sujet. « Quand j'avais dix-huit ans, me disait-il y a quelques années un habitant du pays à cette époque plus que quadragénaire, vous auriez tiré un coup de fusil au dessus de la Croze (hameau à la sortie des Détroits), vous auriez fait partir trente ou quarante gros oiseaux (c'est-à-dire des Vautours fauves, des Perce-pierres, des Aigles). »

Depuis une vingtaine d'années que je visite périodiquement les gorges des Causses, le nombre des Vautours n'a pas varié. L'unanimité des témoignages ne me permet guère cependant de douter qu'il y en a eu beaucoup plus jusque vers 1880. A ce sujet toutefois un fait doit être signalé : tous les bons trous à Vautours, toutes les excavations inaccessibles et suffisamment spacieuses — et elles sont rares — ont encore leurs habitants. J'ai inspecté soigneusement à la lorgnette les huit dixièmes des grands rochers sur toute la longueur des quatre gorges principales et je n'ai jamais vu un trou véritablement « bon » sur le bord duquel je n'aie aperçu, couché sur le ventre ou debout sur ses pattes, le gros oiseau grisâtre ou fauve qui reste là immobile pendant des heures et des jours.

J'ai étudié les caractéristiques des trous à Vautours et je sais les reconnaître. Dans ma première exploration des gorges de la Vis, descendant de Vissec à Navacelle, je ne trouvais tout d'abord que des rochers insulfisants et je désespérais de voir des Vautours. Mais à un tournant de la gorge, un peu au-dessus de Navacelle, une formidable muraille de la rive droite me remplit d'espoir. Surplombée de masses stratifiées qui s'avangaient au-dessus de cavernes inabordables, elle devait sûrement être habitée par les Vautours. Mais j'avais oublié ma lorgnette et il me fut impossible de rien apercevoir à l'œil nu. A l'heure où les Vautours ont l'habitude de faire leur sortie du soir, je revins me poster en face du rocher : à peine étais-je assis sur un petit mur de pierres sèches que plusieurs couples de grandes ailes se détachèrent successivement de la muraille rocheuse et se mirent à planer avec la lenteur, la majesté qui sont le propre du Vautour fauve. Le diagnostic était donc exact. Depuis, j'ai toujours revu « mes Vautours » à ce rocher et jamais à aucun autre de cette gorge (mais je ne la connais pas au-dessous de Madières).



Donc les trous à Vautours, les véritables *boultrassières* (1) sont rares mais toujours habités. Leurs hôtes étaient-ils autrefois plus nombreux? Des demeures moins confortables étaient-elles autrefois occupées par une population de Vautours plus abondante? Les deux suppositions peuvent bien avoir été vraies.

Mais pourquoi le nombre des Vautours a-t-il diminué? Est-il possible d'admettre une autre cause que la diminution de la nourriture? Les Vautours doivent moins trouver à manger qu'autrefois. Sans doute, l'immense surface des Causses, le désert calcaire qui règne du Lot à l'Hérault nourrit toujours quelques trois cent mille moutons, dont la mortalité doit se maintenir dans les mêmes limites. Mais on a construit des routes qui permettent de conduire à Millau, à Florac ou à Lodève le bœuf ou le cheval malades que l'on eût, autrefois, laissé crever à cent mètres de l'habitation; les Vautours fussent venus le dévorer « à l'orientale », si nombreux que l'on disait aux enfants : n'y allez pas, ils vous mangeraient.

De plus, on a supprimé le champ d'équarrissage de la Cavalerie, à côté du camp de Larzac, ce qui a privé les Vautours d'un grand nombre de cadavres de chevaux.

Pour ces raisons et pour d'autres qui nous restent cachées, la population vulturesque des Grands Causses et de leurs immenses ravins paraît avoir considérablement diminué. C'est une chose triste que l'appauvrissement et la disparition plus ou moins prochaine des faunes d'autrefois. Rien de plus beau que de voir planer au-dessus des roches ces grandes ailes des Vautours, aussi immobiles et plus majestueuses dans la lenteur de leur vol que celles des aéroplanes. Combien de temps les verra-t-on encore? Et cependant les roches sont toujours-là, les trous à Vautours tout aussi inaccessibles; il suffirait de nourrir les Vautours pour les voir se multiplier et revenir en nombre couronner les falaises des grands cercles de leur vol.

Mais pour offrir des proies aux Vautours, acheter sur le Causse les bêtes malades dont on jette dans les « avens » les cadavres inutiles, quel original il faudrait! Un Anglais seul serait capable de la chose.

Rien de plus intéressant, de plus excitant, pour le naturaliste passionné, que la visite aux demeures vertigineuses des Vautours.

---

(1) De *boultras*, Vautour en patois cévenol; tel est en ce dialecte la prononciation du bas latin *Vulturius* (*Vultur* est le mot classique) *Vulturius* paraît donc avoir passé directement du latin dans les dialectes romans du Midi de la France.

En haut de pentes sauvages qui dominent de 300 mètres le fond de la gorge, se dressent les remparts calcaires qui portent encore à 100 ou 150 mètres de hauteur verticale la caverne inaccessible où les Vautours sont en sûreté.

Enveloppes dans le manteau sombre de leurs larges ailes, insensibles au froid, ils vivent là, loin des hommes, en philosophes des rochers, pleins de la majesté et de l'apathie orientales. Au pied du rocher, de grandes déjections qui brûlent les arbres et les ronces et dont l'odeur ammoniacale vous saisit aux narines, des paquets de duvets blancs, de larges plumes fauves, tout cela nous indique la présence des grands oiseaux. En cherchant mieux on trouve des « pelotes stomacales » de laine de mouton que les Vautours rejettent, comme le font les Chonettes avec les pelotes de poils de souris.... Un bruit d'ailes vous fait lever la tête : chaque Vautour s'élançant de la caverne a donné en plongeant deux coups de ses grandes ailes sombres, puis il les étend de toute leur envergure et désormais plane lentement, décrit quelques cercles au-dessus du ravin, et généralement revient assez vite à son rocher.

Quelquefois, assez souvent même, vous croyez les Vautours absents, rien ne bouge. Regardez à la lorgnette : vous verrez tantôt un oiseau couché, immobile et peu visible dans les mégalités de la roche, tantôt une tête qui dépasse une saillie du roc. Une autre fois, vous verrez un Vautour s'avancer au bord du trou, étaler ses larges ailes au soleil couchant comme un grand papillon et rester là tranquille, tant que vous ne ferez pas de bruit.

Une bouldrassière des gorges de la Jonte peut être examinée à quarante mètres, en se risquant sur un bec de rocher qui vous suspend au-dessus d'un précipice vertigineux. Le bord du trou complètement blanchi par les déjections des Vautours est comme poli par le contact des pattes et des ventres, de gros duvets blancs sont accrochés aux mousses, tout cela pend sur l'abîme.

Les gros oiseaux couchés au bord du trou montrent de l'inquiétude, allongent le cou, ouvrent leurs grandes ailes, plongent, puis se relèvent, s'éloignent en planant ou montent en spirales, pour se laisser assez vite retomber, les ailes mi-fermées et les pattes tendues en avant sur le bord de leur balcon inaccessible.

Dans toutes ces manœuvres on peut parfaitement étudier l'allure et la physionomie du Vautour qui plane. De loin on ne voit que deux grandes ailes, larges de la base, carrées du bout et comme déchiquetées, une queue courte, pas de cou, mais seulement une pointe qui représente le bec et la tête enfoncée dans les épaules. De plus

près, on peut voir l'aile immobile, mais tendue et vibrante comme une voile, les rémiges écartées comme les doigts d'une main ouverte et rebroussées la pointe en l'air. L'oiseau emporté par une force invisible : la réaction de l'air sur une aile large, tendue, concave, élastique, calée par quinze livres de poids et que l'oiseau oriente d'une façon presque imperceptible suivant les besoins. Mais pas de battements ! Ceux qui ne veulent pas croire à l'immobilité de l'aile dans le vol plané, qui admettent des coups d'ailes intermittents, le planement seulement possible en descente même infinitésimale, etc., n'ont jamais vu planer les Vautours. Chez un oiseau de cette taille, le planement est d'une lenteur extrême, surprenante. La première fois que dans la gorge de la Dourbie je vis, à une grande distance, planer un Vautour, je reconnus à la lenteur et à la majesté de l'allure que j'avais sous les yeux un oiseau encore inconnu de moi.

Le Vautour est cependant obligé de battre des ailes quand il traverse une zone d'air absolument calme. Mais cela n'arrive que lorsqu'il vole au-dessous du rebord du Causse, dans des baies de rochers abritées du vent. Dès qu'il s'élève, et plus il s'élève, plus il trouve des courants qui permettent les grands cercles, les montées en spirales et le trajet en ligne droite, non pas certes sans des mouvements imperceptibles d'orientation des ailes, mais sans un coup de rame. Ainsi le nageur nage mieux en eau profonde.

L'alimentation des Vautours reste pour moi un problème. Toujours j'en vois dans les trous à peu près le même nombre, donc ils sortent peu et ne mangent pas souvent. Le vent du sud les fait cependant sortir et on les voit alors planer un peu partout loin de leur rocher. Mais l'orage annoncé par le vent les fait bientôt rentrer en masse dans leurs cavernes. Quoique l'on m'en ait dit dans le pays, je ne crois pas qu'ils aillent à de grandes distances chercher des moutons crevés : ils ne dépassent guère les régions des Causses, où seuls du reste existent les sols nus et déserts sur lesquels ils peuvent apercevoir leur proie immobile. Le Vautour est l'oiseau du désert et du rocher : le fourré, l'arbre sont pour lui des milieux inaccessibles.

En Orient, les bêtes mortes sont signalées aux Vautours par les Corbeaux et les Milans, répandus partout. Rien de pareil sur les Causses : le Vautour arrive le premier. Une fois seulement j'ai vu un Epervier venir rôder autour d'une brebis morte et dépecée, que j'avais fait placer sur un rocher pour attirer les Vautours. Mais ces derniers planaient depuis le matin de tous côtés sans oser approcher et l'Epervier ne leur servit nullement d'indicateur. (A suivre).

## QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA BUSE COMMUNE

par André LAFITTE

Les oiseaux de loutes espèces sont particulièrement nombreux dans le département des Ardennes, et principalement dans la partie nord de la forêt de l'Argonne, qui arrose les rivières d'Aisne et d'Aire, ou je me trouve actuellement.

Parmi les espèces qu'on y rencontre et qui ne semblent pas avoir été diminuées du fait de la guerre, les oiseaux de proie figurent pour une large part: c'est sur l'un des plus répandus, la Buse commune, *Buteo buteo* Linné, que je voudrais dire quelques mots.

Par les beaux jours de février 1920, il n'était pas rare de voir le moyer à des altitudes différentes, mais toujours à grande hauteur, quatre à six couples de ces oiseaux, parfois davantage (on m'a même affirmé avoir compté vingt-huit individus dans un seul groupe); jamais, paraît-il, on n'avait vu dans la contrée, semblable quantité de ces oiseaux. Les poteaux télégraphiques des anciennes lignes belges étaient et sont encore pour eux un repaire qui leur permet d'inspecter les environs. Aussi étaient-ils bien souvent surmontés d'un de ces rapaces figés dans la même position, pendant un laps de temps plus ou moins long.

Vers le milieu de décembre 1919, alors que je suivais à bicyclette la route qui longe la vallée de l'Aire aux environs de Grandpré, je fus l'un des acteurs d'une petite scène qui m'intéressa vivement. A peu de distance de moi, un Epervier venait de fondre sur un Bruant jaune et, s'en emparant, il l'emportait dans ses serres, lorsqu'au même moment une Buse, que je n'avais pas vue et qui devait être posée sur un poteau télégraphique, s'élança sur l'Epervier et le poursuivait. Lâchant sa proie, l'Epervier fit nombre de crochets, se jeta de côté pour d'éviter son adversaire moins habile au vol, et lui présenta ses griffes pour le repauser; il laissa, par cette tactique sans cesse répétée, la Buse qui, au bout de quelques centaines de mètres, constatant son impuissance, abandonna la lutte et sa poursuite inutile.

Des la fin du mois de mars, les Buses recherchaient déjà la place favorable pour édifier leur nid: non pour le construire elles-mêmes, mais afin de transformer à leur façon d'anciens nids de Corbeaux, tâche rendue assez malaisée par la disparition de la plupart des grands chênes des bois de cette région, il en restait néanmoins suffisamment pour donner refuge à tous les couples de Buses de la région, mais pas en proportion assez grande cependant pour leur

permettre de faire un choix absolument judicieux de l'emplacement, cela me permit d'en repérer aisément un assez grand nombre. Dans les premiers jours de mai, un chasseur du pays me procura deux pontes de Buses, l'une de trois œufs, l'autre de deux dont voici les caractéristiques :

1<sup>o</sup> Ponte de deux œufs : un œuf, diamètre  $61^m m \times 44^m m$ , couleur blanc sale tacheté de brun rouge au gros bout ; l'autre de  $60^m m \times 44^m m$ , couleur blanc sale tacheté de brun pâle sur toute la surface, coquille mate :

2<sup>o</sup> Ponte de trois œufs : premier œuf,  $55^m m \times 43^m m$ , couleur blanc sale marbré de brun roux au petit bout ; deuxième œuf,  $56^m m \times 43^m m$ , coquille mate, couleur blanc sale marbré de roux pâle sur toute la surface, mais principalement au gros bout ; troisième œuf,  $57^m m \times 43^m m$ , coquille mate de fond couleur blanc sale ponctué de brun pâle particulièrement au gros bout. Dans la ponte de deux œufs (ceux-ci déjà avancés dans leur incubation), la taille de ces deux œufs était un peu plus forte que ceux de la ponte composée de trois œufs, mais ce n'est peut-être là que la conséquence de la taille de la femelle qui les a pondus et qui était plus grosse, et non pas sans doute parce que la production d'œufs était moindre. Il est à remarquer également que dans la première ponte comme dans la seconde, le petit diamètre est constant pour tous les œufs composant chaque ponte.

Dans le courant du même mois, j'eus l'occasion de rencontrer presque quotidiennement des Buses et de constater leurs méfaits. Le 16 mai, j'en vis une tournoyer à une cinquantaine de mètres de hauteur, au-dessus d'une nichée de jeunes Canards dans un village : on fit rentrer les Canards à l'abri, et la Buse continua aussitôt son chemin. Dans un autre village, c'était quotidiennement qu'on enregistrait des faits semblables : des Poulets d'une quinzaine de jours disparaissaient régulièrement : je fus moi-même le témoin du rapt d'un Poulet de trois semaines par une Buse, qui, à vingt mètres à peine de l'habitation, devant les yeux de la fermière qui était justement en conversation avec deux gendarmes, vint s'emparer du petit volatile : la fermière cria et gesticula, si bien que la Buse laissa choir sa proie qu'elle avait enlevée déjà à plusieurs mètres du sol.

Le 23 mai, on me signalait un nid sur lequel la mère avait été surprise plusieurs jours auparavant. Désirant la posséder pour la joindre à ma collection ornithologique, je décidais d'aller l'affûter pour la tirer au nid. Accompagné et guidé par l'ami qui avait

découvert le nid, j'arrivai à 4 h. 12 à son emplacement, celui-ci avait été judicieusement choisi parmi des grands chênes épargnés par les Allemands, à flanc de coteau, à environ deux cents mètres de la lisière d'où se découvre une vaste étendue. Nous étions arrivés à une cinquantaine de mètres de l'arbre portant le nid, lorsque la mère s'envola de dessus son nid, et pourtant nous avions fait peu de bruit, et certainement elle nous *présentit* plutôt qu'elle ne nous vit.

Nous allâmes nous poster à une vingtaine de mètres du nid, bien dissimulés parmi le feuillage et les branches abattues et nous attendîmes le retour de la mère Buse qui se fit attendre une demi-heure : j'eus le loisir d'examiner, de loin il est vrai, le nid, ancienne construction de Corbeau agrandie. Il était placé dans une fourche et au sommet d'un grand chêne particulièrement droit et dénué de branches. Nous entendîmes piailler les jeunes qui ne devaient être âgés que de quelques jours. A un moment, un petit oiseau, Mésange ou Fauvette, je ne pus distinguer au juste, alla se percher sur le bord du nid, en fit le tour, contempla avec curiosité et sans effroi les jeunes qui y étaient et picora parmi les brindilles sans doute quelques insectes parasites ou reliéfs de la pâture des jeunes Buses, puis s'envola.

Il me fut très facile d'observer ce petit manège, car, comme je l'ai dit plus haut, l'arbre étant à flanc de coteau, je me trouvais placé sur la pente, presque à mi-hauteur entre le pied de l'arbre et le sommet.

(A suivre).

## NOTES ET FAITS DIVERS

**Curieux cas d'amour matern<sup>2</sup> chez un Rouge-Q ieue de Muraille**  
*Phoenicurus phoenicurus* (LINNÉ) (1). — Depuis longtemps, M. Pirelli, entrepreneur à Loulans-les-Forges (Haute-Saône), avait remis dans un hangar resté ouvert un camion muni d'un siège sous lequel se trouve un coffre en mauvais état et laissant un interstice entre les planches qui le composent.

Au commencement de juin 1920, le propriétaire ayant eu besoin de ce véhicule, le sortit de son abri, et, après l'avoir chargé de sacs de chaux et de ciment, se rendit à Filain, distant de 9 kilomètres de Loulans.

Pendant le trajet qui se fit au pas du cheval, le conducteur fut surpris de voir un petit oiseau voler continuellement autour de l'attelage, se poser même de temps en temps sur le camion et le chargement.

(1) Ce fait m'a été raconté par un de mes bons amis habitant le château de Filain (Haute-Saône), ancienne résidence de M. le général Marulaz ; il en a été le témoin.

Arrivé à destination, et, après avoir déchargé sa marchandise, toujours accompagné du même oiseau, notre homme ne comprenait pas encore la raison de ce manège, lorsqu'il entendit de petits cris sortir du coffre en question. Très intrigué, il en souleva le couvercle : à sa grande stupéfaction, il y vit un nid contenant six oiselets recouverts de duvet, qui ouvraient largement le bec, attendant avec impatience leur nourriture.

Cette découverte donna de suite l'explication du va et vient de l'intelligent passereau appelé : Rossignol de muraille par nos bons villageois, et de sa constance à suivre le camion.

C'était bien la mère de ce nid, qui surprise par le départ du véhicule, l'avait accompagné jusqu'à destination, ne voulant pas quand même abandonner sa progéniture.

Le retour au hangar se fit dans les mêmes conditions qu'à l'aller : aussitôt le camion remis à sa place habituelle, la bonne mère s'empressa d'apporter la becquée à ses enfants affamés par un jeûne de plusieurs heures.

Le lendemain, nouveau départ du véhicule pour un trajet un peu plus long (de Loulans à Cendrey) : le Rossignol ne manque pas d'exécuter les mêmes mouvements : aussi, malgré ces déplacements, les six oiselets ont pu quitter leur nid et le coffre dans lequel ils étaient nés, dans d'excellentes conditions.

*Vesoul.*

P. PETITCLERC.

**Les méfaits des Loirs.** — Merci de l'envoi de votre brochure *L'Ami des Oiseaux* : moi aussi j'ai fait de la protection par nids artificiels, mais j'avais dû apporter une modification à l'entrée de mes nids à cause de la fréquentation des loirs qui détruisaient mes couvées. Sur mes bûches je clouais une plaque de zinc, ne laissant que le trou d'entrée libre, les oiseaux ne s'en effrayaient pas et les ongles des loirs ne pouvant s'agripper sur ce métal lisse ces rongeurs étaient dans l'impossibilité d'atteindre le nid. Pour les trous dans les murs, je fixais tout simplement autour quatre ardoises glissantes qui me rendaient le même service.

Vous ne pouvez vous figurer les méfaits que peuvent causer les loirs aux oiseaux, au gibier et aux volailles. J'en parlerai un de ces jours avec preuves à l'appui. Cette année, ils m'ont saigné onze Faisandeaux en une nuit. En piégeant sur place, j'ai pris quatre gros loirs.

*Ain, décembre 1920.*

C. TOURNEMINE.

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

### LE ROSSIGNOL EN CAPTIVITÉ

Par H. DARVIOT (*Suite*)

La cage doit être placée dans un endroit très tranquille. Si tout est ainsi réuni, le Rossignol ne tardera pas à chanter d'abord doucement, après cinq ou six jours et à plein gosier au bout de dix jours environ.

On peut lui donner tout aussi bien des cafards, mais pas de vers de farine ou très peu, une douzaine par jour comme grand maximum.

Lorsque la période du chant est passée, on découvre peu à peu chaque jour

la cage, de façon à ce qu'elle soit tout à fait découverte au bout d'une dizaine de jours au moins. On mélange chaque jour un peu plus de pâtée qui constituera sa nourriture en diminuant aussi chaque jour les œufs de fourmis jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus du tout et alors il recevra sans jamais s'en écarter la nourriture que je conseille et que j'emploie depuis de longues années à ma grande satisfaction.

Une condition de la plus grande importance est que la cage du Rossignol soit placée à une hauteur un peu plus grande que celle d'un homme de telle sorte que l'oiseau voie tout ce qui se passe autour de lui et n'éprouve jamais de brusques surprises. Une autre encore plus importante est que la cage soit placée de telle sorte que les êtres que doit voir l'oiseau soit toujours placés entre lui et la lumière. A cette condition seulement le Rossignol perdra sa sauvagerie et se familiarisera, il deviendra apprivoisé et donnera vraiment du plaisir.

S'il en est autrement et si l'oiseau est placé entre son propriétaire et la lumière, celui-ci peut être certain qu'il aura toujours un oiseau sauvage, effarouché et intraitable.

La mue a sur le Rossignol la même influence que sur les autres oiseaux. Elle transforme souvent totalement son caractère et ses allures. Il est donc de la plus haute importance qu'elle se passe très bien et très vite. Pour cela il faut une très bonne nourriture : les œufs de fourmis frais sont la nourriture idéale. Avec eux la mue passe en quinze jours, totale. Si la nourriture est médiocre ou insuffisamment bonne, elle passe en trois ou quatre semaines et même plus et la conséquence malheureuse qui en résulte est que toute l'année l'oiseau reste chétif, malingre, manque de gaieté et finalement ne donne jamais de satisfaction. Il faut donc faire tout ce qui est possible pour que l'oiseau reçoive pendant sa mue, qui a lieu en juillet, une nourriture très azotée, mais pas excitante, et surtout pas de vers de farine pendant cette période.

Une fois la mue passée, l'oiseau est découvert : ce n'est plus le même oiseau : il devient calme, étonnement indifférent et tranquille, se dérange juste pour manger, passe ses journées sur une patte et semble se trouver dans un état de demi-somnolence. Il lui faut alors très peu de nourriture : il dépense en effet très peu et c'est malheureusement chez presque tous les amateurs un tort contre lequel bien peu ont l'énergie de réagir, de nourrir leurs Rossignols de façon plutôt surabondante comme quantité ; comme qualité il n'y a rien de trop bon pour eux. Cette période dure jusqu'en décembre et dans les jours clairs d'alors, s'il y en a, l'oiseau commence à devenir un peu plus vivant et plus gai.

Les Rossignols arrivent dans nos pays de Bourgogne vers le 5-10 avril et en repartent vers le milieu d'août, lentement, à petites étapes, pour avoir totalement disparu vers le 15 septembre. C'est un oiseau solitaire en général, de mauvais caractère, détestant de nature tous les oiseaux qui ont avec lui un peu de ressemblance, et ne souffrant aucun autre oiseau d'espèce analogue dans son voisinage. En captivité, il faut le tenir en cage séparée : je n'ai jamais eu à me louer d'en avoir mis dans la volière ; il a fallu pour une cause ou une autre finir par les en retirer.

Le Rossignol est de nature et de caractère très farouches ; après la mue, son caractère semble se modifier et il se familiarise ; on arrive même à l'ap-



privoiser facilement en lui donnant des vers de farine à la main. Il se passe très peu de temps pour qu'il devienne assez apprivoisé pour les venir prendre au bout des doigts. Il en prend même si facilement l'habitude que si on lui en donne très souvent, il délaisse sa nourriture ordinaire pour attendre le ver de farine qu'il mendie en criant aussitôt qu'il s'aperçoit qu'on en touche la boîte. Mais ce même Rossignol, qui est devenu si familier, redevient de suite aussi farouche qu'auparavant, si par exemple on change sa cage de place et si surtout on place cette cage de telle sorte qu'il se trouve placé entre la lumière et les personnes de son entourage ?

Le Rossignol ne craint pas le froid et peut parfaitement passer l'hiver dans une pièce non chauffée ; l'essentiel est qu'il soit à l'abri des courants d'air et que son eau ne gèle jamais. Quand on a choisi un endroit destiné à placer sa cage, il faut faire tout ce qui est possible pour ne jamais changer cette cage de place. Il vaut mieux réfléchir d'avance pour savoir si la cage à laquelle on va attribuer une certaine place ne devra pas être déplacée au printemps. Si la cage est déplacée, le Rossignol arrête immédiatement son chant et en voilà pour quinze jours ou trois semaines : peut-être plus longtemps, peut-être pour l'année. Il faut donc faire tout le possible pour que cette cage mise en une certaine place à dater de janvier ou février au plus tard n'en doive plus bouger jusqu'en juillet.

Le Rossignol, grand artiste, est aussi un être un peu fantasque de caractère et il ne faut pas croire qu'à chaque Rossignol il faille appliquer la même règle ; chaque oiseau a son propre caractère et sa propre personnalité. Il obéit à son propre tempérament et est farouche toute sa vie ou accommodant de suite, différant l'un de l'autre toujours et, dans cette étude, je ne veux qu'indiquer les grandes lignes générales sans essayer de rien fixer de certain, puisque toutes ces règles sont susceptibles de changer avec chaque oiseau ; et c'est bien là la raison pour laquelle il faut bien choisir les deux Rossignols qu'on veut avoir chez soi. L'un ne veut chanter que dans certaines conditions données ; l'autre qu'à certaines heures de la journée ou de la nuit. Un autre ne chantera que deux ou trois mois par an ; un autre commencera en janvier pour chanter jusqu'à fin juin. Un autre ne chantera que la journée et un autre que la nuit. Il est donc de toute importance, si on veut arriver à posséder des oiseaux qui donnent satisfaction et remplissent le but qu'on se propose, de ne pas hésiter à rendre à la liberté tous ceux qui sont médiocres. Deux bons Rossignols donnent tout le plaisir qu'on en peut attendre, s'ils ont les qualités requises et sont d'un tempérament robuste.

Certains Rossignols chantent seulement le jour, d'autres chantent seulement la nuit et d'autres le matin, de grand matin et le jour seulement ; en général un Rossignol ne donne son maximum qu'après deux ans de captivité.

Enfin les Rossignols ne sont pas partout des chanteurs excellents et leur chant varie en qualité avec les contrées. On peut affirmer que plus un pays est riche en Rossignols, meilleur est leur chant : il semble qu'ils arrivent à se perfectionner du fait de la concurrence qu'ils se font pour attirer les femelles qui passent.

La beauté du chant consiste plutôt dans son expression que dans la variété des strophes. Certains oiseaux ne possèdent qu'un nombre de strophes assez limité et sont cependant de bien meilleurs chanteurs que d'autres qui en possèdent jusqu'à trente différentes. A mon avis il n'est pas du tout néces-

saire d'être très connaisseur pour juger de la valeur du chant d'un oiseau. Que les sons arrivent justes, pleins et donnent satisfaction à l'oreille de l'auditeur et tout naturellement d'eux mêmes ils forcent l'admiration. D'ailleurs un oiseau ne donne son maximum que si son état de santé est dans un équilibre parfait. Et là nous touchons au point difficile de l'entretien d'un pareil oiseau en cage. Le Rossignol est un oiseau fort difficile à nourrir en captivité et pour arriver à lui faire donner, de janvier à juin, tout ce qu'il peut donner et comme chant et comme qualité de chant, il faut non seulement une nourriture convenable, ce qu'il n'est pas difficile de lui procurer, mais aussi avoir la volonté d'en régler la quantité chaque jour, de telle sorte que l'oiseau ne soit jamais rassasié, mais ne souffre jamais non plus de la faim.

Chacun peut nourrir un Rossignol en cage, mais lui faire rendre une intensité de chant aussi puissante que chez les animaux sauvages n'est pas donné à tous les amateurs. Les uns lui donnent une nourriture défectueuse, qui entretient l'oiseau, mais ne le nourrit pas. Celui-ci n'est alors jamais gai : son plumage n'est jamais frais et entier et s'il chante il le fait faiblement et sans entrain. Les autres lui donnent une excellente nourriture, mais trop abondante et alors le gourmand en mange tant qu'il peut : c'est en hiver son seul plaisir : naturellement il engraisse, devient apathique, essoufflé, ne chante pas et commence son chant en mars, à peine, lorsqu'à ce moment il devrait chanter à plein gosier depuis deux mois au moins, et ce chant sans ferveur est court, rarement produit, à peine deux ou trois fois par jour et partant sans beauté : on a eu toute la peine sans la récompense.

Un Rossignol bien réussi doit commencer à chanter entre Noël et le Jour de l'An : son plumage doit être en état parfait : l'oiseau doit être confiant et tranquille : si c'est un oiseau qui commence son chant le soir et chante par exemple de 9 heures à minuit, il ne commencera à chanter en général qu'au début de mars, et le chant ne sera dans son plein que dans le courant d'avril. Il faut aussi noter qu'un Rossignol pris sauvage, surtout si c'est un oiseau âgé, ne chantera jamais la première année de sa captivité, comme il le faisait à l'état sauvage : il ne se livrera que la seconde et complètement que la troisième année. Aussi longtemps chaque saison de migration que le Rossignol se débatta la nuit dans sa cage, il ne faudra pas le considérer comme un oiseau complètement fait à sa captivité. Il n'y a à cet inconvénient aucun remède. Le meilleur est de tenir la cage dans un lieu très obscur pendant la nuit : s'il ne filtre pas le plus faible rayon de clarté l'oiseau restera tranquille : certains Rossignols n'ont de repos que lorsqu'ils se sont brisés les plumes de la queue et des ailes. Ce sont heureusement des exceptions. Lorsque cet instinct de migration qui perd chaque année de son intensité se calme totalement, on peut être certain que si l'oiseau est en bon état il donnera alors son maximum. C'est alors que l'amateur aura le plaisir d'avoir un chanteur irréprochable dont les strophes lentement dites et bien séparées lui donneront la récompense de tant de soins si longs et si délicats, et lui feront oublier les six mois de silence pendant lesquels il faut soigner avec tout autant de soins entendus le précieux pensionnaire. (A suivre).

---

*Le Directeur-Gérant : A. MENEGAUX.*

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX

---

## AVIS AUX ABONNÉS

---

Le Comité d'initiative de la Société Ornithologique de France a décidé que le délai pour l'inscription des *Membres fondateurs* (bienfaiteurs, donateurs, titulaires, correspondants) sera prolongé jusqu'au *1<sup>er</sup> mai 1921*.

La Direction espère que tous les Abonnés auront à cœur de soutenir la Société Ornithologique, comme ils ont soutenu la *Revue* depuis sa fondation et qu'ils enverront sans délai leur feuille d'adhésion. D'après les statuts, tous les Membres fondateurs sont dispensés du droit d'entrée de 10 fr. (Art 6).

Le prix de l'abonnement à la *Revue*, pour tous les Membres, est compris dans la cotisation, dont l'envoi peut encore être différé.

A partir de ce jour, les envois d'argent peuvent se faire dans tous les bureaux de poste français à M. Menegaux, *compte courant postal*, Paris **253 73**.

LA DIRECTION.

---

## LES GRANDS RAPACES DES GORGES DU TARN

Par le D<sup>r</sup> A. ROCHON-DUVIGNEAUD (*Suite*)

Les festins des Vautours ont leurs lois : il semble qu'il soit interdit à un Vautour d'entamer seul la proie qu'il a découverte. J'avais fait tuer une brebis sur un plateau rocheux qui domine la Jonte. Pendant deux jours je surveillai d'en bas les allées et venues des Vautours, plusieurs passèrent au-dessus de la brebis sans descendre : l'après-midi du deuxième jour elle était intacte. Mais vingt-quatre heures plus tard toute une bande de Vautours (19) se réunit sur un rocher de la falaise opposée; ils traversèrent ensemble le ciel du ravin et s'abattirent sur le rocher de la brebis, tandis qu'un des leurs se perchait en sentinelle sur une pointe de

roche qui dominait tout... Quand j'arrivai au rocher, 40 minutes plus tard, après une ascension précipitée, les Vautours s'éloignaient en planant, et le squelette de la brebis, comme râclé au couteau, était entouré d'un grand cercle de plumes et de gros duvets blancs. Cela me paraît montrer que les Vautours qui paraissent soumis à la loi de ne pas manger les uns sans les autres, se battent comme de simples hommes dès qu'il s'agit de prendre la meilleure place.

La sentinelle mange-t-elle avant ou après ? Et en somme prend-elle une part quelconque au festin dont elle assure la sécurité ? Mystère.

Mais le problème de la nourriture des Vautours, pour moi, persiste. Comment ces oiseaux, même relativement peu nombreux, trouvent-ils sur les Causses assez de moutons crevés pour vivre ? Je les crois exposés à de terribles jeûnes. Si je le pouvais, je leur offrirai une charogne de temps à autres. En attendant je tâche de me consoler en rêvant à l'Anglais original ! Mais hélas, ce n'est qu'un rêve !

Qui mange peu se reproduit peu. Je n'ai pas lieu de croire que tous les couples de Vautours des Causses nichent et pondent chaque année leur œuf unique. Cependant il y a des naissances : de temps à autre on capture par hasard un jeune Vautour qui ne sait pas encore voler. J'ai vu de près, une fois, un Vautour fauve, d'envergure relativement petite, qui était certainement un jeune. Dans les hôtels de Millau, on voit, empaillés d'une façon ridicule, des Vautours à ailes courtes qui ont également tous les caractères de jeunes oiseaux.

Quel est le bilan des trous à Vautours actuellement habités dans les ravins calcaires de l'Aveyron, de la Lozère, du Gard et de l'Hérault ? Le voici, sinon absolument complet, du moins très approché !

Dans les gorges du Tarn, rien à ma connaissance depuis leur origine à Ispanhae jusqu'à Sainte-Enimie. En face de ce bourg, un grand rocher de la falaise du Causse Méjan (1) porte une vaste caverne où les Vautours se réfugient souvent, me dit-on. Mais est-ce bien une véritable bouldrassière, un habitat permanent, ou bien une simple station de passage plus ou moins fréquentée ? Je l'ignore. De Sainte-Enimie aux Détroits, rien, que je sache. Dans les Détroits, on voit très souvent planer les Vautours, ce qui semble indiquer la présence, dans quelque rocher, d'un domicile permanent.

(1). Méjan = médian, Causse du milieu, et non Méjean, qui ne veut rien dire.

Mais je n'ai jamais pu l'apercevoir. J'avoue que je ne connais pas à fond les grandes roches qui dominent le hameau de la Croze. C'est là, assurément qu'il faudrait chercher.

Un peu plus bas, en face des Baumes, toujours dans la falaise du Causse méjan, un grand rocher blanchâtre ayant l'aspect d'une muraille qui porterait une tour à l'une de ses extrémités, est creusé à mi-hauteur d'un trou assez vaste et profond. De la route ou du bateau, on peut presque toujours, à l'œil nu ou à la lorgnette, y apercevoir les Vautours. J'y en ai vu souvent cinq à six. Les gens des Baumes m'ont dit qu'il en venait quelquefois davantage.

Des Baumes au Rozier, où la Jonte joint le Tarn et où finissent les gorges proprement dites, je ne connais aucun rocher qui soit habité d'une façon permanente par les Vautours. Et cependant ce secteur comprend dans les escarpements du Causse Méjan les formidables roches qui dominent les petites maisons de la Sablière et l'énorme bastion rocheux du pic de Ginglegrès. Mais j'ai eu beau examiner tout cela à la lorgnette, soit d'en bas, soit du pied des roches, soit de leur sommet, je n'y ai jamais pu voir un trou ayant les caractères d'une vraie bouldrassière. Ce n'est du reste qu'accidentellement que l'on voit des Vautours dans cette région. Dans la falaise opposée, celle du Causse de Masségros, il y a de très hautes roches, au-dessus du Chambon, de Deglazines, etc. : mais je n'y ai pas constaté non plus la présence habituelle des Vautours.

La gorge de la Jonte, de toutes peut-être la plus pittoresque, n'est pas assez profonde depuis son origine à Meyrneis, jusqu'au hameau des Douses, pour avoir des roches à Vautours. Après les Douses, elle devient d'une profondeur imposante, et plus bas, au-dessus du Truel, un rocher du Causse noir est creusé de la plus belle caverne à Vautours que je connaisse. Mais, couronnant une haute pente boisée, il est trop en retrait pour que, même à la lorgnette, il soit facile d'y apercevoir les Vautours cachés dans le trou. Chassés par une brusque pluie d'orage, j'ai vu, une fois, douze Vautours s'engouffrer à la fois dans le rocher du Truel, et jamais je ne l'ai visité de plus près sans en faire sortir une demi-douzaine.

Un peu plus bas dans la gorge, exactement en face de la plate-forme, dite « point de vue des Terrasses », une roche droite du Causse noir porte vers son sommet la plus impressionnante des bouldrassières, celle que l'on peut voir de près en s'avancant sur un bec de rocher qui vous suspend dans le vide à 40 mètres des Vautours. On y trouve généralement quatre ou cinq oiseaux.

Plus bas, les beaux rochers de la Jonte, le rocher Saint-Michel, où

vivait un ermite, les grands murs rouges du Causse Méjan avec les deux roches taillées en vases de Sevres, offrent d'excellents perchoirs à Vautours, mais pas d'autre demeure permanente.

La gorge de la Dourbie n'est abrupte que dans les quinze derniers kilomètres à partir de la Roque-Sainte-Marguerite. Mais six kilomètres plus haut, au-dessus de Saint-Véran, elle reçoit par sa rive droite le sauvage ravin de Jacquemerle, à l'entrée duquel j'ai vu plusieurs fois planer des Vautours. Il y a là des masses rocheuses abruptes et confuses que je n'ai pas visitées en détail et qui pourraient peut-être renfermer quelque trou habité.

Au-dessus de la Roque, entre ce village et celui de Mouna, les escarpements du Causse noir sont couronnés par des roches déchiquetées et sauvages, où j'ai vu plus d'une fois planer les Vautours. J'inclinerais à penser qu'il y a là une bouldrassière que je n'ai encore pu repérer. A peu près au même niveau de la gorge, la falaise d'en face, celle du Larzac, offre un beau rocher qui mériterait également une exploration détaillée.

Enfin au débouché de la gorge, en vue de Millau, j'ai aperçu aussi bien au bord du Larzac qu'au bord du Causse noir, des Vautours tourbillonnant autour de grandes roches, qui, à droite et à gauche, surplombent la plaine. Là, encore une visite méthodique reste à faire.

Beaucoup plus au sud, dans la partie méridionale du Larzac, la gorge de la Vis offre, au-dessus de Navacelle le magnifique rocher à Vautours dont j'ai déjà parlé.

Voilà donc le bilan approximatif des Vautours des quatre grands ravins des Causses. Sans doute je n'ai pas absolument tout exploré, quelques ravins secondaires m'ont échappé, mais comme ils sont moins profonds, il est peu probable qu'ils offrent rien d'essentiel, qu'ils recèlent quelque bouldrassière importante.

Combien cela fait-il de Vautours ? Peut-être pas plus de cinquante à soixante. Mais il est bien difficile de faire un compte qui présente des garanties. Avons-nous des moyens de contrôle ? Un homme, du Truel, me disait en 1907 « Il y a sept ans, j'étais à la ferme de Cassagnes, sur le Causse Méjan : *il m'était crec? un bouf...* » — « Et bien, lui dis-je, il est venu deux ou trois douzaines de Vautours ? » — « Deux ou trois douzaines, Monsieur ! Il en est venu plus de deux cents, peut-être plus de trois cents ! » Cet homme n'étant ni chasseur, ni intéressé aux Vautours, son affirmation n'est peut-être pas très exagérée. Cela fait donc une grande quantité de Vautours, attirés par un bœuf mort, il y a vingt ans. Mais il y a vingt ans je

connaissais les gorges du Tarn et l'on n'y voyait pas plus de Vautours que maintenant.

Autre fait. Un habitant du Rozier m'a raconté qu'étant dans sa jeunesse berger dans les Cévennes, une de ses brebis étant morte un matin, les Vautours commencèrent à arriver vers 11 heures. Ils se posèrent sur les roches d'alentour et dans l'après-midi le jeune homme en compta quatre-vingt-dix-sept. Vers 4 heures, ils se rangèrent en cercle autour du cadavre, puis, comme à un signal, se précipitèrent sur lui tous ensemble et la firent disparaître en dix minutes. Mais cela se passait il y a plus de quarante ans.

Il faudrait actuellement faire l'expérience de placer le cadavre d'un cheval ou d'un bœuf vers la pointe du Causse Méjan, centre de la région des Vautours, et de préférence en hiver, saison où ils trouvent moins à manger. On pourrait ainsi savoir assez exactement quel est leur nombre actuel. (A suivre).

## ÉTUDE D'UNE COLLECTION D'OISEAUX PROVENANT DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

Par J. BERLIOZ (*fin*)

### TURBIDAE

#### **Crateropus kirki** (Sharpe).

♂ ad., Vallée de la Semliki (Congo belge).

#### **Myrmecocichla æthiops cryptoleuca** (Sharpe).

\* ♀ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

Cet oiseau, très abondant, a les allures de notre Merle et se tient à terre ou sur les arbrisseaux, à la recherche des insectes dont il se nourrit.

#### **Cichladusa guttata** (Hengl.).

♂ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

Cette espèce, assez rare dans les collections, a été observée par MM. Gromier et Lepetit dans les buissons d'acacias de la vallée du Kédong, où elle se fait remarquer par son chant assez agréable.

Son système de coloration très particulier la distingue aisément des autres espèces de la même famille. Mais il faut noter que l'exemplaire sus-nommé diffère des descriptions originales par ses dimensions plus faibles (le bec en particulier n'excède pas 12<sup>mm</sup> de longueur) et par la couleur blanchâtre, à peine teintée de brun ou de jaunâtre, des parties inférieures.

## SALICIDAE

**Cisticola chiniana** (A. Sm.).

♀, région volcanique du Lac Kivu (Congo belge).

**Camaroptera griseoviridis** (Mull.).

♂ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

Par la couleur grise assez accentuée du dessous du corps, cet exemplaire se rapproche aussi du *C. griseigula* Sharpe, espèce très voisine du *C. griseoviridis*.

**Prinia mystacea** (Rupp.).

♀ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

Cette espèce, très répandue en Afrique, est abondante dans la vallée du Kédong.

## LANIIDAE

**Pomatorhynchus senegalus** (L.).

♂ ad., Mombasa (Afr. or. angl.).

Cet oiseau est commun dans toutes les régions tropicales de l'Afrique voisines de la mer. Il a les mœurs de nos Pie-grèches indigènes.

**Pomatorhynchus (Antichromus) minutus** (Hartl.).

Un ind., sans renseignements.

**Chlorophoneus sulphureipectus chrysogaster** (Sw.).

♂ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

Cette belle espèce est, paraît-il, rare et d'un naturel très farouche.

**Laniarius funebris** (Hartl.).

♂, ♀ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

Cet oiseau vit dans les buissons d'acacias épineux et se nourrit exclusivement d'insectes : il est assez rare.

**Laniarius aethiopicus** (Gm.).

♂ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

Cette Pie-grèche est, paraît-il, commune dans toute l'Afrique orientale anglaise, mais recherche plutôt les endroits ombragés à riche végétation.

**Laniarius erythrogaster** (Gretzs.).

♂ ad., vallée de la Semliki (Congo belge).

♂ ad., vallée du Rutschurru (Congo belge).

**Dryoscopus affinis** (Gray).

♂ ad., Mombasa (Afr. or. angl.).

Cette espèce est assez commune dans la région citée.

**Lanius (Fiscus) humeralis** Stanl..

♂ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).



## NECTARINIIDAE

**Nectarinia famosa cupreonitens** Shel.

♂ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

Cette variété du *N. famosa* est particulière à l'Afrique orientale et reconnaissable aux teintes cuivrées des parties supérieures. Elle est assez abondante dans les bois des plateaux élevés de cette contrée et se nourrit d'insectes qu'elle recherche sous les feuilles ou dans les corolles des fleurs.

**Chalcomitra æquatorialis** Reich.

♂, ♂, ♀ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

♂ juv., région volcanique du Lac Kivu (Congo belge).

Cet oiseau est fréquent dans la vallée du Kédong et ressemble par ses mœurs au précédent. Il appartient en propre à la région des grands lacs.

Le ♂ ad. ressemble beaucoup par son plumage au *C. gutturalis* (L.), espèce bien plus répandue dans toute l'Afrique orientale et qui n'en diffère guère que par ses petites couvertures alaires en partie de couleur métallique.

Le jeune ♂, reconnaissable aux plumes brillantes, éparées sur la gorge et la poitrine, possède la livrée générale de la ♀, mais avec des teintes plus pâles, en particulier sur les ailes et la queue.

## MOTACILLIDAE

**Macronyx croceus** (Vieill.).

♂ ad., région volcanique du Lac Kivu (Congo belge).

## ALAUDIDAE

**Mirafrã intercedens** Reich.

♂ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.) vers 2.000 m.

Cette espèce est particulière à l'Afrique orientale et commune dans la région des steppes.

**Eremopteryx leucopareia** (Fisch. et Reich.).

♂ ♂ ♀ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

**Tephrocorys cinerea saturator** (Reich.).

♂ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

Ainsi que la précédente, cette Alouette est commune dans la vallée du Kédong : elle vole par troupes de quatre à cinq individus.

## FRINGILLIDAE

**Spinus citrinelloides frontalis** Reich.

♂ ad., région du Lac Kivu (Congo belge).

**Serinus maculicollis** Sharpe.

♂ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

Le *S. maculicollis* Sh. était considéré généralement comme propre au pays des Somalis. L'exemplaire rapporté par MM. Gromier et Lepetit possède le caractère distinctif de cette espèce, à savoir le bas-ventre et les sous-caudales blanches, ces dernières, il est vrai, présentant quelques taches jaunes. Il peut donc être considéré en quelque sorte comme intermédiaire entre le *S. maculicollis* Sh. et le *S. dorsostriatus* Reich., plus particulier à l'Afrique équatoriale. — ces deux espèces n'étant d'ailleurs vraisemblablement que deux formes voisines se rapportant à un même type, le *S. flaviventris* (Swains.).

**Passer rufocinctus** Fisch. et Reich.

♂ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

♀ ad., Freetown (Afr. or. angl.).

Cet Moineau est plus rare dans la région côtière que dans la vallée du Kédong, où il niche en abondance parmi les acacias épineux.

**Passer griseus ugandæ** Reich.

♀ ad., vallée du Rutschuru (Congo belge).

**Fringillaria tahapisi** (A. Sm.).

♂ ad., région volcanique du Lac Kivou (Congo belge).

## PROCEIDÆ

**Vidua serena** (L.).

♀ ad., région du Lac Kivou (Congo belge).

**Granatina ianthinogaster** (Reich.).

♂ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

Cette belle espèce semble assez rare : elle vit dans les buissons, au ras du sol.

**Sitagra xanthops** (Hartl.).

♀, région du Lac Kivou (Congo belge).

Parmi ses nombreux congénères, cette espèce se fait surtout remarquer par les teintes uniformes de la tête et du dessous du corps, ainsi que par la bordure jaunâtre très nette des couvertures alaires.

## STERNIDÆ

**Lamprocolius splendidus glaucovirens** Ell.

♂ ad., région volcanique du Lac Kivou (Congo belge).

**Lamprocolius chalybæus sycobius** (Hartl.).

♂ juv., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

Cet oiseau, assez répandu dans l'Afrique orientale, a les mœurs de notre Etourneau et un régime alimentaire omnivore. On l'observe,

volant par petites troupes d'une dizaine au plus d'individus, aussi bien dans les brousses les plus arides qu'au voisinage des habitations.

**Spreo superbus** (Rupp.).

♂ ♂ ad., vallée du Kédong (Afr. or. angl.).

Cette espèce est également commune et ressemble par son mode de vie à la précédente.

#### ORIOLIDAE

**Oriolus larvatus Rolleti** Salv.

♂ ad., Freetown (Afr. or. angl.).

♂ juv., id.

Cet oiseau fréquente plutôt la région côtière : il rappelle par son chant et son mode de nidification notre Lorient indigène.

#### CORVIDAE

**Corvultur albicollis** (Lath.).

♂ ad., région volcanique du Lac Kivu (Congo belge).

## VI. — ENQUÊTE SUR LA DISPARITION DU MOINEAU

Par A. MENEGAUX

*Nantes, 3 novembre 1920.*

Que vos correspondants se rassurent, l'espèce du Moineau ne paraît pas devoir s'éteindre de sitôt ?

Le 30 octobre dernier, à Nantes, j'ai été témoin d'un fait que je n'oublierai de ma vie.

Le Boulevard Sébastopol qui prend naissance à partir de la gare du Chemin de fer et se dirige vers Doulon, longe la voie ferrée et est planté sur son côté droit d'une longue rangée de platanes assez élevés et taillés en rideau. A cette date, ces arbres étaient encore feuillus.

A la tombée du jour, je passais dans cette large avenue, lorsque mon attention fut attirée par un bruit assourdissant et semblable à un grésillement, émis par des Moineaux cherchant à se coucher.

Ne pouvant en croire mes oreilles, j'attribuai ce crépitement extraordinaire au son produit par le sifflement d'une locomotive au repos se soulageant de son trop plein de vapeur, son se confondant avec la voix des oiseaux.

Mais, par une audition plus attentive, il fallut bien me rendre à l'évidence. Ce bruit si assourdissant provenait bien du gosier d'un nombre incalculable de ces volatiles.

J'interpelai un passant en lui disant : « Entendez-vous tous ces Moineaux ? Il y en a bien une centaine ». C'est plutôt des milliers, me répondit-il.

Je fus complètement de son avis et je constatai que sur un parcours de plus de 200 mètres, en suivant la rangée des arbres, le bruit allait plutôt en augmentant.

Tenant compte de l'intensité du son et de la longueur de l'allée de platanes, j'estime que j'avais devant moi plusieurs milliers d'oiseaux, attirés dans cette partie de Nantes par le voisinage de la gare des marchandises pour profiter du gaspillage des grains.

Aujourd'hui, 30 novembre, *Sylvia atricapilla* fait encore entendre quelques bribes de roulades de son chant de printemps.

R. DES ABBAYES.

*Montcoubroux (Allier), décembre 1920.*

.... Avant la guerre, le Moineau était très répandu ici, et on en voyait en très grande quantité près des lieux habités. Depuis juillet 1919, époque à laquelle je fus renvoyé dans mes foyers, j'ai pu constater une diminution très sensible du Moineau domestique, le Friquet étant encore moins nombreux que lui.

Après avoir pris connaissance des articles parus dans la *Revue* sur ce sujet, j'ai cherché à m'en expliquer la cause, mais je n'y suis pas parvenu. La chasse aux petits oiseaux (soit au fusil, soit au filet), pratiquée dans le midi, est totalement inconnue ici, le gibier étant encore assez nombreux. Le mode de culture n'a jamais changé depuis longtemps, mais les Pies et les Geais sont, je crois, en augmentation, ainsi que l'Épervier.

A remarquer également cette année (1920) le manque presque complet d'Hirondelles (deux ou trois couples la ou il y en avait une quinzaine avant la guerre), et leur départ prématuré au milieu de septembre.

Par contre, augmentation *relative* des Merles, des Bouvreuils et des Pinsons : cette dernière espèce semble avoir pris la place du Moineau domestique.

VICTOR MEILLIEU RAT.

*Chamesson, novembre 1920.*

Je vous avais écrit au commencement de cette année, que les Moineaux avaient presque complètement disparu à Chamesson (Côte-d'Or) et aux environs. J'ai la satisfaction de vous annoncer qu'ils sont revenus en nombre considérable, si ce n'est plus qu'auparavant. Où s'étaient-ils transportés ? Mystère.

F. DAGUIS.



**Falco blancheti** n. sp.

♀ adulte (type)

Oued Hamdoun  
pres Sousse (Tunisie)

7 mars 1913

(Collection de l'Auteur)

Echantillon N° 2



**Falco blancheti** n. sp.

vieux ♂ (type)

Sfax (Jardin public)

10 mars 1913

(Collection de l'Auteur)

Echantillon N° 4



## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

## LE ROSSIGNOL EN CAPTIVITÉ

PAR H. DARVIOT (*Suite*)

Notre oiseau est un solitaire. Il vit seul et son goût pour la famille ne dure qu'autant que le temps des amours : ensuite chacun s'en va de son côté. Son peu de sympathie pour son prochain s'accroît encore quand vient le printemps et l'expérience a montré qu'il ne faut pas placer les cages de deux Rossignols au-dessus l'une de l'autre : il ne faut pas non plus que ces deux cages soient dans la même pièce, et enfin il ne faut pas que les deux oiseaux se voient : le mieux qui puisse arriver, c'est que tout deux chanteront jusqu'à ce que l'un s'avoue vaincu et se taise définitivement, ou plus souvent l'un d'eux se taira de suite et cessera son chant aussi longtemps qu'il verra son rival ou se sentira près de lui.

Voici, pour terminer, la question la plus importante, celle de la nourriture : je ne prétends pas du tout que la façon que je vais indiquer de nourrir les Rossignols soit tellement parfaite que ce soit une panacée certaine au moyen de laquelle on n'a plus, après avoir mis un Rossignol en cage, qu'à la lui donner pour obtenir tout ce qu'on espère du petit chanteur. Pas du tout : il faut savoir aussi s'en servir : cependant telle qu'elle est, après plus de 40 ans d'usage, elle me donne encore maintenant plus de satisfaction que toutes les pâtées d'industrie dont la meilleure ne vaut rien, sinon pour le fabricant.

J'en ai cependant connu une excellente à l'étranger, mais comme la guerre a aussi fait disparaître et la pâtée et les moyens de la recevoir, il vaut mieux la faire soi-même, parce qu'au moins l'on sait de quoi elle se compose : et comme il n'y a rien de trop bon pour nos oiseaux, nous sommes ainsi sûrs de ce que nous leur donnons et avons la certitude, s'ils deviennent malades, que leur mauvais état provient d'une autre cause que de la mauvaise ou peu convenable nourriture.

La nourriture que je donne à mes Rossignols se compose de chenevis moulu en farine, d'éphémères également moulues, d'œufs de fourmis secs, de fromage blanc sec râpé et de carottes râpées.

Ces cinq denrées sont employées toutes les cinq en parties égales.

Pour faire la pâtée, le fromage est râpé et mélangé avec les trois premières sortes et ensuite je mélange avec le tout la quantité de carottes râpées. Le tout est bien malaxé et serré ensemble. Je le laisse pressé pendant un certain temps, une demi-heure, ou je le fais la veille pour être donné le lendemain : et au moment de le donner, je le divise de telle sorte que toutes les parties soient indépendantes.

Je donne de cette pâtée une cuillerée à café le matin et une autre après midi, deux ou trois heures avant le coucher du soleil. La cuiller à café doit être très pleine. Cette nourriture est donnée à l'exclusion de toute autre depuis fin juillet jusqu'à ce que le Rossignol recommence à gazouiller.

A partir du jour où il commence à gazouiller, et jamais auparavant, il reçoit un ver de farine le matin et un le soir. Le lendemain, deux le matin et deux le soir, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on soit arrivé au maximum de

vingt donnés en deux fois, dix le matin et dix le soir. Jamais au cours de la journée il ne doit lui être donné de vers de farine ; autrement il les mendiera et se préoccupera toujours de voir si on lui en apporte. Jamais un Rossignol ne doit recevoir de vers de farine de juillet à janvier. *Jamais un seul*. Le ver de farine n'est pas une nourriture, c'est un excitant. Si le Rossignol reçoit des vers de farine en automne, il ne tardera pas à se former des nodosités de goutte aux doigts et aux pattes ; l'oiseau se tiendra alternativement sur l'une ou sur l'autre patte. Un peu plus tard, il se couchera sur son perchoir parce qu'il ne pourra plus se tenir sur ses pauvres pattes et enfin se couchera dans ses déjections pour avoir un peu de fraîcheur et il finira par mourir fatalement. Tout Rossignol atteint de cette forme de goutte est un oiseau perdu, auquel il vaudrait mieux rendre la liberté, si ce mal n'atteignait pas les oiseaux au mois de novembre ou de décembre. La même maladie atteint aussi les oiseaux qui sont trop bien nourris ; si la nourriture est trop riche, il faut diminuer la proportion d'éphémères, jusqu'à les retrancher totalement si c'est utile ; et si le mal est grave, il faut aussi supprimer le cheneyis et s'astreindre à ne donner au malade que juste ce qu'il lui faut pour ne pas être trop affaibli par le manque de nourriture. Il faut à tout prix qu'il maigrisse ; si non il mourra. Il faut tâcher de prendre la meilleure alternative ; mais les amateurs ont, tous et toujours, une tendance à se figurer que leurs oiseaux qu'ils aiment, sont bien soignés, s'ils sont gavés de nourriture. Mettons-nous donc bien cela dans la tête : il faut que nos pensionnaires aient faim de temps en temps et assez sérieusement pour en maigrir, s'ils sont gras. Pour le faire, il faut prendre l'oiseau au mois de novembre et même déjà en octobre et s'assurer qu'il n'est pas couvert d'une couche de graisse ; on s'en aperçoit déjà à son aspect dans la cage, et s'il est gras, il faut le faire maigrir à tout prix ; autrement adieu au chant ! tous les soins sont perdus et ce ne sera plus que déboire au lieu de plaisir. Là, il faut donc prévoir et agir en conséquence de ce qu'on aura constaté en écartant les plumes du ventre et du croupion. Quand arrive le printemps, je donne à tous mes insectivores des œufs de fourmis frais que je puis, dans la région où j'habite, me procurer facilement. Ces œufs ne sont pas donnés sans précaution ; il faut environ quinze jours pour qu'un oiseau puisse les supporter. Je commence à m'en procurer dans les tout premiers jours d'avril ; il y en a encore très peu mais au début il m'en faut très peu. Chaque oiseau en reçoit un le premier jour le matin et un le soir. Le lendemain je donne le double et chaque jour le double ; mais je n'en donne pas entre le matin et le soir pour obliger l'oiseau à se nourrir de sa pâtée ; il choisirait les œufs de fourmis s'il avait le choix. Quand il arrive à se nourrir avec la quantité qui lui est donnée il n'a plus besoin de pâtée et je lui donne jusqu'à la fin de juillet ou du milieu d'août, si je peux, des œufs de fourmis frais pour toute nourriture. Naturellement c'est un petit travail ; mais j'aime mes oiseaux et je le fais volontiers ; je me rends très bien compte que si je ne les aimais pas ce serait là des corvées hidenses.

Il est de toute urgence de ne donner aux oiseaux des œufs de fourmis qu'avec une progression aussi lente et méthodique, parce que l'effet serait certain s'ils lui étaient donnés en ration complète dès le début. Huit jours après l'oiseau serait en pleine mue et le chant terminé pour cette année-là. Cela m'est arrivé, et j'ai trouvé l'expérience acquise d'autant plus mauvaise



qu'il s'agissait d'un Rossignol merveilleux et d'un Philomèle payé à prix d'or.

En somme les règles principales pour avoir un oiseau qui donne toute satisfaction peuvent se résumer dans les suivantes :

1<sup>o</sup> Loger l'oiseau dans une cage ouverte seulement sur trois côtés, c'est-à-dire dont le fond soit fermé et en planche, la partie supérieure en toile cirée tendue, et d'une longueur de 60 centimètres environ ; augets dans des glissières latérales ; placer la cage de telle sorte que les personnes qu'il voit se trouvent entre la lumière et lui et la placer à environ deux mètres de hauteur afin que l'oiseau voie tout sans être jamais surpris.

La cage doit avoir un tiroir et le plancher être recouvert ou de sciure de bois qui est changé tous les 2-3 jours ou de papier buvard qui est changé aussi tous les 2-3 jours.

2<sup>o</sup> Mettre la cage dans le lieu où elle restera toute l'année ou tout au moins ne pas la changer de place de décembre à juillet à aucun prix. Ne rien attendre que de très ordinaire de tout oiseau n'ayant pas au moins trois ans de cage.

Se rappeler qu'il n'y a pas de règle pour la nourriture pour tous les Rossignols, mais que cette nourriture doit varier avec les individus. Plus ou moins puissante, suivant que l'oiseau est plus ou moins disposé à engraisser ; s'il engraisse trop vite, supprimer les éphémères et le chenevis. Aller même au besoin jusqu'à ne lui donner que des œufs de fourmis secs, de la carotte rapée et du fromage blanc séché et râpé par tiers et cela une fois le matin et une fois le soir, en quantité telle qu'il ait faim dans le milieu de la journée, ce qu'il manifeste en rendant de fréquentes visites à son auge à pâtée.

3<sup>o</sup> De temps en temps des araignées ou des cloportes de cave ou des cafards lui font plaisir et lui sont favorables. Jamais de vers de farine en dehors de la saison du chant.

De temps en temps un peu de viande rapée, maigre naturellement, et aussi un peu de crème cuite, comme elle est sur le lait bouilli quand il est refroidi.

Surtout rationner et ne pas laisser engraisser.

Je crois utile d'indiquer la façon de se procurer des œufs de fourmis frais débarrassés de fourmis et de brindilles des fourmillières. Pour cela j'ai fait faire une grande caisse d'un mètre de côté et de quinze centimètres de hauteur. Sur deux côtés j'ai fait pratiquer une ouverture de trois centimètres de hauteur, à partir des planches du fond. Cette ouverture de trois centimètres de hauteur a soixante quinze centimètres de longueur. D'autre part j'ai fait faire des tiroirs qui s'adaptent très exactement dans ces ouvertures et ont donc conséquemment trois centimètres de hauteur sur soixante-quinze centimètres de longueur. Ils se composent de deux planches d'un centimètre d'épaisseur maintenues ensemble par une planchette d'un côté et fermées de trois côtés ; cette caissette tiroir vient se placer exactement dans l'ouverture de la caisse. La partie supérieure de la grande caisse est garnie d'une feuille de fer blanc de quatre centimètres afin d'empêcher l'évasion des fourmis.

On m'apporte les fourmillières prises avec autant d'œufs que possible et aussi peu de détritus et de fourmis que possible. Je verse le tout dans la

grande caisse et étale fourmis et œufs : immédiatement chaque fourmi prend un œuf et l'emporte en toute hâte dans le tiroir : au bout d'une demi-heure à peine, tous les œufs sont rentrés, transportés par les fourmis, dans les tiroirs. Je n'ai plus qu'à prendre ceux-ci et à verser les œufs dans une boîte de métal où ils se conservent mis au frais d'une cave pendant une huitaine de jours. Un Rossigol en consomme la quantité d'une bonne cuillerée à bouche par jour.

Il n'existe rien qui puisse être comparé à cette nourriture sous tous les rapports : c'est la perfection.

Pour me débarrasser radicalement des fourmis qui se mélangent aux œufs, j'emploie un système bien simple. Je mets sur ma grande caisse une petite table de jardin qui est moins large que ma grande caisse : je verse sur cette table œufs et fourmis : celles-ci se précipitent de tous côtés arrivent au bout de la table et tombent dans la grande caisse : après dix minutes les œufs restent propres comme du riz et je n'ai plus une seule fourmi parmi eux.

Si j'ai pu dans cette étude rendre service à mes collègues amateurs en les faisant profiter de mon expérience, hélas ! déjà bien longue, j'en serai très heureux et j'aurai atteint mon but. Je ne pense pas du tout qu'il n'existe pas de méthodes plus sûres encore et meilleures que les miennes : malheureusement je ne les connais pas. Je serai heureux, si je sais que mes conseils ont facilité aux amateurs la réussite de leurs efforts et à mes petits artistes l'adoucissement de leur captivité.

---

## REPEUPLEMENT — LE FAISAN

Par C. TOURNEMINE

La guerre, par la mobilisation de la presque totalité des gardes, a occasionné la pénurie de gibier dont souffrent actuellement nos chasses. Plus de soins, plus de protection et petit à petit notre cheptel cynégétique s'est effrité sous la dent et le bec de ses ennemis naturels et les méfaits des braconniers. Le repeuplement des chasses est, avec les moyens dont nous disposons actuellement, un dilemme très angoissant. En effet, il est impossible de compter sur les importations étrangères qui, avant la guerre, venaient combler les vides faits par les chasseurs. Depuis deux ans, je m'adresse en vain en Bohême et en Pologne : on me promet du gibier, on m'en vend même, mais je n'en reçois jamais. A une demande que j'ai faite dernièrement au Ministre de France à Prague, il m'a été répondu que l'exportation du gibier était interdite : de Pologne, mes lettres sont restées sans réponses cette année. Donc il ne faut compter que sur nos propres ressources, et elles sont maigres.

Le gibier autochtone se repeuplera de lui-même avec le temps. Des soins, de la vigilance, la destruction des nuisibles et de la modération dans l'exercice de la chasse sont les facteurs qui doivent ramener pour eux les conditions de l'état d'avant-guerre. Mais que dire du Faisan, de ce magnifique oiseau, véritable gibier domestique, qui pour se maintenir a besoin de soins constants (agrainages, aiguades, élevage) ? Lui, plus que tout autre, a souffert de

finerie où sont demeurés si longtemps nos terrains de chasse et a presque complètement disparu de notre territoire.

Le Faisan est nécessaire à nos chasses. En fin de saison, il est la parure des carniers ou son plumage resplendissant se détache en tons chatoyants de la terne livrée des lapins. C'est le gibier-roi des battues des derniers mois de chasse. Pour le plaisir des chasseurs, pour la beauté et la richesse de notre faune cynégétique, nous devons multiplier nos efforts en vue de son repeuplement.

Si, comme je le disais plus haut, les sujets de reproduction sont rares, il existe encore quand même des éléments susceptibles de nous être d'un grand secours. Dans les pays de chasses organisées et agglomérées, en Sologne notamment, partout où le mouvement de la réorganisation des chasses s'est éveillé dès la fin des hostilités, ces modestes éléments ont été mis à profit, et, depuis deux ans, ont servi de base à un élevage raisonné, qui, d'après ce que j'ai pu en juger, va donner des résultats probants dès la prochaine saison de chasse.

Je dirige, moi-même, dans les chasses dont la régie m'est confiée, ces efforts vers l'aboutissement d'un prompt repeuplement et pour peu que cela puisse intéresser quelques-uns des lecteurs de cette Revue je vais développer, en quelques causeries très succinctes, la série des opérations tendant à ce but.

En captivité les poules faisanes donnent un bien plus grand nombre d'œufs qu'à l'état libre. Alors qu'au bois elles ne font que le remplissage de leur nid, soit une ponte de douze à quinze œufs, leur rendement en volière est généralement plus que doublé. Il y a donc tout intérêt de retenir les oiseaux captifs pour obtenir un maximum d'œufs. C'est pour cela que chaque fois qu'un garde me signale une fréquentation de Faisans j'en fais opérer la reprise.

Si les capacités d'élevage dont dispose la chasse sont insuffisantes, soit par le manque de personnel par question d'économie, soit pour toute autre cause, et ne me permettent pas d'envisager la mise en incubation de tous les œufs que pourraient pondre mes poules, je fais un élevage mixte. Je me contente alors de faire pondre à mes Faisanes en captivité une moyenne d'une dizaine d'œufs à chacune, puis je les lâche sur la chasse, sachant bien que malgré cette première ponte elles rempliront quand même un nouveau nid.

La reprise se fait avant l'époque de la chasse du Faisan. Ce gibier n'est véritablement tirable que vers le 15 octobre : j'opère donc mes reprises depuis l'ouverture générale jusqu'à cette époque.

Tous les chasseurs ayant fréquenté les chasses organisées savent comment on reprend les Faisans. En bordure des sentiers d'agrainage, on choisit des places que l'on agraine plus abondamment et que l'on recouvre d'une nue maintenue entrebaillée par l'assemblage de trois morceaux de bois (le quatre en chiffre). Quand l'oiseau, ayant pénétré sous la nue, touche à l'un de ces morceaux de bois dénommé *le chef*, celle-ci tombe et le retient prisonnier. Le garde doit visiter les nues après l'heure des deux repas habituels des Faisans, vers neuf heures le matin et dix heures le soir.

(A suivre).

## BIBLIOGRAPHIE

## LES OISEAUX DU PAYS DE MONTBÉLIARD

*Description, Vie, Mœurs, Habitudes. — Leurs nids, leurs œufs*

Par Paul BERNARD, chez l'Auteur, à Montbéliard

Le pays de Montbéliard, qui s'étend de la chaîne jurassique du Lomont aux premiers contreforts des Vosges, est, par sa situation géographique, placé sur une des grandes routes de migration, se dirigeant du nord-est au sud-ouest ou inversement.

Si à cette contrée si agréablement vallonnée, on ajoute les parties montagneuses de l'arrondissement de Montbéliard, les cantons de Saint-Hippolyte, de Maiche et du Russey, dont certaines parties peuvent atteindre ou dépasser une altitude de mille mètres, avec de splendides forêts de sapins, des combes, des vallées profondes et encaissées, des rochers à pic, on comprend que ce pays offre toutes les conditions désirables pour permettre aux voyageurs d'y faire étape et pour donner asile, non seulement aux oiseaux sédentaires, mais aussi aux nombreuses espèces qui, chaque année, viennent y passer la belle saison et s'y reproduire. La diversité des espèces ornithologiques est donc aussi grande que possible.

D'ailleurs, le pays de Montbéliard, a voulu prendre sa place dans la grande famille française en 1793, a conservé des coutumes et une vie propres et les habitants y sont animés d'un patriotisme local éclairé et d'un grand amour du travail. C'est pourquoi les études y ont toujours été en honneur et en particulier celles des sciences naturelles. Parmi les naturalistes qui illustrent le pays, je citerai Bauhin, Georges et Frédéric Cuvier, Laurillard, Duvernoy, Sahler, Contejean, le Dr Quélet, Oustalet, Fallot, etc.

M. Paul Bernard continue cette phalange de chercheurs. Toute sa vie, il fut un naturaliste itinérant, aussi a-t-il été bien inspiré en nous donnant le résultat de ses soixante ans d'observations personnelles dans la nature sur la vie, les mœurs, les habitudes, les nids, les œufs des oiseaux. Par l'étude de leur régime, il peut nous indiquer le rôle des Oiseaux en agriculture, en arboriculture et en sylviculture. Une innovation qui sera appréciée, c'est que l'auteur donne les diamètres interne et externe des nids ainsi que leur profondeur et leur description complète. L'ouvrage dont je parle ici n'est donc par une œuvre de compilation, tout ce qui est relaté a été vu et contrôlé. Pour en faire un véritable livre d'études, l'auteur a donné en plus la diagnose des espèces dans leurs divers plumages.

La science zoologique réclame de nos jours des observations toujours plus nombreuses et plus exactes : le travail de M. Bernard fournit des matériaux abondants et nouveaux à l'étude des Oiseaux et contribuera à les faire connaître, aimer et protéger.

Cette première partie comprend les Passereaux, 418 espèces réparties en 37 familles (282 pages) : Fissirostres, Dentirostres, Conirostres, Ténuirostres, Zygodactyles, Syndactyles.

La deuxième partie paraîtra incessamment.

A. M.

---

*Le Directeur-Gérant : A. MENEGAN.*

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX

---

## AVIS AUX ABONNÉS

---

Dans un but de propagande, M. Menegaux demande qu'on lui fasse connaître des adresses d'amateurs auxquels il pourrait envoyer les statuts de la Société ornithologique.

Il est appelé aux abonnés que le délai pour l'inscription des Membres fondateurs expire le 1<sup>er</sup> mai.

---

## OISEAUX COLLECTÉS OU OBSERVÉS AU MAROC DANS L'ATLAS MOYEN PAR LE CAP. LYNES

Traduit et résumé par A. MENEGAUX

Le cap. Lynes, parti de Rabat, a exploré, du 25 avril au 17 juillet, à l'est de Meknès, le Moyen Atlas dont l'altitude varie de 2.000 à 3.000 mètres et qui s'étend d'Azrou à la Moulouya. Il a récolté diverses formes spéciales au Maroc : *Sitta c. atlas*, *Erithacus r. atlas*; il a trouvé les pontes d'*Eremophila alp. atlas* et de *Parus ater atlas*. Son travail étend aussi l'aire de dispersion de diverses formes.

Les espèces sédentaires du nord de l'Afrique soit au nombre de 122 réparties en 93 genres: des 86 qui ont été trouvées dans le sud de l'Espagne et sont tout à fait paléarctiques, il y en a 49 qui s'étendent aussi dans le nord et le nord-est de l'Europe ou de la Sibérie: 11 espèces qui habitent à l'est les sous-régions méditerranéenne et mandchourienne; 10 ne dépassent pas à l'est la sous-région méditerranéenne. Il ont été trouvés dans tout le bassin méditerranéen, mais ne le dépassent pas à l'est: 5 qui ne vivent que dans la portion occidentale de la Méditerranée.

Dans le sud de l'Espagne, on ne trouve que 7 espèces qui ne sont pas dans le nord africain. Des 36 espèces qui ne vivent pas dans le sud de l'Espagne et seulement dans le nord de l'Afrique, 20 étendent

leur aire de distribution à l'est jusqu'en Arabie, 9 dans le nord-est de l'Afrique, 4 dans l'Afrique tropicale occidentale, 4 est très répandue, en Europe et en Asie, sauf dans le sud-ouest et le sud du premier continent, 5 sont confinées dans nos possessions nord africaines. A. M.

**Corvus corax tingitanus** Trby. Corbeau mauritanique.

Abondant, niche partout sur les arbres et les rochers. En été on les voit par vols de 6 et plus, mais après juin on les voit souvent 80 ensemble. Les cris sont très variés depuis le couac profond du canard enrôlé et le wok-wok-wok rappelant celui de *Paradisæ apoda*.

**Garrulus glandarius œnops** Whit. Geai du Maroc.

Sédentaire, commun, niche dans toutes les forêts d'altitude: jeunes vers la mi-juin: nids sur les chênes-yeuses à 3 mètres de haut.

**Pica pica mauretunica** Mall. Pie mauritanique.

Probablement sédentaire, commune mais très localisée: nids dans les broussailles au bords des forêts jusqu'à 1.500 mètres.

**Pyrhocorax pyrrhocorax** (L.). Graye commun.

Probablement sédentaire, commun: niche dans les rochers au-dessous de 1.300 mètres et dans le cratère du Plateau. Jeunes en juin.

**Sturnus unicolor** Temm. Etourneau unicolore.

Probablement sédentaire: commun localement: niche à toutes les altitudes. Jeunes en duvet en mai.

**Coccothraustes cocc. buvryi**. Cal. Gros-bec nord africain.

Probablement sédentaire: abondant dans toutes les forêts: jeunes en juin: nids au sommet des chênes-yeuses, difficiles à découvrir à cause des lichens qui les composent. En juillet mangent beaucoup de cerises sauvages.

**Acanthis carduelis africanus** (Hart.). Chardonneret nord-africain.

Probablement sédentaire: abondant jusqu'à 2.000 mètres. Œufs en juillet.

**Acanthis cannabina mediterranea** (Tschusi). Linotte méditerranéenne.

Probablement sédentaire: commune jusqu'à 1.500 mètres. Niche tôt, mais pas de seconde couvée.

**Fringilla cœlebs africana** Levaill. Pinson africain.

Probablement sédentaire: abondant dans toutes les forêts: niche tard: troupes d'au moins 40 individus des deux sexes jusqu'à la

mi-mai; œufs dans la première quinzaine de mai. Le chant est semblable à celui du Pinson ordinaire.

**Serinus serinus serinus** L. Serin.

Probablement sédentaire; assez commun dans les forêts.

**Petronia petronia barbara** Erl. Friquet de Barbarie.

Probablement sédentaire; sur le plateau parmi les cèdres. Au Leuh en avril.

**Passer domestica** (Subsp.). Moineau commun.

Sédentaire; niche à Azrou.

**Emberiza calandra calandra** L. Bruant Proyer.

Probablement sédentaire dans la vallée de Tigrigra, mais n'existe pas dans l'Atlas moyen.

**Emberiza cirrus** L. Bruant zizi.

Sédentaire; nids et jeunes en juin; dans les forêts basses.

**Emberiza cia cia** L. Bruant fou.

Sédentaire; rare dans les forêts basses.

**Galerida cristata riggenbachi** Hart. Alouette huppée de Riggenbach.

Sédentaire; commune partout; ne vit pas sur le plateau.

**Lullula arborea harterti** Hilgert. Alouette lulu d'Hartert.

Sédentaire, abondante vers 1.500 mètres jusqu'à la zone dénudée. Ne vit ni sur le plateau ni dans les forêts. Niche en juin; chant cesse en juillet.

**Alauda arvensis** (Subsp.). Alouette commune.

Probablement sédentaire; abondante sur le plateau; niche en mai et juin. Cet Alouette a le bec atténué et les taches jugulaires de la forme *harterti*, mais elle est plus noire en dessus avec une région parotique plus foncée. N'est pas tout à fait semblable à *A. a sierrae* Weigold, qui niche en Espagne dans la Sierra Nevada jusqu'à 3.000 mètres. Chant et habitude de l'Alouette ordinaire.

**Eremophila alpestris atlas** Whit.

Probablement sédentaire; commune sur le plateau; niche à terre en juin et fait une deuxième couvée.

**Anthus camp. campestris** (L.). Pipit rousseline.

Sédentaire, assez commun, niche en mai; Timoudid, Azrou. Cri d'alarme comme celui du Pluvier doré.

**Motacilla boarula** L. Bergeronnette boarule.

Probablement sédentaire, rare à la base des mamelons, Azrou; niche mai.

**Certhia brachyd. mauretunica** Whit. Grimpereau mauritanique.

Cascade Ain Leuh. Probablement sédentaire : abondant dans les forêts : niche tardivement, pas de jeunes avant juillet : niche dans les trous des chênes yeuses creux.

**Sitta europaca atlas** Lynes. Sittelle atlas.

Lynes, *Bull. Brit. O. Club*, nov. 1919.

Sédentaire : abondante dans les forêts : nouvelle forme très voisine de *casia* mais le bec est beaucoup plus grêle, atténué, plus étroit à la base : les pieds et les griffes sont plus faibles. Aile 87 millimètres, plus longue que chez *casia*. La couleur en dessous est plus pâle. Ce n'est pas *minor*, chez laquelle le bec est court et épais.

Les nids sont dans les trous des yeuses et formés de feuilles sèches : entrée cimentée par de la boue : les œufs sont identiques à ceux de la Sittelle d'Angleterre.

**Parus major excelsus** Bouvry. Mésange charbonnière nord africaine.

Probablement sédentaire : assez abondante dans toutes les forêts : nid et œufs comme ceux de la Charbonnière d'Europe. Les spécimens du haut et moyen Atlas sont plus grands que ceux de la plaine, mais ont des couleurs identiques.

**Parus cœrulens ultramarinus** Bp. Mésange ultramarine.

Probablement sédentaire : abondante dans les forêts, niche.

**Parus ater atlas** Meade-Waldo. Mésange noire atlas.

Probablement sédentaire : abondant dans les forêts de moyenne et de haute altitude : œufs un peu plus gros que ceux de la petite Charbonnière : nids sur le sol, sous des pierres.

**Regulus ig. ignicapillus** (Tem.). Boitelet triple bandeau.

Probablement sédentaire : commun dans les forêts : niche plutôt tardivement : nid sur des yeuses, des cèdres, à une hauteur de 3 à 5 mètres.

**Lanius senator** (Subsp.). Pie-Grièche rousse.

EstivEUR : vit dans les endroits stériles et non dans les forêts : commun dans les broussailles.

**Muscicapa striata striata** (Pall.). Gobe-Mouches gris.

Visiteur d'été : arrive la première semaine de mai : nid en juin.

**Muscicapa atric. speculigera** Bfr. Gobe-Mouches du Maroc. EstivEUR dans les forêts, arrive avant le précédent : les nids sont



dans des trous de chênes yeuses, de 3 à 10 mètres de haut. Ils sont faits d'herbes sèches; jamais il n'y entre de poils ni de plumes.

**Phylloscopus b. bonelli** (Vieill.). Pouillot bonelli.

Visiteur d'été; abondant dans les forêts; jeunes en juillet.

**Phylloscopus tr. trochilus** (L.). Pouillot filis.

De passage; rare dans les forêts basses.

**Hippolais polyglotta** (Vieill.). Hippolais polyglotte.

Estiveur; assez commun dans les forêts; commun à la base du plateau, là où il y a des buissons; arrivée dans les premiers jours de mai; jeunes en juin.

**Sylvia atric. atricapilla** (L.). Fauvette à tête noire.

Estiveur; assez abondant dans les forêts; arrivée dans la première semaine de mai. Comme sur beaucoup de spécimens méridionaux, le plumage est plus foncé.

**Sylvia comm. communis** Lath. Fauvette grise.

Estiveur; commune à toutes les altitudes dans les endroits dénudés; arrivée première semaine de mai.

**Sylvia conspicillata** Tem. Fauvette à lunettes.

Mamelon d'Azrou.

**Sylvia cantillans inornata** Tem. Fauvette subalpine.

Estiveur; assez commun à la base des mamelons; arrivée vers le 1<sup>er</sup> mai; le mâle se reconnaît quand il vole à l'absence presque complète de moustache blanche. (A suivre).

## LES GRANDS RAPACES DES GORGES DU TARN

Par le Dr A. ROCHON-DEVISSÉ (Suite et fin)

### II. — Le Percnoptère [*Neophron percnopterus* (L.)]

Le Vautour fauve est sédentaire. Le Percnoptère arrive en avril pour repartir en octobre. Dans le pays où l'appelle *lou Peyre-blanc*, en français le Pierre-blanc, mot forgé comme Jean-le-Blanc. Je l'ai aussi entendu appeler *Bernat-blanc* par un homme de Mende. Le Percnoptère est erratique, on le trouve partout et nulle part. Cependant en 1917, un couple, qui avait peut-être niché là, s'est tenu longtemps dans les roches de Montpellier-le-Vieux, au-dessus de la Roque Sainte-Marguerite. Le Percnoptère suit volontiers les cours d'eau. Je l'ai vu planer à 40 mètres au-dessus du Tarn, en pleine campagne habitée, un peu en amont d'Aguessac.

### III. — L'Aigle fauve (*Aquila chrysaetos*, L.)

Passant un jour sur le bord du Causse Méjan au-dessus des détroits, je rencontrai un vieux berger qui, entre autres choses, me dit : « Monsieur, c'est ici un endroit où il vient nicher, au printemps, beaucoup d'oiseaux qu'on ne connaît pas ». Etant donné le sujet de notre conversation, je suis persuadé qu'il faisait allusion aux diverses espèces d'Aigles et à leurs différences de plumage qui font croire à trois ou quatre espèces distinctes, là où il n'y en a qu'une.

En réalité, je ne crois pas avoir vu dans les gorges d'autres espèces que l'Aigle fauve et l'Aigle criard. Je ne pense pas avoir jamais aperçu le Bonelli qui doit être reconnaissable à son ventre blanchâtre.

Le plumage du grand Aigle, que je crois être l'Aigle fauve, présente de grandes différences qui doivent tenir surtout à l'âge de l'oiseau. J'ai vu souvent des Aigles qui paraissaient noirs. Un autre Aigle, vu d'en haut, dans de très bonnes conditions d'éclairage (ombre très claire, sans soleil), était d'une couleur brun foncé avec les épaules blanches et la queue blanche, barrée de noir à son extrémité. Un Aigle magnifique, observé au-dessus de Madières (gorges de la Vis) dans les montagnes de la Séranne, était fauve clair, quelque peu zébré de bandes sombres. Au soleil, il justifiait le nom d'Aigle doré (*Aquila chrysaetos*, l'un des noms de l'Aigle fauve). Planant au-dessus de ma tête à une grande hauteur, je l'observais à la lorgnette, couché sur le dos dans les buis. Je l'ai vu complètement immobile, ailes étendues et queue écartée, calé par son poids contre le vent ; puis, la pointe des ailes ramenée en arrière, les coudes en saillie, ayant le profil anguleux d'un oiseau de mer, et se laissant tomber obliquement pour se relever en déployant toute son envergure. Pendant un instant, et après une rapide manœuvre de vol que je n'ai pu analyser, j'ai vu le blanc de la face dorsale de sa queue, comme s'il s'était un instant renversé sur le dos. Est-ce possible ? Je crois cependant avoir observé la même manœuvre exécutée par la Corneille noire planant à grande hauteur par temps clair, comme un oiseau de proie.

Dans la plupart des circonstances où on l'aperçoit, la couleur sombre de l'Aigle est impossible à apprécier exactement : on le voit par dessous, par temps clair et ensoleillé, planant à grande hauteur : il paraît noir. D'un peu plus près ou à la lorgnette j'ai pu quelquefois voir les taches blanches que quelques Aigles (question d'âge sans doute) portent à la face inférieure des ailes et qui, par certains ciels, peut faire croire qu'ils ont l'aile trouée. « Celui-là, c'est l'Aigle

royal », me disait un jour un braconnier du pays, en voyant un grand aigle ainsi marqué de blanc sous les ailes.

Mais dans toutes ces différences de plumage je pense qu'il ne faut voir que des modifications dues à l'âge, ou bien même des variétés individuelles (comme chez la Buse) et qu'il s'agit toujours de l'Aigle fauve.

Quand il vole, l'Aigle tend le cou en avant, on voit une petite tête (et non pas seulement une pointe, comme chez le Vautour) entre deux larges ailes et une queue plus longue que celle du Vautour. Le bout de l'aile est coupé carrément et comme déchaqueté par suite de l'écartement des six ou sept rémiges terminales. S'il perce droit devant lui, l'aile est en faulx, le coude de l'aile en saillie; s'il plane en rond ce coude s'efface, l'aile est complètement tendue et rectiligne.

L'Aigle plane presque constamment, cependant il rame plus fréquemment que le Vautour. Mais les caractéristiques de son vol c'est la fréquence des plongées, l'aile demi pliée, les coudes en avant. On voit très souvent l'Aigle fondre ainsi, soit qu'il veuille changer de niveau, se rapprocher du sol, soit qu'il cherche à se tenir toujours prêt à la chute à fond sur la proie enfin aperçue.

Mangeur de gibier, de poules ou même de petits chevreaux, l'Aigle trouve plus facilement à se nourrir et à se loger que le Vautour; il ne lui faut pas une caverne, un domicile permanent, mais seulement une fente plus ou moins inaccessible qu'il comble avec des bruyères pour y pondre de un à trois œufs. J'ai vu un couple de grands Aigles accompagné de trois jeunes: ils passaient à une grande hauteur au-dessus de la vallée de la Jonte, tandis que six Vautours sortis du rocher du Truel montaient en spirale dans le ciel. Les Aigles, perçant droit devant eux les ailes en faulx et le coude en saillie, paraissaient noirs: les Vautours, jaunes au soleil, avaient leurs vastes ailes tendues et droites et montaient beaucoup plus lentement que n'avancèrent les Aigles. Cinq Aigles ensemble, c'est exceptionnel: j'en ai vu une fois trois, quelquefois deux, plus souvent un seul.

Vivant par couples très disséminés et non par bandes, les Aigles fauves sont beaucoup moins nombreux que les Vautours: cependant, on les voit souvent parce qu'ils errent à la recherche de leur proie, principalement vers le sommet des remparts calcaires qui dominent les gorges. Ils trouvent là les pointes de rochers inaccessibles où ils aiment à se reposer. Les pics appelés « rocs de l'Aigle » sont ceux où il se pose, non ceux où il niche.

#### IV. — **Le petit Aigle** *Aquila rapax helisarius* (Lovaill.) \*

Le petit Aigle ou Aigle criard est connu dans le pays sous le nom de *Acho sarpatiero*, aigle mangeur de serpents, qu'il faut rapprocher du nom pyrénéen de *Mata-Serpo* qui a le même sens et désigne sans doute le même oiseau. Notablement plus petit que le grand Aile, cet oiseau est toujours de couleur sombre, noirâtre, peut-être avec les épaules gris de fer chez certains sujets. Il a à peu près le même profil de vol que l'Aigle fauve, mais il rame bien plus souvent, à petits coups d'ailes légères et rapides. Il niche sur les pins, dans les ravins sauvages qui s'enfoncent dans les replis des Causses. Au Rozier, en 1917, un gamin du pays en avaient déniché deux nids dans les ravins du Causse noir; il y avait plusieurs jeunes dans chaque nid. Enhardis par la raréfaction des chasseurs pendant la guerre et n'entendant plus de coups de fusil, ces oiseaux venaient presque dans les cours du Rozier enlever des poulets, et cela quand ils n'y voyaient personne, c'est-à-dire à l'heure du déjeuner.

#### V. — **Le Grand-Duc** *Bubo bubo* (L.)

D'après un dicton du pays, il y a *un nid d'Aigle par commune et un nid de Grand-Duc par canton*. L'oiseau n'est donc pas très commun. Il passe pour un destructeur de lapins et de levrauts dont il commence par manger la tête. Le chasseur qui trouve le cadavre décapité de l'un de ces animaux sait qu'en se postant la nuit à proximité, il verra peut-être le Grand-Duc retournant à sa victime, s'il n'a pas pris un autre animal vivant.

Quelque jours avant mon dernier passage au Rozier un vieux piégeur du pays avait appâté un piège avec un lapin ainsi décapité et pris un Grand-Duc qu'il vendit 5 francs comme gibier de table à un gourmet de l'endroit.

En patois cévenol, le Grand-Duc s'appelle la *Bugo* et non *Dugo* comme l'écrit Crespon, de Nîmes, qui ne paraît avoir connu les Cévennes et leur langue que d'un peu loin. *Bugo* est à rapprocher de l'espagnol *Bubo* qui a le même sens, et du latin *Bubo*. Mais le plus pittoresque des noms méridionaux du Grand-Duc est celui des montagnes de l'Ariège où on l'appelle *lou Crabaral*, pour dire l'oiseau qui a des cornes comme une chèvre (*Crabo*).

## QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA BUSE COMMUNE

par André LABITTE (*fin*)

Après avoir supporté stoiquement sans bouger les piqûres des nombreux moustiques, car il faisait chaud, et entendant à plusieurs reprises les Buses s'appeler et se répondre des coins différents de la forêt, nous finîmes par voir la mère venir se percher à environ cent mètres de son nid sur une grosse branche perpendiculaire au tronc d'un autre grand chêne: je la distinguais bien, et elle ne me voyait pas. A plusieurs reprises, elle fit entendre son cri pleurant, puis quitta sa place et décrivant un cercle autour de son nid, elle vint s'y poser sans bruit, par le côté opposé à celui où nous étions, si bien que si je n'avais pas eu les yeux fixés sur le nid à ce moment, je ne me serais pas aperçu de sa présence. Sitôt sur son nid, elle examina les alentours en inclinant la tête dans tous les sens, principalement de notre côté, certainement elle se rendait compte qu'il y avait par là quelque chose d'insolite: je la tirai aussitôt, mais avec une cartouche de plombs trop fins que l'on n'avait prêtée: je n'eus pas la chance de la tuer, et sans jeter aucun cri, elle s'envola: les jeunes, eux, crièrent un moment. Il se faisait déjà tard et selon toute probabilité, la mère ne devait revenir qu'à la nuit: nous quittâmes alors nos places, décidant de remettre la fin au lendemain 24 juin pour essayer de mieux réussir.

Le 24, par le même chemin que la veille, j'allai me poster à la même place: la Buse était sur son nid et, comme la veille, elle s'envola aussitôt mon apparition au même endroit. A son départ, les jeunes crièrent, mais se turent quelques minutes après, il était 2 heures de l'après-midi (heure nouvelle), pendant deux bonnes heures j'attendis la Buse: pourtant je l'entendais crier et le mâle lui répondait: tantôt elle était derrière moi, tantôt elle était devant, quelquefois je l'apercevais au loin. Au bout de deux heures, les jeunes se remirent à crier, la mère vint comme la veille se percher sur l'arbre où elle s'était déjà posée: mais là, sans doute me vit-elle gesticulant pour tuer un moustique, car aussitôt elle s'envola en poussant des cris successifs.

Vainement je l'attendis encore pendant deux autres heures, de nouveau les jeunes crièrent, mais les parents ne se montrèrent plus, cependant au loin j'entendis retentir leurs miaulements. Enfin, à 8 heures du soir, voyant l'inutilité de mon attente, engourdi par mon immobilité prolongée, je levai la sémece: les jeunes crièrent encore et les parents qui se trouvaient dans les environs se faisaient

entendre aussi. Je partis avec l'intention de revenir le dimanche suivant voir ce qu'il y aurait de nouveau.

Le dimanche 30 juin, vers 3 heures, comme j'arrivais par le même sentier que de coutume, je surpris le couple planant aux abords de leur nid; l'un des oiseaux, je ne pus me rendre compte si c'était le mâle ou la femelle, tenait quelque chose dans ses serres; les deux Rapaces volaient très près l'un de l'autre, je crus qu'ils venaient apporter les provisions pour nourrir leurs jeunes, mais au lieu de venir à leur nid, ils s'en éloignèrent au contraire à mon grand étonnement et se dirigèrent vers un autre endroit de la forêt. Je m'approchai davantage sans toutefois prendre la place que j'occupais les séances précédentes de peur de me faire voir et j'attendis. Au bout de vingt minutes environ, ils revinrent à leur nid mais je ne pus distinguer ce qu'ils firent, me trouvant dans le bas du coteau et éloigné de plus d'une portée de fusil; le même manège recommença: la femelle accompagnée du mâle se remit à planer et disparut comme précédemment dans la même direction.

Pour une explication précise à cette manière d'agir de ces oiseaux, je me remis à l'affût à la place que j'occupais les 23 et 24. Pendant trois heures j'attendis en vain sans entendre crier les jeunes: mon camarade étant venu me retrouver, je lui racontai le manège dont j'avais été témoin. Wantant se rendre compte si les jeunes étaient toujours dans le nid, il décida de monter sur l'arbre. Le chêne ne portait aucune trace d'escalade, personne n'y avait certainement grimpé, car les petites pousses du tronc n'étaient pas froissées, ni les branches mortes cassées. Sur le sol, au pied de l'arbre, il y avait encore des excréments tout frais de ces oiseaux. Il ne restait plus trace des jeunes dans le nid qui n'était pas défilé ni humide, malgré la pluie qui était tombée la nuit précédente. A mon avis, les Buses avaient déménagé leur progéniture ne la sentant plus en sécurité en cet endroit, c'est la seule hypothèse que je puisse formuler et qui explique la manœuvre observée. N'ayant pu voir exactement ce que tenaient ces oiseaux, je ne puis certifier avec certitude ce que j'avance ici, mais cela me paraît tout à fait plausible. En cinq jours de temps, ce couple de Buses a très bien pu ralistoler un autre nid dans les environs et y apporter les petits par la voie des airs. Je demande, si par hasard, d'autres personnes se sont trouvées témoins d'un fait semblable qui, en somme, n'aurait rien de surprenant, puisque des mammifères carnassiers, tels que le renard et surtout le blaireau, agissent de même par instinct de conservation pour leurs petits! Donc, aux nombreux abonnés de la *Berue* je pose la question:

« Des Rapaces, sentant leur progéniture en danger, ont-ils l'habitude de transporter leurs jeunes en un lieu plus sûr? »

Mes observations ont été faites aussi sur un second nid que j'ai découvert à mi-hauteur d'un gros chêne, dans un petit bois. Quand j'arrivai auprès, la mère s'envola du nid, je l'attendis à peine dix minutes étant bien dissimulé et quand elle revint se poser sans bruit sur son nid je la tuai d'un coup de fusil. Je grimpai jusqu'au nid qui contenait un jeune âgé de trois ou quatre jours et un œuf qui était clair dont voici les caractéristiques : 59<sup>mm</sup>, 45<sup>mm</sup>, fond blanc sale parsemé de taches oblongues brun roux, pâle sur toute la surface, mais particulièrement au gros bout. Sur les bords de ce nid il y avait deux campagnols étalés apportés par les parents et qui constituaient le garde-manger du jeune nourrisson, ce qui prouve que si la Buse commet quelque dégât, elle rend aussi quelques services en détruisant des petits rongeurs, comme cela a déjà été prouvé, et elle peut être très bien classée dans la catégorie des oiseaux neutres si on ne ve et pas en faire un auxiliaire précieux du cultivateur.

## QUELQUES OISEAUX DES ENVIRONS DE DAKAR

PAR A. MEXEGAUX

Le Dr Nog, de l'Institut de biologie de Dakar a envoyé au Laboratoire divers spécimens de quelques espèces dont une n'avait pas encore été signalée en Afrique occidentale. Ce sont :

**Coracias naevius** Lacép. Daud. Rollier varié. Signalé dans le nord-est et le nord-ouest du continent africain.

**Turacus persa** (L.). Touraco lori (de Lesson) ou Coucou vert huppé de Guinée (Brissen).

Signalé depuis la Casamance jusqu'au Cameroun.

**Bustatur rufipennis** (Sund.). Bustatur à ailes rouges.

Un jeune demi adulte tué près du Laboratoire de l'Institut de Biologie, situé à l'extrémité de la prespîle du Cap Vert. La tête est châtain, toutes les plumes ayant la tige noire et la base blanche ; les parties inférieures sont plus pâles que chez l'adulte.

Cet Oiseau n'avait été signalé que dans l'Afrique nord-orientale : Nil-Blanc, Kordofan, Sennaar par Heuglin, et au nord des grands lacs : Lado, Bahr-el-Ghazal. Petherick l'a récolté dans le Kordofan : Hedenborg, près de Karthoum ; Emin à Lado, Redjaf et Loronio ; Bohndorff à Kutschugali, et enfin Raspali dans le Somaliland.

Il se trouve donc aussi dans l'Afrique occidentale, à une distance considérable des régions précédentes. Le Dr Noc assure qu'il n'a pas été signalé dans la région par le Dr Millet-Horsin (Voir *R. P. O.*, pp. 1-6, 1915, et pp. 104-107, 1917).

Il se nourrit surtout de Sauterelles et aussi de Charognes.

Puisque ces Rapaces paraissent depuis peu devenus nombreux dans la région de Dakar, on se demande quelle est la raison de cette migration vers l'ouest.

Le Dr Millet-Horsin vient (janvier 1921) d'envoyer à la Ménagerie un spécimen vivant de cette espèce, provenant de Kati (Dr Sénégal-Niger).

L'envoi du Dr Noc comprenait encore une Tortue, *Chelonia mydas* L.,

## QUELQUES OISEUX PROVENANT DU SAHARA

Par A. MENEGAUX

**Merops persicus** Patl. — Le Guèpier d'Egypte.  
Colomb-Béchar, sud-oranais, juillet 1920.

**Squatarola squatarola** (L.). Vanneau Suisse, gris ou varié.  
Plumage d'hiver : El Goléa, avril 1920.

**Ixobrychus** (= *Ardetta*) **minutus** (L.). Blongios nain.  
El Goléa, mai 1920.

**Gallinula chl. chloropus** (L.). Poule d'eau.  
El Goléa, avril 1920.

**Hydrochelidon l. leucoparcia** (Tem.) (= *hybrida auct.*).  
Guifette hybride ou moustac.

En plumage de noces. El Goléa, sur le lac, mai 1920.

Ces Oiseaux ont été envoyés au Laboratoire d'Ornithologie pour détermination par le Dr Sergent, directeur de l'Institut Pasteur d'Alger.

## QUELQUES OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES EN RÉGIONS LIBÉRÉES

par André LABRRE (*fin*)

Les Martinets noirs ont peu varié leurs coutumes; ils se sont contentés de rechercher d'autres trous dans les murailles les plus élevées, et principalement dans les églises. Ce sont les Moineaux



franes qui ont le plus bénéficié (après peut-être en avoir le plus souffert) des conséquences de la guerre. Ils se sont accommodés de tous les trous, crevasses, fissures et en ont pris possession pour y établir leurs nids ; et ce printemps, quand on passait devant un pignon encore debout, des innombrables piailllements sortaient des disjointoiments des moellons qui constituaient autant de repaires à Moineaux. Ils sont nombreux et relativement peu farouches, dans ce pays-ci. Les Rouges-queues et les Rossignols de murailles ont un peu agi de même et se sont établis dans les trous des murs des anciennes étables et des habitations, ces deux espèces d'oiseaux m'ont paru relativement nombreuses. Dans les greniers des maisons abandonnées, dans les anciens pigeonniers, dans les vieux clochetons, les Chouettes effraies, ont établi leur domicile, c'est vrai que dans ces mêmes endroits, les rats et les souris pullulent, j'en ai fait envoler plusieurs fois en plein soleil et elles se sont toujours très bien dirigées, escortées le plus souvent par une nuée d'Hirondelles qui poussaient des cris discordants. Je n'ai pas remarqué jusqu'ici la présence des Choucas. Dans les campagnes et les jardins, presque tous les Passereaux sont représentés, les terrains restés en friche ont certainement beaucoup contribué à favoriser le développement des espèces et des individus, en leur fournissant le couvert qui leur permet de se soustraire aux dangers et en leur procurant une nourriture abondante en insectes et en graines diverses. Le Corbeau-Corneille et la Pie sont ceux que l'on rencontre le moins fréquemment, contrairement à d'autres contrées. En revanche le Pipit des arbres, la Locustelle, la Pie grièche rousse et l'Écorcheur, la Pie grièche grise, le Torcol, le Bruant proyer, le Traquet pâle sont très nombreux dans la région pendant la belle saison : on les entend alors chanter sur les buissons et les fils télégraphiques des anciennes lignes militaires. Aux mois de mai et juin, les Engoulevents se rencontraient en grand nombre à la tombée de la nuit, faisant la chasse aux innombrables diptères et autres insectes ailés ; le soir, le chant de ses oiseaux s'entendait de fort loin, et rappelait un espèce de roulement ininterrompu ressemblant au bruit d'un grelot que l'on agiterait constamment, ou au cri d'un gros grillon. J'ai vu, étant à l'affût aux sangliers, en juin, par clair de lune, des Engoulevents chasser jusqu'à 2 heures du matin (heure d'été) et venir se poser sur des poteaux télégraphiques.

Le Râle de genêt fait entendre des prairies, son cri monotone et répété durant toute la nuit, pendant presque tout le mois de juin. La Caille et le Coucou ont aussi chanté, par intermittence, de minuit

à 4 heures du matin, par clair de lune. Les Rossignols m'ont paru être moins nombreux que dans les environs de Paris, j'ai entendu le premier chant le 14 avril et à la fin de mai il ne se faisait déjà plus entendre. Je n'ai pas remarqué la présence de l'OEdicnème criard, ni celle de la Canepetière, qui se rencontrent pourtant assez fréquemment en Champagne, dont nous ne sommes éloignés que d'une dizaine de lieues à peine. Parmi les Rapaces, je n'ai eu jusqu'ici l'occasion d'observer assez en détail que la Buse. J'ai bien rencontré quelques Busards Saint-Martin, Faucons pelerins, Autours des palombes, et un Milan royal qui a édifié son nid dans la région et que l'on a déniché au commencement de mai. Je n'ai vu qu'une seule Huppe, le 16 juillet, poursuivie par quelques Bruants et Linots qui l'avaient sans doute prise pour un jeune Geai.

Les nuits commençant à devenir très fraîches dès le mois d'août, beaucoup d'oiseaux nous ont quitté à cette époque. Les Martinets sont repartis les premiers, au 15 juillet, et à la fin de ce même mois on n'en rencontrait plus un seul. J'ai revu cependant un individu isolé, le 28 août, volant assez bas au-dessus des prairies. Le Coucou, le Lorient, l'Engoulevent, les Pies grièches, rousses et écorcheurs, le Torcol, le Pipit sont repartis dans la première quinzaine d'août ; mais au commencement de septembre j'ai vu encore de jeunes Chardonnerets et Linots recevoir la becquée de leurs parents.

Malgré les explosions journalières et souvent très fortes, occasionnées par la destruction des obus trouvés dans les champs et les bois, je n'ai pas remarqué jusqu'ici que ces dernières aient influencé ou modifié en quoi que ce soit les mœurs des oiseaux, qui au contraire ne se montrent pas excessivement farouches. Au bruit d'une détonation, les Passereaux qui étaient à terre, s'envolent sur le buisson ou l'arbre le plus proche, le Pigeon ramier quitte l'arbre où il était branché, fait deux ou trois tours et vient se reposer au même endroit. Les Perdrix et les Cailles restent prudemment à leurs places ; mais aucun de ces oiseaux ne redoute et ne fuit la présence de l'homme, plus que ces mêmes oiseaux ne le font en d'autres lieux : ils me paraissent même être plus confiants ou tout au moins plus indifférents. Peut-être que l'habitude d'entendre du bruit est devenue pour eux une chose naturelle, dont ils ont reconnu qu'ils n'avaient pour la plupart du temps aucunement à en souffrir.

*Granpré (Ardennes), septembre 1920.*

## NOTES ET FAITS DIVERS

**Oiseaux de mer enduits de Goudron.** — ... Et je profite de cette lettre pour vous signaler un fait curieux dont je n'ai pas pu avoir jusqu'ici l'explication certaine.

Il m'est arrivé à plusieurs reprises dans la Manche de tuer des ois. aux de mer nageurs (en fait deux Guillemots-troïles et un Canard-macreuse) ayant le plumage de la poitrine, du ventre et même des ailes complètement englué de goudron. Ces oiseaux étaient dans un état de faiblesse et de maigreur extrême, résultant sans doute de l'impossibilité dans laquelle ils se trouvaient d'attraper du poisson : ils se tenaient à terre, au bord de l'eau, et se laissaient approcher de très près : l'un des Guillemots a même été attrapé simplement à la main sur la grève. En somme le coup de fusil n'a fait que de mettre un terme aux souffrances de pauvres bêtes qui mouraient de faim.

Le goudron avait complètement imprégné le plumage, déjà naturellement gras chez ces oiseaux, le transformant sur la poitrine et le ventre en un matelas dur et compact. Les rectrices et rémiges étaient également collées, empêchant certainement l'oiseau de voler. A noter que les trois exemplaires observés n'étaient englués que d'un seul côté du corps.

D'où provient cet accident curieux ? Faut-il admettre que les oiseaux se soient frottés contre un objet fraîchement peint (bouée, tonne, épave, coque de bateau, etc.) ou bien dans une mare de goudron aux abords d'un chantier de construction ou de réparation ? L'ont-ils fait accidentellement ou bien se sont-ils roulés intentionnellement dans le goudron de même qu'une poule ou un moineau se poudre dans la poussière, et ne sachant pas que cette fantaisie leur coûterait la vie ? Peut-être s'agit-il d'une quantité très minime de goudron pour engluer totalement le plumage d'un oiseau nageur.

Le cas a sans doute été observé déjà par certains de vos lecteurs : je serais bien curieux d'en connaître l'explication exacte.

Paris, mars 1921.

P. MARI.

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

## LE LOIR

par C. TOURNEMINE

Le Loir est un petit animal qui, sous un aspect séduisant, cache des instincts qui le font redouter des amateurs de beaux fruits, des éleveurs de volailles, des propriétaires de chasses et des amis des oiseaux. Sa taille est celle d'un gros rat, son aspect général, mais combien plus élégant, se rapproche de celui de ce rongeur. Sa fourrure est plus épaisse, son air plus éveillé et son pelage qui s'orne de bandes claires sur les joues, beaucoup plus attrayant. Une touffe de poils demi-longs qui couvre le tiers extrême de sa queue lui forme un gracieux panache. On l'appelle aussi rat dormant, car le frileux animal a soin de se réserver une couche bien chaude où il passera l'hiver en sommeillant. C'est un hibernant, ils s'endorment aux premiers froids pour ne se réveiller qu'à la venue des beaux jours. Combien de fois, m'est-il arrivé d'en trouver douillettement enroulés dans un tas de foin ; un jour, fouillant dans un placard, j'en dénichai un qui s'était blotti au centre d'un

énorme ballot de fils à sacs, où il s'était insinué en le lacérant. Une autre fois, j'en sortis un du beau milieu d'un matelas laissé dans un rendez-vous de chasse momentanément inhabité.

Si le loir sort de sa léthargie avec les premiers beaux temps, il reste cependant très sensible au froid et ce n'est qu'à l'époque des fortes chaleurs qu'il possède toute sa vigueur. Maintes fois, en visitant les nids de printemps mes boîtes à Enxes, j'en ai trouvé de complètement engourdis, comme morts par la fraîcheur de la nuit.

Dans certains pays on l'appelle rat fruitier. C'est que c'est un terrible detrousseur de jardins : c'est pour lui que mûrissent les plus belles pêches des espaliers et les fruits les plus savoureux de nos vergers. Si encore il se contentait de choisir un fruit et de le manger complètement, le dommage serait moindre : mais sa dent scélérate s'attaque à tout, grignote de ci de là et en gâte un nombre considérable.

Mais ces déprédations ne sont pas les seules qu'on puisse lui reprocher : ce fin gourmet est aussi un terrible gobeur d'œufs, égorgueur de volailles, de gibier et d'oiseaux. Tous les nids sont à sa portée : il s'insinue sous la porte du poulailler, monte à l'échelle du grenier, et, émérite grimpeur autant que sauteur audacieux, il escalade les arbres, passe d'un bond de l'un à l'autre et sans dédaigner les couveuses, met à mal les œufs et les oisillons dans leurs nids. Bref qu'un nid se trouve à terre ou perché, c'en est fait de son contenu si le vorace rongeur le découvre : j'en ai fait souvent l'expérience à mes propres dépens.

J'ai dit dans cette *Revue* que les loirs m'avaient saigné, la même nuit, onze faisandeaux de trois semaines qui se trouvaient dans une boîte d'élevage placée au milieu de plusieurs autres. Laisant les victimes sur place, je fis piéger sur le lieu du massacre : résultat : quatre gros loirs se débattaient au matin dans les engins. Qu'il me soit permis de citer encore, parmi beaucoup d'autres, quelques uns de leurs méfaits dont je fus victime. Une Poule naïve qui couvait sur un grenier fut égorgée : les yeux, la langue et la cervelle mangés, les œufs vidés ; je piégeai sur le massacre et pris deux loirs. A Neuilly-sur-Seine, j'avais un petit colombier de Pigeons voyageurs. Après une année de tranquillité je trouvai plusieurs de mes oiseaux égorgés et la cervelle vidée. Je mis une belette sur le mur où s'appuyait mon colombier et pris successivement treize loirs. J'avais dû épuiser la collection, car je fus tranquille ensuite. En Dombes, les œufs pondus par des Faisanes en parquets étaient traînés et vides : une rangée de cinq lapettes prit en deux jours deux gros loirs et cinq petits, toute la famille. En Saône-et-Loire, les canes appelantes couvant en bordure d'un étang avaient leurs nids dévalisés. Je fis faire un sentier à fauves muni de trois boîtes où furent pris vingt huit loirs. Je m'arrête, car citer ici toutes les déprédations des loirs qui sont à ma connaissance serait trop long.

En résumé, je considère le loir si nuisible que je donne une prime pour leur destruction dans toutes les chasses qui sont sous mon contrôle.

Un prochain jour, si cela ne vous ennuie, nous causerons des moyens les plus pratiques à employer pour les détruire.

*Le Directeur-Gérant : A. MENEGAUX.*

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX



## CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES FORMES MÉDITERRANÉENNES DU *FAUCON PÈLERIN*

par L. LAVAUEN

Inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts

Le groupe des grands Faucons est certainement l'un des groupes ornithologiques dont l'étude est des plus ardues. L'obscurité des écrits des anciens fauconniers, l'incertitude de la notion d'espèce chez un grand nombre d'auteurs, la légèreté avec laquelle certains autres ont abordé cette difficile question ne laissent pas que de nous embarrasser et nous ont fait hésiter longtemps avant de présenter au public le résultat de nos études.

Cependant à la réflexion, il nous a semblé que, après plusieurs années de recherches approfondies, après l'observation, la capture et l'examen d'un nombre extrêmement grand d'échantillons, notre opinion pouvait avoir un certain poids. Nous allons donc exposer le résultat de nos recherches, sans prétendre lui donner du reste une valeur absolue. Heureux serions-nous si nous pouvions susciter des contradicteurs et contribuer par là même à répandre un peu plus de lumière sur une question difficile dont nous ne saurions nous flatter d'avoir entièrement dissipé l'obscurité.

Avant d'entrer dans le vif de notre sujet, nous devons exprimer nos remerciements à ceux qui ont bien voulu nous faciliter notre tâche. Les premiers doivent aller à notre maître et ami le Docteur Louis Bureau qui, avec son inépuisable obligeance, a bien voulu s'intéresser à nos investigations, nous soutenir de ses bienveillants conseils et mettre à notre disposition le trésor de son érudition et de sa bibliothèque: notre ami Menegaux, Assistant au Muséum et Directeur de cette *Revue*, a bien voulu également nous aider en nous donnant toute facilité pour étudier les spécimens du Muséum d'Histoire naturelle. Enfin MM. Bédé, Blanchet, L'Hermitte et Mourgue

nous ont fourni en abondance documents et échantillons. Nous ne devons pas oublier tous nos correspondants qui ont bien voulu répondre à nos demandes de renseignements et que nous aurons l'occasion de citer au cours de notre travail.

L'étude des auteurs qui ont écrit sur l'ornithologie des régions méditerranéennes nous met en présence des noms suivants :

*Falco peregrinus*,  
*Falco barbarus*,  
*Falco peregrinoides*,  
*Falco paucis*,  
*Falco brookei*,  
*Falco babylonicus*.

à rapporter tous à des formes étroitement alliées au Faucon pèlerin type (1). Quelle doit être l'interprétation de cette abondante synonymie ? Ces six noms correspondent-ils à six formes différentes et dans la négative à combien de formes objectivement distinctes faut-il les rapporter ?

Examinons la question de près.

La forme typique du *Falco peregrinus* Tunst. est bien connue. Il ne fait aucun doute qu'elle se rencontre dans la région méditerranéenne, où on la dit généralement être de passage régulier.

Aucune difficulté n'existe, pour l'instant, à son sujet. Il en est de même pour le *Falco babylonicus* Sel., forme de grande taille, très particulière et qui est d'ailleurs très peu méditerranéenne (2). Notre attention doit se concentrer sur les formes intermédiaires.

L'opinion unanime des auteurs modernes, que nous partageons

(1) Pour la clarté de notre argumentation nous avons laissé de côté les formes du Faucon Lanier (*Falco biarmicus feldcaei* Schleg. et *F. b. erlangeri* Kldt). Cette question délicate qui a été parfaitement élucidée en 1901 par M. le Pasteur Kleinschmidt était fort obscure avant lui et l'interprétation de beaucoup d'anciens auteurs, comme comme Loche et Malherbe, voire même Degland et Gerbe, est particulièrement ardue en raison du mélange confus qu'ils font de ces formes avec les précédentes. Nous avons également laissé pour le moment à l'écart, nous réservant d'y revenir tout à l'heure, la question du *Falco minor* Bp. de l'Afrique australe signalé comme accidentel en Europe méridionale.

(2) Le *Falco peregrinus babylonicus* Sel. habite normalement le Turkestan, l'Afghanistan, le nord de l'Inde et la Perse. Il a été rencontré accidentellement en Mesopotamie, en Asie-Mineure, en Égypte et en Abyssinie. Sa présence dans ce dernier pays nous paraît, il est vrai, douteuse. Elle doit reposer sur une confusion avec *F. biarmicus tanypterus*, forme avec laquelle *F. babylonicus* n'est pas sans ressemblance.

Synonyme du *Falco peregrinus babylonicus* : *Falco babylonicus*, Selater. *Ibis*, 1861, p. 218 (ex Gurney) ; *F. tschernaiewi* Severtz, Turk-Joyotr. (Distribution des animaux du Turkestan (en russe). Figure notables : Menzbier, Orn. du Turkestan II pl. VII. — *Ibis*, 1861 pl. VII.

entièrement, est que les deux noms de *F. barbarus* auctorum et de *F. peregrinūs* Temm., s'appliquent au même oiseau. La seule question à débattre est celle de la priorité au point de vue nomenclature. On ne sait pas, et sans doute on ne saura jamais, à quoi correspond le *Falco barbarus* de la 1<sup>re</sup> édition de Linné (1758). Sa diagnose (1) est tout à fait insuffisante pour permettre une détermination. Il semble d'ailleurs que Linné n'ait pas vu le sujet qu'il décrit et que sa description soit faite d'après une planche d'Albin qui ne correspond à aucun oiseau connu (2).

Albin est d'ailleurs la seule référence que cite Linné dans cette édition. Dans sa 12<sup>e</sup> édition de 1766 (3) il reproduit textuellement le même diagnose, mais il ajoute la synonymie suivante : « *Falco tinctanus*, Aldr. av. 1, p. 483; Bell. av. 117? Bay. av. 14? Alb. av. 1, 3 p. 21, 2 Briss. av. 1, p. 343 ».

Examinons d'abord la diagnose et ensuite la référence.

Le mot « *carulescente* » dont se sert Linné semble bien indiquer qu'il s'agit d'une forme de *Falco peregrinus*. Ni le Lanier d'Europe, ni celui d'Afrique n'ont de teinte bleuâtre sur les parties supérieures. Mais de quelle forme de Pèlerin s'agit-il? En admettant même que le spécimen décrit par Linné provint d'Afrique, il pouvait appartenir à toutes les formes de l'espèce, puisque le *Falco peregrinus* s'y rencontre de temps à autre et que le *F. p. calidus* lui-même a été rencontré au Maroc et en Tunisie.

Essayons donc, à l'aide des références citées par Linné, d'éclaircir un peu la question. Le *Falco tinctanus* d'Aldrovaude (4) paraît être le *Falco bitorquatus erlangeri*. En effet, d'après cet auteur... *Capite plerique sunt flavo* (5), ce qui indique bien l'Alphanet (6). Peut-être

(1) *F. cera pedibusque luteis corporé carulescente fuscoque maculato, pectore immaculato, cauda fasciata*, Syst. Nat. 10<sup>e</sup> Ed. 1, p. 88.

(2) *Histoire naturelle des Oiseaux*, La Haye 1750, T. 3, pl. 2.

L'Oiseau décrit par Albin sous le nom de Faucon de Barbarie possède deux grandes taches blanches sur les scapulaires et les couvertures alaires. Cette disposition peut faire penser à une variation accidentelle, mais l'examen de la planche ne permet pas absolument de savoir quel oiseau elle a la prétention de représenter. On ne peut même pas dire avec certitude qu'il s'agisse d'un Faucon.

(3) *C. Linnæi Systema Naturæ*, 12<sup>e</sup> Ed. Holmiæ, 1766, p. 125.

(4) *Ulyssis Aldrovandi, Philosophi ac Medici Bononiensis... Ornithologie, hoc est de Avibus historie Libri XII*, Bononiæ, 1599, pp. 483-484 (Ed. orig.).

(5) *Loc.-cit.*, p. 484, l. 3.

(6) C'est en effet au *F. b. erlangeri* qu'il faut rapporter l'Alphanet des anciens fauconniers; quelques auteurs pensent que ce serait plus tôt le *F. b. tanypterus* de Syrie et d'Arabie. En réalité les anciens auteurs ne distinguaient pas ces deux formes, d'ailleurs très voisines, mais le nom de Lanier d'Afrique, donné communément à l'Alphanet, confirme suffisamment notre opinion.

d'ailleurs Aldrovande confondait-il plusieurs espèces sous le même nom, car après cette désignation si nette, il indique que l'espèce qu'il décrit a une si grande ressemblance avec le Pèlerin que beaucoup s'y trompent (1) : ainsi le *Tunicatus* d'Aldrovande paraît être un composite renfermant à la fois *F. b. erlangeri*, *F. p. peregrinoides* et



*Falco punicus*, d'après la planche coloriée de Levaillant

*F. p. punicus*, dont nous verrons plus loin la différence. Belon décrit son Faucon Tunicien ou Punicien (2) comme moult grand et approchant de la nature du Lanier. Il est difficile de ne pas voir là le *Falco*

(1) « Tanta similitudine Peregrinus expriment, praesertim pedibus, ut multi fallantur, Peregrinus esse existimantes. Verum quod pusilli sint omnes et Maribus seu tertiarius peregrinorum vix majores nullo negotio solers accipitrarius eos a se mutuo distinguet » (*loc. cit.*, p. 484, II, 5, 6, 7).

(2) *Histoire de la Nature des Oyseaux avec leurs descriptions et naïfs portraits retirez du Naturel*. Paris, Gilles Corrozet, 1555, pp. 117-118.

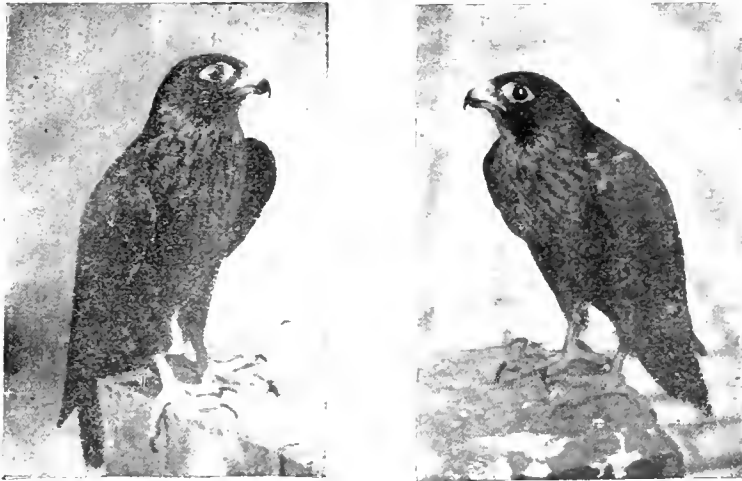


*biarmicus et nigeri* qui devait être, comme de nos jours, le moins rare et le plus répandu des Faucons de l'Afrique septentrionale.

Quant à Brisson, dans son article du Faucon de Barbarie (1), il se borne à paraphraser la description d'Albin. Il ne nous fournit sur l'oiseau dont il parle aucun renseignement de première main.

Aussi, bien que la plupart des auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle (2) aient cru devoir appliquer le nom de *barbarus* à une certaine forme du Faucon, c'est à bon droit qu'on a considéré la description de Linné et le nom qui la précédait comme ne pouvant s'appliquer à cette forme avec certitude et devant par suite être rejeté. Le nom à adopter est celui de Temminck (3) avec la nomenclature trinominale, l'espèce sera pour nous *Falco peregrinus peregrinoides* Temm.

Il nous reste à examiner *Falco punicus* et *F. brookei*.



*Falco peregrinus punicus* Lev. jun., ♂ juv. capturé vivant aux îles Riou, près Marseille (communiqué par M. Mourgue, auquel l'oiseau a appartenu)

On sait que *Falco punicus* a été figuré par Levaillant junior en 1850 dans les planches coloriées de l'Exploration scientifique de l'Algérie qui ont servi, en 1867, à illustrer le texte de Loche. La planche de Levaillant dont nous donnons ci-contre une reproduction photographique a été l'objet d'interprétations très différentes. Malherbe et Loche ont voulu y voir un jeune oiseau, alors qu'il s'agit évidemment

(1) Ornithologie, Paris, Quai des Augustins, chez J.-B. Bauche, 1760, 1, pp. 313-344.

(2) C. Bonaparte, Degland et Z. Grbe, Sharpe, Dresser, etc.

(3) *Falco peregrinoides*, Temminck, *Planches coloriées*, 479 (1838).

Figures notables : Temminck, *loc. cit.* — Frisch, *Vög. Eur.* Taf. 2, fig. 3 ; — Susemihl, *Vög. Eur.*, Taf. 9, fig. 1 ; — Salvin, *Ibis*, 1859, pl. VI.

d'un mâle parfaitement adulte, et le texte de Loche a porté la confusion à son comble en décrivant comme livrées des différents âges de l'espèce des oiseaux qui sont à rapporter au *Falco peregrinoides* ou même au *Falco erlangeri*. Parmi les auteurs modernes, Dresser considère que *Falco punicus* n'est pas distinct de *Falco peregrinoides* qu'il appelle du reste *Falco barbarus* (1). E. Hartert estime aussi que l'espèce figurée par Levaillant est à reporter au *F. peregrinoides* et que la plupart des auteurs ont employé inexactement le nom de *punicus* qui doit être rapporté à une autre forme (2).

La haute autorité qui s'attache au nom de l'éminent auteur des « Oiseaux de la faune paléarctique » nous a porté un instant à adopter sa manière de voir (3). Mais depuis lors, un examen plus approfondi des faits ne nous a pas permis de continuer à partager cette opinion. Nous allons en donner les raisons. La planche de Levaillant ne laisse à nos yeux aucun doute sur l'oiseau qu'elle représente et qui est tout à fait différent du *Falco peregrinoides*. Ce dernier a notamment le front clair et les moustaches minces. L'oiseau de Levaillant a, au contraire, le front aussi foncé que le vertex et les moustaches élargies jusqu'à se réunir avec les teintes foncées de la partie postérieure du cou (4).

Ces caractères différencient très nettement le *Falco punicus* de Levaillant du *Falco peregrinoides* de Temminck. Chez ce dernier on trouve en outre sur la nuque une tache rousse plus ou moins étendue et en forme de croissant. Bien que la planche de Levaillant présente son oiseau de face, et par suite ne permette pas d'en constater l'absence, nous n'hésitons pas à considérer cette tache nucale rousse comme un caractère spécifique de *F. peregrinoides*. Elle ne se rencontre jamais ou presque jamais chez *F. punicus*.

A nos yeux *Falco punicus* Lev. j. n'est pas synonyme de *F. peregrinoides* Temm., mais bien de *F. brookei* Sharpe et doit remplacer ce dernier nom par raison de priorité.

Le caractère que nous venons de définir ne concerne que les adultes. Nous n'avons pu trouver dans les auteurs aucun caractère permettant de distinguer avec certitude les jeunes de *F. brookei* de

(1) Dresser, *History of the Birds of Europe*, tome VI, pp. 1-3, n° 374 ( fascicules 51-52), 1876.

(2) E. Hartert, *Die Vögel der Paläarktischen Fauna*, VIII, pp. 1049-1052.

(3) *Revue française d'ornithologie*, 7 octobre 1917, p. 150.

(4) Comparez la planche de Levaillant *F. punicus*, mâle) avec la photographie de *F. peregrinoides* ♂, de notre collection que nous donnons également ici. La comparaison est facile et rendue plus démonstrative encore par la photographie de notre femelle de *F. punicus* située à côté du ♂ de *F. peregrinoides*.

ceux de *F. peregrinoides*. Les quelques échantillons que nous avons eus entre les mains sont trop peu nombreux pour que nous puissions émettre une opinion définitive. Cependant il nous semble que les jeunes de *Falco punicus (brookiei)* se distingueront toujours par la largeur de leur pièce moustachiale: Ils possèdent généralement la tache nuchale rousse comme le jeune *F. peregrinoides*, mais le caractère que nous avons cité d'abord nous paraît très net. La photographie que nous donnons d'un jeune *F. punicus* pris à l'île de Riou près de Marseille est démonstrative, mais nous reconnaissons que de nouvelles observations sont nécessaires pour confirmer ou infirmer cette manière de voir.

Ainsi donc, nous considérons *Falco Punicus* comme devant prendre la place de *F. brookei* (les auteurs qui ont décrit ce dernier l'ayant au surplus assez mal défini). Ce *Falco punicus* qu'on peut considérer comme la forme méditerranéenne du Faucon pèlerin (1) se rapproche beaucoup du *Falco peregrinus minor* Bp. de l'Afrique australe, si même il ne lui est pas identique. C'est en tout cas à cette forme qu'il faut attribuer les captures de *Falco minor* signalées en Europe. Chez tous deux, on trouve le même front foncé, le même élargissement de la pièce moustachiale: et un caractère contribue encore à les rapprocher, c'est que dans les deux formes les femelles sont à peine plus grandes que les mâles. Nous appelons à nouveau, après Gurney (2), l'attention des ornithologistes sur ce curieux rapprochement et souhaitons que des observations nombreuses viennent bientôt nous éclairer à ce sujet (3).

(1) C'est ainsi que le considèrent les auteurs anglais qui le nomment *Mediterranean peregrine*. Dresser estime même que *Falco brookei* n'est pas distinct de *F. peregrinus*. Nous ne partageons pas non plus cette opinion.

(2) *A List of the diurnal Birds of Prey*, London, van Vorst, 1884, p. 107. Également *Ibis*, 1882, pp. 305-321.

(3) Voici un aperçu de la synonymie du *Falco punicus*: *Falco punicus* Levaillant junior, *Explor. scient. Algérie, Ois.*, pl. I (1850). — *F. punicus* Giglioli, *Avifauna italiana*, p. 254. — Martorelli, *Gli Ucelli d'Italia*, p. 394. — Arrigoni degli Oddi, *Atlante ornitologico*, p. 43. — Whitaker, *Birds of Tunisia*, II, p. 129. — J. H. Gurney, *A List of the diurnal Birds of Prey*, p. 107. — Irby, *Ornith. of the Straits of Gibraltar*, p. 191. — Lord Lilford, *Notes on Mediterranean Ornithology, Ibis*, 1887, pp. 261-283. — Trouessart, *Catalogue des Oiseaux d'Europe*, p. 25.

*F. brookei*, Sharpe, *Ann. et Mag. Nat. Hist.*, XI, p. 21, 1873. — E. Hartert, *die Vög. der Pal. Fauna*, VIII, p. 1049.

FIGURE NOTABLES: Levaillant (*loc. cit.*). — Irby (*loc. cit.*). — Lord Lilford (*loc. cit.*), figure pas très typique. — Alléon, Nouveaux procédés de Taxidermie, p. 42 (1898), phot. sous le nom de *F. peregrinus*.

Quant à *Falco minor*, il est figuré par Sharpe, *Catal. Accip. Brit. Mus.*, pl. 12, et par Dresser *loc. cit.*, pl. 373.

Le Muséum de Paris possède quatre Faucons étiquetés *Falco pumilus*. Ce sont (collection générale) les n<sup>os</sup> 352, 352 A, 353, 354 A.

Le premier est un jeune dont le sexe ni l'origine ne sont indiqués, mais qui est bien, selon toute vraisemblance, un *F. pumilus*. Le second est un mâle adulte typique, provenant de Sardaigne. Le n<sup>o</sup> 353 venant des îles du Cap-Vert (ex Bouvier) est également un mâle adulte. Mais ce n'est pas un *F. pumilus* et nous le rapporterions soit à *F. p. peregrinus*, soit à *F. p. calidus* (1). Enfin le dernier, venant de Sardaigne, est moins typique que le n<sup>o</sup> 352 A, mais peut néanmoins être rapporté à *F. pumilus*. (A suivre).

## LA CAPTURE DES GAILLES A L'APPEAU

par C. TEURNEMINE

Au mois de mai les Gailles sont arrivées et la plaine retentit de leurs chants. C'est la saison des accouplements et, de toutes parts, les mâles en quête d'une compagne se rendent à l'appel des femelles. D'aussi loin que le chant peut s'entendre, ils se hâtent vers le rappel d'amour et, tantôt trotinant, tantôt effectuant de petits vols, ils s'assemblent autour de la paule. C'est alors que se livrent entre eux des combats furieux dont le prix est la possession de la belle qui suit l'heureux vainqueur.

A ce moment, les oiseaux ont perdu leur méfiance habituelle tant les préoccupations de la reproduction les dominent, aussi est-ce l'époque choisie par les braconniers pour pratiquer leur capture aux filets en les attirant avec un appeau imitant le rappel de la femelle.

Ici, dans les terrains avoisinant le Rhône et la rivière d'Aix, les Gailles arrivent nombreuses au printemps. Si le temps se maintient humide, elles restent en grand nombre et y nichent. Il est donc tout indiqué que, dans un pays où la répression du braconnage est nulle, l'abondance de ces oiseaux excite la convoitise des braconniers.

Souvent, en faisant quêter un chien pour lui faire prendre un arrêt sur les Gailles nouvelles, il m'est arrivé, trompé par un appel d'oiseau, de tomber nez à nez avec un braconnier faisant résonner son appeau. J'ai donc eu, à maintes reprises, tout le loisir d'étudier la façon d'opérer.

(1) Le *F. peregrinus calidus* Lath., forme asiatique, a été signalé en Tunisie (König) et au Maroc (Riggenbach). Bien que ces captures nous paraissent extraordinaires nous ne pouvons, n'ayant pas vu les spécimens, que nous en rapporter aux auteurs. La forme nous paraît au surplus très difficile à distinguer objectivement de *F. p. peregrinus* Tunst.

Dans la région on use de deux sortes de filets : la nappe et le tramail. La nappe est une pièce de filet plat couvrant une superficie plus ou moins grande et qui se pose, étendue horizontalement sur les jeunes fourrages. Le tramail se pose perpendiculairement en tête d'un champ : c'est un engin de longueur indéterminée et de soixante centimètres de hauteur. Il est composé de trois rangées superposées de mailles de diamètre différents, permettant à l'oiseau de s'engager dans les deux premiers réseaux et le retenant dans le troisième.

L'appreau est fait de trois pièces : le soufflet, la tête et le sifflet. Le soufflet est un cylindre de cuir de la grosseur du pouce et long de dix centimètres. Sur toute sa longueur, le cuir a été incisé en spirale dans la presque totalité de son épaisseur et ressemble assez à un ressort à boudin : cette incision a été faite pour lui donner plus d'élasticité. La tête, en bois, de la forme de la moitié d'une bille, bouche de sa partie plate une des extrémités du cylindre, la partie arrondie est garnie à son sommet d'une lumière en forme de queue de rat. L'autre extrémité du cylindre est garnie d'une rondelle de bois, de la grosseur de l'intérieur et s'y emboitant exactement : elle sert à maintenir un os long de cinq centimètres (provenant ordinairement de la patte d'un lièvre) dont l'un des bouts est emmanché à force dans le trou de la rondelle et l'autre taillé en sifflet. Vous voyez bien l'instrument : un cylindre formant accordéon, à une extrémité une tête avec une courroie servant de poignée, à l'autre le sifflet qui émet le son.

Lorsque l'homme a repéré une bonne place, il s'y rend porteur de ses engins : c'est ordinairement en sommère d'un champ légèrement en pente et couvert de jeunes récoltes. Il tend son filet à plat sur les plantes, lesté de quelques pierres à l'avant et sur les côtés, de façon à abattre sur ses bords la bannière au ras du sol en laissant l'entrée libre à l'arrière, quand il s'agit de la nappe.

Pour le tramail, il le dresse en tête du champ sur des petits piquets, mais lui laisse du lâche et lui donne vers l'arrière un penchant d'environ  $\frac{1}{4}$  de façon à ce que les oiseaux qui s'y seront engagés s'empêtrent plus complètement dans les fils. Il se retire alors un peu en avant du filet et commence sa musique. Tenant son instrument par la queue de rat, il laisse pendre le cylindre contre lui, le sifflet par en bas. Légèrement, du revers de deux doigts repliés, frappe de deux coups, plusieurs fois répétés la base du cylindre. Mais il faut être virtuose, car si les mâles arrivent à qui mieux mieux quand l'appel est normal, ils partent à tire d'ailes dès qu'une fausse note leur a révélé la supercherie.

Mais admettons que tout ait bien marché, vous jugez vous-même de la suite : les Cailles engagées sous la nappe sont mises à l'essor par l'apparition de l'homme, elles se tapent contre le filet, y engagent la tête : il n'a plus qu'à soulever la nappe pour s'en emparer. Quant à celles prises dans les mailles du tramail, elles s'y sont si bien entortillées que c'est tout un travail pour les défaire.

## OISEAUX COLLECTÉS OU OBSERVÉS AU MAROC DANS L'ATLAS MOYEN PAR LE CAP. LYNES

Traduit et résumé par A. MENECAUX (*fin*)

**Turdus viscivorus deichleri** Erl. Merle draine nord africain.

Probablement sédentaire : commun dans toutes les forêts : jamais le Cap. Lynes n'a vu un spécimen qui soit plus pâle et plus gris que ceux d'Europe.

**Turdus merula mauretunica** Hart. Merle mauritanique.

Probablement sédentaire : commun dans toutes les forêts : covée seconde semaine de mai ; les jeunes présentent, dans chaque sexe, une phase *grise* et une phase *brune*.

**Monticola sol. solitarius** (L.). Merle bleu.

Probablement sédentaire : commun par endroits, à Timondit, mais rare à Azrou.

**Saxicola œnanthe seebohmi** Dixon. Traquet de Seebohm.

Probablement estiveur : abondant sur le plateau : jeunes en juin : nids comme ceux d'*œnanthe* : souvent placés sous des pierres avec l'entrée cachée sous des touffes d'herbe.

**Saxicola hisp. hispanica** (L.). Motteux roux.

Estiveur, commun dans la vallée Tigrigra.

**Saxicola leucura syenitica** Heugl. Traquet rieur africain.

Probablement sédentaire : assez commun à la base des mamelons : caractères subspécifiques sont nets, notamment une large bande à la queue.

**Phœnicurus phœn. algeriensis** Kleinsch. Rubiette algérienne.

Estiveur : abondant dans toutes les forêts : jeunes en mai.

**Diplootocus moussieri** (Olphe-Gaillard). Rubiette de Moussier.

Probablement sédentaire : commun à la base des mamelons et dans les parties dénudées : nids dans les fentes des rochers : œufs d'un blanc immaculé, 18,9 x 14,6.

**Luscinia meg. megarhynchos** Brehm. Rossignol ordinaire.

Estiveur, par endroits, dans les forêts basses : arrivée en mai : souvent il niche près des eaux.

**Erithacus rubecula atlas** Lynes. Rouge-gorge atlas.

Lynes, *Bull. Brit. O. Cl.*, nov. 1919.

Probablement sédentaire et commun dans toutes les forêts : nids et jeunes en mai : diffère de *rubecula* par les parties supérieures, le cropion compris, d'un vert olive terreux foncé, sans teinte rousse. C'est une des formes à bec allongé.

**Troglodytes troglodytes kabyloorum** Hart. Troglodyte nord africain.

Sédentaire : commun dans toutes les forêts : jeunes en mai.

**Chelidon rust. rustica** (L.). Hirondelle de cheminée.

Probablement hôte d'été : commun près d'Azrou. Nids dans les gourbis, comme en Chine dans les habitations.

**Alpus melba** (L.). Martinet des Alpes.

Peut-être estiveur : niche à Timoudid et dans le cratère : des bandes à Meknès nichent dans les murailles de la ville.

**Apus apus apus** (L.). Martinet noir.

Visiteur d'automne seulement dans l'Atlas moyen, après avoir niché en plaine : les premiers ont été vus en mai volant autour de la cime des cèdres des forêts élevées.

**Caprimulgus europaeus meridionalis** Hart. Engoulevent méridional.

Estiveur : assez commun à la base des mamelons : jeunes en juin : arrivée en mai.

**Upupa epops** L. Huppe commune.

Probablement hôte d'été : peu abondante : niche sur les cèdres : pas de jeunes avant la fin de juin.

**Coracias gar. garrulus** L. Rollier d'Europe.

Probablement estiveur : assez commun dans les clairières de toutes les forêts : jeunes en juillet : nids dans les arbres creux et dans les murailles de Meknès.

**Picus vaillanti** (Mall.). Pic-vert d'Algérie.

Probablement sédentaire : abondant dans toutes les forêts : jeunes en juin.

**Dryobates major mauretanus** (Brehm). Pic-épeiche de Mauritanie.

Probablement sédentaire : abondant dans toutes les forêts : niche moins tard que le Pic-vert, en mai.

**Cuculus canorus** L. Coucou ordinaires.

De passage, rare : entendu une fois en mai.

**Otus scops scops** (L.), Scops.

Dans les forêts d'altitude moyenne : vu une seule fois.

**Athene noctua glaux** (Sav.), Chevêche de Numidie.

EstivEUR : commun à la base des mamelons.

**Strix** Sp. Hulotte.

Vu deux spécimens dans la forêt.

**Falco peregrinus** Tunst. Faucon pelerin.

Niche dans les rochers des pentes nord des mamelons.

**Falco subbuteo jugurtha** Hart. et Neum. Habereau jugurtha.

Probablement hôte d'été : assez commun au bord des forêts.

**Falco tinnunculus** L. Cresserelle.

Probablement sédentaire : niche : commun.

**Falco naumanni** Fleisch. Cresserine.

N'existe pas dans l'Atlas moyen : troupes vivent dans les villages de la plaine et El Hajeb.

**Aquila chrysaëtos occidentalis**. Aigle royal occidental.

Nid au sommet d'un grand cèdre : nids et jeunes en mai.

**Buteo ferox cirtensis** Lexaill. Buse féroce de Numidie.

Probablement estivEUR : dans les forêts de basse et moyenne altitude il est assez fréquent, mais rare dans les forêts plus élevées.

**Accipiter nisus punicus** Erl. Epervier nord africain.

Probablement sédentaire : dans les forêts basses et moyennes, peu abondant.

**Milvus milvus** L. Milan royal.

Probablement sédentaire : assez abondant dans toutes les forêts : vu sur le plateau.

**Milvus mig. migrans** (Bodd.). Milan noir.

Peut-être estivEUR : un bon nombre ne niche pas ici.

**Elanus caeruleus** (Desf.). Elanion bleu.

Le capitaine Lynes pense l'avoir vu.

**Circaëtus gallicus** Gm. . Aigle Jean-le-Blanc.

Accidental.

**Gypaëtus barbatus** (L.). Gypaète.

Vu souvent dans les montagnes d'au moins 3.000 mètres : niche dans les rochers inaccessibles près des Berbères.



**Neophron percnopterus** (L.). Néophron perenoptère.

Probablement, visiteur d'été : niche dans les rochers des diverses altitudes.

**Gyps fulvus fulvus** (Habl.) Vautour fauve.

Ne niche pas dans moyen Atlas, mais dans les rochers de la base près Ito. Des spécimens ont été tués en hiver près d'Azrou.

**Ægyptius monachus** (Tem.).

En mai, le capitaine en a vu un qui volait au-dessus des hautes forêts.

**Ciconia ciconia** (L.). Cigogne blanche.

Estivateur : commun seulement à la base des montagnes : des troupes vivent près des agglomérations de la plaine : collecté dans la vallée Tigrigra.

**Comatibus eremita** (L.). Ibis chauve.

Probablement sédentaire : commun à la base des mamelons et sur le plateau : niche dans les rochers.

Pas vu de Hérons.

**Casarca ferruginea** (Pall.). Nyroca.

Commun sur le lac du plateau : chair immangeable, niche probablement dans les collines voisines.

**Colymbus ruficollis** (Pall.). = *Poliopeps nigricans* (Scop.). Grèbe castagneux.

Sur le lac du plateau.

**Columba oenas** L. Pigeon colombin.

Probablement sédentaire : abondant dans les forêts hautes : visite les vallées de 6 heures du matin à 3 heures après-midi pour de la nourriture.

**Columba pal. palumbus** L. Pigeon ramier.

Probablement sédentaire : abondant dans les forêts : visite les vallées, comme le précédent, de 6 heures du matin à 3 heures.

**Columbia livia** (? forme). Bizet.

Probablement sédentaire : vit dans une caverne près Azrou et y niche.

**Streptopela t. turtur** (L.). Tourterelle des bois.

Estivateur : abondant à la base des mamelons et dans les forêts basses, arrive en mai.

**Burhimus oedienemus** (L.). OEdienème.

Ne niche pas dans l'Atlas moyen : collecté dans la vallée Tigrigra, mais rare.

**Otis tetrax.** Petite Outarde.

Ne niche pas dans l'Atlas moyen, mais dans la plaine : puis elle vient sur le plateau pour nuer, deuxième quinzaine de juin.

**Fulica atra atra** L. Foulque noire.

Sur le lac du plateau.

**Coturnix cot. coturnix** (L.). Caille commune.

Estivaceur, commun, niche sur le plateau et la vallée du Tigrigra.

**Alectoris a. petrosa** (Gm.). Perdrix de roche.

Sédentaire, abondant à la base des mamelons : 13 œufs dans un nid abandonné en mai : les jeunes sont capables de voler en juin.

## OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES FAITES EN VENDÉE

par André MELLERIO

Étant en villégiature aux bains de mer à la Parée-Brétignolles, par Vandervielle (Vendée), il m'est arrivé le 19 septembre 1920 de tirer dans les conditions suivantes un Phalarope dentelé ou platyrhynque, *Phalaropus fulicarius* (L.).

La plage de la Parée-Brétignolles encore peu connue et relativement solitaire est située entre Saint-Gilles-Croix-de-Vie et les Sables-d'Olonne. En allant dans la direction de cette dernière localité, pendant 4 kilomètres environ, on parvient à un petit estuaire. Le cours d'eau qui s'y déverse provient de la réunion de l'Augance et de la Vertonne dont le confluent se trouve à quelque distance de là, au-dessus du village de la Gachère. Jadis cet estuaire était assez largement ouvert pour que la mer menaçât d'envahir cette localité. On dut établir une digue parallèlement au littoral afin que le cours d'eau rétréci n'occupât plus qu'une sortie restreinte. Les marées, surtout celles un peu fortes, pénètrent dans l'estuaire et alimentent une grande lagune permanente, qui s'étend à l'abri de la digue. Il n'y a pour ainsi dire point de vase, le terrain restant sablonneux, recouvert en grande partie de végétation où l'on remarque par endroits la Criste marine ou Passe-pierre.

Au dire des habitants de la contrée, la sauvagine moyenne : Chevaliers divers, Mambèches, Barges, Pluviers dorés, etc., ne passe plus à cet endroit, dans le courant de septembre. Tandis que je les rencontrais abondamment, au cours du même mois dans la baie d'Authie, près de Berck-sur-Mer, où je chassais annuellement avant la guerre.

J'ai pu constater cette regrettable pénurie au cours de mes expéditions journalières, où je ne rencontrais en très petit nombre qu'un gibier sédentaire et farouche composé surtout de petits Pluviers à collier, d'Alouettes de mer (*Tringa*) de deux ou trois espèces, ainsi que de quelques Courlis (*N. arquatus* et *N. phaeopus*) et de rares Goëlands.

Le 18 septembre, il y eut grande marée avec fort vent et pluie. Le 19 septembre, par contre, il faisait un beau temps ensoleillé. Dans la journée, en arrivant à l'estuaire décrit plus haut, j'aperçus un point blanc à fleur d'eau, à quelque distance de la rive, sur la grande lagune. Je m'approchai et distinguai bientôt un oiseau qui semblait nager. Il n'était point farouche et je pus le tuer facilement. Comme j'allais le chercher, je fus frappé de sa taille plus élancée que celle des Alouettes de mer, ainsi que de son plumage un peu différent. L'idée me vint d'examiner ses pattes; elles étaient palmées, ce qui me fit reconnaître un Phalarope.

[M. Mellerio a eu affaire à un Phalarope dentelé ou platyrhynque reconnaissable à son bec plat, large d'environ 4 millimètres, tandis que celui du Phalarope hyperboré est mince, à peu près cylindrique, pointu et n'a que 2 millimètres de largeur. Cet oiseau était en plumage d'automne de jeune. Ce plumage étant assez rare chez nous, il me paraît intéressant de le décrire ici. Le front porte une large bande blanche; un trait traverse les yeux et va jusqu'aux tempes, la partie antérieure des joues, le menton, la gorge et tout le reste des parties inférieures, y compris les sous-caudales, sont d'un blanc pur, le jugulum est gris légèrement teinté de roussâtre; les lores sont grisâtres. En avant de l'œil on voit une petite tache brun-noir qui se prolonge en passant au-dessous de l'œil jusque sur les tempes et s'élargit en croissant. La calotte est brun-noir, mais devient plus pâle sur la nuque. Les plumes du haut du dos sont d'un noir velouté et bordées latéralement de brun clair comme les scapulaires et les humérales. Tout le dos est mélangé de plumes grises.

Les rectrices sont plus noires vers la pointe et finement bordées de blanc. Les sous-caudales sont aussi longues que la queue. Les rémiges, ainsi que les couvertures, sont noires; les premières avec des bordures terminales blanc sale, toutes avec la tige blanche, sauf vers la pointe. Les couvertures moyennes ont une large bordure qui forme une bande blanche en travers de l'aile. Les petites couvertures ont des bordures blanches ou brumâtres plus ou moins nettes. Le bord de l'aile n'est pas blanc. Les petites couvertures

inférieures sont d'un gris assez foncé et simulent une camelure. La face inférieure de l'aile est blanche, mais argentée à la pointe.

Dimensions : longueur totale, 23<sup>cm</sup> 5 ; aile, 11<sup>cm</sup> 5 ; queue, 6<sup>cm</sup> 6 ; bec, 2<sup>cm</sup> 1 ; tarse, 2<sup>cm</sup> 3. A. M.

Le *Phalarope hyperboré* est encore plus rare que son confrère, et pendant plusieurs années de classe, en août et septembre, jadis, sur la baie d'Authie (Somme), un seul *Phalarope hyperboré* fut tué, à ma connaissance. C'était par mon fils, Marcel Mellerio, en fin d'août, par un jour de grande tempête. L'oiseau imprudemment confié à un naturaliste régional, ne fut jamais rendu sous prétexte qu'il était trop abîmé pour qu'on en pût tirer parti.

Dans le même estuaire de la Gachère, en septembre dernier, le 15 et le 23, caché dans une sorte de luteau, j'eus l'occasion de tuer deux *Edicnèmes criards*. La zone en bordure de grèves est formée de dunes assez vastes, maintenant consolidées par la végétation spéciale à ce genre de terrain, et même en partie cultivées.

J'ajouterai enfin que les *Hérons cendrés* étaient nombreux, tant le long de la mer qu'au bord de la lagune. Comme d'ordinaire, ils se montraient extrêmement farouches. Je réussis pourtant à en tuer un le 14 septembre. La plus belle troupe de ces oiseaux que j'ai jamais vue, le 1<sup>er</sup> octobre, était composée de 20 sujets que je pus compter lorsqu'ils se furent enlevés, d'ailleurs hors de toute portée.

## RÉPONSE A M. TALAMON (N<sup>os</sup> 136-137, p. 126, 1920)

Par J. L'HERMITE

Je remercie mon aimable collègue pour la mention élogieuse qu'il a bien voulu faire faire au sujet de ma note sur les Bec-fignes (1920, p. 79), et je m'empresse de répondre à sa question concernant les Hirondelles.

L'observation de M. Talamon est parfaitement juste et concorde avec les miennes, elle peut d'ailleurs se généraliser largement et s'appliquer à une foule d'autres Oiseaux et même à des animaux d'autres classes.

Une localité donnée, comme je l'ai avancé précédemment, ne peut contenir qu'un nombre d'animaux en rapport avec la quantité de nourriture qu'elle peut lui fournir : c'est ce qu'on appelle techniquement la capacité biogénique. Si le coefficient de nourriture varie, la densité de population diminuera aussi.

C'est pourquoi les Hirondelles de fenêtres (*Ch. urbana* L.) ont

déserté presque complètement l'agglomération marseillaise, sauf en certains points, favorables, précisément parce que les insectes y font moins défaut qu'ailleurs.

J'ai observé cette année un couple fixé sur des remparts du Fort Saint-Jean, quasi insulaire, comme on le sait, et où je n'en avais jamais vu. Cela tient à ce que la garnison noire et les internés se sont mis à jeter par-dessus les créneaux et sur la minuscule plage des *Pierres Plates* les déchets de leur cuisine : ce tas d'immondices qui sert de nichoir à des colonies d'insectes divers et autour duquel les gentils oiseaux, augmentés plus tard de leurs rejetons, volent inlassablement.

Par contre, nos collines, jadis boisées, aujourd'hui presque entièrement dévastées par le feu, sont à peu près désertes non seulement d'oiseaux, mais surtout d'insectes. J'ai eu, récemment, toutes les peines du monde à me procurer pour un ami, une douzaine de spécimens d'une forme méridionale d'un Lépidoptère que je pouvais au même endroit, capturer par centaines il y a quelques années.

Cette dernière localité, jadis fameuse et classique, est d'ailleurs épuisée : on y chercherait vainement le Lézard geillé, le Scorpion roussâtre (*Buthus occitanus*), le Scarabée sacré (*Ateuchus sacer*), le Scarite géant (*Scarites gigas*), et bien d'autres espèces qui y abondaient autrefois : les Orthoptères même, qui grouillaient dans les grandes herbes, sont devenus très clairsemés et réduits aux quelques espèces les plus résistantes à la sécheresse intense qui désole ce coin jadis riant.

Pour revenir aux Hirondelles, je les ai constatées encore assez abondantes dans les banlieues (*urbicet* seulement, *rusticet* étant toujours rare dans le périmètre marseillais, sauf au moment des passages). Le nombre paraît à peu près stationnaire : les Martinets, par contre, m'ont semblé en augmentation.

Et puisque je suis en train sur la faune marseillaise, je donnerai un satisfaction à notre municipalité qui vient de faire installer des abreuvoirs siphoniques, en tôle galvanisée, sur les petites pelouses du square de la Bourse, à l'intention de la colonie de Moineaux qui s'y développe sous l'œil bienveillant des passants. A l'instar de leurs congénères des Tuileries, ces passereaux sont abondamment nourris par la population, mais les rafraichissements étaient par trop rares avec les dernières chaleurs qui tarissaient tout point d'eau. Les petits protégés municipaux sont devenus très familiers et je ne doute pas que les prochaines générations n'arrivent à venir manger sur la main des promeneurs.

Moins heureux sont les Moineaux champêtres cruellement décimés au moment où ils pillent les moissons engerbées : et cependant..... il n'y a pas un mois, j'ai assisté au Plateau de Longchamps à une véritable bataille entre un Moineau et un énorme papillon, un Bombyx que je n'ai pu déterminer — et pour cause — l'oiseau ayant arraché les ailes de l'insecte et emporté triomphalement le corps dodu et replet.

## NOTES ET FAITS DIVERS

**Les nichoirs.** — J'avais installé dans mon jardin (400<sup>m2</sup> environ), il y a deux ans, quatre nichoirs construits par moi sur les indications du petit ouvrage de Magaud d'Aubusson.

J'avais, au printemps dernier, constaté que l'un d'eux avait servi de domicile à une petite famille de Mésanges et je croyais que ce nichoir seul avait donné des résultats.

Or, hier, démontant mes nichoirs pour les nettoyer et les remettre en place, j'ai constaté que l'un d'eux avait été habité, puis abandonné. J'ai trouvé un nid contenant huit œufs, dont quelques-uns me paraissent entier.

Pensant que cela pouvait vous intéresser, je vous envoie aujourd'hui ce nid que j'ai extirpé sans le démonter autant que possible.

Vous pourrez probablement, par l'examen des œufs déterminer au moins le genre des oiseaux qui avaient été domicile dans mon nichoir.

Quand vous aurez un instant de loisirs, je vous serai reconnaissant de me faire connaître votre détermination : nid de Grande Charbonnière, *P. major*, car j'aimerais à différencier les petits insectivores que nous protégeons. Cela n'est pas toujours facile lorsqu'on les observe vivant dans leur milieu naturel.

J'espère que vous pourrez tirer quelque chose d'intéressant, pour la *Revue*, de cette petite note, ou que vous voudrez bien en communiquer un extrait à la Ligue pour la protection des oiseaux. Je vous laisse toute latitude à cet égard.

*Petit-Quérilly (Seine-inférieure), janvier.*

R. DUPREZ.

**Capture d'un Aigle fauve dans les Pyrénées.** — Vers la fin de décembre, un chasseur habitant au Saret, commune du Mas d'Azil, à une altitude de 340 mètres et à une quarantaine de kilomètres de la grande chaîne des Pyrénées, aperçut de sa maison un Aigle qu'il vit fondre sur une proie dans un pré bordant la route nationale. Il prit aussitôt son fusil et se rendit à cet endroit distant d'une centaine de mètres. La terre était couverte d'une forte couche de neige et l'oiseau ne s'envola qu'à portée de fusil. Le chasseur fut assez heureux pour l'abattre avec une simple cartouche de plomb n° 6.

Cet Aigle, qui était une femelle d'*Aquila chrysaëtus*, mesurait 2<sup>m</sup> 20 d'envergure. Son plumage était plutôt foncé dans l'ensemble, sauf les plumes de la tête qui étaient d'un roux fauve, la moitié de la queue était blanche. L'extrémité était complètement noire. Fait assez curieux, la proie sur laquelle il s'était jeté était une Buse commune.

E. PETIT.

**Observations ornithologiques faites en Charente (environs de Jarnac)***(Mai à novembre 1920.)*

Mai-juin. — Les Grex des prés sont moins communs que l'année dernière.

Tous les ans, un cerisier trop élevé pour qu'on en puisse cueillir les fruits, en est dépouillé complètement par une dizaine de Fauvettes à tête noire qui s'y tiennent constamment. Par contre, les Loriots n'y viennent que rarement et je n'y ai jamais vu de Moineaux, bien que six à huit couples nichent dans un mur à peine éloigné de 3 mètres.

Cette année, les Pies-grièches, rousses et écorcheurs, sont très abondantes.

26 juin. — Le coucou se fait; cependant un individu de cette espèce, le 7 juillet, se fait entendre deux fois.

29 juin. — Silence du Rossignol.

13 juillet. — Les Martinets diminuent.

2 août. — Départ des Martinets.

11 août. — La Tourterelle cesse de se faire entendre.

15 août. — C'est le tour du Loriot. Vu un Chevalier guignette, perché sur une barrière de bois de 1<sup>m</sup>50 de hauteur.

21 août. — Un jeune mâle Pinson esquisse son chant. Vu un Ramier; cette espèce niche rarement ici.

23 août. — Le Cini se fait.

1<sup>er</sup> septembre. — Arrivée de la Hoche-queue boarule; beaucoup de Gobe-mouches noirs.

5 septembre. — Arrivée de la Hoche-queue grise.

6 septembre. — Les trois espèces d'Hirondelles diminuent. Vu un Pie-épiérette.

7 septembre. — Observé un Merle à plastron; c'est tôt pour cette espèce.

12 septembre. — Arrivée de la Bécassine vulgaire.

14 septembre. — Passage de Bergeronnettes printanières. Remarqué un important groupement d'Hirondelles rustiques.

18 septembre. — Les Tourterelles diminuent.

20 septembre. — Le Cini reprend son chant, qui n'a pas cependant la même étendue qu'au printemps.

25 septembre. — Vu trois *Larus* sur la Charente. Arrivée du Pipit des prés et départ de la Tourterelle.

26 septembre. — Le Scops se fait. Départ du Toreel et arrivée du Roitelet huppé.

30 septembre. — Départ de l'Engoulevent et de la Bergeronnette printanière.

1<sup>er</sup> octobre. — Arrivée de la première Bécasse.

2 octobre. — La Fauvette à tête noire chante en sourdine.

3 octobre. — Départ du Traquet motteux.

4 octobre. — Thermomètre + 11° + 25°. Baromètre 758. Beau temps, vent sud très fort. Passage de petits oiseaux vers le sud et l'ouest. Passage de Ramiers et de Colombins vers l'ouest. Vu un vol de Grues à 19 heures allant vers l'ouest. Les Phragmites des Jones diminuent.

5 octobre. — Thermomètre + 13° + 26°. Baromètre 756. Vent sud fort. Passage des mêmes oiseaux, vers la même direction que dans la journée du 4. Un Milan royal est vu se dirigeant vers l'ouest.

6 octobre. — Thermomètre + 12° + 22°. Baromètre 758. Vent sud. Temps

nuageux. Passage de Ramiers vers Fouest, de Grues vers le sud et de petits oiseaux vers le sud et le sud-ouest. Départ du Gobe-mouches gris. Arrivée de l'Mouette lula. Les Hoche-queues grises sont maintenant communes. Départ du Rouge-queue des murailles.

8 octobre. — Thermomètre  $+ 9^{\circ} + 18^{\circ}$ . Baromètre 765. Brume, puis temps couvert. Passage des petits oiseaux vers le sud-ouest.

10 octobre. — Thermomètre  $+ 12^{\circ} + 18^{\circ}$ . Baromètre 765. Temps couvert et pluvieux. Départ de la Caille et arrivée de la Grive mauvis.

11 octobre. — Thermomètre  $+ 11^{\circ} + 20^{\circ}$ . Baromètre 766. Vent sud. Temps couvert, puis nuageux. Beaucoup d'Mouettes.

12 octobre. — Thermomètre  $+ 18^{\circ} + 23^{\circ}$ . Baromètre 767. Vent nul. Temps beau. Passage d'Étourneaux vers le sud et de petits oiseaux vers le sud et le sud-ouest. Quelques Buzards sont observés. Beaucoup de Grives musiciennes. Départ du Phragmite des joncs.

14 octobre. — Thermomètre  $+ 11^{\circ} + 23^{\circ}$ . Baromètre 769. Vent nord-ouest. Brume, puis beau temps. Départ des Hirondelles rustiques et de fenêtré.

15 octobre. — Thermomètre  $+ 10^{\circ} + 21^{\circ}$ . Baromètre 762. Vent nord-ouest. Beau temps. Départ de la Fauvette à tête noire, départ de la plupart des Ciniés.

19 octobre. — Thermomètre  $+ 9^{\circ} + 18^{\circ}$ . Baromètre 767. Vent nord. Temps couvert. Le nombre des Grives musiciennes diminue.

20 octobre. — Thermomètre  $+ 5^{\circ} + 15^{\circ}$ . Baromètre 767. Vent nord. Brume puis beau temps. Passage de Ramiers vers le sud-ouest. Vu pas mal de Merles à plastron.

22 octobre. — Thermomètre  $+ 9^{\circ} + 16^{\circ}$ . Baromètre 769. Vent ouest puis nord-est. Temps couvert et pluvieux puis nuageux. Arrivée de la Mésange.

24 octobre. — Thermomètre  $+ 3^{\circ} + 15^{\circ}$ . Baromètre 767. Vent est. Beau temps. Passage d'Mouettes vers le nord, d'Étourneaux vers le sud et le sud-ouest et de Pluviers dorés vers Fouest. Vu un Buzard Saint Martin.

25 octobre. — Thermomètre  $+ 4^{\circ} + 11^{\circ}$ . Baromètre 768. Vent est. Temps couvert et pluvieux puis beau. Passage de Ramiers vers le sud-est, arrivée de nombreux Grèbes castagneux. Un Pinson esquisse son chant. Vu un Bouvreuil et un Rouge-queue titys.

26 octobre. — Thermomètre  $+ 2^{\circ} + 15^{\circ}$ . Baromètre 771. Vent est. Brume puis beau temps. Passage de Corbeaux vers le sud-ouest. Arrivées de nombreuses Bécassines. Le Merle noir est plus abondant qu'en été.

1<sup>er</sup> novembre. — Vu une Caille.

4 novembre. — Thermomètre  $+ 1^{\circ} + 11^{\circ}$ . Baromètre 762. Vent nord-est. Temps beau et clair. Passage de Corbeaux vers Fouest, d'Mouettes et de petits oiseaux vers le nord.

6 novembre. — Arrivée de la Grive lithorne.

7 novembre. — Thermomètre  $+ 4^{\circ} + 8^{\circ}$ . Baromètre 773. Vent nord-est. Temps couvert. Beaucoup de Bécassines. Vu des Foulques.

8 novembre. — Vu une Bécassine sourde, assez rare ici.

9 au 14 novembre. — Vent variant du nord-est au sud-ouest, temps couvert et assez froid, passages de Grues.

17 novembre. — Temps pluvieux. Vent est. Observé un vol de Vanneaux allant vers Fouest. La Draine chante.

19 novembre. — Thermomètre  $+ 5^{\circ} + 17^{\circ}$ . Baromètre 775. Vent sud. Temps clair et beau. Passage de Corbeaux vers le sud-ouest. Quelques Bruants proyers sont encore là.



30 novembre. — Temps doux. Vent sud. Remarqué un Courlis cendré allant vers l'ouest. Un Cini se fait entendre.

C<sup>te</sup> DE B. DE PAILLERETS.

## BIBLIOGRAPHIE

Dr F. CATHELIN. — **Les Migrations des Oiseaux.** — Paris, Delagrave, 1920.

Cet ouvrage est l'un des plus importants qui aient été publiés sur les migrations dont les origines et les causes profondes demeurent encore assez mal connues.

Utilisant à la fois les observations ornithologiques anciennes et celles, toutes récentes, de la navigation aérienne, l'auteur présente une critique des théories plus ou moins adouées jusqu'à présent et pose les principes d'une orientation nouvelle dans l'étude des phénomènes migratoires. Aucune analyse ne peut remplacer la lecture de ce livre écrit par un chercheur infatigable, dans un style des plus attachant et appuyé par une documentation abondante et précise. Celle-ci ne vise qu'à indiquer le sujet de l'ouvrage et à en favoriser la diffusion.

L'auteur fait ressortir tout d'abord les ressemblances biologiques qui existent entre les oiseaux et les poissons. Ces deux classes d'êtres vivants évoluent dans des milieux analogues quoique de densité et de composition différentes. Et de même qu'on peut comparer la structure et la fonction des nageoires avec la structure et la fonction des ailes, de même on distingue une similitude entre les courants marins et les courants aériens : la connaissance des premiers apportant un grand secours à la découverte et à l'étude des seconds.

Ensuite, l'auteur passe à la mécanique du vol. Sa description du vol en V des Canards et autres palmipèdes est de beaucoup la meilleure qui ait été donnée jusqu'ici. Les expériences de balistique et d'aviation faites pendant la guerre apportent leur témoignage en faveur d'une explication qui semble définitive.

Ces principes établis, le docteur Cathelin fait la critique des théories trop exclusives qui, pour expliquer les migrations, s'appuient sur un facteur unique ou presque unique « alors qu'il s'agit d'un phénomène *très complexe* qui demande à être très largement étudié » : Théories du froid, de la nourriture, du besoin de reproduction, du besoin de lumière, de l'instinct, toutes contenant certainement une part de vérité, mais ne suffisant pas à expliquer d'une façon pleinement satisfaisante ce déplacement annuel. Dans chaque cas, en effet, on trouve des individus plus ou moins nombreux dont l'attitude vient contredire la théorie du mobile unique. C'est avec raison que l'auteur intitule celle qu'il propose : « *Théorie générale éclectique* » étayée sur cinq ou six propositions qu'il établit successivement.

1<sup>o</sup> *La raison du départ des migrateurs expliquée par la théorie des pôles et de l'hérédité.* Cette théorie est basée sur l'origine géologique des migrations. Jusqu'à la fin de l'époque secondaire en effet la température du globe était uniforme et aucun déplacement n'avait sa raison d'être. Ceux-ci n'apparaissent qu'avec le refroidissement graduel de la terre commençant par les pôles et venant modifier les conditions d'existence des oiseaux.

Certaines espèces se sont adaptées « et nous nous trouvons en présence de formes arctiques et antarctiques exclusivement polaires, de sorte qu'on peut dire que les formes arctiques et antarctiques représentent encore actuellement les formes originelles légèrement modifiées » (p. 45). Par contre la majorité des oiseaux a fini des pôles vers l'équateur, c'est-à-dire vers la chaleur et la table. La migration annuelle serait donc en petit la reproduction de l'évolution ancienne de la terre. C'est pour les oiseaux « un recommencement perpétuel et le monde, pour eux, se renouvelle tous les ans ; c'est enfin, toujours pour eux, l'annonce d'une petite période glaciaire en perspective » (p. 48). Si nous ne constatons pas les mêmes phénomènes chez les mammifères, c'est que, pour ceux-ci la civilisation y a mis obstacle, tandis que l'oiseau, de par ses ailes, est libre.

2<sup>e</sup> *Raison du non départ des espèces sédentaires. Théorie de l'adaptation.* C'est la doctrine Lamarckienne. L'exception en ce le fait nouveau et, avec le temps, fait d'espèces migratrices des espèces sédentaires et vice-versa. Cette doctrine s'appuie sur de nombreuses observations (hivernages d'Hirondelles et de Cailles dans les régions du nord), sur les découvertes de la géologie et sur l'analogie de la faune de chacun des deux pôles qui représentent la faune résiduelle d'autrefois.

3<sup>e</sup> *Raison de la précision et de la régularité du départ. Théorie du galvanotropisme ou des phénomènes électro-magnétiques, hygrométriques et barométriques.* C'est là le côté le plus neuf et aussi, qu'il me soit permis de le dire, le plus hardi de l'ouvrage, non tant parce qu'il pose le principe de cette action atmosphérique et magnétique l'oiseau est, en effet, de par la structure de son corps, très sensible aux influences météorologiques, car l'air circule jusque dans ses os, mais plutôt parce qu'il donne le pas sur toutes les autres. Cette théorie du galvanotropisme est d'ailleurs extrêmement séduisante. Elle apporte une solution à plusieurs phénomènes inexplicables : tels les départs toujours précoces de certaines espèces, les premières Bécassines en juillet, les Tourterelles en fin août, alors que la température est chaude et la nourriture abondante pour des semaines et des mois ; tels les voyages nocturnes, et par les nuits les plus noires, de beaucoup d'oiseaux, alors qu'ils ne peuvent se servir de la vue pour repérer leur itinéraire. Je ne puis rapporter ici tous les arguments non plus que les observations qui les appuient. Je risquerais de donner une idée fautive de cette ingénieuse théorie en l'amalysant d'une façon maladroite et forcément incomplète, et cela d'autant plus que l'auteur a posé, dans un paragraphe spécial, la limite de l'action du galvanotropisme : « Il y a là, dit-il, des inconnues qui nous échappent encore et il est évidemment troublant de voir les Martinets partir fin juillet, alors que l'Hirondelle prolonge jusqu'en septembre et octobre son séjour chez nous ». Là, interviennent les conditions particulières de la vie de chacun des migrants. Ainsi, pour la Bécassine, ce curieux besoin d'eau fraîche et renouvelée que les chasseurs sont unanimes à constater. C'est donc par des études approfondies pour chaque espèce et chaque sous-espèce qu'on pourra peut-être parvenir à éclaircir ces mystères.

4<sup>e</sup> *Raison de la direction suivie. Théorie des grands courants aériens équinoxiaux électro-magnétiques.* Cette action galvanotropique est, d'après l'auteur, exercée par l'apparition, à l'époque des équinoxes, de courants qui, après avoir servi d'avertisseurs aux oiseaux que l'heure du voyage est arrivée, les guident ou plutôt les emportent dans leur déplacement. Peut-être

trouvera-t-on singulier que l'instinct de l'oiseau, mot qui d'ailleurs ne signifie pas grand-chose, ou plutôt sa volonté plus ou moins clairvoyante soit ainsi dominée par des forces physiques supérieures. Cette opinion suscitera sans doute des controverses. Cependant, n'est-il pas frappant de voir (p. 82 et ss.) que les Zeppelins désamarrés à la suite de leur raid du 20 octobre 1917 sur l'Angleterre soient tous venus atterrir ou tomber à des points situés sur la ligne la importante des migrations de France (vallée de la Saône et du Rhône, en direction de l'Afrique) et précisément en pleine époque de départ (en octobre, en effet, a lieu le départ du plus grand nombre d'espèces) et cela alors qu'aucune bourrasque n'était venu troubler leur voyage ?

L'auteur étudie ensuite l'influence des courants de surface et constate, avec les observateurs et les chasseurs les plus expérimentés, que la fameuse question si controversée du vent debout, n'a d'intérêt qu'au départ et à l'atterrissage, absolument comme pour les avions, mais qu'en voyage l'oiseau se déplace de préférence vent arrière ou de trois-quarts sous l'aile. Il faut tenir compte d'ailleurs de ce que, dans les hautes régions de l'atmosphère, le vent peut souffler d'une autre direction que près de terre ou même ne pas souffler du tout.

5<sup>e</sup> *Raison de l'arrêt dans les contrées chaudes. Théorie de la variabilité des grands courants sus-terrestres et sus-océaniques.* Les oiseaux s'arrêtent quand le courant cesse de les porter. La carte des migrations serait donc la même que celle des courants. Cette théorie est basée sur la différence de densité de l'air au-dessus de la mer et au-dessus de la terre. C'est au-dessus du sol seulement que résident les conditions favorables au déplacement. On s'explique ainsi que les voyageurs ne s'aventurent pas au large, mais au contraire s'accumulent sur les côtes, faute de pouvoir aller plus loin et suivent « la route des phares ».

6<sup>e</sup> *Raison de retour dans les contrées tempérées. Théorie des courants équinoxiaux affaiblis, du souvenir et de la vue panoramique.* Au printemps, la transition est moins brusque, donc moins impérieuse pour les oiseaux qu'à l'automne, car les régions des tropiques demeurent toujours chaudes. Le retour reste donc dans une certaine mesure un phénomène volontaire. Ses facteurs sont : *a*) Le souvenir. L'oiseau a parcouru la route une fois, il peut la reconnaître à l'aide d'une mémoire sensible probablement très développée. *b*) La vue panoramique spéciale rendue possible par l'altitude à laquelle il voyage, et pour laquelle interviennent à la fois l'hérédité et l'habitude. *c*) Enfin, mais dans une faible mesure, l'instinct d'imitation, le départ de quelques-uns provoquant celui du gros de l'armée, suivie elle-même de loin par quelques retardataires lesquels ne se décident que lorsqu'ils sont demeurés isolés ou presque. Le retour ne s'opère pas toujours par les mêmes voies que le départ. Pour certaines espèces (Bécassines, Pilets) il paraît tout à fait différent (voies perpendiculaires au départ, voies parallèles au retour). Cet ensemble de données explique bien pourquoi le départ a lieu *en groupes* et à *époques fixes*, tandis que le retour se fait par émiettement et d'une façon plus clairsemée.

L'auteur termine par une critique du retour au nid, retour qui n'est pas aussi absolu que beaucoup se le figurent, car il a été prouvé que, dans bien des cas, ce sont de nouveaux couples qui utilisent les anciens nids.

Les conclusions sont excellentes. L'auteur qui selon sa propre expression, s'est efforcé de donner une *théorie approchée*, indique la nécessité de

pousser à fond l'étude des migrations qui permettra de vérifier les hypothèses. Pour cela « il faut, dit-il, appliquer d'urgence les idées fécondes de Menegaux, de F. Hugues, de Denise, de de Chapel, de Kirchner, de Brasil, etc., en multipliant les centres d'observations ornithologiques et en faire, tels les observatoires de nos astronomes, comme autant de phares indicateurs sur les grandes routes aériennes où circulent les caravanes des oiseaux. »

Les seules critiques que je me permettrai de faire à cette théorie si logiquement construite, c'est d'abord de passer sous silence, intentionnellement je crois, l'instinct de reproduction dont je doute qu'il faille nier l'action sur la migration en retour et ses modalités. Puis de laisser trop peu d'importance à la question alimentaire en la rangeant seulement au nombre des causes secondes. S'il y a des cas d'adaptation pour quelques individus, cela prouve que l'espèce n'est pas réfractaire à certaines modifications d'existence, mais aussi que la nourriture n'est suffisante que pour un petit nombre. La masse a émigré. Elle avait sans doute des raisons majeures lesquelles, n'agissant pas sur l'universalité des individus, me paraissent devoir être cherchées du côté des conditions, essentiellement relatives, des substances. Tel est l'exemple classique des Bécassines hivernant par une, deux, ou en très petits groupes auprès des sources chaudes, seuls endroits où elles trouvent de la terre molle et des vers. A chaque place elles sont en nombre restreint et fixe (observation Pothelet), alors qu'au dégel on en voit des quantités, de sorte qu'il y a un rapport constant entre la surface alimentaire, si je puis dire, et le nombre des convives. Ainsi les bandes de Canards et de Sarcelles dont l'importance est en rapport avec l'étendue des étangs (autre observation Pothelet) en remarquant que dans ce cas la nourriture détermine plus nettement les étapes que le voyage lui-même.

Simple remarques faites non par un naturaliste, mais par un modeste chasseur de Sauvagine, et qui ne peuvent rien enlever à la valeur de l'ouvrage. L'auteur est un puissant intuitif dont l'esprit exerce à l'égard des mystères de la nature une sorte de divination. Des hypothèses que certains jugent trop hardies au début se trouvent souvent vérifiées par la suite. En tout cas, elles sont de la plus haute utilité en poussant à la réflexion et au travail, en provoquant des échanges d'idées et même des controverses fécondes.

Le livre se termine par un calendrier des migrations établi sur les documents fournis par de nombreux observateurs, avec les itinéraires, la liste des espèces migrant de jour et de nuit, la hauteur du vol, la durée et le mode de voyage (solitaires, par couples, par familles, par troupes plus ou moins nombreuses), toutes choses plus ou moins intéressantes non seulement pour les naturalistes, mais même pour les simples chasseurs qui, sans préoccupations scientifiques spéciales, désirent être renseignés sur les passages des oiseaux-gibiers.

Le texte est accompagné de plusieurs cartes et dessins schématiques qui ajoutent encore à sa précision.

Maurice DE LA FOYE.

---

*Le Directeur-Gérant : A. MENEGAUX.*

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGEAUX



## CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES FORMES MÉDITERRANÉENNES DU *FALCOX PÉLERIN* (fin)

par L. LAVAUDEN  
Inspecteur des Eaux et Forêts

Si nous établissons les diagnoses comparées des adultes des différentes formes que nous venons de passer en revue, nous aurons le tableau suivant :

1. **Falco pereg. peregrinus** Tunstall. Taille grande, femelle plus grande que le mâle. Front clair, moustaches minces. Pas de tache rousse à la nuque.

2. **Falco pereg. pelegrinoïdes** Temminck (= *F. barbatus* Auct.). Taille petite : femelle plus grande que le mâle. Front clair, moustaches minces : une tache rousse à la nuque.

3. **Falco pereg. punicus** Levaillant jun. (= *F. brookei* Sharpe). Taille petite, femelle pas plus grande que le mâle : front foncé, moustaches larges, pas de tache rousse à la nuque.

4. **Falco pereg. babilonicus** Selater. Taille grande, femelle plus grande que le mâle, front, tête et nuque entièrement roux. Moustaches minces.

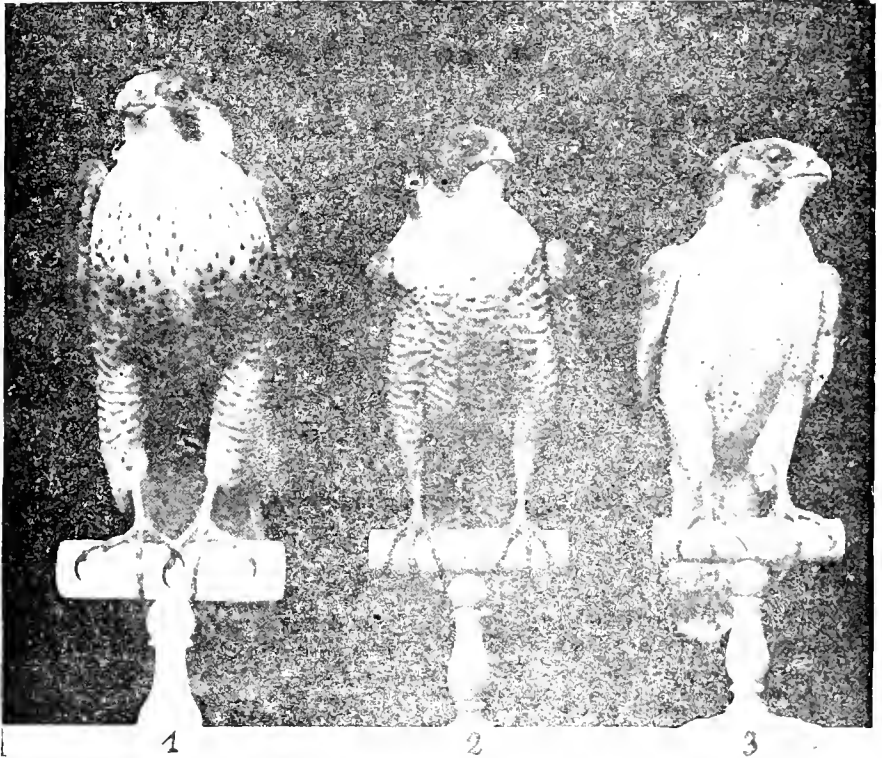
Ainsi que nous l'avons fait remarquer ce tableau ne concerne que les adultes : la distinction des jeunes est souvent fort difficile.

Même chez les adultes, on rencontre de temps à autre des spécimens qui s'écartent plus ou moins des limites du schéma. L'hybridation ou la réapparition de caractères ancestraux (car toutes ces formes ont bien évidemment une origine commune (1) suffisent à

(1) M. le Prince Chigi a montré (*Rivista italiana di ornitologia*, I, nos 1-2, octobre-décembre 1911) la possibilité de tels retours ataviques notamment chez le Faucon Koez. Nous pensons aussi qu'entre formes aussi voisines et d'habitat identique l'hybridation pourrait bien n'être pas rare. Mais nous n'avons pu jusqu'ici constater objectivement aucun cas de périade entre sujets de formes différentes.

expliquer ces variations très accidentelles, qui n'influent pas sur la très grande majorité des échantillons.

Étant données les difficultés que nous avons rencontrées dans l'établissement des considérations qui précèdent et les divergences de vues que manifestent sur ces difficiles questions les spécialistes les plus éclairés, nous nous sommes demandé s'il n'existerait pas un moyen de mettre en lumière d'une façon nette les différences entre les diverses formes dont nous venons d'esquisser les caractères.



- 1 *Falco peregrinus peregrinus* Tunst. — ad. Falaises d'Étretat.
- 2 *Falco peregrinus punicus* Ley. — av. Saint-Marcel (A. Isère).
- 3 *Falco peregrinus peregrinoides* Temm. — av. Languagne. (Ce dernier est le *F. barbatus* auct.)

(Coll. de l'auteur. Oiseaux photographés à la même hauteur et sur le même plan.)

Ayant été amené à procéder à des mensurations très nombreuses, nous avons eu l'idée de grouper ces mensurations d'après des courbes de fréquence analogues à celles que l'anthropologiste belge Quételet a employées pour l'étude de la taille humaine. Ces courbes sont aussi connues sous le nom de courbes de Galton et ont été utilisées

notamment par divers paléontologistes allemands pour la discrimination de certaines espèces de fossiles. L'idée venue, nous l'avons mise à exécution, après avoir toutefois multiplié autant que possible le nombre des spécimens mesurés : les résultats à atteindre devant être d'autant plus probants que le nombre de sujets examinés était plus considérable (1).

Nous avons porté nos investigations sur l'aile pliée, dimension très commode, puisque, chez les sujets en peau, elle est la même que du vivant de l'animal et qu'elle peut être mesurée avec exactitude, même sur des sujets montés. Nous avons ensuite porté en abscisse les différentes longueurs d'ailes et en ordonnées les fréquences, c'est-à-dire le nombre d'échantillons possédant une aile d'une dimension donnée. Nous avons ainsi obtenu deux courbes, une pour les mâles, l'autre pour les femelles. L'examen et l'interprétation de ces courbes méritent de nous retenir un instant.

Tout d'abord puisqu'il s'agissait d'un caractère de taille, nous devions ne comparer entre eux que des sujets comparables, c'est-à-dire des adultes ayant toute croissance terminée (2) et du même sexe. Nous avons donc rejeté tous les individus en plumage de jeune et tous les adultes sur lesquels nous avons pu avoir une indication de sexe certaine.

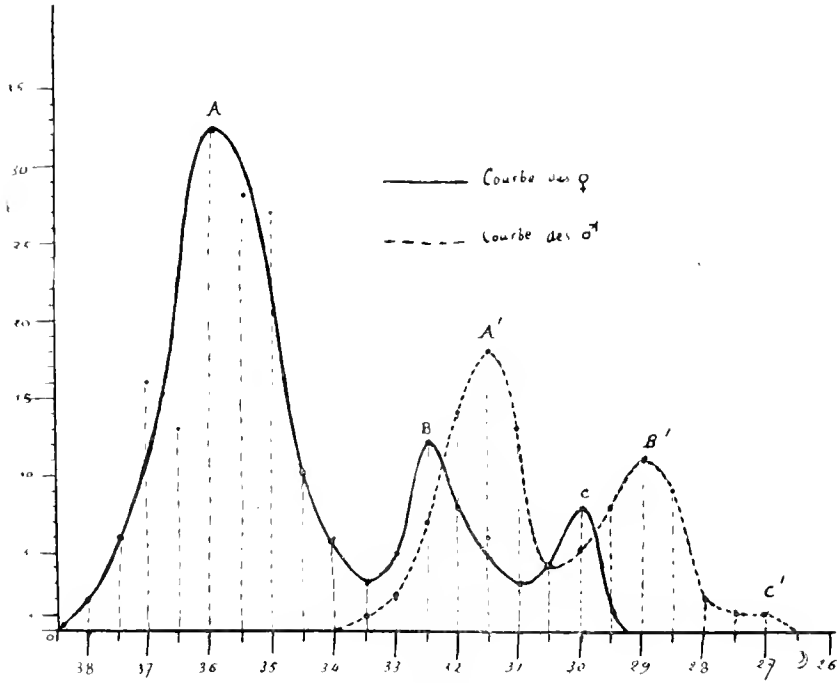
Ayant tracé les courbes de fréquence après avoir procédé aux interpolations inévitables, étant donné que nous opérons sur des nombres relativement petits, nous trouvons que la courbe des  $\chi$  nous présente trois maxima de fréquence parfaitement nets en A, B, C. CES MAXIMA CORRESPONDENT AUX TROIS FORMES QUE NOUS AVONS DÉTERMINÉES : *peregrinus*, *pelegrinoides* et *punicus*.

Quant aux mâles, leur courbe n'offre que deux maxima seulement en A', en B' : le second un peu plus irrégulier et plus dissymétrique que le premier. C'est que les mâles de *F. pelegrinoides* et de *F. punicus*

(1). Les spécimens que nous avons examinés ou dont nous avons obtenu les mensurations exactes sont au nombre de 287, dont 96 mâles et 191 femelles, tous adultes, avec indication de sexe et de provenance (France ou régions circum-méditerranéennes). Ils proviennent, outre les 44 échantillons de notre collection personnelle, des Muséums de Paris, (Collection générale et collection Marmottan) de Bayonne, de Grenoble, de Marseille, de Nîmes, de Genève, de Lausanne, de Milan et de Madrid ; des collections Anfré, Bédé, Berlie, Besançon, Blanchet, Bon, Brasil, C. Côte, Erlanger, P. Estiot, Gouttenoire, Le Dart, Hernandez, L'Hermite, Lombard, Mourgue, P. Paris, Radot, Vaucher et Van Kempen.

(2) Nous croyons devoir faire remarquer ici (observation faite pour la première fois, croyons nous, par notre ami Vaucher) que chez les très vieux oiseaux de proie (et notamment chez les grands Faucons) les dimensions se raccourcissent un peu par incurvation des rémiges et rectrices. Mais nous n'avons pas pensé que cette faible perturbation puisse nous occasionner des erreurs.

ayant à peu près les mêmes dimensions, leurs courbes se superposent à peu près donnant seulement une légère irrégularité.



Aile pliée  
(en centimètres)

Aile pliée (en centimètres)	♀	♂
38	2	"
37,5	6	"
37	16	"
36,5	13	"
36	32	"
35,5	28	"
35	27	"
34,5	11	"
34	6	"
33,5	3	1
33	5	2
32,5	12	7
32	8	14
31,5	6	18
31	3	13
30,5	4	4
30	8	5
29,5	4	8
29	"	9
28,5	"	11
28	"	2
27,5	"	1
27	"	1



D'après ces courbes nous pouvons affirmer qu'il existe normalement dans la région méditerranéenne trois formes de Faucon pèlerin et qu'il n'en existe que trois. C'est le résultat auquel nous étions arrivés par d'autres moyens. Le procédé des courbes de Galton confirme notre manière de voir et infirme celle de Dresser.

Certes notre procédé n'est pas à Fabri de toute critique. Le nombre des sujets sur lesquels nous avons opéré est malgré tout relativement restreint. Si les investigations portaient sur 2.000 sujets au lieu d'avoir porté sur 200, peut-être le résultat serait-il différent. A vrai dire nous ne le pensons pas. Peut-être aussi, malgré nos recommandations, a-t-il pu se glisser des erreurs concernant les sujets que nous n'avons pas mesurés nous-mêmes. Nous croyons néanmoins que le résultat auquel nous sommes arrivé justifie pleinement la méthode. Nous serions heureux d'ailleurs que cette étude servit de point de départ à de nouvelles recherches. Le procédé n'avait pas encore à notre connaissance été utilisé en Ornithologie. Son emploi dans l'étude de certaines sous-espèces contestées pourra rendre quelque service. Et nous serions particulièrement heureux d'avoir frayé la route si beaucoup d'autres après nous venaient à l'utiliser pour le plus grand progrès de la Science ornithologique.

---

## SUR LE TRANSPORT PAR LES BUTÉONIENS DE LEURS JEUNES D'UN NID DANS UN AUTRE

Par Xavier RASPAIL.

Dans le numéro 144 de la *Revue d'Ornithologie*, M. André Labitte, en terminant son très intéressant article : *Quelques observations sur la Buse commune*, pose la question : « Des Rapaces, sentant leur progéniture en danger, ont-ils l'habitude de transporter leurs jeunes en un lieu bien sûr ? »

M. Labitte cite deux observations personnelles qui, en ce qui concerne la Buse commune, peuvent être considérées comme concluantes. De mon côté, je puis citer la Bondrée apivore qui opère le transport de ses jeunes lorsqu'ils lui paraissent en danger. Ce fait très intéressant m'avait été assuré par un vieux bûcheron dont je ne pouvais suspecter les dires, ayant apprécié depuis longtemps les très judicieuses observations qu'il trouvait à faire au cours de son séjour dans les bois. Il me disait que toutes les fois qu'il avait surveillé une aire de Bondrée avec l'intention d'en enlever les jeunes à point, il avait toujours la déception, lorsqu'il revenait pour les prendre.

de les trouver disparus : une fois il avait découvert les jeunes déposés dans un vieux nid de Corneille à une distance de plus de 500 mètres.

La femelle tient fortement le nid et ne se décide à l'abandonner qu'à l'instant où l'homme qui monte à l'arbre parvient à y porter la main : je l'ai vu fondre sur le ravisseur au point de le toucher de son aile avant de se décider à s'éloigner. En 1891, je fis monter mon aide à un nid de Bondrée que nous venions de découvrir dans un hêtre très touffu de la Plaine-Basse (Forêt du Lys, Oise) : les deux jeunes venaient de sortir de la coquille. Huit jours après, ayant voulu constater leur développement, nous trouvâmes l'aire vide. Nous pûmes nous assurer que personne n'était monté à l'arbre, ce qui ne pouvait se faire qu'à l'aide de griffes et d'un autre côté, il ne paraissait pas admissible qu'un oiseau ou un autre animal quelconque eût osé s'attaquer à ces jeunes, toujours sous l'œil vigilant des parents dont l'audace pour défendre leur progéniture, les fait se jeter à la tête de l'homme quand il parvient à atteindre l'aire. Je voulus tenter de vérifier le fait que le vieux bucheron m'avait cité : avec mon aide pendant douze jours, nous parcourûmes dans un rayon de 1.500 mètres, la Plaine-Basse et une partie de la Forêt du Lys, examinant tous les vieux nids de Corbeaux et de Pie et nous allions renoncer à poursuivre nos investigations lorsque nous découvrîmes enfin sur un nid de Pigeon ramier posé sur un volumineux nid d'Eurcuil, lequel était lui-même surperposé sur un vieux fond de nid de Corneille, les deux jeunes tout emplumés.

Ainsi, il paraît établi que la Buse commune et la Bondrée apivore transportent dans un lieu plus sûr leurs jeunes en danger. D'autres Rapaces agissent-ils de même, il peut s'en trouver, mais l'Épervier, la Cresserelle et le Faucon Hubereau ne m'en ont pas donné d'exemple.

## NOMS D'OISEAUX

Par Albert HUGUES

La série d'articles sur " Les grands Rapaces des Gorges du Tarn " parus dans les nos 142-143-144 de la *Revue d'Ornithologie*, sous la signature de M. le Dr A. Rochon-Duxigneaud, m'a vivement intéressé.

La faune de la Lozère a été peu étudiée jusqu'ici, la région visitée par l'auteur s'étend en partie dans ce département.

Depuis vingt ans je passe chaque année quelques jours dans un hameau face au Causse Méjan. Mon grand chagrin est de n'avoir pu

visiter comme je l'aurais voulu les vastes solitudes du Causse, je félicite sincèrement M. Rochon-Duvigneaud qui n'a pas redouté d'entreprendre des courses dans cette âpre région pour y étudier les oiseaux.

Quelques journées de chasse, des excursions à l'Vigoual, au Mont-Lozère, sur le Causse et les montignes environnantes constituent tout mon bagage de recherches dans ce pays où j'ai vu pas mal d'oiseaux intéressants mais en trop peu de jours pour en esquisser l'histoire.

L'auteur a interrogé les paysans, les bergers, les chasseurs, il nous rapporte leurs affirmations et par les noms locaux des oiseaux qu'il a pu apprendre il a conclu que Crespon : « ne paraît avoir connu les Cévennes et leur langue que d'un peu loin ».

Affirmation en partie injustifiée, croyons-nous.

Les Cévennes, au les moyens de locomotion de l'époque étaient peu abordables à Crespon : il y a chassé cependant, non point peut-être dans les Gorges du Tarn, j'ai interrogé, il y a des années, des vieillards qui avaient connu Crespon et ses amis, chasseurs intrépides et fanatiques : leurs randonnées étaient légendaires.

Dans son *Ornithologie du Gard*, dans sa *Faune Méridionale*, Crespon n'a cité que les noms patois usités dans le Gard, le Bas-Languedoc et la Provence, il n'ignorait pas cependant les noms cévenols.

Le patois languedocien était sa langue favorite : avec ses relations nées de son travail de naturaliste préparateur, les si nombreux visiteurs qui affluaient à son cabinet d'histoire naturelle, transformé en Musée, que l'on visitait pour quelques décimes, et qui, placé sur le terrain de la célèbre promenade de la Fontaine de Nîmes, était une des curiosités les plus prisées des étrangers de toutes les classes de la société et des Nimois.

Car et je me permets cette digression — si les Musées des Beaux-Arts et d'Archéologie s'adressent surtout à une élite, les collections d'histoire naturelle sont gérées des esprits même les moins cultivés.

Crespon put se documenter sur les noms d'oiseaux auprès des chasseurs, des braconniers, des paysans, dont il connaissait la langue : 99 sur 100 la parlaient constamment à son époque.

*Lou Dugo*, nom patois sous lequel il désigne le Grand Duc, est bien celui qu'on donne à ce Rapace dans le Gard et en Provence.

Parmi les vieux auteurs, Papon et Darlué qui écrivaient en 1777 et 1782, écrivent *Lou dugon*. Le poète Mistral, qui fut aussi l'érudit à qui l'on doit ce monument appelé : « Lou Trésor dou Félibrige », ne

contredirait pas Crespon, il désigne aussi notre oiseau sous le nom de *Grand duguetis*. M. Mourgue, nimois, M. L'Hermitte, marseillais, ne nous contrediront pas eux aussi à ce sujet.

Féminin dans les Gorges du Tarn d'après M. Rochon-Duvigneaud, le Grand Duc est masculin en Bas-Languedoc et en Provence : *Lou dugo*, *Lou dugou*.

Dans certaines régions du Gard, c'est à l'Aigle Jean le Blanc que s'applique le nom d'*Églo serpatière*, de *Manjo serp.* (Aigle tueur de serpent, mange serpent). Appellation bien justifiée vu le régime de l'oiseau.

D'autres Aigles ne dédaignent pas les reptiles. La série des petits Aigles est si difficile à déterminer exactement que les paysans sont excusables s'ils les confondent : J'avoue pour ma part que je ne saurais leur en faire un grief, je me perds souvent dans le dédale des livrées de ces oiseaux et dans leur synonymie.

Le Néophron Pteronoptère désigné sous le nom de *lou Peyre Blan* que M. Rochon-Duvigneaud traduit par le Pierre-Blanc, est appelé dans le Gard *Pélaean* et *Pero Blan*, ce dernier nom se traduisant par (Père blanc, Moine blanc).

Le crâne dénudé et les grandes ailes blanches sont aux yeux du populaire, la tonsure et le grand manteau blanc de ces ecclésiastiques.

Les Traquets stapazin et oreillard portent parfois le nom de *Pero Carmé* (Père Carme).

Au Martin pêcheur, on donne celui de *Varlé de vilé* (Valet de ville, appariteur, concierge de mairie). Il fut un temps, croyons-nous, où ce fonctionnaire affublé d'une casaque bleue mérita de devenir le parrain des Martins pêcheurs.

MM. Jules Gal et Galien Mingaud ont traduit le nom de *Balustré*, *Balastrié*, donné au Martinet noir par arbalétrier. La silhouette de l'oiseau qui vole figure assez bien une arbalète.

Pour la Chouette Effraye, Crespon a écrit : « Le nom de *Béou-l'oli*, par lequel on la désigne ici, vient de la croyance que l'on a que cet oiseau aime à boire l'huile qui brûle dans les lampes des églises ».

Les noms de *Damo*, *Damasso*, (Dame, Grande Dame) rappellent l'habitude que ces oiseaux ont de fréquenter les églises, ou, de tous temps, les châtelaines et les dames de la bourgeoisie durent être plus assidues que les pauvresses.

Le remarquable travail que M. Rochon-Duvigneaud m'a entraîné à venir encombrer les pages de la Revue, j'avais cru pouvoir expliquer sommairement les noms de quelques Oiseaux. Hélas ! je n'ai pas la science de l'abbé Vincelot. A défaut de science je vous présente

mes excuses car je crains d'encourir les reproches de mon ami M. Lavauden, qui voudrait qu'on n'écrivit dans la Revue que lorsque l'on a « quelque chose à dire ». Il me sait bavard, le Gardon arrose mon département et jette ses eaux dans le Rhône à notre frontière près Tarascon. Jugez si les hôtes des *boubtrassières*, dont M. Rochon-Duvigneaud nous a si agréablement raconté les faits et gestes, ont troublé mes rêves d'ornithologiste et de Tartarin !

## GUIDE DE L'AMATEUR D'OISEAUX DÉBARQUANT SUR LA TERRE D'AFRIQUE

(Suite)

Par le D<sup>r</sup> MILLET-HORSIN

### Famille des **Fringillides**

**Passer diffusus** Smith. Le Moineau d'Afrique. Toncouleur : Laou. Ouolof : Dialak.

Tête, dos gris : les reins, les couvertures alaires et caudales sont brun clair, devenant brun roux satiné, presque métallique, au moment des amours. Ailes et queue brun foncé : un miroir blanc.

• Parties inférieures grises. Le mâle et la femelle sont semblables.

Dimensions : L = 165. E = 250. Œil : 4<sup>m</sup> 5<sup>m</sup>, brun clair. Bec noir, pieds noirâtres.

Le cri est un " tiac-tiac " perçant, rappelant celui de Moineaux de France. Allures et vol de ceux-ci.

Le Moineau d'Afrique n'habite pas les villes, mais est commun autour des villages, des camps, des petites agglomérations : il fait entendre son cri dès l'aube, et est toujours en mouvement. Il ne fuit pas l'homme, sans être toutefois aussi familier que son congénère d'Europe. Il vit par couples ou par colonies de plusieurs couples. Les Oiseaux d'un même couple sont toujours ensemble.

Il est exclusivement granivore (preuve par l'autopsie).

Il niche vers la fin de juin dans les toitures des maisons européennes, où son nid ressemble à celui de *Passer domesticus*. Son attachement pour ses petits va jusqu'à les nourrir, si on les met en cage. Il pond des œufs semblables à ceux du Moineau franc, 20 × 15,5.

Il se prend extrêmement difficilement au piège et ne vient qu'exceptionnellement à l'appelant. Il vient rôder autour des volières et des trébuchets, mais il déploie une prudence excessive et se laisse rarement pincer. On lui fait la chasse tant pour le manger en bro

chettes, qu'à cause du bruit qu'il fait sous les toitures : la plupart des européens le dénient dans ce double but. Il n'a aucune défiance, et on peut le tirer comme on veut. Pour moi je le trouve amusant et j'en ai tué ce qu'il faut pour en avoir quelques bons échantillons.

En captivité, il n'a rien du caractère brutal et tyranique dont notre Moineau de France fait preuve envers les autres Oiseaux. Même avec les petits Sénégalais, il s'accorde parfaitement.

**Serinus leucopygius.** Le chanteur gris. Onolof : Sagon, Tione.

C'est un humble petit oiseau, gris perle clair, rayé de gris souris avec une large zone blanche au crapon. Les deux sexes ont le même plumage. Dimensions : L = 115 à 120, E = 205 à 210, Bec et pieds rose, OEil 3<sup>mm</sup>, brun foncé, presque noir.

Les attitudes sont celles du Serin des Canaries. Le cri est le plus beau chant qu'on puisse entendre au Sénégal : il participe de celui du Serin domestique et de celui du Rossignol de France.

Cet Oiseau n'est pas rare, sans être commun. On le rencontre aussi bien en ville que dans la brousse. Il vit par couples, et après la couvée par petites familles : il semble éviter la Société des oiseaux d'une autre espèce. Il n'est pas sauvage et ne craint pas l'homme : il se pose facilement, dans un jardin, sur une branche à portée presque de la main. Le mâle, indifférent à tout en apparence, égrènera ses trilles et ses roulades sans s'inquiéter des allées et venues qu'on fait à côté de lui. Essaye-t-on de le prendre ? Ça ne l'empêchera pas de revenir à la même heure aux mêmes endroits, car il contracte des habitudes très réglées. Il est uniquement granivore.

Je ne connais pas le nid. Il y a des petits capables de voler dès la fin de juillet, ils viennent souvent se poser à côté du père et l'écouter chanter. Dans les moments de silence quelques-uns essayent de petits sous, faibles élèves qui seront plus tard des virtuoses.

OEufs : en captivité, ils ont 15 = 11, à fond blanc terne tirant sur le verdâtre : ils sont légèrement tachés de noir au gros bout.

On ne cherche pas à tuer ce petit oisillon, mais sa capture est fort recherchée : grâce à son chant, il est très apprécié des amateurs. Les oiseaux indigènes le prennent avec leurs filets, quand la disette d'eau qui sévit après l'hivernage attire les oiseaux aux puits d'eau artificiels des oiseaux. Bien que le chanteur gris vienne souvent rôder autour des cages, il est rare qu'il se prenne au trebuchet, il est trop circonspect. Jamais je n'ai de la sorte capturé ni vu capturer près les volières et après plusieurs jours d'observation, s'il arrive qu'un ou deux se fassent prendre au trebuchet ou à la cage-trappe,

les autres de la même bande n'y viennent plus. Cet oiseau ne vient pas à l'appelant.

En captivité, son chant et sa douceur le rendent très agréable. Le préjugé courant veut qu'il doive être tout seul pour bien chanter. C'est là une erreur absolue. On aura même intérêt à avoir plusieurs couples dans la même volière, car les mâles se piquent d'émulation et se livrent à de véritables joutes musicales. Le soir ils ne se serrent pas sur les perchoirs comme leurs compagnons de captivité : les mâles et les femelles ont la singulière habitude de s'accrocher au grillage et de passer ainsi la nuit. Ils sont très doux entre eux et avec leurs compagnons de cage. Ils sont même trop doux : il est bon de leur éviter la compagnie de certaines espèces brutales (*Quelea*, *Hyphantornis*, *Tertor*), car les chanteurs gris sont faibles, délicats et se défendent mal.

À deux reprises, j'ai observé de ces oiseaux atteints de mutilations graves anciennes. Les deux oiseaux avaient un membre inférieur de moins, et n'avaient pas de cicatrice apparente. Un des deux est resté trois mois dans ma volière. Il ne semblait que peu gêné par son infirmité il sautillait rapidement, et en se perchant, plaçait sa queue du côté opposé à la patte restante, pour maintenir l'équilibre. Je n'ai pu autopsier l'autre sujet. Mais le mien étant mort je le disséquaï et j'ai constaté avec stupéfaction que sa jambe était non pas coupée, mais absente : pas trace de squelette ! Était-ce absence congénitale, ou y avait-il eu arrachement ? Cette solution est la plus probable.

**Serinus hartlaubi** Bolle. Le Serin sauvage du Sénégal. Le Chanteur vert. Le Mozambique (terme employé par les marchands d'oiseaux vivants). Ouolof : Ichocho ?

C'est un petit oiseau au dos vert olive avec des flammèches noires. La tête est grise finement flamméchée de gris plus foncé. Les parties inférieures sont jaune d'or. Un collier grisaille ombre la poitrine du mâle. Les jeunes ont les parties supérieures un peu enfumées et les parties inférieures jaune verdâtre.

Dimensions : L = 100. E = 195. Oeil : 4. Brun noir. Bec et pieds couleur de corne.

Les allures et le vol rappellent notre Cini. Le mâle a un chant qui ne manque pas de charme et se rapproche de celui du Serin domestique, mais sans l'égaliser tant s'en faut.

Le Serin de Hartlaub vit par couples dans le voisinage immédiat des centres urbains. Il n'est nullement sauvage.

Les nids commencent de bonne heure. J'ai capturé un jeune entiè-

rement emplumé et semblant déjà émancipé au début de l'hivernage, le 22 6 43. Trois à cinq œufs à fond blenâtre, avec quelques taches brumâtres au gros bout, 17 × 13.

On prend ce Serin à tous les pièges possibles, sans difficulté : il ne manifeste ni méfiance ni finesse : j'en ai vu plusieurs fois qui, ayant été ratés par une cage-trappe, y revenaient dès qu'elle était retendue et finissaient par s'y faire prendre.

En cage, c'est le plus sale caractère d'oiseau qu'il existe : il tyrannise ses compagnons de cage, même s'ils sont bien plus gros que lui. Entre eux, deux Serins dans la même cage s'accordent, mais pas toujours. On ne les voit pas comme les autres oiseaux se serrer les uns contre les autres au coucher : non, chacun s'isole dans son coin, et même deux serins unis par de bons rapports (de camaraderie ou même d'accomplément) se séparent le soir et dormiront chacun dans un coin. On peut en avoir deux dans une cage, mais pas plus : le nouveau venu est roué de coups de bec, sans trêve ni merci, et est bien souvent tué : il se livre des batailles farouces. Et ce que je dis là n'est pas basé sur une seule observation, mais sur une série très nombreuse.

**Chrysospiza lutea** Heuglin. Le Chrysospize jaunet. Le Serin de Cayor. Le Pinson doré.

En dessus, le male est d'un brun chaud varié de noir et de gris : les parties inférieures et la tête sont d'un beau jaune serin, dont la teinte est plus riche sur la tête et sur la poitrine. La femelle a le brun moins vif et tavelé de grisâtre et le jaune beaucoup plus pâle lavé de grisâtre sur la tête, tavelé de brumâtre sur les flancs. Les jeunes sont semblables à la femelle, mais le jaune, encore plus pâle, se nuance de verdâtre. Les jeunes prennent leur plumage d'adulte au cours de leur premier hivernage.

Dimensions : L = 130 à 135, E = 200 à 205, Œil brun 3 millimètres. Pieds couleur chair. Bec noirâtre chez le male adulte, couleur de corne chez la femelle et le jeune male.

Allures, le vol du Moineau. Le chant est un pépiement quelconque.

Le Jaunet vit par petites bandes et se comporte à peu près comme le Pinson de France. Il est erratique : il était rare autour de Dakar, et brusquement après l'hivernage de 1913 il est devenu plus fréquent : il était commun en mars-avril 1914. Granivore.

Il se prend facilement aux pièges. En captivité, il est gai, remuant, amusant, paisible et sociable, mais un peu fragile.

**Fringillaria tah-pisi** Layard. Le Bruant roux. Le Moineau à sept traits.



Le mâle est brun roux tavelé de noirâtre, avec la tête gris soufre. Sept traits blanchâtres longitudinaux marquent la tête : les deux plis externes qui forment sourcils, sont d'un blanc presque pur. La femelle et les jeunes ont les teintes moins franches, et les sept traits blanchâtres un peu plus diffus.

Dimensions : L = 150. E = 235. Œil 3 millimètres, brun foncé.

C'est un oiseau peu commun : on le voit à la tombée du soir, autour des habitations isolées, courant à terre, le corps horizontal, la queue de même, la tête balancée d'arrière en avant, on dirait une Bergeronnette, d'autant plus qu'il remue quelquefois sa queue à la manière de cet oiseau. Il est granivore et un peu insectivore.

En captivité, il est très quelconque, il court à terre comme une Alouette et ne se perche que pour dormir.

## NOTES ET FAITS DIVERS

**Les pontes de Motacillidés : *Anthus pratensis* (L.) et *Anthus tr. trivialis* (L.) pour répondre au point d'interrogation posé par M. le Dr Arnault dans le n° 140 de la R. F. O.** — Les Pipits en général, et très spécialement les deux espèces mentionnées ci-dessus, offrent dans leurs pontes des variétés telles qu'il serait bien difficile d'en trouver deux semblables. Les œufs passent du gris clair légèrement tacheté au rouge violet foncé presque noir : les uns sont finement pointillés de brun, d'autres le sont tellement que les taches, en se confondant entre elles, donnent à la coquille une véritable couleur de fond très sombre. Toutes les formes semblent admises et les dimensions sont également fort variables.

L'*Anthus pratensis* (L.), Pipit des prés, donne une ponte de 4 à 6 œufs, parfois de 7, dont les dimensions moyennes pour un ensemble de 143 œufs sont de  $19,3 \times 14,19$  m m.

L'*Anthus tr. trivialis* (L.), Pipit des arbres, donne une ponte de 4 à 6 œufs, rarement de 7 ou même de 8, plus variables encore, s'il se peut, dans leurs couleurs que ceux de l'*Anthus pratensis* et dont les dimensions moyennes pour un ensemble de 174 œufs sont de  $20,09 \times 15,4$  m m. Ces dimensions constituent une moyenne, mais il est bien évident que dans un tel ensemble, on trouve des spécimens de tailles fort réduites se rapprochant beaucoup de celles données par le Dr Arnault ( $14 \times 11,5$  m m et  $13 \times 12$  m m) pour les deux œufs, évidemment anormaux, trouvés par lui en Touraine et que j'ai eu entre les mains au laboratoire du Muséum. J'ai recueilli moi-même en fin mars 1912, dans le Finistère, une ponte d'*Anthus pratensis* dont les œufs, d'un gris-violet foncé, se rapprochaient fort, pour leurs dimensions ( $15 \times 12$  m m) et leur couleur, de la ponte qui nous occupe. La femelle ayant été capturée sur ses œufs, nous avons ici une certitude.

La petitesse de ces spécimens s'explique ainsi : *Oiseaux fatigués* par une seconde et même une troisième ponte (ce qui serait peut-être le cas pour celle

de Touraine étant donné sa date tardive : juin) ou *jeunes femelles ou oiseaux de très petite taille* (1).

Le point d'interrogation posé par le Dr Arnault peut donc, à mon avis, disparaître et s'il demeure encore devant le fait de savoir si les œufs sont d'*Anthus pratensis* ou d'*Anthus t. trivialis*, bien qu'aucune affirmation pour ceci ne soit possible, je pencherais plutôt, étant données la description du nid et la capture bretonne dont j'ai fait mention plus haut, pour le premier que pour le second.

J. RAPINE.

Après avoir pris connaissance de cette note le Dr Arnault est d'avis que la suggestion de M. Rapine peut être la bonne, car ces deux espèces, *A. pratensis* et *A. trivialis*, nichaient assez abondamment dans le voisinage. Il ne peut admettre que c'est un nid de Calandrelle.

A. M.

### Contribution à l'étude du régime alimentaire du Busard harpye.

— Pour beaucoup d'auteurs, le Busard harpye se nourrit d'oiseaux d'eau et d'œufs d'oiseaux d'eau, de poissons, de batraciens et d'insectes de marais (Brehm, prince Ernest d'Arenberg, etc.). En général, ils ne signalent pas ses chasses *en plaine*. Pourtant, j'ai observé le fait et je crois qu'il y a là surtout une question d'époque et d'âge du rapace. C'est du moins la conclusion qu'on peut tirer des vingt quatre autopsies suivantes. Ces sujets ont été tués en Champagne humide, sauf le n° 5 pris au piège et le n° 7 tué au fusil, en Sologne.

- 1) 21 août 1910 : débris de petits rongeurs et de sauterelles.
- 2) 8 juillet 1915 : une patte de Foulque, une patte de passerneau, Pluragmite ? , plumes et chair.
- 3) 10 septembre 1915 : débris de petits rongeurs.
- 4) 5 octobre 1915 : débris de mulots.
- 5) Mars 1816 : poils de lapin provenant de l'amorce d'un piège.
- 6) 29 août 1916 : débris de sauterelle.
- 7) Décembre 1916 : débris d'oiseau, probablement de Marouette.
- 8) 23 août 1917 : débris de grenouilles.
- 9) 6 septembre 1917 : estomac vide.
- 10) 30 juin 1918 : débris de petits rongeurs.
- 11) 8 août 1918 : débris de petits rongeurs.
- 12) 12 août 1918 : débris de petits rongeurs.
- 13) 13 août 1918 : débris de campagnol souterrain.
- 14) 20 juin 1919 : poils et plumes, celles-ci en décomposition.
- 15) 18 juillet 1919 : chair et plumes de petit oiseau, espèce indéterminable.
- 16) 23 juillet 1919 : Une patte de Perdreau (jeune), débris de chair, plumes.
- 17) 23 juillet 1919 : chair et plume de petit oiseau, espèce indéterminable.
- 18) 1<sup>er</sup> mai 1920 : os et peau de grenouille.

(1) Le Pipit des prés est sujet, ainsi que l'Alouette commune, à de très grandes variations de taille. Ces oiseaux, pourtant communs, sont très mal connus et leur histoire naturelle serait à reprendre complètement. Des scissions et la création de sous-espèces s'imposent (les oiseaux sédentaires notamment se différencient nettement migrateurs) et j'espère pouvoir revenir un jour prochain sur ce sujet avec en mains toutes les certitudes désirables.

19) 6 mai 1920 : poil, os, une dent de levrault.

20) 11 août 1920 : os et poils de rongeurs.

21) 13 septembre 1920 : os et poils de rongeurs.

22) 13 septembre 1920 : os et poils de rongeurs.

23) 13 septembre 1920 : os et poils de rongeurs.

24) 13 septembre 1920 : quelques plumes en décomposition.

Le régime est donc varié et se compose beaucoup plus souvent de mammifères et d'oiseaux que de batraciens et de reptiles.

Les sujets les plus intéressants sont les n<sup>os</sup> 15, 16 et 17.

En mai 1919, je tuai, au Grand-Duc, sur le bord d'un étang, une femelle d'Harpye, dont l'autopsie ne figure pas au tableau ci-dessus, au moment où elle apportait à manger à ses jeunes. Elle passa d'abord à une quarantaine de mètres au-dessus de ma hutte et je pus distinguer dans ses serres une masse d'où pendait un filament long d'une quinzaine de centimètres (certainement un fragment d'intestin). Elle décrivit un cercle au-dessus de l'étang, s'abattit dans un massif de roseaux et reprit aussitôt son vol, les serres vides. C'est alors qu'elle attaqua le Grand-Duc et fut tuée. Le  $\sigma^7$  circulait aux environs et ne fut pas tiré.

Le 23 juillet, après une absence, je tuai sur cet étang, aux environs du nid, les deux jeunes qui commençaient à voler, mais étaient encore peu sauvages. Leurs estomacs contenaient des débris d'oiseaux, l'un d'eux une patte de Perdreau (n<sup>o</sup> 16). Je les avais observés longuement auparavant. Ils ne s'écartaient pas de l'étang et recevaient encore leur nourriture du  $\sigma^7$  qui chassait au loin *en plaine* et venait leur apporter à manger. J'attâai celui-ci avec persévérance et le 11 août je le tuai au Grand-Duc. Son estomac contenait également des débris d'oiseaux.

Le Busard harpye paraît donc s'attaquer au gibier à l'époque des couvées, surtout pour nourrir ses jeunes, alors qu'en arrière-saison il prend des souris et des mulots dans les champs découverts, pour revenir au gibier en hiver quand les rongeurs font défaut (n<sup>o</sup> 7). Les années où ceux-ci sont abondants (1920), il s'en repaît à peu près exclusivement, mais au printemps et au début de l'été, je crois qu'on peut le considérer comme très nuisible et le détruire afin de protéger les couvées des oiseaux aquatiques et le gibier terrestre de la région où il est cantonné.

M. DE LA FUYE.

**Les oiseaux insectivores et la Cochylis.** — M. Henri Kehrig nous communique la lettre suivante adressée au président de la Société d'Agriculture de la Gironde le 4 novembre 1920 :

..... A notre réunion d'hier il a été question des petits oiseaux et de leur défense. Laisant de côté toute question de sentimentalité, permettez-moi de porter le fait suivant à votre connaissance.

La COCHYLIS a fait cette année quelques ravages en différents points à une certaine distance et autour de Bellefont, dans des localités où, paraît-il, il n'y a plus d'oiseaux. Or, nous avons au centre de la propriété une réserve boisée où nous interdisons la chasse et où, cette année, pullulent plusieurs espèces de petits oiseaux. C'est à eux que j'attribue de n'avoir pas eu pour ainsi dire de Cochylis.

« Oui, m'a-t-on dit, mais les oiseaux vous ont mangé beaucoup de raisins » et de fait je les ai vus très nombreux dans mes vignes. Ce qui ne m'a pas empêché d'avoir plus de 25 % de vin de plus que l'an dernier.

Ne vous semble-t-il pas que la Société d'Agriculture devrait intervenir auprès du préfet pour exiger qu'il fasse appliquer avec une extrême rigueur les lois et décrets qui protègent les petits oiseaux.

S. GIARD,

Château de Bellefont-Belcier,  
près Saint-Emilion (Gironde).

**Capture hivernale de Milan royal en Loir-et-Cher.** — Le 30 décembre 1920, par un temps doux et vent d'ouest, un Milan royal fut capturé par le garde Reyant, dans la propriété de la Fontenelle, appartenant au vicomte J. d'Assy, commune de Fontaine-en-Sologne, lieu dit la Taille-aux-Loups.

Ce Milan était signalé dans la région depuis une dizaine de jours, c'est à dire depuis le dégel, et se nourrissait du poisson des étangs. Il fut pris à un piège tendu à terre, sur une douve de fossé et amorcé avec un corbeau, le long d'une taille et à peu de distance de la plaine et d'un étang.

Taille, 0<sup>m</sup>63; envergure, 1<sup>m</sup>65; poids, 960 grammes. Estomac rempli de chair en décomposition et de débris de plumes provenant probablement de l'amorce du piège. L'oiseau ne paraissait ni malade, ni blessé. Cette capture en Sologne en plein hiver est la seule que je connaisse, je n'ai jamais observé cet oiseau à cet époque dans l'Est ni le Centre de la France.

Le départ normal du Milan royal a lieu fin octobre; son retour du 20 au 30 mars, habituellement du 25 au 28. La présence dans notre pays du Milan, oiseau africain, pendant l'hiver est singulière et est exceptionnelle. Ce spécimen serait-il en retard ou en avance de deux mois, et faut-il voir là une perturbation dans le mécanisme des migrations, comme ces Oies que le marquis de Gantès a vu se diriger vers le nord en fin décembre.

Maurice DE LA FIVE.

**Un nid d'hirondelle.** — Le 15 juillet 1919, je découvrais un nid d'Hirondelle de cheminée, sous une des arches d'un pont sur lequel passe la route de Saint-Génies à la Rivière (Gard).

La hauteur des deux arches du pont n'est que de 1<sup>m</sup>80 à la partie la plus élevée de la route. Le nid était à 1<sup>m</sup>20 du sol de la rivière, il contenait cinq petites Hirondelles emplumées. A l'époque où le nid fut construit, la hauteur de l'eau sous le pont était de 0<sup>m</sup>70, ce que j'ai pu constater par la trace qu'elle avait laissée contre le maçonnerie. Le 15 juillet, la rivière complètement à sec, me permit d'y passer à pied et d'examiner le nid.

Ce nid, à 0<sup>m</sup>50 de l'eau, loin des maisons, alors que des arbrisseaux obstruaient la plus grande partie de l'ouverture des arches faisant, il faut le dire, de ces petits réduits un séjour délicieux de fraîcheur, m'a paru être le cas le plus remarquable à ma connaissance d'un nid d'Hirondelle de cheminée répondant en partie à la question : « Où nichaient les Hirondelles aux époques préhistoriques avant la construction des maisons humaines ? »

En 1920, les Hirondelles n'y sont pas revenues. Albert HUGUES.

*Le Directeur-Gérant : A. MENEGAUX.*

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX

A LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

par A. MENEGAUX, président

C'est avec grand plaisir que je salue la Société nouvelle. Elle débute dans la vie avec plus de 120 membres de toutes les spécialités. C'est un succès dont nous pouvons être fiers. Cela prouve l'évolution des idées : on a compris que l'individualisme ne peut mener à rien, qu'il n'y a que l'union, l'entente qui puissent être fécondes en résultats par la coordination des idées et par le rapprochement de la théorie et de la pratique. L'homme de science et l'amateur font ainsi chacun un pas pour se rapprocher. La vie, c'est le mouvement, c'est le progrès.

Un des rôles de la rénovation scientifique à laquelle nous assistons, une des résultantes des efforts de la génération actuelle, doit être de vulgariser les connaissances, afin de provoquer l'éclosion de vocations latentes, de créer un public éclairé, intelligent formé d'amateurs, de dilettantes sérieux, d'hommes qui s'intéressent assez à la science pour lui consacrer leur ardeur et leur travail. C'est donc de former à côté des savants de profession, une élite amie du progrès qui soit à même, non seulement d'admirer les découvertes de l'abnégation des savants, mais qui aime aussi à se mêler à eux pour apprendre d'eux les méthodes, la discipline de l'esprit et qui enfin leur ressemble en ce qu'elle sache trouver de la joie dans le travail désintéressé. Cet amour de la science ne peut qu'engendrer entre confrères une saine émulation utile au progrès.

La Société, créée par une telle élite, saura ramener au niveau élevé où elles se trouvaient jadis en France, les études ornithologiques, et en même temps elle saura augmenter et vivifier cette élite amie des Oiseaux et économe de leur vie, elle saura encourager les jeunes, qui représentent l'avenir, et orienter leur activité vers l'observation de l'Oiseau vivant en liberté dans ses conditions de milieu. Il faut des savants, des chasseurs, des éleveurs, mais c'est

L'observateur, le « *field-ornithologist* » qui fournit la documentation la plus importante pour la connaissance de l'Oiseau. Elle pourra ainsi collaborer officiellement avec le Muséum, notre grand établissement d'Histoire naturelle, en recueillant des matériaux pour établir des groupes biologiques, des scènes de la vie naturelle des Oiseaux, groupes qui moderniseront ses collections et en centupleront l'attrait pour les écoles et le public. Les galeries ne seront plus des nécropoles, mais des endroits vivants où l'on va pour s'instruire et observer.

Le premier devoir de la Société sera de réagir contre l'abandon en France des travaux de morphologie et de faunistique des vertébrés pour les recherches de laboratoires sur l'anatomie et la physiologie des Animaux marins inférieurs.

L'on a tendance à regarder les recherches de systématique comme un amusement, un sport particulier dont l'importance n'apparaît pas clairement et auquel se livrent des confrères d'un certain mérite, mais auxquels on attribue une mentalité différente, sinon un peu inférieure. Et pourtant n'est-ce pas dans la patrie des Brisson, des de Buffon, des 2 Geoffroy Saint-Hilaire, des 2 Cuvier, des Vieillot, des Payraudeau, des Vieillot, des Bouteiller, des Marmottan, des Bureau, etc., que ces études méritent d'être en honneur. N'est-ce pas la morphologie qui donne à toute observation anatomique ou biologique son meilleur caractère d'authenticité.

C'est pourquoi, la Société voudra inscrire de suite à son programme une faune ornithologique moderne de la France, non pas un Manuel, mais une faune qui soit l'inventaire de nos richesses en Oiseaux au point de vue qualitatif et quantitatif. Il faut faire l'évaluation de nos musées locaux et des collections privées, ainsi que celle du nombre approximatif des spécimens (sédentaires, migrants, etc.), vivant dans les diverses régions. Pareil travail ne peut être l'œuvre d'un seul; il faudra faire appel à toutes les bonnes volontés pour compiler, recueillir des documents et mettre en ordre les matériaux, puis enfin *constituer un atlas de bonnes planches* pour les nids, les œufs, les poussins et les adultes.

Il faut que ce travail soit mis en chantier le plus tôt possible, car le besoin d'une pareille faune se fait vivement sentir. Les modalités seront étudiées par la Commission d'initiative, car il ne faut pas que, sous ce rapport, notre pays reste en arrière plus longtemps des autres nations européennes.

Mais avant de commencer ce travail, il est un point sur lequel je ne saurais trop insister, c'est celui de la nomenclature; il faut que

chacun se familiarise avec ses règles et avec les noms modernes. Il ne faut plus que nos confrères se contentent, à côté du nom français, d'affubler un animal d'un nom latin, choisi au hasard, pour être en règle : il faut que le nom d'espèce soit celui qui est exigé par les règles de la Nomenclature zoologique internationale : celui sous lequel la description a été faite. On inscrit le nom d'auteur à côté du nom d'espèce : mais si l'espèce est transférée dans un autre genre, on met le nom d'auteur entre parenthèse. Ainsi on écrira :

*Motacilla flava* Linné et *Xema Sabinei* (Sabine),

parce que Linné et Sabine avaient employé le nom de *Motacilla* et de *Larus* dans leur description originale. La Nomenclature trinominale permet de désigner les sous-espèces ou formes locales et il ne faut pas reculer devant les noms comme *Apus apus apus* (L.).

Si nous voulons nous mettre en rapport avec les ornithologistes étrangers, il faut absolument que nous suivions ces règles. Je supplie nos confrères de faire ce petit effort, c'est l'avenir de l'ornithologie française qui est en jeu. Seul le nom latin peut faire foi vis-à-vis des étrangers. M. Rapine et moi, nous préparons une petite brochure qui à ce point de vue donnera tous les renseignements désirés pour les Oiseaux de France.

Le champ de l'Ornithologie ne consiste pas seulement en l'étude des 18.000 formes qui constituent le monde des Oiseaux.

Nombreuses sont les questions qui nécessiteraient des études patientes et suivies et dont la *R. F. O.* s'est déjà occupée plus ou moins longuement :

- Variabilité des formes et tendance vers les formes méridionales :
- Conditions et circonstances qui commandent le nombre des espèces et des individus en un lieu, en une région :
- Variations du plumage, mues :
- Influence de la radio-activité du sol :
- Nourriture : mœurs : chant, suivant émotions, âge et sexe :
- Nidification, ponte, élevage et éducation des jeunes :
- Psychologie, reconnaissance du nid, des jeunes :
- Hybridation :
- Structure interne :
- Intelligence, instinct :
- Sens de l'orientation :
- Sens de la migration, etc.

Les Membres de la Société, pour toutes ces recherches, n'auront qu'à suivre la voie tracée par la *R. F. O.* depuis treize ans.

Mais la Société veut jouer un rôle plus actif des que les circonstances le permettront. Elle veut :

1<sup>o</sup> Créer dans les régions les plus favorables des stations ornithologiques pour étudier les routes de migration et les lieux de nidification des espèces sédentaires en France et dans nos colonies :

2<sup>o</sup> Créer un musée de photographies biologiques :

3<sup>o</sup> Organiser chaque année des expositions d'Oiseaux montés, en peau ou vivants (en volière ou en cage) :

4<sup>o</sup> Faire donner des conférences dans les principales villes de France sur des sujets se rattachant à l'ornithologie :

5<sup>o</sup> Chercher à créer ou faire créer, dans des endroits appropriés, des parcs réservés ornithologiques gardés, et à amener les propriétaires à classer leurs propriétés en réserves naturelles :

6<sup>o</sup> Etudier les mesures utiles ou nécessaires pour la sauvegarde des Oiseaux sédentaires et migrateurs par la stricte application à tous de la convention internationale de 1902, tout en cherchant à faire comprendre l'utilité et l'intérêt pittoresque des Oiseaux par des tracts, des affiches illustrées et la création de jardins-volières, etc. :

7<sup>o</sup> Favoriser la création de musées locaux et scolaires, ainsi qu'encourager l'élevage et l'acclimatation en volière des Oiseaux par des échanges entre voléristes et par des apports venant des colonies.

Dés maintenant on peut prévoir le groupement des spécialistes suivant leurs affinités et leurs études en diverses sections :

1<sup>o</sup> Section de classification et de biologie :

2<sup>o</sup> — de migration et de distribution géographique :

3<sup>o</sup> — de nidologie et d'ovologie :

4<sup>o</sup> — de photographie :

5<sup>o</sup> — d'élevage et d'acclimatation :

6<sup>o</sup> — d'anatomie et de développement :

7<sup>o</sup> — de protection et de vulgarisation :

8<sup>o</sup> — des musées et collections (mise en peaux, montage, étiquetage).

De plus, des groupements territoriaux, temporaires ou non, en vue de l'étude d'une faune locale, pourront s'établir : Camargue, Baie de l'Aiguillon, etc., et des groupements coloniaux, quand le besoin s'en fera sentir.

Sans avoir la prétention de croire qu'il nous sera possible d'expliquer toutes les inconnues qu'ont laissées nos devanciers, nous pouvons espérer qu'à force de travail et de méthode, nous arriverons



à soulever un coin de plus en plus grand du voile qui nous cache les causes et l'origine des faits naturels. La moisson ne peut être que riche et variée. Si chacun veut bien se donner la peine de noter ses observations et de les publier, l'ornithologie disposera ainsi bientôt d'une documentation autrement importante qu'à l'heure actuelle, et il sera alors facile de sérier les questions, et, en les dégagant des hypothèses pures, de rechercher et de trouver les lois qui régissent ou relient entre eux certains faits: on évitera ainsi les conclusions hâtives ou trop vite généralisées. Et les ornithologistes auront bien mérité de la science.

*Paris, le 29 mai 1921.*

## SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

La Société a tenu sa première assemblée générale le 29 mai dans l'amphithéâtre de zoologie de la rue Geoffroy Saint-Hilaire, mis gracieusement à la disposition des organisateurs par M. Mangin, directeur du Muséum.

La séance a été ouverte par M. Menegaux et l'assemblée a nommé :  
Présidents d'honneur : MM. Bureau et Simon.

Président : M. A. Menegaux.

Vice-Présidents : M. le Docteur Arnault (Paris),  
M. Lavauden (Province).

Huit membres du Conseil: Cinq de Paris : MM. D<sup>r</sup> Thibout, D<sup>r</sup> Cathelin, D<sup>r</sup> Rochon-Duvigneaud, Legendre, Estiot.

Trois pour la Province : MM. Chabot, Durand, L'Hermite.

Secrétaire général : M. J. Rapine.

Trésorier : M. Villatte de Prùgues.

L'assemblée a décidé ensuite de nommer un Comité d'initiative dont les membres, répartis dans les diverses régions de la France, seraient ainsi mieux à même d'étudier toutes les mesures qui pourraient être utiles à la Société et aux Oiseaux. C'est le Bureau de ce Comité qui sera chargé de recevoir et de compiler les rapports envoyés par les Membres. Tout Membre de la Société qui en fera la demande y sera inscrit.

Ont été nommés : MM. D<sup>r</sup> Thibout, Cottereau, Deschiens, Fagart, Grison, D<sup>r</sup> Gromier, Raspail, Heim, d'Abadie, Ploeg, Seguin-Jard, Delamain, Bou, Darviot, Paris, De la Fuye, Hugues, Gilbert, D<sup>r</sup> Deleuil, Calémard, Rollinat, Radot, Siron, de Tristan, Godard, Lomont, A. Labitte, G. de Dumast, Marcot.

Pour faciliter les rapports directs, la liste des Membres paraîtra dans le Bulletin de janvier avec les adresses et l'indication de la *spécialité* de chacun.

On est prié d'envoyer les renseignements nécessaires, en octobre, à M. Menegaux.

## MES SOUVENIRS SUR LA BUSE COMMUNE

par LOMONT père

En réponse à l'article de M. Labitte concernant la nidification de la Buse, je résume ici quelques-uns des faits les plus remarquables que j'ai observés depuis une cinquantaine d'années.

Toutes mes notes et documents ayant été détruits pendant la guerre par les troupes ennemies ou d'occupation, je fais appel à ma mémoire, qui est restée fidèle, pour tous les faits importants seulement.

Je commencerai par citer un cas qui m'a toujours paru bizarre et peu ordinaire. Ceci se passa le 15 avril 1877, jour de la fermeture de la chasse au bois; j'avais vingt-six ans; j'étais alors rempli du feu sacré pour l'étude de l'histoire naturelle, une grande partie de mes journées se passait en excursions à travers plaines et forêts.

Ce jour-là, j'étais accompagné du garde-forestier, suivi de mon chien d'arrêt pour la requête et la passe aux Becasses. Nous suivions une ligne au milieu d'une vaste forêt des Vosges, région de la plaine, lorsque mon regard se posa sur un chêne bordant le sentier. Un nid de Buse vulgaire, avec la mère dessus, reposait à cinq ou six mètres de hauteur, entre les cuisses de cet arbre assez volumineux.

Le garde, suivant mon regard, remarqua le nid et manifesta le désir de tirer la mère qui commençait à couver. Je lui conseillai de n'en rien faire, l'épaisseur du nid devant amortir le plomb; il passa outre et tira, la mère partit sans paraître être blessée. Vivement je déposai à terre fusil et carner, je montai sur l'arbre où quelques plumes restaient accrochées au bord du nid, les deux œufs étaient intacts et semblaient frais pondus; avant de redescendre, j'en pris un pour ma collection, me promettant de revenir le jour suivant, pour savoir si la mère serait revenue sur son nid. Le lendemain, un voyage imprévu m'empêcha de mettre mon projet à exécution; ce ne fut que huit jours après que je pus enfin me rendre à la forêt. En arrivant près du chêne, je vis une queue d'oiseau débordant le nid; je grimpai à l'arbre, une Buse s'envola dès que je fus à mi-hauteur. Mon étonnement fut grand, lorsque je constatai que le nid contenait

trois œufs, dont deux un peu différents de celui que j'avais laissé : celui-ci était blanc bleuâtre terne, mais de même forme et de même grosseur que les deux autres, dont la couleur blanc sale était maculé de roux : je redescendis, laissant la couvée complète : plus tard je constatai la parfaite réussite des trois petits.

Bien souvent, je me suis demandé si, par hasard, la mère qui fut tirée ne serait pas morte, blessée par le plomb du garde et aurait été remplacée par une autre Buse femelle que le mâle aurait ramenée à son nid ? Ce fait resta toujours obscur en mon esprit : je le relate ici, tel que je l'ai observé.

Depuis ce fait, tous les ans je n'ai jamais manqué de rechercher les nids de Buses et autres rapaces, pour étudier toutes les phases de la nidification, y compris la nourriture donnée aux petits depuis la naissance jusqu'à la sortie du nid. Toujours je respectais les parents : ceux-ci, dès les premiers jours où je visitais leur aire, manifestaient leur inquiétude par leurs cris plaintifs, en planant au-dessus de l'arbre : mais peu à peu, voyant qu'aucun mal n'était fait à leur progéniture, à chacune de mes visites la confiance devenait plus grande, la mère finissait par se poser à quelques mètres de moi, tandis que le mâle planait sans cesse au-dessus de ma tête. Plus tard, lorsque mes fils furent assez forts pour monter aux arbres ils me remplacèrent et il en fut toujours de même, les pères et mères s'habituèrent à leur présence qui, souvent, était assez longue : ils se plaisaient à regarder les petits dans le nid, attendant que la mère vint se poser près d'eux : ces études étaient souvent assez pénibles, mais que de douces émotions pour ceux qui aiment la nature.

Cependant, deux années de suite, les choses ne se passèrent pas de même. En 1912, dans une forêt particulière, un nid de Buse vulgaire reposait sur un gros hêtre, bordant un chemin assez fréquenté, le long duquel serpentait un ruisseau poissonneux où chasse et pêche étaient réservées.

Mon fils aîné parvint à monter jusqu'au nid, malgré la difficulté de l'arbre : deux œufs étaient déjà couvés, ils ne furent pas touchés avec la main : le lendemain et les jours suivants, la mère était toujours sur le nid : nous décidâmes que le dimanche suivant nous viendrions pour savoir si les petits seraient éclos.

À notre arrivée près de l'arbre, nous remarquâmes l'absence de la mère sur le nid : mon fils y monta, il était vide, pas une coquille et certainement personne n'avait pu monter sur cet arbre. Sachant que quelques jours auparavant, des coups de fusils avaient été tirés près de là, nous crûmes que la mère avait été tuée.

Cependant, notre attention fut attirée par des cris de Buses qui se faisaient entendre à quelque cent mètres de là ; nous nous y dirigeâmes pour visiter un vieux nid de l'année précédente que nous savions inoccupé.

Mon fils y monta, il put voir deux petits nouvellement éclos, dont le jabot ne contenait aucune nourriture ; ce ne pouvant être que les deux petits que la mère avait transportés dans ce vieux nid, afin de les mettre en sûreté.

L'année suivante, dans la même forêt, le même fait se reproduisit, toujours à la suite de coups de fusil tirés sur le nid ; nous retrouvâmes également, non les jeunes, mais les œufs transportés par la mère, dans un autre vieux nid, non occupé auparavant.

Les jeunes réussirent et s'envolèrent du nid en juillet, mais l'un d'eux fut tué quelques jours plus tard.

D'après les résultats de nos nombreuses observations, ni la Buse ni les autres oiseaux de proie n'abandonnent leurs nids qu'à la suite de coups de fusils tirés dans leurs directions.

J'ai connu un nid d'Autour qui a reçu cinq ou six coups de fusil sans que la mère l'abandonnât ; finalement, elle fut blessée à mort sans que le tireur maladroit ait pu profiter de sa victime, qui s'en fut mourir dans l'épaisseur de la forêt.

Pour en revenir à la Buse, si nous respectons cet oiseau dans nos chasses, ainsi que partout ailleurs, c'est que, depuis longtemps, nous savons qu'il est l'ennemi le plus terrible des mulots et campagnols divers ; que ces rongeurs sont sa nourriture préférée, aussi bien que les vers de terre par les temps pluvieux. Nous avons, pour le Faucon Cresserelle, les mêmes attentions, les rangeant tous deux parmi les oiseaux essentiellement utiles à l'agriculture.

---

## UNE EXCURSION PRINTANIÈRE EN VENDEE

« La vie humaine est ou l'on aime »  
(MICHELLE, *L'Oiseau*).

Nous voici revenus au temps des nichées ! Partout, dans les plaines et dans les bois, les oiseaux, parés de leurs brillantes couleurs, s'adonnent avec ardeur à l'œuvre de reproduction. Temps heureux ! Les chants mélodieux qui charment nos oreilles nous apprennent que l'amour est partout. Temps sacré ! voulons-nous ajouter, en le respect de ces charmantes créatures d'exrta être la loi de tous.

A notre grand chagrin, nous sommes forcés de constater qu'il

n'en est pas ainsi. Ces délicieux petits êtres, tous utiles, pour la plupart même absolument nécessaires, ont été et sont encore l'objet de destructions en masse.

Granivores et insectivores, gracieuses Mauettes, incomparables chanteurs, tous sont en butte à une poursuite acharnée.

Dans certaines régions, grâce aux *tolérances*, ces véritables meurtres s'accomplissent au grand jour.

Dans la France entière, les gardes armés de fusils font la chasse aux « nuisibles ». Ces personnages, si justement classés parmi les *crus* animaux nuisibles par un chasseur passionné doublé d'un merveilleux observateur, transforment en enfers des oiseaux des propriétés superbes, qui devraient être pour la gent ailée de véritables paradis.

En certains endroits enfin, et en particulier sur nos côtes maritimes de l'Ouest, il semble que l'indifférence des Pouvoirs publics laisse la porte ouverte à tous les abus. La chasse sur les greves est, en effet, autorisée en tout temps. Aussi bien au printemps qu'en hiver nos pauvres oiseaux de mer sont détruits sans pitié, et les baigneurs en font de véritables hécatombes. Certains ne ramassent même pas leurs victimes qui, flottant au gré des flots, vont s'échouer sur quelque plage, ou elles achevent de pourrir. Seul le plaisir de la destruction arme le bras de ces modernes ravageurs.

Si cet état de choses est déplorable, il est juste d'ajouter que quelques efforts ont été tentés pour y remédier. Les Macareux des sept îles sont maintenant protégés, et les préfets de certains de nos départements maritimes semblent vouloir s'intéresser à la protection des oiseaux de mer. Puissent-ils persévérer dans ces louables intentions !

Malheureusement, sur ces plages où passe en grandes ondes le vent du large, il n'est pas que les Sternes et les Goélands qui réclament aide et assistance. Les Passereaux, eux aussi, demandent des protecteurs, et il n'est pas exagéré de dire qu'ils en ont grand besoin.

Nous n'en voulons pour preuve que le fait suivant, digne, à notre avis, d'être ajouté à la liste trop longue des tolérances injustifiées.

Il s'agit du privilège de l'île de Noirmontier.

Cette grande île, longue et basse, qui compte environ dix mille habitants, a une superficie de cinq mille hectares. Elle ferme, du côté de l'Ouest, la baie de Bourgneuf. Composée, en partie, de terrains conquis sur la mer, où s'étalent les marais salants, elle comporte à sa pointe nord-est une partie rocheuse plus élevée.

couronnée d'un magnifique bois de chênes-verts et de pins maritimes — le bois de la Chaise-Dieu (*Sylva Coesa Dei*).

Grâce à la température exceptionnellement douce dont jouit ce coin de France, mimosas et eucalyptus s'y développent à l'aise, et le promeneur privilégié qui circule au mois de février dans ce bois enchanteur, se croit transporté dans les jardins enbaumés de la Riviera.

Hélas ! pourquoi faut-il que les habitants de cette île fortunée se soient classés d'eux-mêmes parmi les pires ennemis des petits oiseaux ? Là, dans ce département français de la Vendée, on se moque des lois sur la chasse et des arrêtés préfectoraux. D'un bout de l'année à l'autre, hommes, vieillards, enfants, armés de vieux fusils qu'ils chargent parfois avec de la poudre de mine, poursuivent sans trêve ni merci les malheureux oiseaux qui ont la mauvaise idée de se poser un instant sur cette terre inhospitalière.

Des chasses d'hiver, nous ne dirons rien. Elles seraient licites, si les chasseurs avaient des permis, *mais ils n'en ont pas*. Par contre, il est une chasse de printemps sur laquelle nous voulons particulièrement insister : c'est la chasse aux Tourterelles. En mai, se produit à Noirmoutier un passage souvent considérable de Tourterelles vulgaires (*Turtur turtur* Linné). Des que les premières bandes de ces gracieux oiseaux font leur apparition dans l'île, le spectateur assiste à la levée en masse de tous les fusils noirmoutrins. Il ne peut faire cent mètres dans le bois de la Chaise sans se heurter à un chasseur et, certains jours, les détournations se succèdent les unes aux autres, venant de tous les coins du bois.

Huppes, Loriots, Coucoux viennent corser le butin de ces porteurs d'escopettes, et l'on voit des gamins d'une douzaine d'années s'acharner à la destruction des petits Passereaux, alors très nombreux dans les champs. Les plages elles-mêmes se garnissent de chasseurs qui, cachés dans des trous, guettent l'arrivée des oiseaux de rivage. La fête de destruction bat son plein. Rien n'est épargné.

Le promeneur parisien, égare un instant sur ces rivages vendéens, s'étonne et s'indigne. Il se demande pourquoi l'île de Noirmoutier jouit d'un pareil privilège, pourquoi ses habitants, même ceux de nationalité étrangère, peuvent, en ces temps d'égalité, se moquer des lois françaises : pourquoi enfin, quand nos budgets sont en déficit, les Noirmoutrins peuvent narguer le *fisc* et chasser sans permis ?

A toutes ces questions, nous pouvons répondre par un seul mot : « Tolérance. » Les autorités administratives ferment les yeux et les

oreilles, pas d'histoires. Nous ne suivrons pas cet exemple, et aux savants éminents qui ont pris en mains la protection des oiseaux, nous jetons le cri d'alarme.

Pour sauver des milliers d'êtres ailés, nous demandons que l'île de Noirmoutier rentre dans le droit commun et soit soumise à la loi de 1844. Poussant même l'audace plus loin, nous nous faisons le défenseur des oiseaux de mer et de rivage. Que la loi commune leur soit également appliquée, tel est le vœu que nous formulons en ce soir de printemps.

Comme on le voit, il y a dans ces pratiques un abus révoltant, et il est probable qu'on le retrouverait dans toutes les îles des côtes de l'Océan.

Aussi bien à Noirmoutier que dans le Midi, il ne serait que temps de faire entrer la protection des Oiseaux dans les préoccupations administratives et dans les mœurs publiques, si l'on veut sauver nos récoltes et sauvegarder le patrimoine artistique que représentent ces gentils et gracieux petits êtres. Les Cailles sont détruites en juillet, les Grèves en mars et avril, etc.

À la préfecture de la Vendée, on trouve que tout est pour le mieux. En tous cas, le Ministre de l'Agriculture est saisi de l'affaire.

A. M.

## NOTES ET FAITS DIVERS

**I. Nouvelles ornithologiques de Vendée.** — Je m'excuse d'un trop long silence et d'avoir laissé passer tant de temps depuis ma démobilisation sans vous avoir demandé de bien vouloir me considérer comme abonné à la *Revue Française d'Ornithologie*, où vous avez eu plusieurs fois l'extrême bienveillance d'insérer quelques modestes notes de guerre. Je ferai parvenir le mandat dès que je connaîtrai le tarif actuel d'abonnement. Ainsi que vous le voyez, j'ai abandonné l'aviation, sans trop de regret, quoique ce soit là un mode de chasse des Boches à part très attrayant et qui serait très productif pour la capture des Rapaces dont je m'occupe spécialement depuis mon retour.

J'ai eu la bonne fortune de faire la connaissance d'un distingué collectionneur, que vous avez déjà apprécié sans doute : M. Durand, de Beauloair, et qui a mis à ma disposition avec une bonne grâce infinie, des éléments multiples de travail. À mon dernier séjour, nous sommes allés dans la propriété du comte de Lambilly à la recherche des Autours, toujours fidèles au rendez-vous depuis 1911. Et j'ai assisté, avec l'intérêt que vous devez supposer, à la capture d'une belle femelle adulte. Deux petits poussins de quinze jours ont été enlevés : j'éleve la femelle; le mâle a été réservé à M. Raboussin. Nous avons pris également deux nichées de Buses communes, du même âge : les parents s'étaient écartés passablement du droit

chemin — qui consiste, pour les butéoniens, à se contenter de campagnols et autres bestioles nuisibles ! — car nous trouvâmes dans les aires des Lapins, un Eucyreul et une Perdrix rouge ! Quant aux Autours, qui passent ici du Chevreuil au Lièvre, à la Pie, au Pie vert, pour retourner aux Poulets de basse-cour et aux modestes Eucyreuls, nous avons en également la surprise de ramasser comme dernière capture de la femelle, un Chardonneret !

Du reste, l'appétit que montre mon sujet m'explique fort bien cette rage de destruction ! Comme je ne lui ai pas ménagé la viande, il a cru dans des proportions inattendues. J'ai noté d'ailleurs jour par jour les progrès de la croissance (poids, longueur des plumes, couvertures des ailes, rémiges, rectrices). Ceci permettra d'établir des graphiques intéressants. J'ai fait même constatation pour deux Buses, mâle et femelle, et pris comme témoin deux sujets lasses dans Faure en forêt de Mervent. Les miens sont couverts de plumes, alors que les autres n'ont que le duvet, quoiqu'ils n'aient qu'un jour environ de différence d'âge.

Cette croissance relativement lente des Rapaces s'explique naturellement fort bien par la difficulté qu'ont les parents à capturer à temps voulu les proies nécessaires tout en subvenant à leur appétit féroce. Le gibier, respecté en temps normal par les Buses, devient alors *nécessaire*. Et à l'appui de ceci, je puis vous fournir des relevés intéressants de dissection.

À Fontenay, vingt-deux Buses communes, tuées dans la période normale de chasse (septembre-mars) ont toutes donné à la dissection des insectes ou campagnols, taupes, courtillères, etc. : *une seule* avait un Merle, donc moyenne seulement de 4,54 % ! Par contre, ainsi que je l'ai dit plus haut, toutes les aires de Beautour offraient du gibier, ici, où le gibier est rare, les aires ne m'ont donné cette année qu'une seule fois un Lapin ; j'ai vu le mâle apportant au *bec* des chenilles et la dissection d'une femelle a donné : deux coléoptères, une quinzaine de scarabes, des courtillères, grillons et chenilles. Enfin deux Bondrées, tuées les 3 et 4 juin, ont donné, et j'offre ceci à votre méditation ! : la femelle, un jeune Merle de corps contenant un grand nombre d'œufs, dont un prêt à être pondu et le mâle, un jeune Merle pris au nid, des larves de guêpe et une nichée complète de Draines ayant presque toutes leurs plumes ! Conclusion : dans la région de la forêt de Mervent, la Bondrée est plus nuisible que la Buse commune !

J'ai trouvé, la semaine passée, un couple de *Circus gallicus* dans la forêt. Malgré ma persévérance je n'ai pu trouver Faure que je suppose détruite, car les parents ont disparu. Je n'ai pas trouvé non plus *Aquila pennata* que M. Durand croit devoir être sédentaire dans la région. J'en ai enfin capturé, en décembre, *Falco peregrinus puniceus*. J'ajoute cette troisième dénomination, car je n'ai jamais trouvé de sujet identique, même dans la collection de M. Durand. Le blanc de la poitrine, au lieu d'être nuancé, est couleur de lait. Enfin, j'ai trouvé une Crécerelle particulièrement intéressante : le plumage est celui d'une femelle, mais la queue au lieu d'être rousse barrée de noir, a le bleu de la queue du mâle rayé de noir (vieillesse, phénomène de virilité ?).

Vous voudrez bien me dire si des poussins de Buse vous sont encore nécessaires et s'il faut vous les envoyer en peau ou montés.

Fontenay-le-Comte (Vendée).

C. GUERIN.



**Demande de collaboration.** — Afin de compléter ses études sur le chant des oiseaux de France, M. Gérard de La Bassettière serait très reconnaissant aux ornithologistes qui voudraient bien lui faire connaître toutes les observations qu'ils ont pu faire sur le chant ou les chants des oiseaux vivant en liberté dans nos diverses colonies. — Voir mon *Essai sur le chant de quelques oiseaux en France*, chez M. Lechevalier, 12, rue de Tournon, Paris, 6<sup>e</sup>.

M. de la Bassettière serait aussi heureux de savoir dans quel pays, après nous avoir quittés, se rendent le Coucou, *Cuculus caucurus*, les Fauvelles à tête noire, *Sylvia atricapilla* (L.), des jardins, *S. borin* (Bodd.), habillarde, *S. cucullata* (L.), grisette, *S. communis* (Lath.), le Rossignol, *Luscinia megarhynchos* (Bechm.), les Hirondelles, *Hirundo*, le Lorioi, *Oriolus oriolus* (L.), et la Huppe, *Upupa epops* (L.).

Tous ces oiseaux ne chantaient-ils que chez nous ?

M. Gérard de Bassettière, Huisseau-sur-Casson (Loir-et-Cher).

**Sur le Moineau** — Les causes ayant provoqué la diminution des Moineaux nous échappent. Disons que nous rejetons comme cause principale celle venue de l'action de l'homme.

À l'heure actuelle, les Moineaux sont très communs dans le Gard, et j'ai constaté à Saint-Geniès-de-Malgoirès, pendant les vacances de Pâques, que les Moineaux friquets étaient, dans le village et les champs, plus abondants encore de continue.

En 1920, dès le 5 juin, les platanes de l'avenue de la Gare de Nîmes, étaient remplis de Moineaux venus pour y passer la nuit. À partir du 10, le vacarme produit par tous les Moineaux domestiques y était assourdissant.

M. M. Mourgue, croyons-nous, a fait semblable constatation.

Albert Hugès.

## QUESTIONS PRATIQUES D'ORNITHOLOGIE

### NOS MÉSANGES

Par M. LEGENDRE

Les Mésanges ou Paridés sont des petits oiseaux du groupe des Passereaux. Elles se distinguent par leurs formes trapues, un bec conique, court et robuste, des pattes vigoureuses armées d'ongles recourbés, des ailes courtes et larges, avec dix rémiges primaires, les quatrième et cinquième sont ordinairement les plus longues, la queue moyenne, légèrement échancrée, le plumage abondant, mou, à couleurs agréables. Les deux sexes ont à peu près la même parure.

Les différentes espèces de cette famille paraissent répandues dans toutes les parties du Globe, mais principalement dans le Nord et le Centre de l'Ancien Monde. Leur régime se compose d'insectes : chenilles, œufs de papillon, chrysalides, mais aussi de baies, fruits et graines. On les rencontre dans les forêts et les bois, comme dans les parcs et les jardins, où elles se font remarquer par leur vivacité et leur activité. L'été, et pendant l'époque des nids, elles font une énorme consommation d'insectes et rendent ainsi de grands services à l'agriculture; ce sont donc des oiseaux qu'il faut protéger

par tous les moyens et qu'il est facile d'attirer près des habitations par des nichoirs et le nourrissage hivernal.

Elles sont d'une grande fécondité et construisent en général leurs nids dans les creux d'arbres. En France nous en avons plusieurs espèces.

### La Mésange Charbonnière (*Parus major* L.)

Cette Mésange est la plus grande de la famille. Tout le monde la connaît, car elle est très commune : elle mesure 16 centimètres de long et 25 centimètres d'envergure, la femelle est légèrement plus petite. Elle porte une superbe livrée, sur la tête une jolie calotte d'un noir brillant descend derrière le cou et se trouve reliée à un plastron de même couleur par une bande circulaire qui encadre la joue très blanche en forme de triangle. Le dos est olive, le croupion bleu cendré, ainsi que la queue qui est bordée de blanc : la partie inférieure du corps est jaune clair : du plastron part une bande noire qui va jusqu'aux sous-caudales. Cette bande est plus petite et surtout moins prolongée chez la femelle. Le bec noir, court et fort : les pattes couleur de plomb, sont armées d'ongles robustes : l'œil, pris juste dans la calotte noire, est brun.

La forme typique de cette espèce se trouve en Europe depuis le Cercle polaire au nord, jusqu'à la Méditerranée au sud, et à l'est jusqu'aux monts Atlas. Dans diverses contrées on lui donne le nom de *Grosse Weisique* et aussi de *Serrurier*, nom qui lui vient du cri qu'elle fait entendre lorsqu'il va pleuvoir et qui rappelle le bruit d'une lime sur du fer. Les Espagnols la désignent aussi par le nom de *Guerrero*, à cause de son tempérament batailleur.

Les autres formes sont au nombre de douze et habitent les Iles Britanniques (*P. m. newtoni*), les forêts de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc (*P. m. arvensis*), la Corse et la Sardaigne (*P. m. corsus*), la Grèce (*P. m. aphrodite*), la Perse, la Dzungarie, le Cachemire, la Mandchourie, le Thibet, le sud de la Chine, l'Assam, etc.

Cette Mésange, que nous voyons dans toutes les campagnes et même à Paris dans les grands jardins, est vive, active et curieuse. Toujours en mouvement ou la rencontre en groupes explorant attentivement les branches de nos arbres fruitiers : elle fait une chasse terrible aux chenilles, chrysalides, larves, petits papillons : fouille un tronc d'arbre, se glisse dans un trou...

Elle est insectivore, mais aussi granivore : comme presque toutes les Mésanges, elle ajuste les graines et les noix entre ses pattes et les perce à coup de bec avec une vitesse et une dextérité merveilleuse. De toutes les Mésanges, c'est elle qui a le chant le plus agréable et le plus varié : entre l'événier et juin, elle le fait entendre très souvent : elle a un cri d'appel clair et franc qui ressemble absolument à celui du Pinson.

Elle niche généralement dans un trou d'arbre, mais aussi dans des crevasses de vieux murs, sous les toits de chaume, quelquefois dans un vieux nid de Pie ou de Corbeau. Lescuyer cite le cas d'un couple de Mésanges charbonnières qui se mit à creuser un trou dans une branche vermoulue, mais n'ayant ni la force ni l'habileté d'un Pie pour ce genre de travail, à la profondeur de 20 centimètres elles se rapprochèrent de l'écorce qui se fendit et se détacha. Nos deux Mésanges ne se tinrent pas pour battues, elles

bouchèrent cette ouverture avec de la mousse bien tassée et le nid fut installé quand même.

Tres souvent aussi elle choisit un endroit très bizarre (des Mésanges ont cette réputation) : Il a été décrit plusieurs fois des nids placés dans une boîte aux lettres, un corps de pompe, etc. J'en ai trouvé un dans un vieux panier accroché à un mur, un autre dans un sabot de bois laissé près de la fenêtre d'un grenier. La ponte est de 8 à 12 œufs d'un blanc jaunâtre, pointillé surtout au gros bout de rouge pâle. Le nid n'est pas très artistiquement construit mais il est épais, douillet et chaud; le fond est formé de petites brindilles, de mousse, puis de crins, poils, plumes. L'incubation est d'une douzaine de jours et les petits restent longtemps avec leurs parents. Grand est l'attachement de la couveuse pour son nid et il est très difficile de la faire partir; lorsqu'elle couve, elle se laisse toucher et se défend furieusement.

Le père et la mère s'occupent activement de leur nombreuse famille, ce sont des voyages sans arrêt pour nourrir ce petit monde et un nombre incalculable de chenilles de toute sorte est détruit dans une journée. Les petites Mésanges sont gentilles et c'est un gracieux tableau de les voir toutes alignées au bord du nid. Dans mon enfance, ce fut un des premiers spectacles qui attira mon attention dans le goût que j'avais déjà pour les beautés de la nature. J'avais sept ou huit ans, et j'étais en vacances quand je vis sortir d'un trou d'un vieux pommier une, deux, trois, une douzaine de petites Mésanges charbonnières qui se rangèrent sur une branche tandis que le père et la mère volaient autour d'eux. Je fus de suite tenté d'en prendre quelques-unes. J'en pris quatre que je mis dans ma casquette et je me dirigeais vers la maison. Mais les parents me suivaient volant tout près de ma figure en poussant des cris; je fus pris de remords et je revins les replacer où je les avais prises, puis je m'éloignais pour regarder. En quelques minutes les parents firent rentrer dans le trou toute la nichée apeurée; peu de jours après j'eus la satisfaction de revoir toute la famille en promenade dans le vieux pommier.

Cette Mésange fait une ou deux pontes par an, jamais plus; elle vient très facilement dans les nichoirs ainsi qu'aux appareils de nourrissage car elle très friande de toutes sortes de graines, lard, suif et surtout de noix. Dernièrement, me trouvant au Jardin des Plantes je m'arrêtai pour allumer une cigarette à quelques pas d'une de ces petites maisonnettes où l'on vend des gâteaux, chocolat, etc., quand je vis une belle Charbonnière s'élançer sur l'étalage et saisir dans une corbeille ce fruit de l'Arachide que l'on nomme Cacaouette. La marchande accourut, trop tard la voleuse était loin.

— Oui, Monsieur, me dit cette dame, depuis quelques jours elle m'en vole une quantité, elle guette le moment où je suis occupée et elle fait vite !...

En captivité elle se montre d'abord très sauvage, mais assez vite elle devient plus confiante et accepte facilement son nouveau sort. On m'a toujours dit et j'ai toujours lu que sa nature carnassière ne permettait pas de la mettre avec des oiseaux plus faibles qu'elle. Faut-il croire que toutes celles que j'ai eues étaient des exceptions, car jamais il n'y eut un drame dans mes cages. Pourtant, j'ai possédé une grande volière où se trouvaient avec des petits oiseaux : Mésanges longue-queue, des Bengalis, des Charbonnières et aussi des Gros-Bec. Du Gros-Bec l'on dit la même chose, j'ai remarqué

qu'au contraire, à la mélangère, cet oiseau étant quelquefois obligé de céder la place à la querelleuse et méchante Mesange Bleue.

La Charbonnière aime à se baguener très souvent; propre, vive et alerte, elle représente gracieusement une de nos espèces les plus utiles.

(A suivre).

## BIBLIOGRAPHIE

*Mémoires concernant l'Histoire naturelle de l'Empire chinois*, par des Pères de la Compagnie de Jésus.

Tome V, 3<sup>e</sup> cahier, les Oiseaux du Musée de Zi-ka Wei, par le Père Courtois, directeur du Musée, 1 fascicule de texte avec 43 planches coloriées en 3 fascicules in-4<sup>o</sup>; le 4<sup>e</sup> va bientôt paraître.

Ces Mémoires forment déjà une collection importante de 4 volumes en 19 fascicules, avec une quantité considérable de planches noires et coloriées sur les Mollusques et les Mammifères. Le 3<sup>e</sup> cahier du tome V traite de la collection ornithologique du Musée de Zi-ka Wei qui provient de plusieurs sources. C'est le Père Hende qui la commença et l'augmenta jusqu'à sa mort; mais il n'avait pu s'écarter souvent des voies fuyives, aussi contient-elle peu d'oiseaux de montagne. Après sa mort, le Musée continua à s'enrichir, mais surtout de spécimens d'oiseaux de la mission du Kiang-nan et du Ngan-hoet.

Le Musée possède déjà 397 espèces, mais en explorant les îles de l'embouchure du fleuve Bleu et les marécages, il y aurait certainement encore à faire de très bonnes acquisitions en sauvagine.

Le Père Courtois donne de nombreuses notes intéressantes de biologie; il décrit les nombreux nids qu'il a réussi à authentifier lui-même et de nombreux œufs.

Le texte est accompagné de 3 fascicules de planches dont 14 pour les nids et les œufs et 80 pour les oiseaux, représentés en couleurs mises au pinceau. Ces planches proviennent de photographies directes d'oiseaux montés et ces photographies ont servi de base à des reproductions photocollographiques qui ont été alors coloriées à la main. Telles quelles, elles sont très intéressantes et rendront service puisque sur cet immense pays nous n'avons que les oiseaux de la Chine de David et Onstalet.

La publication de chacun de ces fascicules a été faite à Chang-haï et a pris environ deux ans de travail à la mission. C'est le Père Courtois qui a fait toutes photographies et a assumé toute la responsabilité de la publication.

A. M.

THE OOLOGIST'S RECORD publié par K. E. Skinner, chez Harrisson et Sons, 45, St-Martin's Lane, Londres, IV c 2 (trimestriel, abonnement, 5 sh.)

Ce nouveau confrère sera accueilli avec plaisir par les nombreux collectionneurs. Ceux qui ne se sont intéressés jusqu'ici qu'aux œufs de nos pays, pourront étendre le champ de leurs études aux pays d'outre-mer. En effet, le n<sup>o</sup> 1 contient une étude sur des œufs de l'est africain, une autre sur des œufs récoltés sur le front occidental de la guerre et une troisième s'occupe des œufs de la Palestine.

A. M.

*Le Directeur-Gérant* : A. MENEGAUX.

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE JUILLET DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

Le samedi 18 juin a eu lieu, au siège social, la première réunion mensuelle de la Société d'Ornithologie de France sous la présidence de M. Menegaux, président.

La séance est ouverte à 17 heures.

M. Berlioz fait une communication sur un cas de nidification exceptionnelle du Serin. Des photographies sont présentées. Le nid est en forme de sphère avec ouverture circulaire sur le côté : l'instinct n'est pas aveugle et les oiseaux peuvent être amenés à le modifier dans le sens d'une adaptation particulière répondant à certains besoins momentanés.

M. le Dr Rochon-Duvigneaud fait ensuite une causerie très documentée sur la vue chez les oiseaux. Une étude détaillée de M. Rochon-Duvigneaud devant paraître dans la Revue sur ce sujet, je ne veux pas le déflorer ici : qu'il me suffise de dire toutefois combien tous les membres présents ont pris grand intérêt à cette trop courte conférence supposant tant de travail antérieur et si clairement présentée. De très belles coupes d'yeux d'oiseaux photographiées montrent les nombreuses variétés de forme et de composition qui, suivant les espèces, répondent à des besoins particuliers et donnent une idée très précise de cet instrument merveilleusement adapté qu'est l'œil de l'oiseau.

M. Menegaux donne lecture d'une lettre de M. Chabot dans laquelle ce dernier rend compte d'une excursion qu'il vient de faire au début de juin aux Sept-Iles, dans les Côtes-du-Nord. Les places à nids sont beaucoup plus peuplées qu'autrefois. A signaler parmi les espèces qui se reproduisent sur ces îles : *Fratercula a. arctica* (L.), *Larus a. argentatus* Pontopp., *Alca torda* L., *Hematomus o. ostralegus* L., *Sterna hirundo* L., *Anthus spinoletta petrosus* Mont. (Pipit obscur), *Falco p. peregrinus* Tunstall.

M. Chabot donnera dans la Revue une relation détaillée de son expédition.

La séance est terminée à 19 heures.

La prochaine réunion de la Société aura lieu dans le courant d'octobre à une date qui sera ultérieurement précisée.

J. RAFFET.

## LA CORNEILLE NOIRE ET LE PIGEON RAMIER

Passage d'hiver en Haute-Vienne (1)

Par René d'ABADIE

En plein cœur d'hiver, ici, deux oiseaux dominent notre faune ornithologique, tant par l'intérêt qu'ils inspirent (intérêt loin d'être en leur faveur), que par leur nombre et l'importance de leur passage, ce sont : *Corvus corone* et *Columba palumbus*.

Tout d'abord, avec les premiers froids, vers fin octobre, précédé de quelques bandes avant-coureur *Corvus corone* arrive. Il arrive en invasion, non pas par centaines, mais par dizaines de mille ; il arrive sans cesse, sans arrêt, pendant deux ou trois jours. Il s'implante, il s'installe d'office. Du premier jour ses habitudes sont prises : il est chez lui. Il en repartira lorsqu'il lui plaira, lorsqu'un climat plus doux lui permettra de remonter vers le nord, à moins que notre température, devenant trop rigoureuse, ne le force à descendre plus au sud.

Aux bandes immenses de *Corvus corone* sont jointes des *Choncs*, *D. monticola*, mais en nombre limité et qui, en général, disparaissent bientôt après. Je n'ai vu qu'à deux reprises la Corneille mantelée, *Corvus cornix*, et un seul sujet chaque fois ; autant la considérer comme égarée. Donc voici la Corneille noire, *Corvus corone*, au pays. Par troupes nombreuses, elles se disséminent dans la campagne, s'attaquant à tout, car tout leur est bon, mais particulièrement aux champs de blé. Par milliers elles s'abattent sur les semences et la, travaillant de leur bec robuste, elles s'efforcent de déterrer le grain, et se contentent, quand elles ne peuvent y arriver, de couper le plus profondément possible la jeune tige qui elles absorbent, faute de mieux.

Mais c'est le soir, au déclin du jour, que l'on peut le mieux se rendre compte de l'invasion de *Corvus corone*. Ils ont, dès

(1) Ces notes portent plus particulièrement sur la région limitrophe du Puy-de-France l'arrondissement de Bellac.

leur arrivée comme je viens de le dire, pris d'emblée leurs habitudes et le taillis où ils côtoieront est choisi. Avant la tombée de la nuit, ils commencent à se rassembler à quelque distance du bouqueton et, croassantes, les files interminables arrivent, de leur val ouïté, rejoindre les premiers venus. Il en arrive de tous côtés, par petits partis, par bandes plus grandes et une demi-heure plus tard, lorsque tous vont prendre leur dernier envol pour se poser définitivement : c'est une nuée, un tournoisement incroyable remplissant l'air de croassements ininterrompus auxquels se mêlent les appels nigres des Choucas. Ce rassemblement des Corneilles à l'heure du coucher est formé des partis dispersés à plus de quinze ou vingt kilomètres à la ronde, et ce n'est qu'au-delà de ce rayon qu'on trouvera un autre taillis où les Corneilles passent la nuit. Faut-il ajouter que parfois le bois élu par elles ne dépasse pas un demi-hectare. On voit quel entassement d'oiseaux cela peut faire sur une aussi petite superficie (1).

Comme il y a quelque temps, devant une invasion, j'évaluais à quarante mille le nombre des sujets qui tournoyaient au-dessus du bois : « Bah ! me répondit-on, quarante mille... et plus... car soyez sûr que mille Corbeaux ça ne fait pas gros dans le tas ». (Nous appelons ici *Corvus corone* Corbeau, n'en connaissant pas d'autres (2).

Allez, deux ou trois jours après, faire un tour dans ce sous-bois. Vous serez surpris, dès les premiers pas, de l'odeur infecte qui se dégage des feuilles pourries sous la couche de fiente laissée par les Corneilles. Sous les baliveaux surtout, ces arbres non touchés qu'on laisse grandir ça et là dans les coupes pour faire plus tard du bois d'ouvrage, l'amas de fiente s'accuse plus fort, car *Corvus corone* préfère l'arbre un peu haut et il n'est pas rare de voir une maîtresse branche en porter plus de cinquante ou soixante.

Cette question de la fiente de *Corvus corone* devrait avoir une importance. Il est évident qu'en sous-bois elle hâte la pourriture des feuilles tombées. Quel est son rôle dans les champs de blé où par milliers s'abattent les Corneilles et où elles passent une bonne

(1) Un petit bois, bien connu dans le pays, porte le nom de « bois de la Graule ». « Graule » est le mot patois qui désigne le Corbeau-corneille.

(2) Qu'on me permette, en passant, de signaler un ouvrage non point scientifique, mais qui n'en offre pas moins une réelle valeur. C'est *La Revanche du Corbeau*, de Louis Pergaud, publié en 1911 (Paris, Mercure de France). Sous une forme littéraire très jolie, l'auteur a su retracer, prises sur le vif, des phases intéressantes de la biologie de ces oiseaux. On trouvera, éparées, dans « ces Histoires de Bêtes » les notes d'un observateur qui sait voir, qui a étudié de près la vie de grands bois et a su la peindre d'une main de maître.

partie de leurs journées ? Est-elle utile ? nuisible ? C'est une question à étudier.

Un mois s'écoule, quelquefois moins, quelquefois plus, et si le froid s'accroît, de même que *Corvus corone*, arrivent les bandes de Ramiers, *Columba palumbus*. Seulement, pour ces derniers, le nombre varie beaucoup d'une année à l'autre, tandis que pour *Corvus corone* il est à peu près le même tous les ans.

Cette année, par exemple, est une année de grands passages, très importants et qui répètent ceux de 1906-1907 et de 1917-1918.

Pour que stationne longuement le Ramier, en dehors de la température un peu rude, une raison s'impose : *il faut qu'il y ait du gland*.

C'est en effet le gland qui va être la base de l'alimentation du Ramier. Il y a bien les champs de colza, de trèfle, mais on en fait peu de mon côté et ils sont bien vite explorés. C'est d'ailleurs lorsqu'ils s'abattent sur un de ces champs, que l'on a quelques chances de les approcher à portée : j'en ai vu tuer quinze ou vingt dans ces conditions, le premier coup tiré dans leur troupe serrée, à terre, et le deuxième lorsqu'ils s'envolent. Mais c'est d'une approche difficile, le Ramier étant presque toujours, comme le Corbeau, à l'abri d'une surprise, du fait des sentinelles placées à l'entour du terrain où il mange.

A ce sujet, j'ouvre une parenthèse. Chaque fois que je suis de séjour à Paris, je ne puis m'empêcher en suivant un boulevard, de lever les yeux sur les arbres dont ils sont plantés pour y chercher un nid de *Columba palumbus*, tant il est vrai qu'il est difficile de se départir de vieilles habitudes. Et lorsque j'en ai découvert un, j'admire, je m'extasie devant ces oiseaux qui vivent leur vie tranquille, sans se soucier le moins du monde des roulements formidables et incessants, de cette autre vie intense qui, bruyamment, se manifeste à quelques mètres au-dessous d'eux. Combien *Columba palumbus* de Paris est différent de celui que nous connaissons ici : autant là-bas il est familier, autant ici, en forêt, il est farouche et méfiant. Gerbe ne pouvait mieux s'exprimer qu'en disant : Il semble qu'il y ait en lui deux oiseaux.

Pour en revenir à leurs habitudes, c'est le plus souvent dans les chemins plantés de chênes, dans les bordures de prés, de bois que les Ramiers s'abattent pour manger des glands, dont ils font une consommation énorme. Qu'on en juge par ces faits, que durant l'hiver tous les gésiers des Pigeons tués par moi contenaient uniquement des glands.

Sur huit pigeons tués le même soir et dont j'ai gardé en note le



contenu du gésier, nous trouvons respectivement : 14, 8, 8, 12, 18, 16 et 20 glands. Beaucoup de ces glands sont germés et *Columba palumbus* ne craint pas de les gôber avec une radicule de 30, 36 et 46 millimètres. Or, comme j'estime de 45 à 50.000 le nombre d'oiseaux formant les bandes de grand passage de cette année chez moi, on voit quelle doit être chaque jour la quantité de glands nécessaire à leur consommation.

J'ajouterai que plus tard, les quelques rares individus qui vont rester pour passer l'été, se nourriront beaucoup, entre autres choses, de graines de lierre : j'en ai trouvé jusqu'à 206 dans un même gésier (1).

Leur mode de rassemblement, le soir, pour leur coucher, et leur coucher lui-même, est à peu près le même que précédemment pour *Corvus corone*. De petits partis viennent en rejoindre de plus forts, les bandes grandissent et l'ensemble se trouve bientôt perché à petite distance du bois choisi. Mais chez *Columba palumbus*, seul le sifflement du vol signale leur arrivée, le soir.

Puis, une fois rassemblés, c'est avec un bruit formidable qu'une partie des bandes s'enlève, culbute jusqu'au ras du sol, s'élève à nouveau, tournoie et vient se reposer auprès de ses congénères ; et ce fait se reproduit jusqu'au moment où, tous ensemble, ils s'envolent une dernière fois pour prendre place pour la nuit. Alors, cette multitude d'oiseaux en a bien pour trente minutes à se caser, et c'est on ne peut plus curieux que de les voir sur les branches, se bousculant avec un fracas de battements d'ailes pour repousser les voisins et s'assurer un équilibre à souhait.

Je n'exagèrai pas en disant que souvent, affûtant les pigeons et me trouvant à 500 mètres du lieu élu par eux, le bruit incessant des coups d'ailes de cette foule qui se posait, me faisait l'effet de plusieurs moteurs d'auto en marche, et le bruit produit par l'envol de tout une bande rend à merveille une salve de coups de feu dans le lointain.

Bien qu'habitué à ce spectacle, je ne m'en lasse jamais, et il m'est bien arrivé quelquefois, je l'avoue, de ne pas appuyer sur la gâchette de mon fusil pour jouir, sans la troubler, de cette véritable curiosité ornithologique. Mais le plus souvent, tirés de droite, de gauche, les malheureux Ramiers, affolés, se dispersent de tous côtés et les morts sont nombreux, car c'est le seul moment où, pour

---

(1) Quelques couples de *Corvus corone* et *Columba palumbus* restent à nicher dans le pays : leur nombre semble s'être légèrement accru depuis quelques années.

l'affût, on puisse les tirer et tout le monde en profite. Heureux pour eux si la lune ne se lève pas de trop bonne heure, éclairant les taillis de « couchage », car repérés sur le fond du ciel clair, les fusils continuent de parler.

Je ne saurais mieux comparer ces passages, comme importance, qu'à ceux que j'ai pu voir à L'Aiguillon-sur-Mer, Vendée, par exemple, passages bien connus de tous les chasseurs et ornithologistes de nos côtes. Et pour *Columba palumbus* aussi je ne puis m'empêcher de me demander : « Comment y en a-t-il toujours autant ? » malgré la destruction que l'on en fait (1).

Notons en passant que *Columba palumbus* se couche toujours plus tôt que *Corvus corone* qui attend la nuit presque venue, et qu'il est rare que ce soit le même bois, ou tout au moins la même enceinte qui les abrite l'un et l'autre. Ils n'aiment pas à se mélanger.

De plus, il est à remarquer d'une façon générale que lorsque le plus fort du passage de *Columba palumbus* a lieu, les bandes de *Corvus corone* ont diminué. Est-ce du fait de la température ? Se gênent-ils l'un l'autre ? Je ne sais, mais en tout cas nous ne voyons pas en même temps les grandes bandes de Pigeons Ramiers et de Corbeaux-Corneilles.

Ainsi le 14 février, nous étions encore en plein passage de Ramiers et, depuis longtemps, il n'y avait plus que quelques bandes de Corneilles.

Je suis parti à Paris à cette date et en suis revenu le 1<sup>er</sup> mars. La température, complètement changée, est devenue très douce, la végétation est très avancée, *Columba palumbus* s'est éloigné : à peine quelques sujets isolés ou quelques petits partis sans importance.

Les affûts de chaque soir ne rendent plus ; les croassements des Corbeaux ont fait place aux gloussements des Ecrevilles ; les trilles des Rouges-gorges ont remplacé le sifflement du vent d'hiver dans les branches, et cela « sent bon et chaud », pour prendre l'expression d'un homme du pays, d'entendre toute cette petite vie se réveiller sous les premières effluves du printemps (2).

*Chercorat, Mayrac-Laval (Haute-Vienne).*

(1) Un ennemi avec lequel *Columba palumbus* doit compter, c'est l'Autour, *Astur palumbarius*, qui suit leurs bandes et se déplace en même temps qu'elles.

(2) Au moment d'envoyer ces notes à la *R. F. O.*, je crois devoir ajouter que, depuis deux jours, une vague de froid se fait sentir. On me signale quelques bandes plus grandes de *Columba palumbus*, revenus au pays, mais loin d'attendre en importance celles de grand passage d'il y a un et deux mois.

## VII. — ENQUÊTE SUR LA DISPARITION DU MOINEAU

par A. MENEGAUX

*Provins, mai 1921.*

... Il ne m'est pas possible de me rendre à votre aimable invitation pour le 29 mai prochain, les moyens de communications ne me permettant pas d'être à Paris pour l'heure de la réunion et, d'autre part, la proximité de la fin de mois me retenant ici.

J'ai lu avec le plus grand intérêt l'enquête qui se poursuit dans la Revue sur la disparition ou la pullulation des Moineaux.

J'ai, tant au Tonkin qu'en France (sauf pendant la guerre), toujours eu une basse-cour peuplée. Or, à Hanoï, malgré le nombreux personnel domestique habitant les dépendances de ma maison, c'était une véritable légion de Moineaux qui était commensale de mes volailles. Ces hardis oiseaux prélevaient une forte portion du paddy qui servait à l'alimentation de la volaille et allaient même le prendre dans la mangeoire des chevaux, bien que l'écurie fût entièrement grillagée. Nous pouvions même, tant ils étaient nombreux, entrer dans cette écurie et en massacrer avec un simple morceau de bambou.

A Provins, ils sont peu nombreux et au moment où nous jetons le grain aux volailles, c'est à peine si deux ou trois exemplaires se présentent pour happer quelques grains de blé ou d'avoine.

À Châlons-sur-Marne, pendant la guerre, ils étaient fort nombreux dans la campagne environnant la ville et je les vis, maintes fois, se réunir par centaines dans les buissons bordants la route de Vitry-le-François et y piailler à qui mieux mieux.

Par contre, dans la région du bord de l'Adour où je possède une propriété rurale de quelque importance à Saint-Laurent-de-Gosse, les Moineaux sont très peu nombreux. Il est vrai que là nos volailles sont surtout nourries exclusivement de maïs dont les grains sont trop gros pour exciter la convoitise de ces oiseaux.

J'ai, d'ailleurs, constaté que la population ailée des nombreux bosquets qui font l'ornement de la campagne sur les bords de l'Adour, est très clairsemée. J'ai dû me fâcher contre l'instinct destructeur des enfants de mes métayers et fermiers et les menacer de procès s'ils persistaient. Ces bosquets sont silencieux et déserts.

Mais que dans les environs de Provins, et à Provins même, les jardins sont, dès l'aube, peuplés d'une foule d'oiseaux chanteurs, dans les Landes c'est le silence presque complet. J'ai l'intention de soumettre ma propriété au régime des refuges et je suis en corres-

pondance avec la Ligue pour la protection des Oiseaux à ce sujet. Toutefois, je ne compte pas arriver à un résultat sérieux tant que je ne me serais pas installé sur ma propriété, c'est-à-dire tant que mes fonctions m'en tiendront aussi éloigné.

Par contre, je constate dans les environs de Provins la presque complète disparition des Hirondelles. A peine aux environs des plus grandes exploitations, en voit-on voltiger deux ou trois couples, et encore!

L'abondance des autres oiseaux démontre que cette pénurie d'Hirondelles n'est pas due à des causes locales.

La Société d'Ornithologie ne pourrait-elle joindre ses efforts à ceux de la L. P. O. pour obtenir des autorités locales une sérieuse application des règlements afin d'arriver au repeuplement de nos campagnes.

E. GILSON.

## LES OISEAUX DE LA FORÊT DE MAMARA ET DES ENVIRONS DE RABAT

par Francis C. R. JOURNAY, M. A.

Membre de l'Union ornithologique britannique

Accompagné par mon ami le capitaine W. W. Congreve, M. C., K. A., j'ai fait une visite au Maroc en 1920. Nous sommes arrivés à Casablanca le 21 avril avec l'intention d'explorer la forêt de Mamara, qui s'étend à 50 kilomètres à l'est de Kenitra. Nous adressons nos remerciements, pour leur amabilité, aux fonctionnaires des Eaux et Forêts, surtout à M. Bondy, de Rabat, ainsi qu'à M. Mouilleron, inspecteur-adjoint à Kenitra. Nous adressons aussi nos remerciements à M. Théry, de Rabat, et aux vice-consuls de Rabat et de Casablanca, à MM. Selous et Lomas, à M. E.-B. Lee, de Rabat, et à MM. Morsier et Waddington, de Kenitra.

Le seul ouvrage ornithologique sur la forêt dont nous avons connaissance est une brève notice due à M. E. C. B. Meade-Waldo parue dans *Ibis* (1905, p. 161-164). M. Meade-Waldo ne resta pas plus de deux ou trois jours dans le pays. Il dit que les Maures qui habitent la forêt sont tous voleurs et brigands et que son travail s'accomplit qu'avec de grande difficultés. Le cap. H. Lynes, C. B., C. M. C., y resta aussi deux jours en 1919; ses notes ont été publiées dans *Ibis* et dans la *R. F. O.*

Dans notre liste, nous comprendrons les oiseaux de la forêt et de région environnante, mais il est certain qu'on découvrira beaucoup d'autres espèces après des investigations plus complètes.

Toute la forêt est en terrain plat ou doucement ondulée, sans collines. Les seules espèces d'arbres sont le Chêne-liège, *Quercus suber* et *Quercus bellota* ; mais il y a plusieurs poiriers sauvages dans les lieux ouverts. Les broussailles ne sont pas fort épaisses et il y a beaucoup d'arène partout, mais le caractère dominant de la région c'est sa monotonie.

**Corvus corax tingitanus** Trby, Corbeau marocain.

Oiseau caractéristique de la forêt, nichant principalement dans les lisières et cherchant sa nourriture dans le pays environnant. On trouve les nids au sommet des chênes-lièges, parfois sur les vieilles murailles ou les tours élevées. La ponte varie de quatre à six œufs et se fait dans les premiers jours d'avril. Le 1<sup>er</sup> mai, en voyage par l'automotrice de Kenitra à Dar-bel-Hamri, nous avons vu une troupe énorme de trois ou quatre cents de ces oiseaux : rencontre très singulière, car presque tous les nids contenaient, à cette époque, des œufs couvés ou des poussins.

**Pica pica mauritanica** Math, Pie mauritanique.

Très localisée. Nous n'avons pas rencontré cette espèce dans l'intérieur de la forêt, mais nous en vimes plusieurs individus dans les broussailles et les petits arbres près de Bataïlle, et il y en a dans les lieux ouverts au bord du bois à Mechra el Kittane, où nous avons trouvé des nids. Ils ne sont pas rares dans les bois des petits chênes-lièges sur la route de Kenitra à Rabat (environ 7 kilomètres de Kenitra) et dans les broussailles, près de la lagune de Melhia. On trouve les œufs dans la première semaine d'avril.

**Sturmus unicolor** Temm, Etourneau unicolore.

Bandes de cet oiseau vues dans un oued, à environ 10 kilomètres à l'est de Mechra el Kittane, et de grands poussins dans les vieux trous de Pie le 29 avril. Il y en a aussi dans la ville de Meknès.

**Oriolus oriolus oriolus** (L.), Lorient commun.

Pas rare dans la forêt où il niche probablement.

**Chloris chloris aurantiiventris** Cab, Verdier à ventre orangé. Commun dans les vergers et les jardins des villes.

**Carduelis carduelis africanus** Hart, Chardonneret africain.

Commun dans les jardins des villes, mais dans la forêt observé seulement près des ruisseaux.

**Carduelis cannabina mediterranea** (Tsch.)<sup>1</sup>, Linotte méditerranéenne.

Observée au bord de la forêt, près de Mechra el Kittane.

**Serinus canarius serinus** (L.), Cini, Serin méridional.

Pas commun dans la forêt, mais plus nombreux près des ruisseaux et commun dans les jardins des villes. Œufs éclos le 5 mai.

**Fringilla cœlebs kœnigi** Roth. et Hart. Pinson de Kœnig.

Commun dans les jardins et dans la forêt. Vers le 20 avril pour les œufs.

**Passer domesticus tingitanus** Loche. Moineau domestique du Maroc.

Très commun dans les villes, les gares et les eucalyptus-arbres ; mais dans la forêt, il n'y en a point.

**Passer hispaniolensis** (Temm.). Moineau espagnol.

Observé par le capitain Lyues dans les vergers de Rabat.

**Emberiza calandra calandra** L. Bruant proyer.

Observé dans les grands champs de blé au bord de la forêt.

**Melanocorypha calandra calandra** (L.). Mouette Calandre. Rencontré seulement en pleine campagne.

**Galerida cristata** ? *Kleinschmidti* Erl. ; Cocheris luppé.

Observé dans la campagne et dans les oueds.

**Lullula arborea** ? *Harterti* Hilg. ; Lulu des arbres.

Pas rare dans les clairières de la forêt. Niche très tôt.

**Alauda arvensis** L. Mouette des champs.

Nous avons entendu le chant de cette espèce deux fois, entre Casablanca et Rabat le 24 avril et près du fleuve Bon-Reg-Reg le 5 mai.

**Motacilla flava** Subsp. ? Bergeronnette.

Un individu vu sur la plage, probablement en migration.

**Parus major excelsus** Buvry. Mesange charbonnière nord-africain.

Assez commune dans la forêt, mais nous n'avons pas trouvé de nids.

**Parus cœruleus ultramarinus** Bp. Mésange ultramarine.

Oiseau caractéristique de la forêt. Niche dans les extrémités creuses des branches cassées de chênes-lièges. La ponte de 7-11 œufs dans la dernière semaine d'avril.

**Lanius excubitor** probablement *algeriensis* Less. ; Pie-grièche grise.

Observé près de Dar-bel-Hamri et Bataille sur les broussailles.

**Lanius senator senator** L. Pie-grièche rousse.

Commune dans les jardins de Rabat : œufs frais et poussins le 5 mai. On les voit aussi dans la forêt, où ils nichent.

**Telephonus senegallus cucullatus** (Temm.). Identité pas constatée, mais se rencontre probablement avec *L. excubitor*.

**Pycnonotus barbatus barbatus** (Desf.)

Oiseaux des jardins : à Chellia, près de Rabat (Lynes) ; à Meknes, par nous-mêmes.

**Muscicapa striata striata** Pall. Gobe-mouche gris.

Observé à Melhia le 25 avril et dans les jardins de Rabat, 4 mai.

**Muscicapa hypoleuca** Pall. Gobe-mouche noir.

Observé dans la forêt le 23 avril (57), un autre (57) près d'Am-Mina et dans les jardins de Chellia.

**Cettia cetti cetti** (Marm.). Bouscarle cetti.

Entendu dans les roncées au bord de l'eau de la lagune de Melhia, dans les oueds de la forêt (près de Mechra-el-Kittane) et dans les jardins de Chellia.

**Hippolais pallida opaca** Cab.

Dans les jardins de Chellia (Rabat), Meknes, etc. Je crois que nous avons aussi entendu le chant de *H. polyglotta*.

**Sylvia hortensis hortensis** (Gm.). Fauvette orphée.

En migration à Rabat (Lynes).

**Sylvia borin borin** (Bodd.). Fauvette des jardins.

Commune en migration près de Rabat, avril (Lynes).

**Sylvia atricapilla** L.). Fauvette à tête noire.

Nous avons entendu son chant à Mechra-el-Kittane, le 30 avril ; un nid avec œufs à Meknes.

**Sylvia communis communis** Lath. Fauvette grisette.

Commune en migration à Rabat (Lynes).

**Sylvia melanocephala melanocephala** (Gm.). Fauvette mélanocephale.

Quelques-unes nichent dans les broussailles de la forêt ; un nid avec œufs le 30 avril. Observé près de la lagune de Melhia.

**Sylvia cantillans** Pall. Fauvette sub-alpine.

En migration à Rabat (Lynes).

**Agrobates galactotes galactotes** (Temm.)

Observé quelques-uns près de Rabat, le 21 avril.

**Cisticola cisticola cisticola** (Temm.). Cisticole ordinaire.

Commune dans les champs de blé de Casablanca, à Kenitrea et dans les oueds de la forêt.

**Turdus viscivorus deichleri** Erl. Grive draine de Deichler.

Quelques-unes observées dans la forêt, là où il y a de l'eau.

**Turdus merula mauritanica** Hart. Merle de Mauritanie.

Assez commun dans les jardins des villes, dans les broussailles de la lagune de Melhia et dans les oueds de la forêt.

**Ænanthe œnanthe** (L.). Traquet moitteux.

Pendant la migration à Rabat (Lynes).

**Ænanthe hispanica hispanica** (L.). Traquet roux.

La seule espèce constatée avec certitude par nous à Rabat : mais je crois que nous en avons vu d'autres depuis le train.

**Saxicola rubetra** (L.). Tarier ordinaire.

Vu une paire de la maison forestière de Meehra-el-Kittane, probablement nichant. Observé dans le marais de Bou-Reg-Reg.

**Saxicola torquata rubicola** (L.). Tarier pâtre.

Pas commun, mais observé dans la campagne au sud de Kenitra et près de la zone à *Zizipha*, près de Dar-bel-Hanri.

**Phœnicurus phœnicurus** L. Rouge-queue de muraille.

Rencontre dans la forêt le 23 avril et près de Melidia le 25 avril.

**Luscinia megarhyncha megarhyncha** Brehm. Rossignol ordinaire.

Commun dans les jardins de Rabat, Sale, Chellia et Meknès et au bord de l'eau dans Foued, à Meehra-el-Kittane.

**Troglodytes troglodytes kabyorum** Hart. Troglodyte nord-africain.

Commun dans les jardins de Meknès où il niche, mais nous ne l'avons pas rencontré dans la plaine.

**Hirundo rustica rustica** L. Hirondelle des cheminées.

Niche dans les villes et on les voit en forêt pendant la migration. Deux couples nichaient en 1919 à Meehra-el-Kittane.

**Hirundo daurica rufula** Temm. Hirondelle rousseline.

Observée par Meade-Waldo nichant sur une des portes d'entrée de Rabat.

**Delichon urbica** (L.). Hirondelle de fenêtre.

Pres de Rabat, le 21 avril.

**Riparia riparia riparia** (L.). Hirondelle de rivage.

À Rabat, en migration (Lynes).

**Apus melba melba** (L.). Martinet alpin.

Très commune à Meknès, nichant dans les trous des murailles. Pas rencontré dans la plaine.

**Apus apus apus** (L.). Martinet noir.

Commun à Rabat et observé dans la forêt. On trouverait aussi probablement *Apus marinus*.

**Caprimulgus ruficollis** Temm. Engoulevent à cou roux.

Observé dans les jardins de Chellia et dans la forêt près de Kenitra.



**Merops apiaster** L. Guépier ordinaire.

On voit des bandes de cette espèce dans la forêt et dans la campagne, niche près de la ligne de chemin de fer, près d'Ain Missa.

**Upupa epops epops** L. Huppe.

Quelques-unes dans la forêt, près de la lagune de Mehdiâ, etc.



Murailles de Meknès, où nichent de nombreuses espèces

**Coracias garrulus garrulus** L. Rollier.

Pas rare dans la forêt où ils nichent dans les trous des vieux arbres; commun sur les vieilles murailles de Babat et en nombre prodigieux à Meknès.

**Dryobates major numidicus** Math. Pic épeiche marocain.

Oiseau commun et caractéristique de la forêt. Niche tard.

**Cuculus canorus.** Coucou ordinaire.

Entendu dans la forêt, mais rarement.

**Clamator glandarius** L. Coucou géai.

Très commune dans la forêt selon Meade-Waldo, mais probablement de passage, seulement parce que nous avons très peu observé d'individus de cette espèce à la fin d'avril.

(A suivre).

## GUIDE DE L'AMATEUR D'OISEAUX DÉBARQUANT SUR LA TERRE D'AFRIQUE

Par le Dr MILLET-HORSIN (*Suite*)

### FLOCÉIDÉS

#### VIDUINÉS

Les oiseaux mâles de ce groupe jouissent d'une particularité caractéristique : grâce à une double mue, leur aspect change d'une façon plus ou moins complète, non seulement dans la couleur, mais dans la forme même du plumage.

Les mâles et les femelles, en dehors de la période des nœcs ont à peu près tous un plumage beige brumâtre plus ou moins taché de flammèches noirâtres, avec présence caractéristique d'une bande sourcilère plus claire surmontée d'une bande plus noire, avec une tache de même teinte longitudinale au milieu du front.

**Vidua principalis** L. — La Veuve d'Angola, la Veuve Dominicaine des marchands d'oiseaux, Ouolof : Joukh'ala.

Les couleurs du mâle en parure sont le noir et le blanc : le noir domine en dessus, et le dessous du corps est blanc avec un collier ombré de noir : la queue est noire : les quatre rectrices médianes sont allongées au point d'atteindre près de trois fois la longueur du corps : elles sont à demi-molles, incurvées en bas, pointues et formant le toit.

Le mâle, en hiver, et la femelle ont le plumage général des Viduinés sans couleurs, mais la teinte beige brumâtre ci-dessus indiquée tourne au brun roux.

Dimensions : ♂ en couleurs L = 274, E = 240 à 235.

♀ L = 126, E = 217.

Oeil brun noir, 3<sup>me</sup> m. Bec rouge cinabre. Pieds chair.

Les allures du mâle sont variables suivant qu'il est perché ou posé. Pose, le corps est horizontal : la queue, légèrement relevée, décrit un arc à concavité tournée vers le sol : la pointe des plumes ne traîne pas. Perché, le corps est droit (un peu plus que chez la femelle ou que chez les autres oiseaux), le poids de la queue en est la cause : la queue tend vers la verticale, mais les quatre grandes plumes flottent au moindre souffle. Le mâle sans couleurs et la femelle ont le corps oblique, soit à terre, soit qu'ils soient perchés. La queue du mâle donne à son vol une allure balancée assez caractéristique.

Le chant est une sorte de gazouillement qui n'a rien de bien particulier : il y a aussi un coup de sifflet très aigu, qui s'éteint progressivement et est d'un effet plutôt mélancolique.

La Veuve d'Angola est rare autour de Dakar.

Cet oiseau vit par petites bandes dont les allées et venues sont assez régulières : on ne le voit guère en ville ni près des agglomérations. Il est granivore. Pour rechercher les grains à terre, il a le même mouvement de grattage qu'un gallinacé.

C'est en juillet que les mâles commencent à prendre leurs couleurs : les grandes plumes de la queue n'apparaissent qu'ensuite, une fois que l'oiseau est entièrement devenu noir et blanc. Ce sont également ses pennes qui tombent les premières, vers la fin d'octobre : les couleurs passent ensuite. C'est tout ce que je sais de leur reproduction au Sénégal. J'ai recueilli, en Côte d'Ivoire, des nids que la proximité de Veuves m'a désigné comme ceux de cet oiseau : ils sont en forme de cornues, pendus par leur sphère et dont l'ouverture se trouverait au bout du goulot ; celui-ci, large et court, regarde en bas. Le nid est très solidement construit de fines brindilles entrelacées en tout sens et est pendu à environ 1<sup>m</sup>50 à 2 mètres de hauteur.

Œufs blanc pur, 15 × 17.

La Veuve dominicaine se prend facilement : elle n'est nullement farouche, vient bien au trébuchet ; elle est très confiante et donne dans tous les pièges.

En captivité, elle paraît assez fragile. Il est nécessaire de lui donner, surtout dans les premiers temps, beaucoup de verdure, de petites graminées vertes en graines. Dès qu'elle est habituée à sa cage, elle devient très remuante et agressive. Elle attaque ses compagnons de cage, même plus gros qu'elle : j'en ai rapporté plusieurs au Muséum en 1914 ; l'une d'elles dut être séparée et changée de volière en 1916, pour cause de méchanceté ; elle s'attaquait avec rage à tous ses compagnons, même à des Quéléas. Dans sa nouvelle volière, elle se trouve avec des Pinsons et des des Moineaux de France, des Perruches ondulées et des Gangas. Elle ne tolère personne près de la mangeoire où elle mange, pas même les Gangas : légèrement hérissée, la queue relevée, un faux air de petit Coq, elle court sur tout ce qui s'approche, et met tout le monde en fuite, même les Pierrots !

**Steganura paradisea** L. — La grande Veuve, Veuve de Paradis. Toucouleur : Ganar. Ouolof : Jonkh'ala.

Mâles en couleurs : noir brillant à l'exception de la poitrine marron-roux et du ventre blanc un peu lavé de rosé, fondu avec le roux de la poitrine. La queue est noire, les deux rectrices atteignent 200 mm de long et 20 à 22 de large : elles sont légèrement incurvées et terminées en biseau, elles ont un peu la forme d'un sabre japonais. Les deux rectrices internes se dilatent en forme de feuille de laurier sur une longueur de 60 millimètres environ, puis s'effilent en un long filament de longueur variable, ces quatre plumes s'accrochent ensemble, et leur plan est perpendiculaire au plan du restant de la queue. Le bec est noir.

Ces couleurs apparaissent vers le commencement de juin : le développement de la queue ne se déclenche qu'un peu plus tard, mais est assez rapide : vers le 25 juin on voit des sujets qui ont la queue entièrement poussée : sur un mâle en captivité j'ai constaté que la vitesse de poussée était de 10 à 15 millimètres par jour. Mais souvent la queue ne commence pas à pousser avant que l'oiseau n'ait déjà toutes ses couleurs. Ce sont les plumes qui, en tombant, marquent le déclin du plumage d'amour : sur les sujets en volière, il n'est pas rare de voir cette chute des plumes se faire d'un seul coup, et on retrouve au matin les quatre plumes sur le sol de la cage. Cela se produit vers la mi-novembre. Après, les couleurs passent progressivement et assez vite. Il y a des sujets précoces : j'en ai vu un qui, le 19 mars 1914, avait déjà toutes ses couleurs, mais pas encore sa queue. De même il y a des sujets tardifs : j'ai, en 1913, capturé un mâle qui n'a commencé à prendre ses couleurs que le 22 novembre 1913. Un sujet en plumage complet a été tué fin décembre 1913 à la Pyrotechnie par le comte de Vinant.

Chez les mâles sans couleurs et les femelles, la coloration est celle des *Viduidés* sans couleurs en général, un peu cendrée toutefois, et le bec est rosé.

Les jeunes sont tout entiers gris cendré, plus ou moins teintés aux ailes de brun chocolat.

Dimensions (sans les plumes de parure) : L = 127, E = 240, Oeil : 3 millimètres, brun foncé.

Mêmes attitudes que l'espèce précédente et, pour la même raison, le poids de la queue chez le mâle. D'ailleurs, l'oiseau le sait bien : avant même que la queue ne soit poussée et que le plumage ne se modifie, quand le mâle est posé à terre pour picorer, il relève la queue, formant avec l'axe du corps un angle de 120° environ : cette attitude paraît un peu pénible, car c'est bien souvent qu'il laisse tomber la queue dans l'axe du corps, pour la relever aussitôt. On

peut donc, à ce moment, distinguer au port le mâle de la femelle : c'est précieux à connaître si on a à acheter des oiseaux pour réassortir un couple, avant que les couleurs soient apparues : ces signes se manifestent dès la deuxième quinzaine de mai.

Le vol est le même que celui de *Vidua principalis*.

Le cri est ce sifflet triste et sonore dont j'ai parlé au sujet de l'espèce précédente. Les mœurs et le régime alimentaire sont également les mêmes. Toutefois, la grande Veuve est très commune et affectionne les centres. A Dakar, on la rencontre dans le Gouvernement général, à l'Hôpital colonial. Elle n'aime pas l'altitude : je n'en ai jamais vu aux Maurivelles ni à Ouakam. Ces oiseaux sont toujours par petites bandes et rarement isolés.

L'accouplement commence à se faire vers le commencement de juin. Oeufs grisâtres à taches noirâtres, 20 × 14.

Au contraire de son proche parent *Vidua principalis*, la Veuve de Paradis se laisse prendre aux pièges avec une certaine difficulté : même elle est très circonspecte vis-à-vis des appelants et j'en ai rarement capturé dans les trebuchets accrochés autour de mes volières. J'ai eu plus de succès avec des pièges à filet copieusement amorcés de mil, placés à distance des cages et dont le déclic était commandé par une ficelle assez longue recouverte de sable. Les oiseaux noirs en prennent beaucoup cependant, mais surtout en saison sèche, alors que presque tous les oiseaux se font capturer dans les filets tendus par ces indigènes autour de points d'eau artificiels. Elle se vend jusqu'à 3 francs pièce aux voyageurs des vapeurs qui font escale à Dakar.

En captivité, c'est un oiseau charmant : sitôt capturé, il se sent chez lui, comme s'il avait toujours habité sa cage. Il est paisible et sociable, sauf au moment où le mâle va prendre ses couleurs : il devient alors querelleur et à défaut de femelles de son espèce, il donne volontiers la chasse à celles des espèces voisines. C'est un oiseau très réglé dans ses habitudes : a-t-il adopté un perchoir, un coin de cage, pour se coucher, il le gardera jalousement et ce sera toute une affaire si quelqu'un de ses co-détenus y est installé avant lui. Très robuste, il vit bien et longtemps en captivité : il faut lui donner beaucoup de verdure.

(A suivre.)

## NOTES ET FAITS DIVERS

**La Société ornithologique de France.** — Nous estimons que, pour faire partie d'une Société comme celle-là, chacun des membres doit s'efforcer de lui être utile, chacun selon ses moyens et ses qualités. Cette Société doit avoir son Musée à elle, dont tous les éléments seront fournis par les membres : les uns donneront les écrits éclairés de leurs observations prises sur le vif et non sortis de l'imagination, les autres, comme peintres ou photographes fourniront des tableaux ou sujets dignes et capables de venir en aide aux étudiants.

Les préparateurs fourniront aussi des sujets d'histoire naturelle également composés, pouvant donner une idée parfaite de la vie des êtres, telle qu'elle se passe dans la nature. Cela voudrait beaucoup mieux que de se chicaner par des écrits mal fondés...

Pour ma part, je m'engage dans cette voie et quoiqu'il arrive, je pourrai offrir de temps en temps de bons sujets d'études.

Estime que pour arriver à un bon résultat en ce sens, la Société devrait nommer, dans chaque région, un membre qui aurait qualité pour observer toute la faune. Ce membre devrait, pour pouvoir travailler librement, être muni d'un permis de chasse permanent, qui lui permettrait, non pas de chasser à tort et à travers, mais de protéger le gibier et d'empêcher le déchargement par les enfants.

Loxoix père.

**II Nouvelles ornithologiques de Vendée.** — J'ai continué pendant cette deuxième quinzaine de juin mes courses en forêt de Mervent à la recherche des rapaces. J'ai trouvé successivement huit aires, mais sans réussir à découvrir celle d'un couple de *Circæetus gallicus* que je connais depuis le 10 mai, que je trouve invariablement dans le même secteur, sans pour cela que mes recherches ayaient d'un pas vers la solution convoitée ! Que d'heures pourtant passées au sommet d'un chêne, immobile et camouflé, suivant les évolutions de mes sujets passant de 700 à 1.200 mètres d'altitude pour redescendre à froter les cimes... sans jamais se poser devant moi, leur contenance du reste me montrant suffisamment que je suis « repéré » dès la première minute ! Mais quand je plie bagage et que je m'arrête à 2 kilomètres de là, un point perdu dans le ciel grossit, se rapproche et... mon Circaète se pose sans hésitation ! En changeant ainsi mes bases d'observation j'ai obtenu des recouvrements de visées qui m'indiquent toujours sensiblement le même endroit. — Mais je ne trouve rien !

Néanmoins j'ai trouvé quelque chose qui, pour n'avoir pas trait aux Circaètes, m'a causé néanmoins le plus vif plaisir : dans un taillis maigre, dans un petit chêne, une aire que je pris d'abord pour celle de l'Aigle en question et que je reconnus plus tard pour celle d'une Bondrée (n'a-t-on pas dit et écrit que la Bondrée ne nichait pas en Vendée ?) La femelle couve un œuf unique rouge sang, et j'ai constaté que le mâle apportait des nids de guêpes à la couveuse. Étant monté pour étudier cette aire, j'ai constaté qu'elle différait un peu de celle de la Buse commune : elle est presque entièrement façonnée avec des rameaux verts et le creux est tapissé largement des feuilles même de l'arbre. Autour du nid et au pied de l'arbre, grande quantité de duvet blanc. Mais où le merveilleux commence, c'est ici : à quel-

ques centimètres de l'endroit où la femelle a coutume de placer sa tête (sud), j'ai trouvé dans le corps de l'aire, un peu en dessous, bien encastré dans les rameaux... un nid de Mésanges ! Je sais que des auteurs ont signalé des découvertes identiques, mais, je crois, sans avoir pu préciser s'il y avait en simultanéité dans cette double nidification, ce que l'on peut constater ici.

Dira-t-on que la Mésange a choisi en connaissance de cause son... protecteur ? Les deux dernières dissections que je vous ai signalées prouvent amplement que l'on a exagéré l'utilité de ce Rapace : et la Mésange n'a pas été servie ici par un heureux instinct. Quel sera le sort de l'imprudente ? La sentimentalité que nous avons voulu si souvent glisser au cœur des bêtes perd ses droits chez les oiseaux de proie : et une autre découverte, à peine à 150 mètres de là, m'a donné je crois la mesure de ce qu'il faut croire : dans un petit pin sylvestre est une aire d'Épervier, avec cinq poussins de onze jours : à ma dernière visite, j'ai trouvé une ébauche de nid en mousse sur ses flancs ; mais j'ai constaté aussi qu'une Mésange avait fait les frais du dernier déjeuner... Depuis ce jour, l'ébauche n'a pas progressé... On peut conclure de ces deux faits que l'instinct, tout comme l'intelligence, a ses défaillances. Et saurait-il en être autrement ?

*Fontenay-le-Comte, juin 1921.*

C. GUÉRIN.

**Les Martins-Pêcheurs en captivité.** — Je suis en train d'élever une nichée de cinq Martins-Pêcheurs. Pris il y a huit jours trop jeunes, puis remis au nid, je les ai re-dénichés ou plutôt re-déterrés avant hier, en plumes et presque en couleurs. Ils commencent déjà à prendre de temps en temps un morceau de poisson à la main, les premiers jours il fallait leur ouvrir le bec. Ils ne sont nullement sauvages et quoique faisant des petits vols de un à deux mètres, ils se laissent rattraper très bien.

J'ai essayé de leur donner des escargots. Ils ont avalé le premier, mais rejeté le second. Les vers de farine sont acceptés, mais il faut les tuer avant de les leur donner, sans quoi ils échappent de leur bec. D'ici quelques jours je suis certain qu'il n'en sera plus ainsi.

J'ai mis mes oisillons dans une caisse dont le devant est grillagé. Au fond un petit « tunnel » fait avec trois planches. C'est leur chambre à coucher qui doit leur rappeler le terrier natal. Sylvain, du Français, qui était mon professeur de diction à l'École Monge (aujourd'hui Lycée Carnot) m'avait dit qu'il avait des Martins-Pêcheurs en captivité. Je ne l'avais cru qu'à moitié. Mais étant donné la familiarité de ces oiseaux (pour le moment !), je le crois trente ans après, tout à fait.

A. MALRIC

*Les Cheminières, par Castelnaudary (Aude).*

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

### NOS MÉSANGES

PAR M. LEGENDRE (*suite*)

#### **La Mésange bleue** (*Parus caruleus* L.)

Cette petite Mésange au plumage délicatement coloré est la plus commune de la famille ; c'est la *Mesigue* de nos campagnes. Elle a le sommet de la

tête bleue, les joues blanches ; un collier d'un noir bleu va de la gorge à la nuque, un trait de même couleur part du bec et relie ce collier sur la gorge, un autre le rejoint sur la nuque en passant par l'œil. Le dos vert olivâtre, le ventre jaune avec une tache bleue, les couvertures des ailes blanches claires ainsi que la queue ; l'aile est coupée par une bande blanchâtre, les rémiges sont noirâtres bordées de bleu. Le bec droit et court est noirâtre avec les rebords blancs, pattes gris de plomb, l'œil très vif est noir. La taille est de 12 centimètres et 20 centimètres d'envergure. La femelle a des couleurs plus ternes, le bleu de la tête et la tache de l'abdomen de dimension plus restreintes.

La forme typique habite l'Europe jusque dans l'extrême nord. Elle manque dans les parties les plus occidentales et s'arrête à l'Oural et au Caucase à l'est. On ne la trouve en Angleterre qu'en hiver. Par ses diverses formes elle est représentée dans les Îles britanniques (*P. c. obscurus*), en Corse et en Sardaigne (*tagliastro*), en Tunisie, Algérie et Maroc (*ultramarinus*), dans les diverses îles des Canaries et en Perse.

Sauf dans les bois de conifères où on ne la voit que très rarement, elle se rencontre partout, jardins, verger, bois, elle vient jusque dans les jardins des grandes villes. Elle vit souvent sédentaire dans un canton assez restreint, et en hiver, on la voit par bandes dans la société de Mésanges Charbonnières et de Roulelets huppés, quelquefois de Sittelles. Mais aussi des bandes nombreuses émigrent vers le Sud. (En Espagne, elles se rencontrent en grande quantité avec la Charbonnière durant la mauvaise saison). Ayant fait un voyage à la campagne pour me rendre compte de quelle façon se comportait les oiseaux durant l'hiver si rigoureux de 1917, j'en vis un matin défilé devant moi des centaines accompagnées de Charbonnières, elles passaient par petits groupes d'un buisson à l'autre et se dirigeaient vers le Sud.

Par ses mœurs et ses allures, elle ressemble à la Charbonnière ; comme elle, elle est vive, agile et gracieuse ; curieuse et effrontée, elle tombe dans tous les pièges et elle est la plus hardie et la plus méchante de toute la famille. En colère elle donne de vigoureux coups de bec, elle hérissé alors les plumes de la tête qui lui font comme une petite huppe. Prenez-la dans votre main, elle vous donnera des coups avec une détermination extraordinaire chez un si petit oiseau ; approchez-vous de son nid vous l'entendrez souffler comme un serpent pour essayer de vous effrayer. Elle attaque la Chouette avec une ardeur sans pareille. Son régime est presque exclusivement insectivore et elle nous rend ainsi de très grands services. M. de la Blanchère a calculé qu'un couple de ces Mésanges détruit en un mois plus de 24.000 insectes.

Elle fait son nid dans un trou d'arbre, et le nid de mousse, poils et plumes, il est en général soigneusement construit. Elle pond de 8 à 10 œufs blancs avec des petits points rouge brique, il y a deux couvées par an, la première fin avril ou commencement mai, la seconde en juillet. Pendant l'époque des amours le mâle a des allures singulières pour charmer sa compagne, il gazouille sans cesse en sautillant et en se balançant à l'extrémité des branches, il s'élance en planant d'un arbre à un autre en hérissant son plumage qui le fait ainsi paraître plus gros et en relevant les plumes de sa tête. Le mâle et la femelle couvent alternativement et élèvent en commun leurs petits. J'ai observé un grand nombre de nids placés dans des trous



d'arbres : parfois comme la Charbonnière elle trouve un endroit bizarre : j'en ai vu un dans un tuyau abandonné sur le toit d'un hangar.

Très facile à élever en volière, comme la Charbonnière et la Nonnette, elle varie facilement son régime insectivore. J'en possède plusieurs dont une ayant une anomalie de plumage : Tête, dessus et dessous du corps jaune serin, ailes et queue blanches, pattes et bec blanchâtres, oeil noir. Cette curieuse Mésange a été capturée aux environs de Paris (juin 1920), elle se trouvait dans un groupe de cinq de son espèce, quatre avec ce même plumage et la cinquième avec sa livrée ordinaire.

### La Nonnette vulgaire

(*Parus palustris longirostris* Kleinschm. = *Picicé* communis de Gerbe)

La Nonnette est une petite Mésange à livrée modeste, mais c'est peut-être la plus gaie et la plus agile de la famille. Sa taille est généralement de 11 à 12 centimètres, car l'on rencontre dans cette espèce des différences de grosseur très variées, ainsi que des plumages plus ou moins colorés. Je possède dans ma collection de Mésanges vivantes quelques sujets capturés le même jour et au même endroit avec ces différences très marquées. La Nonnette a le dessus du corps d'un brun rougeâtre clair, le ventre gris clair, une calotte noire descend très bas sur la nuque, le menton du même noir et les joues blanchâtres. L'œil brun foncé, bec noir très pointu, pattes gris de plomb.

C'est une réduction de la Fauvette à tête noire et je me rappelle qu'aux premiers temps où j'eus des oiseaux, un marchand peu consciencieux me vendit une Nonnette pour cette Fauvette en m'affirmant qu'elle était en plein chant !... Les oiselleurs la nomme Sicoco. La forme typique (*P. p. palustris* L.) habite le centre et le sud de la presqu'île scandinave ainsi que les provinces baltiques. On a distingué douze autres formes dont l'une se trouve dans les Balkans (*P. p. staguatilis*), une dans l'Allemagne centrale et les Alpes (*P. p. communis*), une en France, Rhénanie, Belgique et Hollande (*P. p. longirostris*), une en Angleterre (*P. p. dresseri*), une en Italie (*P. p. italiæ*) et les autres en Sibérie et dans le nord de la Chine.

La Nonnette est assez commune aux environs de Paris, elle est toujours en mouvement passant d'un arbre à un autre, se suspendant au bout des branches les plus menues, à la recherche de toutes sortes de vermine. On la trouve dans les bois, les prés plantés d'arbres fruitiers, les jardins... Elle est généralement par couple ou à l'automne par petits groupes. Régime insectivore, mais aussi très granivore ; j'ai nourri par expérience trois Nonnettes pendant un an avec du chènevis, millet et alpiste, mais aussi toujours des fruits. Outre le cri commun de toutes les Mésanges elle n'a pour ainsi dire aucun chant. Elle niche souvent dans un vieux saule car elle affectionne le bord des ruisseaux, mais aussi dans un pommier, un poirier. Le nid généralement construit de mousse et de poils contient de 10 à 12 œufs, quelquefois 15 ; elle fait une deuxième ponte de 6 à 8. Ces œufs sont blancs avec quelques points rougeâtres.

Elle est très agréable en volière à cause de sa vivacité et de son adresse à se mouvoir, elle exécute sur les barreaux et grillage une gymnastique des plus divertissantes. Je vois souvent mes Nonnettes se suspendre par une patte, la tête en bas, au grillage formant le plafond de la volière et becquetant un

morceau de noisette tenu dans l'autre patte. Attitude du Péroquet ! Elles sont aussi très amusantes dans l'habitude qu'elles ont de cacher dans divers coins de la cage une nourriture nouvelle. Ainsi si je jette sur le plateau quelques graines, miettes de pain, etc., de suite les Nonnettes arrivent non pour déguster sur place comme les autres Mésanges, mais pour faire des provisions qu'elles vont cacher. J'ai observé ce fait souvent et ces friandises durent toute la journée ; de temps en temps elles vont y puiser et cela est la cause de nombreuses querelles surtout avec les Mesanges bleues.

Elles deviennent vite très familières ; plusieurs Nonnettes viennent manger dans ma main. Je me suis quelquefois intéressé à élever quelques prises au nid, alors leur gentillesse et leur grâce m'ont toujours récompensé des soins donnés.

(A suivre).

### MES MERLES DE ROCHE

par H. DARVIER

Depuis trois ans au mois d'avril, je donne la liberté à une femelle de Merle de roche, très familière ; et à chaque mois d'août, je la reprends au moyen d'un trébuchet agrémenté d'un ver de farine. Cette charmante petite bête reste dans le voisinage de la maison et vient tous les jours, particulièrement le soir, chercher des friandises qu'on se fait un plaisir de lui donner et qu'elle prend à la main. Elle n'est familière qu'avec les personnes de la maison et, chose bien remarquable, j'ai appris par des voisins qui l'ont remarqué, qu'elle ne l'était pas le moins du monde en dehors de chez moi.

Ces deux années dernières elle a amené un mâle sauvage avec lequel elle a élevé quatre petits nids ; son nid se trouvait à 200 mètres environ de chez moi entre trois cheminées. La seconde année, le mâle est revenu et elle a construit avec lui un nid dans un clocher voisin. Les petits ont dû être mangés par une Chouette ou un chat ; tout d'un coup elle a cessé, après quelques jours, de leur porter la nourriture. J'ai pris le mâle également et tous deux ont passé cet hiver en volière.

Au mois d'avril dernier j'ai donné la liberté à la femelle comme les années précédentes dans la pensée qu'elle ramènerait un autre mâle. Il faut dire que, depuis quelques dix ans, il s'est installé dans la ville de Beaune cinq ou six couples de Merle de roche qui y nichent régulièrement dans les vieux murs ou sur les clochers. La femelle est comme les autres années, restée dans le voisinage, pas du tout étonnée de retrouver sa période de liberté annuelle ; au bout d'une dizaine de jours, elle a amené une femelle sauvage qu'elle ne quittait pas, sauf pour descendre manger des œufs de fournis dans la cour, ce à quoi la sauvage n'a pas voulu se résoudre, mais pas de mâle ; par contre aussitôt que le mâle en volière l'apercevait, il chantait ses plus beaux chants et cherchait à la rejoindre ; elle, de son côté, venait sur la volière et manifestait pour lui des sentiments tout à fait touchants. Le mâle est un excellent chanteur et je ne me souciais pas de lui rendre la liberté ; enfin voyant que la femelle n'en amenait pas d'autres je me suis décidé au sacrifice et j'ai lâché le mâle sauvage pris l'an dernier et époux légitime et bien constaté de ma femelle. Il a disparu quatre jours et est venu au cinquième sur la volière et est allé manger dans la cour quelques uns des

œufs de fourmis frais que je lui offrais : puis il a disparu quinze jours se laissant entre apercevoir à peine une ou deux fois : la femelle, elle, de son côté venait régulièrement comme toujours : j'accuse le mâle de lui avoir fait une infidélité avec l'autre femelle que je n'ai cependant plus revue.

La femelle venait tous les jours et ces jours derniers le mâle est venu avec elle. J'avais des œufs de fourmis frais : nous dînions dans le jardin, je lui en mis un petit tas sur un coin de la table et elle est venue de suite s'asseoir à notre table : le mâle a regardé tout cela du haut d'un toit et tout d'un coup descend et se pose à trois mètres de nous : voyant qu'il ne se déciderait pas à venir plus près et dans l'arrière pensée de l'amadouer pour le reprendre au mois d'août, avant son départ, je lui portais aussi des œufs de fourmis frais : il recula de quelques mètres et vint ensuite les prendre : quel fut mon étonnement de m'apercevoir à ce moment que la femelle remplissait son bec d'œufs de fourmis, qu'elle ne mangeait pas et de voir en me retournant vers le mâle qu'il en faisait autant. Dès que tous deux eurent mis dans leur bec tout ce qu'il en pouvait contenir, tous deux sont partis dans la direction du clocher où était le nid l'an dernier. Nous avons vite trouvé le nid en voyant les oiseaux se diriger toujours dans la même direction et en plaçant des sentinelles sur leur trajet probable, pendant qu'ils ramassaient des œufs de fourmis. La femelle vient à toute heure maintenant trouvant plus facile pour satisfaire sa progéniture de prendre ici des insectes ou leurs larves toutes ramassées au lieu d'aller les chercher elle-même et elle doit avoir des enfants de bon appétit, à voir l'ardeur qu'ils mettent tous deux à revenir mendier pour leur famille. Ils mendient, et c'est au point que lorsqu'on prend la grande boîte à œufs de fourmis, une ancienne boîte de Palmers, la femelle ne suit pas la personne qui porte la boîte, mais la précède en se campant devant elle d'un air si interrogateur qu'il n'est pas possible de lui résister.

Le discernement dans le choix de la nourriture pour les petits suivant leur âge est tout à fait remarquable. Ces oiseaux sont comme tous les oiseaux très drainés de vers de farine : or j'ai remarqué que aussi longtemps que les petits sont jeunes de huit à dix jours ils sont nourris exclusivement avec des œufs de fourmis frais ou de petites larves mortes ou de tout petits insectes. Ainsi en ce moment les parents mangent pour leur compte les vers de farine et portent aux petits les œufs de fourmis et le moment approche où eux avaleront pour leur compte les œufs de fourmis et porteront aux jeunes vers de farine, cafards mous ou autres insectes volumineux.

Les petits ont actuellement environ six jours, je vais attendre qu'elle nous les présente et alors je ferai de mon mieux lorsque la nichée sera élevée pour essayer d'offrir une hospitalité d'hiver à leurs doux parents. Des amis m'engagent au contraire à les laisser partir pour essayer de voir s'ils reviendront l'an prochain : mais je trouve le jeu trop risqué et dans les voyages, il y a tant de naufrages, comme dit la chanson, que je pense plus sûr pour eux de passer leur hiver ici et c'est ce à quoi je me résous, s'ils veulent toutefois être de mon avis en cédant à la tentation d'un ver de farine dans un trébuchet.

Hélas ! les plus belles choses ont le pire desfin. J'avais écrit depuis quatre jours ce qui précède et depuis le 3 juillet ma pauvre petite Merlette a disparu.

Elle est venue cinquante fois dans la journée du 3, chercher des œufs de fourmis pour ses petits et la dernière fois, à 8 h. 1/2 du soir : nous avons même fait la remarque que ses insatiables enfants la privaient de repos. Le lendemain les personnes qui, à la maison, se lèvent de bonne heure ne l'avaient pas revue et depuis elle n'a pas paru. Une Chouette ? Un chat ? Quel dommage ! La disparition de cette gracieuse petite bête nous a été à tous vraiment pénible : c'est ainsi que la plupart du temps ces oiseaux familiaux ont une triste fin. Elle nous a donné des preuves de connaissance et d'intelligence aussi inattendues que remarquables et la gentillesse de ce charmant oiseau restera longtemps dans notre souvenir.

*Beauve, 6 juillet 1921.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

A. GODARD. — Les Oiseaux nécessaires à l'Agriculture, à la Sylviculture, à la Viticulture, à l'Arboriculture et à l'Hygiène publique (chez M. Perrin, 35, quai des Grands-Augustins, Paris, 6<sup>e</sup> : 120 p. 3 fr.)

L'auteur démontre les services irremplaçables rendus à l'homme par la presque totalité des oiseaux, question dont la Revue a déjà parlé plusieurs fois. Il fait voir les fléaux déjà déchainés par la destruction criminelle des oiseaux et ceux qui atteindront l'humanité d'ici peu si cette destruction n'est enfin arrêtée par l'application rigoureuse de la Convention internationale de 1902 ou par des lois plus sévères.

Combien de milliards seraient économisés, quel rabais il y aurait sur le prix des denrées agricoles, si les agriculteurs voulaient enfin comprendre que le bec des insectivores est plus efficace que tous les poisons insecticides, bien que son travail ne coûtât qu'un salaire dérisoire de quelques fruits ou graines.

Si les Chambres veulent rester sourdes aux vœux protectionnistes des Sociétés agricoles, il faut que le public s'organise et qu'il soutienne de ses deniers les Sociétés de protection. C'est là qu'est le salut. Il trouvera tous les renseignements nécessaires dans le livre de M. Godard. A. M.

---

*Le Directeur-Gérant : A. MENEGAUX.*

---

Saint-Maixent. — Impr. GARNIER-CHABOUSSANT.

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX

## LE TRANSPORT DES JEUNES PAR LES RAPACES

Par L. COOPMAN

Un collaborateur de la *Revue française d'Ornithologie*, M. A. Labitte, signalait récemment le fait qu'une Buse avait transporté en lieu sûr ses jeunes qu'elle supposait en danger.

J'ai, non pas relativement à la Buse, mais au sujet du Hibou moyen-duc, *Asio otus otus* (L.), fait une remarque identique et voici à ce propos ce que j'écrivais :

Le Moyen-duc semble, poussé par un instinct identique à celui qui anime la Bécasse, vouloir mettre ses jeunes à l'abri d'un danger qu'elle croit avoir à redouter.

A trois reprises en effet, il m'a été donné de faire des observations qui, si elles ne sont pas convaincantes absolument, n'en sont pas moins assez troublantes.

Il s'agit en l'occurrence de la disparition, pour moi encore inexpliquée à suffisance, de jeunes Hiboux moyens-ducs qui, lors des observations dont nous allons parler, étaient éclos de quelques jours à peine.

Un couple de ces Hiboux se trouvait installé dans un ancien nid de Corneille noire, sur un sapin. Il s'y trouvait cinq œufs dont quatre vinrent à éclosion. Le jour même, j'eus occasion de visiter le nid. Le lendemain, nouvelle visite au « home » des nocturnes. Mais grande fut ma surprise lorsqu'ayant escaladé le tronc du résineux, je trouvai le logis vide. Seul l'œuf non éclos demeurait en l'ancien nid de Corneille.

Malgré toutes mes recherches, aux environs de l'arbre, non plus que sur les branches de celui-ci, je ne découvris trace de cette intéressante famille. Un carnassier quelconque en avait fait ripaille, pensais-je, ne pouvant admettre l'intervention d'un dénicheur qui en même temps que les jeunes eût enlevé l'œuf et le garde du domaine m'affirmant n'être pour rien dans cette disparition,

Un autre nid était établi dans une vieille cheminée hors d'usage, d'une maison de campagne tout entourée d'arbres. Quatre œufs, ronds et blancs, gisaient à même les gravats qui obstruaient aux trois-quarts l'orifice du conduit. Trois jours après leur naissance, les jeunes disparurent sans laisser plus de trace que la nichée précédente. J'avais visité le nid avec les jeunes deux ou trois fois, le moins de doute que pour le premier nid.

Un animal de rapine eut malaisément gagné la toiture de l'immeuble dont l'accès était, d'autre part, impossible à un dénicheur, sans l'autorisation du propriétaire du bâtiment, qui me déclara être étranger complètement à l'enlèvement des petits Hiboux, dont il n'eut en que faire. Ni sur le platras, qui ornait le fond du nid, ni sur les tuiles, ne se remarquait au surplus aucune empreinte de serres ou de griffes, non plus que de lutte qui pût faire croire à l'incursion d'un pillard, oiseau ou quadrupède. Là encore, c'était le mystère.

Troisième fait : dans un fenil, des Hiboux moyens-dues élevaient une nichée de quatre jeunes que les enfants du fermier visitaient régulièrement par passe-temps. Un matin, le nid se trouva vide. Un chat de la métairie avait, crut-on, dévoré les pauvres oiseaux.

Mais voilà que quelques temps après, le fermier incidemment découvrait blotti dans le foin un jeune Hibou qui, étant donné sa taille, devait certainement provenir de la nichée que l'on supposait dévorée.

De ces trois observations, conclure que les Hiboux moyens-dues enlèvent leurs jeunes du nid, alors qu'ils ne les croient plus en sûreté est peut-être osé et l'on hésite à se prononcer, faute d'observations plus précises.

Peut-être l'un ou l'autre observateur aurait-il fait des observations similaires.

---

## TRANSPORT DES PETITS PAR LES ACCIPITRIENS

Par M. C. GÉRIN

Le 17 avril, naissance de 4 poussins d'Éperviers en forêt de Vouvaux. Le 19, naissance d'un cinquième (l'œuf caché par les premiers nés était passé inaperçu). Mon petit dernier arrive sans doute toujours en retard pour recevoir la becquée, car il apparaît visiblement affamé à chacune de mes visites. Je prends le parti de le nourrir et il accepte l'offre avec satisfaction, alors que les autres,

gavés, refusent ! — Parents invisibles. Mais dès que les petits prennent de la voix, la femelle arrive et se pose près de moi.

Par mes tracasseries, je cherche à amener le transport des petits : le 22 j'enlève un poussin ; le 30, un deuxième. Toujours rien. Je constate que le mâle pose ses proies au bord du nid et que c'est la femelle qui les dépèce ensuite à sa prochaine venue, (Proies : Parents jaunes, Mésanges, Linots).

Le 4 juillet, je me décide à capturer la femelle au piège au moment où elle se pose avec un Rossignol de murailles aux herbes, et j'enlève encore deux poussins, n'en laissant qu'un seul, persuadé que le mâle l'abandonnerait. — Ceci se passe le dimanche à 7 h. du soir. Or le mardi 6, à midi, c'est-à-dire environ une journée et demie après, je monte à l'arbre et j'ai une stupéfiante vision au moment où ma tête émerge à hauteur de l'aire : le poussin est littéralement juché sur un morceau de cadavres plumés, avec ou sans tête ; je compte quatre Proyers jeunes, trois Mésanges charbonnières, deux Mésanges bleues, trois Chardonnerets, deux Rossignols de murailles, quatre Pouillots divers, dont deux minuscules ! deux Bruants jaunes, trois Fauvettes diverses, soit un total de 23 oiseaux ! Le mâle avait continué son rôle de pourvoyeur comme si la nichée eût été complète. Pour arrêter une pareille hécatombe, j'installe le piège. A 6 h. du soir je constate que le mâle a encore apporté un oiseau : le piège a été complètement découvert des feuilles mortes qui le recouvraient, mais sans être détendu.

Le 8, le mâle rendu plus méliant et s'étant sans doute enfin rendu compte de la disparition de la femelle, a espacé ses visites et je ne trouve que sept oiseaux (mais le petit dépèce déjà et beaucoup ont dû disparaître). Le piège est remis : le soir, le mâle vient, laisse tomber sa proie dans l'aire sans se poser et disparaît.

Le 10 juillet, le petit a disparu (quoiqu'incapable de voler).

Le 13 enfin je l'entend crier à l'approche d'une Bondrée à environ 250 m. de là. Les vieux nids étant nombreux dans cette zone, je n'ai pas le courage d'aller vérifier dans lequel il se trouve.

## SUR LE TRANSPORT DE SES PETITS

PAR LA BUSÉ COMMUNE

PAR C. GUÉRIN

J'ai reçu hier votre aimable envoi et vous en exprime toute ma reconnaissance. Et je vous retourne immédiatement le bulletin

d'adhésion à la Société ornithologique de France, en regrettant que mon éloignement momentané ne m'ait pas permis d'en connaître plus tôt la formation, car j'eusse tenu à honneur de vous envoyer des premiers mon adhésion. L'approbation est trop unanime pour qu'il soit nécessaire de remercier ; et les fondateurs peuvent déjà considérer avec une légitime fierté les résultats acquis dans cette période de formation.

Inutile de vous dire que la lecture de la Revue, avec son arriéré, a pris tous mes instants depuis réception. Et puisque je m'occupe désormais des rapaces, je répondrai avec plaisir à l'invite contenue dans la note de M. A. Labitte (dans le n° d'avril 1921) sur *Buteo buteo* (L.), au sujet du transport possible des petits par les parents. Voici deux observations, dont une personnelle, qui semblent corroborer ce fait.

Alors que nous capturions de jeunes Buses avec le concours de M. Durand, M. B. racontait une précédente capture d'adulte qui ne laissait pas que de me plonger dans un étonnement presque sceptique : son garde ayant maladroitement fixé un piège dans un nid de Buse contenant deux ou trois petits, et étant revenu deux heures après, avait trouvé la femelle prise : mais les petits avaient disparu : conclusion hâtive : la mère rejetant la cause de sa douleur sur sa progéniture près de laquelle elle était immobilisée avait commencé par frapper à tort et à travers, puis mise en goût par le sang répandu, avait tout naturellement mangé la famille entière ! L'hypothèse était d'autant plus séduisante que des faits de cet ordre sont souvent constatés : et justement dans le nid que nous venions de vider de trois poussins, nous avions trouvé le cadet assommé par l'ainé, d'un bon tiers plus gros (dans une ponte, les éclosions sont très espacées) et son sort prochain semblait facile à prévoir : en un jour de disette, les frères l'auraient dévoré.

A mon retour, je décidai de capturer une Buse femelle ayant un nid et deux poussins de quinze jours dans la forêt de Mervent. Je l'avais respectée jusque-là, n'ayant trouvé dans l'aire à chacune de mes visites que des campagnols : le mâle se contentait d'apporter, au bec, des Chenilles ou des Courtillières. Puis un beau jour, ce fut un lapin que je trouvai au garde-manger ! Ceci me décida. Je plaçai le piège, enchaîné, de façon que l'oiseau, saisi par les pattes, pût s'envoler pour retomber, suspendu, en dehors du nid. Une heure après j'avais la mortifiante surprise de trouver un poussin de pris ! Comme il était tard, j'enlevai le corps, laissant le piège avec le dernier poussin, pour revenir le lendemain matin. Cette fois, la



femelle, de très belle taille, était bien pendue par les pattes. Mais je constatai que le petit avait disparu. Pas un duvet dans le nid ni une goutte de sang. A terre et aux alentours, aucune trace suspecte. Je me hâtai vers la dissection : l'estomac était absolument vide... Nul doute qu'une dissection opérée par M. B. n'eût donné des résultats aussi négatifs. Le mâle a donc l'instinct, en voyant la position critique de la femelle, de sauver sa progéniture et la transporte en lieu sûr. Cette hypothèse, je l'avoue, me satisfait davantage que ne le faisait la première ! Elle viendrait confirmer d'une façon très nette les observations de M. Labitte.

Le fait d'ailleurs ne doit pas être l'apanage exclusif des Buses : j'avais lu dans un vieil auteur que la Bécasse transporte ainsi ses petits ; et j'ai trouvé ensuite dans la Corrèze, sur les bords d'un petit ruisseau boueux, deux poussins de Bécasse incapables de voler et trop éloignés de la forêt pour avoir pu se rendre en piétant en cet endroit. Les parents doivent donc les porter dans les zones où les vers abondent.

## LES OISEAUX DE LA FORÊT DE MAMARA ET DES ENVIRONS DE RABAT

(Fin)

par Francis C. R. Jourdain, M. A.

Membre de l'Union ornithologique britannique

**Asio otusotus** (L.). Moyen Duc. Un nid trouvé par le cap. Lynes près de Kenitra en 1919. *Ibis*, 1920, p. 262.)

**Asio capensis tingitanus** (Loche). Hibou du Maroc.

Niche dans les marais aux bords des grandes rivières. Nous avons trouvé deux nids avec trois œufs le 5 mai. La femelle pond ses œufs par terre, sans aucun nid, mais à l'abri de salicornes ou de quelques autres espèces de broussailles.

**Athene noctua glaux** (Sav.). Chevêche nord africaine.

Dans la forêt, niche dans les trous des grands chênes-lièges ; dans les villes, dans les trous des murailles, et en pleine campagne, dans les puits.

[**Tyto alba alba** Scap. Chouette effraye.

Nous en avons trouvé un mort à Meknès : il n'est probablement pas rare].

**Strix aluco mauritanica** With. Hulotte chat-huant de Mauritanie.

Nous avons trouvé cette espèce nichant dans un vieux nid de Corbeau dans la forêt. Les trois œufs étaient très avancés, 23 avril.

**Falco peregrinus** Tunst. Le Faucon pèlerin n'a pas été constaté avec certitude, mais nous avons vu **Falco biarmicus erlangeri** Kleins. à Meknès.

**Falco subbuteo jugurtha** Hart. et Kleins., Hobereau.

Un individu observé dans la forêt le 26 avril. Observé aussi par le capitaine Lyues.

**Falco naumanni naumanni** Fleisch, Cresserine.

Niché en grand nombre dans les murailles de Rabat et Chellia ; mais à Meknès il y en a peu.

**Falco tinnunculus tinnunculus** L. Crécerelle.

Assez commune dans la forêt. Plusieurs pontes de cinq ou six œufs ont été trouvées dans les vieux nids de Corbeaux et de Milan noirs.

**Aquila chrysaetus occidentalis** Olphe-Gall. Aigle doré occidental.

Meade-Waldo dit qu'il a vu un nid d'Aigle ? en 1902 dans la forêt. Le 1<sup>er</sup> mai 1920 nous avons vu au bord de la forêt, un Aigle appartenant probablement à cette espèce. Il n'avait pas de blanc sur la queue.

**Hieraetus fasciatus fasciatus** Vieill.). Aigle bonelli.

Deux couples de cette espèce observés par Meade-Waldo en 1902.

**Buteo ferox cirtensis** Lev. Buse féroce marocaine.

Ce bel oiseau n'est pas rare dans la forêt. Le 23 avril nous avons trouvé un nid avec des œufs bien couvés, situé dans un chêne-liège à environ 11 mètres de hauteur. Deux ou trois autres couples observés.

**Circus œruginosus harterti** Zedl. Busard harpaye de Hartert.

Un ou deux couples nichaient sur la lagune de Mehdiâ, où nous avons trouvé, le 13 avril, un nid avec 4 œufs couvés.

**Circus pygargus** L.). Busard montagn.

Commun dans les marais au bord des rivières et dans les lagunes ; plusieurs couples nichent ensemble.

**Accipiter nisus puniens** Erl. ?). Epervier nord-africain.

Doit nicher dans la forêt, car les gardes forestiers le connaissent très bien et nous en avons vu le 27 avril.

**Milvus milvus milvus** (L.). Milan royal.

Plusieurs couples nichent dans la forêt et on en voit un ou deux par dessus la ville de Kenitrea presque tous les jours.

**Milvus migrans migrans** (Bodl.). Milan noir.

Très commun : niche dans la forêt.

**Circaetus gallicus** (Gm.). Circaète Jean-le-blanc.

Pas rare dans la forêt et ses environs. Un nid avec un œuf frais, le 24 avril, dans un chêne-liège, à 11 mètres de hauteur.

**Neophron percnopterus percnopterus** (L.). Néophron perenoptère.

Nous l'avons vu une fois seulement dans la forêt : c'était apparemment un albinos, car il n'avait pas de noir sur les primaires. Un autre près de Bataille, dans la campagne.

**Ciconia ciconia ciconia** (L.) Cigogne blanche.

Commune. Deux couples nichaient sur de petits arbres dans la forêt près de Kenitrea. A Meknès, elles nichent sur les murailles en grand nombre : on peut voir 50 nids au même endroit. A Rabat et Chellia elle est aussi abondante.

**Comatibis eremita** (L.). Ibis noir ou chauve.

En 1902, Meade-Waldo décrit cet oiseau comme très commun sur le plateau, près de la forêt, nichant en nombre dans les rochers de Salé. Maintenant, il n'y existe plus : il a été exterminé par les chasseurs et depuis plusieurs années on ne l'a pas vu près de Rabat.

**Ardea purpurea purpurea** L. Héron pourpré. Observé sur la lagune de Mehdiâ où il y avait dans les roseaux de vieux nids de diverses espèces de Hérons.

**Egretta garzetta garzetta** (L.). Petite Aigrette ou Garzette

On en voit de petites bandes près de la côte et des rivières, quelquefois en compagnie de *Bubulcus ibis*.

**Bubulcus ibis ibis** (L.) Garde-bœuf ibis.

Beaucoup plus commun que *E. garzetta*. Une bande d'environ 130 observée sur le Bou-Reg-Reg le 5 mai.

**Anas platyrhynchos platyrhynchos** L. Canard sauvage.

Plusieurs mâles sur la lagune de Meludia.

**Anas querquedula** L. Sarcelle d'été.

Une couple sur la lagune, le 25 avril.

**Oxyura leucocephala** (Scop.) Erismature à tête blanche.

Un seul sur la lagune, le même jour.

**Columba palumbus excelsa** Bp. Grand pigeon ramier.

Commun à Mechra el Kittane.

**Streptopelia turtur turtur** L. Tourterelle des bois.

Assez commune dans la forêt.

**Glareola pratincola pratincola** (L.). Glaréole à collier.

Une petite bande près de Rabat le 21 avril.

**Charadrius hiaticula hiaticula** L. Grand Pluvier à collier.

Sur la boue du fleuve Bou-Reg-Reg, assez commun.

**Charadrius apricarius** L. Pluvier doré.

Bandes de 10-15 à côté du Bou-Reg-Reg, le 5 mai.

**Squatarola squatarola** (L.). Vanneau pluvier ou suisse.

Plusieurs à côté du Bou-Reg-Reg, le 5 mai.

**Erolia alpina** L. Bécasseau cincle.

Sur la boue du fleuve Bou-Reg-Reg, assez commun.

**Tringa hypoleuca** L. Guignette commune.

Sur les rives du fleuve Bou-Reg-Reg: très courant. Une petite bande sur la lagune de Mehdia.

**Tringa totanus totanus** (L.). Chevalier Gambette.

Observé sur la lagune de Mehdia, le 25 avril: peut-être nicheur ici. Aussi à côté des fleuves.

**Numenius arquata arquata** L. Courlis cendré.

Trois-vus à côté du fleuve Bou-Reg-Reg, le 5 mai.

**Sterna albifrons albifrons** Pall. Sterne naine.

Un individu seulement sur le fleuve Bou-Reg-Reg, le 5 mai.

**Otis tetrax tetrax** L. Outarde canepetière.

Commune dans la campagne près de la forêt (Meade-Waldo). Nous l'avons observée près de Meknès. On nous a assuré que la grande Outarde, *Otis tarda* L. n'est pas rare dans les grands champs de blé entre Dar-bel-Hamri et Meknès, mais nous ne l'avons pas vue.

**Eupodotis arabs arabs** L. Outarde de la forêt.

Était commune au bord de la forêt en 1902 (Meade-Waldo); maintenant elle a beaucoup diminué, mais il y en a encore et par endroits elle n'est pas rare.

**Fulica atra atra** L. Foulque noire.

Quelques-unes sur la lagune de Mehdia.

**Coturnix coturnix coturnix** (L.). Caille commune.

Nous l'avons entendu dans les ondes au bord de la forêt.

**Alectoris barbara barbara** Bonn. Perdrix gabra.

Commune dans la forêt: nichant dans les broussailles. Vu un nid avec 18 œufs.

**Francolinus bicalcaratus ayeska** Hart. Francolin.

Meade-Waldo dit qu'il a entendu le cri de cet oiseau dans les broussailles, mais il ne l'a pas vu. Les gardes forestiers le connaissent bien, mais nous ne l'avons pas rencontré non plus.

**Numida sabyi** Hart. Pintade de Saby.

Cette espèce, très intéressante, a été entendue par Meade-Waldo et signalée sous le nom de *Numida meleagris*. Espèce locale, qui se

rencontre dans les vallées au sud-est de la forêt et sur les lisières de la forêt nord-est.

En hiver, il est probable qu'il y a beaucoup d'autres espèces de *Limicola* qui vivent sur les bords des fleuves.

*Appleton, Abingdon, Berkshire, Angleterre, janvier 1921.*

---

## NOTES ET FAITS DIVERS

**Sur les Migrations dans le Nord de l'Afrique.** — M'autorisant de l'appel que vous adressez non seulement aux ornithologistes qualifiés, mais encore aux simples amateurs de cette science et même à tous les amis des oiseaux, je viens vous apporter quelques renseignements sur la si intéressante question de la migration des oiseaux européens.

Colons avec mon frère depuis plus de trente ans en Tunisie et aussi dans le Golfe de Bougie (Kabylie) et enfin installés au Maroc depuis 1910, nous avons dès le début de notre résidence en Afrique du Nord essayé de voir un peu clair dans cette question passionnante de la migration. Malgré tous nos efforts longuement poursuivis nous ne sommes encore arrivés qu'à des résultats partiels incomplets, laissant encore planer beaucoup d'incertitude sur les routes exactes, la longueur du voyage de nos oiseaux et le terminus de leur déplacement. Nos notes vérifiées et complétées cependant chaque année n'arrivent pas à nous donner la solution de l'itinéraire total de nos amis migrateurs et à part quelques espèces pour lesquelles nous croyons être arrivés à la certitude, nous restons en face d'hypothèses probables, mais non prouvées pour la plupart de nos amis voyageurs.

Nous nous réservons dans une autre lettre de vous communiquer les résultats acquis dès à présent si vous y voyez un intérêt suffisant, mais aujourd'hui notre vif désir est de profiter de l'heureuse création que nous annonce la *Revue* de la nouvelle *Société Ornithologique de France*, pour vous demander de soumettre à une de ses prochaines réunions, l'idée que nous avons vainement tenté de réaliser personnellement, mais qui, prise en mains par votre Société et étayée par son haut patronage, ne peut pas ne pas aboutir.

En outre du « baguage », que les Français devraient pratiquer en grand, comme le faisaient les Anglais et les Allemands en 1914, il s'agit, comme premier moyen d'information sur les espèces qui émigrent, soit à l'automne au départ, soit au printemps au retour, d'utiliser les très nombreux phares qui s'allument tous les soirs sur une foule de points de nos côtes. Nos observations personnelles nous font croire que cette simple requête donnerait des résultats précieux. Par les quelques postes qu'il nous a été possible de visiter, nous sommes persuadés que la statistique complète de tous les migrateurs qui viennent s'assommer aux lumières de nos stations maritimes serait une première donnée précieuse sur les routes suivies pour les migrations et la liste des espèces qui prennent telle ou telle direction. Nous ne doutons pas que M. le Ministre de la Marine, saisi cette fois par une autorité morale telle que la Société Ornithologique

de France, n'écoute son voeu et ne fasse adresser à tous les gardiens des phares français, tunisiens, algériens, corses et marocains, une circulaire leur demandant de noter les oiseaux qui viennent à chaque saison s'assembler contre les feux de leur station. Rien ne leur est d'ailleurs plus facile, puisqu'il est de tradition que chaque gardien fasse chaque matin la récolte des victimes de la nuit.

Ne voulant pas abuser de votre temps par une trop longue correspondance, je crois convenable de borner là ma communication en faveur du but que, nous tous amis des oiseaux, nous poursuivons. Si vous m'y autorisez par une note dans la *Revue*, je me permettrai d'aborder dans une autre correspondance la série des résultats que notre expérience de 30 années passées nous a permis d'assembler, soit sur les routes suivies par la plupart de nos oiseaux revenant de France, soit sur les espèces dont nous sommes arrivés à connaître l'hivernage, soit sur la très grande majorité des migrateurs dont nous avons noté les points de repos sans être arrivés à la certitude de connaître le terminus de leur voyage si invraisemblable par sa longueur.

Lyon, août 1921.

AUG. FÉBROUILLAT.

**Réponse à quelques questions posées par M. de la Bassetière (N° 147) au sujet de la migration des oiseaux.** — M. de la Bassetière serait, dit-il, heureux de savoir dans quel pays, après nous avoir quittés, se rendent certains de nos migrateurs. Je puis dans une certaine mesure donner satisfaction à cet amateur distingué, ayant eu l'occasion à maintes reprises de rencontrer nos oiseaux à divers stades de leur migration et m'étant toujours vivement intéressé à cette question.

1° Coucou, *Cuculus canorus*, j'ai rencontré le Coucou en Sicile, en Sardaigne, en Macédoine, en août et septembre. En octobre il était très abondant dans l'Est africain anglais notamment au bord de l'Océan Indien aux environs de Mombasa. Le Coucou en somme va au moins jusqu'à l'équateur.

2° Fauvette à tête noire, *Sylvia atricapilla*. Cette Fauvette dont le régime alimentaire est assez éclectique ne va jamais bien loin, on la rencontre l'hiver sur tout le pourtour de la Méditerranée, elle ne pénètre pas à mon avis dans le continent africain. Sur la Riviera, elle est pendant la saison froide très abondante.

3° Fauvette babillarde, *S. curruca*, Grisettes *S. communis*, Rossignol *Luscinia megarhynchos*. Ces espèces émigrent en hiver dans certaines régions de l'Afrique où elles retrouvent à peu près les mêmes conditions de vie qu'en Europe. Ces régions sont assez délimitées et se rencontrent en général autour des grands massifs montagneux.

A une certaine zone on pénètre dans un milieu de buissons plus ou moins épineux et d'arbustes si analogues aux nôtres qu'on se croirait en Europe. Là abondent tous nos petits insectivores purs, j'y ai vu la plupart de nos Fauvettes et nos Rossignols, notamment autour du Kitumandjaro, du Ruwenzori, de l'Elgon, du Kénia à la hauteur de Fort Hall, et des volcans du Kivu au-dessous de la zone des bambous et des grandes forêts.

4° Hirondelles. Nos Hirondelles vont fort loin au dessous de l'équateur. Me trouvant un mois de mars 1912 dans le Toro, sud-ouest de l'Uganda,

et marchant au sud, j'ai croisé pendant plusieurs jours des bandes innombrables d'Hirondelles *Hirundo rustica* remontant au Nord. Elles n'accomplissent pas ces immenses parcours tout d'une traite. C'est ainsi que le long de la ligne de l'Uganda railway, tendue perpendiculairement de l'Est à l'Ouest sur le trajet de leurs migrations, elles s'arrêtent près d'un mois pour se gaver de termites. Ces insectes creusent leurs galeries sous le ballast de la voie et au moment de l'accouplement, s'élançant dans les airs où ils deviennent la proie des Hirondelles. Les fils télégraphiques sont pendant quelques jours noirs de ces charmants migrateurs sur des centaines de kilomètres, j'ai pu en prendre une curieuse photographie.

A propos des Hirondelles, *Hirundo rustica*, je tiens à signaler que j'en ai rencontré une colonie nichant dans les anfractuosités des bouches adventices éteintes des grands volcans du Kivu, notamment au Mouvoura. Ces oiseaux trouvant dans cette magnifique région des conditions générales tout à fait comparables à celles d'Europe, s'y sont fixées et y ont constitué une colonie qui paraît sédentaire. Ces Hirondelles sont à peine modifiées, elles présentent seulement un abdomen plus tendu de roux que les nôtres.

Le Martinet, *Apus apus apus*, qui nous quitte le 1<sup>er</sup> août et va jusqu'au sud de l'Afrique, paraît opérer des migrations locales dans ce continent. Me trouvant au mois de février 1910 dans la vallée de Kédoug près du Lac de Soude Mogadi, j'ai vu pendant deux jours de suite remonter en droite ligne du Sud au Nord des milliers de nos Martinets. Où allaient-ils ? Problème... Évidemment ils n'allaient pas en Europe puisqu'ils n'y apparaissent qu'en fin avril au plus tôt.

5° Lorient, *Oriolus oriolus*, c'est un grand migrateur qui nous quitte dès le 1<sup>er</sup> août, je l'ai retrouvé pendant ses migrations d'aller et de retour sur les cols des Alpes, en Italie, en Sicile, à Malte, au Maroc notamment à Meknès, et pendant les mois d'hiver en Afrique centrale et dans l'est africain. J'ai vu le Lorient dans la vallée de Semliki au Congo, au Kéna, à Fort Hall, le long du cours des rivières Sabaki et Tsavo dans l'Est africain anglais, toujours seul, et dans les mêmes parages que son cousin africain à tête noire, qui a du reste les mêmes mœurs, et n'opère que des migrations locales.

6° La Huppe *Upupa epops*, La Huppe ne dépasse guère la zone soudanienne sans atteindre celle des forêts de l'équateur.

7° Le Merle de roche, *Turdus sarakitis*, se retrouve l'hiver dans toutes les régions rocheuses du centre africain. Le point extrême où je l'ai observé est le volcan Suswa à 100 k. au sud de l'équateur. Le fusil à la main, sur la piste d'un gros vieux lion, j'ai fait lever deux magnifiques mâles de Merle de roche d'Europe.

Nos oiseaux ne chantent pas en Afrique, mais au moment où, obéissant au rythme saisonnier, ils vont accomplir le retour du printemps sous la sollicitation d'une activité renaissante de leurs glandes génitales, ils commencent à gazouiller.

Car le chant est une manifestation sexuelle, et tel qui esquisse à peine un léger gazouillis en Uganda, chante déjà à plein gosier en Egypte, et son ardeur va croître jusqu'en Europe pour commencer à s'étendre après l'accouplement. Chacun sait que chez les oiseaux les glandes génitales

passent par une période d'activité qui augmente considérablement leur volume et une période de régression pendant laquelle ils ne chantent pas.

Puissent ces quelques notes intéresser et satisfaire notre distingué collègue M. de la Basselière.

Rouen.

DE GROMER.

**A Noirmoutiers.** — L'été a donné lieu aux abus ordinaires. Tous les baigneurs ont détruit tout ce qu'ils ont pu et la plupart n'avaient pas de permis.

L'automne arrive et les Noirmoutins, toujours sans permis, recommencent à chasser. En ce moment, où l'on cherche partout des recettes pour le budget, cette situation est renversante. X.

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

### NOS MÉSANGES

PAR M. LEGENDRE (*suite*)

#### La Mésange Noire (*Parus ater* L.)

Cette Mésange, connue aussi sous le nom de Petite-Charbonnière, est beaucoup moins commune que les autres espèces. Son aspect et son habit tiennent de la Nonnette et de la Charbonnière. Elle a la tête et le haut de la poitrine noirs, les joues blanches et une tache de même couleur sur la nuque, le dessus du corps gris cendré mêlé d'olivâtre, la poitrine blanche teintée de gris; deux bandes blanches sur l'aile. Le bec très pointu, la partie supérieure légèrement recourbée en avant. Œil noir, pattes gris plomb. Sa taille est de 11 centimètres.

La forme typique (*P. ater ater* Linné) habite toute l'Europe et le nord de l'Asie. Dans certaines régions de la France elle est assez rare. En plus de la forme typique on a distingué 13 formes ou sous-espèces qui se trouvent l'une en Grande-Bretagne (*P. a. britannicus*), une en Sardaigne (*sardus*), une dans les forêts de l'Atlas marocain (*P. a. atlas*), une dans les forêts de pins d'Alep du nord de l'Algérie et de la Tunisie (*P. a. ledouci*). Les autres vivent en Crimée, Chypre et le continent asiatique.

Elle habite l'Europe: en France, il y a des régions où elle se tient de préférence dans les forêts de conifères, les grands bois, les montagnes: je l'ai surtout observée dans les Vosges avec sa congénère la Mésange huppée. l'hiver elle descend quelquefois dans la plaine: en Normandie, je l'ai aussi aperçue toujours en petit nombre. Elle niche dans des trous de vieux arbres et pond de 8 à 10 œufs blancs marqués de petites taches d'un rouge pâle.

En captivité elle se conduit comme les autres Mésanges: elle devient très familière et prend à la main la friandise que l'on veut lui donner. Avec son bec pointu et recourbé elle arrive à saisir, au milieu de ses compagnes, un quartier de noix aussi gros que sa tête et on la voit partir déguster ce larcin dans un coin de la volière. Régime très insectivore.



### La Mésange huppée (*Parus cristatus mitratus* Brehm)

C'est une très jolie Mésange reconnaissable à sa huppe retroussée. Certains naturalistes en font un type du genre spécial *Lophophanes* ; son allure, sa gaieté, sa vivacité, son chant, sa nidification la font ressembler aux autres Paridés. Elle a le dos brun rougeâtre, le ventre gris blanchâtre varié de roux sur les flancs, la gorge et le devant du cou noir, un collier également noir entourant un plus large collier blanc remonte jusqu'à l'occiput. Les joues sont blanchâtres et sur la tête une huppe formée de plumes minces graduellement plus longues les unes que les autres et recourbées en avant ; ces plumes sont moins bordées de gris blanchâtre. Le bec est noir, à tranchants clairs, les pattes d'un bleu clair sale, l'œil brun. Cette Mésange a 14 centimètres de long et 22 centimètres d'envergure, la femelle est légèrement plus petite.

Elle habite l'Europe Centrale et le Nord-Ouest de l'Asie.

La forme typique (*P. c. cristatus*) est spéciale au nord de l'Europe jusqu'à la Prusse et à la Pologne. Dans le reste de l'Europe, donc en France et en Espagne, se trouve une forme spéciale (*P. c. mitratus* Brehm), ainsi que dans le nord de l'Ecosse (*P. c. scoticus*). Cette Mésange, en France, est très commune dans l'Ouest (Finistère), souvent peu commune et même très rare dans certaines contrées. On la rencontre le plus dans les Hautes et Basses-Alpes, les Pyrénées ; je l'ai beaucoup vue dans les Vosges, car elle se plaît, ainsi que la Mésange noire, dans les bois de conifères. Elle n'est pas rare dans la forêt de Fontainebleau, mais je l'ai surtout étudiée en Normandie (département de l'Orne) où elle est sédentaire. A cause de sa huppe, on lui donn le nom d'Evêque : divers auteurs la nomme *Mésange mitrée*. Pendant la belle saison on la rencontre généralement seule ou par couple ; j'ai passé de longues heures à suivre à la jumelle un couple qui avait son nid dans un trou de vieux pommier au milieu d'une petite cour. Cette Mésange est la plus vive de la famille : elle sautille d'une branche à une autre d'une allure énergique, vive, sans cesse avec des mouvements de huppe : elle lance un cri d'appel ressemblant à un roulement de tambour.

En hiver, elle se joint aux bandes de Roitelets huppés avec quelques Grimpereaux et quelques Sittelles. Entre avril et juillet, elle fait généralement deux couvées qui sont de 6 à 8 œufs, pontes restreintes à côté des autres Mésanges. Ces œufs sont très blancs semés de petits points rougeâtres, le nid est fait de mousse et de lichen, chaudement tapissé de poils de vaches, de laine et de duvet. J'ai vu ce nid en Normandie dans des trous de pommier à une assez grande hauteur du sol. Elle s'établit quelquefois dans un vieux nid d'Ecureuil ou de Corbeau, car un jour passant la main dans un nid d'Ecureuil j'eus la surprise de voir sortir par l'autre côté du nid cinq ou six petites Mésanges huppées déjà très grandes puisqu'elles partirent d'une envolée sur un arbre voisin.

Cette Mésange a un régime très insectivore et représente une de nos espèces les plus utiles. En volière elle est charmante, très sociable et nullement farouche. J'ai des Mésanges huppées qui ont trois ans de captivité.

### La Mésange à longue queue (*Aegithalus caudatus roseus* Blyth)

Cette petite Mésange mesure 16 centimètres dont 10 pour la queue et 21 centimètres d'envergure. Elle a un joli plumage très frais et de nuances

veloutées. Le dessus de la tête, la gorge, les joues et la poitrine blanches, le ventre et les flancs d'un blanc roussâtre, une bande noire sur l'œil. Le dos varié de rose roux, de cendré bleuâtre et surtout de noir : cette nuance se retrouve sur la queue à l'exception des trois externes de chaque côté qui sont blanches. Dans une jolie petite frimousse, des yeux ronds noirs à la paupière d'un rouge clair et un petit bec d'ébène assez court. Les pattes sont noires. Il existe dans cette espèce une forme peu commune ayant la tête entièrement blanche.

La forme typique (*Ae. c. caudatus* L.) habite le nord de l'Europe et de l'Asie. Par ses autres formes (14) elle est représentée dans le nord de l'Europe moyenne (*Ae. c. europaeus*), en Grande-Bretagne, en France (*Ae. c. roseus*), en Portugal (*Ae. c. taiti*), ainsi qu'en Sicile (*Ae. c. sicula*), en Italie, en Grèce, en Macédoine et en Asie.

En France, cette Mésange est commune, on l'appelle vulgairement Queue de poêle. Elle est vive, gaie comme les autres espèces, mais plus douce, plus paisible : elle fréquente les bois, les jardins, la campagne plantée de grands arbres. Durant la mauvaise saison elle s'approche des habitations, tous ceux qui vivent à la campagne connaissent ces jolis petits oiseaux. Pour bien les étudier, il faut se lever de grand matin car dès l'aurore on les voit courir sur les branches les plus menues distribuant de fréquents coups de bec.

En dehors de l'époque des nids, il est rare de rencontrer des individus isolés. Elle forme toujours des petites troupes qui ne se séparent jamais et se rappellent l'une à l'autre par de petits cris joyeux : dzi, dzi, dzi... Elle passe sans arrêt de buisson en buisson, d'un arbre à un autre, visite avec soin les écorces, chaque branche, chaque feuille. Il est rare de voir cet oiseau à terre : pourtant, pendant le rude hiver de 1917, j'en remarquai un groupe sur un tas de fumier : une surtout avec la queue entièrement blanche.

Sa nourriture se compose principalement des plus petites espèces d'insectes et de leurs œufs. Elle fait son nid de très bonne heure (février-mars : le mâle et la femelle y travaillent assidûment pendant deux à trois semaines). Ce nid est très artistement construit, toujours soutenu par sa base il est très souvent placé à l'aisselle d'une forte branche. La forme est d'un ovoïde allongé d'une hauteur de 19 à 20 cent. : la face externe très unie est faite de fichen, de mousse, d'enveloppes de chrysalides, de minces écorces de bouleau, le tout patiemment relié au moyen de fils de soie. Avec cet amalgame bien travaillé il se confond admirablement avec l'écorce de l'arbre sur lequel il repose. L'intérieur est aussi chaud que doux, tapissé de laine, de poils, de plumes. Le patient Lesueur a compté 2.130 petites et grandes plumes pour ce revêtement.

Ce nid est donc très chaud et conserve une bonne température pendant les derniers froids de mars ou commencement d'avril. En plus, cette construction étant bien tissée et toutes les parties les plus intimes bien réunies, il en résulte que ce berceau est d'une grande élasticité et qu'une quinzaine de petits trouvent moyen en l'élargissant un peu de s'y mettre à l'aise. Vers le haut de ce nid se présente une ouverture, quelquefois il arrive d'en trouver une autre sur la face opposée. Foiseau peut ainsi entrer et sortir sans avoir à se retourner. La première ponte a lieu en avril, le nombre d'œufs varie, ordinairement c'est de 9 à 12, quelquefois de 16 à 18. Ces œufs sont petits (leur plus grand diamètre est de 0,013), à coquille très mince, blanche,

semée de petits points d'un roux ferrugineux. Il arrive de trouver des pontes entièrement blanches. L'incubation est de treize jours, et alors commence pour les parents une période d'activité pour arriver à nourrir cette nombreuse famille.

Les Mésanges à longue queue sont des oiseaux étonnant en captivité. Les premiers jours elles réclament beaucoup de soins, mais s'ilôt habituées à leur nouveau régime elles deviennent très familières. Leurs mouvements gracieux, la douceur de leurs moeurs sont agréables à observer. Parfois les mâles font entendre un petit chant assez aigu. Elles s'habituent plus vite à plusieurs, car, comme en liberté, elles se suivent toutes l'une derrière l'autre à la mangeoire, à la baignoire, sur les barreaux et en poussant leur même petit cri d'appel. Elles tiennent- se toujours sur les plus hauts perchoirs.

Le soir elles se rassemblent toujours au même endroit et se blottissent étroitement l'une contre l'autre pour dormir, elles ne forment plus qu'un gros paquet de plumes d'ou sortent, à droite et à gauche, leurs longues queues. Je possède de nombreuses Longues-queues dont deux depuis quatre ans.

### La Panure à moustaches (*Panurus biarmicus* L.)

Cette Panure, que l'on nomme encore Mésange des roseaux ou à moustaches, est un fort bel oiseau. Le mâle a toute la tête d'un beau gris cendré sur lequel tranchent les fines plumes noires formant les moustaches. Les femelles ont le sommet de la tête brun clair, mais pas de moustaches.

Cette espèce se distingue des autres Mésanges parce que la première rémige étant très courte et n'égalant pas les couvertures antérieures, les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rémiges sont presque égales et les plus grandes. La queue est étagée, un peu plus longue que le corps : pas de huppe.

La forme typique se montre en Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Danemark, dans le sud de la Scandinavie, dans le nord de la France ; mais elle est sédentaire dans les régions méridionales de l'Europe : sud de la France, Italie, est de l'Espagne, Grèce.

Une forme spéciale (*P. bi. russicus*) représente cette espèce en Hongrie, en Roumanie, dans le sud de la Russie et en Asie (jusqu'à l'embouchure de l'Amour).

Fréquentant les endroits marécageux, elle dépose dans un nid fait dans les roseaux 6 à 8 œufs d'un blanc rougeâtre marqués de points et de traits rouges. En Angleterre l'un des frères Kearton l'a bien étudiée et en donne dans un de leurs livres une jolie photographie montrant le mâle couvant sur son nid il écrit à ce sujet : « J'ai eu la chance, pendant ces sept ou huit dernières années, de pouvoir étudier cette espèce à plusieurs reprises, et mon admiration pour elle s'est constamment développée surtout en ce qui touche le mâle aussi attentif que bon travailleur..... Le mâle partageait le devoir de l'incubation avec son épouse et pendant toute la journée que je passai en leur compagnie, ils changèrent de place une fois par demi-heure..... »

Sa nourriture se compose d'insectes, de petits mollusques et de graines aquatiques. Je n'ai pas vu cette Mésange vivante n'ayant, malgré toutes mes recherches et mes demandes, jamais pu l'obtenir pour ma volière.

**La Remiz penduline** (*Anthoscopus p. pendulinus* (L.))

Une autre Mésange des marais et des cours d'eau est la Rémiz penduline parfois appelée Mésange de Lillmanie.

La Rémiz typique habite l'Europe méridionale : Sud de la France (Camargue, bords du Rhône), de l'Espagne, l'Italie, le sud de l'Europe orientale jusqu'à la Hongrie et le sud de la Russie. Les autres formes (7) se rencontrent en Asie.

Son nid a la forme d'un chausson d'enfant, c'est de tous ceux d'Europe le plus curieux, le plus artistement construit. La femelle y pond de six à sept œufs à coquille très mince, d'un blanc légèrement teinté de rose quand ils sont frais.

**Mésange azurée** (*Parus cyaneus* Pallas)

Je ne cite qu'à titre documentaire ce bel oiseau un peu plus gros que la Mésange bleue, mais avec un plus joli costume bleu d'azur et blanc.

Elle habite le nord-est de la Russie et l'ouest de la Sibérie. Elle descend de temps en temps dans l'ouest de l'Europe, mais elle est accidentelle et très rare en France. (A suivre).

**CONVOCATION**

La Société ornithologique de France tiendra séance le **samedi 8 octobre 1921**, au Muséum, dans l'amphithéâtre de Zoologie de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire.

*Le Directeur-Gérant* : A. MENEGAUX.

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX

---

## SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

*Compte Rendu de la réunion d'octobre*

Le samedi 8 octobre, a eu lieu au Muséum la réunion de la Société ornithologique de France sous la présidence de M. A. Menegaux assisté de M. E. Simon, président d'honneur et de M. Lavauden, vice-président.

Excusés : M. le D<sup>r</sup> Arnaud, M. Chabot et M. Rapine.

La séance est ouverte à 4 h. 3/4.

Le Président donne lecture : 1) d'une lettre de M. Chabot qui demande à ce que la société étudie dans quelles conditions il serait possible d'avoir un local pour se réunir et pour y installer une belle collection d'animaux montés que le propriétaire veut léguer à la Société ; 2) d'un article de M. le Marquis de Chauvelin sur les Oiseaux de mer devant la loi ; 3) sur une nidification anormale du Busard Montagu observé par M. Guérin.

Ces articles des plus intéressants vont paraître dans la *Revue*.

Ensuite M. le D<sup>r</sup> Millet-Horsin, présente deux formes nouvelles du Togo: il fait une causerie sur les nids et les jeunes de l'Afrique occidentale qu'il vient de rapporter après un séjour de 26 mois. Les faits nouveaux et curieux que le conférencier a observés ont beaucoup intéressés la Société.

M. Pinaud, directeur du Musée de Grenoble, nous a montré ensuite quelques spécimens d'une curieuse collection faite par l'abbé Chaix vers 1750 et conservée au Musée de Gap. Les oiseaux sont vidés et aplatis, conservés entre deux feuilles de papier, comme des plantes d'herbier. Malgré leur âge de 170 ans, les couleurs ne se sont pas altérées et les spécimens sont intacts, comme au premier jour. Cette façon de procéder pourrait peut-être rendre des services dans certains cas pour les oiseaux de petite taille,

---

## LES OISEAUX DE MER DEVANT LA LOI

Par le Marquis de CHAVALIN

Habitant les côtes de l'ouest de la France et aimant passionnément la mer, nous déplorons, comme bien d'autres, la destruction irraisonnée, qui est faite toute l'année, des nombreuses tribus d'échassiers et de palmipèdes qui fréquentent nos baies et nos rivages.

Tolérances injustifiées et privilèges, dont on ne peut souvent retrouver l'origine, permettent aux baigneurs pendant l'été et aux inscrits maritimes durant toute l'année, de poursuivre sans merci ces malheureux oiseaux de mer et d'en faire des massacres aussi stupides qu'inutiles..

« Nous ferons remarquer, a dit un auteur, qu'il est anormal que l'on puisse tirer sur tous les oiseaux de mer en tout temps. La loi de 1844 a été dictée par la nécessité de sauvegarder la reproduction du gibier et de protéger les récoltes. Il devrait y avoir des mesures protectrices pour les oiseaux aquatiques comme pour les oiseaux terrestres. Indépendamment de la question de leur reproduction, il faut encore considérer leur utilité. Les Anglais ont pris l'oiseau de mer sous leur protection. Un acte de 1865 édicte des peines sévères contre quiconque les tuera, car aux abords des côtes, ils indiquent par leurs cris le voisinage des rochers. Autant la loi anglaise est trop restrictive, autant la nôtre est trop libérale ».

D'accord avec ce défenseur des oiseaux, nous pensons qu'il serait temps de chercher à mettre un frein à cette destruction sauvage, mais pour arriver à la protection efficace des oiseaux de mer, une étude préliminaire s'impose.

Commençons par mettre un peu d'ordre dans les actes législatifs qui les concernent. Quelle est la situation de l'oiseau de mer devant la loi ?

L'ouvrage portant réglementation des pêches maritimes va nous aider à répondre. Les documents suivants en proviennent et nous croyons qu'il n'est pas inutile de les publier in-extenso. Nous les ferons suivre des observations qu'ils nous auront suggérées.

### OISEAUX DE MER

CHAPITRE PREMIER. — Capture des oiseaux de mer, (au moyen de filets, laes, etc.).

#### 1<sup>o</sup> Capture en mer (en embarcation)

La capture en mer ou sur les étangs salés, des oiseaux de mer, au moyen de filets constitue une espèce de pêche plutôt qu'un mode de

chasse, qui échappe aux prescriptions de la loi du 4 mai 1844 sur la police de la chasse et rentre dans l'application de la loi du 9 janvier 1852 sur la pêche maritime côtière.

Dalloz, pêches maritimes, n° 19 : « La réglementation de la chasse s'applique également, suivant la cour de cassation, au gibier de mer, mais dans certains départements, les Préfets autorisent la chasse sur le bord de la mer pendant toute l'année, et dans d'autres départements, cette chasse est seulement tolérée par l'administration.

Quartier d'Arcachon : « La pêche ou la chasse des Canards sauvages sur les crassats du bassin d'Arcachon ouvre le 15 octobre et ferme le 15 mars. Les filets ne peuvent être tendus que pendant cette période.

### *2° Capture au moyen de pêcheries installées sur le domaine public maritime*

Des concessions temporaires de parties de plages peuvent être effectuées à tous riverains en vue de l'établissement de pêcheries mobiles formées de filets ou de lignes munies d'hameçons, ayant pour objet la capture des oiseaux de mer. Les établissements sont autorisés comme « établissements de pêcheries » dans les conditions de l'article 2 du décret du 9 janvier 1852 et du décret du 21 décembre 1915.

Les concessions accordées aux inscrits maritimes définitifs, femmes, veuves et orphelines non mariées d'inscrits définitifs, sont gratuites. Toutes les autres concessions donnent lieu à la perception, soit au profit de la caisse des Invalides de la marine, soit au profit du trésor public, des redevances prévues à l'article 2 de la loi du 20 décembre 1892, (art. 49, loi du 24 décembre 1896). Elles n'astreignent pas leurs titulaires à la possession d'un permis de chasse.

CHAPITRE II. — Chasse des oiseaux de mer, (au moyen de fusils, etc.).

La question de savoir à qui appartient, soit des Préfets maritimes, en exécution de la loi du 9 janvier 1852 et du décret du 10 mai 1862, (article 12), soit des Préfets des départements en application de la loi du 3 mai 1844 sur la police de la chasse, de prescrire les règles relatives à la chasse des oiseaux de mer, (par le moyen d'armes à feu, etc.), est un point très controversé qui a donné lieu, suivant les départements du littoral, à des interprétations et à des arrêts de justice contradictoires.

Une circulaire du 6 septembre 1888, notifiant aux quartiers le jugement d'un tribunal correctionnel condamnant à une peine

d'amende pour « chasse sans permis », au inscrit maritime surpris à chasser sur le rivage de la mer, bien que ce marin fût régulièrement pourvu d'une autorisation délivrée au nom du préfet maritime par l'administrateur de l'inscription maritime du quartier, avait prescrit aux administrateurs et directeurs de l'inscription maritime de procéder à une étude d'ensemble sur la question pour permettre au ministre de la marine de demander une notification ad hoc de la loi du 3 mai 1844, portant reconnaissance officielle en cette matière des droits du département de la marine et sauvegardant les intérêts des inscrits maritimes.

L'étude entreprise n'a pas été suivie de réalisation.

### 1° Chasse sur les grèves

La chasse sur les grèves de la mer est soumise aux prescriptions de la loi du 5 mai 1844, (les grèves de la mer constituent une portion du territoire terrien où s'applique la loi sur la chasse, Circulaire ministérielle du 6 décembre 1859), est subordonnée à l'obtention d'un permis de chasse délivré par le préfet du département, et ne peut être exercé que dans les périodes d'ouverture de la chasse fixées par les arrêtés préfectoraux rendus en exécution des articles 1, 3, 5, 9, de la loi précitée du 5 mai 1844 (Cir. ministérielle du 6 décembre 1850, 390 R. abrogeant les dispositions des C. M. du 26 juillet 1830 et du 17 mars 1847, autorisant les préfets maritimes, par extension des prescriptions des art. 6 et 7, titre VI, livre IV, de l'ordonnance d'août 1681 relatives au guet de la mer, à délivrer aux pêcheurs définitivement inscrits des permis de chasse d'une durée limitée à un an, leur permettant de pratiquer la chasse sur le domaine de la mer.

### 2° Chasse en embarcation (sur les eaux de la mer)

La loi du 3 mai 1844 ne peut s'exercer que sur le « territoire ». Elle ne saurait donc s'appliquer à la chasse en mer, y compris les étangs salés qui font partie du domaine public maritime comme la mer elle-même, (C. M. du 8, 3, 1853, 193. R.), (C. M. du 8, 4, 1856, 319).

Jugement relaxant de toutes poursuites en patron pêcheur, inculpé d'avoir chassé des Canards et Mergues sur l'étang salé de Berre. L'article 9 de la loi du 3 mai 1844 ne donne aux préfets des départements le droit de prendre des arrêtés déterminant le temps pendant lequel il est permis de chasser le gibier d'eau, que



dans les marais, sur les étangs, fleuves, rivières, etc. et non sur la mer et ses dépendances.

Au moyen d'embarcations, c'est-à-dire à la chasse en bateau sur le domaine public maritime.

(C. M. du 6 décembre 1850, 390 R. C. M. du 8 avril 1856, 319. C. M. du 23 septembre 1864, 199 R. Dalloz, Chasse, n° 24).

La réglementation de la chasse en bateau sur le domaine public maritime appartient au ministre de la marine et par délégation aux préfets maritimes dans les conditions de la loi du 9 janvier 1852 et de l'art. 12 du décret du 10 mai 1862.

Hors des dispositions très particulières ci-dessous, (Quartier d'Arcaehon, la chasse avec des armes à feu pendant la nuit est interdite dans toute l'étendue du bassin d'Arcaehon, 5<sup>e</sup> arrondissement, Etangs salés : il est interdit de chasser la nuit avec des armes à feu sur tous les étangs salés indistinctement), la chasse sur mer ne fait l'objet d'aucune réglementation et est pratiquée gratuitement par tous les riverains, comme la pêche à pied, sans être le privilège des Inscrits maritimes.

### 3° Chasse sur les îles situées en mer territoriale

La réglementation de la chasse sur les îles (inhabitées), situées en mer territoriale incombe aux préfets maritimes en exécution de la loi du 9 janvier 1852 et de l'art. 13 du décret du 10 mai 1862, (voir, dans cet ordre d'idées :

Arrêté du Préfet maritime à Lorient en date du 21 juin 1913 : Réglementation de la chasse, (soit avec des armes à feu, soit avec laes ou filets), dans l'îlot Pierre Percée, à l'embouchure de la Loire).

En résumé, sur mer et sur le domaine public maritime, ainsi que sur les îles inhabitées, la capture des oiseaux de mer est assimilée à la pêche côtière ; la chasse au fusil en embarcation est libre, et la réglementation en appartient au ministre de la marine. Loi du 9 janvier 1852.

Sur les grèves de la mer qui constituent une partie du territoire terrien, la chasse des oiseaux de mer dépend des préfets. Loi du 3 mai 1844.

Ces documents, qui nous ont paru fort intéressants, forment un premier élément pour l'étude de la question posée. Ils ne sont certes pas le dernier mot en la matière et nous n'avons pas la prétention de croire que nous avons épuisé le sujet.

Aussi faisons-nous appel aux lecteurs de *la R. F. O.*, en les priant de nous aider à terminer l'édifice commencé.

Quand nous aurons établi le statut actuel de la chasse en mer et sur les grèves, ses lacunes et ses irrégularités apparaîtront avec une telle évidence qu'il deviendra facile d'envisager les mesures à prendre pour arriver à la protection efficace des oiseaux de mer, seconde partie de notre œuvre et son but véritable.

## MIDIFICATION ANORMALE DU BUSARD MONTAGU

Par C. GUÉRIN.

Je viens de capturer (21 août) le mâle Busard Montagu, *Circus pygargus* (L.), dont je vous ai parlé lors de mon récent envoi. Il n'y avait donc pas d'erreur de détermination pour le poussin.

La nidification a présenté avec les années précédentes les mêmes analogies et aussi les mêmes anomalies avec le type normal.

L'édification du nid a été rapide ! Il n'y a pas eu transport de matériaux. A même le sol, sans plate-forme, les herbes ont été tassées sur une très faible épaisseur au milieu d'un massif d'ajones. Diamètre : quarante centimètres environ. Une trouée de même étendue à un demi-mètre de là, servait de reposoir : les parents descendaient d'abord en cet endroit et parvenaient au nid par un couloir faiblement battu. (Lors de la mort d'un des poussins, le cadavre fut transporté dans ce reposoir.

La ponte a été effectuée en trois fois, dans une période allant du 20 juin au 20 juillet environ. Une première éclosion a donné deux sujets qui, au 13 août, avaient quitté le nid. L'un a été tué. L'autre, à cette date, suivait le mâle à la chasse et revenait à l'aire à chacune de ses visites. La femelle, du reste, l'en chassait à chaque fois.

Ces deux petits avaient couvé sous eux une deuxième ponte de trois œufs qui, au 13 août, avaient déjà donné trois poussins de forte taille (c'est l'un de ceux-là que je vous ai adressé). Eux-mêmes enfin avaient couvé une troisième ponte de deux œufs dont l'éclosion a eu lieu le 8 août. Mais du 8 au 13 l'un des derniers mourut de faim. Et son frère aurait eu le même sort si je n'avais enlevé deux des aînés. Il restait donc au nid un poussin de 4 jours et un autre de plus de 20.

Huit jours après je constatais, de mon observatoire, que la femelle se posait à une vingtaine de mètres du nid. J'entrai au fourré et trouvai l'aire vide : le plus petit des poussins avait été transporté

un peu plus loin, en dehors de la zone des pistes que j'avais tracées dans les ajones pendant mes recherches antérieures. Quant au deuxième, beaucoup trop lourd sans doute, il avait été conduit, dans l'un de mes couloirs, à cinq ou six mètres de là. Je le ramenai au nid et l'attachai, tout en plaçant un piège garni d'un rat empaillé sur « le garde manger ».

La femelle reprenait sa ronde et ayant éventé le piège, ne se posait plus. Ayant capturé sous mes yeux une Pie-grièche, elle la laissait tomber dans l'aire à son passage. (L'attache du poussin trop courte ne permettait pas à celui-ci de dévorer la proie). Voyant l'insuccès de mes efforts, j'ouvrais le rat et tendis sur le couloir.

A 18 h. 1/2 le mâle arrivait avec un oiseau à demi dévoré et se prenait immédiatement. (La dissection des deux premiers poussins avait donné : 4 gésiers de petits oiseaux granivores et cinq pattes ; également du poil et deux crânes de campagnols).

Enfin j'ai pu constater que la femelle se perchait très souvent sur une branche morte d'un chêne assez élevé, de 25 à 30 minutes à chaque fois, — jamais le mâle.

L'année dernière le nid avait présenté huit œufs à la fois. Il fut détruit, dans la même zone, au moment où deux poussins avaient une dizaine de jours. Trois autres œufs étaient prêts à éclore et les trois autres étaient juste pondus.

*Fontenay-le-Comte (Vendée).*

## GUIDE DE L'AMATEUR D'OISEAUX DÉBARQUANT SUR LA TERRE D'AFRIQUE

Par le Dr MULLET-HORSIN (*Suite*)

**Pyromelana franciscana** Isert. — L'Euplecte franciscain, l'Ignicole, le Cardinal des marchands d'oiseaux. Toucouleur : Larou (nom donné par les oïseleurs indigènes). Ouolof : Doumdou, Bobirama.

Le mâle en amours est presque entièrement noir et rouge. Le front, les forums, le tour des yeux, les joues, le ventre sont d'un noir profond, velouté et brillant : les ailes sont brunes, les cuisses fauves : la queue, brune, est cachée par les sus et sous caudales et les plumes du croupion. Toutes ces plumes sont démesurément agrandies, formant à la queue un revêtement de plumes frangées finement. De même celles du dos, un peu allongées, viennent déborder sur les ailes par une courte frange latérale.

Sur la nuque et le cou, il y a un camail de petites plumes satinées, feutrées, se tenant droites : ce camail s'étend sur les épaules, descend sur la poitrine : il occupe toute la gorge et la poitrine, et a un aspect à la fois velouté et ondulé. Toutes ces plumes qui se sont développées ont chez les sujets types une belle teinte du plus pur écarlate : le dos est un peu plus foncé, et teinté de brun. Mais il y a des sujets où la teinte écarlate est remplacée par une coloration rose-saumonnée : il y a aussi des sujets orangés, jaune d'or et jaune citron : la plupart des sujets prennent en captivité ces trois types de couleurs : mais la captivité n'en est pas la seule cause, car dans la brousse, il n'est pas rare d'observer des *Euplectes* jaunes. Du reste, ces variations de teinte ne constituent que des variétés individuelles et temporaires, un sujet peut être jaune ou orangé une année et être rouge l'année suivante.

C'est ainsi que j'ai observé, en captivité, un sujet qui commençait à pousser en rouge (et avait été rouge les deux ans d'avant) et qui, ayant eu les plumes rouges arrachées, se mit à repousser en orangé. Il y a aussi des sujets panachés : il m'a été donné d'observer un individu d'un rose presque blanc. Le bec est noir.

Les couleurs commencent à apparaître en juin. Des fin juin, il y a des mâles en plumage complet : les premières plumes rouges apparaissent sur le croupion quand le sujet se secoue. Puis dans le camail, le noir apparaît bien après le rouge. Les premières à tomber sont les couvertures de la queue. C'est dans le camail que subsistent le plus longtemps les plumes rouges. Le noir disparaît en même temps que le rouge. Dès octobre la décoloration commence chez certains mâles. J'ai vu un sujet qui, le 1<sup>er</sup> février 1914, avait encore des plumes de couleur. Il semble que les chefs de famille soient toujours rouges. Les sujets jaunes sont en général en liberté. Des solitaires, je n'en ai pas vu d'accouplés.

Mâles et femelles sans couleurs : aspect général des Viduinés sans couleurs : la queue courte et le bec fort et allongé, à base du culmen rentrant profondément par un angle aigu au milieu du front, permettant la diagnose. Bec brun rosé.

Juennes : tavelures brunes moins apparentes. Bec gris de corne, avec des commissures jaune citron très saillantes.

Dimensions : ♂ En couleurs : L = 127 à 130.

♂ Sans couleurs : L = 122 à 123.

♂ : E = 193 à 210. — ♀ : L = 118. E = 183.

L'œil est brun foncé, presque noir,  $\frac{1}{4}$  m/m.

Attitude assez verticale.

Le cri est très particulier : c'est un cliquetis argentin, comme celui d'une chaîne de métal qu'on laisse retomber. Comme j'habitais à Dakar, en 1913, une maison dont la porte fermait au moyen d'une chaîne; il m'arriva plusieurs fois, dans les premiers temps que j'avais des Euplectes, de m'y tromper. Je croyais réellement qu'on ouvrait ma porte.

L'Euplecte est très commun. On le rencontre partout et sa coloration éclatante le fait aisément remarquer. On le voit aussi bien en pleine ville de Dakar que dans la brousse : il affectionne surtout les champs de mil, et pour cause. Il y est parfois en telle quantité qu'il semble que le plus grand nombre des tiges de mil soit surmonté d'une fleur rousse. Il est granivore, mais ne dédaigne pas les petits insectes.

Très sociable, il vit en petites colonies, mais les couples s'isolent pour nicher. Cependant cet isolement n'est pas très très complet : je suppose que les ménages voisinent. Pendant les couvées, la femelle sort peu, le mâle va et vient pour la nourrir : peut-être aussi la sombre livrée de la femelle fait-elle qu'on la voit moins.

Il fait son nid en septembre et octobre, dans la brousse basse, dans le quinquéfiba ou dans les hautes herbes. Le nid est établi à environ 1 mètre du sol. Le nid est ovoïde, gros comme une orange : il a son ouverture en haut, mais un peu par côté, sa circonférence passe par le pôle supérieur du nid : l'ouverture est donc supéro-latérale. Le nid est composé d'une coque fermée de fibres plates d'écorce assez grossières, croisées et enchevêtrées avec beaucoup d'art. Par l'ouverture sort une sorte de palissade circulaire faite de très fines graminées dont la floraison séchée, formant petit balai, est dirigée vers l'extérieur : ces brindilles sont placées obliquement par rapport à l'axe de l'entrée, de sorte que cette petite palissade a l'aspect, vue de face, d'un tourbillon. L'ensemble est délicieusement léger et délicat. Les œufs, ovoïdes, sont bleu de cobalt foncé, d'une teinte très crue, brillante et sans tache. Petit diamètre 13 à 13<sup>m</sup> = 5. Grand diamètre : 15 à 16. On trouve des petits presque tout élevés, commençant à sortir du nid, en fin septembre.

Le Cardinal a été très recherché des indigènes chasseurs d'oiseaux, mais sa dépouille a passé de mode et ils ne le chassent plus : par contre, beaucoup d'Européens canardent sans pitié ce malheureux petit volatile, qui paye la sanglante rançon de son superbe plumage. Mais c'est surtout à sa liberté qu'on en veut. Les oiseleurs indigènes le prennent en grandes quantités : les ♂ du moins, car les ♀ se vendent moins, étant ternes : en septembre 1913, j'ai vu de pleins

sabots de ces oiseaux. Et les Européens eux aussi en attrapent en quantité. Aussi cet oiseau est d'une telle confiance ! Un jour, autour de ma volière, je pus observer pendant près de trente minutes (et même en prendre un croquis) une ♀ : or, j'étais à 4 mètres d'elle, étendu sur une chaise longue et elle ne se décida à partir qu'au moment où muni d'un filet à papillons, je me préparais à la capturer. C'est un des oiseaux qui se prennent le mieux au trébuchet et à la cage-trappe.

En captivité, il est charmant, doux, sociable et même timide avec les autres oiseaux. Il mange volontiers toute sorte de graines : mais il faut lui donner beaucoup de graines vertes et de verdure, et de temps en temps des insectes termites à la colonie, œufs de fourmis ou pâtée Duquesne en France. En captivité, presque tous les ♂ prennent leur couleur en jaune ou en orangé : les sujets écarlates, qui sont les plus communs en liberté, deviennent une exception : or, ce phénomène s'observe aussi bien dans leur pays que dans nos climats. Mais il faut dire que presque toujours on les maintient au régime sec presque absolu : en A. O. F., presque tous les amateurs nourrissent uniquement leurs oiseaux au mil, parfois au mil moulu au moulin à café. En décembre 1915, à Troyes, j'ai vu une volière où des oiseaux de France, quelques Paddas et des Euplectes vivaient en plein air, dans un jardin. Il y avait deux Euplectes *du plus beau rouge*. Ils n'étaient pas rentrés la nuit, on se contentait de recouvrir leur volière la nuit à cause des chats. Ils étaient là depuis plusieurs années, parfaitement acclimatés et ils avaient leur couleur de liberté. Le sol de cette volière était une petite pelouse, où ils trouvaient à véroter. Mais la teinte jaune ou orange n'est pas due à la captivité uniquement, car (je l'ai déjà dit plus haut) elle existe en liberté, dans la brousse.

L'Euplecte a des mues difficiles : beaucoup de sujets, surtout des ♂, meurent en captivité pendant la mue, soit de maladies de foie révélées à l'autopsie et qui sont la résultante d'une auto-intoxication, soit d'abcès des glandes uropygiennes. Il sera bon, dès la fin de mai, de mettre une ou deux fois par semaine dans leur eau de boisson un peu de bicarbonate de soude.

J'ai observé une fois une ponte en cage. Les œufs ont été cassés par d'autres oiseaux.

**Pyromelana flammiceps** (Sw.). — L'Euplecte à tête de flamme. Le Cardinal. Le Monseigneur.

Le Larou des oiseaux indigènes (comme le précédent). Ouolof : Bobirama. N'guessy.

Le ♂ en couleurs a le front, le dessus de la tête, le cou, une bavette qui occupe le milieu de la poitrine, le dos et l'uropygium d'une belle teinte rouge feu, veloutée et unie (pas d'aspect ondulé comme le *P. franciscana*). Les plumes de l'uropygium sont modérément développées et un peu frangées. La face est d'un noir de velours et se détache sur le rouge de la tête à la façon d'un loup de carnaval; ses contours sont arrondis: une courte bavette semi-circulaire de velours noir se raccorde avec le loup et occupe le menton et la gorge. Les couvertures alaires sont roux cannelle: le croupion et les cuisses chamois clair. Le ventre, les côtés de la poitrine, la queue sont d'un beau noir profond velouté: les rémiges, d'un noir brillant, sont bordées de fauve. Bec noir, pieds bruns.

Il y a des variétés individuelles où le rouge est remplacé par l'orange ou le jaune plus ou moins clair. En liberté, il s'agit de ♂ solitaires.

Les couleurs apparaissent de bonne heure, sur un sujet précoce, il y avait des mèches jaunes le 15 4 1914. Elles disparaissent vers la fin d'octobre. Un sujet attardé, tué le 26 12 13, avait toutes ses couleurs.

La ♀ et le ♂ sans couleurs ont la teinte générale des Viduidés sans couleurs: le bec, long, fort, très légèrement recourbé, est couleur chair, les pattes couleur de corne. La taille et la forme du bec sont un peu plus fortes que chez *P. franciscana* et de plus, ce dernier en formant un angle plus prononcé avec le front, permettent de le distinguer d'avec cette espèce. Œil brun, 4<sup>m</sup> m.

Dimensions: ♂ L = 145. E = 230.

♀ L = 130. E = 220.

Les attitudes et le cri rappellent ceux de *P. franciscana*.

Les mœurs et le régime (granivore) sont également très semblables. Les deux espèces fréquentent les mêmes régions: *P. flammeiceps*, cependant, est bien moins commun.

Le ♂ pour faire sa cour à la ♀ se livre à une petite mimique très particulière: il se place devant elle, porte le corps horizontalement, la tête dans le prolongement du corps: puis le corps prend une inclinaison à 45°, les ailes s'ouvrent brusquement, s'élèvent dans une position d'extension maxima, se touchent par l'extrémité, puis s'écartent par leur pointe de 10 à 15<sup>m</sup> m, et sont pendant quelques secondes animées d'une vibration spéciale. L'oiseau fait l'ange. Puis les ailes reviennent le long du corps, l'oiseau reprend une attitude normale, pour recommencer son manège un peu plus tard.

(A suivre).

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

## NOS MÉSANGES

PAR M. LEGENDRE (*fin*)

## Les Mésanges en volière

Les Mésanges sont aussi utiles que gracieuses ; leurs allures si vives, leur gaîté, leur don d'acrobatie m'ont toujours charmé, c'est pour cela que j'ai réuni une collection de ces charmants oiseaux dans une volière d'appartement. Je m'écarte un peu de la question pour demander : doit-on élever et favoriser l'élevage d'oiseaux utiles ? Quelques personnes diront, non ! Doit-on aussi former des collections d'oiseaux montés, de nids, d'œufs ? Mon avis est qu'il ne faut pas tomber d'un extrême dans l'autre et je voudrais que tout le monde s'intéressât à ces diverses collections, car alors la cause de la Protection des Oiseaux serait gagnée.

L'élevage d'oiseaux délicats ne sera jamais tenté que par les vrais amis des oiseaux, car pour cela il ne faut ménager ni son temps, ni sa peine, ni les choses nécessaires à cet élevage. Le débutant sera renseigné par quelques livres, mais c'est surtout l'expérience qu'il acquérera peu à peu qui doit le guider.

Il faudrait de plus que les éleveurs fissent part, dans la *Revue*, de leurs expériences, de leur façon d'agir, de leurs résultats : dans les discussions qui suivraient, chacun pourrait trouver son profit. Mais le meilleur moyen de propagande serait la réunion de temps en temps des amateurs d'oiseaux entre eux. Aussi, je m'associe entièrement aux idées émises par le Dr Arnaud dans la *Revue* du mois de mai 1920 (Groupons-nous).

L'élevage de chaque oiseau demande une méthode souvent spéciale, les uns doivent être mis en société, d'autres isolés, d'aucun en petite cage, etc... Pour les Mésanges, toujours en mouvement, il faut une grande volière, sa grandeur dépendra donc du nombre de pensionnaires. Pas de modèle luxueux à forme de chalet, mais une forme carrée, assez haute, peu de barreaux, les oiseaux ont besoin d'exercices pour leur santé et doivent pouvoir faire de grandes envolées. Quant à la volière, il faut la tenir le plus proprement possible, bien laver tous les jours les mangeoires et avoir soin de ne pas les placer sous les barreaux, enfin changer très souvent le sable du plateau.

La question des bains est importante, le bain est la source de la santé : faut que les oiseaux se baignent ils sont bien portants, de plus ils conservent un joli plumage. Ma baignoire est une petite cage encadrée de verre et reliée à la volière : donc, pas de sable détrem pé par l'eau, pas de débris provenant de la nourriture : pas d'excréments, car il n'y a pas de barreaux. Je change très souvent l'eau de ma baignoire, car les oiseaux sont heureux de trouver l'eau fraîche et y viennent de suite. Mes Mésanges se baignent plusieurs fois par jour : ce bain est quelquefois comique, surtout celui des Longues-queues, car elles s'y suivent l'une derrière l'autre. Toutes perchées sur le bord de la baignoire, c'est à qui sera la plus brave pour décider toutes les autres.

Mais le point délicat est la nourriture, c'est-à-dire qu'il faut trouver la pâtée remplaçant aussi bien que possible la nourriture naturelle de l'oiseau. Pour les amateurs qui s'occupent surtout de la reproduction la nourriture



est le point essentiel, il faudra savoir, choisir et doser les éléments de la pâtée. Mais c'est une autre question.

Pour la nourriture de mes Mésanges, voici la composition que j'emploie. Je prends pour base la pâtée Duquesne et j'ai toujours dans une boîte en fer le mélange de deux boîtes N° 1 contre une boîte N° 2. Chaque matin je compose ma pâtée de deux quarts de ce mélange, un quart d'Ephémères et œufs de fourmis séchés ramollis dans du lait ou de l'eau et le dernier quart très fort de carottes très finement hachées. Ce tout bien mélangé et bien malaxé. Quelques vers de farine coupés en morceaux sur cette pâtée en font je hors-d'œuvre. Cette nourriture m'a toujours donné satisfaction. Dans la saison des œufs de fourmis frais, souvent des grames à demi dérasées sont jetées sur le plateau, ainsi que des noix, triandise préférée ; les Mésanges longues-queues, malgré la difficulté de leur petit bec viennent y goûter. Toujours des fruits, suivant les saisons. Les amateurs habitant la campagne auront des ressources pour varier le menu avec les chenilles, les papillons et leurs œufs. Je ne suis nullement partisan de donner aux oiseaux du pain émietté dans du lait, des biscuits, des pommes de terre cuites : ces aliments les engraisent et déterminent très souvent une maladie de foie et l'oiseau est irrévocablement perdu. Je partage entièrement l'avis d'un Ornithologiste et éleveur passionné autant qu'éclairé, le Docteur Gromier. (Relire son bel article si documenté sur le "Loirot", *R. F. O.* d'août 1909).

L'on obtient les oiseaux soit en les prenant au nid et en les élevant à la brochette, soit à l'état adulte par les différents pièges connus. En prenant les oiseaux au nid on obtient des sujets peu farouches et vite habitués à la volière, mais ces oiseaux prennent-ils la belle livree de l'état libre ? Deviennent-ils de parfaits chanteurs ? Parmi les Mésanges, j'ai élevé très facilement Charbonnières, Bleues, Nonnettes. Je me propose à la prochaine occasion d'essayer les autres espèces. D'ailleurs, je suis convaincu qu'avec de la patience et beaucoup de soins l'on peut arriver à élever et à garder presque tous les animaux.

L'époque favorable pour prendre les oiseaux dont on veut garnir sa volière est celle d'octobre à mars, les rudes mois d'hiver sont les meilleurs, car alors l'oiseau faute d'insectes, change son régime, il devient moins difficile, il supporte aussi plus facilement la captivité, car il n'a à regretter qu'une saison triste et mauvaise. D'avril au mois d'août, il est au contraire vif, alerte, heureux de chanter au soleil et surtout il est en famille. Si on le prend à ce moment et qu'on le mette en cage, il ne pense pas à se nourrir, mais cherche constamment à s'enfuir, puis il se blottit dans un coin de la cage, à côté des vers de farine qu'on peut lui offrir. C'est alors un oiseau perdu.

Les Mésanges sont faciles à piéger et on trouve toujours les mêmes espèces aux mêmes endroits, ceux qu'elles affectionnent. Voulant en prendre, ou souvent voulant, pendant mes séjours à la campagne, me donner le plaisir d'en attirer un grand nombre autour de moi et de voir leur petit caractère vif et batailleur, je viens avec une Chouette Chevêche très apprivoisée que je place sur la première branche d'un arbre assez découvert. Les Mésanges, et aussi d'autres petits oiseaux, accourent en grand nombre ; c'est un spectacle aussi amusant qu'intéressant.

Lorsque j'ai des Mésanges nouvellement capturées, je procède ainsi, et cette façon doit s'appliquer à tous les oiseaux délicats. Tout nouveau pen-

sionnaire demande d'abord la tranquillité ; je le place donc dans une petite cage d'élevage, munie d'un dessus souple, avec côtés latéraux voilés, ce n'est pas bon que l'oiseau craintif soit tenu en éveil de tous les côtés à la fois. Deux barreaux seulement juste pour faire l'exercice du va et vient ; je place la cage dans un endroit peu éclairé, sinon l'oiseau se précipite vers le grand jour qui lui rappelle la liberté perdue. Et journellement j'approche un peu plus le captif de la lumière.

Je lui donne toujours la même pâtée, mais mélangée avec un grand nombre de vers de farine coupés en morceaux, nombre que je diminue légèrement tous les jours. Il faut alors observer le captif. Mange-t-il ? Fait-il sa toifette ? Se baigne-t-il ? Si oui, alors il est sauvé. Une autre méthode est de prendre un oiseau habitué à la captivité de la même espèce et de le mettre avec le nouveau tarif. L'« Ancien », comme à la caserne, conduira ce « Bleu » à la mangeoire. Mais il y a parfois un inconvénient, c'est que souvent l'« Ancien » mangera tous les vers !! Néanmoins je sauve toutes mes Mésanges longues-queue de cette façon, profitant de l'intimité qu'il y a entre tous les oiseaux de cette espèce. L'oiseau enfin habitué à la captivité ne doit pas être de suite lâché dans la volière. Il se produirait un affolement de part et d'autre, on lui ferait la chasse par jalousie et le malheureux ne saurait trouver les mangeoires, ou n'oserait y venir. Il faut donc pendant quelques jours placer sa cage contre la volière, il fera ainsi connaissance avec ses futurs compagnons et aussitôt lâché saura où trouver la nourriture...

Mes Mésanges sont très bien faites à la captivité : volière assez grande, très haute, nourriture appropriée ; j'ai rarement des décès. Gaies, vives, elles conservent un plumage superbe, jamais de grandes batailles. Les après-midi d'été entre trois et quatre heures (pendant la chaleur), elles se reposent. Je signale ce fait car c'est une surprise pour la personne qui a l'habitude de voir ces oiseaux dans un perpétuel mouvement, petits cris, coups de bec sur les barreaux à la façon des Pies. Elles se reposent toutes posées sur les barreaux, sans mouvements, sans bruit, elles agissent de même à l'approche de l'orage.

Comme je l'ai signalé dans un précédent article, elles se lèvent très tôt mais se couchent de même. De petites boîtes formant nichoirs garnissent la volière, chaque espèce a sa... chambre : les Huppées, premier nichoir à gauche : les Nonnettes, dernier à droite, etc...

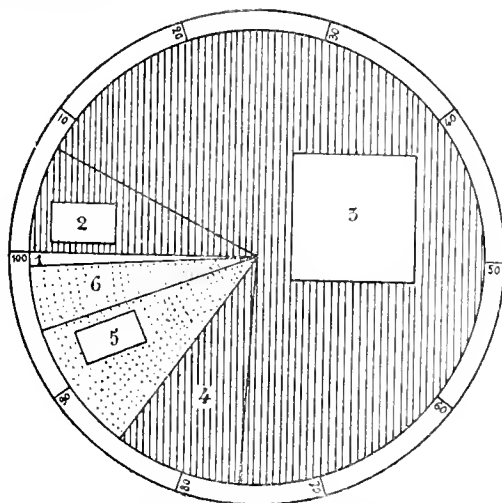
Quelquefois le soir, des cris, du bruit, une Mésange trouve sa place occupée, j'avoue que je suis heureux quand ce fait arrive en ma présence, car c'est très amusant. Ces petits oiseaux ont leurs habitudes et il leur faut leur place habituelle. Les Longues-queues se réunissent en poussant leurs petits cris toujours à la même place, puis c'est le silence et il faut vraiment faire du bruit pour que quelques-unes se décident à sortir.

Les Mésanges sont mes oiseaux préférés. Habitant Paris je ne peux que trop rarement les voir évoluer si gracieusement et si utilement dans la nature, je suis donc très heureux de pouvoir les observer et les étudier dans une volière où je tâche de les entourer des plus grands soins possibles. Leurs ébats et leurs cris me rappellent les jolis petits pommiers de la Normandie et cela me change un peu de l'affreux bruit des tramways et des trompes d'automobiles.

## SUR LA NOURRITURE DE L'EFFRAYE COMMUNE

PAR A. MENEGAUX

L'étude du contenu de l'estomac et des pelotes stomacales montre que l'Effraye, *Tyto a. alba* (Scopoli), a une grande importance pour l'agriculture. Des recherches, continuées pendant toute une année, ont montré à M. W. Collinge que la nourriture est entièrement animale. De la masse totale, 7 % sont des insectes nuisibles (6), 68.5 % des Campagnols et des Souris (2), 9.5 % des Moineaux domestiques, des Etourneaux et des Merles (4), 9.5 % des Musaraignes (3), 4.5 % des petits Oiseaux (6) et 1 % des Insectes indifférents (1).



Ainsi, en résumé, par 85.5 % de sa nourriture, l'Effraye est utile, par 13.5 % plus ou moins nuisible et par 1 % indifférente. Hooper admet que les neuf dixièmes de sa nourriture consistent en rongeurs nuisibles, dont le nombre détruit en est énorme ; on peut sans exagération l'évaluer à 1.000 par an.

Adams, dans 1.124 pelotes stomacales, a trouvé les restes de 2.407 Rats, Campagnols et Souris.

En Allemagne, dans 13.232 pelotes, on a trouvé les restes de 66 Rats, de 9.620 Souris et de 19.430 Campagnols, soit 67.6 % du total de la nourriture. Le reste était constitué par des petits animaux d'une utilité parfois contestable ; très rarement par des Insectes.

Il est donc nécessaire qu'un Oiseau si utile soit protégé efficacement ainsi que ses œufs. Le cliché ci-joint, reproduit d'après W. Collinge, montre cette utilité d'une façon saisissante. La Convention internationale lui accorde une protection officielle ; mais personne n'en a cure : cette loi n'est respectée ni par ceux qui la connaissent, ni par ceux qui sont chargés de l'appliquer. Ainsi de nombreux spécimens sont-ils encore mis en peau pour être vendus aux marchands de plumes brutes pour la parure.

Si l'Administration manque à ses engagements, il faudrait que les Sociétés d'agriculture et les fermiers s'unissent en vue d'une protection efficace.

## LÉGENDE SOUDANAISE SUR LES BUBONIDÉS

par le Dr MILLET-HORSIN

1<sup>o</sup> Légende Bambara.

Les oiseaux de proie à aigrettes s'appellent en bambara tous « Guigne-Gui ». Ils ont très mauvaise réputation ; ce sont les camarades des Souba ou sorciers. Le Hibou s'appelle encore *Soubala-Kono* : Poiseau des Souba, qui parfois les venge en s'emparant de nuit du *Djinné*, ou puissance vitale de la personne qui leur est désignée par le Souba. Les Souba (Sou-nuit, Ba-grande : les hommes de la grande nuit) ou Gué-Fla (deux vues, les hommes à double vue) sont les adeptes du diable Siri ; ils ont la propriété, la nuit, de se changer en hyènes pour commettre leurs méfaits et manger de la chair humaine. Ils se livrent à toutes sortes d'envoûtements. Vous comprenez bien qu'on a souvent recours à leurs bons offices (plutôt à leurs malélices), et on ne peut toujours les payer comptant. Mais ils sont détestés et souvent on ne les paye pas. Alors le Guigne-Gui vient chanter la nuit près de la case, c'est lui le garçon de recette du Sou-ba. Ça ne traîne pas, le débiteur va tout tremblant s'exécuter. Un autre cas peut se produire : un hibou a chanté près d'une case : le chef de famille n'a rien eu à faire avec le souba : pas de doute, un malheur va fondre sur lui, car ses ennemis ont souffoyé contre lui les farouches séides du diable (ou Boli) Siri : dès le lendemain, un poulet blanc ou rouge sera sacrifié au puissant démon Nâma, l'ennemi vainqueur du Siri.

Les yeux des Hiboux, mêlés au venin du serpent Crachen et d'un petit vipéridé appelé « Fonfoni » par les indigènes, font un poison fort redouté ; on les fait dessécher, on les pulvérise : la poudre est introduite dans l'ongle du pouce et lancée d'une cliquenande sur les aliments, à moins qu'on ne laisse tremper le pouce dans l'eau où la bière de mil qu'on offre à son ennemi.

On fait encore de leurs yeux un collyre très apprécié : on s'en frotte les paupières, le Sou-ba verra aussi clair la nuit qu'en plein jour. Aussi fait-on aux Hiboux une chasse acharnée pour leur prendre leurs yeux, qui se vendent jusqu'à quatre et cinq francs.

2<sup>o</sup> Légende des Mossis.

Pour le Mossi, les Hiboux qui, sans distinction d'espèce, portent le nom de « Viougou » sont des oiseaux sympathiques à qui nul ne fait de mal. D'ailleurs le Hibou est du village, il connaît tout le monde et comme il atteint un grand âge, il reste à la sortie du village, immobile sur une branche basse, regardant de ses gros yeux ronds tous ceux qui passent ; et des vieillards dignes de foi l'ont entendu dire : « Tiens, je connais celui-ci ; il est forgeron. Voici Tinga qui rentre de son champ. Bonjour, Aoua, je te connais bien, dépêche-toi de rentrer, ton mari s'impatiente. Toi aussi, et toi aussi, et toi aussi, je vous connais tous, et par vos noms, et j'ai même connu vos pères et les grands-pères de vos pères, je les ai vus jouer tout nus dans la poussière quand ils étaient tout petits, petits, voilà longtemps et bien longtemps ».

## ERRATUM

Page. 133. — Explication de la figure, lire : Murailles de *Rabat*.

Le Directeur-Gérant : A. MENEGAUX.

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX

## SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

Communication du D<sup>r</sup> Millet-Horsin

Dans la séance du 7 octobre, le D<sup>r</sup> Millet-Horsin, rentré récemment du Togo et du Soudan, présente une série de pièces :

1<sup>o</sup> Une sous-espèce nouvelle du Cormoran africain (*Phalacrocorax africanus* Gm.), provenant des lagunes du Togo et du Dahomey, caractérisée par sa taille et sa couleur. Ayant étudié une série importante et ayant constaté des caractères constants, il attribue le nom de *Phalacrocorax africanus menegauxi* à cette forme, en l'honneur du président de la Société.

### DIAGNOSE DES SUJETS

<i>Espèce type, sujets du Soudan</i>	<i>Nouvelle sous-espèce du Togo</i>
Teinte générale d'un noir vert bronzé, métallique. Taches noires plus nettes.	Teinte plus rousse, surtout en dessous.
Cou moins long.	Cou plus long.
Longueur totale, 545 à 550.	L., 570 à 580.
Envergure, 815 à 845.	E., 820 à 860.
Aile pliée, 210.	Aile pliée, 216.
Queue, 170.	Queue, 175.
Diamètre de l'œil, 6.	Diamètre de l'œil, 7.
Tarse, 33.	Tarse, 35.
Médian armé, 60.	Médian armé, 66.
Bec, 38.	Bec, 38.
Même régime, mêmes mœurs pour les deux formes.	

2<sup>o</sup> Une sous-espèce nouvelle de l'Halcion à collier bleu (*Halcyon torquatus* Sw.) trouvée d'abord sur les bords du lac Ahémé, à la frontière du Togo et du Dahomey et observée ensuite sur la lagune du Togo et celle de Porto-Novo. Pour cette sous-espèce, le D<sup>r</sup> Millet-

Horsin propose le nom de *Halcyon torquatus pontyi*, en hommage à la mémoire du regretté Gouverneur Général de l'A. O. F., M. W. Ponty. Cette forme nouvelle se reconnaît à sa petite taille, à son bec plus court et terminé par une pointe plus brusque, au diamètre apparent de l'œil bien plus grand, aux régions de la courbure de l'aile et des couvertures supérieures largement teintées de bleu.

## DIAGNOSE

<i>Espèce type, sujets du Soudan</i>	<i>Nouvelle sous-espèce du Togo</i>
Dos franchement noir.	Dos plus ou moins lavé de bleu outremer.
Courbure de l'aile à peine teintée de quelques barbes bleu outremer.	Courbure de l'œil largement teinté de bleu outremer.
Longueur totale, 300 à 302.	L., 265.
Envergure, 450 à 460.	E., 415.
Aile pliée, 122 à 123.	Ailes pliées, 114.
Queue, 100.	Queue, 83.
Diamètre de l'œil, 8.	Diamètre de l'œil, 9.
Tarse, 18.	Tarse 15.
Médian armé, 32.	Médian armé, 30.
Bec long et effilé, longueur, 53 à 56.	Bec à pointe de la mandibule inférieure brusquement terminé, longueur, 42.
Contenu de l'estomac : insectes.	Contenu de l'estomac : petits poissons.
Habitat : toute l'A. O. F. à proximité des cours d'eau, mais parfois assez loin de l'eau.	Habitat : lagunes du Togo et du Dahomey, toujours au bord de l'eau.

3<sup>e</sup> Présentation de nids de l'A. O. F.

A. — Nids à double issue du Soudan probablement de Veuve permettant au mâle de couvrir, sa queue dépassant du nid.

B. — Nid de *Spermestes cucullatus* Sw. du Togo, avec lucarne de surveillance au pôle opposé à l'entrée, placée un peu comme la vitre arrière d'un fiacre.

C. — Nid de Foliotocol de Klaas (*Chrysocolaptes klasi* Steph.) du Soudan, ayant contenu deux petits dont l'un s'échappa et dont l'autre, un jeune mâle, élevé par le Dr Millet-Horsin, mourut au bout de six semaines d'un refroidissement alors qu'il savait se nourrir tout seul. Le nid, suspendu, en forme de bourse avec une large ouverture latérale occupant le tiers du nid, tournée en avant et en

haut, est fait de matières végétales très douces et de morceaux de papier.

D. — Nid de Travailleur (*Quelea sanguinirostris* Reichm.) du Togo.

E. — Nid de *Plocepasser* du Soudan.

F. — Nid de *Pyromelana flammiceps* Sw. du Togo.

G. — Nids d'Ignicole (*Euplectes franciscanus*) du Togo, en construction : le nid extérieur seul est terminé, fait en grosses lamères de feuilles de graminées. Nid de même espèce, du Soudan, entièrement terminé : dans la calotte que constitue le nid extérieur, le nid intérieur a été fait de très fines herbettes hérissées.

II. — Nids indéterminés, fixés dans les hautes herbes le long du Niger, en quantité appréciable et groupés à côté de nids d'*Euplectes*. Ces nids, fixés à deux tiges, à la manière du nid de Fauvette des Roseaux de France, sont composés d'une bride horizontale de six à huit centimètres reliant en hamac les deux tiges, surmontée d'une sorte de coquille à concavité tournée en bas et en avant, formant berceau au-dessus de la bride, le tout fait en brins d'herbe très minces, très finement tissés. Ces nids sont évidemment impropres à l'incubation et aucun ne porte de traces d'excréments. Faut-il y voir des nids de repos où le mâle se tiendrait pendant le temps d'incubation de la femelle ? Appartiennent-ils à des *Euplectes*, comme la proximité de nids authentiques de ces derniers pourrait le faire croire ? Si quelques membres de la Société a quelques renseignements sur de tels nids, il est instamment prié de les communiquer.

I. — Nid de Pie-grièche noire (*Lanius collaris smithi* (Fraser) du Togo, semblable à celui de ses congénères français, mais accroché à la face supérieure d'une pousse de palmier à huile. Ce nid contenait deux jeunes qui ont été élevés. Présentation de l'adulte, noir ; d'un jeune d'un an, roux strié transversalement de noir, et d'un jeune en duvet.

J. — Nids de divers Soui-Mangas (*Cinnyris venusta* (Shaw), *C. cuprea* (Shaw) tous du Togo, et de *Hedylipna platara* (Vieillot), du Soudan. Tous ont, très marqué, un auvent protégeant contre la pluie, l'entrée du nid, qui est latérale. Trois autres nids de Soui-Mangas ont été, au cours du voyage, lacérés par un Cynocéphale échappé de sa cage au cours d'un cahot qui avait mis en liberté ce malencontreux singe et brisé le couvercle de la caisse aux nids. Un de ces nids était un nid de *C. venusta* colonisé par une famille de souris qui a échappé au dénichage. L'espèce n'a pu être déterminée : les souris avaient aveuglé l'orifice du nid et en avaient ouvert un autre

un peu plus bas. Les deux autres nids étaient deux nids de *Coccyz splendida* (Shaw) du Togo, avec des auvents très nettement accusés ; un de ces nids, ballottant trop au gré de ses architectes, était relié à une branche voisine par un câble de rappel de quarante à cinquante centimètres de long. Ce câble était en kapok très fin, de l'épaisseur d'une ficelle normale ; or, l'homme ne sait pas encore tisser le kapok, et cet exemple prouve que le Soni-Manga réussit ce que l'homme ne peut faire.

4<sup>e</sup> *Présentation d'un adulte et de deux jeunes* *Bustatur rufipennis* (Smudex.) (*Busantour à penes rouges*). Cette espèce orientale tend de plus en plus à se répandre vers l'ouest, mais n'était pas jusqu'ici signalée comme nichant au Soudan français. Les deux jeunes ont été dénichés aux environs de Kati et apporté le jour même (22 6 1920) au D<sup>r</sup> Millet-Horsin, encore tout en duvet blanc. Ils ont été élevés et sont morts en captivité en août ; leur tête est roux clair tandis qu'elle est chocolat chez l'adulte.

5<sup>e</sup> Le D<sup>r</sup> Millet-Horsin signale la présence au Soudan (région de Bouaké) de l'Alouette lulu (*Alanda arborea* L.) dont deux sujets récemment capturés lui ont été donnés en janvier 1921 : l'un d'eux, qui a survécu, a été rapporté à la ménagerie du Muséum, où il est encore.

6<sup>e</sup> Le D<sup>r</sup> Millet-Horsin signale en Guinée, sur le cours supérieur du Niger, entre Siguiri et Koukoussa, la présence de (?) *Comatibis vrenita*, toujours vivant par couples. De loin, il les avait d'abord pris pour des Falcinelles : ils se perchaient volontiers et faisaient entendre un cri semblable au cri musical des Cornicilles noires de France en amour. Ces oiseaux très défiant, n'ont pu être ni tués ni capturés.

## GUIDE DE L'AMATEUR D'OISEAUX DÉBARQUANT SUR LA TERRE D'AFRIQUE

Par le D<sup>r</sup> MILLET-HORSIN (*Suite*)

L'Euplecte enflammé se capture un peu moins facilement que son congénère : il n'est pas plus sauvage, il semble un peu plus défiant.

En captivité, il est doux et calme, moins remuant que le Franciscain : il adopte un perchoir et un coin et devient casanier. Il est résistant et peut se conserver longtemps : il lui faut le même régime qu'au Franciscain. Il doit être possible d'obtenir son accouplement en captivité, car il témoigne d'une grande activité génésique : j'ai vu, chez le D<sup>r</sup> Bouet, des ♂ privés de ♀ copuler dans le dos des tourterelles détenues dans la même cage. Cet oiseau



s'habite tellement à sa cage que bien des sujets, même capturés depuis peu, reviennent à leur cage s'ils s'échappent.

**Pyromelana afra** (Gm.). — L'Euplecte africain. Le Cardinal jaune.

Le ♂ en couleurs est reconnaissable à la belle teinte jaune d'or du dessus de la tête et du corps. Une fine bande noir de velours forme collier. Sur la face se trouve un loup de velours noir analogue à celui de l'espèce précédente. Le dessous du corps est noir satiné avec une large tache jaune occupant tout le côté de la poitrine, depuis l'aisselle jusque presque au sternum. Bec noir.

Les plumes ne sont pas modifiées dans leur forme.

La mue se fait dans le commencement de l'hivernage, et les couleurs passent assez tôt : néanmoins un sujet attardé avait encore des traces de couleurs le 1<sup>er</sup> février 1914.

♂ sans couleurs et ♀ : plumage ordinaire des oiseaux de ce groupe, mais avec un bec très fort, très busqué, continuant presque la courbe du front. Bec couleur chair.

Oeil : 4<sup>m</sup> m, brun. Pieds couleur chair.

Dimensions : L = 125. E = 190 à 200.

Allures et cri des deux espèces précédentes. Les mœurs sont très semblables à celles des autres *Pyromelana*. Seulement, *P. afra* est plus rare que les deux autres : on ne la trouve pas en ville à Dakar, quoique, en mars, quelques petites bandes viennent erratiquement jusque sur le plateau des Madeleines.

En captivité, cet oiseau rappelle les autres Euplectes.

**Hypochæra nitens** Hartlaub. — L'Outremer de Buffon. Le petit Père Noir. Le Père noir à bec rouge. Ouolof : Combassou ou Combasso.

Il n'y a pas, chez cet oiseau, modification dans la forme des plumes.

Le ♂ en couleur est entièrement d'un beau bleu de Prusse, à reflet métallique, avec les aisselles blanchâtres. Le bec est blanc rosé, pattes rouge corail clair.

Le ♂ prend ses couleurs fin juin : toutefois, il y a des sujets retardataires : en août, des sujets sont encore mêlés de gris. Le plumage de noces est porté très longtemps : j'ai eu le 9 1 1914 un ♂ en superbe plumage à Ouakam : à Dakar, un ♂ était encore à demi bleu le 1<sup>er</sup> février 1914.

La ♀ et le ♂ en plumage terne ont l'aspect général des oiseaux du groupe : caractéristiques : bec petit, conique, court. Bec et pattes rosées. L'œil a 4<sup>m</sup> m, brun noir.

Dimensions : L = de 115 à 120. E = de 205 à 210.

Les attitudes n'ont rien de spécial : ce sont celles du commun des petits granivores. Le cri est un *chek-chek-chek* rude et dur, répété ; il n'a rien d'harmonieux.

Le Combasson est très commun, aussi bien en ville que dans la brousse : à Dakar, on le voit partout : il en existe une forte colonie dans les jardins du Gouvernement Général ; il y en a à l'Hôpital Colonial, à la pointe de Dakar et dans le jardin de la Place Protêt. Il est commun dans les environs de la Pyrotechnie et autour des villages et des camps de Ouakam, on le trouve en quantité. Il est granivore, mais est friant de petits insectes, particulièrement de termites.

Très sociable, il vit par grandes bandes, et souvent se mélange aux bandes du Sénégalais rouge et du Cordon bleu, avec lesquels il vit en excellente communauté. Cependant, vers le commencement de juillet, les couples ont l'air de chercher à s'isoler, ce qui n'empêche pas de nombreux sujets des deux sexes, non appariés, de continuer leur existence vagabonde, mélangés aux bandes mixtes.

Les nids sont construits de bonne heure : en mai 1913, j'en ai vu une bande qui semblait travailler en commun (plusieurs sujets après un nid), dans les bambous du Gouvernement Général, devant le bureau militaire, à la construction de nids semblables à celui de *Vidua principalis*. Quatre œufs blancs, 13 × 11.

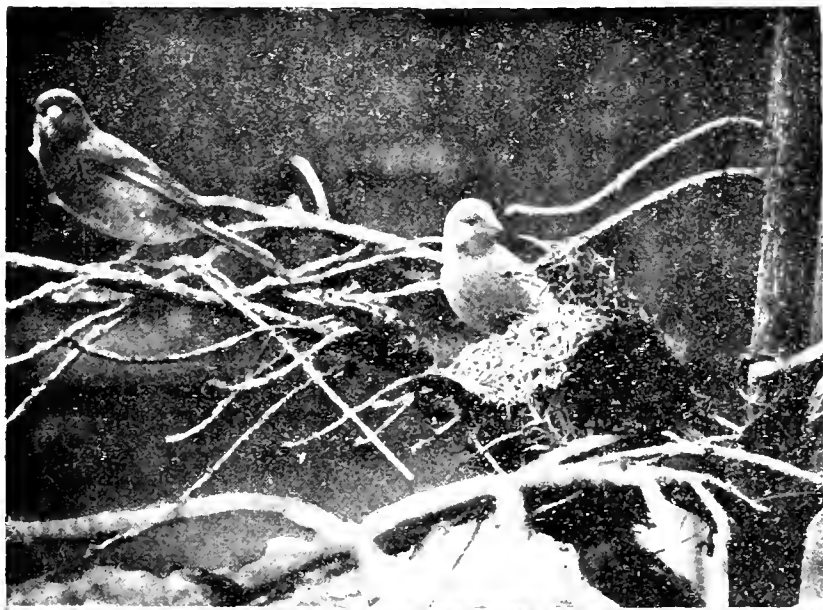
Je dois signaler que j'ai observé pendant le mois d'août 1916 un couple anormal de deux ♂ absolument inséparables. L'un d'eux ayant été pris et encafé, l'autre rôda plusieurs jours autour de la cage sans se prendre aux trébuchets : il se serait certainement pris si je n'avais pas dû défendre mes pièges en rentrant à l'hôpital.

Le ♂ fait la cour à la ♀ de la façon suivante : la ♀ étant perchée sur une branche, le ♂ se place devant elle et à force de battements d'ailes, se maintient dans le vide en face d'elle tout en criaillant.

Le Combasson, peu sauvage, peu défiant, se laisse prendre à tous les pièges. En captivité, il a la réputation d'un oiseau querelleur et méchant. Je ne saurais souscrire à cette opinion. Pendant les premières heures de sa captivité, il est remuant, brouillon, brusque et cause des paniques si sa cage n'est pas spacieuse. Puis il se calme. Il est vrai que, toujours en mouvements, il dérange les autres oiseaux : mais il ne les bat pas. Entre eux, les *Hypochaeris nitens* se chamaillent volontiers, mais sans se livrer aux rixes féroces des Serins de Hartlaub. Ils sont résistants et on peut les garder très longtemps ; il faut leur donner, en plus des graines, de la verdure et de temps en temps des termites ou des œufs de fourmis. (A suivre).

NOTE SUR UNE NIDIFICATION ANORMALE  
DU SERIN DOMESTIQUE

Par M. GUY BABault



La longue domestication du Serin des Canaries, dont l'acclimatation remonte, comme l'on sait, au xv<sup>e</sup> siècle, a déjà valu à cet oiseau des variations morphologiques si différentes du type resté à l'état sauvage dans son pays d'origine, que les anciens naturalistes en ont parfois déduit l'existence de plusieurs espèces distinctes.

Le fait qu'un couple de ces oiseaux domestiques construit un nid tout à fait contraire à l'architecture habituelle dans ce groupe, ne présente pas pour cette raison tout l'intérêt qu'aurait une semblable constatation faite sur l'espèce vivant à l'état libre. Je crois néanmoins intéressant de signaler un mode curieux de nidification observé dans mes volières et résultant probablement d'un affaiblissement des habitudes spécifiques du Serin domestique.

Ce nid, dont les photographies ci-jointes montreront mieux qu'aucune description l'aspect anormal, a la forme d'une sphère creuse suspendue entre deux branches et soutenue par une attache à la partie supérieure. La manière dont il est véritablement tissé rappelle l'architecture en usage chez les Tisserins. L'entrée, située dans la moitié supérieure, en occupe une place importante et est orientée vers le nord-ouest, direction qu'abrite le tronc de l'arbre.

Les matériaux employés à la construction de ce nid consistent en paille et brindilles de feuilles de bambous desséchées ; l'intérieur en est tapissé avec des plumes de poules bantams, qui vivent dans la même volière, et du duvet d'une provenance incertaine.

L'endroit choisi par ces oiseaux pour la construction de leur nid est situé à mi-hauteur d'un petit sapin d'environ 3 m. 20 de haut, occupant le centre d'une vaste volière sphérique de 8 m. de haut et 4 m. 50 de diamètre. La hauteur à laquelle ce nid est édifié constitue une autre légère anomalie, relativement aux mœurs du Serin des Canaries, qui, d'après Bolle, ne le construit jamais à moins de 2 m. 50 du sol.

J'ajoute enfin que je ne crois pas être le premier à constater cette aberration d'instinct dans les habitudes du Serin domestique, car notre excellent collègue M. Sauvinet me rappelait dernièrement avoir entendu parler d'un cas semblable.

---

## NOTES ET FAITS DIVERS

**Au sujet de nos Migrateurs dans leurs quartiers d'hiver d'Afrique**

Dans le numéro d'octobre de la Revue, viennent de paraître, en réponse à un appel de collaboration de M. de la Basselière, deux notes, une de M. le Dr Gromier et une de M. Aug. Ferrouillat, dont je voudrais ici souligner l'intérêt. En des lignes trop courtes, M. le Dr Gromier nous donne, sur quelques-uns de nos visiteurs d'été dans leurs quartiers d'hiver, des renseignements de première main, dus à ses observations personnelles, qui permettent d'espérer qu'un des côtés les plus inexplorés du problème de la migration va s'éclairer pour nous. Nous ignorons en effet tout, ou presque tout, de l'existence de nos visiteurs d'été dans leurs quartiers d'hiver et une monographie complète relatant l'activité de l'une quelconque de nos espèces migratrices pendant l'ensemble du cycle annuel est actuellement impossible. La vie du migrateur, pendant qu'il séjourne chez nous est à peu près connue ; dès qu'il nous a quittés, l'obscurité devient profonde. Un spécialiste de la migration, M. T. A. Coward, a pu dire, dans son excellent traité, « The Migration of Birds », combien peu nous connaissons du comportement de l'oiseau dans sa zone d'hivernage. Dans les meilleurs ouvrages anglais modernes, cette zone est indiquée, pour chaque espèce migratrice, avec une imprécision qui nous prouve combien sont grandes les lacunes. Rien, ou presque rien, n'est connu, ni sur la durée du voyage, ni sur la distribution géographique d'hivernage des migrateurs. Voyagent-ils, en Afrique et en Asie, par nappes d'individus plus ou moins isolés, pour chaque espèce, par troupes nombreuses, ou en petites bandes ? Quel est leur régime alimentaire ? Quelles sont, à ce moment, les activités sexuelles (chant, etc.). Y a-t-il comme un observateur anglais, M. Edm. Selous, vient de le prouver pour le Grèbe huppé, au cours du voyage un commencement de répartition par couples, notamment pour les oiseaux migrateurs de rivage ou de mer ? Quelles conditions météorologiques d'ordre général ou particulier les voyageurs rencontrent-ils ? Pour certaines de nos espèces migratrices communes, les brefs renseignements de M. le Dr Gromier apportent déjà des réponses bien intéressantes. Ce qu'il nous dit du régime alimentaire de nos Hirondelles dans l'Uganda, des migrations locales des Martinets, des débuts du chant au moment du retour, est, je crois, tout à fait nouveau. Nous nous permettons d'attendre de lui des notes détaillées qui éclaireront pour nous ce côté si mystérieux de la vie de nos visiteurs d'été. Notre domaine colonial en Afrique, par son étendue et sa distribution sur le continent noir permettent à l'Ornithologie Française de jouer dans cette section des études sur la Migration un rôle de pionnier auquel nous voudrions espérer que tous les observateurs des choses de la nature, colons, officiers, fonctionnaires, résidant dans nos colonies, et que la « Revue » peut atteindre, directement ou indirectement, voudront bien collaborer. Quant aux notes promises par M. Aug. Ferrouillat, rassemblées pendant 30 années d'observations dans le Nord de l'Afrique, je suis certain de parler au nom d'un grand nombre de nos collègues en disant que nous les attendons avec impatience.

Jarnac, le 2 novembre 1921.

Jacques DELAMAIN.

### Observations sur les passages en Champagne humide (Automne 1921)

En général, les migrateurs sont en avance de huit à dix jours sur la date ordinaire bien que la température demeure élevée pour la saison. Mais la sécheresse persistante paraît exercer une action accélératrice sur la migration de beaucoup d'espèces, sans doute par suite de la raréfaction de la nourriture animale et végétale.

Premières Bécassines sourdes observées le 29 septembre (arrivées probablement depuis plusieurs jours).

Premières Grives Mauvis le 6 octobre (date habituelle le 14).

Passage important de Pigeons ramiers les 5, 6, 7 octobre. Maximum le 6. Quelques-uns encore dans la matinée du 8. Puis des groupes moins nombreux et espacés jusqu'au 25.

Passage de Grives depuis le 20 septembre, par petits groupes (normal).

Rassemblement des Freux et des Cornilles noires, et très probablement passage depuis le 1<sup>er</sup> octobre (date habituelle du début du passage : 10 octobre.)

Un Balbuzard fluviatile (*Pandion haliaetus*) a séjourné depuis la fin d'août jusqu'au 15 septembre sur les étangs de la région. Disparu à cette date après avoir été tiré.

Trois Canards siffleurs observés les 5 et 6 octobre.

Un changement notable a lieu cette année dans les mœurs de la Grive commune en migration, changement causé par l'absence complète de haies de cornouiller, de nerprun et d'autres arbustes dans les haies et les buissons, la plupart des fleurs ayant été gelées en mai et la sécheresse ayant détruit les rares fruits qui s'étaient formés.

On ne trouve aucune Grive dans les haies et buissons, qui sont habituellement leurs lieux d'élection. Les années normales, les Grives y demeurent tout le jour et ne se montrent en plaine pour véroler et chasser les insectes que le matin et vers le soir. Encore, beaucoup demeurent-elles au couvert jusqu'à l'heure du coucher dans les taillis des grands bois.

Cette année les Grives de vigne arrivées, contrairement à plusieurs autres espèces migratrices, avec six jours de retard (2 octobre au lieu de 24-26 septembre) passent toute la journée en plaine, dans les champs de moutarde ou de senet, dans les prés et surtout dans les pâtures, triches, étangs à sec, fréquentés par des bestiaux où elles paraissent se nourrir surtout de petits coléoptères, de chenilles et de petits coléoptères de 1 à 5 mm de diamètre qu'elles avalent avec la coquille et que l'on retrouve intacte dans leur estomac. Elles ne gagnent les buissons que si on les dérange en plaine. Encore n'y séjournent-elles pas et attendent, posées sur des arbres, que le gêneur se soit éloigné.

J'ai vu passer chaque matin, surtout le 8 octobre, à 60 ou 80 mètres de hauteur, des Grives de vigne se dirigeant du N.-E.-S.O. une par une, chaque individu séparé des suivants par plusieurs centaines de mètres. Elles franchissaient la région de buissons sans s'arrêter.

Le Merle noir, dont les convées ont été peu nombreuses, ne paraît pas avoir modifié sensiblement ses habitudes. Il continue à fréquenter les haies d'épines et se montre peu en plaine. Il paraît donc se contenter de ce

qu'il peut trouver dans les buissons, alors que la Grive est plus exigeante et explore, en plaine, en sautillant, de vastes espaces. Les sujets que j'ai tués (Grive commune) sont moins gras et moins fins que les années où les haies sont abondantes.

Par contre, en Bourgogne, notamment dans le canton de Riceys, les Grives ont séjourné nombreuses pendant la première quinzaine d'octobre. Elles se sont gorgées de raisin selon le mode classique.

Or, depuis l'invasion du phylloxéra et la reconstitution des vignes en plant américain, les Grives séjournent peu dans cette région qu'elles affectionnaient autrefois, corroborant ainsi cette assertion, peut être un peu osée, que j'ai lue je ne sais plus où, que la Grive dédaigne le plant américain. En tout cas cette année il faut croire qu'elle a surmonté ses répugnances.

Dès le 10 octobre, au Champagne humide, les Grives qui séjournent ont disparu. Néanmoins le passage n'était pas interrompu et, chaque matin, depuis le lever du soleil jusque vers 10 heures, j'ai pu observer de nombreuses Grives musiciennes et Grives mauvis se dirigeant N.E.-S.O.

Le 19 octobre à 9 heures (heure d'été) je constatais aux abords de deux haies entourant un étang la présence d'une bande de Grives mauvis. Deux heures après tout avait disparu et je ne trouvais aucune Grive Mauvis dans les haies et les buissons de la région.

On pourrait conclure que, malgré les nombreux dictons populaires, la Grive préfère les haies aux raisins puisqu'elles séjournent nombreuses dans les régions de buissons, quand il y a des fruits de cornouiller, merprun, etc., et qu'elles ne se rabattent sur les vignes que faute d'autres aliments, comme c'est le cas cette année. Mais il faut se garder des généralisations hâtives.

*Les Chênes, Marne, oct. 1921.*

II. DE LA FUYE.

**Correspondance** — La Direction se fait un plaisir de porter à la connaissance des Membres de la Société la lettre intéressante suivante :

L'idée d'écrire une faune ornithologique complète de la France et de constituer un atlas de planches pour nids, œufs, poussins et adultes des deux sexes me plaît par dessus tout, à moi qui suis toujours à la recherche de quelque chose de sérieux dans ce genre...

Je suis prêt à vous donner tous les renseignements que je pourrais recueillir moi-même sur la faune de Strasbourg et de ses environs immédiats.

Je n'ai pas de spécialité bien définie. J'aime beaucoup les oiseaux dans la nature, surtout au moment de la nidification. Je fais dans ce but des excursions en France et à l'étranger et en ferais avec des Collègues, s'il s'en trouvait.

Enfin j'invite tout ornithologiste français ou étranger à Strasbourg, et ayant un instant à perdre, à me rendre visite.

Ch. MARCOT,

7, rue de la Krutenau, Strasbourg, Bas-Rhin.

## Note rectificative. Passages d'hiver en Haute-Vienne de la Corneille noire

*R. F. O.* n° 148-149, p. 122.

Par René D'ARBELE

Par inadvertance, j'ai omis de signaler la présence du *Corbeau freux* dans les bandes de Corneilles-noires. Je tiens à réparer de suite cette omission, le Corbeau freux *Corvus jugilegus* L. étant un élément important et stable dans ces passages d'hiver.

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

### SUR LA MISE EN PEAU DES OISEAUX

Par J. QUENIN

Estimant résolue la question du savon arsenical dont l'efficacité n'est plus à démontrer pour la conservation des peaux d'oiseaux, je supposais bien ne plus revenir sur la question.

Mais les sollicitations que j'ai reçues et celles que je reçois encore, les unes aimables, d'autres parfois trompées, laissant percer quelques railleries qui m'indiffèrent, me créent une obligation à laquelle je ne crois pas devoir me dérober, ce que je n'ai jamais envisagé du reste, et je reprends la plume, non pas pour le plaisir de retre imprimé mon français aussi écorché que les oiseaux que je prépare, mais bien pour rendre service, si cela m'est possible, à ceux qui désirent savoir comment je procède, en donnant des indications aussi précises que *détallées* !!!

Certains paraîtront peut-être superflues, méticuleuses mêmes, au risque de me répéter. En m'efforçant d'être bref, je serai long peut-être, je m'attâcherai pourtant à ne rien dire d'inutile. Je n'ai pas la prétention d'avoir inventé « le fil à couper le beurre » néanmoins j'estime humblement que les résultats que j'ai obtenus, me permettent de supposer qu'il m'est possible de faire autre chose que de « bourrer des crânes ».

À ceux qui savent, je dirai : inutile de me lire, puisque ce n'est pas pour vous que j'écris ; pour les profanes qui me feront l'honneur de me lire, il leur restera toujours la liberté de ne pas m'écouter, et de suivre les conseils d'autres préparateurs plus habiles, ou plus expéditifs ; en tous cas je m'estimerai amplement récompensé si, par-ci par-là, j'ai pu rendre service à quelques co-abonnés de la *Revue* qui, ayant suivi de point en point ma méthode, en retireront quelque satisfaction.

Comme elle peut être celle de « tout le monde », je m'attends bien à ce qu'on m'objeete : Mais c'est du vieux neuf, c'est du connu, archi-connu. C'est bien possible, certain même, mais ce qui n'est pas moins « certain » c'est qu'actuellement « et ceci m'a été prouvé il y a moins d'un an par la réception d'une peau fraîche », certains préparateurs insistent encore la peau depuis le haut de la poitrine jusqu'au ventre, où ils s'arrêtent. Cette façon de faire diffère tout à fait de la mienne. Et qui me prouve qu'après m'avoir lu et le préparateur de cette peau me lira,



attendu que *lui-même* m'a demandé de le renseigner, il ne s'empêchera pas de m'imiter ? C'est à you, et même très possible. »

La description d'un procédé, si l'on ne donne les raisons qui le rendent préférable à un autre, n'aurait pas sa raison d'être, car chacun ayant sa marotte peut défendre le sien. C'est alors revenir au proverbe : Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.

Aussi m'efforcerai-je de faire comprendre le pourquoi qui me fait employer telle manière préférablement à telle autre ; ce sera, je crois, le plus sûr moyen de me faire comprendre, et si je me trompe, ce sera certainement de bonne foi, et non pas par parti pris pour n'importe quelle façon de procéder.

L'ouverture par laquelle sortira tout ce qui n'est pas nécessaire au montage de l'oiseau ou qui est susceptible de nuire à sa conservation, est pratiquée « à ma connaissance » de cinq façons différentes ; peut-être en existe-t-il encore d'autres, que j'ignore. Je ne parlerai que de celles dont j'eus entre les mains des spécimens venus des quatre points cardinaux, et parfois en piteux état :

- 1° Ouverture sous les ailes, droite ou gauche ;
- 2° Ouverture sur le dos ;
- 3° Ouverture *transversale* entre les deux pattes avec suppression *totale* de la peau du bas ventre, « partie centrale », jusqu'à l'anus ;
- 4° Ouverture partant de l'œsophage jusqu'à la moitié du sternum ;
- 5° Ouverture commençant à la moitié du sternum et allant jusqu'à l'anus, commençant donc où *finit* la précédente.

A priori, il paraîtrait qu'ici se présente l'embarras du choix. Je ne crois pas qu'il en soit ainsi. J'ai « *tâté* » de toutes ces méthodes et j'estime très mauvaises les trois premières qui apportent pour le montage des difficultés que j'ai difficilement vaincues, par manque d'habitude sans doute.

J'ai pratiqué la 4<sup>e</sup> à mes débuts, et même après, pendant un certain temps : assez longtemps toutefois pour me permettre de reconnaître la 5<sup>e</sup> préférable. Je dirai pourquoi je l'ai employée pendant les 15 dernières années, de préparations taxidermistes, la trouvant en *tous points la plus avantageuse*.

Je laisserai donc, sans aucune contestation, à chacun des partisans des quatre premières méthodes énumérées, la liberté d'en continuer la pratique, mais je réclame la mienne pour décrire la dernière et signaler ses avantages ; je prendrai l'oiseau, encore en vie pour l'amener à l'état de peau fraîche et *propre*, dont le montage sera fait, soit immédiatement après la mise en peau, ce qui est le plus avantageux, huit jours après, ou un quart de siècle plus tard... et même plus. Si, pour faire un civet un livre est indispensable, pour naturaliser un oiseau, il faut d'abord le capturer. Le fusil est en général le moyen le plus utile, mais c'est aussi le plus susceptible de détériorer les pièces ; je considère la rupture des membres, ailes ou pattes, sauf le fémur, comme un sérieux écueil à un montage *facile* ; par conséquent le petit piège en fil de laiton, le trébuchet, le lacet de crin, la capture à la main, le soir à la lanterne, sont des moyens à préconiser, car ils laissent non seulement les membres intacts,

mais ils évitent toute perte de sang, de là utilité du lavage. Résultats : plumage plus frais et économie de temps.

Pour rendre aux débutants le travail plus facile, je conseillerai certaines espèces d'oiseaux dont la peau assez résistante en rendra le dépouillement plus facile ; par exemple : les Corbeaux, Pies, Etourneaux, Moineaux ; Alouette cochevis, préférablement aux Becs fins, qui ont la peau tellement fragile qu'elle se déchire au moindre froissement inconsideré, et aux Pigeons, Tourterelles, Hup pes, etc., qui, tout en ayant une peau aussi très délicate, perdent leurs plumes avec la plus grande facilité. Les Moineaux, les Cochevis, les Etourneaux dont la tête se retourne assez facilement, sont à recommander aux débutants, surtout les derniers.

Nous voyez en possession d'un oiseau capturé au fusil ; déjà le sang macule son plumage ; pour éviter un écoulement plus considérable, introduire dans les blessures un peu d'ouate dont est toujours muni le chasseur naturaliste ; en enfoncer un tampon dans le bec, jusqu'à l'œsophage, et dans l'anus jusqu'à l'orifice du rectum. Les blessures produites par le gros plomb seront obstruées à l'aide de brucelles à pointes fines ; pour celles du plomb moyen ou petit, faire un petit tortillon en roulant sur l'ouate la grosse partie d'une aiguille à repriser les bas, l'introduire dans le trou puis rouler l'aiguille dans le sens opposé ; elle se dégage facilement en maintenant la mèche avec un doigt de la main gauche et en appuyant dessus légèrement ; tout ceci est bien, moins long à faire qu'à décrire.

Placer l'oiseau ainsi « lamponné » dans un cornet en papier proportionné à sa taille, l'y *descendre* la tête en bas en le maintenant par les pattes, après avoir lissé les plumes le mieux possible, puis poser l'oiseau *horizontalement*, dans le carnier ou la boîte de chasse.

(A suivre).

## LÉGENDE SOUDANAISE SUR LA CHEVÈCHETTE

Par le Dr MILLET-HORSIN

Commune au Soudan, la Chevêchette perlée, *Glaucidium perlatum*, se signale à tout le monde par son cri tout à fait spécial : il y a d'abord une gamme chromatique sifflée, montante ou descendante, puis une série de coups de sifflets précipités. Les oiseaux se répondent, les cris partent de tous les points successivement selon que ceux qui les produisent se déplacent. Cette musique s'entend au crépuscule, quelquefois même en plein jour, mais en général elle aime les belles nuits lunaires.

Quelquefois, la Chevêchette se hasarde en plein jour et est alors pourchassée par toute la même avifaune, Hirondelles, Bul-Buls, Sou-Mangas, Pies-Grièches.

Ces deux faits ont donné lieu à des légendes.

1° Légende des Bambara.

Le *Glaucidium* s'appelle en Bambara Kamoroum-Kocié (traduction : passez derrière moi », à cause de sa manière de tourner la tête et de se mettre la face dans le dos). Les Bambara disent que les autres oiseaux lui courent dessus, parce que cet oiseau est un petit original qui ne fait

rien comme tout le monde ; d'abord il mange la nuit. Et puis, n'a-t-il pas l'idée de se nourrir de piments (les Bambara ignorent tout de son régime carnassier). Mais il est bien puni, car la sortie de chaque piment est accompagnée d'une brûlure qui provoque les sifflements ; ceux-ci, comme la douleur, vont croissant ; arrive le paroxysme de douleur (des cris précipités) ; puis petit à petit, ça se calme, les cris sont moins forts, c'est la phase de gamme descendante.

Mais d'autres Bambara m'ont expliqué : ça n'est pas ça du tout ; la femelle est une mauvaise plaisante qui profite de l'inattention de son époux pour lui introduire dans le derrière un piment, d'où les cris désordonnés du malheureux ; c'est pour éviter cela qu'il regarde constamment derrière lui et qu'il agite continuellement la queue de haut en bas : le *Gluacidium* a en effet un mouvement de queue analogue à celui des Bezeronnettes.

#### 2° Légendes de Mossi.

En Mossi, le *Gluacidium* s'appelle « Kitou ».

C'est le premier oiseau qui a été créé ; aussi n'a-t-il pas été tout à fait très bien réussi, il y voit assez mal en plein jour et recherche l'obscurité. Mais la femelle ne peut se faire à cette infirmité. Constamment elle siffle pour se plaindre d'avoir mal aux yeux. Le mâle (car d'après les Mossis ces oiseaux sont toujours par couples) la console comme il peut en lui répétant : « ça passera, ça passera, ça n'est rien ». Et quand il n'est pas là pour donner la réplique, il arrive qu'un bon Mossi le remplace, et à chaque coup de sifflet, il crie en réponse : « Tò-Wé, Tò-Wé, Tò-Wé, (ça guérira, ça guérira, ça guérira). Pauvre oiseau ; il faut bien le consoler ; et pourtant c'est de sa faute. C'est lui qui a voulu être le premier à venir au monde ; Dieu lui a pourtant bien dit : « Si tu viens au monde tout de suite, tu n'auras pas de si bons yeux que les autres ». Rien n'y a fait, il a voulu être premier quand même.

---

## AVIS AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE

---

Tous les Membres de la Société sont priés d'envoyer **avant le 20 décembre** courant l'indication de leur « *spécialité* », afin qu'elle puisse figurer, à la suite de leur nom, dans la liste des Membres qui paraîtra dans le numéro de janvier 1922.

*Le Président.*

---

*Le Directeur-Gérant : A. MENEGAUX.*

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

POUR LA 13<sup>e</sup> ANNÉE (1921)

## I. — ARTICLES

ABADIE (René D'). — La Corneille noire et le Pigeau ramier .....	122
— Note rectificative .....	188
BARAULT (Guy). — Nidification anormale du Serin domestique .....	183
BERLIOZ (J.). — Etude d'une collection d'oiseaux provenant de l'Afrique équatoriale .....	6, 37
CHAUVILIN (Marquis DE). — Les oiseaux de mer devant la loi .....	162
COOPMAN (L.). — Le transport des jeunes par les Rapaces .....	145
GREGAN (M.). — La Société ornithologique de France .....	26
GRIFFIN (G.). — Transport des petits par les Accipitres .....	146
— Sur le transport de ses petits par la Buse commune .....	147
— Nidification anormale du Busard Montagu .....	166
HUGUES (A.). — Noms d'oiseaux .....	84
JOURDAIN (Fr.). — Les oiseaux de la forêt de Mamara et des environs de Rabat .....	128, 149
LABITTE (A.). — Quelques observations ornith. en régions libérées. 9.	60
— Quelques observations sur la Buse commune .....	26, 56
LAVAUDEN (L.). — La Société ornithologique de France .....	78
— Contribution à l'étude des formes méditerranéenne du Faucon pèlerin .....	65, 89
L'HERMITTE (J.). — Réponse à M. Talamon .....	80
LOMONT père. — Mes souvenirs sur la Buse commune .....	110
MILLERIO (A.). — Observations ornithologiques faites en Vendée .....	78
MENEGAUX (A.) VI, VII. — Enquête sur la disparition du Moineau. 41.	127
— Oiseaux collectés ou observés au Maroc dans l'Atlas moyen par le cap Lynes .....	74
— Quelques oiseaux des env. de Dakar. 59	59
— Quelques oiseaux provenant du Sahara .....	60
— A la Société ornith. de France .....	106
MILLET-HORSIN (D <sup>r</sup> ). — Guide de l'amateur d'oiseaux débarquant sur la terre d'Afrique .....	97, 134, 167, 180
— Communication à la Société .....	177
RASPAIL (X.). — Sur le transport par les Buteonides de leurs jeunes d'un nid dans un autre .....	93
ROCHON-DUVIGNEAUX (D <sup>r</sup> ). — Les grands Rapaces des Gorges du Tarn .....	21, 33, 53
TOURNEMINÉ (G.). — La capture des Cailles à l'appau .....	22
X... — Une excursion printanière en Vendée .....	112
Société ornith. de France (Statuts) .....	1
S. O. F. Additions aux Statuts .....	17
Société ornithologique de France : comptes rendus .....	109, 121, 161, 177

## II. — NOTES ET FAITS DIVERS

BASSIÈRE (Gérard DE LA). — Demande de collaboration .....	117
BONNET DE PAILLERETS (C <sup>te</sup> ). — Observations ornith. faites en Charente (Jarnac) .....	83
DE LAMAIN (J.). — Nos migrateurs dans leurs quartiers d'hiver d'Afrique .....	185
DUPREZ (R.). — Les nicheurs .....	82
FERROUILLAT (A.). — Sur les migrations dans le nord de l'Afrique .....	152
FUYE (M. DE LA). — Contrib. à l'étude du régime alimentaire du Busard harpye. — Capture hivernale du Milan royal en Loir-et-Cher .....	107, 104
— Sur les passages en Champ humide. 186	186
GILARD (S.). — Les oiseaux insectivores et la Cochylys .....	103
GROUHER (D <sup>r</sup> ). — Réponse à quelques questions posées par M. de la Bassetière au sujet des migrations .....	154
GUÉRIN (C.) I, II. — Nouvelles ornith. de Vendée .....	115, 138
HUGUES (A.). — Un nid d'Irondelles. — Sur le Moineau .....	104, 117
L'HERMITTE (J.). — Reproduction en liberté d'oiseaux exotiques .....	17
— Aberration chez la Chevêche .....	12
— Capture intéressante .....	13
LOMONT père. — La Société ornith. de France .....	138
MAIRIE (A.). — Les Martins-pêcheurs en captivité .....	139
MARTI (P.). — Oiseaux de mer enduits de goudron .....	63
PELLER (E.). — Capture d'un Aigle fauve dans les Pyrénées .....	82
PRÉTICOURT (P.). — Curieux cas d'amour maternel chez un Rouge-Queue de muraille .....	28
RAPINE. — Les pontes des Motacillidés. 101	101
TOURNEMINÉ (G.). — Les méfaits des Loirs .....	29
X... — A Noirmoutiers .....	156

## III. — QUESTIONS D'ORNITH. PRAT.

DARVIOT (H.). — Le Rossignol en captivité .....	13, 29, 43
— Mes Merles de roche .....	142
LEGENDRE. — Nos Mésanges. 117, 139, 156, 172	117, 139, 156, 172
MENEGAUX (A.). — Sur la nourriture de l'Étrépe commune .....	175
MILLET-HORSIN (D <sup>r</sup> ). — Légende soudanaise sur les Bubonides .....	170
— Légende sur la Chevêchette .....	190
QUENTIN. — La mise en peau .....	188
TOURNEMINÉ (G.). — Le Faisan .....	46
— Le Loir .....	46

## IV. — BIBLIOGRAPHIE

BERNARD (A. Menegaux) .....	48
CATHILLIN (M. de la Foye) .....	85
COURTOIS (R. P.) (A. Menegaux) .....	120
THE OOLOGIST'S RECORD (A. M.) .....	170
GODARD (A. M.) .....	144
CONVOCAATION .....	160

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX

## SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Séance du 25 novembre 1921

La séance est ouverte à 16 heures 30, sous la présidence de M. Menegaux, président.

M. Menegaux donne lecture d'une lettre de M. Guérin, relative à une troisième forme possible d'Épervier (*Accipiter nisus minor*). M. Rapine se propose d'étudier prochainement la question dans la *Revue*.

La Hulotte est-elle, autour d'une habitation campagnarde, attirée par les Pigeons ou par les rats ? Ce qui revient à poser le problème de l'utilité ou de la nuisibilité de cet oiseau. Les lecteurs de la *Revue*, qui habitent les champs, pourraient faire, à ce sujet, d'utiles communications.

M. le Dr Arnault envisage la possibilité de petites réserves ornithologiques dans les environs de Paris. Ce pourrait être au début fort intéressant qui rendrait peut-être possible, dans un avenir prochain, la création de zones réservées dont l'utilité, si nous voulons conserver quelques espèces indigènes qui se raréfient, se fera de plus en plus pressante.

M. le Dr Millet-Horsin présente un *Pygargus vocifer* (*Haliaeetus vocifer* ♀), oiseau exclusivement piscivore, dont l'estomac, au moment de la capture, était rempli de jeunes tortues (*Pelomedusa galeata* Schœpf). M. le Dr Millet-Horsin signale une très intéressante collection ornithologique au musée d'Elbenf.

M. Chabot déplore la dispersion de la collection Van Kempen, dont quelques beaux spécimens ont été recueillis par le musée de Saint-Omer. Cet exemple, qui s'ajoute à tant d'autres, devrait inciter les amateurs à prendre de leur vivant des dispositions en vue d'assurer l'avenir de leurs collections. M. Chabot fait ensuite une très instructive conférence qui paraîtra dans le prochain

faune des falaises des environs de Tréport et sur les migrations dans cette région en 1921.

M. de la Touche, qui a bien voulu nous faire l'honneur et le très vif plaisir d'assister à notre réunion, nous donne communication de notes sur une nouvelle espèce de *Suthora* du Yunnan.

La prochaine réunion de la Société aura lieu au début de janvier 1922.

---

## SUR LES ESPÈCES D'OISEAUX NICHANT ET VIVANT DANS LES FALAISES CALCAIRES DU HAVRE A AULT ET SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME

par M. E. CHABOT

Depuis plus de vingt-cinq ans, j'habite un pays en bordure de la mer gité dans une dépression calcaire, situé presque à la fin des falaises qui se déroulent en un long ruban irrégulier, haché avec des parties hautes, des dépressions, des éboulis à peine entamés par la mer suivant certaines directions du vent, mais, en général, partout la falaise est abrupte, à parois verticales, quelquefois en surplomb, la hauteur moyenne oscille entre 80 et 100 mètres, il y a quelques points de 130 m ; chaque encoche importante laisse couler un fleuve côtier qui se perd le plus souvent dans les galets. Dans plusieurs endroits, la falaise est découpée, des rochers pointus émergent, quelques uns sont encore adhérents à la base calcaire, d'autres sont isolés et forment des pics rongés de jour en jour et s'effritant sous l'action des courants et des marées. Comme au cap d'Antifer et aux aiguilles d'Étretat, si connue des touristes, la physionomie de ces aiguilles a bien changé depuis une vingtaine d'années ; certaines ont disparu, d'autres s'effritent de jour en jour et ne seront bientôt plus qu'une légende, comme les fameux Guillemots qui y nichaient autrefois en colonies nombreuses ; il faut aujourd'hui grimper vingt fois avant de découvrir une colonie de 3 à 6 oiseaux.

Au cap d'Antifer, où nichait une colonie de Goëlands cendrés, la classe à outrance et le dénichage ont obligé ces oiseaux à chercher ailleurs un abri plus sûr. Il en reste quelques couples cependant ; mais il y a vingt-cinq ans, il parlait un nuage d'oiseaux lorsqu'on jetait quelques cailloux du sommet de la falaise.

D'autres endroits, plus abrupts, sauvages et inaccessibles à Mes-

nils en Caux, entre Criel et les Roches du Heaume, recevaient des colonies de Goëlands argentés, et quelques couples de Cormorans. Ces oiseaux nichaient sur un entablement placé à 60 m. environ du sol et à 30 ou 40 m. du haut. Cet entablement, irrégulier en profondeur, variant de 0 m. 50 à 1 m. 50, avait une longueur de plus de 100 mètres. La falaise surplombait ; de cette façon les oiseaux étaient à l'abri des chutes de morceaux calcaires.

Les nids étaient très serrés et les oiseaux se touchaient presque, les retardataires ou les faibles nichaient où ils pouvaient, lorsque la place manquait sur l'entablement, et on trouve encore tous les ans des nids sur les galets et sur les éboulis, ou sur une pointe de falaise avancée, tellement le besoin de nicher en colonie est grand chez ces oiseaux.

Depuis plusieurs années, l'entablement s'est modifié, des éboulements successifs l'ont tronqué, les parties droites se sont arrondies, si bien qu'il ne présente plus une surface bien plane, propre à recevoir les nids des Goëlands. Beaucoup ont donc quitté la colonie pour se reproduire un peu plus loin, dans des rochers présentant de nombreuses entailles et des parties herbeuses ; mais là les oiseaux sont isolés et nichent à assez grande distance l'un de l'autre, faute de place convenable.

D'autres habitants des falaises, le Corbeau Choucas, (*Corvus monedula spermologus*), niche aussi par colonies ; dans le rayon que je fréquente presque quotidiennement, il existe deux colonies de Choucas ; et à ce sujet je pose la question : que deviennent les Choucas ainsi produits chaque année ?

J'estime chaque colonie à 100 couples environ. En admettant que ces oiseaux ne fassent que quatre œufs, ce qui est une moyenne, et en admettant une perte annuelle de 30 %, il en resterait néanmoins chaque année de 230 à 300 ; or les bandes paraissent ne pas augmenter et il m'est arrivé de tuer des jeunes assez tard dans l'année.

Tous les ans, les colonies reprennent le même emplacement pour y nicher : pointes de rochers, petits entablements, saillies, crevasses, encoches, tout est bon pour ce petit Corbeau au vol si gracieux. À l'automne, on le voit dans les pâtures qui voisinent la mer, mais en hiver, par la neige, il cherche sa nourriture à marée basse et dans les rochers.

Que deviennent donc les Choucas ? Forment-ils de nouvelles colonies dans les cathédrales ou dans d'autres falaises ?

En tous cas, on en détruit très peu ; les nids sont inabondables, et

j'ai pu par hasard en découvrir un à portée qui contenait quatre œufs blancs finement mouchetés de brun, variété assez rare.

Les chasseurs ne les firent pas, en conséquence cet oiseau prolifique devrait pulluler.

Un autre habitant des falaises, le Faucon Cresserelle, très commun, niche en bordure, près du sommet, très souvent à côté des Choucas ou des Moineaux friquets qui fréquentent les parties crayeuses situées près des villages.

Le Faucon pèlerin, dont l'aire de dispersion ne dépasse pas 3 ou 4 kilomètres, paraît se cantonner aussi près des habitations. Régulièrement ce Faucon niche près du pays que j'habite et j'ai eu presque chaque année jeunes ou adultes ; néanmoins quel que soit le nombre de captures, il existe toujours un couple qui ne quitte guère la zone d'adaptation.

Le nid est toujours placé au sommet de la falaise, à un mètre à peine de la crête ; un dénicheur audacieux a pu une fois me procurer une couvée ; c'est un exploit dangereux que je ne tiens pas à voir se renouveler, malgré l'attrait que présente toujours les œufs de cette espèce, pour un collectionneur passionné d'œologie et d'ornithologie.

(A suivre).

## SUR LA MIGRATION EN CHARENTE EN 1921 MIGRATION DE PRINTEMPS

par Jacques DELAMAIN

Les deux hivers de 1919-1920 et 1920-1921, ont présenté, en Charente, le même caractère d'exceptionnelle douceur et les printemps qui les ont suivis ont été dans les deux de précocité anormale comme développement de la végétation et réveil de l'activité des insectes. Le printemps de 1920 semblait, à cet égard, avoir battu tous les records, depuis bien des années. Celui de 1921 l'a pourtant relégué au second plan. En mars 1921, la végétation des arbres fruitiers et forestiers, celle des haies et des saules au bord des cours d'eau était nettement en avance de 4 à 5 semaines sur la normale. Du 3 février au 13 mai 1921 le baromètre n'a enregistré, dans la région considérée, aucune dépression sérieuse, et s'est maintenu constamment, avec une régularité remarquable, dans les pressions moyennes ou légèrement supérieures à la moyenne. Pas une seule période à type cyclonique, pas une seule bourrasque ; les vents ont été faibles



ou moyens, tantôt du Nord, tantôt du Sud, avec une absence remarquable, pour notre région, de grands vents d'Ouest et de tempête de l'Océan. C'est dire que, dans notre Sud-Ouest, les conditions ont été exceptionnellement favorables à une migration aisée et hâtive. Malgré ces circonstances, le tableau ci-après prouvera, je crois, que les dates d'arrivée de nos migrateurs d'été n'ont pas été influencées par elles. Il ne faut pas oublier en effet que, si favorables que soient les conditions dans une région donnée, le migrateur a pu, sur sa longue route, en rencontrer d'autres adverses. C'est l'ensemble, inconnu pour nous, de ces conditions qu'il faudrait considérer, pour chaque espèce. Il est d'ailleurs probable que l'instinct agit comme un frein sur le migrateur tenté de partir avant l'époque fixée dans l'expérience héréditaire de l'espèce.

Je donne ci-dessous les dates d'arrivée, en 1920 et 1921, d'une trentaine de nos visiteurs d'été et je demande qu'on n'attribue pas une valeur trop absolue à ce que j'ai appelé la date moyenne d'arrivée. Cette date moyenne a été calculée, dans la plupart des cas, mais pas dans tous, sur les données de sept années, y compris 1920 et 1921.

		Date moyenne	Date en 1920	Date en 1921
Fauvette à tête noire.....	1 <sup>re</sup> chant entendu	23 février	29 février	9 février
Ponillot filis.....	—	18 mars	22 mars	10 mars
Hirondelle de cheminée....	1 <sup>re</sup> arrivée constatée	22 —	23 —	18 —
Huppe.....	—	26	27	19
Coucou.....	—	28 —	28 —	25 —
Toreol.....	—	29 —	28 —	6 avril
Rossignol de murailles....	—	3 avril	27 —	30 mars
Rossignol.....	—	8 —	6 avril	10 avril
Fauvette grisette.....	—	9 —	6 —	11 —
Hirondelle de rivage.....	—	9 —	1 <sup>re</sup> —	6 —
Pipit des arbres.....	—	10 —	7 —	11 —
Locustelle tachetée.....	—	10 —	manque	9 —
Hirondelle de fenêtre.....	—	12 —	13 avril	6 —
Ponillot bonelli.....	—	12 —	28 mars	11 —
Bâle des genêts.....	—	14 —	14 avril	15 —
Bergeronnette printanière..	—	13 —	5 —	16 —
Fauvette orphée.....	—	17 —	7 —	21 —
Buzard Saint-Martin.....	—	17 —	27 —	11 —
Gobe-Mouche noir.....	—	18 —	manque	11 —
Rousserolle turdoïde.....	—	19 —	12 avril	18 —
Phragmite des joncs.....	—	19 —	14 —	11 —
Martinet.....	—	20 —	18 —	15 —
Loriot.....	—	20 —	19 —	21 —

Gaule (à l'exception de la G. à gorge blanche)	—	24 avril	26 avril	29 avril
Fauvette des jardins	—	26 —	26 —	28 —
Fauvette polyglotte	—	30	29	29
Ortolan	—	1 <sup>er</sup> mai	29 —	29 —
Engoulevent	—	2	30 —	24 —
Tourterelle	—	2	7 mai	3 mai
Gobe-Mouche gris	—	4	29 avril	5 —
Pie-Grièche à tête rousse	—	26 avril	11	13
Pie-Grièche écorceur	—	7 mai	30 —	17 —

Un des faits les plus remarquables de la migration en 1921 est le retard, qui semble inexplicable, dans l'arrivée des deux Pie-Grièches, la Pie-Grièche écorceur (*Lanius collurio collurio* L.) et la Pie-Grièche à tête rousse (*Lanius senator senator* L.), la première apparaissant 10 jours, la deuxième plus de 15 jours après leur date normale d'arrivée, malgré la précocité de la saison. Quelles perturbations atmosphériques ont-elles rencontrées, ou quelles difficultés d'alimentation, en cours de route.

#### *Départ des migrateurs en 1921.*

Les conditions favorables qui ont prévalu pendant toute la période d'arrivée des migrateurs de printemps se sont maintenues bien au-delà de l'époque habituelle du retour de ceux-ci vers leurs quartiers d'hiver, avec la même absence totale de faibles pressions barométriques et de forts vents d'Ouest et Sud-Ouest, généralement si fréquents dans notre région au moment de l'Équinoxe. Au cours d'une saison d'été qui ne semblait pas pouvoir finir, on aurait été tenté de croire que nos visiteurs se maintiendraient dans la zone des nids plus longtemps qu'à l'habitude. Il n'en a rien été. Tous les observateurs de la migration savent combien les départs sont plus difficiles à noter avec exactitude que les arrivées. La première apparition d'une seule espèce au printemps est un fait qui frappe. Les départs sont plus diffus, les migrateurs glissant silencieusement vers le Sud. Cependant, pour tous les migrateurs énumérés dans le tableau ci-dessus, mes notes indiquent des dates de départ tout à fait normales pour les quartiers d'hiver. L'absence de retardataires chez des espèces comme le Corbeau, la Huppe, les deux Hirondelles de cheminée et de fenêtre, l'Hirondelle de rivage, le Martinet, m'a paru de nature à être notée, dans une saison qui semblait encourager les départs différés. Mais les retardataires sont la plupart du temps des oiseaux jeunes, à développement incomplet et il n'est pas étonnant qu'au cours d'un été sec et chaud, tout à fait favorable à la bonne réussite des couvées, ceux-ci aient été rares.

*Arrivée des migrants d'hiver, etc.*

Les mêmes remarques générales de migration normale s'appliquent à celles des espèces du Nord qui nous arrivent à l'automne, soit pour continuer leur route plus au Sud, soit pour passer dans notre région les mois froids.

Le tableau ci-après donne les dates de première arrivée de quelques espèces communes. On y remarquera le retard du Traquet farier et du Gobe-Mouche noir en passage de retour, et par contre l'avance des autres espèces, migratrices ou résidentes d'hiver considérées.

	Date moyenne	Date en 1921
Traquet farier en passage d'automne.	13 août	22 août
Gobe-Mouches noir — — — — —	29 juillet	11 —
Mésange noire.....	7 octobre	2 octobre
Taru.....	17 —	4 —
Pipit des prés.....	2 —	24 septembre
Bouvreuil.....	18 —	8 octobre
Mauvis.....	11 —	11 —
Litorne.....	4 <sup>er</sup> novembre	28 —
Pinson d'Ardennes.....	Fin novembre	21 novembre

*Jarnac, le 2 décembre 1921.*

## UNE VISITE AU MUSÉE D'ELBEUF

par le D<sup>r</sup> MILLET-HORSIN

M. Coulon, Conservateur du Musée d'Histoire Naturelle d'Elbeuf, a bien voulu me faire visiter son musée. Celui-ci est tout à fait remarquable : je ne noterai que pour mémoire des fossiles régionaux de grand intérêt, dont plusieurs sont des pièces uniques, et une merveilleuse exposition des « Insectes du Chêne », fruit de plusieurs années de labeur du véritable savant qu'est M. Coulon.

Mais j'ai été enthousiasmé par la collection d'ornithologie, particulièrement par celle des Rapaces. Le musée possède un superbe poussin de Gypaète. Les Rapaces sont tous représentés par de très nombreux sujets en série, ♂, ♀, plumages des divers âges et poussins ; M. Noury, le précédent conservateur, souvent doublé d'un grand artiste, faisait dénicher les oiseaux de proie et sacrifier les jeunes obtenus aux divers stades de leur développement pour les monter. Le montage est parfait, l'attitude tout simplement vivante. Les groupes biologiques témoignent d'une parfaite compré-

heustan des oiseaux, et je signale spécialement ceux des Pies, Martin-pêcheurs et Grèpiers. Les Gorges-bleues suédoises, actuellement en voie de disparition, sont représentées par une série complète. Le Musée possède des Pies et des Corbeaux blancs, un couple de Syrhaptes, de magnifiques échantillons de Thalassidromes et de Plongeurs, comme il lui manque un exemplaire du Puffin des Anglais, le conservateur serait reconnaissant, si un amateur voulait bien lui en donner un.

## NOTES ET FAITS DIVERS

**A propos de la Hulotte** — M. Hyde, un de nos vrais protecteurs des Oiseaux, possède une propriété à Versailles dont le jardin n'est séparé du Parc du Château que par une palissade. Dans cette propriété, il entretient une vingtaine de Pigeons paons blancs et de temps en temps on trouve les nœuds déhanchés d'un de ces Oiseaux.

Les pièges tendus à la suite ont amené la capture de plusieurs Hulottes (*Syrnium aluco*).

Dans la première semaine de novembre, du personnel, sorti la nuit dans le jardin, aperçut les Pigeons apeurés, réfugiés à terre, dans les coins, sous des caisses et autres abris, mais en même temps, dans une salle vitrée une Hulotte cherchant à tuer, elle fut bientôt assommée à coups de bâtons. Celle nuit-là, il n'y eut pas de disparition de Pigeon. Je vous remets l'Oiseau en question pour le laboratoire et je vous demande si ces oiseaux sont des destructeurs de Pigeons, ou bien si vous pensez qu'ils viennent pour chasser les nœs qui, eux, mangent la nourriture des Pigeons et les oiseaux eux-mêmes.

LAFAMON.

**Contribution à l'étude des mœurs alimentaires du Pygargue vocifère.** — Au Soudan, pendant la saison des pluies, le Niger déborde et les poissons trouvent asile dans les hautes herbes submergées : les eaux sont troubles et l'*Halaelurus vocifer* ne voit pas facilement sa proie. Comme il n'attaque jamais les oiseaux en liberté, il s'écarte des fleuves et va chercher des reptiles et des batraciens dans les mares formées par les pluies, parfois très loin du fleuve. Voici un sujet tué, à 10 km. du pont d'eau le plus rapproché, au coucher du soleil et à proximité d'une petite mare. Son estomac étant rempli de débris cassés de petites tortues aquatiques, *Pelomedusa galeata* Schöpf. Une partie de ces débris, identifiés par M. Angel, ont été mis dans ce flacon que je vous présente.

Le Pygargue se rabat parfois sur des charognes avec les Avalours et j'en ai vu un, à la fin de la saison sèche, après les premières pluies, qui explorait le sommet des falaises de Kouloba, proches le Niger ; il chassait au ras du sol, comme un Buzard, et cherchait probablement les reptiles.

Au Togo, l'espèce, jadis commune, est à peu près inexistante, détruite par les chasseurs Allemands.

Dr. MULLA-HORSIN.

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

DU RÉGIME DES OISEAUX D'AVOIERE :  
RÉGIME DES INSECTIVORES

par le Dr ARNAUD

1. *Serrage.*

Tous les insectivores se sévrent dans une période variant entre 5 et 8 jours de la manière suivante :

Leur donner dès leur capture dans un petit plat *toujours le même* de la pâtée préparée comme il sera *expliqué* plus loin, pâtée *mêlée* d'une vingtaine de vers de farine coupés en deux ou trois morceaux : on peut en outre mettre 2 ou 3 vers entiers sur la pâtée elle-même, de façon à attirer l'attention de l'oiseau. Il sera bon dans le cours de la journée d'ajouter encore cinq ou six vers à la pâtée.

Chaque oiseau à sévrer doit être tenu *isolément* et autant que possible placé dans un endroit très tranquille. La même pâtée doit lui être servie pendant trois jours : à partir du quatrième jour, je ne mets plus que douze vers de farine par jour dans la pâtée : à partir du sixième, plus que 1 ou 2. Après le septième jour, quelquefois plus tôt, jamais plus tard, je les supprime totalement.

Certains oiseaux de même espèce se sévrent beaucoup plus vite et plus rapidement que d'autres, on s'en aperçoit très facilement en surveillant le plat de pâtée. Naturellement si l'on a à faire à un insectivore en même temps frugivore, il sera bon de lui donner quelques fruits, mais en quantité assez réduite, pour qu'il ne soit pas tenté de négliger sa pâtée.

Pour les Paridés, je conseille d'ajouter également un peu de chènevis broyé qu'ils mangent immédiatement.

2. *Régime proprement dit des Insectivores.*

Pâtée. Je prends comme base d'alimentation de mes insectivores la pâtée Duquesne spéciale. Je l'améliore en l'adoucissant de : 1 litre d'épithèmes sèches et de 4 cuillerées à soupe de cœur de bœuf desséché, pulvérisé, pour 4 kilogs de pâtée spéciale. Je remue soigneusement ce mélange.

Je fais préparer d'autre part un biscuit de Savoie composé de : fécula 125 grammes, sucre en poudre 125 grammes, et de 8 œufs.

Pour préparer la pâtée définitive, *qui doit être faite chaque matin et jamais à l'avance*, on prend parties égales de la pâtée spéciale améliorée et de biscuit de Savoie aussi finement émietté que possible : le tout bien mélangé est ensuite humecté de lait bouilli froid. On remue et obtient une pâtée bien homogène légèrement granuleuse dont tous les oiseaux se montrent bientôt friands.

Cette pâtée convient à tous les insectivores même les plus délicats. On peut y ajouter utilement un angor de graines d'aillette et des bates ou fruits mous (raisin de préférence).

3. *Régime des omnivores. (Merles, Grives, Pies, etc.)*

La pâtée pour insectivores leur conviendrait parfaitement, mais l'addition de biscuit de Savoie la rend coûteuse et, en fait, elle ne leur est pas nécessaire.

Je nourris ces oiseaux avec une pâtée faite de mie de pain rassi, et additionnée, pour chaque tête d'oiseau, d'une cuillerée à café de viande

maigre de cheval ou de bœuf finement haché et d'une cuillerée à soupe de pâtée spéciale améliorée, le tout bien malaxé et mouillé de lait bouilli froid. Cette pâtée convient également aux petits Échassiers, mais on peut remplacer la mie de pain par des pommes de terre bouillies, pelées et bien égouttées. Un anglet de chénavis broyé et un autre de graines fines viendront avec quelques fruits de saison compléter le régime de ces oiseaux. Je ne saurais trop recommander de ne pas risquer par économie de donner cette dernière alimentation aux insectivores. Ils ne refusent pas cette pâtée, mais ils recherchent alors plutôt la viande crue et ils ne tardent pas à dépérir.

*Conclusions générales.*

Les plats de pâtée doivent être nettoyés chaque matin très soigneusement et les déchets jetés en dehors de la volière ou dans un poubaillet, là ils feront encore le bonheur des occupants. Les plats doivent être placés à l'abri de la pluie qui transformerait la pâtée en une bouillie que dédaignent les oiseaux. Il est bon également, mais moins nécessaire, de les abriter du soleil. Enfin quand les oiseaux sont nombreux, je recommande de disséminer la pâtée dans plusieurs plats *éloignés* les uns des autres.

Les insectivores notamment sont assez peu accommodants entre eux et avec un seul plat les plus faibles, et surtout les plus timides, trouveraient toujours un gâcheux pour les empêcher de se mettre à table.

*Régime des petits Granivores.*

Je préconise un mélange de graines à base de millet blanc avec addition de millet rouge, d'alfalfa, d'oillettes, de gramin, d'avoine, de graines de lin, de latue et de chardon.

Varié le régime par la verdure — salade et mouron, et les fruits.

*Argenteuil-sur-Marne, novembre 1921.*

Je remercie notre collègue, le Dr Arnault, de nous avoir si amablement dévoué les secrets de ses réussites dans l'élevage en volière. Il nous donne là une preuve de désintéressement que j'apprécie d'autant plus que je n'ai pu encore obtenir de pareilles confidences. Les amateurs desirant apprendre les procédés de leurs confrères, mais se garderaient bien de faire connaître les leurs. Espérons que ce temps d'isolement est passé et que le Dr Arnault aura de nombreux imitateurs. Tous ceux qui réussissent leurs élevages devraient avoir à cœur d'essayer d'aider leurs confrères moins heureux. Ce serait-là de la bonne confraternité et de la solidarité entre collègues d'une même Société.

La Direction n'a pas besoin de rappeler que la *Revue* est largement ouverte à tous ceux qui s'intéressent à cette question d'élevage en volière.

A. MENEGAUX.

ERRATA

P. 176, lig. 20, lire : Serpent Cracheur.

P. 178, lig. 11, 2<sup>e</sup> col., lire : Coulaine de Faule.

— — — 21, 2<sup>e</sup> col., lire : *Contenu de l'estomac*, au lieu de Coulaine de l'existence.

## Adresses des Membres de la Société ornithologique de France

avec l'indication de leurs « spécialités »

- ARABIE, René d'. — Membre Titulaire fondateur.  
Château de Chercorat, par Magnac-Laval, Haute-Vienne.
- ABBAYES, des. — Membre Correspondant fondateur.  
24, rue Morand, Nantes, Loire-Inférieure.
- ANFRIE, Emile. — M. C. F.  
3, Rue de Paris, Lisieux, Calvados.
- APPLAINCOURT, P. d'. — M. T. F.  
Château de la Triquerie, par Abbeville, Somme.
- ARNAULT, Dr. — Membre Bienfaiteur fondateur  
50 bis, Avenue Belle-Gabrielle, Nogent-sur-Marne, Seine.
- ARNÉ, Paul. — M. C. F.  
121, Rue Judaïque, Bordeaux.
- ARFAULT, Dr. — M. T. F.  
44, Rue de Fontenay, Châtillon-sous-Bagneux, Seine.
- BARAULT, Guy. — M. T. F.  
10, Rue Camille Périer, Chalon, Seine.
- BAILLY-MAÏRE. — M. T. F. *Ornithologie générale, Oiseaux de volerie.*  
à Villeveyrac, Hérault.
- BASSETIÈRE, Gérard de la. — M. C. F. *Chant des Oiseaux.*  
Huisseau-sur-Cosson, Loir-et-Cher.
- BÉDÉ, Paul. — M. T. F. *Ornith. de l'Afrique du Nord et du Bassin méditerranéen.*  
Comp. des phosphates de Gafsa, Sfax, Tunisie.
- BERNARD, Paul. — M. T. F. *Biologie des Oiseaux de France.*  
Rue des Huisselets, Montbéliard, Doubs.
- BLANCHET, Alfred. — Membre Donateur F. *Ornithologie tunisienne.*  
Villa des Gazelles, Hamman-Lif, Tunisie.
- BOGQUENTIN, P. — M. T. F.  
Laversine, par Cœuil, Oise.
- BOMMIER, Dr. — M. T. F. *Oiseaux d'eau.*  
Château de Wardrecoques, Pas-de-Calais.
- BOX. — M. C. F.  
1, Rue de Strasbourg, Montmorillon, Vienne.
- BONNET DE PAILLERETS, C<sup>te</sup> de. — M. C. F. *Migrations et distribution géographique, Oologie, Nidologie.*  
Château de Bourg, Charente.
- BOUET, Dr. — M. T. F. *Ornithologie de l'Afrique occidentale.*  
Consul à Monrovia, Libéria, Afrique (6, R. la Motte Piquet, Paris).
- BOUHON, Michel. — M. C. F.  
12, Rue Debelleyne, Paris, 3<sup>e</sup>.
- BOUTIN, Raphaël. — M. C. F.  
1<sup>er</sup> Bal., 302<sup>e</sup> Comp., 3<sup>e</sup> Groupe, 50<sup>e</sup> R. C. C., Tours, Indre-et-Loire.
- BROSSE, G. de la. — M. C. F. *Oiseaux d'eau de France.*  
56, rue de Pontoise, à Saint-Leu-la-Forêt, Seine-et-Oise.

- BUREAU, DE LOUIS. — M. à Vie F. *Oiseaux polairectiques*,  
15, Rue Gressat, Nantes.
- BUREAU, HENRI, M. T. F.  
13, Rue Berthol-Poirée, Paris.
- CAUMARD, GIL. — M. T. F. *Pocheurs Passereaux et Gimpereux*,  
Président du Tribunal civil, Riom, Puy-de-Dôme.
- CAUBLIN, DE. — M. T. F. *Migrations*,  
21, Rue Pierre I<sup>er</sup> de Serbie, Paris, 16<sup>e</sup>.
- CHAIOL, F. — M. T. F. *Oiseau de France*  
24, Rue de la Convention, Paris, 15<sup>e</sup>, et à Aull, Somme.
- CHAPEL, DE. — M. C. F.  
Château du Gardel, Gard.
- CHAUVELIN, M<sup>re</sup> DE. — M. T. F. *Oologie et Aviculture*,  
Le Sablaon, Nourmoutiers, Vendée.
- CHAVIGNY, ANDRÉ DE. — M. T. F. *Migrations et distribution géographique*,  
*Oologie*.  
Receveur particulier des finances, Château-Thierry, Aisne.
- CHAVIGNY, JACQUES DE. — M. T. F. *Oologie*,  
21, Rue Visconti, Paris, 6<sup>e</sup>.
- CHIVREUX, L. — M. T. F.  
Roule du Cap, Bône, Algérie.
- CHUQUET. — M. T. F.  
18, Boulevard du Grand Cerf, Poitiers, Vienne.
- CLÉMENT, DE. — M. C. F.  
28, Rue Antoine Gauthier, Bordeaux.
- CLÉMENT-GRANDEUR. — M. C. F.  
6, Avenue de Ségur, Paris, 7<sup>e</sup>.
- COSTE DE CORVAISSEL. — M. C. F.  
Mestry, par Colombières, Calvados.
- COULBRAU, ABBÉ FHE. — M. C. F. *Oiseau de la Sarthe*,  
Château d'Herambury, par Yzeures, Indre-et-Loire.
- CRÉPESSEAU, HENRI. — M. T. F. *Biologie des Oiseaux de l'Afrique occi-*  
*dentale*,  
Commiss des Services civils, Lomé, Togo, A. O. F.
- DAGUIN, FERNAND. — M. C. F.  
Chamesson, Côte d'Or.
- DARVIOU, HENRI. — M. C. F.  
2, Rue Mornmont, Beaune, Côte-d'Or.
- DEHAMAS, JACQUES. — M. T. F. *Migrations et distribution géographique*  
*Protection, Vulgarisation*,  
Jarnac, Charente.
- DELLIE, DE. — M. T. F. *Oiseau de France, aups, nuls*  
Place Nive, Salon, Bouches-du-Rhône.
- DESCHENS, ROBERT. — M. T. F.  
15, Avenue Kléber, Paris, 16<sup>e</sup>.
- DIMUR, DE ROBERT. — M. T. F.  
3, Square Rapp, Paris, 7<sup>e</sup>.
- DURUIS, S. F. le Cardinal. — M. T. F.  
32, Rue Barbet de Jonx, Paris.



- DUMAST, Gabriel de. — M. T. F.  
Château de Rozet, Saint-Vil, Doubs.
- DUPREZ, René. — M. T. F. *Echassiers, Palmipèdes, Migrations et Protection des Oiseaux.*  
44 bis, Rue Jacquart, Petit-Quévilly, Seine-Intérieure.
- DURAND, Georges. — M. D. F.  
Château de Beaufou, par la Rochelle-sur-Yon, Vendée.
- ESGEL, André. — M. C. F.  
Champfleury, Lausanne, Suisse.
- ENGELBACH, Dr Pierre. — M. T. F.  
3, Rue de Fleurus, Paris, 6<sup>e</sup>.
- ESNOT. — M. T. F. *Oiseaux de France, aujs, nids.*  
51, Rue Camille Groult, Vitry, Seine.
- ETOC, Gabriel. — M. T. F.
- FAGARD. — M. T. F.  
18, Passage Choiseul, Paris, 2<sup>e</sup>.
- FELAY, Albert. — M. C. F.  
Champfleury, Saint-Maxime-sur-Mer, Var.
- FUYE, M. de la. — M. C. F. *Oiseaux de France, Migrations.*  
Les Chênes, par Margerie-Haucourt, Marne.
- GADÉAU, de Kerville. — M. C. F.  
7, Rue Dupont, Rouen, Seine-Inférieure.
- GAILLARD. — M. T. F.  
28, Boulevard des Belges, Lyon.
- GASSE, Abbé. — M. C. F. *Oiseau de la Sarthe, aujs et nids.*  
Collège Notre-Dame, La Flèche, Sarthe.
- GIBERT. — M. T. F.  
Quartier de Fourchon, Arles, Bouches-du-Rhône.
- GRANDAZ, E. A. — M. C. F.  
57, Boulevard Lannes, Paris, 16<sup>e</sup>.
- GODARD, André. — M. C. F.  
20, Rue de Bel-Air, Angers, Maine-et-Loire.
- GRISON. — M. C. F.  
2, Rue de Sallandre, Provins.
- GROMER, Dr. — M. C. F.  
22, Rue de l'Avalasse, Rouen, Seine-Inférieure.
- HEIM DE BALSAC, Henri. — M. à vis. F. *Oeufs et Biologie.*  
34, Rue Hamelin, Paris, 16<sup>e</sup>.
- HÉMERY, René. — M. C.  
15, Rue Grétry, Montmorency, Seine-et-Oise.
- HUGUES, Albert. — M. C. F. *Biologie des Oiseaux de France.*  
St-Geniès de Malgoirès, Gard, et 41, Rue de Roussy, Nîmes, Gard.
- INGRAM, Coll. — M. T. F.  
The Grange, Benenden, Kent, Angleterre.
- JORARD, Henri. — M. C. T.  
à Santenay, Côte-d'Or.
- KOMIAKOFF, Alexis. — M. C. F.  
Beaumont-en-Auge, Calvados.

- LAFITE, André. — M. T. F. *Biologie des Oiseaux, Migration, Captivité*.  
Grandpré, Ardennes.
- LAMOUREUX, Abbe Emile. — M. C. F. *Ornithologie générale, collection ornith. du département de la Sarthe*.  
Étival-les-le-Mans, par Loupland, Sarthe.
- LAVAURES, LOUIS. — M. T. F. *Oiseaux de l'Afrique du Nord, Oologie*.  
Villa Jouvence, 12, Rue de Cronstadt, Tunis.
- LÉAULT. — M. T. F.  
80, Rue des T. Huxes, Vendôme, Loire-et-Cher.
- LE DARI. — M. B. F.  
Château de Vaingronil, Troisemeims, Calvados.
- LEGRAND, Marcel. — M. T. F.  
25, Rue Legendre, Paris, 17<sup>e</sup>.
- LEMASTRE, Edmond. — M. T. F.  
A Lillebonne, Seine-Inférieure.
- LEMOINE. — M. D. F.  
98, Rue Rouge et de l'Isle, Suresnes, Seine.
- L'HÉLIEUX, J. — M. T. F. *Ornith. provençale, surtout Rapaces et Insectivores*.  
11, Rue Beaumont, Marseille.
- LOMONI, père. — M. T. F.  
Mamouville (par Novantaux-Prés, Meurthe-et-Moselle).
- LOPÉ, Dr EL. — M. C.  
56, Rue Chaudrier, La Rochelle, Charente-Inférieure.
- LUCAI. — M. T. F.  
56, Rue Orzel, Tours, Indre-et-Loire.
- MABON, Paul. — M. T. F. *Géographie et Biologie ornithologiques*.  
1, Quai Bellevue, Toulon, Var.
- MARIE. — M. T. F.  
Les Cheminères, par Castelnaudary (Aude).
- MARCOI, Charles. — M. F. F.  
7, Rue de la Krutenau, Strasbourg.
- MARIE. — M. C. F.  
13, Rue de l'Université, Paris, 7<sup>e</sup>.
- MARCUZ, Dr. — M. T. F.  
10, Rue Cimarosa, Paris, 16<sup>e</sup>.
- MEUNIER, Victor. — M. T. F.  
Montcombroux, Allier.
- MENDEUX, A. — M. D. F. *Systématique et Collections*.  
55, Rue de Buffon, Paris, 5<sup>e</sup>.
- MERLE, Claudius. — M. C.  
Villa Antoinette, Avenue Félou, à Juan-les-Pins, Alpes-Maritimes.
- MILLET-HORSIN, Dr. — M. T. F. *Ornithologie de l'Afrique occidentale*.  
8 bis, Rue Claude Bernard, Paris, 5<sup>e</sup>.
- MONTOISON, Ch. — M. C. F.  
Mas de la Baronne, par Alais, Gard.
- MONTOISON, L. — M. C.  
A Saint-Julien-en-Saint-Alban, Ardèche.

- MELOT, Louis. — M. T. F.  
24, Rue Ballu, Paris, 9<sup>e</sup>.
- PAQUET, René. — M. D. F.  
A Woippy, près Metz, Moselle.
- PARDIEU, M<sup>rs</sup> de. — M. T. F. *Le faucon du Centre et des côtes du Calvados*,  
*Oologie*.  
Chalet du Péage, Thiel-sur-Acolin, Allier.
- PARIS, Paul. — M. T. F. *Oiseaux de France*.  
Faculté des Sciences, Dijon, Côte-d'Or.
- PAUTHIER, Auguste. — M. C. F.  
13, Rue Poncelet, Paris, 17<sup>e</sup>.
- PELLET, E. — M. C. F.  
81, Boulevard Saint-Michel, Paris.
- PELLECLERC. — M. C. F.  
6, Rue du Lycée, Vesoul, Haute-Saône.
- PROUQ. — M. C. F.  
Rue des Sables, La Roche-sur-Yon, Vendée.
- POTY, D<sup>r</sup>. — M. C. F.  
18, Rue du Guidon, Louhans, Saône-et-Loire.
- RABOT, E. — M. T. F.  
Essonne, Seine-et-Oise.
- RAPINE, J. — M. D. F. *Ornithologie et Oologie paléarctiques*.  
11, Rue du Montparnasse, Paris, 6<sup>e</sup>.
- RASPAIL, Xavier. — M. T. F.  
Gouvieux, Oise.
- REIS, Joad. — M. C. F.  
Musée de Zoologie, Faculté des Sciences, Porto, Portugal.
- RICHIER. — M. C. F.  
22, Rue Péan, Châteaudun, Eure-et-Loir.
- ROCHON-DUVIGNEAUD, D<sup>r</sup>. — M. T. F. *L'œil des Oiseaux*.  
31, Avenue Victor Hugo, Paris, 16<sup>e</sup>.
- ROLLINAT. — M. T. F.  
Argenton-sur-Creuse, Indre.
- ROUGÉ, E. de. — M. T. F.  
150, Avenue Victor Hugo, Paris, 16<sup>e</sup>.
- SAVIGNY. — M. T. F.  
6, Rue du Bassin, Bellevue, Seine-et-Oise.
- SEGON-JARD. — M. C. F. *Oiseaux d'eau et de passage*.  
L'Aiguillon-sur-Mer, Vendée.
- SÉVERIN. — M. T. F.  
Au Theil, par Bourth, Eure.
- SIMON, Eug. — M. C. F. *Trochilidés*.  
16, Rue Villa Saïd, Paris, 16<sup>e</sup>.
- SIMON. — M. C. F. *Elevage en volière*.  
Vigneux-sur-Seine, Seine-et-Oise.
- TILHARD DE CHABON. — M. T. F.  
Sarceuil, par Orcines, Puy-de-Dôme.
- TIMBERT. — M. C. F.  
7, Quai Mauzaisse, Corbeil, Seine-et-Oise.

- TIMOUÏ, DE. — M. D. F.  
16, Rue d'Orléans, Paris 17<sup>e</sup>.
- TOURNAI, de la. — M. F. *Ornithologie de la Chine*.  
Château de Langon, Saint-Caprais, par Cambes (Garonne).
- TRUSSENS. — M. F. F.  
11, Avenue de la Tournelle, Saint-Mandé, Seine.  
Château de l'Émerillon, par Cléry, Loiret.
- TRISTAN, Comte de. — M. C. F. *Oologie*.
- VALLÉE, J. — M. C. F. *Oologie*.  
Roudilly-sur-Seine, Aube.
- VAN BARTIX, Jos<sup>s</sup>. — M. C.  
21, Rue Basse-Villy, Courtray, Belgique.
- VARONNE, Alfred. — M. C. F. *Ornithologie de la faune paléarctique*.  
1, Chemin Rieu, Genève, Suisse.
- VENDRAN, Paul. — M. C. F. *Ornithologie, l'élevage et l'acclimatation*.  
36, Avenue du Theil, Montelimar, Drôme.
- VEYRE, DE. — M. C. F.  
83, Rue Général Monier, Casablanca, Maroc.
- VITALIE DES PRIGNES, Rob. — M. F. F. *Oiseaux du centre*.  
2, Rue Jean Bologne, Paris, 16<sup>e</sup>, et Vallon en Sully, Allier.
- VITON. — M. C. F.  
Château de Lasse, par Mézin, Lot-et-Garonne.

---

## BIBLIOGRAPHIE

J. H. GURNEY, F. Z. S., *Early Annals of Ornithology*. — 1 vol. in-8, cart. 24 op., Witherley, Londres.

L'auteur cite les passages des anciens auteurs traitant de l'Ornithologie de la Grande-Bretagne rangés par ordre de date, de sorte qu'on peut s'y retrouver facilement. La préparation d'un tel livre nécessite beaucoup de recherches et une connaissance approfondie de la Bibliographie.

Les premières observations sur les migrations sont signalées dans les premiers siècles ; la Fauconnerie n'apparaît qu'au X<sup>e</sup> siècle. On voit qu'au XIV<sup>e</sup> siècle l'ignorance de la vie des Oiseaux était complète ; l'auteur fut défilé devant nos yeux la série des découvertes et des opinions sur les Oiseaux. Il signale quand apparaissent les premières collections d'œufs, quand certains oiseaux ont été introduits en Angleterre ou domestiqués, et on y trouve avec plaisir l'origine de certains expressions courants.

Au fur et à mesure qu'on se rapproche des temps actuels, on voit que les observations se multiplient et nous retrouvons tous les noms des naturalistes de l'Europe avec l'indication de ce qu'il y a de nouveau dans leurs travaux, sur lesquels est basée la loi de priorité. Grâce à la reproduction de nombreux dessins et figures, on a compris l'apparis bien des choses quand on a lu ce savant livre.

A. MENEGAUX.

---

*Le Directeur-Gérant* : A. MENEGAUX.

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX



## DESCRIPTION D'UNE NOUVELLE ESPÈCE MÉDITERRANÉENNE DU GENRE *FALCO*

par LOUIS LAVAUDEN

### AVANT-PROPOS

La découverte d'une espèce nouvelle dans un groupe aussi connu que celui des grands Faucons, et dans des régions aussi étudiées que l'ont été les régions méditerranéennes, peut paraître invraisemblable.

En exposant au monde savant une découverte de ce genre, nous n'ignorons pas toutes les objections qui pourront nous être faites, et les efforts qui seront tentés pour faire rentrer notre nouvelle espèce dans le cadre de la synonymie. Mais toutes les objections possibles, nous croyons nous les être faites déjà à nous-même. Et ce n'est pas le résultat d'un examen hâtif que nous publions aujourd'hui, puisque nos recherches remontent à 1912. Nous n'avons cessé, depuis ce moment, d'étudier la question: ce n'est qu'après avoir accumulé matériaux et constatations que nous avons pris position. Mieux même; nous avons tenu à soumettre à d'autres nos conceptions et nos doutes; nous nous sommes confiés à nos amis M. le D<sup>r</sup> Louis Bureau et M. Alfred Vaucher. Et ce n'est qu'après avoir étudié très complètement, avec eux, tous les échantillons dont nous disposions, et avoir trouvé leur sentiment semblable au nôtre que nous nous décidons à publier cette étude.

### I. — HISTORIQUE

Le 23 décembre 1910, notre ami M. Alfred Blanchet tuait sur les bords de l'Oued Melah, près de Gabès (Tunisie), un grand Faucon,

occupé à manger une Foulque, et dont les allures l'avaient intrigué. A l'examen, cet oiseau lui parut différer de tous ceux qu'il avait tués ou vus jusqu'alors. Il le mit en peau soigneusement, *remarqua qu'il présentait tous les caractères d'un ciel oiseau*, constata anatomiquement le sexe (♀) et le rangea dans sa collection sans chercher à lui donner une détermination plus précise.

Cet oiseau fut examiné, peu après, par M. le Dr Millet-Horsin, qui le signala, sans toutefois lui donner un nom, dans ses *Notes sur l'Ornithologie tunisienne*, parues en 1912 dans la *Revue française d'Ornithologie*.

Le Dr Millet-Horsin fut frappé de certaines caractéristiques de l'Oiseau et les consigna dans son étude (1). Sa description piqua vivement ma curiosité. J'écrivis de suite à M. Blanchet pour lui demander quelques renseignements complémentaires. Au mois de juillet suivant (1912) M. Blanchet vint en France et m'apporta cet oiseau qu'il eut l'amabilité de m'offrir pour ma collection. Ce spécimen m'intéressa au plus haut point; mais malgré mes recherches, il me fut impossible de l'identifier. En désespoir de cause, je l'adressai en communication au Muséum de Paris. Il me fut répondu que « malgré quelques caractères un peu aberrants, cet oiseau devait être considéré comme une jeune ♀ de Faucon « pèlerin. »

Cette détermination ne me satisfît pas du tout. D'une part, M. Blanchet, dont l'expérience ne pouvait être mise en doute et qui avait dépouillé l'oiseau, affirmait que celui-ci était parfaitement adulte, et même vieux. D'autre part, encore qu'il me fût difficile de préciser pourquoi, il me paraissait évident que ce n'était pas du tout un Faucon pèlerin sous sa première livrée. L'oiseau, du reste, s'éloignait de toutes les formes connues dans la région méditerranéenne. Mais j'avoue qu'à cette époque je n'ai pas songé un seul instant qu'il pût s'agir d'une espèce nouvelle. Avec un seul spécimen, du reste, la question ne pouvait se poser sérieusement. Nous laissâmes le problème sans solution, remettant à l'avenir le soin d'apporter celle-ci.

(1) Cf. *Revue française d'Ornithologie*, n° 36 (7 avril 1912) p. 269.

Voici le passage concernant l'oiseau en question :

« F... — A signaler : un grand Faucon de teinte très noire, dont voici les caractéristiques : L. = 500. E. = 1150. Iris marron. Bec bleuâtre. Cire verdâtre. Tarses jaune verdâtre. Doigt externe armé, = interne merne. Ailes atteignant « trois quarts de la queue, et même dépassant un peu cette mesure. Tué à l'oued « Melah, près de Gabès, le 26 (sic) décembre 1910, par M. Blanchet, juge de paix « à Gabès. Collection de M. Blanchet. »

Le 7 mars 1915, M. Blanchet tua, aux environs de Sousse (Tunisie) sur les bords de l'Oued Hamdoun, un nouveau spécimen de Faucon qu'il avait reconnu, à ses allures, pour être identique au Faucon de l'Oued Melah, et qui se trouve être également une ♀.

En m'écrivant aux armées, où je me trouvais alors, pour m'annoncer cet événement, M. Blanchet m'informait qu'il adressait ce spécimen à mon préparateur, pour le monter en vue de ma collection.

L'annonce de cette seconde capture me donna, pour la première fois, l'idée qu'il pouvait s'agir d'une forme non encore décrite. Je m'en ouvris dans ma réponse à M. Blanchet, ajoutant que la question vaudrait la peine d'être étudiée sérieusement après la guerre.

Blessé quelques jours après, j'eus la possibilité, pendant mon congé de convalescence, d'examiner ce second spécimen et de le comparer au premier. Cet examen me fit découvrir dans ma collection un troisième individu, provenant de la collection Louis Clément, de Nîmes (1), individu tué en Camargue en janvier 1905 et étiqueté *Falco peregrinus* ♀ jeune.

A cette époque, j'eus la visite de mon ami M. Alfred Vaucher, de Genève. Je lui montrai ces trois spécimens, qui l'intéressèrent vivement. Après examen, il émit l'opinion que ces oiseaux pouvaient, malgré quelques différences évidentes (mais peut-être pas toujours constantes) être rapportés au Sacre (*Falco cherrug cherrug* G. R. Gray). N'ayant qu'une connaissance très superficielle de ce dernier oiseau, je ne pouvais que me ranger à cette opinion, qui m'apportait une solution tout tout à fait vraisemblable du problème posé.

Sur ces entrefaites, je reçus de M. Bédé un quatrième échantillon, ♂ cette fois, tué à Sfax, et qui, manifestement identique aux trois précédents, fut également considéré par moi comme un Sacre authentique.

C'est dans cette conviction que je signalai ces captures, dans le compte rendu bibliographique que je publiai en 1917 sur l'ouvrage posthume de M. le professeur Oustalet, concernant les Oiseaux de la Tunisie (2).

En décembre 1916, M. Blanchet tua encore un spécimen, ♂ encore, mais qui, au déponillage, lui parut jeune. Ce spécimen me fut

---

(1) Collection dont je m'étais rendu acquéreur en 1913.

(2) *Catalogue des Oiseaux de la Tunisie (Rapaces et Grimpeurs)* par E. Oustalet, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle, Paris. Imprimerie Nationale 1915 [1916].

Cf. *Revue française d'Ornithologie*, n° 102 (7 octobre 1917), page 150.

également communiqué et j'eus l'occasion de l'examiner et de le comparer aux précédents, au cours de plusieurs permissions.

La guerre terminée, je vins en Tunisie, M. Blanchet et moi eûmes encore l'occasion d'observer deux fois, sans pouvoir le tirer, notre prétendu Sacre, parfaitement reconnaissable à ses allures (1).

Au cours d'une correspondance avec le Dr Bureau, et me rappelant la connaissance approfondie qu'il avait du Sacre d'Orient, je désirai me renseigner sur la variabilité de certains caractères de cette espèce, et lui posai quelques questions qui parurent l'étonner. Précisément sur ces entrefaites, M. Bédé capturait un sixième spécimen, aux environs de Sfax (2), et l'adressait à M. le Dr Bureau. Celui-ci m'écrivit immédiatement que si j'avais voulu parler de l'oiseau qu'il venait de recevoir, celui-ci n'était pas du tout un Sacre. Il me fit ressortir certaines différences que j'avais constatées moi-même; il m'en indiqua d'autres que je n'avais pas soupçonnées, et termina en me disant qu'il était bien sûr que l'oiseau en question n'était pas un Sacre, mais qu'à part cela, il ne pouvait absolument pas me dire ce que c'était.

La question d'une espèce nouvelle ne faisait plus, des lors, pour moi le moindre doute. Je me rendis en France au mois d'août 1921. A ma demande, M. le Dr Bureau eut la bonté de me rendre visite à Grenoble, où ma collection est en dépôt au Muséum de la Ville. M. Alfred Vaucher voulut bien se joindre à lui. Nous confrontâmes les six spécimens dont nous disposions et nous tombâmes d'accord sur le fait qu'ils appartenaient à la même espèce, et que cette espèce n'était ni le Pélerin, ni le Sacre, ni aucune des formes du Lanier. Je me rendis moi-même ensuite à Nantes, pour étudier la très belle série de Sacres du Musée de cette ville. Cet examen confirma de tous points nos conclusions précédentes.

Il s'agissait donc d'une espèce entièrement nouvelle, dont l'étude qui suit précise les caractères, et à laquelle j'ai donné le nom de :

### **Falco Blancheti** *Species nova*

en l'honneur de M. Alfred Blanchet, qui découvrit les premiers spécimens de l'espèce et qui a tant fait pour la connaissance de l'avifaune tunisienne.

(1) Une fois dans dans le port de Sousse, où l'oiseau chassait les Mouettes, et une autre fois, dans la région de Mogods, à Sidi-Chergui, non loin de la mer.

(2) Le 24 janvier 1920. L'envoi à M. le Dr Bureau eut lieu en avril 1921. J'avais en l'occasion d'examiner antérieurement le spécimen à Sfax, dans la collection de M. Bédé.



On voudra bien excuser la longueur de cette introduction historique. Elle m'a paru nécessaire pour montrer comment cette notion d'espèce nouvelle s'est imposée à mon esprit avec une indiscutable évidence: j'ai tenu en outre à établir, aux yeux de mes lecteurs, la prudence avec laquelle j'ai procédé, prudence absolument indispensable à tous ceux qui ont ou qui croient avoir à signaler une nouveauté pour la science.

Je ne puis terminer sans exprimer mes plus sincères et mes plus profonds remerciements aux deux amis qui m'ont, en la circonstance, apporté un concours si dévoué: mon maître M. le Dr Bureau et M. Alfred Vaucher, qui n'ont pas hésité à s'imposer, pour répondre à mon appel, la fatigue d'un long et incommode voyage et qui m'ont prodigué les encouragements et les conseils les plus éclairés et les plus précieux. J'ai plaisir à me dire ici leur obligé et à rendre hommage au désintéressement avec lequel ils ont tenu à me laisser publier seul cette étude qui est, en somme, leur œuvre autant que la mienne.

Je dois également témoigner ma reconnaissance à mon ami Alfred Blanchet, à qui l'espèce est dédiée: ses observations toujours précises, ses remarques si nettes, si judicieuses et si détaillées m'ont été du plus grand secours dans l'établissement de cette notice. Et je n'oublierai pas non plus M. Paul Bédé, à qui l'on doit deux des échantillons qui en font l'objet.

Que tous veuillent bien trouver ici l'expression de ma vive gratitude pour l'amitié et le zèle avec lesquels ils ont secondé mes travaux.

#### H. — DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

Ainsi qu'on a pu le voir par l'exposé historique qui précède, nous disposons, comme matériel d'étude, de six échantillons (5 ♀ et 1 ♂) de provenance et de dates certaines (1) de sexe constaté exactement, et sur quatre desquels nous avons des indications d'âge basées sur un examen anatomique approfondi.

Avant de passer à l'établissement d'une description générale de l'espèce, nous croyons devoir donner une description détaillée des six échantillons qui servent de base à notre étude.

On trouvera cette description dans le tableau comparatif suivant:

---

(1) La question des dates a une très grande importance, comme nous le verrons tout à l'heure, lorsque nous aborderons la discussion relative aux mues.

N° 1 ♀ vieille  
Oued Melali, près Gabes  
23 décembre 1910  
(Coll. Muséum de Grenoble)

**Tête** : Front blanchâtre sur 10<sup>m/m</sup> de largeur. Vertex : Plumes brun noirâtre largement bordées de roussâtre. Un sourcil blanc faiblement dessiné rejoignant, en arrière, un collier nuchal complet peu accentué. Deux taches nuchales blanches, peu accusées.

Moustaches assez larges.

**Dos** : brun noirâtre avec les plumes finement bordées de roussâtre clair.

**Parties inférieures** : Gorge blanche; reste des parties inférieures blanchâtres, largement et abondamment flamméchées de brun.

**Sous-caudales** barrées de macules brunes transversales.

**Queue** : Les deux penes médianes unicolores, terminées de blanchâtre. Les autres rectrices portant deux rangées de taches roussâtres, plus étendues sur les barbes internes.

**Iris** : Marron.

**Tarses** : Jaune verdâtre.

**Mensurations** : Longueur : 500<sup>m/m</sup>; Envergure : 1130; Aile pliée : 365; Doigt médian (sans ongle) 58; Queue : 200.

N° 2 ♀ adulte [type]  
Oued Hamdonn, près Sousse  
7 mars 1915  
(Coll. Lavandeu)

**Tête** : Front blanchâtre sur 15<sup>m/m</sup> de largeur. Vertex brun noirâtre, avec les plumes légèrement bordées de blanc roussâtre. Un sourcil blanc fin, mais nettement dessiné rejoignant en arrière un collier nuchal complet assez accentué; 2 taches nuchales blanches, bien marquées.

Moustaches assez larges.

**Dos** : brun noirâtre, avec les plumes finement bordées de roussâtre. Quelques couvertures alaires portent en outre de petites taches orbiculaires roussâtre.

**Parties inférieures** : Gorge blanche, reste des parties inférieures d'un blanc crème, avec fines macules longitudinales brun clair.

**Sous-caudales** barrées de macules brunes en chevron.

**Queue** : Toutes les penes portent une double rangée de taches orbiculaires, plus étendues sur les barbes internes. Toutes les penes terminées de blanc.

**Iris** : Brun roussâtre.

**Tarses** : Jaune citron pâle, à fond verdâtre.

**Mensurations** : Longueur : 480<sup>m/m</sup>; Envergure 1165; Aile pliée : 375; Doigt médian (sans ongle) : 58; Queue : 195.

N° 3 ♀ (âge ?)  
Saint-Gilles (Gard)  
Janvier 1905  
(Coll. Lavandeu [ex-coll. Clément] sous le nom de *F. peregrinus* ♀ jeune)

**Tête** : front blanchâtre sur 14<sup>m/m</sup> de largeur. Vertex brun noirâtre à plume très largement bordées de roussâtre ou de blanchâtre. Sourcil blanc très largement dessiné, et rejoignant un large collier nuchal complet; taches nuchales blanches très bien marquées (fig.)

Moustaches assez larges.

**Dos** : Brun avec plumes largement bordées de roussâtre.

**Parties inférieures** : gorge blanche. Reste des parties inférieures blanc crème avec fines macules longitudinales brunées passant au fer de lance sur les flanes.

**Sous-caudales** barrées de macules brunes en chevron.

**Queue** : Toutes les penes portent des taches transversales briques clair plus étendues sur les barbes internes. Toutes les penes terminées de blanc.

**Iris** (non relevé sur l'oiseau frais).

**Tarses** (non relevé sur l'oiseau frais)

**Mensurations** : Longueur non relevée; Envergure : non relevée; Aile pliée : 385; Doigt médian (sans ongle) : 63; Queue 210.

N° 4 ♂ vieux [type]  
Sfax (Tunisie)  
10 mars 1915  
(Coll. Lavauden)

N° 5 ♀ (juv. ?)  
Oued Hamdoun, près Sousse  
3 décembre 1916  
(Coll. Blanchet n° 461)

N° 6 ♀ (ad. ?)  
Sfax (Tunisie)  
21 janvier 1921  
(Coll. Bédé, n° 731)

**Tête** : Front blanchâtre sur  $12 \frac{m}{m}$  de largeur. Vertex brun assez clair, à plumes bords de roussâtre. Sourcil blanc légèrement indiqué. Large oeil nuéal et taches nuéales fondus.  
Moustaches assez larges.

**Dos** : Brun, avec plumes finement bordées de roussâtre.

**Parties inférieures** : Gorge blanche. Reste des parties inférieures blanc crème un peu saumon sur l'abdomen, avec macules longitudinales brun clair passant en fer de lance sur les flanes.

**Sous-caudales** barrées de macules brunes en chevron.

**Queue** : Les deux médianes bicolores, terminées de blanchâtre. Les autres avec très petites taches orbiculaires.

**Irises** : Brun roussâtre.

**Tarses** : Jaune verdâtre.

**Mensurations** : Longueur :  $485 \frac{m}{m}$ ; Envergure : non relevée; Aile pliée : 325; Doigt médian (sans angle) : 54; Queue : 170.

**Tête** : Front blanchâtre sur  $12 \frac{m}{m}$  de largeur. Vertex brun clair, à plumes bordées de blanchâtre. Sourcil blanc à peine indiqué. Large collier nuéal complet. Pas de taches nuéales (fig.).  
Moustaches assez larges.

**Dos** : Brun, avec plumes largement bordées de roussâtre.

**Parties inférieures** : Gorge blanche. Reste des parties inférieures blanc crème, passant au jaunâtre sur l'abdomen. Macules longitudinales brunes un peu plus larges sur les flanes.

**Sous-caudales** barrées de macules brunes en chevrons.

**Queue** : Les deux médianes presque unicolores (fig.). Les autres avec des taches réduites orbiculaires, un peu plus étendues sur les barbes internes.

**Irises** : Marron foncé.

**Tarses** : Jaune verdâtre.

**Mensurations** : Longueur :  $485 \frac{m}{m}$ ; Envergure : non relevée (aile droite brisée); Aile pliée : 375; Doigt médian (sans angle) : 58 et 60; Queue : 180.

**Tête** : Front blanchâtre sur  $10 \frac{m}{m}$  de largeur. Vertex brun noirâtre, à plumes bordées de brun roussâtre. Sourcil blanc à peine indiqué. Collier nuéal complet. Taches nuéales très peu marquées (fig.).  
Moustaches assez larges.

**Dos** : Brun noirâtre avec les plumes plus ou moins finement bordées de blanc roussâtre.

**Parties inférieures** : Gorge finement striée de brun. Reste des parties inférieures blanchâtres, largement et abondamment flamméchées de brun.

**Sous-caudales** barrées de macules brunes en chevrons.

**Queue** : Toutes les rectrices portent deux rangées de taches transversales roussâtres (fig.).

**Irises** : Non relevé sur l'oiseau frais.

**Tarses** : Jaune verdâtre.

**Mensurations** : Longueur :  $510 \frac{m}{m}$ ; Envergure : non relevée; Aile pliée : 365; Doigt médian (sans angle) : 58; Queue : 185.

De ces descriptions individuelles, on peut tirer la description générale suivante :

Adultes : sexes semblables.

Une bande frontale blanchâtre. Vertex d'un brun plus ou moins foncé, avec les plumes largement bordées de blanc roussâtre, donnant un ensemble généralement clair. Un sourcil blanc se prolongeant en arrière par un collier entourant complètement la nuque et accompagné de deux taches nuchales blanches plus ou moins marquées.

Parties supérieures brunes, toutes les plumes bordées de roussâtre.

Parties inférieures blanc crème, marquées de taches longitudinales brunes, plus ou moins larges. Sous-caudales portant plusieurs barres brunes, transversales ou en chevron.

Queues avec les deux pennes médianes fréquemment unicolores, les autres marquées de deux rangées de 6 à 8 taches ovoïdes, rondes ou transversales, mais toujours très distinctes et ne formant jamais de bandes transversales.

Tris brun, plus ou moins roussâtre.

Tarses jaune verdâtre.

Dimensions : ♂ : Aile pliée : environ 0<sup>m</sup>325. — Doigt médian sans ongle : environ 0<sup>m</sup>054. — Queue : environ 0<sup>m</sup>170.

♀ : Aile pliée : de 0<sup>m</sup>365 à 0<sup>m</sup>385. — Doigt médian sans ongle : de 0<sup>m</sup>058 à 0<sup>m</sup>064. — Queue : de 0<sup>m</sup>180 à 0<sup>m</sup>210.

Cette livrée nous paraît être à peu près constante avec l'âge. Les jeunes oiseaux au sortir du nid ne nous sont pas connus avec certitude.

On voit, d'après cette description, que l'espèce a des points de ressemblance avec le Lanier, le Sacre et le jeune Faucon pèlerin.

Si nous voulions la définir brièvement, nous dirions qu'elle se présente à peu près sous l'aspect d'un Faucon pèlerin du premier âge, mais avec un collier nuchal complet, avec les ailes plus longues *et une queue de Sacre*.

(A suivre).

## ABSENCE DE XÉNIE DANS LES ŒUFS D'AUTRUCHE

Par A. MENEGAUX

La Xénie, c'est l'influence que l'élément mâle peut exercer parfois sur certaines parties de la femelle. Par conséquent, il y aurait xénie si l'œuf pondu par une femelle était influencé dans sa taille, sa forme et sa couleur par le mâle géniteur.

La xénie existe dans les plantes et une pollinisation croisée exerce souvent une influence sur les caractères de la graine obtenue directement du croisement. Diverses observations ont été faites sur des croisements de volailles, de Canaris, de Pinsons, mais aucune conclusion précise n'a pu en être tirée.

Des expériences de croisements faites dernièrement avec des Autruches du sud et du nord de l'Afrique ont prouvé, qu'ici, il n'y a pas non plus de xénie.

En 1912, le Gouvernement de la Colonie du Cap fit venir de la Nigérie 132 Autruches pour infuser un sang nouveau au troupeau de la colonie constitué pendant les 30 années précédentes avec des Autruches sauvages. Ces Autruches du Soudan furent capturées à l'état sauvage et parquées à l'École d'agriculture de Grootfontein, et les observations furent faites par le professeur Duerden et publiées dans le *Journal of Heredity*.

Il y a deux types d'Autruches bien distincts par la taille, la couleur, la nature de l'œuf et par quelques autres caractères secondaires. Ce sont : l'Autruche chameau ou du nord (*S. camelus* L.) et l'Autruche australe (*S. australis* Gurney). Les deux autres espèces, celle du Massâiland (*S. massâicus* Neum.) et celle d'Abyssinie (*S. molybdophanes* Rehw.), paraissent plutôt être des formes intermédiaires entre les deux précédentes.

Comme chez les autres oiseaux, les œufs des Autruches d'une même espèce et ceux des deux espèces varient dans certaines limites pour la grosseur, la forme et les caractères de la surface de la coquille. Ces différences permettent donc, dans un croisement, de déterminer s'il y a xénie ou non.

L'œuf de l'Autruche du nord-africain est toujours plus grand que celui de celle du sud ; la coquille ne porte pas de pores et présente une surface polie, brillante comme l'ivoire.

Ordinairement, celui du nord est plus sphérique ou moins ovale, car le grand et le petit diamètre sont à peu près égaux. Celui du sud est nettement ovale et distinctement pointillé sur toute la surface de petits creux ou pores, étant plus grands et plus nom-

breux autour de la chambre à air ; par suite, la surface externe n'a pas le brillant de celui de l'espèce du nord. Tous les deux ont la même couleur crème quand ils sont fraîchement pondus, et ils deviennent plus clairs à la lumière.

Voici leurs dimensions :

Œuf de l'Australie du Nord	}	Grand diamètre : 156 <sup>mm</sup> .
		Petit diamètre : 136 <sup>mm</sup> .
Œuf de l'Australie du Sud	}	Grand diamètre : 151 <sup>mm</sup> .
		Petit diamètre : 123 <sup>mm</sup> .

Le premier œuf a un grand diamètre qui mesure 5<sup>mm</sup> de plus que celui du sud. Les poids sont : pour celui du nord, 1.770 gr. ; pour celui du sud, 1.434 gr.

Les coquilles seules pèsent environ 315 gr. et 270 gr.

La plus petite différence entre les deux diamètres de l'œuf du nord est de 20<sup>mm</sup>, tandis que pour l'espèce du sud la différence est de 25<sup>mm</sup> ; on voit donc que les premiers sont plus sphériques ou moins ovales que les deuxièmes.

Les pores superficiels qui existent sur les deux coquilles sont en rapport avec les canalicules respiratoires de la coquille.

Sur les œufs de l'espèce du nord, les pores sont très petits et s'ouvrent si près de la surface qu'ils sont à peine visibles à l'œil nu ; ils sont disposés en un petit nombre de groupes sur la surface brillante.

Dans l'œuf du sud, les pores respiratoires sont plus larges, enfoncés dans des cryptes, par 6 à 12 au-dessous de la surface.

Les deux espèces se croisent entre elles et avec les formes voisines. 200 œufs de croisement ont pu être examinés, provenant de ♂ Nigérie × ♀ Cap et de ♀ Nigérie × ♂ Cap.

Les reproducteurs étaient placés à part dans de larges camps clos, un mâle avec une ou deux femelles ; donc il ne peut y avoir de doute sur l'appariement. Les femelles ont pondu de 12 à 18 œufs dans un nid. Les nids ont été visités et les œufs bien examinés afin de voir s'il y avait xénie. Sans aucune hésitation, le professeur Duerden a pu affirmer que dans aucun cas les œufs n'ont montré l'influence du mâle. Les femelles du nord, cochées par des mâles du Cap, ont toujours pondu des œufs grands, arrondis, brillants, non piquetés, tandis que les femelles du sud, cochées par des mâles du nord, ont toujours pondu des œufs petits, plus ovales, profondément piquetés ; l'œil exercé les distingue aussi facilement que les œufs types.

Par conséquent, la grandeur de l'œuf, le volume de l'albumen

et la nature de la coquille sont des caractéristiques de la femelle et ne sont pas influencés par le mâle géniteur, pas plus que les caractères extérieurs du corps. D'après ces faits, la présence de spermatozoïdes dans l'oviducte ne peut affecter la sécrétion de l'albumen et de la coquille. Cependant, chez certains oiseaux, on admet que cette influence du mâle est établie et elle constituerait un cas certain de xénie.

Dans les œufs produits par les hybrides, le germe fécondé possède des potentialités différentes de celles de l'œuf provenant de deux animaux de même race pure. Toujours la coquille n'est pas influencée et l'animal qui résulte d'un œuf de croisement montre l'influence des deux parents. L'étendue des couleurs sur le corps et le plumage montrent des caractères intermédiaires entre l'Austruche du nord et celle du sud ; la plaque nue qui existe sur la tête de l'espèce du nord et qui est peu marquée dans celle du sud, existe chez tous les hybrides.

Les œufs provenant d'animaux croisés ont des diamètres moyens légèrement supérieurs à ceux de l'œuf du sud et bien plus petits que ceux du nord (130<sup>mm</sup> et 126). La moyenne de la différence des deux diamètres est ici d'environ 9<sup>mm</sup>3. Donc l'œuf d'hybrides est plus près de celui de l'espèce du sud que de celui du nord.

Les pores sont intermédiaires en nombre et en profondeur ; ils ne sont ni si nombreux, ni si profonds que dans la coquille de l'œuf du sud ; la coquille a donc une surface plus lisse, plus brillante que celle du sud, moins éburnée que celle du nord.

L'œuf produit par des hybrides prouve donc indubitablement l'influence du croisement. De plus l'expérience a montré que ses caractères ne sont pas modifiés si une femelle hybride est cachée par un mâle pur du nord ou du sud. Donc dans ce deuxième croisement, il n'y a pas plus de xénie que dans le premier cas.

---

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

### LA HUPPE ET SON ÉLEVAGE

Par Marcel LEGENDRE

La Huppe (*Upupa epops* L.) est un de nos plus beaux oiseaux. Son plumage coloré de roux, de noir et de blanc, sa huppe superbe, laquelle en forme d'éventail orne une petite tête fine, terminée par un bec très cilié, a toujours tenté l'amateur.

Elle nous arrive d'Afrique avec les beaux jours et son chant accompagné

de celui du Concorde est toujours entendu avec plaisir, car il annonce le printemps. Dès les premiers jours d'avril, on peut voir la gracieuse voyageuse en promenade le long des chemins ou dans les prés. Sa démarche est charmante ; sur ses petites pattes bien enjambées elle trotte avec un joli mouvement de tête qui fait souvent valoir la beauté de sa coiffure.

Elle se nourrit d'insectes, principalement de bousiers, vers et mouches, vivant dans les excréments du bétail. Elle ne niche qu'une fois par an et presque toujours dans un creux d'arbre ; je n'ai trouvé qu'une seule fois son nid dans un trou de mur. Ce mode de nidification est surtout employé dans le Nord de l'Afrique où l'oiseau, très commun, se rapproche des habitations. La ponte est en général de 5 à 6 œufs, quelquefois 7. Les œufs sont en comparaison de la taille de l'oiseau, très petits, de forme allongée ; leur couleur est d'un vert sale ou d'un gris jaunâtre.

Les jeunes, une fois élevés, la famille reste entière et c'est ainsi que l'on trouve des groupes de Huppes se promenant dans un pré ou se roulant dans la poussière d'un vieux chemin. Mais vers la fin de septembre, ces beaux oiseaux deviennent rares, car ils n'attendent pas la fraîcheur des nuits pour aller vite retrouver le soleil d'Afrique.

Les cas d'albinisme sont peu fréquents ; pourtant j'ai vu à la devanture d'un naturaliste de Paris une Huppe dont les ailes étaient presque entièrement blanches. Dans la première année de la *R. E. O.* le vicomte Pallual de Besset a signalé une Huppe tuée dans le Loiret ayant toutes les plumes d'un blanc pur, l'iris rouge, le bec et les pattes couleur chair.

Les Ornithologues donnent comme très difficile l'élevage de l'oiseau adulte ; je n'ai jamais eu l'occasion d'essayer, mais je les crois très volontiers. Par contre, l'élevage des jeunes pris au nid, à n'importe quel moment de leur développement est chose facile. L'amateur n'aura qu'à s'armer d'un peu de patience, car certains sujets demandent à être gavés pendant un certain temps.

La Huppe fut un des premiers oiseaux que j'ai essayé de dénicher dans ma jeunesse. Je n'y réussis d'ailleurs pas, mais par contre je manquai de m'y rompre le cou. J'avais dix ans et allongé dans un pré je profitais des vacances scolaires, quand je vis un oiseau entrer dans un trou d'arbre situé à une certaine hauteur. Enchanté de ce dérivatif, je courus prendre une petite échelle, puis une fois grimpé et armé d'un ciseau et d'un marteau j'agrandis le trou. L'enfonçais ma main lorsque des sifflements m'inquiétèrent. Je m'arrêtai mdécis pensant à quelque bête malfaisante, quand tout à coup quelque chose me passa entre les doigts et frôla mon visage. Je n'avais rien vu, mais la peur me fit rejeter en arrière et je tombai avec l'échelle sur moi !... la nichée fut sauvée... et je m'en tirai avec quelques confusions augmentées d'une sévère correction bien méritée en rentrant à la maison.

Depuis j'ai observé et étudié plusieurs nids de Huppes et ce sifflement de serpent a toujours été employé par l'oiseau (c'est d'ailleurs le système de défense de tous les oiseaux nichant dans les trous d'arbres).

J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises d'élever des jeunes Huppes et jusqu'ici toujours avec succès, aussi bien avec des oiseaux n'ayant que quelques jours, qu'avec d'autres prêts à sortir du nid. Inutile de chercher à compliquer la nourriture à leur donner. J'ai toujours élevé mes nichées



de la façon suivante : cœur de bœuf cru passé au hachoir et la même pâtée servant à mes insectivores.

Je donne aux oiseaux la becquée chaque demi-heure, alternativement une boulette de viande hachée et une boulette de pâtée. Généralement les petits ouvrent le bec dès la première ou seconde journée ; il est bon comme avec tous les oiseaux d'imiter leur cri. La nourriture doit être mise au fond de la gorge car la langue de la Huppe est petite et peu mobile, le bec est très délicat et il faut avoir soin de ne jamais laisser de nourriture aux commissures. Une bonne précaution est d'y passer un coton humide.

Je recommande de laisser un certain temps les jeunes oiseaux dans une boîte très confortable mais fermée : de cette façon il n'y a qu'à soulever le couvercle pour voir tous les becs se tendre et s'ouvrir et cela aidera l'élevage, ce sont des petits détails qui facilitent beaucoup la tâche de l'éleveur.

Lorsque les Huppés ont pris un certain embonpoint et font preuve d'un appétit suffisant nous arrivons au point délicat : les faire manger seules. En liberté, pour se nourrir, la Huppe saisit sa proie avec son long bec, la frappe à plusieurs reprises contre le sol pour la tuer ou, comme pour les gros insectes, leur détacher les ailes et pattes, puis elle la lance en l'air et la reçoit dans la gorge. La langue, petite, ne crée pas d'obstacle.

Il faut donc habituer les Huppés à manger seules. En cage ou en liberté dans une pièce elles sont gaies, remuantes et surtout très lambères. (C'est un caractère de cette famille). Elles frappent continuellement le parquet de leur bec et fouillent tous les trous : l'instinct est là, elles recherchent l'insecte. A partir de ce moment la nourriture ne se composera que de cœur de bœuf coupé en petits morceaux carrés. Certains auteurs qui préconisent aussi la viande disent de la couper en morceaux vermiciformes. Ce n'est pas mon avis, car si le morceau lancé par l'oiseau tombe en travers du bec, il ne passe pas et c'est à recommencer. Il faut aussi, avant de la couper, passer la viande quelques minutes dans l'eau bouillante ; le cœur de bœuf trop cru colle au bec et se trouve ainsi moussu et maniable.

Une mangeoire contenant ces morceaux de viande sera donc mise avec les Huppés et il faudra les gaver de cette nourriture. Avec une petite précaution cela est très facile. Il faut maintenant bien s'occuper de ces pensionnaires ; jetez-leur des vers de farine, elles se précipiteront dessus, s'en amusent, les tuent et elles essayeront de les laisser pour les avaler. Mais les débuts sont durs, les vers tombent à droite ou à gauche ; enfin dans un temps plus ou moins long elles arrivent à les recevoir. Certains sujets y parviennent de suite. Jetez alors des morceaux de viande et elles feront de même.

Lorsque vous serez sûr que toutes ont réussi à avaler des vers et de la viande ce n'est plus qu'une question de surveillance, mélangez des vers à cette dernière... diminuez le nombre de vers et espacez de plus en plus les becquées.

La nourriture définitive consistera donc à mon avis et selon mon expérience : en cœur de bœuf coupé en petits morceaux. En plus chaque jour quelques vers de farine ou autre insecte. Pour varier, assez souvent des petits morceaux de fruits ; de temps à autre et très peu : pain au lait,

La Huppe s'abreuvait-elle ?... Sur ce sujet les avis sont bien partagés. J'ai acquis la certitude qu'elle boit, mais que la nécessité ne s'en fait pas sentir bien souvent. Ne dit-on pas que les Hiboux ne boivent jamais non plus, que le sang de leurs victimes leur suffit !... J'affirme le contraire, car je vois quelque fois mes Scops et Chevèches s'abreuver. Ils boivent longuement, mais peu souvent. En tout cas dans la nature la Huppe a l'habitude de fouiller des endroits très humides ce qui donne à son bec une certaine moiteur qui lui est nécessaire ; il faut donc placer dans un petit vase profond de la mousse et un peu d'eau. La Huppe y fouillera souvent et y boira à l'occasion. Je ne l'ai jamais vue se baigner non plus, par contre elle aime à se rouler dans le sable, c'est un de ses passe-temps favoris, nécessaire à la beauté de son plumage.

Si la Huppe doit être enfermée dans une cage, il faudra s'y résoudre le plus tôt possible, car très remuante, elle s'affecte beaucoup de la perte de sa liberté, tourne sans cesse pour trouver une porte de sortie et surtout s'accroche aux barreaux ce qui entraîne la perte des plumes de sa queue qu'elle abîme. La cage doit être d'une certaine longueur avec deux perchours de différentes grosseurs placés assez bas ; la Huppe n'aime pas à se percher très haut et elle se tient le plus souvent à terre. Le plateau ne sera pas garni de sable afin que les morceaux de viande, qu'elle aura traînés à terre, restent propres. Si la cage est petite il faudra donc passer assez souvent l'éponge humide sur le plateau pour conserver l'oiseau en bel état. Comme il se trouve souvent à terre et souvent en mouvement il se salit beaucoup. On peut aussi se servir de feuilles de papier que l'on renouvelle, c'est un moyen simple et rapide très employé par les éleveurs allemands qui possèdent du reste des cages très pratiques. Une ou deux fois par semaine pendant une demi-heure, enlever la mangeoire et répandre une légère couche de sable afin que l'oiseau puisse s'y rouler.

(A suivre).

## SUR LA MISE EN PEAU DES OISEAUX

par J. QUENIX (*suite*)

Pour certaines espèces, les Rapaces et les oiseaux aquatiques, par exemple, il serait prudent de leur faire régurgiter ce qu'ils peuvent avoir dans le jabot. L'oiseau étant suspendu par les pattes, il faut pour cela lui presser le cou de part en part, « sans glisser la main » en commençant vers la poitrine, et en descendant jusqu'au bec, ceci avant de le tamponner d'ouate, bien entendu.

A ceux à qui la répugnance ne l'interdit pas, je conseillerais de débarrasser par la succion, les plumes du sang qui les maieute, avant qu'il soit coagulé, et quand les entrailles ne sont pas perforées, en appuyant la lame d'un canif « par le dos bien entendu » aux abords de la blessure et en faisant glisser cette pointe dans leur sens, il reste si peu de sang qu'il sera facile de l'enlever lors de la préparation.

Reintré au logis, passer un fil dans les narines, en nouer les deux bouts et suspendre l'oiseau par la boucle formée par cette ligature. S'il est ainsi placé, il est rare qu'un liquide quelconque, s'échappant par le bec ou les narines, salisse le cou quand on le retourne pour dépouiller la tête,

Certains préparateurs préfèrent passer le fil dans la mandibule intérieure : ceci présente l'inconvénient de faire s'ouvrir le bec, lorsqu'après l'écorchage de la tête on la ramène dans sa position normale, pour peu qu'on tire sur le fil, et il arrive facilement que l'une des mandibules crevant la peau, occasionne des déchirures bien difficiles à dissimuler dans les parties les plus visibles.

Après ces préliminaires, passons au dépouillement de l'oiseau, autrement dit, à l'écorchage : nous voici donc à « pied d'œuvre ».

Tout d'abord, il faut examiner l'oiseau *dans toutes ses parties*, afin de découvrir les endroits où le sang s'est écoulé. Il arrive parfois qu'un plomb l'ayant traversé, ce n'est qu'un moment de le préparer qu'on s'aperçoit que le projectile entré par la poitrine par exemple, est ressorti par le dos, ou le sang est venu agglutiner les plumes et les coller au papier pendant le transport.

S'assurer ensuite que les yeux sont intacts : si l'un d'eux était crevé, il faut, *de toute nécessité*, l'enlever immédiatement, sinon on s'expose à voir la matière vitreuse de l'œil et le sang embourbiller toute la tête et le cou au moment du dépouillage. Pour cela, introduire sous les paupières les deux pointes d'une fine brucelle, tirer à soi, *sans lâcher*, avec quelques précautions, il est très rare qu'on arrache les paupières : puis introduire en dessous un poinçon proportionné à la grosseur de l'œil et agir de même : l'opération est relativement facile, puis avec les brucelles arracher toutes les petites membranes tapissant la cavité de l'orbite qui sera saupoudrée de plâtre d'abord, puis comblée avec de petits tampons d'ouate, introduits successivement.

Le plâtre, absorbant déjà une grande partie des liquides, l'ouaté fera le reste : si toutefois on s'apercevait que ceux-ci s'imbibent de sang, on les enlèverait pour les remplacer par d'autres jusqu'à ce que le dernier reste propre. Après cette opération, les contours de l'œil sont plus ou moins salis, on les lavera en même temps que toutes les parties ensanglantées ou maculées de déjections. Avec une petite éponge fine, on imbibera d'eau claire *et tiède* les parties à nettoyer : cette eau sera pompée et remplacée par d'autre jusqu'à ce que la dernière reste aussi claire que possible. Saupoudrer largement de plâtre les parties humectées, le laisser « faire prise », le remplacer par d'autre, jusqu'à complète dessiccation des plumes, en terminant avec du plâtre « chaud » qu'on obtiendra facilement en mettant du plâtre sur du fort papier placé sur une source de chaleur quelconque, poêle, cuisinière, etc. Il faut ensuite bien battre les plumes, qui reprendront alors tout leur lustre, surtout si on prend le soin de souffler dessus fortement pour les débarrasser des dernières traces de plâtre. Cette opération *bien menée* doit rendre l'oiseau aussi propre que s'il n'avait jamais été touché.

Le lavage peut encore être remis après l'écorchage : procédé que je crois *rejetable*, attendu qu'il rend possible l'allongement et la déformation de la peau, surtout pour le cou et la tête qui y ont déjà trop de tendances, lors du dépouillement.

Passons maintenant à l'écorchage.

Placer l'oiseau sur le dos, la tête tournée vers la gauche de l'opérateur, prendre les mesures comme il est indiqué dans toutes les méthodes, bien

remarquer l'espace qui sépare le bout des ailes de celui de la queue et surtout celui qu'il y a entre celle dernière et le bout des pattes, quand celles-ci sont refoulées vers le haut du corps, à la position qu'elles occupent quand l'oiseau est perché, au repos. En les ramenant dans cette même position au montage, avant de le dresser, ou de percher l'oiseau, on se trouve *bien près* de la vérité pour la position *naturelle* du sujet.

Pour inciser la peau, écartez les plumes de la poitrine soit avec les doigts de la main gauche, soit à l'aide des brucelles, enlever les petites plumes formant duvet qui plus tard s'opposeraient au passage du fil quand on recoudra la peau, et commencer l'incision vers l'extrémité *postérieure* du sternum, en remontant la peau vers la tête avec les doigts de la main gauche, afin de couper aussi loin que possible, le scalpel tranchant toujours *sur la partie dure* du sternum, et *non sur le ventre*.

Nous voici devant l'objection qu'opposent à cette méthode ceux qui la connaissent mal : elle m'a été formulée encore tout récemment : Voici comment, et toujours sur quoi elle est basée : il faut une grande habitude, et une sûreté de main inconnue des débutants, « pour lesquels j'écris ces lignes », pour ne pas perforer la membrane musculaire de l'abdomen, catastrophe, hémorragie, saleté, sang, excréments !!! Du diable si le débutant se retrouvera dans cette « bouillabaisse » compromettant tellement la propriété du sujet que celle-ci en devient *impossible*.

Entendu, parfait, nous sommes d'accord... Ce qui précède se produira *infailliblement*, en continuant à inciser *sur le ventre*, et je reconnais que je ne voudrais pas tenter l'aventure sur un Bee fin, par exemple, un peu avancé, car l'opération est difficile, sinon plus !!! Pour éviter cet accident, voilà comment je procède : J'ai préparé trois bouts de fil de fer *recuit* ou *galvanisé*, de 12 à 15 cent de long des N<sup>os</sup> 13, 15 et 19, « jauge de Paris » ; après avoir aplati les deux bouts, je les ai polis à la lime douce en les pliant légèrement, j'en ai fait 6 petites spatules, l'un des bouts étant plus large que l'autre ; ceci suffit pour tous les petits oiseaux. Pour les gros le manche aplati du scalpel les remplace avantageusement.

(1 *suivre*).

**Nécrologie.** — La Direction a le vif regret d'annoncer le décès de notre collègue, M. J. L'Hermitte, de Marseille, Excellent observateur et excellent ornithologiste. M. J. L'Hermitte a publié beaucoup de notes dans la *Revue* et des études très documentées et très appréciées sur les Oiseaux du Midi de la France et leurs mœurs.

**Avis.** — La carte de Membre de la Société ornithologique de France sera envoyée dès le reçu de la cotisation. *Le Trésorier.*

**Errata.** — Page 203, ligne 34, lire : BONNET DE PAILLERETS (C<sup>te</sup> de) M. T. F.  
Page 208, la ligne 7 doit être placée après la ligne 8 : TRISTAN (Comte de).

*Le Directeur-Gérant : A. MENEGAUX.*

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX

---

## SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

*Séance du 21 janvier 1922*

La séance est ouverte à 4 heures 1/2, sous la présidence de M. Menegaux, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le D<sup>r</sup> Millet-Horsin fait une communication sur les migrations vers l'ouest de certaines espèces de l'Afrique orientale ou nord-orientale.

M. Legendre entretient ensuite la Société de l'élevage de la Huppe qu'il a fort bien réussi. En Normandie, cet oiseau mange beaucoup de Courtilières.

M. Menegaux présente des communications du Père Courtois, de Changai (Les bêtes ont-elles de l'esprit), de M. Tournemine sur les Faisans, et, en son nom, il présente des notes sur l'absence de *Xenia* dans les œufs d'Autruche, sur l'absorption des sables et des graviers par les Oiseaux : puis il rend compte d'un ouvrage sur *la Classe et les Tenderies* en Belgique.

M. Villatte des Prûgnes parle ensuite de l'augmentation du nombre des petits Oiseaux qu'il a constatée en 1921 dans le centre de la France.

Sur la présentation de MM. Menegaux et Villatte des Prûgnes, le Père Courtois, directeur du Musée de Zi-Ka-Wei, près Changai, est élu membre titulaire de la Société.

---

DESCRIPTION  
D'UNE NOUVELLE ESPÈCE MÉDITERRANÉENNE  
DU GENRE *FALCO*

par LOUIS LAVALDEN (*fin*)

---

III. — DISCUSSION DES CARACTÈRES PERMETTANT  
DE DISTINGUER LE *F. blancheti* DES ESPÈCES VOISINES

Nous ne nous attarderons pas longuement à différencier le *Falco blancheti* des diverses formes du Lanier.

La taille, le système de coloration de la tête, des parties supérieures et de la queue sont entièrement différents. Seules les parties inférieures, y compris les sous-caudales, offrent des ressemblances parfois assez grandes. C'est ainsi que notre ♀ type présente des parties inférieures tout à fait comparables à celles de *Falco hiarmicus feldeggii* Schleg.

Mais ce dernier fait partie du groupe des grands Faucons à doigts courts, alors que le *F. blancheti* exagère au contraire le caractère de longueur des doigts jusqu'à en présenter le maximum.

Le *F. blancheti* se rapproche beaucoup plus du Sacre, avec lequel nous l'avons quelque temps confondu. Son allure générale est absolument semblable. Mais le véritable Sacre a également les doigts courts. En outre, il a les moustaches presque nulles, alors que le *F. blancheti* les a bien marquées; le Sacre a les sous-caudales d'un blanc pur ou portant simplement une fine strie longitudinale, alors que chez le *F. blancheti* ces mêmes plumes sont abondamment marquées de chevrons transversaux. Enfin la coloration des rémiges est absolument différente, ainsi qu'on le voit sur la figure que nous donnons. Le *Falco blancheti* se différencie donc, somme toute, très nettement du Lanier et du Sacre, et par des caractères faciles à saisir.

La distinction avec les jeunes du Faucon pèlerin est plus difficile. Il est bien évident qu'il s'agit de deux espèces différentes, puisque la livrée du *Falco blancheti* persiste jusqu'à l'état adulte.

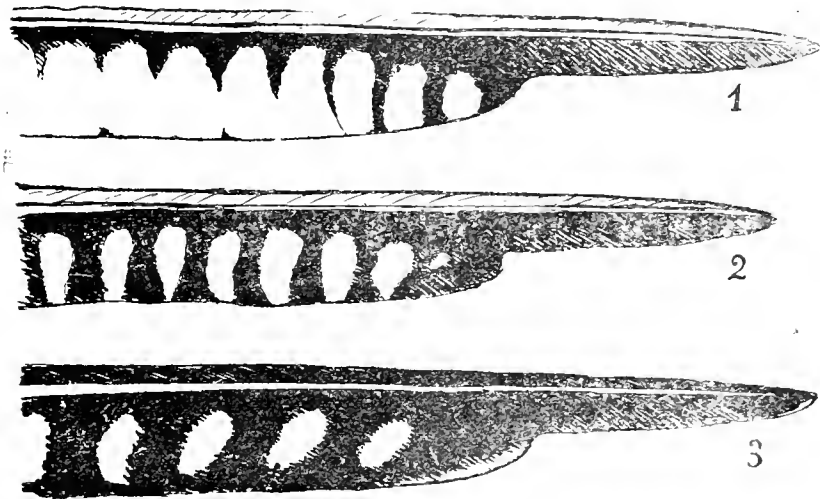
Ici se place la première et la plus sérieuse objection: Comment savons-nous que les spécimens en question sont des adultes?

La première réponse est tirée de l'examen anatomique: le premier spécimen ayant été tué le 23 décembre n'aurait pas eu, s'il s'agissait d'un Faucon pèlerin, plus de sept mois. Or, d'après M. Blanchet, qui dépouilla l'oiseau, la cohésion des os du crâne, la dureté des fémurs,

le degré d'ossification des tendons des pattes et les organes génitaux déjà constitués ne pouvaient pas appartenir à un oiseau de six ou sept mois. Il s'agissait d'un oiseau *adulte* ou même *vieux* et qui, par conséquent, n'était pas un Faucon pèlerin.

Il en est de même du spécimen n° 2, et surtout du n° 4, chez qui M. Bédé a reconnu nettement un vieil oiseau.

Ces arguments sont évidemment très convaincants. Cependant, ils constituent de simples affirmations qui peuvent être contestées.



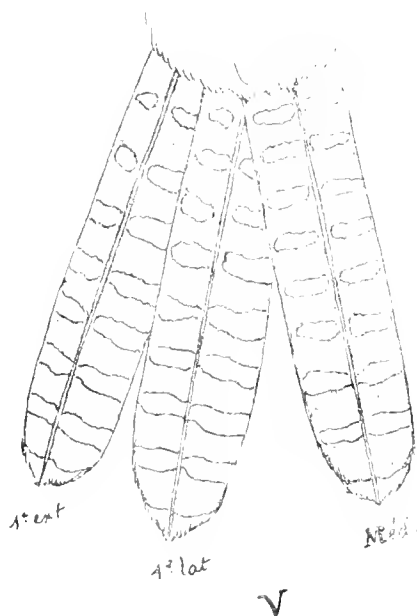
1 Première rémige de *Falco cherrug* d'après Hartert.  
 2 — — de *Falco feldeggii* — —  
 3 — — de *Falco blancheti* nov. sp.

Il en est de même de la question des allures de l'oiseau. Le *Falco blancheti* a bien le vol très différent du Faucon pèlerin. M. Blanchet et moi connaissons parfaitement ce dernier dans la nature, sous ses différents âges. Le vol du *Falco blancheti* est moins rapide et moins puissant, quoique ses ailes soient plus larges : il n'a pas cette silhouette *falciforme* si caractéristique, à laquelle le groupe entier doit son nom. Il est moins sauvage aussi. Il vient tourner autour du chasseur, en criant : et son cri est aussi légèrement différent. Mais à tout cela on peut répondre : vous vous êtes trompés. Il faut, pour pouvoir parler d'une espèce nouvelle, une certitude objective : Cette certitude, nous l'apportons.

On sait que le Faucon pèlerin ne mute pas à l'automne qui suit sa naissance, et que cette première mue ne se produit qu'à l'été ou

à l'automne suivant. L'oiseau étant âgé de 14 à 16 mois (4). Cette première mue *donne directement à l'oiseau son plumage d'adulte*, qui ne subira plus, aux mues suivantes, que de très faibles modifications. Ces mues suivantes ont lieu chaque année en automne, et jusqu'en janvier et février.

Or, deux de nos spécimens de *Falco blancheti* présentent des plumes de remplacement *identiques à celles du plumage usé*. La mue s'effectue donc, chez ces deux sujets, *sans changement de livrée*, et par suite il ne s'agit plus du tout du Faucon pelerin.



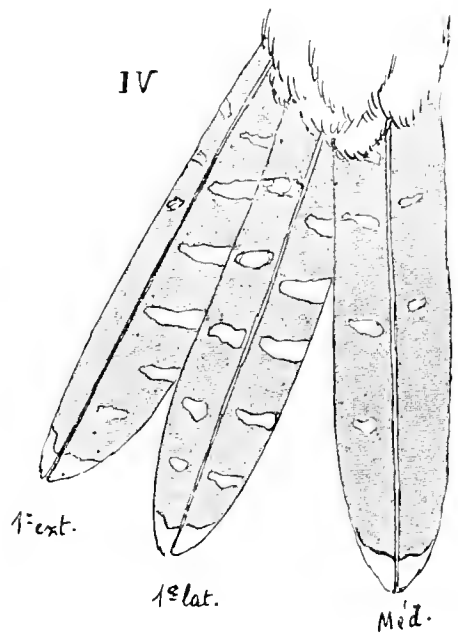
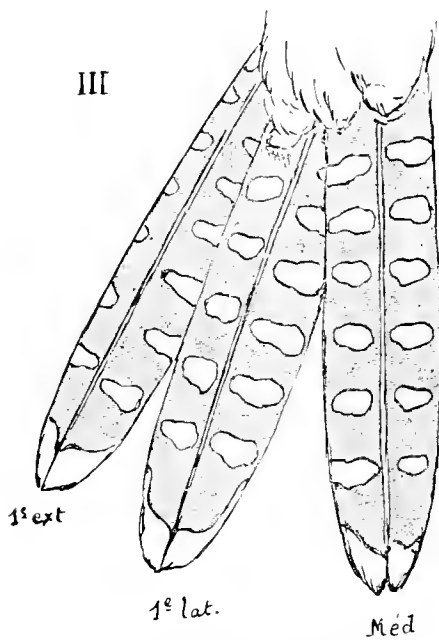
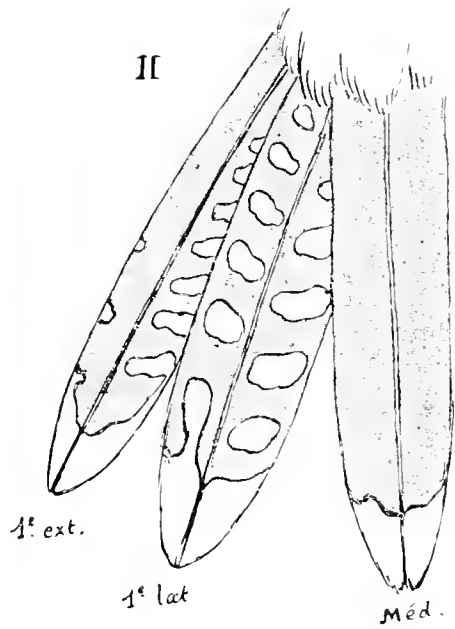
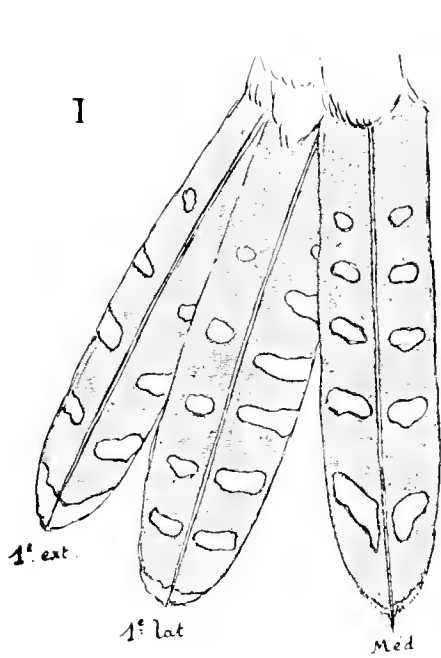
Quatre de Faucon pelerin — jeune  
Audi, Somme, nov. 1903

Mieux encore. Notre « type », tué le 7 mars 1915, est en plumage *absolument frais*.

Si l'on s'agissait d'une « de Faucon pelerin sous sa première livrée, son plumage aurait de 8 à 9 mois et serait, à tout le moins, très fortement usé. Si l'on admet au contraire, ce qui est légitime, que la mue du *Falco blancheti* suit les mêmes lois que celles du *Falco peregrinus*, nous voyons que nous nous trouvons en présence d'un

(4) Les anciens fauconniers et la plupart des auteurs estiment que cette mue se fait généralement en juillet et août; cependant nous connaissons des exemples plus tardifs; M. Blanchet possède dans sa collection un sujet en train d'effectuer cette mue, tué le 10 novembre 1918.





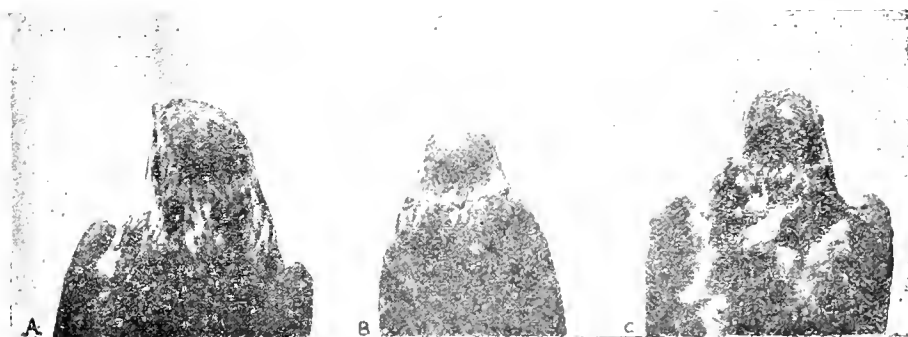
- I — Queue de Sacre adulte ♀, Hongrie, avril 1875 (Musée de Nantes).  
 II — Queue de Sacre jeune (Musée de Nantes).  
 III — Queue de *Falco blancheti* ♀ ad., Sfax. (Ech. n° 6.)  
 IV — Queue de *Falco blancheti* ♀ jeune. (Ech. n° 5.)



oiseau qui vient d'effectuer sa mue depuis peu de temps. Vu l'époque, cette mue est au moins une seconde mue; l'oiseau est donc parfaitement adulte; résultat auquel nous avait déjà conduit l'examen anatomique.

Ces conclusions sont, en outre, nettement confirmées par les mensurations.

Il n'est pas admissible que des oiseaux qui, d'après la date de leurs captures, auraient de 6 à 9 mois, présentent *tous* des dimensions notablement supérieures à celles des plus grands adultes du Faucon pèlerin, s'ils appartiennent à cette espèce. Les proportions mêmes des parties correspondantes sont différentes: les ailes et la queue sont proportionnellement plus longues chez *F. blancheti* que chez *F. peregrinus*.



Ech. n° 3

Ech. n° 5

Ech. n° 6

Nous pensons enfin, mais sans avoir là-dessus de certitude, que le caractère tiré des plumes de la queue, dont les deux médianes sont fréquemment unicolores chez *F. blancheti*, peut fournir un bon caractère distinctif. E. Hartert indique dans son ouvrage (1) que ce caractère ne se rencontre, chez le Faucon pèlerin, que *que tout à fait exceptionnellement*. Les sujets sur lesquels il l'a constaté ne seraient-ils pas des sujets appartenant à notre espèce? Nous discuterons plus loin cette hypothèse.

Il en est de même du collier nuchal, bien constant chez le *F. blancheti*, et qui ne paraît se rencontrer qu'exceptionnellement chez le *Falco peregrinus*, et peut être dans les mêmes conditions.

Les dimensions de l'aile, de la queue, du doigt médian, constamment plus grandes — et de beaucoup — chez nos spécimens, viennent compléter notre démonstration.

(1) Cf. *Die Vögel des Palaearktischen Fauna*, T. II (fase. VIII) p. 1045.

La distinction entre les deux formes que nous venons d'examiner n'est évidemment pas des plus faciles : mais elle nous paraît nette. Si elle eût été plus facile, d'ailleurs, elle serait faite depuis longtemps.

On voit que les distinctions que nous venons d'établir ne font pas du *Falco blancheti* une sous-espèce d'un des grands Faucons déjà connus.

La longueur de son doigt médian l'écarte, en effet, complètement du Sacre et du Laner, et la persistance de sa livrée le sépare non moins nettement des formes de *Falco peregrinus*.

C'est donc avec raison que nous avons créé, pour cette forme, une nouvelle dénomination spécifique.

#### IV. — RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE, MŒURS ET HABITUDES

Nos échantillons de *Falco blancheti* proviennent de Tunisie ou de la France méridionale. L'espèce nous apparaît donc comme nettement méditerranéenne.

Nous la croyons sédentaire en Tunisie et nous avons de sérieuses raisons de penser qu'elle niche dans les falaises du Cap Bon. Mais nous n'avons pu encore acquérir de certitude à ce sujet : la nidification et les particularités de la ponte restent encore à connaître.

Nos captures et nos observations (5 échantillons capturés et 2 autres observés pendant un espace de douze ans) indiquent que l'espèce, en Tunisie, n'est pas d'une extrême rareté. Cependant, en ce qui concerne les grands Faucons, leur capture est presque toujours l'effet du hasard, et leur recherche systématique est impossible, sauf lorsque l'on a quelques données sur l'emplacement de leurs aires. Nous pensons toutefois qu'un ornithologiste chassant en Tunisie sur le bord de la mer ne passerait pas d'année sans voir au moins une fois l'espèce. Nous espérons que de nombreux exemplaires viendront s'ajouter aux nôtres pour confirmer les renseignements que nous en avons tirés, et les compléter sur les points qui restent encore inconnus.

Il nous paraît probable qu'on retrouvera le *Falco blancheti* en dehors de la Tunisie. D'abord sans aucun doute, en Algérie et en Tripolitaine ; puis, peut-être en Égypte et au Maroc ; enfin, probablement en Italie et dans le Midi de la France. Peut-être même verra-t-on les limites de son habitat dépasser largement les régions méditerranéennes. Mais cela, l'avenir seul peut le faire connaître, maintenant qu'est éveillée l'attention des ornithologistes.

Les mœurs de cet oiseau sont encore bien imparfaitement

connues : cependant, nous pouvons donner les quelques indications que cinq captures et deux observations nous ont permis de réunir.

Le *Falco blancheti* est un Faucon essentiellement maritime. Tous les échantillons capturés ou observés l'ont été sur le rivage ou à proximité immédiate de la mer. Les oiseaux d'eaux (notamment les Foulques et les Mouettes) paraissent former la base de son régime alimentaire.

L'oiseau, ainsi que nous l'avons dit, a le vol moins puissant, moins rapide, moins soutenu que le Faucon pèlerin. Il a les ailes plus longues et moins aiguës. Il se pose souvent à terre, ce que fait très rarement celui-ci. Il est moins sauvage et moins méfiant. Deux fois M. Blanchet l'a vu venir tourner autour de lui : et il n'a éprouvé que peu de difficulté à l'approcher.

On voit que ces mœurs s'éloignent assez de celles des autres espèces de grands Faucons que l'on rencontre en Tunisie. Nous ne sommes pas suffisamment renseignés, par contre, sur les mœurs du Sacre, pour les leur comparer.

#### V. — RECHERCHES RÉTROSPECTIVES

La découverte d'une espèce animale est rarement si subite qu'elle n'ait été, auparavant, plus ou moins obscurément pressentie.

Nous ne connaissons guère que l'histoire de l'Aigle Bonelli qui présente l'énigme d'une espèce parfaitement distincte, complètement ignorée avant sa découverte (1).

En ce qui concerne le *Falco blancheti*, si cette forme n'a pas été reconnue plus tôt, ce n'est pas qu'elle ait été ignorée : c'est qu'elle a été méconnue. En effet, nous en trouvons des traces certaines dans les auteurs qui ont écrit sur les régions méditerranéennes, au cours du siècle dernier.

Il nous paraît, en particulier, manifeste que cette espèce a été la cause de l'obscurité qui a enveloppé les premières notions précises relatives au Sacre et au Lanier. (2).

Nous pensons aussi, mais sans avoir de certitude à ce sujet, que l'oiseau représenté par Buffon sous le nom de *Faucon Sors* (3) pourrait bien appartenir à notre espèce.

En outre, ne serait-ce pas à celle-ci qu'il faudrait rapporter le Lanier indiqué par Belon comme nichant dans le Midi de la France

(1) Découvert par Vieillot en 1822.

(2) Cf. Schlegel, *Revue critique*, etc., p. 10 et suiv. — Degland de Gerbe, *Ornithologie européenne*, 1867, p. 80, etc.

(3) *Planches enluminées*, 470.

au XVI<sup>e</sup> siècle. Et c'est qu'il est bien difficile de considérer comme étant le vrai *Falco bianneus fellegeri*?

Notons que la décadence absolue de la Fauconnerie en France à partir du XVII<sup>e</sup> siècle explique parfaitement que la persistance de la livrée à taches longitudinales n'ait point été observée, alors qu'elle n'avait pas manqué de frapper les anciens fauconniers. Mais le manque d'esprit scientifique de ces derniers n'avait su apporter ni précision ni clarté dans les descriptions des espèces employées de leur temps à la chasse au vol. Ne nous en étonnons pas : de nos jours encore, lorsque des écrivains purement cynégétiques abordent les questions d'histoire naturelle, on les voit émettre et affirmer avec le plus parfait sang-froid les erreurs les plus énormes, tout en affectant le plus profond mépris pour les « naturalistes » qui ont le tort de ne pas partager ces erreurs et auxquels il est rare qu'ils n'appliquent pas l'épithète complémentaire et infamante de « en chambre ».

Mais revenons au *Falco blancheti*.

Cette espèce a été, notamment, connue de Loche. Ce ne peut être qu'elle dont il parle, dans son ouvrage (2) sous le nom de Lanier, en disant :

« Fréquemment confondu avec le Sacre et avec le jeune du Faucon commun, le Lanier a la même manière de vivre que ces oiseaux : comme eux, il se reproduit en Algérie, et il semble y être un peu plus commun. »

C'est vraisemblablement aussi à cette espèce que se rapporte la description du jeune Lanier, donnée par Jaubert et Barthélemy-Lapommeraye dans leurs *Richesses ornithologiques du Midi de la France* (3).

On voit, chose extrêmement curieuse, que, lorsque cette espèce a été méconnue il en a été surtout parlé sous le nom du Lanier, avec lequel elle n'a presque aucun rapport. Mais cela est explicable : les ornithologistes ont bien vu que les échantillons dont ils parlaient n'étaient pas des Faucons pelerins ; et ils les ont alors instinctivement

(1) Cf. *Histoire de La nature des Oiseaux*, 1555, p. 123.

(2) *Exploration scientifique de l'Algérie, Histoire naturelle des Oiseaux* (1867), p. 54.

(3) 1859. — Page 54. Voici cette description : « Le jeune est brun en dessus, avec le bord des plumes légèrement nuancé de roux clair, surtout vers le pousseau de l'aile, sur la tête et sur l'occiput, qui est marqué de blanc ». ... Gorge et côté du cou blanc, avec une moustache noire beaucoup plus prononcée que chez l'adulte. Tout le devant du corps occupé par de fortes taches brunes... La queue, brune en dessus grise en dessous, incomplètement coupée par des bandes claires plus distancées, et terminée de blanc.

rapportés à l'espèce qu'ils connaissaient le moins bien. C'est une opération mentale analogue qui avait amené M. Vaucher et moi à considérer nos spécimens comme étant des Sacres, espèce qui nous était, à l'époque, moins bien connue que les diverses formes du Lanier.

De tout ce qui précède, il résulte que des échantillons de *Falco blancheti* doivent être dispersés, sous des noms divers, dans les collections. Il semble qu'on doive surtout les rechercher dans le midi de la France et en Italie, où le Muséum de Milan abrite les derniers débris de la collection Loche, que la honteuse indifférence des autorités algériennes n'a pas su conserver à la science française.

Nous croyons aussi que la très riche collection de M. L.-S. Whitaker, à Palerme, si abondamment pourvue de spécimens tunisiens, doit posséder au moins un *Falco blancheti*, décrit comme *F. peregrinus* jeune dans l'ouvrage de Whitaker (1) et qui est précisément mentionné comme ayant les deux rectrices médianes unicolores.

Il est possible aussi qu'il faille rapporter à cette espèce le Sacre signalé par M. Arrigoni degli Oddi, comme capturé en octobre 1907 au Djebel Batteria (2). Cependant, nous n'émettons cette hypothèse qu'avec doute, car M. Arrigoni connaît trop évidemment le véritable Sacre pour qu'une méprise puisse être, a priori, supposée.

Enfin, il semble qu'il y ait lieu d'examiner à nouveau, à ce point de vue, le spécimen cité par Degland (3) comme jeune ♀ de Faucon pèlerin, et qui lui avait été envoyé des Hautes-Pyrénées, en 1828, sous le nom de Lanier.

Ces recherches d'échantillons seront souvent difficiles : dans les collections anciennes surtout, les spécimens étaient étiquetés sans aucune indication précise de provenance, de date ou même de sexe. Quand cette dernière indication était donnée, il n'était pas du tout certain qu'elle résultât d'un examen anatomique consciencieux.

Dans ces conditions, évidemment, bien des ♂ de *Falco blancheti* étiquetés comme ♀ de *Falco peregrinus* jeune ont échappé et pourront encore échapper aux recherches. Cependant, il est des caractères qui pourront ne pas induire en erreur : le vertex clair, le collier nuchal complet, le caractère des taches de la queue jamais disposées en bandes et manquant parfois sur les deux médianes pourront être

(1) Cf. *Birds of Tunisia* (1905), T. II, p. 127-128.

(2) Cf. *Ibis*, janvier 1910, pp. 215-216.

(3) Cf. Degland, *Ornithologie européenne* (1849) p. 104. — Le spécimen est mentionné sous le n° 30 D. dans le *Catalogue de la Collection Degland*, publié à Lille, en 1857 (p. 24). Il doit se trouver encore au Muséum d'Histoire naturelle de Lille.

utilisés. Les dimensions de l'aile et de la queue fourniront un criterium certain toutes les fois que l'indication du sexe sera elle-même certaine. Enfin, la longueur du doigt médian paraît être, surtout, un caractère très sûr.

Chez les ♀ de *Falco peregrinus*, le doigt médian sans ongle ne dépasse pas 48<sup>m</sup>. Chez le ♂ de *Falco blancheti* que nous possédons, cette longueur est de 54. Il y a là une différence considérable qui nous paraît, même en l'absence d'autres caractères, propre à fournir un renseignement certain.

Enfin, il est bien évident que le caractère objectif le meilleur sera celui tiré de la mue. Si sur un sujet tué de février à mai on trouve un plumage absolument frais, ou si sur un sujet tué à tout autre époque, on trouve des plumes de remplacement identiques à celle de la livrée précédente, la détermination sera parfaitement certaine. Il peut se faire que l'on arrive ainsi à étendre considérablement l'aire de répartition géographique que nous avons assigné à *Falco blancheti*.

Telles sont les considérations que nous avions à présenter sur ce curieux problème ornithologique. Nous n'avons pas résolu toutes les questions qui se posaient à son propos : on ne peut tout faire en un jour. Nous espérons que l'attention des chercheurs étant éveillée, l'histoire de cette curieuse espèce cessera bientôt de présenter les obscurités que nos recherches n'ont pu encore dissiper.

---

## NOTES SUR LES PASSAGES PRÉMATURÉS DES MIGRATEURS EN 1921

par M. F. GARROT

La température exceptionnelle de l'année 1921 a bouleversée totalement le monde des tout-petits. Les insectes ont modifié leurs habitudes, les larves ont évolué plus tôt, les plantes et leurs parasites ont suivi la même avance.

Il en est résulté que les oiseaux, surtout les Passereaux et les petits Echassiers, qui vivent presque exclusivement d'insectes, de larves, de graines, de petits mollusques, ont aussi modifié leur date d'arrivée ou de retour.

Ainsi que me l'avait signalé cet excellent observateur Lomont, le Cini ou Serin méridional, qui niche régulièrement en Lorraine, a abandonné son nid, déjà commencé, pour rechercher un pays où la nourriture de sa petite famille serait assurée. Certaines graines



et les bourgeons d'aulne, dont ces oiseaux sont friands, avaient déjà des feuilles au moment de leur arrivée.

Un autre correspondant méridional me signale également que les Tarins, ne sont pas venus nicher cette année dans sa région.

Chacun sait que cette année peu de Cailles sont restées sur notre territoire, et à l'ouverture de la chasse, cependant précoce, on n'en trouvait que des jeunes, plutôt rares.

La nourriture qui leur est chère étant disparue ou modifiée, il ne faut pas chercher d'autre cause à leur départ prématuré.

Les Hirondelles elles-mêmes et les Martinets sont partis 10 à 15 jours plus tôt qu'à l'habitude. Cependant il a fait une température très douce jusqu'au 13 octobre, on aurait pu croire que ces migrants resteraient plus longtemps. Au contraire, leur départ a été avancé, c'est donc bien une question de nourriture qui les a guidés.

Les petits Echassiers, de passage normal dans ma région au retour, en septembre et octobre, avaient avancé considérablement leur voyage. Tout le gros des Barges, Pluviers, Chevaliers, Maubèches, Combattants, était déjà loin au commencement de septembre. Quelques retardataires étaient signalés en octobre, mais à partir du 10 octobre, on n'en voyait plus un seul, tandis que normalement on peut en capturer jusqu'en novembre.

On doit faire exception cependant pour le Pluvier doré, le Courlis corlieu, le Vanneau, qui sont des migrants de moindre importance et qu'on prend dans des hivers doux et pluvieux, jusqu'en décembre. Il est probable que ces oiseaux ne descendent pas très loin et fréquentent les marais avoisinant les embouchures des fleuves côtiers et les bords de la mer.

Le grand Courlis paraît hiverner également lorsque le thermomètre reste aux environs du zéro, mais il disparaît aussi par grande gelée persistante.

Comme cause de cette avance des migrations en 1921, malgré une température exceptionnelle qui aurait pu faire supposer que ces oiseaux passeraient au contraire plus tard, il faut admettre que les pays où ces espèces se reproduisent : Scandinavie, Laponie, Groënland, etc., ont aussi subi une température exceptionnellement chaude, que la flore et la faune se sont modifiées au point que les migrants n'ont plus trouvé les éléments nécessaires à leur vie, et que ce motif a hâté leur départ.

Un journal local, signalait il y a quelques temps, l'abondance des passages d'Oies, Canards, Cigognes et Grues, très en avance sur

leur date habituelle et prédisait de ce fait un hiver précoce et rigoureux.

Le fait de voir passer ces migrateurs, ne donne aucune indication sur la rigueur de l'hiver, puisque tous les ans, quelle que soit la température, ces oiseaux passent en plus ou moins grand nombre. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous sont passés en avance sur l'horaire habituel.

Il a été tiré en baie de Somme et dans les marais avoisinants des Oies cendrées (*Anser anser*), des Oies sauvages (*Anser fabalis*), des Bernaches cravants (*Brenta bernicla*), des Cigognes blanches (*Ciconia alba*). L'une d'elles était baguee et provenait du Muséum de Leyden, mais le chasseur a négligé de renvoyer cette bague à Leyden ou d'aviser l'intéressé. Cette Cigogne a été servie en ragoût et trouvée délectable du reste.

Une autre, plus heureuse, si on peut dire, échoua chez un éleveur local, qui lui donna une pose combien fautaisiste.

Un passage assez important de Buses communes, s'est fait en octobre, sur des marais longeant la mer. Ces oiseaux volaient assez bas, par bandes de 4 à 5 individus ; ils sont restés plusieurs jours sur ces marais ; quelques-uns ont été tués, l'une de ces Buses me fit déplacer pour aller voir un grand Aigle tué par un huttier ; je trouvais la bête à demi dépouillée et le corps mijotant avec un Corbeau, dans un bouillon qui sentait fortement la souris. Le chasseur l'a trouvé délicieux, — heureux chasseur.

Deux autres, dont une presque blanche, nous furent apportées. C'étaient des femelles. Du reste, toutes les Buses blanches que j'ai eu l'occasion d'observer étaient des femelles. Est-ce une particularité constante ou le hasard ?

D'autres confrères en ornithologie pourraient examiner ce fait de près et le signaler.

Un passage de Hobereaux, en même temps que les Buses ; un chasseur en tira un à la canne fusil au milieu d'une bande de six individus, c'est dire que ces oiseaux étaient peu farouches ou fatigués.

Pour finir, j'exprime ici le désir que les confrères des départements plus méridionaux donnent leurs appréciations sur les passages prématurés de l'année 1921, afin de compléter les observations et renseignements utiles à tous.

## NOTES ET FAITS DIVERS

**Des Cygnes tués dans la Somme.** — Un chasseur a tué au début de la première semaine de février, à Cernisy-Gailly (sur la Somme, entre Amiens et Péronne, près de Corine), deux Cygnes dans un vol de dix-neuf. J'ai vu ces deux Cygnes, ils étaient de grande taille, entièrement blancs, à pattes noires, à bec sans tubercule, noir à la pointe et jusqu'au milieu des narines, mais jaune à la base. Étant donné le nombre de ces Cygnes on doit se trouver en présence d'oiseaux réellement sauvages et non échappés de captivité. Le brusque abaissement de température de samedi dernier a dû déterminer la migration de ces oiseaux et leur passage chez nous.

Amiens, février 1922.

P. PERROY.

**Correspondance.** — Je vous remercie du petit livre que vous m'avez adressé et que je lirai avec plaisir : je l'ai simplement feuilleté et j'en ai parcouru encore que quelques passages.

Il y a déjà longtemps que j'avais entendu parler de ces nichoirs dont la propagation rendrait un réel service à l'agriculture : au lieu de cela, les paysans ont la mauvaise habitude de démolir au printemps les petits qui sont à peine vêtus et les malheureux oisillons périssent presque toujours ; bien entendu, toutes les observations que l'on pourrait faire sont paroles inutiles. Il faudrait les protéger d'autant plus que, on ne sait pour quelles raisons, les petits oiseaux sont beaucoup plus rares ici qu'il y a un quinzaine d'année.

Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

X

**Les petits Oiseaux en Lorraine.** — Veuillez je vous prie, m'excuser si je ne vous ai pas accusé réception du petit livre que vous m'avez adressé et que je viens de relire avec intérêt et plaisir : j'en ferai mon profit. Mal remis encore d'une terrible crise de rhumatisme, je pense reprendre mes travaux sous peu et je terminerai le groupe biologique des *Alcedo ispidata*.

Mes premières sorties me font voir que les petits oiseaux granivores n'ont pas émigré, ils sont très nombreux ; ceci tient à une abondante nourriture qui repoussa dru à la suite de la grande sécheresse d'été. Les avoïnes et plantes sauvages, sené, etc., n'ayant pu produire qu'une récolte très minime, se mirent à repousser après une pluie tardive ; il s'en suivit que toutes ces plantes fournirent une seconde récolte tardive qui resta sur terre et permit à une foule d'oiseaux de résister au froid malgré la neige qui recouvre le sol.

J'ai remarqué que la grande sécheresse de l'été dernier a été cause que le Serin méridional, ou Cini a été forcé d'abandonner sa deuxième nichée faute de nourriture ; toutes les petites plantes sauvages des jardins furent stériles ; ces gentils oiseaux durent nous quitter en hâte en plein été.

Manonville, février 1922.

LEMOY, père.

**A propos de la Hulotte.** — La note de M. Talamon, publiée dans le n° 153 de la *Revue* (7 janvier 1922), et posant, d'après un fait récent, le problème : « la Hulotte attaque-t-elle les Pigeons domestiques ? » me remet en mémoire

une observation relative à « l'Effraye », espèce voisine, ayant par conséquent une certaine connexité avec la question.

Le Château de Vendevre-sur-Barse (Aube), comme la plupart des demeures seigneuriales du XVIII<sup>e</sup> siècle, possède un vaste colombier, sorte de tour circulaire contenant plusieurs centaines de nichoirs répartis symétriquement à l'intérieur. Au moment où j'y étais (1912), le colombier contenait encore 150 Pigeons. Or, un jour, le propriétaire chargea son mécanicien de lui prendre une demi-douzaine de Pigeonneaux pour la table. Je profitai de l'occasion pour entrer avec le dénicheur et examiner le colombier. Nous commençons à visiter les nids, lorsque je vis sortir de l'un d'eux une « Effraye ». J'eus tôt fait de grimper au nichoir désigné et je ne fus pas peu surpris de constater que le Rapace y avait établi son nid. Cinq œufs blancs reposaient sur quelques brindilles mêlées de plumes. J'en cassai un pour connaître le degré d'incubation et vis qu'il était très avancé. Il n'y avait donc qu'à attendre l'éclosion des jeunes et à surveiller leur nourriture pour se rendre compte des intentions qu'avait eues l'oiseau, en nichant au milieu d'un semblable garde-manger. C'est ce que je fis...

Neuf jours après, trois nouveaux-nés d'une blancheur de neige tendrent maladroitement leur cou, lorsque je montra la tête à la hauteur du nid. Autour d'eux, et au-dessous du nid, à terre, aucun débris d'oiseau dépecé, seules des boules ou déjections, provenant surtout de la couveuse.

Pendant la croissance des petits, j'examina ces boules; elles renfermaient des traces de poils, et je trouvais, un jour, une souris à terre. Jamais je ne vis de débris indiquant que les Pigeonneaux étaient venus varier le menu des jeunes Effrayes... Je ne prolongeai pas davantage l'observation, et je leur fis l'honneur de les naturaliser pour ma collection.

EHE COTTELEAU.

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

### NOTE SUR L'ALIMENTATION DES OISEAUX ET LES VITAMINES

par le D<sup>r</sup> GROMIER

Notre honoré président M. Ménégau fait appel aux abonnés de cette *Revue* en les priant d'exposer leurs procédés d'alimentation. Déjà plusieurs de nos confrères en Ornithologie ont traité cette question. M. Darviot nous a longuement parlé de la nourriture du Rossignol, qu'il paraît réussir parfaitement et le Dr Arnault, dans un des derniers numéros de la *Revue*, nous a donné un intéressant article sur ses méthodes.

J'ai à mon tour exposé ma manière de concevoir l'alimentation des oiseaux en général.

Depuis de nombreuses années je m'étais aperçu que si je privais les granivores de verdure, les insectivores de fruits, ces oiseaux étaient irrémédiablement condamnés et dépérissaient lentement. Je ne savais trop à quoi attribuer scientifiquement ce fait un peu mystérieux, mais je pensais empiriquement que des aliments frais étaient nécessaires à la santé de nos animaux.

Les dernières recherches sur l'alimentation ont fait faire un grand pas à cette question et ont confirmé ce que j'avais seulement entrevu.

Toute une pléiade de physiologistes et de praticiens, Wril, Mouriquand, Houlbert, Osborn, Hopking, etc... ont contribué à l'éclaircir.

Ces auteurs se sont aperçus que certaines substances contenues dans les aliments, et encore mal déterminées, sont nécessaires à la vie et qu'elles sont détruites par la cuisson ou la dessiccation. Le rôle de ces substances, appelées vitamines, dans la nutrition est admis généralement à l'heure actuelle et c'est un grand pas fait dans la voie de la physiologie et de l'hygiène.

La suppression de ces substances vivantes contenues dans les aliments frais donne le groupe des avitaminoses, maladies de carence, dont les types sont chez l'homme : le bérubéri, la pellagre, le scorbut et probablement bien des troubles qu'on a attribué jusqu'ici à de toutes autres causes.

Les animaux subissent au même degré les conséquences de la privation de ces substances vivantes. Peu après la guerre j'ai fait moi-même l'expérience suivante : j'ai pris trois Pies mâles, l'une m'a servi de témoin et a reçu en demi liberté un régime très varié comportant plusieurs aliments frais, pain, viande crue, légumes, graines, fruits, etc... J'ai enfermé les deux autres et je les ai nourries avec du riz, de l'orge, du bisenit de soldat, de la pâté Duquesne n° 2 et un peu de viande cuite. Ces deux oiseaux sont rapidement arrivés à un état d'anémie intense avec selles diarrhéiques. A l'un deux j'ai fait absorber quelques gouttes d'une substance vitaminée et tous les phénomènes se sont amendés, tandis que le troisième finit par mourir en présentant une décoloration complète des muqueuses.

Ces faits ont contribué à m'éclairer. J'estime que dorénavant on devra en tenir compte dans l'alimentation des animaux en général et des oiseaux en particulier et y introduire des aliments frais. J'ajouterai que les êtres humains étant soumis aux mêmes lois, leur hygiène alimentaire devra s'inspirer de ces données.

C'est probablement à la méconnaissance de ces faits que beaucoup d'amateurs d'oiseaux doivent la perte de leurs granivores ou de leurs insectivores. Ils les voient mourir les uns après les autres, se désespèrent, accusent les pâtées qui n'en peuvent mais, d'être trop nourrissantes ou de l'être trop peu.

Ceux qui les jugent trop nourrissantes, ce sont les moins nombreux (car, comme le disait M. Darviot, les amateurs ont tendance à se figurer que leurs oiseaux doivent être gavés) qui suppriment ces pâtées et sous alimentent leurs oiseaux : les autres, les plus nombreux, s'ingénient à augmenter leur pouvoir nutritif par des compositions que leur sollicitude et leur imagination leur suggèrent.

Que ses amateurs se disent bien que pas plus que l'homme ne peut s'alimenter exclusivement de conserves, les animaux ne peuvent s'accommoder de pâtées sèches. Ces pâtées telles que la Duquesne, d'ailleurs excellente, sont très utiles, car elles présentent sous un petit volume la plupart des substances alimentaires nécessaires aux insectivores ; leur pouvoir nutritif est considérable : mais il n'est pas suffisant parce que ces subs-

tances sont cuites et recuites, desséchées, mortes en un mot et ce n'est pas l'eau qu'on y introduira qui pourra les modifier.

Un cobaye nourri de grains secs meurt.

Un cobaye nourri de grains secs et de tiges fraîches de ces grains vit en bonne santé.

Un cobaye nourri de grains secs et de ces tiges imbibées d'eau après dessiccation meurt.

Donc il ne suffit pas d'humecter les pâtées, il faut y ajouter un élément vivant. Il suffit d'un peu de lait frais. Le lait bouilli est privé de ces vitamines; d'un peu de fruit frais de la saison, d'une petite quantité de carotte ou de choux frais pour réaliser cette impérieuse nécessité.

Voilà pour aujourd'hui ma modeste contribution à cette question si délicate de l'alimentation de nos oiseaux.

---

#### ENQUÊTE SUR LES MALADIES DES PETITS OISEAUX SAUVAGES ET LIBRES

A. Monquet, Assistant au Muséum d'Histoire Naturelle a trouvé malades de petits oiseaux vivant en pleine liberté et a remarqué que les infections qui les tuent étaient causées par des microbes semblables à ceux qu'on rencontre dans les maladies des oiseaux de basse-cour, de ménagerie. Pour ses recherches sur les maladies des Oiseaux de basse-cour, M. Monquet serait heureux que les lecteurs de la *Revue* lui envoient leurs observations se rapportant aux questions suivantes :

1. Savez-vous si, dans la région que vous habitez, des maladies ont existé sur les oiseaux de basse-cour? (Typhose, Choléra des poules, Peste aviaire, diphtérie ou maladie d'essence inconnue)?

2. Avez-vous remarqué, *avant, pendant ou après* les dites maladies, la disparition (en dehors des migrations) de certains oiseaux communs dans le pays?

3. Avez-vous trouvé en plus grand nombre que d'ordinaire des oiseaux sauvages morts dans les champs, dans les haies, dans les greniers?

4. La disparition des Moineaux ou la diminution de leur nombre ont été signalées par beaucoup d'observateurs, avez-vous constaté l'une ou l'autre dans votre région?

A. Monquet adresse tous ses remerciements anticipés aux personnes de bonne volonté qui auront l'obligeance de lui répondre à la Ménagerie du Muséum National d'Histoire Naturelle, 57, rue Cuvier, Paris, 5<sup>e</sup>.

---

#### ADDENDUM

Voir page 205, après l'ij. 36 :

M. Émile Gérard. — M. C. F., professeur,

Collège de Foulemy-le-Comte (Vendée).

---

*Le Directeur-Gérant* : A. MENEGAUX.

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX



AU SUJET DES DONATIONS SCIENTIFIQUES

I<sup>re</sup> PARTIE. — Par René d'ARADIE

Mes collègues, lecteurs de la *Revue*, me pardonneront d'aborder ici un sujet qui n'est point d'Ornithologie pure mais qui, je trouve, a une toute première importance pour la documentation des temps à venir.

Cette question de donations scientifiques « post mortem » m'a été suggérée par le triste événement de la mort de M. Van Kempen, suivie du démembrement d'une partie de ses collections.

Averti en octobre 1920 de la mise en vente à Saint-Omer d'une assez grande quantité d'oiseaux, je résolus de faire le voyage et d'aller sur place chercher des variétés albinas d'espèces européennes dont la liste était longue.

Arrivé là-bas, je tombais au milieu de 14.000 pièces dont 4 ou 5.000, je crois, mises au rebut ou en vente, parmi lesquelles des raretés, tout cela plus ou moins pêle-mêle sur les parquets des petites salles du musée municipal. Le sympathique archéologue, M. de Pas, conservateur du musée de Saint-Omer, noyé au milieu de cette multitude de pièces, trouvait la tâche qui lui incombait bien difficile.

D'une part, il ne pouvait tout garder, n'ayant qu'un espace insuffisant ; d'autre part quel triage devait-il faire ?... Lui qui n'avait jamais fait d'Ornithologie. Il se trouvait dans la même situation où je pourrais être, si on me mettait, du jour au lendemain, en face d'une vaste collection d'objets d'art et tableaux, dont je serais forcé d'éliminer une partie. Il est évident que je ne ferais rien de fameux.

Or qu'est-il arrivé ? Il s'est efforcé de conserver dans chaque espèce toutes les variétés de plumage qu'il a pu trouver : c'était

logique. Mais il était inévitable que certains sujets lui échappent. Je me souviens, par exemple, d'avoir insisté près de lui pour qu'il conservât une Effraie commune (*Tyto alba*) entièrement d'un blanc immaculé, remarquablement jolie et de très bon montage, déjà vendue à un amateur. — L'a-t-il gardée ? — Je ne sais, mais il est certain que sa place était dans la collection du musée.

Et ce n'est pas seulement celle-là. Pour ma part j'ai racheté à un quidam une *Lanius collurio* ♀ albine, ayant aux ailes, au dos et des deux côtés de la poitrine conservé les caractéristiques de l'espèce et qui porte : « Sarpa (Russie) avril 1913 ». C'est un sujet fort joli, de montage parfait, vendu à un amateur qui ne devait guère y tenir puisqu'il me l'a recédé.

Eh bien, il est évident qu'un spécialiste n'aurait pas laissé partir de sa collection un sujet comme celui-ci, l'eût-il eu en double dans ses vitrines. Et ceci a dû se répéter pour nombre d'oiseaux européens et exotiques, individus ayant une valeur, et qui sont partis moisir et s'enfumer sur la cheminée ou la commode de particuliers qui s'en soucient fort peu et que l'occasion seule a tentés. Autre question : sont-ce les sujets les mieux montés qui ont été conservés à Saint-Omer ? Malgré toute la bonne volonté qu'a pu y apporter le Conservateur, je ne crois pas qu'il ait réussi dans son triage. Comme chacun sait, ce n'est pas l'oiseau qui flatte le plus l'œil au premier abord, par sa pose et le « lissé » de ses plumes qui est le meilleur. Un rien, une retouche légère, et voilà son congénère qui tout à l'heure n'avait aucune apparence, qui maintenant surpasse le premier, et dont les fils de montage ne sont pas attaqués, tandis que chez le premier sujet ils sont sur le point de couper. Tout cela, il faut le savoir, et c'est chose impossible à qui n'a jamais fait d'histoire naturelle.

Et les mites ?... Beaucoup de sujets de la Collection Van Kempen (plusieurs parmi ceux que j'ai rapportés) étaient mités. Est-ce que M. le Conservateur a pu désinfecter et préserver les milliers de pièces qu'il a mis sous vitrine ?

Certes, je ne voudrais en aucune façon que, si ces lignes venaient à être lues par M. de Pas, il s'en formalisât le moins du monde. Il m'a réservé à Saint-Omer un accueil charmant, m'a facilité en tous points la tâche, et je crois pouvoir au nom de tous mes collègues ornithologistes, (aucun ne me le reprochera) le remercier sincèrement d'avoir consacré son temps et son initiative à nous conserver une collection si importante, bien que cela n'ait pu l'intéresser que relativement, lui, un archéologue.

Mais malgré tout, et c'est là que je veux en venir, pourquoi cette



collection a-t-elle été démembrée avec certaines erreurs possibles ? Parce que, semble-t-il, M. Van Kempen n'avait pas pris ses précautions, pour assurer sa conservation après sa mort.

Nous avons, à Paris, le « sanctuaire », si je puis dire, où sont venus s'accumuler les documents, et où des raretés sont rassemblées, monuments destinés à l'étude purement scientifique, et non plus à satisfaire, le dimanche la curiosité des promeneurs d'une ville de province. C'est, à mon avis, vers ce sanctuaire que toutes les formes rares ou nouvelles, devraient se diriger. Je veux parler du Muséum national d'Histoire Naturelle.

Non point que je sois partisan d'une centralisation poussée à l'excès. Mais tous, nous savons que c'est en mettant à contribution les collections particulières, et que c'est même presque exclusivement ainsi, que l'on pourra rassembler les formes secondaires, variétés aberrantes et autres.

Eh bien, si, au lieu de laisser à un musée de province ses collections, et ceci sans legs d'argent pour subvenir à son installation et son entretien (car c'est là le point capital pour beaucoup de musées qui n'ont pas devant eux un crédit suffisant pour assumer une charge comme celle-ci), un collectionneur en faisant donation au Muséum, qu'arriverait-il ? Le démembrement aurait lieu quand même, me dira-t-on. Évidemment, car je ne conçois pas pour le Muséum la possibilité de conserver intégralement des collections composées de milliers de pièces, dont beaucoup d'exemplaires sont déjà dans les Galeries ou les Laboratoires. Ce serait un encombrement inutile.

Mais alors le démembrement *fait par des spécialistes, serait méthodique, raisonné*, il pourrait avoir deux buts :

1° Conserver les pièces de toute première valeur pour enrichir nos collections nationales, celles où chacun de nous peut aller consulter, qui sont là uniquement, je le répète, pour l'étude scientifique.

2° Diriger à bon escient les sujets éliminés des collections du Muséum, mais encore bons, une fois désinfectés et classés, pour faire une, deux, trois collections de vulgarisation et d'enseignements, dont, hélas en France, nos préfectures et sous-préfectures ne sont pas riches. Et c'est ainsi que le rêve de beaucoup de Naturalistes serait réalisé, qui est de voir chacun pouvant, dans son pays même, consulter des collections d'un classement facile, et par ce fait, mieux connaître la faune au milieu de laquelle il vit, et qui reste la plupart du temps bien ignorée.

II<sup>e</sup> PARTIE. — Par A. MENEGAUX

A l'appui des dires de M. R. d'Abadie, je signalerai la collection J.-B. Bailly qui a disparu et dont M. Lavauden n'a trouvé que quelques spécimens dans un grenier à Grenoble (Voir *R. F. O.*, III, p. 113, 1913) et celle de Charles Payraudeau à La Chaize-le-Vicomte, près La Roche-sur-Yon (Vendée).

B.-Charles Payraudeau était né à la Ferrière (Vendée) le 22 mars 1798. Il mourut à La Chaize-le-Vicomte, le 12 janvier 1863. Naturaliste distingué, il étudia tout particulièrement l'Ornithologie et les Coquilles. (Nous ignorons totalement ce que sont devenus les matériaux qu'il avait amassés et qui formaient une collection de coquilles très importante). Il fut en relations suivies avec tous les contemporains, particulièrement avec Geoffroy Saint-Hilaire et avec les collectionneurs ornithologiques de son époque tels que le baron Langier de Chartrouse, de Paris, et le comte de Riocour, d'Aulnois (Meurthe).

Il fit surtout un remarquable voyage d'études en Corse, d'où il rapporta de très nombreux matériaux. Il y découvrit la Mouette d'Audouin, qu'il décrivit dans les *Annales des Sciences naturelles*, en 1826 (1), t. VIII p. 360, c'est le *Larus audouini*, que deux ans après en 1828, Vieillot, dans sa faune française, nommait d'ailleurs *Larus Payraudei*.

C. Payraudeau, qui avait une grande fortune, avait, dans de nombreux voyages, rassemblé les spécimens les plus rares de la faune française avec de multiples spécimens étrangers, soit environ 10.000 sujets, une riche collection de coquilles et une belle bibliothèque dont la partie ornithologique comprenait beaucoup d'ouvrages fondamentaux à planches coloriées.

A sa mort survenue le 12 janvier 1863, il avait légué à son frère Auguste, médecin oculiste, avec lequel il habitait, ses biens et sa collection installée en son château de Saint-Mars, commune de La Chaize-le-Vicomte. Le médecin Payraudeau légna toute sa fortune à son village, à charge par lui de faire construire un hospice pour les indigents et ce au détriment de sa belle-sœur. L'entrée en jouissance ne put se faire qu'après divers jugements et une transaction

---

(1) Dans cette même année 1826, Payraudeau publia également un travail qui fut très remarqué à l'époque, puisqu'il fut l'objet d'une communication à l'Académie des Sciences de Paris, dans la séance du 12 mars 1827, et intitulé : « Catalogue descriptif et méthodique des Annélides et des Mollusques de l'île de Corse ». Bon nombre des types de ses coquilles sont conservés au Muséum de Paris.

avec M<sup>me</sup> Veuve Ch. Payraudeau. Pendant ce temps, puis pendant la construction de l'hospice, retardée par la guerre de 1870, les spécimens demeurèrent dans les pièces du château sans visites et sans soins. Aussi lorsqu'on voulut, en 1873, les transporter dans le local qui leur était destiné à l'hospice, on s'aperçut que la collection, laissée *près de dix années sans entretien*, était en très mauvais état et celui qui fut chargé de ce transport m'a assuré qu'il avait dû jeter au fumier plus de cinq tombereaux de spécimens. Le reste fut installé pêle-mêle, sans aucun ordre. La série des Goëlands, y est actuellement tellement réduite, qu'il n'y a que quelques sujets d'espèces très communes et qu'il ne reste hélas aucun des types de *Larus audouini*.

De plus et fort malheureusement les spécimens ne portaient qu'un numéro d'ordre qui renvoyait à un catalogue général donnant le nom et toute l'histoire dudit spécimen. Il devait fourmiller d'indications intéressantes et donnait à la collection si soigneusement rassemblée une grande valeur documentaire. Seulement ce catalogue, manuscrit et placée dans la Bibliothèque, fut jugé sans importance et fut utilisé par le personnel pour allumer le feu, en sorte que les spécimens restants, au nombre d'environ 3.000 se trouvèrent sans nom et sans indication de provenance, même peut-être les types décrits par le collecteur.

M. Durand, de Beautour, a bien voulu se charger de les redéterminer et de leur mettre des étiquettes pour en faire une collection encore utile. Actuellement, il n'y a plus rien de particulièrement saillant, sauf un Pigeon migrateur (*Ectopistes migratorius* Swains.) d'Amérique dont l'espèce a disparu depuis peu. La présence de ce spécimen ne peut d'ailleurs nullement être appréciée par les paysans du village qui visitent la collection. Nous avons voulu l'acheter au prix du commerce, pour qu'il revint un jour au Muséum de Paris, la commission de l'hospice a refusé.

Pourtant sur les 3.000 sujets environ qui constituent les restes de la collection ornithologique de Ch. Payraudeau et qui tous ont été admirablement et très soigneusement montés, quelques familles offrent encore des séries fort belles : les Pics, les Guépriers, les Alcédinès sont particulièrement à signaler ; les Trochilidès, les Perdrix indigènes avec de fort belles aberrations sont également à mentionner. A côté de cela d'autres groupes, tel celui des Laridés, sont considérablement réduits.

Cet exemple aussi lamentable que les autres de perte d'une collection, faute de précautions du collectionneur, nous fournit un autre enseignement, à savoir que tous les spécimens doivent non seu-

tement porter une étiquette, collée ou clouée sur le pied, mais encore qu'ils doivent avoir, puisque l'étiquette peut tomber, tous les renseignements répétés sous le pied.

Une collection ornithologique est généralement l'œuvre de toute une vie. C'est en cherchant, en préparant les spécimens que le collecteur est devenu bon ornithologiste, bon observateur et biologiste, qu'il a noué d'agréables relations scientifiques et qu'il s'est acquis l'estime affectueuse de ses confrères. Chaque spécimen lui rappelle donc des souvenirs intéressants qui pour lui s'ajoutent à la valeur matérielle de sa collection et à son importance documentaire.

Ce doit donc être pour lui un crève-cœur d'envisager la possibilité de la dislocation de sa collection par une vente publique, ou sa perte par défaut de soins.

Voici ce que m'écrivait il y a quelque temps, le possesseur d'une très importante collection d'oiseaux montés :

« Mes enfants ne comprennent pas l'intérêt et les satisfactions que j'ai trouvés dans ma collection, et je crains qu'ils ne puissent résister à la tentation de transformer en bon argent comptant de leur siècle ces spécimens sauvés de la destruction et rassemblés par moi ».

Pour éviter un pareil désastre, il faut et il suffit que la collection soit attribuée par disposition testamentaire (un testament olographe suffit) à un Musée public, bien organisé, à peu près dans la forme suivante :

1) Je lègue en toute propriété ma collection Ornithologique avec mes livres traitant des Oiseaux à la ville de X..., à charge par elle de l'installer au Musée ;

2) Je lui lègue en outre une somme de 2 ou 3,000 francs (suivant l'importance de la collection) pour le transport au dit musée ;

3) En plus une rente de 3, 4 ou 500 francs pour l'entretien matériel de ma collection.

A cet effet des titres de rente seront déposés chez un notaire qui s'entendra avec le conservateur du Musée et le directeur du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris pour demander chaque année à la chaire de Mammalogie et Ornithologie un préparateur taxidermiste qui viendra passer quelques jours au musée pour examiner tous les spécimens et faire les réparations nécessaires afin de maintenir la collection en bon état. Ces préparateurs toucheront le prix de leur voyage, un aller et retour, avec une indemnité de frais de séjour (égale au moins à 25 francs par jour). Si le Muséum ne pou-

vaît donner suite à une pareille demande, un taxidermiste libre serait chargé de ce travail.

Si la donation doit être faite au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum de Paris, il faudra un peu modifier les formules :

1) Je lègue en toute propriété à la chaire de Mammologie et Ornithologie du Muséum ma collection d'Oiseaux et de Mammifères avec mes livres traitant des Oiseaux et des Mammifères :

2) Je lui lègue en outre une somme de 5 à 10.000 francs (suivant l'importance et la distance) pour l'emballage, le transport et l'installation de ma collection, ainsi que pour le changement et le vernissage des pieds, afin de mettre ces spécimens en harmonie avec ceux des galeries.

Il est de plus entendu que les spécimens jugés intéressants ou utiles seront inclus dans les collections montée ou en peau du Muséum, les étiquettes feront mention du nom du donateur. Quant aux autres spécimens, ils seront attribués à des Musées de province ou à des établissements d'instruction.

Actuellement la Direction a reconnu qu'il est impossible au Muséum d'accepter des collections qui devraient former un tout dans ses collections.

J'ajouterai que ces précautions doivent être prises assez tôt et qu'il faut se méfier des codicilles au moyen desquels les testateurs veulent souvent modifier leur œuvre testamentaire.

A l'appui de mes dires je signalerai quelques collections qui ont été sauvées par l'entrée dans un musée, celle de Crespon, à Nîmes, de Montessus à Autun, de Vian à Nantes, de Degland à Lille, etc.

Il ne faut pas oublier que toute collection en plus de sa valeur matérielle a une importance documentaire, d'autant plus grande que, par suite de la diminution des Oiseaux et du prix des montages, il sera à peu près impossible dans l'avenir de réunir de grandes collections. Il est donc nécessaire de sauvegarder les collections actuellement existantes et de les conserver dans des endroits où chacun puisse aller les étudier.

---

## CRÉATION DE RÉSERVES POUR OISEAUX

par le D<sup>r</sup> ARNAULT

Mon attention a été attirée sur l'utilité qu'il y aurait à susciter la création de réserves d'oiseaux et il m'a semblé que notre société pouvait et devait s'y intéresser.

J'ai pensé qu'on devrait tout d'abord essayer de créer de petites

réserves qui, par leur situation, n'entraîneraient qu'à peu de frais et seraient d'une facile surveillance. Habitant en bordure même du bois de Vincennes depuis plusieurs années et ayant constaté déjà combien sa population ailée est nombreuse et variée, j'ai été tout naturellement amené à rechercher la possibilité de faire quelque chose de ce côté.

Mon attention a été attirée par les deux principaux lacs : celui dit Daumesnil de beaucoup le plus important, et le lac des Minimes. Malheureusement les îles d'assez grande étendue du premier sont ouvertes au public : il s'y trouve même des constructions et elles ne remplissent ainsi aucune des conditions recherchées.

Tout au contraire le lac des Minimes présente de grands avantages : ses deux îles, reliées entre elles par une passerelle, sans être très importantes, me paraissent d'une superficie suffisante. Elles sont entièrement à l'abri des crues tant de par leur élévation que du fait du régime artificiel des eaux. Elles sont recouvertes d'une abondante végétation d'arbres et d'arbustes variés et telle qu'elles sont déjà très fréquentées des oiseaux.

J'ajoute ce qui est extrêmement important ici, que leur accès est rigoureusement interdit et que les gardes du bois, dont l'habitation se trouve à proximité, y ont seule possibilité d'y descendre pour y soigner les Palmipèdes.

Ces îles pourraient donc avec des frais presque nuls être aménagées en réserve. Elles sont protégées naturellement contre les maraudeurs à deux ou quatre pattes et il suffirait pour mener l'affaire à bien :

1° D'obtenir l'autorisation du Conservateur du bois de Vincennes ;

2° D'y établir des nichoirs artificiels ;

3° D'y assurer la destruction des surmulots assez nombreux et de quelques rares couples de Pies et de Geais qui sont à peu près les seuls dénicheurs de la région ;

4° D'y faire distribuer quelque nourriture pendant la mauvaise saison. Les gardes se chargeraient certainement, moyennant une petite rémunération d'assurer les deux derniers chapitres et le tout exigerait une dépense insignifiante.

Je soumetts simplement cette idée à nos collègues en suscitant leurs avis et leurs conseils et en souhaitant qu'ils cherchent dans leurs régions respectives des possibilités de créer des réserves semblables ou plus importantes encore.

*Nogent-sur-Marne, janvier 1922.*

## NOTES ET FAITS DIVERS

**Destruction des Corbeaux dans l'Oise** — Le Préfet de l'Oise a fait approuver par le Ministre de l'Agriculture un arrêté concernant la destruction des Corbeaux à l'aide de poison, lequel délègue aux maires le pouvoir de prendre eux-mêmes des arrêtés pour fixer les dates auxquelles les empoisonnements auront lieu dans chaque commune. Il est regrettable qu'en tête de pareils arrêtés on n'ait pas fait inscrire que tous les Oiseaux utiles et le gibier sont tenus de s'abstenir de toucher aux dits appâts empoisonnés. Évidemment, on ne peut prendre une meilleure mesure pour détruire tous les petits orseaux. Pour éviter un mal l'administration tombe dans un pire. X.

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

## LA NOCUIÏTÉ DE LA HULOTTE CHAT-HUANT

[*Syrnium aluco*, L.]

par Xavier RASPAIL

Dans le compte-rendu de la séance du 25 novembre 1921, de la Société ornithologique, la question suivante a été posée :

« La Hulotte est-elle, autour d'une habitation campagnarde, attirée par les Pigeons ou par les Bats ? Ce qui revient à poser le problème de l'utilité ou de la nocuité de cet Oiseau. »

Cette question est motivée par une communication de M. Lalamiou, signalant le fait que, dans une propriété à Versailles, dont le jardin est mitoyen du parc du Château, une vingtaine de Pigeons paons blancs sont entretenus et qu'on trouve de temps à autre les restes déchiquetés d'un de ces Oiseaux. Un domestique, étant sorti la nuit dans le jardin, aperçut les Pigeons, épouvantés dans leur sommeil, réfugiés à terre dans les coins, sous les caisses, en même temps qu'il constatait dans une salle vitrée, la présence d'un Oiseau nocturne que l'on prit pour une Hulotte, qui fut assommé à coups de bâton.

Les détails ne sont pas assez précisés pour permettre d'échafauder une opinion sur les faits ainsi présentés. En premier lieu, il faudrait savoir si les Pigeons étaient logés dans cette salle vitrée, servant peut-être d'orangerie et s'il y avait une ouverture permettant à un Oiseau de la taille d'une Hulotte de s'y introduire facilement la nuit. Or, la Hulotte Chat-Huant n'a jamais été signalée, à ma connaissance, comme ayant pénétré dans les colombiers construits dans les cours de fermes anciennes, ni même dans les clochers de certaines églises de campagne, comme celle de Précy (Oise) par exemple, où, de longue date, des Pigeons se sont établis et se reproduisent régulièrement.

En second lieu, une Hulotte venue pour les Pigeons en aurait capturé et tué un avant que tous les autres n'eussent été tirés de leur sommeil et l'aurait emporté, ne dépeçant pas ses proies sur place ; aussi, il est permis de supposer que les quelques Pigeons trouvés *déchiquetés* l'avaient

été par les Rats les ayant trouvés morts, ce qui est assez fréquent dans les colombiers. La Hulotte n'a pu être attirée par les Rats au point d'entrer dans une habitation, alors qu'elle a fait d'autres proies plus tentantes à sa disposition dans les grands bois qu'elle habite.

M. Talamon en présentant sa communication a remis l'Oiseau en question pour le laboratoire où il a dû être identifié immédiatement ; s'il s'agit réellement d'une Hulotte, le méfait qui lui est attribué est si contraire à ses mœurs qu'il confirmerait à lui seul, qu'en toutes choses, il n'y a pas de règle sans exception.

Jusqu'à la preuve du contraire, je suis à me demander si l'Oiseau tué à coups de bâton et considéré comme l'auteur présumé du meurtre des Pigeons trouvés précédemment déchiquetés, ne serait pas une Effraie qui vit exclusivement de micro-mammifères, les poursuivant partout où elle découvre leur présence, dans les granges, les greniers et jusque dans des pièces d'habitation où elle trouve accès pour capturer rats, souris, mulots, rendant en une nuit plus de services que plusieurs Chats ne pourraient le faire.

On sait que l'Effraie s'établit souvent dans des colombiers sans troubler en aucune façon la quiétude des Pigeons, ainsi que je l'ai constaté à Gouvieux où un fermier me montra un nid d'Effraie établi à côté de Pigeons cochant ; de même, dans le clocher de l'église de cette commune, des Corbeaux Choucas se reproduisent en bon voisinage avec deux et souvent trois couples d'Effraie.

En ce qui concerne les Pigeons entretenus dans la propriété de Versailles, il est compréhensible que, troublés dans leur sommeil par l'arrivée inopinée d'un gros Oiseau les frôlant des ailes, pour capturer les rats affablés aux mangeoires, ils se soient envolés bruyamment et, dans le brouhaha qui en résulta, finirent affolés par tomber à terre cherchant partout un refuge pour s'y blottir.

Je m'arrête dans l'émission d'hypothèses que seule une observation rigoureuse pourrait confirmer ou infirmer et je traiterai ici de la nocuité de la Hulotte Chat-Huant qui doit être classée parmi les Oiseaux les plus nuisibles. C'est bien à tort qu'elle figure dans la liste des Oiseaux utiles dressée par la Convention de 1902. Si elle détruit l'Écureuil, dont elle est le plus redoutable ennemi, en quoi elle rend service, ce petit animal étant des plus nuisibles, en revanche elle s'attaque aux levrauts, aux lapereaux, ainsi qu'aux Oiseaux, même de forte taille, qu'elle surprend dans leur sommeil. Elle ne fréquente pas les plaines ; lorsqu'elle est appelée à les traverser, elle ne s'y arrête pas ; on n'a jamais constaté sa présence aux alentours d'une « habitation compagnearde », par exemple, une ferme où il existe des Pigeons, des volailles et une multitude de micro-mammifères. Elle habite les forêts et, si elle approche d'une habitation, il faut que celle-ci soit située dans un parc très boisé ou entouré de massifs de hautes futaies et surtout de forêts avoisnantes.

La Hulotte, après le Grand Duc, est l'Oiseau nocturne le plus redoutable ; ses tarses courts et épais, ses doigts robustes et armés d'ongles acérés lui permettent de s'attaquer à des Oiseaux presque de sa taille. Un garde-chasse m'a raconté qu'en faisant une ronde de nuit, dans un bois, il avait entendu, à peu de distance, le bruit des ailes d'un gros Oiseau aux prises avec un animal. En arrivant auprès, il avait vu un



énorme Oiseau s'envoler et aperçu à terre un Faisan qui se débattait comme s'il était déjà à l'agonie ; la nuit était trop sombre pour reconnaître le malfaiteur, mais pour lui, il n'y avait aucun doute à avoir, seule la Hulotte avait pu attaquer la nuit un Faisan branché, l'abattre à terre et en faire sa proie, la victime avait le crâne presque fracassé.

Depuis quarante ans que j'habite Gouvieux, je n'ai constaté que très rarement la présence de la Hulotte Chat-Huant, sur les 2.450 hectares de son territoire, dont à peu près la moitié est en bois et se trouve en moyenneté avec la forêt du Lys qui elle-même, s'abouche avec celle de Chantilly ; Un matin, en chassant, mon chien fit envoler une Hulotte d'un faillis très fourré où elle avait dû se blottir à l'approche du jour alourdi pour avoir trop copieusement soupé. Dans son gésier, au milieu d'un mélange de matières indéterminables, se trouvaient des touffes de poils d'un Levraut. Une autre fois, en furetant un grand terrier à renard établi en plein bois sur le versant d'une côte rocheuse très escarpée, à la place d'un lapin, il sortit une Hulotte, dont l'estomac contenait des débris d'Écureuil, entre autres une patte.

Mais ce qui trouve sa place ici, c'est qu'en mai 1920, une nuit, j'entendis pour la première fois les cris de la Hulotte si caractéristiques qu'ils ne permettent pas de s'y tromper. Pendant plusieurs semaines le mâle et la femelle se firent entendre. Cette année-là, plusieurs couples de Pigeons Ramiers avaient établi leurs nids dans les sapins et les grands herres entourant des chênes. Un matin, au pied d'un sapin, je trouvai un Pigeon, déjà en état de quitter le nid, ayant la tête fracassée ; puis, à quelques mètres de là, son frère de couvée encore vivant et qui chegcha à s'envoler lorsque je voulus le ramasser, sa tête était tout ensanglantée ; enfin dans un sentier, à une vingtaine de mètres, une place couverte des plumes d'un Ramier adulte, probablement le père ou la mère dont la Hulotte était parvenue à se rendre maîtresse et qu'elle avait emporté, son triple crime accompli.

De tous les faits que je viens d'énumérer, il ressort que, si réellement une Hulotte Chat-Huant a été surprise dans une salle vitrée de la propriété de Versailles, sans avoir mis à mal un ou plusieurs Pigeons, le fait serait tellement en dehors des mœurs ancestrales de cette espèce qu'il faudrait le considérer comme une particularité jusque là sans précédent.

---

## LA HUPPE ET SON ÉLEVAGE

par Marcel LEGENDRE (*fin*)

La cage idéale pour l'appartement serait une cage de 1 m. 50 à 2 m. pour cette espèce, la longueur est plus nécessaire que la hauteur ; un des côtés serait terminé par une petite baignoire vitrée contenant le sable, lequel ainsi n'envahit pas la pièce, et l'autre côté par une petite boîte refuge. Pendant l'hiver la Huppe ne supporte ni le froid ni une température trop élevée, elle doit hiverner dans une pièce chauffée modérément. Il faut surtout craindre les changements trop brusques de température. Si la Huppe est en liberté dans la maison à la façon d'un animal domestique, veillez à ce qu'elle ne s'approche pas des appareils de chauff-

fage, car par suite d'une chaleur trop forte le bec se dessèche et quelquefois les deux mandibules se séparent. Ce cas a été maintes fois constaté par différents amateurs.

La Huppe peut vivre plusieurs années en captivité. On cite 5 à 6 ans. J'en ai gardé une deux ans, elle mourut d'un accident comme souvent finissent les oiseaux tenus en liberté complète. Elle peut parfaitement se reproduire si on met à sa disposition une bûche pour son nid et si on a soin de lui fournir journellement, pour élever ses petits une forte quantité d'insectes.

J'ai élevé la dernière nichée, au cours de cette année 1924. Je savais que quelques amis auraient plaisir à recevoir cet oiseau et de plus il y avait deux ans qu'il ne figurait plus dans ma collection. Je priai donc un ami d'enfance habitant la campagne de Normandie de chercher et de me prévenir, s'il découvrait un nid. Dans cette contrée, au dire des vieux paysans, cet oiseau a beaucoup diminué et moi-même je me rappelle que dans mon enfance la Huppe était beaucoup plus commune. Heureusement on la rencontre encore assez facilement dans une grande partie de la France.

La saison s'avavançait et je n'espérais plus, quand, le 13 juin, je reçus une dépêche m'appelant de suite. Deux jours après une nichée de Huppes prêtes à sortir du nid se trouvait chez moi.

Le nid avait été fait dans un vieux pommier situé au milieu d'un pré. L'entrée : un trou très petit se trouvait à une hauteur de quatre mètres. En inspectant l'arbre nous découvrîmes avec plaisir une fissure et après l'avoir un peu dégagée, on se rendit compte que les deux ouvertures correspondaient. Il fallut retirer une quantité considérable de terre, de bois mort et à une hauteur de 50 cm. on arriva à un amas d'excréments qui formaient la base du nid.

Les petits avaient grimpé et s'accrochaient aux parois à la façon des Pies. Il fallut que l'un de nous montât sur une échelle et armé d'une baguette flexible les fit tomber. Par la fissure du pied de l'arbre je regardai ainsi les Huppes une par une. Elles étaient six dont cinq superbes. De loin on pouvait les prendre pour des adultes, la sixième était, par contre, maigre, chétive, en duvet. Je résolus de laisser cette dernière. Nous retournâmes le nid et par le trou supérieur je remis cette pauvre déshéritée. Contrairement à ce que l'on pourrait croire et selon les observations et la surveillance de mon ami cette petite Huppe fut élevée très rapidement. Ayant eu l'occasion, peu après, de retourner au même lieu je redémolis le nid, et j'y trouvai un petit amas d'excréments et une plume d'aile de Huppe.

Mes jolies pensionnaires ouvrirent toutes le bec dès le lendemain de leur arrivée et se montrèrent de suite familières. Leur odeur désagréable due au nid très profond qui garde les déjections des oiseaux, disparut peu à peu. Très remuantes, c'était un gracieux tableau, que de les voir toutes courir autour de moi : à mon arrivée plusieurs venaient se percher sur mes épaules (ces oiseaux très doux ont une jolie façon de vous regarder en penchant la tête). Enfin elles furent élevées selon la méthode que j'ai indiquée et fin juillet j'eus le plaisir d'en offrir quatre.

La Huppe qui me resta fut donc laissée en liberté, la même liberté donnée au chat de la maison, avec la seule différence que les fenêtres

n'étaient jamais ouvertes dans la pièce où elle se trouvait. La liberté d'un Oiseau ne dure jamais bien longtemps, j'en avais en maintes preuves. Une Huppe fut dévorée par un chat, une Gorge Bleue écrasée, un Rouge Gorge qui se tenait toujours sur mon bureau fut tué par la chute d'un gros livre. Malgré ces précédents ma Huppe était si gaie en liberté et si triste en cage que je la laissai libre. Je me permets de redire qu'il faut de suite habituer les Oiseaux à la cage.

Ma Huppe se tenait donc dans une pièce où elle se livrait à de jolis vols. Le soir elle se perchait toujours à la même place pour y passer la nuit ; le matin, à mon arrivée, elle venait vers moi. Une autre Huppe donnée à un ami de Paris se conduisit de la même façon ; elle suit les personnes connues, se perche sur le chien et l'agace en lui fouillant les oreilles de son long bec. Le soir, d'elle-même elle rentre dans une petite boîte que l'on ferme et chaque matin la liberté lui est rendue par le fil de la maison.

Ma Huppe vécut ainsi normalement jusque vers le commencement de septembre. Elle aimait à se promener sur une grande étagère où se trouvaient rangées quelques caisses servant à l'élevage des vers de farine. Un jour voyant à travers le fin treillage métallique servant de couvercle à une boîte, quelques insectes, elle se mit à donner de violents coups de bec ; une mandibule se prit dans le treillage et en essayant de la dégager elle s'en cassa le bout légèrement.

Les deux mandibules ne se rejoignant pas, l'Oiseau, ne pouvait plus se nourrir. Je coupai à la même longueur le bout de l'autre mandibule ; une légère hémorragie s'ensuivit que j'arrêtai aussitôt, puis je gavai l'Oiseau pour lui maintenir sa bonne santé. Pendant la nuit l'hémorragie recommença et en dormant le bec sous l'aile, des plumes s'y collèrent ; à mon arrivée le lendemain l'Oiseau ne pouvait plus ouvrir le bec. Je le soignai de nouveau et continuai à le gaver. Deux jours s'écoulèrent, la Huppe malade, passait des heures la tête sous l'aile et ne mangeait pas seule, puis tout à coup le troisième jour je trouvai ma Huppe en promenade et elle vint se percher sur moi. La journée fut normale ; elle recommença à manger ; l'accident était passé ; seul, le bec demeurait légèrement plus court.

Par crainte d'un nouvel accident je résolus de l'habituer à la cage, mais je lui accordai une semaine de grâce pour lui donner le temps de se remettre complètement. Le huitième jour une personne nouvelle dans la maison n'enferma pas la Huppe, celle-ci redevenue très alerte passa sous deux portières et pénétra dans une pièce où par hasard une fenêtre se trouvait grande ouverte. Je la trouvai dans cette pièce perchée sur la barre d'appui de cette fenêtre. Je restai une seconde indécis sur ce que je devais faire, mais mon Oiseau me salua d'un joli coup de... Huppe et s'envola. Je la suivis des yeux ; montant d'un vol rapide et disparaissant derrière une haute maison elle se dirigea vers la place Clichy.

...Si la campagne n'était pas aussi éloignée peut-être qu'à la vue des grands arbres et des petits chemins ma jolie pensionnaire eût vite retrouvé, dans l'atavisme et l'instinct de la conservation, toutes ses facultés pour se nourrir et veiller à sa défense. Peut-être mêlée à d'autres oiseaux de son espèce aura-t-elle pris, elle aussi, le long chemin de la migration ; elle aura pu alors, pendant les repos nécessaires à ce grand

voyage, conter à ses compagnes, tel le Merle Blanc de Musset l'histoire mouvementée de son enfance.

Paris, octobre 1921.

## SUR LA MISE EN PEAU DES OISEAUX

par J. QUENIN (*suite*)

En ramenant la peau en arrière, vers l'anus, à l'emplacement qu'elle occupait avant de commencer l'incision, on remarquera que celle-ci descend déjà sur les parties molles du ventre. Je prends alors l'une des petites spatules précutées et, soulevant la peau légèrement avec les brucelles, ou les ongles selon la taille de l'oiseau, je l'introduis entre celle-ci et la membrane retenant les entrailles, je les sépare par décollement progressif, le plus loin possible de chaque côté d'abord, puis vers l'anus, et quand ma spatule rencontre le rectum je suspends l'opération, il va sans dire que le plâtre viendra de temps à autre empêcher l'adhérence et absorber l'humidité.

La peau étant ainsi décollée, au lieu de continuer l'incision en coupant cette peau si délicate en *appuyant dessus* la lame en scalpel, je l'introduis entre les deux « *ventre et peau détachée* » le franchant vers le haut, et je coupe la peau à la manière des pages d'un livre n'ayant pas été lu ou avec des ciseaux fins.

Voilà comment, cher collègue et contradicteur je tourne la difficulté si souvent soulevée quand il s'agit de l'*écorchage par le bas* ; et pourquoi aussi mes petits oiseaux « *surtout* » restent assez propres pour avoir fait dire jadis à plusieurs de mes clients « *vous ne les avez donc pas touchés ?* »

Le ventre étant ainsi *proprement* écorché la peau baille de tous côtés ; refoulant alors l'une des pattes, *droite ou gauche, peu importe*, en dedans je lui fais faire saillie hors de la peau, je découvre le genou que je désarticule, *laissant le fémur attaché au corps*.

Pourquoi désarticuler lors qu'il serait bien plus expéditif de couper en dessous de l'articulation ?

Parce que en laissant subsister en entier la tête du tibia, celle-ci reliera bien mieux, au montage, contre le fil de fer, les étoupes devant reformer la jambe, et puis, la longueur du membre sera ainsi conservée, permettant alors de donner plus facilement à l'oiseau ses apparences et grosseur primitives, car il ne faut pas oublier que, si, au montage on ne replace pas *en dehors* la emsse et la jambe, le sujet court bien des chances de paraître étriqué, car ce ne sont pas les plumes qui de chaque côté de la poitrine viennent découvrir les membres qui procureront une taille en *grosseur normale, si ces points d'appui sont supprimés*. Voilà pourquoi *je les respecte, et les reproduisant de mon mieux*, je m'efforce de les replacer le plus exactement possible.

J'en fais autant de l'autre côté, indistinctivement « *ce détail est sans importance* » : n'étant plus retenues au corps les deux pattes ballottent de chaque côté de celui-ci, le plâtre intervenant de temps à autre.

On arrive ainsi à l'anus et au erouppion :

L'oiseau est alors placé sur le ventre, la tête tournée *vers l'opérateur*,

les pattes sont ramenées vers le dos, entre chaque aile et la queue, ne pouvant ainsi gêner en rien le travail restant à faire. Dans cette position *la queue est en l'air*, en appuyant dessus, on la ramène vers l'opérateur, l'anus se trouve alors bien en évidence, et c'est ici que « ami lecteur qui avez pris la peine d'y introduire un tampon d'ouate, » vous serez satisfait en trouvant un point d'appui, pour trancher facilement le rectum, *vers le ventre seulement*, continuant ainsi l'incision longitudinale : le reste du bourrelet servira *d'arrêt* « comme dirait un tailleur ou une couturière » en *bordant* la peau, rendant ainsi moins grands les risques de déchirures.

L'incision longitudinale est donc terminée : vous enfoncez le tampon d'ouate dans le corps, et quand l'orifice de l'anus est devenu libre, vous tranchez l'intestin *transversalement*, en prenant garde toujours, de ménager le petit bourrelet.

En continuant d'appuyer sur la queue de la main gauche, la droite armée du scalpel coupera entre les dernières vertèbres « mises à nu depuis la section de l'intestin » pour détacher la queue : mieux vaut couper un peu plus vers le corps que vers celle-ci, la racine des rectrices ne devant pas être atteinte, plus tard il sera facile de supprimer la vertèbre en trop qui serait restée attachée.

A ce moment vérifier si le tampon d'ouate obstrue bien l'ouverture du rectum, élargi depuis qu'il est détaché : pour plus de sécurité, si cela est jugé nécessaire, y introduire un tampon plus volumineux qu'on enfoncera davantage dans le corps, puis avec les brucelles ou les ongles saisir le corps qui, en le soulevant se trouvera ainsi suspendu, le tourner de façon à détacher aisément la peau du dos, et lorsqu'elle sera arrivée à la hauteur où, sur le sternum, s'arrête l'incision, continuer à la détacher, en faisant tourner le corps sur lui-même, on arrive ainsi à la hauteur des épaules. Le tout étant replacé sur la table, coucher l'oiseau sur un flanc, de façon à mettre en évidence l'endroit où l'une des ailes est attachée au corps, *la désarticuler* : en découpant vers le haut, dans la partie la plus charnue, on découvrira alors l'endroit de l'articulation où il est possible d'introduire le scalpel pour couper les nerfs et les tendons réunissant le membre au corps : ceci fait, retourner l'oiseau pour opérer de même sur l'aile opposée, droite ou gauche, peu importe. Il est toujours entendu que chaque partie de la peau sera, aussitôt décollée, largement saupoudrée de plâtre : Pour s'éviter la peine de les nettoyer les préparateurs expéditifs coupent la tête des humérus, *c'est plus vite fait*, mais je considère tellement ceci comme une *très grosse faute* que je remplaçais toujours aussi exactement que possible toute partie des humérus, « *fussent-ils tout à fait supprimés* » dans les oiseaux en peaux que je recevais à monter : soit avec du bois ou du fil de fer, plus ou moins gros, selon la taille du sujet, sans cela, j'estime qu'il devient bien difficile de reformer l'épaule et surtout de *bien* remettre l'aile en place.

Veillez être, ami lecteur, assez conciliant pour me permettre une digression qui, alors même qu'elle vous semblerait hors de propos, n'en est pas moins *rigoureusement exacte*.

Vous avez votre tailleur qui habituellement vous habille bien, vous lui êtes fidèle, attaché même, ce qui est tout naturel ; vous le priez de vous prendre mesure pour... mettons un veston, si vous voulez, parmi ses men-

surations devant lesquelles l'arpentage doit céder le pas, il en est une *très importante*, qui consiste, après vous avoir fait lever un bras à hauteur d'épaule, et ramener vers vous l'avant bras, à prendre la longueur exacte existant, 1° entre la couture du milieu du dos, et celle de la manche, puis, 2° de celle-ci à l'articulation du poignet ou un peu plus... après quoi vous pourrez remettre la main dans le rang ! Le vêtement est livrable un mois après.

Mais, entre temps, vous avez subi un accident d'auto, ou bien par manque d'attention vous vous êtes vous-même blessé l'humérus de chaque bras, en les écrasant, par exemple avec vos brodequins de chasse ! Pour vous distraire vous allez reprendre au temps révolu votre vêtement, et sans réfléchir que vos deux bras sont retenus jusqu'aux coudes dans une gaine de toile enduite ou non de silicate, vous priez le tailleur de vous le mettre sur le dos : pour ne pas vous contrarier, pensez-vous un grand blessé, le brave homme acquiesce à votre demande : avec bien des peines il parvient à enfiler les deux manches, et tant bien que mal à remonter le vêtement sur vos épaules : Regardez-vous. Tableau ! Dites-moi comment vous sied le veston, qui en temps normal vous trait comme un gail, c'est une horreur !

Voilà pourtant ce que font journellement les préparateurs qui, supprimant les humérus relieut les deux ailes *dans l'intérieur du corps*, supposez-vous que l'habit de l'oiseau puisse *aller*, mieux que le vôtre ! Impossible ! *En vie*, l'oiseau a *en entier*, ses ailes y compris l'*humérus* hors du corps : hors du corps elles doivent rester lors de la naturalisation qui doit *singer* la nature le plus près possible de l'exactitude, c'est-à-dire de la vérité.

(A suivre).

#### ERRATUM

Le Dr Millet-Horsin signale que par suite d'une erreur de rédaction dans sa note relative à sa nouvelle sous-espèce de *Phalacrocorax africanus*, (V. R. F. O. n° 152, p. 177) la teinte plus rousse, en réalité caractéristique du type soudanais, a été par erreur attribuée à la nouvelle sous-espèce, tandis que la teinte plus noire de la nouvelle sous-espèce a été attribuée à tort au type soudanais.

Il faut donc rétablir les caractères comme suit (fig. 13) :

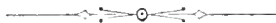
Teinte plus rousse surtout en dessous		Teinte générale d'un noir vert,
		bronzé, etc.

*Le Directeur Gérant* : A. MENEGAUX.

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX



## NOTES SUR QUELQUES ESPÈCES D'OISEAUX

*observées dans la Somme,*

*en bordure de la Manche et dans la Baie de la Somme*

par F. CHAROT

Il n'est pas question ici de faire une nomenclature des oiseaux qui se tuent partout, même au bord de la mer ; nous laisserons donc de côté toutes les espèces que j'appellerai communes et je n'indiquerai à mes collègues que les espèces capturées dans la région du Nord-Ouest et présentant soit des particularités, soit des anomalies, cas d'albinisme ou de mélanisme.

La région est assez bien fournie en musées, outre celui de Boulogne-sur-Mer, assez complet, mais relégué dans un endroit obscur ; oiseaux mal étiquetés ; celui de Calais à l'état embryonnaire ; celui de Saint-Omer, très complet augmenté de la très importante collection de Van Kemper ; celui d'Abbeville, comprenant les deux collections Baillon et de Lamotte réunies en un beau local, appelé musée d'Hémouville ; celui de Dieppe, collection Hardy, encore en très bon état ; celui du Havre, collection Noury, très complète ; Rouen, collection très complète, parfaitement entretenue ; Elbeuf, très belle installation ; et j'en passe. Je laisse les collections individuelles de côté, quoiqu'on puisse citer avec juste raison, le remarquable travail de notre excellent ami M. Emile Auvric, à Lisieux, qui possède un véritable musée, une œuvre unique, un travail admirable fait par un artiste consciencieux et compétent.

Revenons au sujet principal de ma causerie. Quelles sont les oiseaux qualifiés rares ou assez rares de la faune paléarctique tués dans cette région ?

Je ne puis manquer de signaler en passant, le Pygarque ordinaire, (*Haliaeetus albicilla*). C'est un assez gros morceau pour en parler, il n'est pas très rare ; il passe tous les ans en octobre généralement,

je n'ai jamais vu de sujets en mars ou avril, il est probable que son passage d'aller a lieu dans d'autres pays.

Il ne passe en octobre que des jeunes, généralement isolés, à plusieurs jours d'intervalles ; une seule fois on m'en a signalé deux volant ensemble. Cet oiseau longe la mer, vole même au-dessus des flots, il paraît continuer sa route en longeant les falaises ; ce que ne font pas les Échassiers, qui passent nettement au-dessus des falaises et gagnent les fleuves ou les estuaires.

Cette particularité provient de ce que le pays que j'habite forme l'extrême pointe des falaises abruptes, entre ce pays et la baie de Somme ; c'est un immense marais, où se trouve du reste un étang très giboyeux, le hable d'Ault. Ces terrains sont des haïsses de mer, coupés de fosses, de rigoles, et de mares à huttes, communiquant entre elles. Dans ce quadrilatère de 20 kilomètres de long, sur une moyenne de 10 à 12 kilomètres, il existe bien 300 mares à huttes, plus ou moins profondes. C'est le lieu de passage préféré des Échassiers qui sont chassés de la baie de Somme par le flot.

Ceci dit, j'ajouterai le Balbazard fluxiatile (*Pandion haliaetus*) aux captures rares ; c'est un oiseau moins commun que le Pygargue, mais néanmoins, j'en ai eu en ma possession 3 ou 4 exemplaires, et il est probable que d'autres sujets ont été tués, sans qu'on y prenne attention. De plus on ne tue pas tout. J'ai eu la chance une nuit de lutte d'avoir un de ces Rapaces, un Buteo et un très beau poisson lâché par le Balbazard au moment où on le tirait à la sortie de la lutte. Bien entendu les quelques Foulques et le Canard tués pendant la nuit n'ont pas compté pour moi, le Balbazard était réellement le roi du tableau.

Je considère la seule capture à ma connaissance du Gerfaut de Norvège, comme une très grande rareté ; ce sujet quoique jeune était très fort. C'est un Rapace redoutable qui a dû se trouver entraîné à la poursuite de Palmipèdes, il a été capturé aussi en octobre.

Le Faucon sacre (*Falco cherrug*) du musée Hardy, vient-il de la région, je l'ignore, je n'ai jamais rencontré ce sujet, ni le kobeg représenté dans la collection Baillon.

Par contre, je possède un Busard de Swainsson femelle jeune, et un autre jeune, à sexe non déterminé, provenant de la baie de Somme.

Je puis signaler le Guépier tué accidentellement l'année où la colonie a niché à Pinchefalèse.

Le Casse-Noix fut tué en 1908, en 1898, comme un vulgaire Étourneau. Ces oiseaux se sont approchés des villages et n'étaient



pas farouches ; plusieurs ont été tués pendant les hivers de ces deux années.

En passant, signalons un cas d'albinisme partiel du Corbeau Choucas, sujet tapiré de blanc, envoyé à M. Van Kempen — ainsi qu'un Freux à bec anormal, mandibule supérieure dépassant l'autre de 6 m m et recourbée en faucille ; cet oiseau était très maigre.

Un Etourneau unicolore tué dans une bande ; un Etourneau ordinaire, variété albine.

Nous arrivons maintenant aux petites espèces. Je signalerai le Sizerin cabaret, le Sizerin boréal, la Linotte montagnarde, pris dans les lignettes des tendeurs aux Alouettes, dans les hivers à neige. Ces lignettes sont autorisées, mais souvent la vente du gibier est interdite, alors on sale les Alouettes ou on fait des pâtés. Il arrive du reste qu'à ce moment la chasse est fermée, alors adieu les expéditions, néanmoins, dès la première neige, c'est une fièvre ; chacun prépare ses lignettes et s'installe. Ce sont des disputes pour avoir les bonnes places. Ces malheureuses bestioles affamées, attirées par le grain mis en évidence, se font prendre par milliers, — je n'exagère pas en disant par centaine de mille, — dans certaines années. On trouve parmi ces Alouettes, dix pour cent environ de Verdiers, Linots, Pinsons, Pinsons d'Ardenne, Bruants, Bouvreuils assez rarement, Alouettes lulu, de temps à autre, l'Otocoris alpestre, le Bruant des neiges, et assez rarement le Plectrophane lapon. J'ai recueilli une année plusieurs Pies grêches, grise et rousse, un Epervier, une Crécerelle, un Hobereau, et, chose extraordinaire, ces oiseaux cependant robustes ne cassent pas le malheureux criu qui les retient captifs, il est vrai qu'on les enlève très vite.

Le Bec-croisé est une rareté pour nos régions ; néanmoins il a été tué plusieurs fois, en hiver généralement ; le Jaseur de Bohême a été capturé en 1914 à plusieurs reprises. C'est la seule année où cet oiseau m'a été signalé.

L'Agrodome champêtre (*Anthus campestris*) n'est pas très rare et doit se reproduire à proximité de la mer ; je l'ai aperçu plusieurs fois perché sur un bateau échoué, ou sur une saillie formée par une roche, un éboulis. Je n'ai jamais trouvé son nid, mais j'ai vu l'oiseau se défilier rapidement lorsqu'on aborde son cantonnement, toujours un endroit désert, au milieu des sables et des galets, une véritable steppe à végétation rare, brûlée par les vents du large.

Un autre Motacillidé : le Pipit Richard ou Corydalle de Richard a été pris plusieurs fois aux lignettes à Alouettes, chaque fois on me l'a apporté mort, le crâne écrasé par le pouce du releveur de lignes, mais c'est toujours un sujet rare ; je ne l'ai rencontré qu'en

hiver, au moment des grands passages, il ne niche pas dans notre contrée ; au premier abord, on le prend pour un Pipi des prés, mais plus fort.

L'arrive ensuite au Pipi obscur, commun le long des rchers verticaux, et introuvable dans le marais proprement dit, où il est remplacé par le Pipi des prés, assez abondant dans les pâturages.

En automne on peut tuer le Pipi spioncelle, assez rare cependant, il suit les bords de la mer, et vole d'algue en algue à marée basse, il se nourrit de mouches et d'insectes qui sont sur ces algues.

Je dois signaler le Hochequeue d'Yarrel, qu'on rencontre en hiver.

Par contre dans nos prairies basses, la Bergeronnette de Ray est commune et paraît remplacer la *Budytes flava*, celle-ci existant sur le plateau et dans les villages à quelques kilomètres de la côte.

La Fauvette gorge bleue a été prise une fois à ma connaissance, c'était une jeune, capturée en septembre au moment de la chasse.

Le Traquet molleux est assez commun dans nos steppes de galets et de sables ; j'ai trouvé son nid cette année sous un ponton. Cet oiseau est commun au passage d'octobre, il est alors fort gras, c'est un lin gibier.

J'ai aperçu une fois un Pitchou sur un ajonc épineux, mais je n'ai pu l'approcher, ni trouver son nid, c'était en juin.

Les Rousserolles sont représentées surtout par l'Éffarvatte dans les roseaux du marais en question, la Verderolle très commune aux environs d'Abbeville n'existe pas dans nos marais, mon ami Lamont m'a procuré la Verderolle prise par lui auprès d'Abbeville.

Pas de Pouillots, ni d'Hypolaïs dans le marais, le Cynchrame schœnicole lui-même est assez rare.

Par contre la Loenstelle s'y reproduit, mais ce diable d'oiseau est aussi difficile à découvrir que son nid ; j'ai entendu l'oiseau, je l'ai aperçu d'assez loin, mais c'est tout, mes Loenstelles ne proviennent pas de la Somme.

La collection Hardy en a plusieurs exemplaires, de même la collection Baillon et celle de Lamotte.

Le Phragmite des joncs se reproduit dans les roseaux et les grandes herbes du marais. Son nid minuscule est bien caché, mais avec un chien à bon nez on le trouve facilement. Ce chien est un très utile auxiliaire pour trouver les nids dans ce maquis, un bon chien reste nettement à l'arrêt sur un nid dont le propriétaire vient de s'envoler.

Les Phragmites sont tellement gras à l'automne qu'on peut les prendre à la main ; c'est un lin gibier, mais si petit.

Je n'ai jamais trouvé le Panure à moustaches, que les auteurs signalent comme habitant la Somme.

Nous arrivons maintenant aux Échassiers, Palmipèdes. En passant signalons les Syrnhptes capturés en 1888, quelques-uns sont montés et ornent les musées locaux.

Une grande Outarde, pesant 16 livres, tuée en 1899 aux environs d'Abbeville en octobre, c'est la seule que j'ai eue entre les mains. C'était un mâle jeune, n'ayant pas encore trace de moustaches ; un sujet semblable se trouve dans la collection Bourgeois et a été tué aux environs de Eu, vers la même année.

La Canepetière m'a été apportée plusieurs fois, mais chaque fois c'est un sujet égaré, isolé, qui était capturé ; jamais une bande n'a été observée comme en Beauce ou en Champagne.

La Glaréole, rarissime, se trouve dans diverses collections, provenance baie de Somme ou rivages, je n'ai jamais eu cet oiseau en chair.

Par contre le Pluvier guignard, se rencontre quelquefois, mais jeune, et à l'arrière saison.

Quant aux Pluviers armés et à la Chetusic sociale des musées de Dieppe et d'Abbeville, je les considère comme des envois faits à MM. Hardy et Baillon. Ces oiseaux n'ont jamais été capturés dans la région.

Par contre, le Courlis à bec grêle a été tué plusieurs fois en baie de Somme, et sans aucun doute d'autres sujets ont dû être confondus avec le Carlien par des chasseurs qui n'en ont pas fait cas.

Celui que je possède vient de Nice et je soupçonne fort que le fournisseur de mon correspondant habite Tunis.

La Barge de Meyer, qu'on ne peut pas séparer de la Barge rousse, a été tuée plusieurs fois ; j'en ai envoyé quelques exemplaires à M. E. Anfric.

La Bécassine double est un mythe ; le seul exemplaire que je possède me vient des marais d'Abbeville, où l'espèce se tue assez régulièrement.

Les Pélidnes femmina et minule se tuent et sont de passage annuel, mais les chasseurs en font peu de cas, ne les tirent pas ; pour avoir ces oiseaux il faut les tirer soi-même.

Le Pélidne platyrhynque est plutôt rare, mais il existe et passe inaperçu avec tous les Pélidnes, Sanderlings, Guignettes, Gravelots, que les chasseurs dédaignent.

La Guignette grivelée, la Térékie cendrée ont été capturées dans la baie de Somme, mais un amateur en a offert le prix fort ; je n'ai pas eu ces oiseaux.

J'ai par exemple tué moi-même, le Phalarope et le Lobipède, ce dernier en plumage parfait d'amour.

Le Phalarope est plus commun, on le trouve surtout à l'automne, ce sont des jeunes de l'année qui passent.

L'Avocette se prend chaque année au passage de mai, on la voit moins à l'automne, comme tous les Echassiers du reste qui passent de nuit et en grandes bandes et ne s'arrêtent pas, ou très peu.

Je n'ai pas rencontré les Porzanes Baillon et poussin. C'est un trop petit gibier pour les amateurs.

Une Anthropoïde demoiselle, échappée d'un parc probablement, a été tuée dans le marais, peu de temps auparavant un Flamant rose fut tué à Cayeux, je l'ai monté pour M. Van Kempen.

Quelques Hérons pourprés, jeunes, jamais d'Agrettes ni de Garzettes, quelquefois un Falcinelle toujours en plumage de jeune, un Bihoreau, une Cigogne noire, des Spatules et nous avons fini avec les Echassiers de nos pays.

J'oubliais de dire que les six espèces de Chevaliers se rencontrent en mai, mais le Stagnatila est toujours un mythe, je ne l'ai eu qu'une seule fois à l'automne.

L'Echasse a été tuée plusieurs fois, le musée Baillon comporte un nid avec les œufs trouvés aux environs d'Abbeville.

Nous arrivons aux Palmipèdes, doit-on signaler les Albatros des collections Hardy et Baillon, qui proviennent certainement d'un autre pays que la baie de Somme, ou les falaises de Dieppe.

Les Puffins sont assez rares, quoique le Puffin des Anglais, le Puffin obscur se rencontrent, mais surtout le premier.

Le Pétrel glacial qu'on trouve mort après une tempête, de même que les Thalassidromes tempête et cul blanc ; je n'ai jamais rencontré ces oiseaux au vol dans ces parages.

Les quatre Labbes sont de passage, le Parasite est de beaucoup le plus commun, mais les adultes sont très rares.

Jamais de Goëland bougrimestre ou si rarement, ni de Leucoptère.

Quelquefois le Mélanocéphale, mais jeune, et en hiver, le *Larus cachinnans*, les deux variétés du *Larus fuscus*. Quelquefois le *niroccus* et enfin exceptionnellement le Goëland de Sabine, j'ai un adulte en noces, qui n'avait qu'une patte, un Labbe parasite est dans ce cas aussi.

Le Pygnicée trouvé à tous états, jeune, adulte, en hiver et en été.

J'ajouterai à cette liste un Labbe longicaude, jeune de l'année encore en plumage gris très clair, qui m'a été apporté vivant en août 1902.

Les Sternes Dougall et Paradis sont rares. Les Guifettes, hybride et noire, rares également.

Les Cygnes se tuent dans les hivers rigoureux ; j'ai obtenu, en 1908, un *Cygnus olor*, Cygne domestique, sujet énorme, tué dans le marais ; c'était un oiseau non captif.

Le Chenalopex, la Tadorne casarca, la Braute roussâtre, le Nyroca, le Canard de Miquelon, la Macreuse à lunettes, l'Eider adulte, le Garrot islandais ont été tués dans la baie.

J'ajouterai les Plongeurs imbrin, et Lumnes adultes, le Cat marin très communs, les Guillemots, arca et grylle, le Mergule nain et enfin le Macareux.

Le Pingouin brachyptère de Dieppe et celui d'Abbeville, viennent de la région paraît-il, il n'en faut pas plus pour fermer le ban et empêcher un collectionneur de dormir.

---

#### DU ROLE DES GRAVIERS ET DES GRAINS DE SABLE ABSORBÉS PAR LES OISEAUX

par A. MENEGAUX

On sait que les Granivores absorbent du grit, c'est-à-dire des grains, des graviers calcaires ou siliceux aux contours aigus, qui dans le gésier ont pour rôle de déchirer l'épais tégument des graines et de rendre celles-ci digestibles par la suc gastrique. Ce fait est bien connu chez les Gallinacés et surtout chez les Poulets. D'autres Oiseaux, d'un autre régime, ont besoin d'avaler de la terre ou des grains de sable pour faciliter leur digestion.

Mais en comparant ce fait à ce qui se passe dans d'autres groupes, on est convaincu que l'ingestion de grit ne peut avoir un but uniquement mécanique. Elle doit fournir au sang des principes chimiques, des sels inorganiques, des alcalis indispensables au développement des plumes et de l'animal. Cet apport est surtout nécessaire pour les jeunes en voie de croissance et pour les adultes pendant la mue, c'est-à-dire pendant le temps où ils changent leur plumage. Dans l'élevage des Grèves, on a pu constater que toutes les jeunes Grèves périssent si l'on ne peut fournir aux parents la possibilité de se rouler dans la poussière, (sable ou argile), avant qu'ils donnent la becquée aux jeunes, car il ne faut pas oublier que les sels minéraux sont aussi indispensables au développement que l'albumine.

Tout le monde sait que, pendant la mue, tous les Oiseaux domestiques, sont indolents et tristes, qu'ils paraissent malades. La cause

doit résider dans ce fait qu'ils n'ont pas la nourriture qui leur serait nécessaire à ce moment là. Pour reformer leurs plumes, les oiseaux ont bientôt épuisé leurs faibles réserves de sels minéraux et si l'alimentation n'apporte pas le complément, l'animal est en déficit et sa santé s'en ressent. Si pendant la mue on donne au gibier des sels par petites doses, la durée de la mue est bien abrégée.

D'essais faits en Belgique en 1914, (*Voir Chasse et pêche*, n° 31, janvier 1920, p. 341), il résulte que le manque de potasse dans l'alimentation des volailles empêche complètement la pousse des plumes. Chez les oiseaux en mue, la privation de potasse empêche le développement des barbes, seul les rachis s'allonge plus ou moins, en donnant aux sujets un faux air de porcs-épics.

La substance caractéristique des plumes et des puits et la kératine, substance albuminoïde, donc azotée, comprenant du soufre ; mais en outre on y trouve de la silice, de la chaux et de l'acide phosphorique. Chez les Antruches les barbes comprennent 17,7 % d'azote, tandis que le rachis en a 17,9. Et en outre les plumes ont 23 % d'oxygène, 7 % d'hydrogène et 32 % de carbone ; la proportion de soufre varie avec l'alimentation. Avec la luzerne, on en obtient 3,16 %, et avec les herbes du weld seulement 2,32. En outre les quantité de silice, de chaux et d'acide phosphorique sont aussi fonction des aliments ; avec la luzerne, les cendres des plumes renferment 17,36 de silice, 13,69 de chaux et 16,00 d'acide phosphorique, tandis que sur le weld les quantités sont respectivement 20,43, 13,33 et 12,98 donc dans ce cas la proportion de soufre et de chaux augmente avec la luzerne, tandis que sur le weld c'est la quantité de silice et d'acide phosphorique qui augmente. Les barbes et les barbutes s'allongent notablement dès que la luzerne entre dans l'alimentation. Donc les qualités extérieures : résistance, flexibilité, brillant, etc., varient aussi dans ces conditions. Ces idées demandent encore des recherches précises et prolongées.

Les poussins qui sortent de l'œuf ne sont généralement couverts que de duvet et les vrais plumes ne commencent à pousser qu'à partir du moment où les parents leur donnent des grains de sable, calcaires ou siliceux, où bien à partir du moment où ils peuvent les picorer d'eux-mêmes avec ou sans terre calcaire. Il s'ensuit que les sels contenus dans l'œuf n'ont servi qu'à la formation des Osseaux. Les poussins des Rapaces naissent nus, parce que les œufs ne contiennent pas assez de sels minéraux pour la formation des os et de tout le plumage. Les plumes ne poussent qu'à partir du moment où les parents leur donnent à avaler d'assez gros morceaux des proies. C'est au printemps que les Rapaces attaquent et

dévoient le plus de gibier à plume ; dans les autres saisons, ils ne font pas preuve de la même rapacité. Au printemps, elle est donc instinctive, afin qu'ils puissent fournir à leurs petits les substances qui doivent activer la pousse de leurs plumes. Si la nourriture est incomplète, si elle manque de ces sels, le développement est ralenti ; il peut s'arrêter et amener la mort des poussins, tandis que chez les adultes, la santé souffre et la mue se prolonge.

On peut donc affirmer que chez les oiseaux la source des sels minéraux se trouve dans le sable et les graviers qu'ils picorent et que ces sels sont aussi utiles aux oiseaux que le sel marin à l'homme et aux animaux domestiques. Ils entrent dans des combinaisons chimiques peut-être temporaires, et tombent dans le sang qui les véhicule et les conduit dans les os et les glomérules de la racine des plumes. Mais le problème n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire. Si les sels solubles, comme le chlorure de sodium, peuvent être utilisés directement, il n'en est pas de même de ceux qui doivent subir des transformations préalables avant d'entrer dans la composition des tissus : ils ne sont assimilés que s'ils sont présentés déjà dans une combinaison organique. Certains auteurs admettent que ce sont seulement les cellules végétales qui jouissent de la propriété d'utiliser directement les substances minérales. C'est pour cela qu'on a échoué si longtemps dans l'absorption médicamenteuse des phosphates et du fer, on sait de plus que les azotates qui fournissent l'azote à la plante, ne peuvent être absorbés par la cellule animale.

Dans les essais intéressants qui pourraient être faits sur l'utilisation des sels minéraux par les Oiseaux, il faudra toujours tenir compte non seulement de la composition chimique de l'aliment, mais aussi de la forme sous laquelle les sels se présentent.

---

## GUIDE DE L'AMATEUR D'OISEAUX DÉBARQUANT SUR LA TERRE D'AFRIQUE

Par le Dr MULET-HOUSIN (*Suite*)

**Quelea erythrops** (Hartl.). — Le Quéléa à tête rouge, le Tisserin à face rouge. Larou des oiseleurs indigènes. Ouolof: Tiobelt.

Sur le plumage ordinaire des oiseaux de ce groupe non en couleurs, le ♂ porte des taches rosées diffuses sur la poitrine, et la tête est toute entière parée d'une jolie teinte rouge carmin satinée, à reflets très brillants. Bec blanc, taché de grisâtre de façon irrégulière. La ♀ en parure de noces a les joues rosées.

En plumage d'hiver, plumage habituel du groupe : fort bec grisâtre, la base du culmen forme un angle aigu. Pattes rosées.

Je n'ai pu prendre les dimensions, n'ayant pas eu de sujets entre les mains. J'ai entrevu cet oiseau une fois à la Pyrotechnie, et le Capitaine d'artillerie coloniale Gonjon, qui connaissait bien les oiseaux, l'a vu à Ouakam. Je ne connais pas ses mœurs. J'en ai eu un mâle en captivité, qui venait du Cayar : il a perdu son rouge vers Noël 1913, et l'a repris au début de mars 1914. Il était en cage assez peu commode : je l'ai ramené à Paris, où il a vécu longtemps au Muséum.

OÛfs : vert olive à taches sombres, 19 x 13.

**Quelea quelea** (L.) (= *sanguinirostris* Rehw.). — La Quéléa à bec de sang. Le Travailleur (nom des marchands d'oiseaux). Le Mange-mil (nom des colons). Toucouleur : Hami. Oulof : Saor.

Le mâle en amour présente deux variétés individuelles dont les sujets conservent toute leur vie les caractères : A. — Variété type ou masquée : teinte générale variant du rose saumon au jaune d'ocre foncé, avec un loup noir sur la face, se terminant au niveau de l'oreille par la pointe d'un angle droit. B. — Variété concolore : ce loup noir n'existe pas, la face est de la même teinte que le reste ; toutefois, les contours du masque sont esquissés par une bordure de plumes un peu plus foncées. Les deux espèces ont le dos brunâtre, les rémiges et les couvertures sépia à bordure plus ou moins jaunâtre, la queue sépia clair bordée de jaunâtre, les paupières rouge brique, le bec d'un beau rouge corail, les pattes roses. Ces deux variétés sont mélangées dans les bandes et semblent n'être que des caractères d'individus.

Le mâle en dehors des amours ressemble à une femelle de Moineau de France, mais son gros bec est d'un beau rouge de sang, ses paupières corail, ses pattes roses. Il prend ses couleurs en juin : j'ai eu cependant un mâle captif chez qui la face était déjà toute noire et la poitrine rosée le 15 avril 1914. La face noircit avant que les plumes de la poitrine ne rosissent. Les couleurs commencent à disparaître en octobre : des flammèches grisâtres apparaissent d'abord à la poitrine et au ventre.

La femelle ressemble en plus clair à celle du Moineau franc : elle a le plumage classique des femelles de Viduïnés avec le bec et les paupières rose saumoné, les tarses rosés.

Les jeunes sont gris comme de jeunes Moineaux, bec, paupières et tarses gris de plomb : le bec rosit fin novembre : les jeunes mâles ne prennent le bec rouge que vers mars-avril.



L'œil est toujours noir, et de 4 millimètres de diamètre.

Dimensions : ♂ L = 130 à 135, E = 230.

♀ L = 125, E = 205.

Les attitudes sont celles du moineau franc à terre ; perché, le Quéléa à bec rouge est un peu plus vertical que le Moineau franc et porte volontiers le cou enfoncé dans les épaules. Mais il se tient peu en place, frétille et se secoue ; les pointes des ailes font très souvent l'une avec l'autre un mouvement croisé au-dessus de l'uropygium, comme un mouvement de ciseaux ; ce mouvement est assez rapide. Pour parader devant la femelle, ou quand il se chauffe au soleil, le mâle prend souvent une attitude toute spéciale : il fait l'ange : le corps horizontal, la queue relevée et à demi étalée, la tête redressée, il élève verticalement les deux ailes en extension forcée, les rémiges extrêmes se touchent par leur pointe ; le tout est accompagné d'un petit tremblement et d'un petit cri, et dure huit à dix secondes.

Son chant, assez perçant, n'a rien de mélodieux, mais n'est cependant pas désagréable ; c'est un sifflet bref suivi d'une trille stridente et un peu prolongée.

Le Mange-mil est extrêmement commun, mais il vit en grandes bandes migratrices, si bien qu'on peut être un mois sans en voir et brusquement le voir à foison ; la bande séjournera quelques jours, puis disparaîtra. Ces bandes sont tellement nombreuses qu'il n'est pas rare de voir dans la campagne des sortes de nuées de fumées erratiques qui rasant le sol, se posent, s'élèvent, s'abaissent, s'étalent, se condensent et brusquement s'en vont au loin comme emportées par quelque vent capricieux ; ces nuées, ces fumées, sont des bandes de Mange-mil. Il y en a toute l'année, même en saison des pluies, et ce qui laisse supposer que de nombreux sujets ne nichent pas, c'est que dans ces bandes, à côté de jeunes, on trouve de beaux adultes au magnifique plumage. Et comme le Travailleur est un granivore fort vorace, je laisse à penser quels peuvent être les dégâts auxquels il se livre quand un tel nuage tombe sur une culture ; alors, le nom de *Mange-mil* est largement mérité. Ils sont toujours très gros, et sous leur peau ils sont douillettement matelassés d'une bonne couche de fine graisse, fortement colorée de rose saumoné.

Très sociables, bien que très batailleurs, ces oiseaux construisent à trois ou quatre un nid ; mais d'un caractère extrêmement brouillon il n'est pas rare qu'ils démolissent un nid commencé pour aider le voisin à construire le sien. Le nid a la forme d'un spéroïde à ouverture latérale, un peu prolongée en tubulure, il est pendu au bout d'une branche et plusieurs nids voisinent. Il n'est pas tout à fait de la taille des deux poings ensemble ; il est construit d'herbes fines

tressées artistement et solidement ; en général, le mâle travaille à l'extérieur, la femelle en dedans, et les camarades viennent les aider — ou les déranger : il y a dispute, parfois bataille, des sujets tombent deux à deux à terre en se chamaillant, et, à l'instar de nos Moineaux de France, se battent quelques instants à terre avant de s'envoler. Puis, on délaisse le nid : on va à son tour aider le voisin, et ce n'est qu'après qu'on se remet au travail. La femelle, de temps en temps, rentre dans le nid et l'essaye.

La parade est l'objet de batailles des mâles, de danses, et de ce geste curieux que j'ai appelé « faire l'ange ».

Je ne connais pas l'œuf, que je n'ai jamais eu entre les mains. L'incubation dure une quinzaine.

La grande quantité des Mange-mil, la densité des bandes, les dégâts produits ont amené contre cette espèce une véritable levée de fusils, d'autant plus que c'est un gibier facile à abattre et rémunérateur : je connais un chasseur qui, déchargeant son fusil dans une bande, tua 57 sujets du premier coup et 82 du deuxième. On fait une grosse destruction de cet oiseau, mais il n'y paraît pas. Ce n'est pas de la destruction gratuite : c'est un très appréciable gibier : sa fine couche de graisse orangée lui permet de se passer d'une ceinture de lard, et de figurer très honorablement à table, en salmis, en brochettes, ou même en confits à la manière des confits d'oie : un Queléa a presque autant de viande qu'une Mouette.

En captivité, il est très amusant. On le capture au trébuchet, et parfois, si on a une bande dans le voisinage, on le prend en grand nombre. Mais il ne faut pas en avoir trop dans une cage.

Il a mauvaise réputation, et la mérite en partie. Remuant et taquin, il est brutal par dessus le marché : il passe pour rosser ses co-détenus, s'ériger en véritable tyran de la volière, et y commettre de nombreux assassinats. Eh bien, je ne suis pas tout à fait de cet avis. J'en ai eu plusieurs qui ne m'ont jamais causé de grands soucis. Ils sont turbulents, très turbulents même : ils ont une grande prédilection pour tirer au passage, voire même arracher, les retriées des Sénégalais et Bengalis : parfois, dans un accès de gaieté, ou pour amuser une femelle, ils empoigneront un oiseau plus petit qu'eux par une aile et lui feront faire trois ou quatre fois le moulinet, puis le lâcheront : mais ils ne méritent pas, à mon avis, leur noire réputation, et on peut en avoir quelques-uns dans une volière pourvu qu'elle soit un peu spacieuse et qu'ils aient des femelles. Il faut bien dire que beaucoup d'amateurs ne gardent en cage que des oiseaux mâles, plus beaux de plumage, et dont le célibat monte à la tête au point de les rendre très méchants. Mais si la volière est grande, si les Tra-

vaillours ont des femelles et des matériaux, ils s'occupent, ils nichent, ils travaillent. Plusieurs fois, ils ont même commencé des nids dans une volière : ils les ont même parfois continués. Au Muséum, ils ont terminé plusieurs nids et ont même dû nicher, car, en mai 1948, dans une série rapportée par moi en 1944, j'ai vu deux jeunes de l'année précédente (1947).

On peut leur mettre des branches ramifiées. Sinon, ils choisissent un angle de cage, à proximité d'un perchoir, et commencent par tapisser un angle dièdre de brins d'herbe entrelacés. Ils joignent ce dièdre, par un tractus, au perchoir et de là partent pour construire une sorte de poche : cette poche est recouverte d'un dôme : la paroi est épaissie de façon à former un sphéroïde : l'ouverture latérale est prolongée par une tubulure.

S'il ne construit pas un nid, le Travailleur tissera, il tapissera un perchoir, quelques barreaux de cage : on peut lui donner de l'herbe, du fil, de la ficelle, il emploiera tout : il semble même avoir une prédilection pour les fils rouges. Quelquefois, ils se mettent à trois ou quatre et tapissent des étendues relativement grandes des parois de leurs cages. Quand c'est fini, on démolit et on recommence : souvent du reste, on n'attend même pas pour défaire un travail qu'il soit fini. Ce travail avance avec une rapidité inouïe. Plusieurs fois, à Dakar, il m'est arrivé l'aventure suivante : je recouvrais ma volière tous les soirs, à cause des chats, avec des nattes de roseau dites nattes de Casamance. Ces nattes sont d'un travail assez rudimentaire, et des bouts de ficelle dépassent : eh bien, le matin, bien souvent la natte résistait quand je voulais l'enlever : elle était attachée à la cage par les bouts de ficelle qui dépassaient.

Sans doute, il vaudrait mieux ne pas mélanger les Quéléas, et avoir des cages entières de bandes de ces oiseaux : leur reproduction se fait facilement, témoins ceux du Muséum.

Néanmoins, je crois qu'une petite quantité de ces oiseaux dans une volière n'est pas un danger pour les autres espèces.

A signaler que j'ai vu plusieurs fois en 1946, à Ouakam, un Quéléa mâle dans une bande de Bees de Plomb. (A suivre).

---

## NOTES ET FAITS DIVERS

**Les petits Oiseaux dans le Midi.** Mes nombreux déplacements au cours de cette dernière année ne m'ont pas permis de m'occuper activement de notre Société Ornithologique et de sa *Revue*.

La région où je séjourne pour le moment se prête assez mal aux observations d'Ornithologie. Ce n'est pas que les Oiseaux manquent : ce com-

de l'Hérault, situé non loin de la mer, offre au contraire aux oiseaux migrateurs d'excellents abris pour y passer une grande partie de l'hiver.

Mais c'est le moyen de les approcher et de les suivre qui fait défaut. Sans doute n'ignorez-vous pas que ce département est celui où la propriété est peut-être la plus morcelée et il est dès lors facile de comprendre à quelles curiosités importunes on est immédiatement en butte de la part des propriétaires des terres voisines, dès qu'on veut s'établir dans un poste d'observation propice.

Il ne faut pas connaître le paysan pour ne pas savoir que tout ce qui ne lui est pas familier éveille aussitôt la méfiance dans son esprit : lui faire comprendre que l'observation des oiseaux est une science et une science utile, serait entreprendre à son égard toute une éducation nouvelle, car ce n'est pas dans les écoles de nos villages qu'on lui donne la moindre idée de ce qu'est l'Ornithologie.

Comme unique ressource, il ne resterait que l'emploi du fusil pour s'emparer des diverses espèces d'oiseaux qu'on n'arrive pas à déterminer à première vue et qui sont les plus rares et les plus intéressantes.

Mais, en agissant ainsi, ce serait donner le mauvais exemple à nos populations qui ne sont que trop enclines à chasser et à détruire les petits oiseaux. Je dois dire qu'en général, on ne gaspille pas sa poudre contre un gibier de si piètre importance. Mais on place des pièges depuis l'arrivée des premiers migrateurs, fin septembre, jusqu'à leur passage de retour fin avril.

Les Rouge-Gorges, Pipits, etc., les Merles et les Corvées fournissent un assez important tribut aux tendeurs de petits pièges.

Ceux qui, comme moi, ont pu se rendre compte de leurs pratiques et de leurs manières de procéder, savent que ce genre de braconniers est à peu près à l'abri de tout surprise désagréable de la part des agents de l'autorité et que vingt brigades mobiles ne parviendraient pas dans un seul toum du département à mettre un terme à ces actes déplorables.

El pendant ce temps, il est impossible à un observateur de s'emparer du moindre oiseau pour servir à ses études !

C'est dans ces circonstances qu'on regrette vraiment de défaut de permis du naturaliste !

Ne pensez-vous pas qu'il serait peut-être quelquefois utile que les membres de la Société Ornithologique pussent justifier de leurs qualités ?

Les nombreux clubs et sociétés dont je suis membre distribuent chaque année à leurs adhérents une carte qui sert en même temps de quittance et leur cotisation.

Si les ressources de votre société le permettent, je souhaiterais que vous agissiez de même, cette carte pourrait à l'occasion donner certaines facilités aux porteurs.

Hérault.

A...

**Les bêtes ont-elles de l'esprit ?** Dans la basse-cour du Musée de Zi-ka-wai, — puisque Mu-ér, disons dans la Ménagerie — il y a une couple d'Oies domestiques, ayant pour souche *Anser cygnoides*, d'ox Oies sauvages, qui semblent appartenir à deux races de l'Oie cendrée, *Anser anser* et deux Cygnés que je rapporte tous les deux au *Cygnus bewicki jankowski* Alph.

Chaque matin je sers à ces oiseaux un pétit déjeuner de mie de pain. Dès le premier jour, les Oies domestiques, naturellement, et aussi les Oies sauvages vinrent manger le pain jusqu'entre mes pieds : les Cygnes se firent à l'écart, comme intrigués. Au bout de deux ou trois jours ils s'approchèrent assez pour saisir une bouchée, la dégustèrent du bout du bec et la rejetèrent avec dégoût : « Ça ne vaut rien du tout, semblaient-ils dire.

Tout de même, c'était bien agaçant de voir le grand plaisir que les Oies prenaient au festin : « Recommencons l'expérience, voyons. » Ils recommencèrent une fois, deux fois, goûtant le mets avec plus d'insistance, mais le rejetant toujours vivement : « Précédemment c'est mauvais, in-mangeable ; comprends-tu ces Oies ? Il faut être bête comme des Oies pour s'empoisonner avec ça ». Le plus curieux, sans doute, c'est que le goût de l'un des Cygnes semble avoir été influencé par le verdict de l'autre : car voici la suite.

Au bout de plusieurs mois, le Cygne dominant, dont l'aile avait été mal rejointée, prit la clé des champs et ne me fut rendu qu'après une absence de huit ou dix semaines. Pendant cette absence, le Cygne resté, se trouvant chaque jour tenté de jalousie, reprit ses essais de dégustation. Première jour : « non ; ça ne vaut rien ». Deuxième jour : « Peh ! ce n'est guère fameux ». Troisième jour : « Tiens ; mais, en somme, ce n'est pas si mauvais ». Quatrième jour : « Comment donc ? mais c'est bon ; qu'est-ce que j'avais les autres jours ? c'est tout à fait bon ». Et tous les matins ensuite, sans fausse honte, ce Cygne numéro 2 mita les Oies et s'approcha de moi.

Quand le Cygne numéro 1 réintégra notre enclos, et qu'il vit son compagnon au régime du pain matinal, il eut une attitude d'étonnement, une sorte d'effacement qu'on aurait dû photographier. « Imbécile ! Tu sais pourtant bien... Qu'est-ce qui te prend ?... » etc. Bref, au bout de trois jours, lui aussi, le numéro 1, trouvait le pain excellent. Maintenant ce sont les deux Cygnes qui sont les premiers à la distribution : si je n'y mettais bon ordre, ils seraient même les seuls.

Ils ont inventé un raffinement que les Oies n'ont pas imaginé et qu'elles n'imitent pas non plus. Quand la mie de pain leur paraît un peu dure, ils la saisissent dans leur bec et vont la tremper dans l'eau de leur bassin.

Une fois, l'une des Oies s'efforçait, sans réussir, de sortir de l'eau. J'ai eu l'un des Cygnes se dérangant et saisir l'oie par la peau du cou pour la tirer d'embarras : ma main fut plus efficace ; un bec de Cygne est mal préparé à cette fonction : mais l'intention paraissait évidente.

*Zi-Ka-Wei, Chine.*

F. COURTOIS.

**Dans le Midi.** — Je vous signale avoir vu le 2 mars dernier, à Montecarlo voler les Hirondettes et hier pour la première fois ici.

J'ai installé de nombreux nids dans ma Villa où viennent nombreux les Mésanges, Pinsons, Ciniis, etc., etc. J'espère arriver à situer les espèces qui vivent ici, mais que les pouvoirs « seraient utiles en donnant » ordre aux Préfets d'exiger des gendarmes, gardes champêtres et autres agents de la force publique de faire respecter la loi, car les chasseurs ne déces-

sent par-ci sous couleur de tuer les Grives dans les oliveraies, de tirer sur tout ce qui vole, petits et gros, quels qu'ils soient.

*Alpes Maritimes, mars.*

X.

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

**Un élevage dans l'Ardèche.** Ma volière a 15 x 20 x 300 m<sup>2</sup>, une mare en occupe le tiers, le sol est à deux niveaux de 2 m. de différence et le grillage supérieur disposé sur une seule pente : un pavillon à l'entrée principale, des abris, des convertis, des arbustes, un petit mâquis, des végétations sur les bords et à l'intérieur de la mare, une prise d'eau permet en plus d'un petit ruisseau intermittent de renouveler l'eau, des postes abrités pour recevoir tous les jours les aliments des pensionnaires.

J'essaie de leur donner l'illusion de la liberté.

J'ai, pour la plupart, des granivores et quelques insectivores faciles, mais seul un Hochequene en cage spéciale, car il est trop délicat pour se contenter du régime des autres. Ma collection se compose de Tourterelles des champs, de Tourterelles masque de fer, et de Grives drames, Tondres et Merles que j'ai élevés à la brochette, et parmi ceux-ci un mâle avec commencement d'albinisme se traduisant par une seule plume blanche sur la queue ; d'une colonie de Tarnis, d'une colonie de Rossignols du Japon, d'un Gros bec, de Bruants zizis, de Fauvettes granivores (Pilebon provençal), de Pinsons divers, de Verdiers, du Concoupé, Veuves, de Tisserins, de Bees de corail, d'un Merle du Brésil, d'une Nonette, d'un Rouge gorge, de Caillies, etc... Toute cette tribu a passé l'hiver à tous les temps et en décembre nous avons en : 9<sup>e</sup> la semaine dernière, première de février,

11<sup>e</sup> Il fallait briser tous les matins la glace de la mare et renouveler les plats de pâtée qui se gelaient rapidement.

En outre des grains très variés, je donne une pâtée de pain trempé à l'eau et j'ajoute une bonne proportion de poudre de viande desséchée : c'est simple et économique. De temps en temps quelques vers de terre. Les oiseaux sont gais et déjà ils font assaut de leur gazouillement ou de leurs cris : Les Tarnis s'égosillent, les Grives nombreuses essayent leurs moyens et les Drames jettent au milieu leur cri discordant qui effarouche pour un court instant les exécutants surpris. Leur livrée est complète, j'espère avoir quelques nids, entre autres ceux de Cardinaux bien acclimatés. Je crois que les Chardonnerets, les Pinsons, les Linottes ne se décideront pas aussi facilement, mais j'espère que les Caillies d'une familiarité étonnante voudront bien faire une couvée. Je compte sur les Poules d'eau.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la communication du docteur Arnault et lui ai fait part de mes observations.

Mon fils a commencé depuis longtemps une collection d'oiseaux montés qui je pense, vous intéresserait.

*Saint-Julien-en-Saint-Alban, Ardèche, Février 1922.*

L. MONTISON.

*Le Directeur-Gérant : A. MENEGAUX.*

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGGAUX



## CONTRIBUTION A LA SOLUTION DU PROBLÈME NON RESOLU DE L'ITINÉRAIRE ET DE L'HIVERNAGE DES OISEAUX MIGRATEURS D'EUROPE

par Aug. FERROUILLAT, colon en Afrique du Nord

S'il est un phénomène qui devrait avoir intéressé l'homme et par suite être connu de lui depuis toute antiquité, il semble que c'est bien celui qui chaque année deux fois, à l'automne et au printemps, se passe sous nos yeux et sollicite notre curiosité. Nous voulons parler de la migration des oiseaux qui peuplent nos contrées et qui deux fois l'an opèrent sous nos regards leur voyage, de départ à l'automne, de retour au printemps. Comment expliquer que cette question aussi vieille que la civilisation européenne soit encore si peu connue et reste à peu près totalement mystérieuse ?

La seule raison que l'on puisse trouver à ce quasi paradoxe, c'est que ces voyages de nos hôtes pendant la belle saison ne se font pas suivant un itinéraire unique et tous dans une direction aussi simple que l'on pourrait le penser d'après la première prévision.

Tous ceux qui ont abordé ce problème, s'en fiant aux probabilités qu'ils ont estimées être des certitudes, ont déclaré sans autre examen que les oiseaux qui nous quittent allaient au sud aussi directement que possible, qu'ils allaient chercher tout simplement un climat plus chaud pour l'hiver sur les rives de l'Afrique du Nord, qu'ils y passaient l'hiver à l'abri de nos mois trop rigoureux et regagnaient leur gîte de nidification et d'estivage sitôt que les journées étaient devenues plus clémentes.

Cette solution du problème qui paraît logique et avait pour elle les apparences d'observations trop rudimentaires a été à nos yeux le trompe-l'œil qui a induit en erreur tous ceux qui se sont jamais intéressés à cette si intéressante question de la migration de nos compagnons d'été. Elle est pour nous la cause de cette étrange situa-

tion qui dure depuis toujours et explique que, encore de nos jours, l'Ornithologie soit incapable de dire l'itinéraire que suivent les oiseaux d'Europe, soit à leur départ, soit à leur retour et ignore toujours le terminus de leur voyage, c'est-à-dire leur vrai séjour d'hivernage.

Ce n'est que de nos jours que la facilité des voyages et surtout l'installation sédentaire des nombreux colons dans les diverses parties du monde, et spécialement dans l'Afrique, a permis aux observateurs de constater les profondes erreurs que renfermait cette question d'histoire naturelle. Ils ont dès lors abandonné les solutions par trop sommaires que l'on avait toujours admises et essayé de donner à ce problème des réponses exactes et vraiment scientifiques. Toutes ces études commencées depuis les grands voyages des explorateurs modernes se poursuivent et d'ici peu d'années, notre ferme espoir est que tout ce mystérieux inconnu sera dissipé et que nous connaîtrons enfin le véritable voyage de nos compagnons dans leur exode annuel.

Il y a plus de trente ans, débarquant sur la côte algérienne, nos prévisions de chasseurs et d'amis de nos charmants oiseaux, nos hôtes de tous nos étés, nous donnaient la conviction que suivant la légende acoutumée que nous avions toujours lue ou entendue autour de nous, nous allions retrouver tous les oiseaux que nous voyions partir chaque automne. Notre déception fut grande et nous dûmes modifier radicalement nos notions sur ce sujet si mal connu. A partir de ce moment, soit dans notre résidence (Golfe de Bougie) soit dans nos très nombreuses excursions sur tous les points de l'Afrique du Nord, nous avons cherché à grouper le plus d'observations possibles sur nos migrations et c'est cette série de notes qui n'ont d'autre mérite que d'être certaines en quelque sorte que nous nous permettons de vous adresser avec l'espoir qu'elles auront pour vos lecteurs quelque intérêt et provoqueront de leur part la pensée de les compléter et de contribuer ainsi à la solution de ces mystérieux voyages.

#### I. QUELQUES OBSERVATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Il est tout d'abord une erreur très largement répandue que nos observations attentives pendant plusieurs centaines de traversées nous permettent de certifier sans aucune incertitude, c'est que nos migrateurs, quelle que soit leur faculté de vol, ne vont pas en Afrique par le trajet le plus court, soit des côtes de Provence aux rives africaines en ligne directe par dessus la pleine mer. Tous les



oiseaux même les plus voiliers, Martinets, Hirondelles, Grives, etc., évitent les trop longs parcours au-dessus de la mer et font leur voyage en utilisant soit les îles, soit les côtes de l'Italie, en empruntant les points de repère ou de sécurité que leur offrent la Corse, la Sardaigne ou la Sicile ; les autres, les Baléares et la côte orientale d'Espagne.

Quelques personnes nous opposeront peut-être les rencontres qu'elles auront faites des migrateurs en pleine mer, au centre de la Méditerranée. Le fait est lui-même la preuve de notre affirmation précédente, car il ne s'agit jamais dans ces circonstances de groupes, même restreints, mais toujours de quelques individus égarés, à bout de forces, qui se précipitent sur tout refuge possible. Ils viennent notamment se poser sur tout vaisseau ou barque qu'ils voient. Ils s'y montreront d'ailleurs si las et si épuisés que l'on pourra même, pour les plus agiles et les plus sauvages, les prendre à la main. En tous cas, ils resteront sur leur refuge tout le temps que le navire mettra pour se rapprocher suffisamment de quelque terre et c'est seulement alors que l'imprudent naufragé quittera son gîte de salut.

Avant d'aborder l'exposé des diverses espèces et leurs itinéraires observés par nous, nous voulons encore signaler une remarque que tous nos documents nous permettent d'affirmer, c'est que nos migrateurs vont d'autant plus loin qu'ils nous quittent de meilleure heure et cela sans que la taille du migrateur ou la rapidité de son vol et la qualité de ses ailes soit un élément déterminant la longueur de son voyage.

Pour précéder cette règle, je citerai tous nos hôtes de nos jardins les plus familiers, qui, malgré leur faiblesse apparente, nous quittent dès le mois d'août ou les premières journées de septembre, vont jusqu'au centre de l'Afrique : les sources du Nil, ou même, pour bon nombre d'entre eux, jusqu'au Transvaal et les régions voisines. Les autres migrateurs qui ne prennent leur départ que plus tard en octobre et surtout novembre font des trajets beaucoup moindres, malgré la puissance de leur vol, exemple la Grive, la Bécasse, etc. dont le terminus du voyage ne dépasse pas l'Afrique du Nord et qui ne vont rarement que jusqu'aux premières oasis du sud Algérien.

Malgré la longueur de ces observations d'ordre général, nous les croyons nécessaires pour établir quelques règles qui me dispensent des redites fastidieuses dans le reste de ma documentation. Il

me reste toutefois une dernière règle à signaler aux lecteurs qui me feront l'honneur de me suivre.

Il est pour moi démontré que la plupart des migrateurs qui exécutent périodiquement deux longs voyages soit jusqu'au sud de l'Afrique, soit jusqu'aux grands lacs des régions du Nil, ne suivent pas le même itinéraire pour l'aller et pour le retour. Je crois, sans pouvoir l'affirmer pour tous, que la plupart tout au moins font comme nos Cailles, c'est-à-dire qu'elles ont un parcours de voyage formant une sorte de cycle et non pas un tracé identique pour l'aller et le retour. Il est en effet certain pour moi, après les nombreuses vérifications que j'ai pu en faire, que les Cailles qui vont hiverner très loin jusqu'au Transvaal, s'y rendent par la vallée du Nil, qu'elles remontent en automne, lorsqu'elles n'hésitent pas au printemps, à traverser le Soudan, voire même le Sahara où on les rencontre en groupes très abondants dans la série des oasis. On les y voit arriver dès les mois de février et mars suivant la latitude de ces dites oasis.

Ce tracé du parcours de nos vaillants voyageurs paraît tout d'abord plus bizarre qu'explicable. Nous croyons cependant en avoir trouvé la raison. A l'automne, au moment de leur départ les Cailles vont par l'Italie méridionale et les Iles de l'Archipel en Egypte en évitant la Tunisie, l'Algérie, soit tout le nord africain le plus voisin de leur lieu de nichée, parce que les chaleurs de l'été ont brûlé tous les couverts de ces régions et que la Caille qui aime les cultures vertes et même humides ne trouverait que terres brûlées dans cette direction. Elle s'en détourne et va hiverner en remontant le Nil, où elle trouve les conditions de végétation et de fraîcheur qu'elle affectionne. Il en est tout autrement à son retour, soit à partir de février où elle quitte son hivernage pour aborder le Soudan et les Oases du Sahara où elle rencontre la végétation et l'humidité qui lui sont nécessaires, grâce aux fraîcheurs et même aux pluies tombées dans le courant de l'hiver. Telle est l'explication que nous saumettons sans aucune prétention à la certitude à nos lecteurs. Le fait, dans tous les cas, est à l'abri de toute contestation. Chaque année les Cailles que l'Afrique du Nord française ne voit pas à l'automne arrivent en masse dans les blés de ces hauts plateaux après avoir été signalées longtemps à l'avance et progressivement dans toutes les oasis du Sahara après leur traversée du Soudan Oriental.

J'en ai fini avec l'exposé des principales observations s'appliquant à l'ensemble du phénomène de la migration. Il me faut tou-

tefois relever encore cette étrange règle s'appliquant aux jours spécialement choisis par les oiseaux. Presque toujours, et surtout au printemps, à leur retour, quand ils s'apprentent à quitter les rives africaines, c'est par les plus mauvais temps qu'ils arrivent et se massent en nombre souvent considérable sur les bords de la mer. Ce fait, qui nous a toujours violemment étonnés, est pourtant certain : il se reproduit toutes les années, malgré les graves dangers qu'il présente pour nos fragiles voyageurs. Ils souffrent visiblement de ces mauvais temps, souvent très durs en mars dans les régions africaines du bord de la mer et d'ailleurs certaines années, c'est par masse considérables que leurs bandes meurent de faim et de froid en attendant que la tempête et les pluies aient cessé. Nous n'avons jamais pu nous expliquer pareille coïncidence et semblable préférence de la part de nos migrants.

Je clos là mes extraits de notes relatives aux principes généraux du problème que j'ai essayé éclaircir quelque peu. Une énigme que je veux en terminant signaler à mes collègues amis des oiseaux et avides de connaître les détails de leur existence. A quelles raisons telles ou telles espèces obéissent-elles pour quitter toutes les années les régions où elles ont fait leur nid, élevé leurs petits et vécu grassement. Inutile d'invoquer la disette de la nourriture qui les menacerait. Les faits les plus évidents s'opposent à cette hypothèse. Serait-ce une sorte de prévision mystérieuse des lointaines intempéries, qui quoique assez lointaines encore, les amèneraient à fuir ces mauvais jours. Que dire encore de la merveilleuse science qu'ils ont de la direction et de l'itinéraire à suivre. Ne serait-ce pas un sens plus affiné que ceux que nous possédons nous-mêmes et qui les ferait susceptibles de subir des influences atmosphériques mystérieuses. Ne serait-ce pas quelques nouvelles ondes électriques hertziennes ou autres ? Je ne puis que poser la question laissant à de plus clairvoyants et plus compétents la tâche de résoudre ce mystérieux problème.

---

## UNE VISITE AUX MACAREUX DES SEPT-ILES EN 1921

par F. CHABOT

Notre équipée fut préparée avec l'amie Ploeg et le jeune Heim pour aller étudier la nidification des Macareux et avec les peintres bien connus, MM. Reboussin et Gouverneur, qui devaient prendre sur le vif des croquis et des notes pour leurs futurs tableaux. M. Dar-

blay, un jeune et enthousiaste naturaliste, chasseur, collectionneur d'oiseaux vivants, et désireux de se joindre à nous, a eu l'amabilité de nous prendre en automobile avec Heim à Plouaret, où nous devions nous embrancher sur Perros-Guérec. Il était entendu que nous ne tirerions pas un coup de fusil.

Nous arrivons à Perros à 7 h. du soir, le 4 juin. Après la recherche du gîte, nous voyons immédiatement le batelier, qui était prévenu, mais il nous gâte un peu notre joie en nous disant : La mer sera dure ; elle gronde et je ne sais si nous pourrions partir demain matin ; enfin nous verrons cela au jour, le vent peut mollir ; à ce moment le ciel se couvrait, la mer devenait noire, la nuit s'annonçait dure. En effet, le lendemain de bonne heure, le vent avait encore fraîchi, une pluie drue ne nous faisait pas prévoir une accalmie, et de fait le marin refusa de sortir ; c'était un timoré et nous voulions quand même aller à Rouzic, une des Sept-Iles. Nous voyons donc un autre marin qui nous promet de partir à la marée de l'après-midi. Nous étions ravis, la matinée s'écoula à visiter la plage et les rochers de Perros, ceux de Ploumanach ; la pluie avait cessé, mais il ventait encore fort.

Notre ami Ploeg nous piéga quelques oiseaux de pays : Pouillots, Tarins, etc., il nous prit même un jeune Coucou trouvé dans un nid de Pipit, sur un talus abrupt. En explorant ensuite les rochers de la pointe de Perros, notre ami Heim découvrit un nid de Pipit des prés avec les œufs ; d'autres nids ayant des jeunes furent trouvés.

Après le déjeuner, nous embarquons avec des provisions suffisantes pour vivre quelques jours dans les îles en cas de trop mauvais temps et au cas où le bateau ne pourrait nous reprendre. L'expédition comprenait sept personnes et un chien. Nous décidons d'accoster à l'île aux Moines, où se trouve un phare et les ruines d'une ancienne Entresse. Notre traversée, un peu mouvementée, s'accomplit néanmoins sans encombre, nous longeons en quittant Perros, la grande île Tomé, habitée, paraît-il, par un gardien. Le Corbeau ordinaire (*Corvus corax*) y niche chaque année, dit-on, mais on détruit son nid et sa couvée tous les ans ; nous n'avons pu vérifier le fait puisque nous n'avons pas fait escale à Tomé. En cours de route, nous tuons un Pingouin borda, en plumage de nœcs.

Lorsque nous approchons des îles qu'on aperçoit à l'horizon, les Macareux se montrent plus nombreux. A un moment donné, il y en a partout, à gauche, à droite, ils flottent sur la mer comme des

bouchons ; mais ils flairent le danger, car ils partent souvent avant d'être à portée.

La mer s'est heureusement calmée, il fait relativement beau, malgré cela quelques-uns d'entre nous sont pâles, il est temps de débarquer.

Nous approchons de l'île aux Moines, qui est séparée du Cerf et de l'île Bono par un chenal assez large.

Nous abordons sur la face nord-ouest de l'île. Cette île affecte la forme d'un triangle dont les angles seraient arrondis ; le point culminant forme une arête qui se termine en plateau sur le grand côté du triangle, c'est là que se trouve le phare : les gardiens nous accueillent aimablement, nos marins, nous débarquent non sans quelques difficultés ; les provisions suivent et c'est indispensable. Nous nous installons dans l'ancienne habitation des gardiens, une cambuse ouverte à tous les vents. Nous préparons le gîte, les bougies, le dîner, et nous partons en exploration. Sur le chemin de ronde de l'île, encore entourée de remparts, nous trouvons tout d'abord des lapins à demi dévorés par des rats, de gros rats pas farouches se sauvent devant nous, l'île en est infestée, ces animaux détruisent tout, les gardiens du phare nous disent qu'ils ne peuvent avoir aucune provision de réserve à cause des rats. Notre promenade nous apprend de suite que l'île n'a pas de Macareux, pas de Goëlands, ni de Pies de mer, ni aucun oiseau d'eau : nous trouvons des Troglodytes, des Tariers, des Merles, des Pouillots, des Engoulevents et on entend un Coucou, ce n'est pas la peine de faire trois heures de bateau pour entendre cet oiseau. Nous pensons nous rattraper sur les autres îles qui sont accessibles à mer basse tout au moins l'île Plate et l'île Bono.

A l'île Bono, M. Heim découvre un nid de Goëland argenté, M. Darblay abat l'oiseau qui orne aujourd'hui son musée.

Ploeg nous prend une Crécerelle sur son nid avec les jeunes. Je trouve dans une fente de rocher, un autre nid de Crécerelle avec des œufs et des Pipits obscurs.

Cette île est couverte de belle fougères ; elle est presque rectangulaire et sensiblement parallèle à l'île Bono, mais plus au nord, tout autour, c'est une plage caillouteuse, avec des parties presque inaccessibles.

Darblay tue quelques lapins pour améliorer l'ordinaire, et nous rentrons pour passer la nuit dans nos couvertures, nous craignons les rats, mais le chien a dû les éloigner, ils ne sont pas venus nous

inquiéter. Nos marins doivent venir nous reprendre à midi pour aller à Rouzie.

Notre matinée à l'Île aux Moines ne fut pas plus heureuse quant à nos trouvailles ornithologiques.

Je profitai de la marée basse pour explorer l'Île Plate, où je pensais découvrir les nids d'Huîtrier pie, car une bande considérable de ces oiseaux volait constamment de Bono à l'Île Plate ; mais de nids, point. Il existe d'autres rochers non submergés à marée haute, qui font partie du groupe des Sept Îles, il est probable que les Huîtriers nichent sur ces rochers.

Nos intrépides Ploq et Heim attendaient avec impatience l'arrivée du bateau pour aller explorer le Cerf, trop éloigné de l'Île aux Moines pour y accéder sans bateau. Ce chenal qui la sépara des autres a près d'un kil., et ce chenal est profond. A midi comme convenu notre bateau arrive. Même cérémonie un peu difficile pour l'embarquement qui se fait dans le petit canot, lequel ramène les passagers deux par deux au grand canot.

La mer est très dure, le vent souffle à 20 m. du nord-ouest et malgré le soleil, il ne fait pas chaud, nous sommes tous bien couverts-heureusement.

Nous partons pour Rouzie, Ploq et Heim reviennent du Cerf dans le petit canot, ils ont trouvé des couvées de Sterne hirondelle, de Goëland argenté et de Macareux en petit nombre, d'Huîtrier, deux nichées de deux œufs, pas de Pringouins, ni de Guillemots. Cependant il y en a, mais ils cachent bien leurs œufs, souvent dans des endroits inaccessibles, excavations au dessous d'une roche avan-  
cée.

Le bateau tague et roule fortement, il embarque, nous sommes transis, les moins malades restent calmes, mais certains et j'en suis se roulent dans le bateau, en maudissant ce vilain mal de mer. Les marins, ils sont quatre, de vieux lous habitués à tous les temps, ne nous margent pas, ils savent combien ce mal est douloureux, enfin nous approchons de Rouzie, le débarquement est difficile, le temps se remet au beau cependant. A notre arrivée des nuées de Macareux partent de tous côtés, les Goëlands, graves et immobiles sur leurs nids, sont partis en signalant le danger: ils volent tous à 3 ou 400 mètres au-dessus des rochers de Rouzie en faisant entendre des cris comparables à des miaulements.

Immédiatement, nous trouvons des nids de Goëlands argentés, la plupart avec deux œufs, il paraît qu'un précédent visiteur était venu avant nous, alors est ce une deuxième ponte.

Quelques œufs sont éclos ; notre ami Ploëc découvre bientôt les Macareux qu'il prend vivants sans se faire pincer ; il trouve aussi des Thalassidromes et leurs œufs.

Une couvée d'Huitriers, jeunes de quelques jours est trouvée, dans les rochers. Mais nous ne trouvons toujours pas le Guillemot et le Pingouin qui existent cependant ici ; on en voit au large.

Rouzié est une île assez irrégulière, l'arête est formée par un piton de 80 m. de hauteur environ, les pentes sont abruptes, découpées, avec des rochers éboulés. C'est sauvage, aride, on se croirait à plusieurs milliers de lieues de tout continent ; c'est un rocher imposant couvert d'une végétation maigre, brûlée par le vent de mer, qui souffle terriblement. Au sommet du piton, il faut bien se tenir pour éviter d'être renversé, et il fait relativement beau.

Notre ami Heim découvre ici, un nid de Faucon pèlerin, bien entendu Ploëc avec l'agilité d'un acrobate, n'en fait qu'un jeu, et malgré la position assez difficile du nid, sur une pente à 60°, au dessus d'un abîme de rochers à pic, quelques instants après les trois jeunes pèlerins étaient à nos pieds.

Ces oiseaux emportés par Darblay et par Ploëc, sont morts le même jour, après plus de trois mois de captivité, c'est dommage car ils étaient déjà superbes.

Nos artistes Reboussin et Gouverneur ont fait d'excellents croquis de ces endroits sauvages et ils ont rendu par la peinture, ce que leurs yeux d'artistes avait remarqué de joli, c'est-à-dire tout, en y ajoutant les oiseaux au vol, au repos, et rentrant dans leurs terriers.

Nous rentrons le soir même à Perros, mais Darblay, Ploëc et Reboussin restèrent une nuit à Rouzié et ne rentrèrent que le lendemain.

Reboussin avait découvert, paraît-il, une demi-douzaine d'œufs de Pingouins, à côté les uns des autres, sous une roche avancée.

Ploëc essaya vainement de découvrir les nids de Cormorans, ces oiseaux nichent dans des rochers plus éloignés, en pleine mer, rochers souvent inaccessibles.

Comme remarque, j'ajouterai qu'en 1911 ayant fait une excursion à Rouzié, avec le Commandant Hémercy, alors en garnison à Bréhat, je n'avais découvert à ce moment que des Macareux, et quelques Thalassidromes, il est vrai que c'était le 26 juin, mais pas de traces de Goëlands, ni de Pic de mer, ni de Faucon pèlerin.

Pour résumer cette causerie, je dirai que la faune de ces îles est

à peu près constante, que peu d'oiseaux nouveaux y viennent nicher et que Bouzic paraît être le siège principal de la colonie des Macareux.

J'ajouterai également que les Pipits obscurs, très nombreux dans ces îles, paraissent être les seuls Bees-fins qui résistent à cette température spéciale.

Je ne compte pas l'Île aux Moines qui est habitée par deux hommes, mais enfin il y a des jardins, des chemins, un reste de maison, et puis c'est l'île la plus près de la terre.

Que 1922 nous permette de renouveler cette promenade et nous préserve du vilain mal de mer.

### SUR LA RÉSISTANCE AU FROID DE CERTAINS OISEAUX EXOTIQUES

par le D<sup>r</sup> ARNAULT

Depuis mon article paru le 7 mars 1918 dans la *Revue*, j'ai continué mes essais d'acclimatation en volière découverte, et en toutes saisons, de quelques oiseaux exotiques.

Voici depuis cette époque les espèces nouvelles que j'ai pu conserver régulièrement dans ces conditions :

Merle métallique (*Lamprocolinus nitens*).

Etourneau à tête grise,

Munie Capucin,

Métis de Damier-Moineau du Japon,

Bouton d'Or.

Toutes ces espèces ne m'ont donné aucun décès pendant la mauvaise saison.

J'ai, bien entendu, maintenu en bonne santé, dans les mêmes conditions, les espèces citées dans mon article de 1918.

J'ai du reste noté que beaucoup d'oiseaux indigènes *migrateurs* supportent beaucoup moins bien le froid, et notamment le froid humide, que les exotiques et ce fait semble indiquer que la migration n'est pas uniquement dictée par des raisons d'alimentation.

Je dois maintenant faire connaître les insuccès. Il m'a été tout à fait impossible de conserver dehors après la fin d'octobre :

Les Merles métalliques de l'espèce *caudatus* (*Lamprolornis*) pourtant bien proches parents de *Lamprocolinus* et ayant le même habitat. Je crois du reste que d'une façon générale la première espèce est beaucoup plus délicate ;

Le troupiale Jamaïcain :



Les petites Pyrrhulaudes du Sénégal, d'autant plus fragiles qu'elles couchent à terre. Enfin un *Cyanocorax*, qui avait admirablement résisté jusque là, a été victime d'une chute brutale du thermomètre qui s'est produite dans la nuit du 5 février dernier. J'ai noté + 11° le 3 et — 9° dans la nuit du 5, soit 20 degrés d'écart. C'est le seul accident cependant que j'ai eu à déplorer à cette occasion.

Yogent-sur-Marne, le 25 février 1922.

## NOTES ET FAITS DIVERS

**Sur l'étude du régime des Oiseaux de proie.** — Je vous remercie des renseignements que vous avez bien voulu m'adresser le 11 courant. J'ai demandé les ouvrages allemands indiqués et je vais écrire à M. W. S. Collinge pour savoir si les observations qui modifient aussi considérablement ses chiffres de 1913, lui sont personnelles ou représentent une récapitulation.

Je regrette de ne pouvoir partager votre manière de voir en la matière. J'estime la question assez importante par ses conséquences pour être traitée scientifiquement, les feuilletonistes, faisant plus de mal que de bien à la cause, avec d'excellentes intentions. Je crois donc que les citations d'analyses doivent être aussi complètes que possible, avec référence aux ouvrages et indication si elles sont de seconde main. Sans cette précaution, avec la manie de travail superficiel qui sévit en France, les auteurs se recopient en modifiant quelque détail et on obtient le résultat actuel des renseignements biologiques de nos ouvrages d'ornithologie les plus en vogue :

1/3 exact ;

1/3 sans valeur pour imprécision ou trop grande généralisation ;

1/3 absolument faux.

Les auteurs les plus savants tombent dans de grandes erreurs faute de ce contrôle. Ainsi, je suis obligé de relever à l'égard du regretté professeur Onstael que, dans « la Protection des oiseaux, » p. 77, il a complètement dénaturé la portée de l'observation de Lord Lilford qu'il cite sous le nom de White — que, p. 78, il essaye d'enlever aux observations du Dr Alfum et de F. Lataste leur valeur, d'abord en ne pas indiquant que le nombre des insectivores y dépassait très notablement celui des rongeurs, ensuite en donnant une explication que Lataste, dont il reconnaissait l'exactitude (non sans raison, car peu d'auteurs ont poussé le scrupule au même point), avait complètement réfutée d'avance en exposant les résultats de son 7<sup>e</sup> lot, et cela pour l'Effraye seulement.

Cet oiseau est très intéressant, moins par sa consommation, qui a été singulièrement exagérée, que par ses habitudes de chasse analogues à celles de la Panthère ; son régime varie notablement selon les régions : aulant de raisons pour en faire l'étude avec la plus grande précision dans les détails.

Je recherche, sans aucun parti pris, le régime *vrai* des oiseaux d'Eu-

rope. La publication des résultats a été retardée parce que les erreurs renouvelées m'ont déterminé à redoubler de précautions dans le contrôle des documents. Comme certainement vous estimez que la question n'est nullement vidée par les romans des compilateurs et des vulgarisateurs, j'espère que vous voudrez bien excuser ma demande de renseignements.

J'attends avec curiosité les réponses que provoquera sans doute la question de M. Edamon dans la dernière revue, aussi intéressante pour la Houille que pour l'Ébraye.

MABOX

**Captures intéressantes.** Pendant la période de trois mois comprise entre fin janvier et première quinzaine de février 1922, M. Fagart, naturaliste à Paris, a reçu quelques espèces peu communes qui méritent d'être signalées : un Cygne tuberculé ♂ (*Cygnus olor* Gmel.), tué dans le département de l'Aisne ; six Cygnes sauvages (*Cygnus cygnus* L.) provenance : Nord de la France, Somme, Aisne, et un individu, tué dans le département du Loir-et-Cher ; plusieurs ♂ de Harles Bièvres (*Mergus merganser* L.) des ♂ et des ♀ de Harles huppés (*Mergus serrator* L.), ainsi que des Harles Piebles (*Mergus albellus* L.) ♂ et ♀ ; un Éclair ♀ (*Somateria mollissima* L.) provenant du département de la Somme, une Ombre Barbut ♀ (*Ois tarda* L.) tuée dans le département de l'Aisne, elle faisait partie d'une troupe de 32 oiseaux.

Pendant cette même période, je suis passé le matin aux Halles Centrales de Paris (pavillon de la vente à la criée) ; j'y ai vu beaucoup de Sauvagnes (dont), une douzaine de Cygnes Sauvages, les trois espèces de Harles, mais pas un seul ♂ des espèces Harle huppé et Harle Bièvre. De plus, en nombre, des Oies sauvages (*Anser fabalis* Lath.), des Oies cendrées (*Anser anser* L.), des Oies à front blanc (*Anser albifrons* Scop.), des Bernaches nouvelles (*Bernicla leucopsis* Bechst.) dont une fois environ 50 individus, des Bernaches Crayants (*Bernicla bernicla* L.), quelques Tadornes (*Tadorna tadorna* L.), des Fuligules Miloumains ♀ (*Fuligula marila* L.), des Fuligules Carrés ♂ et ♀ (*Fuligula chalygula* L.), des Fuligules brunes ♂ et ♀ (*Fuligula fusca* L.), toutes les espèces de Grèbes ; un Macareux arctique ♂ (*Fulicula arctica* L.) avec le bec d'après la mme. C'est la première fois que je trouve cet oiseau aux Halles.

Par deux fois, fin janvier, après de forts coups de vent, j'ai vu en nombre des Goélands marins (*Larus marinus* L.) ; je n'avais remarqué que rarement cette espèce.

M. Fagart a également reçu, fin décembre 1921, un Pygargue ordinaire (*Haliaeetus albicilla* L.) tué dans le département du Loir-et-Cher ; deux Pics mars (*Picus medius* L.) provenant du département de l'Orne, deux autres de Nemours (Seine-et-Marne) ; je lui ai remis un ♂ de cette même espèce, tué dans la Creuse, enfin un ♂ de Lanotte Moulagnarde (*P. flaviventris* L.), capturé aux environs de Paris, vers le 15 décembre 1921.

Paul ESTIOT.

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

LE FAISAN (*suite*)

par C. TOURNEMINE

*Des faisanderies*

La conservation en volière des Faisans de repeuplement demande certains soins dont la non observation serait néfaste à la réussite. Ce qu'il faut tout d'abord envisager, c'est la question du logement des oiseaux et de leur nourriture. Une habitation saine, une alimentation rationnelle seront les meilleurs facteurs d'une bonne santé, partant d'un meilleur rendement.

Suivant que les faisanderies seront habitées par des oiseaux destinés à être lâchés au printemps pour un renforcement des producteurs à l'état libre ou par des oiseaux de ponte en captivité, elles ne seront pas installées de même façon ni avec les mêmes soins. Il est de toute évidence que des oiseaux lâchés dès le printemps ne demandent pas les mêmes précautions d'installation que ceux qui y resteront jusqu'après leur ponte et supporteront les fatigues d'une surproduction d'œufs. Quoi qu'il en soit, une faisanderie devra toujours être installée sur un terrain sain et autant que possible exposé au soleil levant ; l'humidité et l'ombre ne sauraient convenir.

Les Faisans de lâcher peuvent être parqués tous ensemble dans un grand espace grillagé. Il n'est pas à craindre qu'ils s'abiment en se battant, leur ardeur querelleuse ne viendra aux coqs qu'à la pousse des cornes d'amour, quand le soleil printanier viendra réveiller leur ardeur et c'est alors l'époque des lâchers.

J'ai vu, certaines chasses, ces oiseaux conservés dans de vastes enclos sans recouvrement de grillages et maintenus seulement sur place par une entrave leur interdisant le service d'une des ailes. L'idée est bonne, car dans une large encinte le Faisan conserve toute sa sauvagerie naturelle, mais elle a pourtant un très grave inconvénient, c'est que l'aile maintenue immobile pendant plusieurs mois s'ankylose complètement ou partiellement et l'oiseau remis en liberté se trouve fortement handicapé dans ses moyens de défense, il ne peut plus en tout cas faire un beau gibier de tir. Je sais que l'on peut remédier jusqu'à un certain point à cet inconvénient en changeant fréquemment l'entrave d'une aile à l'autre ; mais que de tribulations pour la reprise des oiseaux dans des enclos d'une certaine superficie, et combien se trouvent blessés en se jetant le long des grillages. Certes je suis partisan des grands enclos qui conservent aux Faisans leur sauvagerie naturelle, mais je suis l'ennemi des entraves qui les livrent sans défense aux entreprises des nuisibles. Donc je préconise un grand enclos, mais couvert, possédant de la végétation en suffisance pour cacher les oiseaux.

A ces oiseaux je donnerai peu de grain et encore je le leur jetterai à la volée pour les forcer à le rechercher, j'augmenterai leur nourriture de quelques betteraves, de topinambours, de glands et de pommes de terre cuites. Pas de maïs, qui engraisse trop, pas de sarrasin, qui chauffe trop. Ces Faisans sont destinés à être lâchés, il faut qu'ils se trouvent dans les conditions de leurs congénères qui ont hiverné au bois ; trop gras, ils

manqueraient de défenses : trop chaudes les poules donneraient des œufs clair si elles avaient suivi un mâle sauvage, pas surchauffé et partant pas prêt à la fécondation des œufs au moment de la ponte. D'autre part les mâles lâchés, qui auront adopté des poules sauvages les fatigueraient de leurs manifestations amoureuses bien avant qu'elles ne soient prêtes à les accepter.

Pour l'installation de mes parquets de ponte je choisirai comme pour le précédent un terrain sec et bien exposé ; si le sol était tant soit peu humide je retirerais une couche de terre que je remplacerais par du machefler, mais s'il n'en était nul besoin je nivellerais tout simplement en *ne laissant aucune végétation*, puis, dans un cas comme dans l'autre, je recouvrais d'une bonne couche de sable fin. J'établirais ensuite un quadrilatère grillagé que je diviserai en autant de cases qu'il me serait utile d'en avoir. Par exemple j'ai à loger dix coqs accompagnés chacun de quatre poules, je fais mon quadrilatère de 27 mètres cinquante de longueur sur 3 mètres de profondeur ; je divise en onze compartiments ayant chacun une grande porte sur le devant et une chaudière mûne d'une porte à confisses à chaque angle de devant, de façon à pouvoir faire communiquer les cases entre elles. Le grillage sera fin afin qu'aucun petit oiseau ne puisse y pénétrer. L'oiseau est le véhicule qui transmet à une faisanderie saine les germes de maladie qu'il aura apportés d'une autre contaminée.

La mise en parquets de ponte ayant pour but de faire produire une ponte plus abondante et surtout précoce, on donnera aux oiseaux une nourriture échauffante propre à activer la ponte ; ce qui s'appelle en terme d'élevage *chauffer les fusans*. Mais ce régime ne sera pas prolongé pendant toute la durée de l'intermède des reproducteurs, dans le début ils ne recevront que ce que l'on distribue à leurs congénères destinés aux lâchers ; ce n'est que vers fin février que l'on commencera progressivement le chauffage : blé, sarrazin, topinambours, viande granulée, et, si le temps est froid et pluvieux, un peu de poudre de canelle mélangée à la viande granulée. La boisson sera fréquemment renouvelée et des bottillons de trèfle et d'ortie seront suspendus dans les cages. On ne doit jamais donner à manger sur le terrain, la nourriture risquerait d'être contaminée par les déjections des pensionnaires, il faut se servir de petits augets qui le soir seront reconverts d'une planchette, car les souris, autres véhicules des maladies, viendraient s'y installer et piller les restes.

Le grillage de recouvrement ne doit pas être tendu, mais tant soit peu lâche ; il est aussi plus élastique et les oiseaux apeurés risquent moins de s'y assommer. A l'intérieur de chaque case : un perchoir à barreaux de 0,04 centim. de largeur de façon que les pattes des oiseaux s'y trouvent bien à plat, on évite aussi les contractions musculaires nécessitées pour garder l'équilibre sur un barreau rond et qui déterminent des crampes souvent dangereuses chez les Faisans en captivité ; quelques bottes de genêts mises debout au fond de la cage et légèrement inclinées de façon à ménager un couloir couvert entre le pied de ces bottes et le grillage ; tout autour de la volière une garniture de genêts jusqu'à environ 0,80 c. du sol pour bien isoler les oiseaux. Plus tard, quand les Faisans commenceront à se familiariser avec leur entourage on pourra enlever la garniture du devant des cages, les oiseaux deviendront moins farouches, ce qui facilitera d'autant plus la récolte quotidienne des œufs.

J'ai dit plus haut que pour dix familles à installer, je faisais onze cages, en voici la raison. Il est difficile d'opérer un nettoyage complet dans une cage habitée ; aussi, ayant laissée libre la case n° 1 située à une extrémité j'y fais passer par la chaudière les occupants de la case n° 2. Je nettoie cette case, la ratisse, enlève les laissés, la désinfecte (de terrain au sulfate de fer, le bois à l'extrait d'eau de Javel). Le lendemain je fais occuper la case n° 2 par les oiseaux de la case n° 3 et ainsi de suite les jours suivants ; mais quand vient l'époque de la ponte, je ne dérange plus mes faisans.

Quant les coqs n'ont pas choisi eux-mêmes leurs compagnes, il arrive fréquemment qu'ils négligent quelques-unes de celles qui leur ont été imposées, d'où production par celles-ci d'œufs non fécondés. Pour obvier à cet inconvénient, je fais à l'époque du grand rut passer chacun de mes coqs dans tous les parquets. La case n° 1 étant libre je passe dans la case n° 2, prends le coq sous l'épuisette et l'amène près de la chaudière à coulisse par laquelle je le fais passer dans la case libre, l'appuie ainsi tous mes coqs d'une case et remets au dernier parquet mon coq le premier échangé. En recommençant cette opération tous les deux jours, il y a beaucoup de chances pour que toutes les poules soient fécondées.

À un moment de la ponte, il faut ramasser les œufs tous les jours. Si des débris de coquilles sont trouvés dans un parquet, c'est un signe qu'un ou plusieurs oiseaux mangent les œufs. Bien les surveiller, regarder ceux dont le bec est maculé de jaune et les sacrifier si ce sont des coqs, les lâcher si ce sont des poules.

Il y a deux systèmes adoptés pour le repeuplement des Faisans par la ponte en parquets. D'abord la ponte intégrale qui consiste à faire donner aux poules le plus grand nombre d'œufs en plusieurs pontes, c'est le plus immédiatement productif mais ordinairement les Faisanes restent improductives à la suite de cet effort ; puis, le système mixte qui se résume à lâcher les poules après une ponte de huit à dix œufs. Les poules lâchées rempliront encore en liberté un nid complet.

Les maladies les plus communes dans les volières sont le ver rouge, la diphtérie, le choléra des oiseaux, les crampes, la galé des pattes et le piquelage.

Le ver rouge est un annelé qui au moment de l'accouplement se réunit à un congénère de sexe différent et vient se fixer dans la gorge de l'oiseau ; la réunion de ces deux vers forme un Y (y). Le Faisan alors, dans les efforts qu'il fait pour se débarrasser, ouvre le bec et fait des contractions du larynx qui ne laissent aucun doute sur l'état de l'animal. Je guéris mes oiseaux par des frictions internes de la gorge avec un tampon imbibé de pétrole et emmanché sur un petit morceau de bois. On use ainsi de fumigations soufrées dans des boîtes spéciales et on trouve une poudre curative dans le commerce ; mais une volière contaminée par les déjections des oiseaux à besoin de cinq années de désinfection avant qu'elle puisse y remettre sans danger d'autres habitants.

La diphtérie présente presque les mêmes symptômes, mais au lieu de chercher à évacuer, on sent que l'oiseau fait des efforts pour absorber ; Un grattage au tampon sec pour détacher les peaux, puis toucher à la teinture d'iode.

Pour le choléra, je ne connais rien, quand je vois un oiseau triste, le

rouge des yeux tournant au noir, émettant des fientes noires et aqueuse. Je le riche, et souvent la liberté lui rend la santé.

Les crampes des pattes guérissent par des bains prolongés des membres dans du vin tiède et bien sucré. Pour la gale des pattes, un grattage et toucher à la teinture d'iode. Pour le piquetage toucher au coaltar les parties piquées par les autres oiseaux. (A suivre)

## BIBLIOGRAPHIE

**La chasse et la tanderie.** — F. O. Leschevin, Réglementation. H. V. Bennert. Technique, Bruxelles, aux Bureaux de *Chasse et pêche*, 171 p., 5 fr.

J'ai plaisir à signaler une brochure qui vient de paraître en Belgique et qui en est déjà à son 3<sup>e</sup> mille. Elle est publiée par le Ministère de l'Agriculture et le Conseil supérieur de la chasse, par M. O. Leschevin et V. Bennert, membres de ce conseil. Elle est divisée en deux parties, la première traite de la *réglementation de la chasse* et des tanderies, et la deuxième de la *partie technique*.

Dans la première partie, l'auteur s'occupe du Gibier, du permis de chasse, des armes, des terrains de chasse, du temps de la chasse, du commerce et du transport du gibier, de l'élevage et du gibier de repêchers, la surveillance des chasses, des gardes, de la répression du chiens, de la surveillance des chasses, des gardes, de la répression du braconnage. Enfin un chapitre est consacré aux petits oiseaux et aux tanderies. L'auteur y étudie la loi récente du 23 octobre 1921 sur les Oiseaux insectivores et les tanderies — qui sera analysée dans la *Revue*.

Toutes les questions qui ont donné lieu à des décisions judiciaires sont indiquées avec la référence bibliographique.

La deuxième partie débute par une sorte de calendrier cynégétique, puis continue par des notions élémentaires sur l'Histoire naturelle des animaux de chasse, avec des figures qui permettent de reconnaître les traces des Mammifères, et celle des mordants ou animaux nuisibles aux chasses. Un tableau donne la liste et les caractéristiques de tous les Rapaces diurnes. Le vidage du gros et du petit gibier, l'envèvement de la fourrure des animaux nuisibles, les soins à donner au gibier tué pour le conserver pour l'expédier, la préparation des bois de cerf, de chevreuil, de dam en trophées, les effets des projectiles sur le gros gibier sont autant de chapitres intéressants.

Les soins à donner aux chasses comprennent l'élevage, le remplacement et la destruction des nuisibles.

L'auteur n'oublie pas les règles de prudence qu'il faut observer quand on chasse en société, et les soins à apporter au choix d'une arme de chasse et les soins à lui donner. La brochure se termine par un chapitre sur la chasse aux colonies (Afrique équatoriale) par le Dr Danis et par un autre sur la tanderie aux Grèves en Belgique par N.-O. Brichet.

Dans sa forme succincte, cet opuscule peut rendre de réels services aux amateurs de la chasse, et son prix modique en permet facilement l'acquisition.

A. M.

Le Directeur-Gérant : A. MÈNEGAUX.

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

— Directeur : A. MENEGAUX

NOS ORNITHOLOGISTES

**Jean CRESPON**

1797-1857

par Albert HUGUES

En 1909, presque à la naissance de la Revue Française d'Ornithologie, je demandais au regretté Denise si l'on ne pouvait ouvrir dans cette publication, sous la rubrique : « Nos Ornithologistes » une série de courtes biographies, où serait narrée en quelques pages la vie de nos vieux maîtres, qui se nomment :

Bailly, Bouteille, Degland, Gerbe, Barthélemy, Jaubert, Lapommeraye, Malherbe, Millet, O. des Murs, Lacroix, Olphé-Gaillard, Vieillot, J. Ray, Risso, Roux, etc., etc., j'en passe et des meilleurs.

La plupart ne sont connus que par d'admirables faunes locales.

Comme ils ont vécu loin de la capitale, les publications spéciales n'ont point longuement parlé d'eux.

Où trouver aujourd'hui le récit de leur vie, de leur labeur scientifique ? Pour quelques-uns, en de vieilles et rarissimes publications, pour d'autres rien !

A cette règle Crespon n'a pas échappé : lorsqu'en plus des récits des contemporains qui l'avaient connu, nous avons cherché des détails sur la vie du bon naturaliste nîmois, nous n'avons pas trouvé une page entière sortie des presses de sa ville natale.

De longues recherches nous ont fait découvrir deux notices, une publiée en 1857, l'année même de la mort de Crespon (1), l'autre dans un journal allemand de l'année 1880 (2).

(1) *Emile Jæglé*. Crespon Jean, naturaliste. Extrait du *Mémorial Historique*, 8 pages, Paris, 1857.

(2) Ornithologisches Centralblatt, n<sup>o</sup> 14. Berlin, den 15 ten Juli, 1880. Jean Crespon. Eine biographische Skizze, von Herman Schatow und Léon Olphe Gaillard, pages 105 à 108.

Jean Crespon naquit à Nîmes, le 14 octobre 1797, et mourut dans sa ville natale le 1<sup>er</sup> août 1857.

D'une famille très modeste, il dû dès son enfance travailler pour gagner sa vie et subvenir aux besoins de sa mère : « Actif, laborieux, persévérant, ne reculant devant aucune difficulté, bien plus privé des bienfaisantes ressources de l'instruction, il eut longtemps à lutter contre l'adversité » dira de lui Emile Jéglié.

Il fut tour à tour barbier, soldat, maître d'arme, poète, maître de danse, naturaliste, enfin auteur d'ouvrages d'histoire naturelle.

Maître de danse au Lycée de Nîmes, il rencontra en dehors de cette institution, parmi les personnes auxquelles il enseignait son art, un élève qui lui demanda, en échange de ses leçons, de l'initier à la taxidermie.

Crespon passionné pour l'étude des animaux accepta avec enthousiasme.

Son professeur devait bientôt quitter Nîmes et Crespon n'avait reçu qu'une seule leçon. C'était plus que le cordonnier naturaliste anglais : Thomas Edward, et l'illustre J.-H. Fabre, l'entomologiste, ne devait prendre qu'une leçon de dissection.

La légèreté de bagage de ses connaissances en taxidermie ne l'empêcha point de s'y adonner avec ardeur. Il ne devait pas se rebuter et la plupart des pièces qui nous sont restées, témoignent d'un certain talent de naturaliste préparateur.

Chasseur passionné, faisant de l'étude des animaux sa principale distraction et le but même de sa vie, il conçut le projet de recueillir une collection d'oiseaux et d'animaux de la région. Sa femme prenait part à ses travaux et l'aidait dans ses préparations.

Encouragé par Monseigneur Chaffoi, évêque de Nîmes et par M. Girard, maire, il put constituer une petite collection qui devait s'accroître par la suite. Il parvint à se former une clientèle de chasseurs et d'amateurs d'objets d'histoire naturelle, et grâce aux ressources que lui procuraient ses : « empaillages », il put abandonner ses leçons de danse, et se livrer entièrement à l'étude des animaux de sa région.

Mis en relation avec la plupart des naturalistes de son époque, muni des bons ouvrages de zoologie parus, il adopta la classification de Temminck et lorsqu'en 1840 il publiera son : « *Ornithologie du Gard et des pays circonvoisins* » un volume grand in-8 de 364 pages, l'illustre ornithologiste hollandais, en le félicitant de son ouvrage, lui dira : « Si j'avais eu de pareils devanciers dans les



localités différentes de l'Europe, mon travail aurait été plus facile et l'erreur ne s'y serait pas montée si souvent. »

J. Geoffroy Saint-Hilaire n'est pas moins élogieux, et l'engagera à poursuivre ses travaux vers les autres classes des vertébrés..

Ce conseil, Crespon devait le suivre. Quatre ans plus tard il publiait : « *La Faune Méridionale* » 2 vol. in-8, XXXVIII - 232, IX - 333 pages et 1 vol. de planches, Nîmes, 1844.



**CRÉSPON Jean**

Ne à Nîmes le 14 octobre 1797.

Mort à Nîmes le 1<sup>er</sup> août 1857.

Naturaliste. Fondateur du Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes.

Membre correspondant du Jardin des Plantes.

Membre de la Société linnéenne d'Angers.

Auteur de l'*Ornithologie du Gard*, de la *Faune Méridionale*  
et de divers mémoires sur les insectes nuisibles.

Dans son *Ornithologie du Gard*, Crespon signale la présence dans ce département de 321 espèces d'oiseaux qu'il décrit et dont il donne des détails de mœurs, passage, habitat, nidification etc., en des lignes qui indiquent un naturaliste doué d'une puissance d'observation vraiment remarquable. Parlant des oiseaux dans la pré-

face de la *France Méridionale* il écrit : « J'ai fait connaître la manière dont plusieurs espèces d'oiseaux se reproduisent, et dont on ignorait la propagation. J'ai ajouté quelques faits nouveaux à leurs habitudes, j'en mentionne plus de 27 espèces qui ne sont point publiées dans *l'Ornithologie du Gard*. »

Ces quatre années avaient été bien employées.

Parmi les correspondants régionaux avec lesquels il entretenait une active correspondance, nous trouvons Lebrun de Montpellier, Barthélemy de Marseille, Lunel d'Avignon, qui lui font part de leurs trouvailles et de leurs observations ornithologiques.

Mais la liste des personnes qui lui signalent leurs captures en leur expédiant les sujets en chair, dut être bien plus importante.

Connu de tous les chasseurs, son cabinet d'Histoire Naturelle voyait défiler tout ce que la région comptait de curieux d'histoire naturelle. *L'Ornithologie du Gard* réunit 297 souscripteurs, *la France Méridionale* en compta 333.

Qu'obtiendrait-on de nos jours pour des ouvrages de semblable matière ?

Ce succès des ouvrages de Crespon était dû à sa grande popularité, les visiteurs étaient nombreux dans le musée installé dans sa maison du jardin de la Fontaine de Nîmes, sur l'emplacement où s'élève aujourd'hui la statue du poète boulanger, Jean Reboul.

Si l'œuvre de Crespon fut estimée de ses contemporains, il nous est permis de dire que cette estime devait lui servir. Les zoologistes modernes le considéraient encore comme un observateur précis, un naturaliste consciencieux, qui a bien vu ce qu'il a décrit.

Tous les auteurs qui ont écrit sur les oiseaux sédentaires dans le midi, ou visitant cette région de la France ont fait de larges emprunts à Crespon, et 80 années écoulées laissent ses œuvres : *l'Ornithologie du Gard* et *la France Méridionale* imposantes, et non décrépites.

Quelques-uns des mammifères décrits dans la *France Méridionale* ont fait couler des flots d'encre. Les types ont été étudiés par M. le professeur Trouessart et plus récemment par MM. Charles Mottaz et G. Miller. Combien d'autres s'en étaient occupés précédemment ?

Notre naturaliste nîmois a-t-il décrit des sous-espèces comme il est d'usage de les nommer aujourd'hui ? Le cadre de notre étude ne nous permet pas de nous étendre sur ce sujet, nous réservant à plus tard un travail plus complet sur la vie et l'œuvre de Jean Crespon. C'est l'ornithologiste seul qui a place aujourd'hui dans cette *Revue*.

Les vingt dernières années de Crespon furent attristées par une longue et cruelle maladie dont les souffrances devenues plus aiguës vers la fin de sa vie avaient assombri son caractère naturellement gai. Mais sa résignation était grande. Comme l'écrivait si justement M. Menegaux dans le N° d'avril 1922 de la *Revue Française d'Ornithologie*, la collection Crespon a pu échapper à une destruction complète grâce à la générosité de ses héritiers en faveur de la ville de Nîmes.

Mais combien amoindrie cette collection nous est-elle parvenue ? Quand douze ans après la mort de l'auteur, la collection fut léguée à sa ville natale, elle devait subir l'affront de rester pendant plus d'un quart de siècle enfouie dans des caisses, pillée à l'occasion, reléguée des greniers municipaux aux caves municipales, amoindrie par suite du peu de soins dont elle était l'objet, elle n'en constitua pas moins le noyau principal des collections zoologiques, autour desquelles l'ornithologiste Stanislas Clément devait grouper les vitrines formant les galeries du Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes.

Un catalogue dressé peu de temps après la mort de Crespon et que nous avons sous les yeux, nous montre toute l'étendue de la brèche faite dans la collection primitive.

Ces dernières années la municipalité de Nîmes voulant honorer la mémoire de l'auteur de *l'Ornithologie du Gard* donnait le nom de Crespon à une rue de la ville.

C'est aux abords de ce jardin où il y a peu d'années tous les vieux Nîmois se plaisaient encore à évoquer l'ombre de : « *Crespou* » que l'on devrait choisir un endroit qui perpétue sa mémoire. C'est dans ce jardin tant parcouru, habité même par notre naturaliste, dans ce jardin cité si souvent dans ses travaux, où il fit tant d'intéressantes observations, que nous voudrions voir un emplacement porter son nom.

De récentes acquisitions nous permettent d'espérer que les consuls de *Némause* pourraient prochainement y songer.

Une allée, un coin de jardin, un rond-point, un bosquet, ne pourrait-il porter son nom ?

Ce jour là Nîmes payerait à l'un de ses enfants, le tribut équitable d'admiration et de reconnaissance qu'il mérite, et que les zoologistes modernes lui accordent depuis des années.

---

## DÉPLACEMENT DE L'EST À L'OUEST D'ESPÈCES AFRICAINES

par le D<sup>r</sup> MILLET-HORSIN

Sous des influences encore inconnues, il semble que se produise en Afrique, particulièrement dans la région soudanaise, un glissement vers l'ouest d'espèces considérées comme orientales jusqu'à présent.

Déjà, dans une collection rapportée par M. Fabien Giraud de la région de Bamako, figurait le *Certhia alopex* (Henglin), de l'Afrique Orientale. M. Menegaux qui a étudié cette collection a fait observer que le même oiseau, oriental avait été signalé à Sausanémango au Togo. Cette espèce est devenue commune dans la région de Kati-Bamako, Soudan Français, où je l'ai tuée et capturée plusieurs fois. C'est de cette région que provient le sujet actuellement vivant à la ménagerie du Muséum.

*Bulastur rufipennis* (Sundev), espèce orientale, se trouve à demeure dans la région de Kati, où je l'ai tuée et capturée (un sujet vivant à la ménagerie du Muséum). Elle niche dans cette région : j'ai eu entre les mains deux poussins, entièrement recouverts de duvet gris blond, qui meurent une fois pourvus de tout leur plumage. M. Menegaux a signalé un sujet tué à Dakar en 1921, et dont la peau lui fut envoyée par le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe Noc, médecin chef du laboratoire Pasteur de Dakar ; donc, pour cette espèce, la limite ouest extrême du mouvement migrateur, semble atteinte.

Un autre oiseau, du Tardidé, avait été signalé par M. Menegaux dans son étude de la collection Fabien Giraud : *Thammodica albis-capitata* (Ruppell), tué dans les roches de Koulouba. J'ai tué le même oiseau 3 ans après dans les mêmes roches où il est devenu commun. J'en ai eu entre les mains une couvée de 3 sujets que je n'ai pu élever ; elle avait été dénichée sur une colline faisant face à Koulouba, dans les bâtiments de l'Hôpital du point G, où ces oiseaux nichent dans de nids abandonnés du *Passer diffusus* (Smith). Ils sont communs et mènent le soir un beau tapage dans les arbres de l'Hôpital. A 43 kil. au nord, dans le massif du Zébenkoulou au nord de Kati, de très nombreux couples forment 2 colonies distinctes. Il y a donc extension de l'île signalée à Koulouba.

Enfin le Pigeon Vert à ventre jaune, *Vinago waalia* (Gm.) est actuellement seul au Soudan ; il semble que cette espèce a repoussé vers l'ouest *Vinago calva* (Tem.) qui, il y a une dizaine d'années, était encore commun au Soudan, mélangé à *Vinago waalia*. Celui-ci est de plus en plus commun en même temps que l'autre se rare-

fait. Les 2 espèces se trouvent mélangées le long du Niger. A Kouroussa et en Guinée, il semble que *calva* soit seul.

Je n'ai pas encore noté d'autres apparitions d'espèces orientales, mais il est probable qu'il y en a d'autres. En somme, les migrations d'oiseaux ont l'air de suivre ce mouvement de glissement vers l'ouest comparable à celui des migrations humaines.

### L'OTOCORIS ALPESTRE (*Otocoris alpestris* Bp.)

par E. SEGUX-JARD

Malgré une température vraiment exceptionnelle et pas encore troublée en cette saison avancée par l'un de ces grands courants aériens qui entraînent hors et parfois loin de leur route certains migrants; j'ai eu l'agréable surprise d'acheter le 29 novembre 1921 une *Otocoris alpestre*.

L'oiseau a été tué à l'Aiguillon-sur-mer par un de ces nombreux chasseurs professionnels qui, armés de vieux fusils à piston, chargés à la poudre de mine, s'adonnent à la chasse aux Alouettes (et malheureusement à d'autres petits oiseaux) payées jusqu'à 7 fr. la douzaine par le marchand en gros.

C'est la première fois que je rencontre cette belle Alouette dans ma contrée et à ma connaissance aucune autre capture n'a eu lieu en Vendée, ou, tout au moins, n'y a été signalée.

L'Oiseau un ♂ adulte porte la livrée décrite par Degland et Gerbe (*Ornithologie européenne*, t. I, page 346).

Ces auteurs prétendent que bien rares sont les sujets de cette espèce tués en France. Toutefois, M. Costrel de Coranville a bien voulu me faire connaître qu'il avait tué cette Alouette au bord de la mer, près de Grandcamp (Calvados) le 19 février 1891 et qu'en outre sa capture a été faite dans les départements de la Seine-Inférieure et de la Manche. Pourquoi ne pas profiter de la publicité de la *R. F. O.* pour faire savoir aux ornithologistes toute capture accidentelle ! Nulle façon d'agir ne peut renseigner aussi exactement que possible sur le plus ou moins grand degré de rareté d'une espèce étrangère à notre faune.

Ce serait ainsi plaisir et profit pour tous.

L'*Otocoris* tuée ici se trouvait en compagnie d'Alouettes des champs (*Hauda arvensis* Lin.) et ce sur les dunes avoisinant la ferme de Bel-air, près de l'Aiguillon-sur-mer (Vendée). Son gésier était rempli exclusivement de lichens dont sont recouvertes les dunes dans leurs parties les plus arides.

Je suis d'autant plus heureux que cette capture m'a permis d'aider à compléter les collections locale et régionale déjà si importantes de M. Georges Durand, un collectionneur vendéen aussi savant que modeste.

Viguillon-sur-Mer (Vendée), Novembre 1921

ÉTUDE SUR UNE COLLECTION DE *TROCHILIDE* DU MEXIQUE  
*principalement des montagnes voisines de l'Orizaba*  
*(État de Vera Cruz), donnée au Laboratoire d'Ornithologie*  
*du Muséum d'Histoire Naturelle par M. Génin*  
 par E. SIMON et J. BERLIOZ.

1. **Phaetornis longirostris** (Del.).

La collection ne renferme qu'un seul individu adulte du genre *Phaetornis* : nous l'avions d'abord rapporté au *Ph. longirostris Veraerucis* Ridgway à cause de son habitat et des bordures en grande partie blanches de ses rectrices latérales ; de chaque côté ses quatre rectrices latérales sont en effet bordées au côté externe de blanc presque pur ; les externes, subexternes et latérales-internes sont bordées au côté interne (sauf à la pointe) de gris fauve un peu rougeâtre, tandis que les submédianes sont bordées de blanc au côté interne comme à l'externe, caractère rappelant les *Ph. longirostris mexicanus* Hart. et *Veraerucis* Ridgw. et aussi certains spécimens du Guatemala, notamment ceux de « Alta Vera-Paz ».

D'un autre côté, ce *Phaetornis* est en dessous d'une teinte assez foncée, rappelant celle des *longirostris* typiques du Nicaragua (*P. cephalus* Ridgw.) ; sa bande jugulaire gris fauve obscur est large et vague, sa ligne supra-oculaire fauve ochracé, sa ligne sous-oculaire ou rictale très blanche passant au jaune en avant. Mais ce *Phaetornis longirostris* de forme typique diffère cependant un peu des spécimens du Guatemala et du Nicaragua par ses plumes uropygiales et supracaudales d'un fauve roux assez vil en lieu de jaune paille, à disques noirâtres petits, transverses et nets.

Un seul individu de l'estado de Vera Cruz, canton de Zongolica au sud de Cordoba, presque à la limite de l'estado de Puebla ; le seul *Ph. longirostris* typique connu du territoire mexicain.

2. **Pygmornis adolphi** (Gould).

= *Pygm Adolphi Adolphi* Ridgw., B. N. Amer. N. 1911, p. 321 ;  
*Pygm. Adolphi* E. S. Trochil., 1921, p. 22, n° 1, et p. 261, n° 9 ;

un mâle et deux femelles de forme normale, de l'estado de Vera Cruz.

Le mâle diffère de la femelle par ses rectrices latérales en dessous plus étroitement bordées de fauve roux foncé, ses rectrices médianes plus courtes, plus larges et plus obtuses, en grande partie rousses, légèrement et graduellement éclaircies à l'extrémité, passant au blanchâtre lavé de fauve clair, les rectrices médianes de la femelle étant plus longues, plus acuminées et pointées de blanc.

### 3. **Pampa curvipennis** (Licht.):

un seul mâle presque adulte des Barrancas du Río Blanco, canton d'Orizaba, du Presidio de Vera Cruz.

### 4. **Campylopterus hemileucurus** (Licht.):

six mâles adultes, une femelle adulte du Presidio de Vera Cruz, presque tous des Barrancas du Río Blanco, canton d'Orizaba.

### 5. **Lampornis prevosti** (Lesson):

= *Lamp Prevosti* Gould, Monogr. Tr. II, p. 75;

*Lamp. thalassinus* Ridgw., Pr. biol. Soc. Wash. III, 1885, p. 3 (Ile Cozumel au Yucatan);

*Intracothonax Prevosti Prevosti* Ridgw., B. N. A. 1911, p. 463;

*Lamp. Prevosti* E. S. Trochil., 1921, Cat., p. 276, n° 7;

deux spécimens étiquetés femelles, de Tuxpango et de Orizaba, Estado de Vera Cruz, l'un femelle, l'autre probablement jeune mâle.

L'attribution du *Trochilus Prevosti* par Lesson est très douteuse; voir à ce sujet E. Simon, Trochil., Cat., 1921, p. 276, nota (L).

Dans le même ouvrage, p. 276, n° 8, *Intracothonax Prevosti viridicordatus* Cory, du Vénézuëla, donné comme sous-espèce, n'est très probablement qu'un simple synonyme de *L. Hendersoni* Cory.

### 6. **Chloangas caniveti** (Less.):

un seul mâle adulte de forme typique, étiqueté de Tuxpango, canton d'Orizaba, Estado de Vera Cruz.

### 7. **Basilinna melanotis** (Sw.):

deux mâles adultes et une femelle jeune de la région d'Orizaba, Estado de Vera Cruz.

Espèce répandue dans le Mexique presque entier et le Guatémala.

### 8. **Amazilis tzacatl** (La Llave):

Tuxpango, cantón d'Orizaba, Estado de Vera Cruz

A propos de la forme mexicaine de l'*A. tzacatl*, voir *Trochilidae* p. 107, note 4.

9. **Hypochionis cyanocephala** (Less.):

trois spécimens, l'un adulte, les autres jeunes, du Cerro San Cristobal, canton d'Orizaba.

Espèce répandue dans le Mexique central et oriental, notamment dans les états de Vera Cruz, Oaxaca et Chiapas.

10. **Agyrtia candida** (Bonre. et Muld.):

deux adultes de l'estado de Vera Cruz.

Espèce très répandue dans l'Amérique centrale et le sud-est du Mexique.

11. **Saucerottea beryllina** (Licht.):

*Trochilus beryllinus* Lichtenstein 1830;

*Orn. Arsinoe* Lesson;

*Amazilia beryllina* Gould, Mon. A., pl. 312;

*Saucerottea beryllina beryllina* Ridgw. B. N. A. N., p. 349;

*Saucerottea beryllina* E. S., Troch., Sin. p. 118, Cat. p. 334 n° 5.

La description de *S. beryllina* que j'ai donnée (p. 118) est à rectifier surtout en ce qui concerne les rectrices et doit être remplacée par le texte suivant :

Corps en dessous vert brillant avec l'abdomen, surtout à la base, variant du fauve-rougeâtre vif au gris brunâtre plus terne. Rectrices en dessous fauve-rouge violacé; les externes unicolores ou à peine éclaircies et fondues à l'extrémité; les subexternes, latérales-internes et submédianes avec chacune une petite tache apicale bronzé doré plus clair plus ou moins nette, mais sans bordure; en dessus, surtout les médianes, rouge-violacé plus clair et plus brillant. Supracaudales violet plus bleuâtre; sous caudales fauve-rouge plus clair que celui des rectrices, frangées de blanc (assez largement à la base, étroitement à l'extrémité). Toutes les rémiges primaires longuement rousses à la base; les grandes couvertures rousses avec une bordure apicale noirâtre.

Tous les *S. beryllina* de la collection viennent du Pico d'Orizaba ou des barrancas du Rio Blanco, dans la partie la plus occidentale de l'Etat de Vera Cruz. Ils sont nombreux et appartiennent tous à la forme typique, avec d'assez fortes variations dans la teinte de l'abdomen et l'extension de la partie verte du dessous du corps. Certains de ces spécimens correspondent assez bien à la description du *S. beryllina viola* Miller, au point de faire douter de la validité de cette sous-espèce proposée par Miller pour les *beryllina* des états plus occidentaux du Mexique (Sinaloa, Jalisco, Michoacan, Guerrero et territoire de Tepic), dont les caractères très faibles peuvent tenir au sexe et à l'âge.



*Nota.* — La valeur taxonomique de ce *Saucerottea beryllina viola* est très douteuse et son habitat au Mexique n'est pas même sûrement délimité ; les auteurs américains le donnent comme provenant des provinces les plus occidentales, mais Miller cite un spécimen de Leon (Estado de Guanajuato) tout-à-fait intermédiaire au type et à la forme *viola*. Je possède deux individus de Guerrero ressemblant plus à la forme typique, tandis que beaucoup de ceux de l'Orizaba ressemblent plus à la forme *viola*.

D'un autre côté, le *S. Sumichrasti* Salvin n'est probablement qu'une forme locale de *S. beryllina*, très faiblement caractérisée.

## 12. *Eupherusa nelsoni* (Ridgw.)

= *E. crinia Nelsoni* Ridgw., Pr. Biol. Soc. Wash. XVIII, 1910, p. 54 ;

ibid. E. Simon, Trochil., p. 124 et p. 128.

Cet *Eupherusa*, décrit par R. Ridgway, comme sous-espèce de *E. crinia*, diffère suffisamment des autres espèces du genre (surtout la femelle) pour être élevé au rang d'espèce propre sous le nom d'*Eupherusa Nelsoni* Ridgw.

R. Ridgway en a donné une description sommaire (que j'ai reproduite intégralement), d'après deux mâles de Motzorongo dans le bassin du Rio Blanco, canton d'Orizaba, les deux spécimens de la collection (♂ et ♀) provenant à peu près de la même région. La courte description de Ridgway doit être complétée comme suit :

— ♂ : voisin de *E. crinia* (du Guatemala et du Nicaragua), de même taille, mais avec le bec un peu plus long, de 18,5 à 19<sup>mm</sup> au lieu de 16 à 19<sup>mm</sup> ; en dessous du même vert ; rectrices externes et subexternes offrant la même disposition, mais leur partie noire d'un noir plus profond et un peu bleuâtre (au lieu de noir verdâtre), occupant toute la largeur de la moitié externe de la plume jusqu'au stipe, au côté interne n'occupant que la partie apicale mais plus brièvement, également coupée droit, mais un peu moins nettement (au moins pour l'externe, la subexterne ne différant pas de celle d'*E. crinia*).

— ♀ : dessous du corps d'un blanc grisâtre avec les flancs de l'abdomen ornés de quelques plumes d'un fauve-roux semblable à celui des couvertures alaires, dessinant de chaque côté une ligne étroite plusieurs fois interrompue se terminant en arrière par une tache plus grosse faisant partie des touffes tibiales et atteignant la base externe des sous-caudales. Rectrices subexternes semblables à celles du mâle et à celles d'*E. crinia* ; rectrices externes relativement plus étroites, droites et un peu plus longues, dans leur moitié

externe la partie noir-bleu n'atteignant le stipe que près de l'extrémité, très atténuée vers la base en fine bordure tout-à-fait marginale, leur moitié interne presque entièrement blanche, sauf une bordure apicale grisâtre fondue.

Cette femelle diffère plus que le mâle des autres espèces du genre, la ligne rousse des flancs lui est tout-à-fait propre ; elle s'éloigne des *E. egregia* et *polyocera*, dont les rectrices externes sont entièrement blanches.

13. **Cœligena clemenciæ** (Lesson) :

un seul mâle adulte du Cerro de San Cristobal, dans les montagnes d'Orizaba (État) de Vera Cruz.

Espèce disséminée dans toutes les parties montagneuses élevées du Mexique.

14. **Cœligena amethystina** (Swainson) :

8 ♂, 3 ♀ ad. des barrancas du Rio Blanco, montagnes d'Orizaba ;

1 ♂, 1 ♀ ad. du Cerro de San Cristobal, montagnes d'Orizaba ; tous de forme typique.

Cette espèce, plus connue sous le nom de *Caligena* ou *Delatiria Henrica* (Lesson), est très répandue dans les montagnes du sud du Mexique ; déjà indiquée de l'Estado de Vera Cruz.

15. **Lamprolœma Rhami** (Lesson) :

11 ♂ adultes, plusieurs ♀ ou jeunes ♂, du Cerro de San Cristobal, dans les montagnes d'Orizaba.

Espèce répandue dans les montagnes du sud du Mexique et du Guatemala.

16. **Eugenes fulgens** (Swainson) :

un mâle adulte, deux femelles adultes et un jeune mâle, des Barrancas du Rio Blanco, dans la région d'Orizaba.

Espèce très abondante dans toutes les parties montagneuses élevées du Mexique, dans le sud des Etats-Unis (Arizona), au Guatemala et dans le nord du Nicaragua.

17. **Tilmatura Duponti** (Lesson) :

deux mâles adultes des Barrancas du Rio Blanco, canton d'Orizaba.

Espèce répandue dans le Mexique méridional (Etats de Vera Cruz, Mexico, Jalisco et Guerrero), dans le Guatemala et le nord du Nicaragua.

18. **Calothorax pulcher** (Gould) :

deux femelles étiquetées de l'Estado de Oaxaca ; ont peut-être été déterminées d'après cette provenance, car les caractères distinctifs

des femelles des deux espèces du genre *Calothorax* sont difficiles à saisir.

Cependant leurs rectrices externes, presque aussi larges et aussi longues que les subexternes, et sans la zone verte précédant la partie noire, paraissent bien celles de *C. pulcher*, tandis que la longueur du bec (de 20 à 22 <sup>mm</sup>) conviendrait au moins aussi bien à *C. lucifer* (Sw.). Il faut dire que l'un des deux spécimens est peut-être un très jeune mâle.

19. **Archilochus colubris** (L.):

mâle et femelle adultes du Cerro San Cristobal dans le massif de l'Orizaba.

Espèce migratrice, l'été dans le Nord jusqu'au Canada et au Labrador, l'hiver au Mexique et l'Amérique centrale jusqu'à Panama.

20. **Atthis heloisæ** (Less. et Del.):

un seul mâle adulte du Cerro de San Cristobal, canton d'Orizaba.

Espèce propre au Mexique, déjà indiquée des états de Tamaulipas, Guanajuato, San-Luis-Potosi, Aguascalientes, Zacatecas, Vera Cruz, Mexico, Oaxaca, Guerrero et du territoire de Tepic; remplacée au Guatemala par une espèce voisine (*Atthis Elliotti* Ridgw.).

21. **Selasphorus platycercus** (Swainson):

un mâle adulte et un jeune du Cerro de San Cristobal, canton d'Orizaba.

Répandu de la région montagnaise occidentale des Etats-Unis jusqu'au Mexique et au Guatemala.

22. **Selasphorus rufus** (Gmelin):

un seul mâle adulte de la Vallée de Mexico.

Oiseau migrateur, l'été dans le Nord jusqu'à l'Alaska, l'hiver dans les montagnes du Mexique.

---

## NOTES ET FAITS DIVERS

**Sur la présence de *Sylvia melanocephala* en Vendée pendant l'hiver.** —

Je vous signale la présence de *Sylvia melanocephala* (Gm.) au 2 décembre dernier dans les faubourgs de Fontenay-le-Comte, Vendée. Le sujet, un mâle adulte, est resté une huitaine de jours dans mon jardin où il venait manger des baies de chèvre-feuille. Cette forme est sédentaire dans le Midi. La clémence de la température peut donc l'inciter, l'hiver, à des déplacements qui me semblent devoir être notés. Je ne les ai pas constatés pour *Sylvia atricapilla* (L.), forme voisine qui pourtant est très commune ici à partir de fin mars.

Fontenay-le-Comte, Vendée.

G. GUÉRIN.

**Capture d'une Oie du Canada en Loir-et-Cher.** — Je pense vous intéresser en vous signalant un fait plus que rare, et tout au moins, qui vient de se produire dans la commune que j'habite : la semaine dernière, un de mes voisins, M. Vallet, a tué une Oie du Canada sur notre rivière : elle mesurait deux mètres dix centimètres d'envergure. Comment expliquer la cause qui fit que ce superbe oiseau soit venu s'échouer ici ? S'est-il déjà présenté que d'autres, de la même famille, aient quitté leur région pour visiter la nôtre ? Peut-on admettre que l'oiseau en question ait été apporté ici par le vent tempétueux qui, la semaine dernière souffla pendant trois jours ? J'incline à croire que cette Oie s'était envolée de chez un amateur d'oiseaux exotiques. Si ma prévision est juste, le fait perd de sa valeur, mais j'ai tenu à vous en faire part, par curiosité. J'ajoute que l'Oie tuée par M. Vallet est blanche et que le chasseur l'a envoyée à Paris pour la faire naturaliser.

*Huisseau-sur-Cosson, Loir-et-Cher.*

G. DE LA BASSIÈRE.

**Les pièges a poteau.** Au cours d'une partie de chasse aux étangs dans la belle propriété de M. Moreau, directeur de la Banque d'Algérie, à la grande Frissonnière, 12 kilomètres de Montmorillon, je suis passé près d'un piège à poteau, tendu à la londe d'un des étangs : 7 Effrayes gisaient dans la bruyère, 4 décomposées, et 3 encore fraîches. Parmi les décomposées, se trouvait un magnifique échantillon d'un jaune roux, en dessous, tel que je n'en avais jamais vu. Plus loin, en pleine bruyère, même taléan, 3 malheureuses Effrayes, les pattes disloquées, achevaient de pourrir, une, la tête à moitié dévorée, probablement par les souris dont elle aurait fait sa proie. C'est un triste spectacle pour un ornithologiste convaincu de la très grande utilité de cette espèce : je suis parti navré. Puisqu'on les pièges à poteau, ne prennent que des Chouettes, pourquoi s'obstiner à en tendre dans les propriétés ? Les Busards harpaxe qui s'abiment ces solitudes ne perchent pas. J'ose espérer parvenir à faire supprimer ces ennemis de cette propriété, mais cet exemple devrait être suivi partout.

*Département de la Vienne, mars 1922.*

M. BOU.

**Le Moineau en Loir-et-Cher.** Le Moineau domestique est vraiment un oiseau bien bizarre. Jadis, en hiver, il en venait beaucoup picorer avec mes poules, aujourd'hui plus un seul ne paraît, ni ne se fait entendre. Pourtant j'ai constaté que durant la belle saison, et cela depuis deux ans, il pailule presque autant qu'avant. Son absence nous intrigue tous. Où va-t-il donc quand le froid sévit ? Serait-il devenu frileux ? Je ne saurais répondre à ces questions, mais je soutiens, ceci en est une autre et qui m'intéresse particulièrement) que le Moineau domestique ne fait pas entendre autre chose que ses cris, bien que certaines personnes prétendent qu'il a un chant. Peut-être en a-t-il un lorsqu'il est captif et parmi d'autres oiseaux dont il cherche à reproduire les gazouillements ; mais alors ce chant n'est que d'emprunt, il n'en a pas qui lui soit propre ; sans cela il le ferait entendre quand il vit en liberté.

G. DE LA BASSIÈRE.

**Toujours les petits Oiseaux.** — Je tiens à vous signaler un fait qui prouve la mentalité du préfet du Loir-et-Cher. Ledit préfet vient d'interdire la ligne

la ligne pour la chasse aux Alouettes, mais il autorise l'usage du file! Or, c'est comme s'il disait de ne pas se contenter de prendre peu d'Alouettes mais qu'il faut les faire toutes disparaître. Le même arrêté prescrit que autre oiseau que l'Alouette devra être relâché, prescription qui n'aura jamais d'autre résultat que celui d'avoir fait verser de l'encre sur le papier de monsieur le Préfet, sur celui de ses multiples fonctionnaires, et sur celui des journaux qui ont publié ce déplorable arrêté. En effet, le paysan est ennemi juré des oiseaux, quels qu'ils soient. Sa haine, sa passion pour la destruction, il croit se déshonorer s'il ne les menaçait pas à ses enfants dès qu'ils peuvent trouver les nids et, plus tard, se servir d'engins variés pour la chasse; je ne le sais que trop, moi qui n'ai d'autre satisfaction que d'écouter chanter les oiseaux et qui chaque année constate, avec chagrin, la disparition toujours croissante de ces chers et si utiles petits êtres. En mai dernier, un abonné à notre *Revue* m'écrivait qu'à son sens le seul moyen d'obtenir la protection des oiseaux serait de les faire aimer des cultivateurs. Cette idée n'est, hélas, qu'une utopie à l'heure présente, et je crains bien qu'elle ne cesse jamais de l'être. Si au lieu de se borner à faire de vaines restrictions, les préfets interdisaient radicalement la chasse aux petits oiseaux, il nous serait alors possible de travailler dans le sens de mon correspondant; mais quand cela se présentera-t-il? quand le paysan comprendra-t-il les services que lui rendent les oiseaux? Jusque-là, peu lui importe de prendre des Pinsons, des Bruants, etc., avec des Alouettes; il est assuré que, chassant la nuit, il ne sera troublé par personne; ceux de ses captifs, qu'il ne pourra pas vendre, il les mangera, voilà tout, et les oiseaux seront détruits. Pour ma part, je suis éœuré en constatant qu'il n'y a rien à faire pour réagir contre les désastres sur lesquels je viens de m'étendre sans doute trop longuement, et je voudrais voir tous les Préfets et en particulier celui de Loir-et-Cher plus amis des Oiseaux qu'il ne le sont, car, peut-être pourrait-on alors sauver les petits chanteurs des champs et des bords.

X...

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

### SUR L'ALIMENTATION DES OISEAUX DE VOLIERE

par H. DARVIER

Dans le dernier numéro de la *Revue d'Ornithologie*, vous demandez, M. le Directeur, à la suite d'un article du Dr Arnault, que chaque amateur fasse connaître la composition de la nourriture qu'il donne à chacune des espèces d'oiseaux insectivores qu'il entretient chez lui.

Bien que vous n'ayez pas fait paraître le dernier article, un peu subversif peut-être, que je vous avais envoyé au sujet du charme et du peu d'utilité réelle des oiseaux, je veux très volontiers vous faire celui-ci parce que je sais qu'il sera utile à beaucoup d'amateurs.

Pour prétendre que je serai utile, il me faut un certain aplomb. Mais comme je parle d'un sujet que je connais à fond, je conserve ma prétention. Elle est tout de même excusable, en raison surtout de ce que tout

ce que je sais n'est pas basé et acquis seulement par une expérience vieille de plus de 60 ans, mais surtout par tout ce que j'ai vu et appris, et par tout ce que j'ai lu et rejété ou mis en pratique.

Il ne faut pas nous faire la moindre illusion : les amateurs d'oiseaux chanteurs insectivores sont en France extrêmement rares ; c'est peut être explicable par le découragement amené par des insuccès, qui sont la conséquence de l'ignorance des soins à donner ou amenés par des résultats qui ne sont pas en rapport avec les peines et les soins dont on s'est entouré les fragiles oiseaux ; c'est possible ; je suis d'un tempérament contraire qui me pousse à essayer de surmonter une difficulté plutôt que de la tourner ou de l'éviter.

Les amateurs d'oiseaux insectivores ou baccivores (Grives, Merles, etc.) sont plus fréquents ; il y a aussi les amateurs d'oiseaux exotiques, en général robustes, et dont le voyage a d'ailleurs déjà fait la sélection.

Il y a, enfin, les amateurs d'oiseaux granivores qui eux sont plus nombreux ; le régime des captifs ne coûte alors pas grande peine. Une poignée de graines assorties, une feuille de salade ou de mouton et en voilà pour 24 heures de tranquillité.

Nous allons donc nous occuper surtout d'oiseaux les plus délicats et si nous savons bien soigner, nourrir et entretenir ceux-ci, les autres ne nous donneront aucun souci.

Par oiseaux chanteurs insectivores, délicats, j'entends parler de deux espèces de Rossignols, des différentes Fauvettes, de l'Hippolais polyglotte et de la Rousserolle verderolle, etc.

Tout ce que je sais, je l'ai appris à l'étranger ; tout ce que mon expérience m'a appris m'a servi qu'à me rendre compte que d'autres l'avaient trouvé avant moi, essayé, reconnu et mis en pratique ; c'est à force d'avoir causé avec des gens très expérimentés, d'avoir lu des journaux et des livres d'une documentation parfaite, et aussi à force d'avoir ressenti les joies et la récompense de la réussite, que je suis arrivé à connaître toutes les difficultés de l'entretien des oiseaux insectivores en cage.

Je ne veux pas cependant donner l'impression que nous nous trouvons là devant une difficulté telle que bien peu d'élus sont appelés à la surmonter ; je veux seulement faire sentir que la réussite n'arrive à personne sans un peu de soins et de peine et que ceux-ci sont tellement variés qu'il faut une grande expérience et une grande habitude pour atteindre la perfection ; cette réussite parfaite est seule capable de nous récompenser en nous donnant des oiseaux pleins de vigueur, de chant parfait, qui en un mot seront en captivité exactement et à tous points de vue, ce qu'ils sont à l'état sauvage ; des oiseaux joyeux et confiants, ne manifestant jamais ni par leurs allures ni par un effroi, qu'ils redoutent ou regrettent quelque chose et sont, dans leur captivité, aussi beaux et aussi robustes, aussi pleins de vie qu'ils le sont à l'état sauvage.

(A. *sucré*).

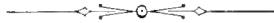
---

*Le Directeur-Gérant* : A. MENEGAUX.

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX



SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

*Assemblée générale du 11 juillet 1922*

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Menegaux, président.

Dans une courte allocution, M. Menegaux annonce les morts survenues dans l'année, celle de M. L'Hermitte et celle de M. Anfric, puis il aborde ensuite la question si importante de la protection des oiseaux dans certaines zones bien déterminées et réparties sur tout le territoire français. Grâce aux efforts de notre Président, cette question est en excellente voie de réalisation et bientôt sans doute, lorsqu'elle aura été étudiée dans tous ses détails, qui sont complexes, nous serons en mesure de donner ici-même et à son sujet les précisions les plus intéressantes. En l'absence du trésorier, M. Menegaux nous renseigne sur la situation financière de la Société.

M. Rapine rend compte ensuite d'une visite ornithologique qu'il a faite, dans les premiers jours de juin, aux îlots de nidification des côtes du Finistère. Cette visite fera l'objet d'une relation détaillée qui paraîtra incessamment dans notre *Bulletin*. Il en sera de même du voyage que fit M. Heim aux Gorges du Tarn et à l'île Riou et dont ce dernier nous entretient ensuite longuement.

M. le Dr Millet-Horsin nous montre un piège pour petits oiseaux dont se servent avec succès les indigènes du Togo ; ce piège curieux, très artistement construit, porte bien sa marque d'origine et nous intéresse tous un moment.

Sur la proposition du Président, M. LEGENDRE, est nommé trésorier-adjoint et M. H. HEIM de Balsac, secrétaire général adjoint.

La séance est levée à 19 heures.

REMARQUES SUR LA PRÉSUMÉE ESPÈCE NOUVELLE  
*FALCO BLANCHETTI*

par ERNEST HABERER

Dans la *Revue Française d'Ornithologie*, 14<sup>e</sup> année, N<sup>o</sup> 434 et 435 M. Lavauden a publié, sur presque 17 pages, la description d'une présumée espèce nouvelle sous le nom de *Falco blanchetti*. Malheureusement ce n'est pas une espèce nouvelle, mais la race sibérienne du *Falco peregrinus* nommée *Falco peregrinus calidus*.

M. Lavauden a comparé ses spécimens principalement avec le Sacre et le *Falco feldeggii*, mais la longueur des doigts médians seule prouve que l'oiseau décrit comme espèce nouvelle appartient au groupe des Pèlerins et qu'il n'a rien à faire avec les Sacres et les Laniers. Évidemment M. Lavauden n'a pas saisi cette réalité, parce qu'il croyait que ces exemplaires étaient adultes, quoiqu'ils soient tous en plumage de jeune. M. Lavauden déclare qu'ils sont adultes, mais les Pèlerins adultes ont (comme il le sait sans doute) le plumage des parties inférieures barré en travers, mais non pas strié longitudinalement. M. Lavauden croit que ces exemplaires sont adultes parce que leur plumage est plus ou moins frais ; mais ce n'est pas là un raison suffisante, vu que la mue des Faucons est très irrégulière et on peut en trouver en plumage encore assez frais quand les autres l'ont déjà beaucoup usé. Ses raisons pour séparer son *F. blanchetti* des jeunes Pèlerins sont : deux des *Falco blanchetti* présentent des plumes de remplacement identiques à celles du plumage usé, alors « la mue s'effectue donc sans changement de livrée et par suite il ne s'agit plus du tout du Faucon pèlerin ». Cependant cette observation ne peut pas démentir tous les autres faits, puisque nous savons que la mue des Faucons est très irrégulière ! Peut-être ces plumes vues par M. Lavauden étaient-elles seulement des plumes en remplaçant d'autres perdues par accident. Généralement de telles plumes ressemblent aux plumes du plumage suivant, mais pas toujours. M. Lavauden ne dit pas où il a vu ces plumes. Il dit aussi qu'un examen anatomique prouve que ces spécimens sont adultes, mais il faut confirmer l'ossification des os par comparaison et quant aux organes génitaux, ils sont toujours constitués dans un oiseau de sept mois. Les dimensions seraient plus grandes, mais cette observation n'est pas exacte parce que souvent la forme *calidus* a des ailes avec des dimensions supérieures atteignant jusqu'à 37 cm, d'ailleurs les doigts médians ne sont pas plus longs ; ils ont souvent 52-54 chez les ♀ de la race européenne, pas seulement 48 comme le croit M. Lavauden, et les queues ont



généralement plus de longueur chez les oiseaux jeunes. Les ailes du ♀ *Falco peregrinus calidus* mesurent souvent 370 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> et même 375. M. Lavauden signale une ♀ comme ayant 385 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>, mais les autres n'ont que 365, 365, 375, 375. Les 10 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de différence ne seraient qu'une variation individuelle qui n'est pas remarquable chez ces oiseaux ; probablement sa méthode de mesurer n'est-elle pas la même que la mienne. Les tâches sur la première rémige, figurées à la page 27, sont tout-à-fait caractéristiques du Pèlerin. Les deux médianes sont quelquefois unicolores dans le jeune *F. p. calidus*, rarement dans le *F. p. peregrinus*. Quant aux mœurs différentes, leur description ne signifie rien : « Le vol moins puissant, moins rapide, moins soutenu que le faucon pèlerin ! » Comment a-t-on pu mesurer ces différences et ne connaît-on pas que le vol diffère beaucoup selon les circonstances même chez les mêmes individus ? « Il se pose souvent à terre, il est moins sauvage et moins méliant ». Naturellement, vu que le *Falco peregrinus calidus* vient des contrées peu peuplées et niche souvent à terre dans les tundras de la Sibérie !

Reste la distribution géographique ! Les spécimens de cette espèce imaginaire se trouvent en hiver, c'est-à-dire décembre à mars, dans la Tunisie du Nord et dans le Midi de la France (Gard). Pour moi ce n'est pas du tout une raison pour « la croire sédentaire en Tunisie ! » On sait bien que cette race se trouve dans toute l'Europe en hiver, en Egypte, en Tunisie et au Maroc.

Finalement M. Lavauden croit que quelques autorités ornithologiques, Loche, Degland, Arrigoni et notamment Whitaker dans « *Birds of Tunisia* » ont signalé la « nouvelle espèce » sous les noms de *Falco peregrinus* et de Lanier, etc. Certainement, les exemplaires nommés *Falco peregrinus* de la Tunisie et de l'Algérie étaient probablement le *Falco peregrinus calidus* (ou *leucogenys*, un nom plus approprié et plus sensé, mais malheureusement le nom *calidus* a la priorité), mais le Sacre et le Lanier sont tout à fait différents et il n'y a pas lieu de croire que les autorités nommées se sont trompées.

---

## BRÈVE REPOSE A L'ARTICLE PRÉCÉDENT

par L. LAVAUDEN

J'ai trop le respect de la haute autorité du D<sup>r</sup> E. Hartert pour vouloir entamer avec lui une discussion sur son affirmation que le *Falco blancheti* doit être considéré comme le jeune de *Falco peregrinus calidus*.

J'avais indiqué dès le début de ma notice, que je prévoyais les efforts qui seraient faits pour faire entrer la nouvelle espèce dans le cadre de la synonymie.

Je me permets de conserver mon opinion, en constatant que le Dr E. Hartert n'a pas vu mes types, qu'il paraît même avoir lu sans grande attention mon article sur cette difficile question, et qu'il me semble dès lors prendre quelque peu prématurément position. Je connais parfaitement le *Falco peregrinus calidus*, dont j'ai vu et mesuré plusieurs échantillons ; dont je possède même une très belle femelle adulte, tuée près de Gabès, et auquel il faut peut-être rapporter un individu, en plumage de transition, de la collection de M. Blanchet. Et je dois faire remarquer que, d'après M. E. Hartert lui-même (1), les dimensions de cette forme ne dépassent pas celles de la forme d'Europe.

Je n'ai pas besoin d'autre part, de dire ici que je sais distinguer un *Falco peregrinus* adulte d'un jeune, chose dont paraît douter M. Hartert, et que certains oiseaux sont facilement reconnaissables au vol, sans que le langage permette toutefois de décrire le vol d'un oiseau d'une manière satisfaisante, pas plus que le port d'un arbre.

Si j'ai décidément écarté l'hypothèse des jeunes d'une forme le *Falco peregrinus* c'est que j'y ai été *forcé* par des constatations faites en examinant mes échantillons au point de vue de la mue, constatations dont la valeur reste absolue, et que M. E. Hartert me paraît rejeter avec la plus grande légèreté en affirmant d'autorité que la mue des Faucons est très irrégulière, et que les plumes le remplacement semblables au plumage de jeunes ont dû pousser en remplacement de plumes tombées prématurément par accident !

Je ne veux pas revenir sur des arguments que j'ai déjà présentés ici avec le plus grand luxe de détails.

Mais en ce qui concerne la nidification de cette forme en Tunisie, je veux indiquer les raisons que j'ai d'y croire : un couple de ces oiseaux a niché en 1921 dans les falaises de Korbous, près du Cap Bon. Il n'a pu être capturé qu'un jeune de nid (2), en plumage insuffisant pour permettre d'en tirer des conclusions précises. C'est pour cela que je n'ai pas insisté là-dessus dans ma notice, par pure prudence scientifique.

Je crois bien que peu des espèces ou sous-espèces nouvellement décrites depuis quelques années par les ornithologistes allemands ou anglais, ont été fondées sur un nombre d'échantillons aussi

(1) *Die Vogel Palaearktischen Fauna*, VIII, p. 1016, les deux dernières lignes,

(2) Collection H. et G. Gouttenoire, à Sousse, Tunisie.

grand et sur une étude aussi détaillée. Je n'ignore pas que la question est difficile, et que la distinction de la nouvelle espèce n'est peut-être pas aussi nette qu'on aurait pu le désirer. Mais, ainsi que je l'ai dit, si cette distinction avait été plus facile, elle eût été faite depuis longtemps.

SUR LES ESPÈCES D'OISEAUX VIVANT ET NICHANT  
DANS LES FALAISES  
DU HAVRE A AULT ET SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME

par M. F. CHABOT (*Suite*)

Ma causerie sur la faune des régions situées en bordure de la Manche m'oblige à compléter la liste des espèces que j'ai pu observer moi-même et celles que j'ai vues chez des collectionneurs locaux, peu nombreux il est vrai.

Le Faucon hobereau se reproduit probablement dans les falaises ou dans les bois très voisins. Je n'ai pu obtenir de couvées, par conséquent, pas de certitude, mais j'ai eu à plusieurs reprises des jeunes de l'année tués en bordure de mer.

L'Épervier commun est un habitant certain des falaises et s'y reproduit. Je n'ai pas pu dénicher son nid, mais j'ai vu les parents y apporter la pitance aux jeunes.

Cet oiseau part de la falaise comme une pèche, il est déjà loin lorsqu'on l'aperçoit. C'est un bolide, et pour le tuer au vol, au départ, il faut une grande habitude.

A ce sujet, je signalerai un nid d'Épervier déniché en 1898, dans un petit bois aboutissant à la mer, bois transformé aujourd'hui en station balnéaire. Ce nid m'avait été indiqué par le garde de la propriété ; je l'avais trouvé très gros et tout d'abord pris pour un nid de Buse ; mais l'oiseau en s'envolant m'avait édifié sur son véritable état-civil. Comme il était déjà tard en saison, commencement de juin, le garde me dit : il y a des petits, je les entends. Le nid n'était pas très haut sur un chêne facile à grimper. J'y montai donc ; et je trouvai deux petits et un œuf dans le nid. Les petits étaient très différents de taille, ce qui arrive souvent chez les Rapaces ; je pris l'œuf seulement et je laissais les jeunes, afin de détruire les parents le lendemain, lorsqu'ils reviendraient au nid.

Les bords du nid étaient garnis de restants d'oiseaux, Bruants et Tariers, à demi plumés.

Le lendemain le garde me prévint que les oiseaux étaient à pro-

ximité. Nous nous approchons doucement et au travers des feuillages, nous tirons au-dessus du nid; un oiseau tombe, que je prie pour la femelle et que je rapportai à la maison en laissant encore les jeunes. Je fus très surpris au déplumage de trouver que cette soi-disant femelle était bien un mâle; le temps me manquait pour le monter, je le mis en peau. C'est donc l'Épervier majeur qui avait niché là. Je m'occupai immédiatement de l'œuf que j'avais rapporté, il contenait un petit prêt à éclore. Cet œuf est assez gros, mais d'autres œufs d'*Accipiter nisus* ont le même volume; cependant il est plus rond, sa forme se rapprocherait de certains œufs de *Circus cyaneus*; il est seulement poitéillé de points bruns assez espacés, sans aucune tâche vineuse, le fond de la coquille est verdâtre mais très pâle, il est malheureusement assez abîmé, l'incubation avait altéré la coquille qui a mal résisté à l'ouverture faite pour sortir le petit. J'ai monté ce poussin, ainsi que le plus fort de la nichée, pour M. Van Kempen; ces exemplaires sont aujourd'hui au musée de Saint-Omer.

A quelques jours de là, le garde tua un Épervier à côté du nid en question, en me l'apportant, il me dit c'est encore une femelle.

Cette fois c'était bien la femelle, pas beaucoup plus forte que son conjoint, longueur 10<sup>mm</sup> en plus, envergure 48<sup>mm</sup> en plus, mais ses teintes étaient plus pâles. Le ventre et la poitrine étaient blancs, avec des tâches en pointe, ce sont les seuls exemplaires de cette espèce que j'ai obtenus dans la région.

Il existe cependant dans une collection locale à Bures (Seine-Inférieure), à Eu et à Dieppe, collection Hardy, des exemplaires de l'*Accipiter major*. L'oiseau n'est donc pas très rare dans cette région. Le fait que le nid trouvé ne contenait que trois œufs, à moins qu'un marauder n'ait pris les autres, le fait également que ce nid en juin contenait encore un œuf, indique que cet oiseau a niché plus tard que son confrère de l'espèce type.

Les auteurs disent néanmoins que l'Épervier *nisus* pond de 3 à 6 œufs; dans ces conditions, le fait de n'avoir trouvé que 3 œufs, n'est pas une constante suffisante pour établir une base.

D'autres Rapaces diurnes vivent-ils dans les falaises? Je ne le crois pas. Si quelques captures accidentelles de Buses, de Milans et de Busards ont pu faire croire à une prise d'oiseaux sédentaires, c'est une erreur, ces oiseaux étaient des passagers et du reste leurs captures coïncident avec les grands mouvements de retour, en octobre généralement.

Le Ballbuzard a été tué le long de la mer, un jeune entre autres qui s'était empiétré dans des filets à harengs, tendus verticalement.

L'oiseau a voulu foncer sur un poisson pris par les ouïes, il s'est pris lui-même.

C'est un collègue, amateur également d'ornithologie, le D<sup>r</sup> Bourgeois, à Eu, aujourd'hui décédé, qui a ce sujet dans sa collection.

Le Pygargue ordinaire, *Haliaëtus albicilla*, se tue également à peu près chaque année, en octobre principalement, mais ce sont des jeunes. Un de ces oiseaux fut pris vivant également dans un filet à harengs, il y a une quinzaine d'années. Cette jolie pièce fut envoyée au Muséum. Un autre capturé au milieu d'un essaim de Corbeaux, qui le harcelaient tellement qu'on put le prendre vivant, fut envoyé au jardin zoologique de Halle-sur-Saale.

L'autre espèce (*Haliaëtus leucocephalus*), qui existe dans la collection Hardy de Dieppe, ne porte pas d'étiquette de provenance.

Je n'ai pas connaissance qu'aucune espèce d'Aigle ait été capturée en bordure des falaises.

Par contre, j'ai reçu de la baie de Somme, en 1898, sous la dénomination Buse, un très beau Gerfaut; c'était un jeune *Gyrfalco*, déjà très fort, pris en octobre, au filet. (*Falco v. rusticolus* L.) Il paraît qu'un Vautour a été capturé en baie de Somme, mais je ne l'ai pas vu.

Les très belles collections Baillon et de Lamotte du musée d'Abbeville en ont quelques exemplaires, mais l'absence de catalogue, et l'ignorance absolue en cette matière du personnel chargé de l'entretien ne permet pas de donner une patrie à ces oiseaux.

Si nous passons ensuite aux Rapaces nocturnes, nous trouvons à l'état sédentaire à proximité des villages, la Chouette affraie, mais je ne pense pas qu'elle y niche, il m'est arrivé d'en faire partir des anfractuosités voisines des villages. Je suppose que ces oiseaux étaient fatigués et s'étaient réfugiés dans un endroit convenable pour leur genre de vie.

La Chevêche, le Brachyote ont été fréquemment tués le long des falaises, mais n'y séjournent pas pour hiverner ou nicher.

Par contre le grand Corbeau (*Corvus corax*) a été tué à plusieurs reprises à proximité de chez moi. Je n'ai jamais pu cependant obtenir d'exemplaire; l'un a été mis en fricassée tout simplement, l'autre a été littéralement « empaillé », il orne un café de la région. Un troisième est à Eu, D'autres sont à Dieppe, collection Hardy, Ceux d'Abbeville proviennent, dit-on, de la forêt de Crécy, où l'espèce se reproduit, mais à mon grand regret aucun garde n'a pu me le procurer.

Certains auteurs signalent le Crave et le Chocard alpin, comme

habitants des falaises; je n'ai jamais vu ces Corbeaux, et ils ne sont pas dans les collections locales.

Il y a une vingtaine d'années, une colonie de Guépiers, environ quinze couples, est venue occuper les trous faits par des Colyles riverains, dans une ancienne carrière de sable, prolongement de nos falaises, près de Saint-Valery-sur-Somme, exactement à Piachefalise. Cette carrière était exploitée sur un banc calcaire assez élevé, l'argile maigre qu'on tirait était employée pour des briques à fours et pour la fonderie.

Grâce à cette position assez périlleuse pour les dénichés, les couvées ont pu réussir, mais ces « Chasseurs d'Afrique » ne sont pas revenus. Les insectes nécessaires à leur vie ont dû leur faire défaut. J'habitais alors trop loin de la colonie pour faire des observations utiles, dates d'arrivée et de départ. Je n'ai pu voir que les parents apportant la pitance aux jeunes : ils entraient dans les trous avec une rapidité étonnante et sans jamais manquer l'entrée.

On tue de temps en temps un Martin pêcheur près des habitations en bordure de mer, mais c'est encore un cas fortuit, je ne considère pas cet oiseau comme un habitant des falaises.

J'ai vu assez souvent des Grimpereaux voltigeant, tels des papillons, de pointe en pointe, ce n'était pas l'Echelette, quoique M. Hardy mentionne un sujet tué aux environs de Dieppe.

Par contre, on peut citer le Bruant jaune, la Linotte vulgaire, le Pipit des prés, nichant dans les éboulis couverts de végétation, généralement dans une touffe d'herbes, dans des orties ou à même sur le sol, comme je l'ai constaté pour le Bruant et le Pipit des prés.

J'ai trouvé en 1921 une ponte de Bruant jaune, œufs unicolores, violet pâle, sans aucune rayure, ni macule.

Le Pipit obscur, assez commun, voltige de rocher en rocher, mais son nid est toujours placé dans une anfractuosité, dans une faille, il est presque toujours inaccessible. A vrai dire, il est plus commun que le Pipit des prés, ce dernier n'existe que sur les grands éboulis couverts de végétation, il n'existe pas dans les endroits abrupts.

De temps à autre une Hochequeue grise, une Boarule, mais je n'ai pas trouvé leur nid.

A vrai dire la faune de ces falaises, tout au moins pour les Passereaux, Bees fins, et autres petites espèces, paraît être la faune de la bordure supérieure, de la crête qui est elle-même composée différemment : pâturages, petits bosquets, dépressions garnies de haies, cultures diverses, suivant leur proximité des villages côtiers.

Il n'est pas rare d'y voir une Merle filer d'un buisson en bordure et qui va se poser tranquillement sur une roche à mer basse.

Par contre un habitant régulier et authentique des falaises, c'est le Rouge queue titys, je n'ai jamais rencontré le *phœnicurus* dans ces parages. Le Titys, y niche, mais il niche aussi dans les habitations voisines. Sur une poutre, j'ai trouvé son nid dans une gargouille qui amenait les eaux d'un égoût à la mer, c'est miracle que le tout n'ait pas été balayé par un courant un peu fort.

Le Traquet motté y niche également, mais plus rarement que le Titys, ce dernier très abondant autour des villages.

Quant au Troglodyte, il se fourre partout, il fait deux ou trois nids dans des endroits impossibles. Je ne crois pas que ces nids soient habités ; ce minuscule se rapproche toujours des maisons pour son nid définitif, mais il est commun autour des villages et c'est à la recherche d'insectes qu'on le voit voler de roche en roche.

Il va s'en dire que cette nomenclature ne s'applique qu'à une faune voisine des habitations. Dans les endroits déserts, il y a en plus que des Goëlands, des Cormorans, quelques Pipits obscurs, des Choucas, les Faucons, et des rats, ces animaux ont pullulé dans le voisinage de Mesnil-en-Caux, ils mangent les œufs de Goëland qu'ils trouvent sur les éboulis. A marée basse, les rats se promènent dans les galets, visitent les roches, mangent des poissons, des crabes. Tout leur est bon.

Mais dans les fortes marées où vont-ils ? ont-ils l'intuition de filer sur des éboulis non submergés, avant l'arrivée du flot. A vrai dire, on n'en voit guère qu'aux environs des villages, et j'en ai remarqué aux colonies de Goëlands à Mesnil-en-Caux.

Il arrive de tuer un renard, sur les galets. Mais je suppose que ce fin matois, ne vient pas là pour se promener, il est en chasse après un gibier poursuivi dans le marais.

Le putois se tue également. Que vient-il faire au bord de la grande bleue ? Je n'ai jamais entendu parler de la fouine

C'est à peu près tout ce que mes souvenirs et mes notes peuvent fournir comme renseignements aux ornithologistes qui liront ces lignes.

Je suis toujours avec plaisir à la disposition des collègues qui voudront bien correspondre avec moi pour traiter de ces questions que nous aimons tous.

---

CATALOGUE RAISONNÉ DES OISEAUX  
DU CANTON DE MAGNAC-LAVAL (HAUTE-VIENNE)

par René d'ABADIE.

Magnac-Laval, situé dans l'ancienne Basse-Marche, transition entre le Poitou et le Limousin, a hérité tant au point de vue configuration de terrain, qu'au point de vue social, de certains caractères empruntés à ces deux provinces.

Au nord, c'est plutôt la plaine rappelant, bien qu'ayant conservé un sous-sol granitique, le Plateau poitevin ; au sud, ce sont les valonnements précurseurs des collines du Limousin.

Pas de dialecte dans le canton, mais un mauvais français.

Aussi, ne s'étonnera-t-on pas de ne trouver dans ce catalogue que très peu de noms locaux : les noms d'oiseaux n'étant pour la plupart que déformés et ne valant pas la peine d'être notés.

Le canton de Magnac-Laval est riche en oiseaux sédentaires et de passage, et je suis convaincu que plusieurs espèces, que je n'ai pas mentionnées ici, ont pu cependant y venir, mais ont échappé à l'observation par suite de leur séjour de trop courte durée. Donc, il ne faudrait pas considérer l'énumération de ce catalogue comme limitative. Aussi, et comme d'autre part la forme ornithologique ne se préoccupe guère des frontières d'un canton, j'ai pensé faire appel à *l'Ornithologie de la Haute-Vienne*, publiée en 1904 par A. Précigou, et relever, chaque fois que je l'ai cru utile, les observations de cet auteur. En plus, j'ai noté à part les espèces citées par lui en Haute-Vienne, et que je n'ai jamais rencontrées sur le canton de Magnac-Laval, amplifiant ainsi ce catalogue pour que le lecteur ait en comparaison sous les yeux la faune locale et celle départementale.

Le seul but de ce petit travail est de contribuer, très modestement, par son rapprochement avec d'autres catalogues régionaux ou locaux, à faire connaître mieux l'aire de dispersion des espèces et les courants de leurs migrations.

I. — RAPACES

A. — DIURNES

1. **Buse vulgaire.** *Buteo buteo buteo* (L.) 1758.

Sédentaire, assez commune, niche un peu partout (forêt de Magnac, bois de Chercorot).

2. **Buse bondrée.** *Peris apivorus apivorus* (L.) 1758.

Rare, je l'ai aperçue à plusieurs reprises. Un sujet ♂ m'a été apporté en février 1913.



3. **Faucon hobereau.** *Falco subbuteo subbuteo* L., 1758.

Très rare. Je l'ai vu une fois sur les bois de Chercorat en décembre 1920.

4. **Faucon cresserelle.** *Falco tinnunculus tinnunculus* L., 1758.

Assez rare, sédentaire. Niche en forêt de Magnac et dans les dépendances des bois de Droux. — Des œufs et des jeunes dans mes collections proviennent d'un nid construit dans des sapins à Chercorat, en avril-mai 1921.

5. **Faucon pèlerin.** *Falco peregrinus peregrinus* Tunstall, 1771.

Accidentel. — Un sujet aurait été tué par un garde-chasse au lieu dit la " Croix du Curé ". Je ne puis certifier le fait.

6. **Epervier ordinaire.** *Accipiter nisus nisus* (L.) 1758.

Nom local : *Tiercelet, Tricelet, Emouchet*. Commun. Niche un peu partout.

7. **Aufour ordinaire.** *Accipiter gentilis gentilis* L., 1758.

Rare. Suit les bandes de *Columba palumbus* l'hiver. Je n'ai vu et tué que des sujets en plumage de jeunes. Il niche dans un canton voisin, celui de Lussac-les-Eglises. Précéigon le cite comme fréquent en Haute-Vienne dans la forêt de Rochechouart.

8. **Busard Saint-Martin.** *Circus cyaneus cyaneus* L.) 1766.

Accidentel. Un sujet ♂ est resté un certain temps sur les bois de Chercorat en hiver 1912, se prêtant à l'observation, sans que toutefois on put le tirer.

9. **Balbusard fluviatile.** *Pandion haliaëtus haliaëtus* L.) 1758.

Très accidentel. Un sujet aurait été tué dans les landes de Pinatou par un garde-chasse en mars 1920. (Sous toutes réserves.)

Encore cités par Précéigon en Haute-Vienne :

1. **Aigle fauve.** *Aquila chrysaetus chrysaetus* (L.) 1758.

« De passage accidentel », sans lieu ni date.

2. **Aigle botté.** *Hieraaëtus pennatus* (Gmelin) 1789.

« Très rare ».

3. **Aigle pygargue.** *Haliaëtus albicilla* (L.) 1758.

« De passage accidentel dans la vallée de la Vienne », sans date.

4. **Aigle (Circaète) Jean-le-Blanc.** *Circaetus gallicus* (Gmelin) 1788.

« Très rare ».

5. **Milan royal.** *Milvus milvus milvus* (L.) 1758.

« Très rare ».

6. **Milan noir.** *Milvus migrans migrans* (Boddaert) 1783.

« Très rare ».

7. **Faucon émerillon.** *Falco columbarius aesalon* Tunstall, 1771.

« Très rare ».

8. **Busard cendré** ou **Montaigu.** *Circus pygargus* (L.) 1758.

« De passage accidentel », sans lieu ni date.

## B. — NOCTURNES

10. **Chouette chevêche.** *Athene noctua noctua* Scopoli 1769.  
Sédentaire, commune.

11. **Chouette hulotte,** *Strix aluco aluco* L. 1758.  
Sédentaire, assez commune.

12. **Chouette effraye.** *Tyto alba alba* Scopoli 1769.  
Nom local : *Chetrouen* (ce mot s'appliquant à tous les nocturnes).  
Sédentaire, commune.

13. **Hibou moyen-duc.** *Asio otus otus* L. 1758.  
Peut être sédentaire, mais semble plutôt de passage. Rare. Nidification non observée. Cité par Précigon comme nichant en Haute-Vienne.

14. **Hibou brachyote.** *Asio flammeus flammeus* Pontoppidan 1763.

Accidentel. Les quelques individus que j'ai eus entre les mains ont été tués l'hiver. A ce sujet les naturalistes-monteurs de Poitiers m'ont fait cette remarque qu'une année ils vont recevoir quantité de *Hibou moyen-duc*, et que l'année suivante ils auront à monter presque uniquement des *H. brachyotes*.

15. **Hibou petit-duc** ou **Scops.** *Otu scops scops* L. 1758.

Rare. Niche très probablement. Cité comme tel par Précigon en Haute-Vienne.

9. **Hibou grand-duc.** *Bubo bubo bubo* L. 1758.

Cité par Précigon en Haute-Vienne. Accidentellement capturé aux environs de Rochechouart et en 1889 à Nolle.

## II. — PASSEREAUX

## A. — ZYGODACTYLES

16. **Pic épeiche.** *Dryobates major pinetorum* Brehm 1831.  
Sédentaire. Assez commun.

17. **Pic mar.** *Dryobates medius medius* L. 1758.  
Sédentaire. Plus commun que le précédent.

18. **Pic épeichette.** *Dryobates minor hortorum* Brehm 1831.  
Sédentaire. Assez commun.

19. **Pic vert.** *Picus viridis virescens* Brehm 1831.  
Nom local : *Picotiau*. Ce mot se généralisant à tous les Grimpeurs.  
Sédentaire, très commun.

20. **Coucou gris.** *Cuculus canorus canorus* L. 1758. \*

Commun. J'ai vu jusqu'à sept mâles se répondant dans les mêmes

bois. Arrivée chaque année entre le 3 et 15 avril. Se tait vers la fin juin et on le trouve l'été volant silencieusement avec son allure d'oiseau de proie, d'où le dicton : « Epervier en juillet et coucou en avril ».

10. **Torcol vulgaire.** *Iynx torquilla torquilla torquilla* L., 1758.

Cité par Prœgion comme « assez rare » et de passage régulier en Haute-Vienne, sans lien ni date.

#### B. — SYNDACTYLES

21. **Martin-pêcheur.** *Alcedo atthis ispida* L., 1758.

Sédentaire. Commun sur les cours d'eau.

#### C. — DÉODACTYLES

22. **Sitelle torchepot.** *Sitta europaea caesia* Meyer et Wolf, 1810.

Sédentaire. Très commune.

23. **Grimpereau brachydactyle.** *Certhia brachydactyla* Brehm, 1820.

Sédentaire. Très commun. Accompagne l'hiver les bandes de *Parus* et d'*Orites*.

41. **Tichodrome échelle.** *Tichodroma muraria* (L.) 1766.

Cité par Prœgion comme accidentel en Haute-Vienne. Je l'ai rencontré moi-même à Limoges, par temps de neige, et grimpant, très confiant, le long des maisons voisines de la cathédrale, le 25 janvier 1917.

24. **Huppe vulgaire.** *Upupa epops epops* L., 1758.

Nom local : *Puput*. Vient nicher mi-avril, pour repartir en automne. Assez commune bien que semblant décroître.

25. **Corbeau corneille.** *Corvus corone corone* L., 1758.

Nom local : *Grôl*, *Grûle*. Bandes considérables l'hiver. Arrive mi-octobre, pour repartir avant les premiers beaux jours. Quelques couples nichant sur le canton. Cf. *Revue Française d'Ornithologie*, n° 148-149 des 7 août-7 septembre 1921.

26. **Corneille mantelée.** *Corvus cornix cornix* Linné, 1758.

Accidentelle. Observée par moi deux fois : 1° isolée, en hiver 1910 et volant haut ; 2° Au repos et mêlée à *Corvus corone* en hiver 1920. (Un seul individu chaque fois.)

27. **Corbeau freux.** *Corvus fragilegus fragilegus* L., 1758.

Forme un élément important l'hiver dans les bandes de Corbeaux-Corneilles.

28. **Corbeau choucas.** *Colinus monedula spermologus* (Vieillot) 1817.

De passage en nombre limité durant les passages d'hiver de *Corvus corone*, auxquels ils se mêlent. — Ils repartent avant ces derniers.

12 **Casse-noix.** *Nucifraga cygocatactes* L., 1758.

Cité par Précigou comme accidentel en Haute-Vienne, et « capturé à Villeneuve, commune de Rochechouart », sans date.

29. **Pie ordinaire.** *Pica pica pica* L., 1758.

Nom local : *Agacer*. Sédentaire très commune.

30. **Geai ordinaire.** *Garrulus glandarius glandarius* L., 1758.

Sédentaire. Très commun.

31. **Pie-grièche rousse.** *Lanius seutor seutor* L., 1758.

Assez rare. Niche.

32. **Pie-grièche écorcheur.** *Lanius collurio collurio* L., 1758.

Assez rare. Niche.

13 **Pie-grièche grise.** *Lanius excubitor excubitor* L., 1758.

Citée par Précigou comme nichant en Haute-Vienne.

14. **Pie-grièche d'Italie.** *Lanius minor* Gmelin, 1788.

Citée par Précigou comme « assez rare » en Haute-Vienne et « de passage au mois de mai ».

33. **Etourneau ordinaire.** *Sturnus vulgaris vulgaris* L., 1758.

Nom local : *Sansouet*. Sédentaire et de passage. — Il y a quelques années très communs, surtout l'hiver où, dans les prés, ils venaient s'abattre par bandes, auprès des Corneilles. Actuellement très rare. Niche.

15 **Etourneau unicolore.** *Sturnus unicolor* Temmink, 1820.

Cité par Précigou comme « de passage accidentel » en Haute-Vienne.

34. **Moineau domestique.** *Passer domesticus domesticus* L., 1758.

Très commun. Sédentaire.

35. **Moineau frquet** *Passer montanus montanus* L., 1758.

Sédentaire. Beaucoup plus rare que le précédent. Niche en Haute-Vienne d'après A. Précigou. Pour ma part, je n'ai jamais trouvé son nid.

16. **Moineau soulcie.** *Peponia petronia petronia* L., 1766.

Cité par Précigou comme « de passage accidentel en hiver » en Haute-Vienne.

36. **Bouvreuil vulgaire.** *Pyrrhula pyrrhula europaea* Vieillot, 1816.

Sédentaire. Assez commun.

37. **Bec croisé ordinaire.** *Loxia curvirostris* L., 1758.

Accidentel. Je n'en ai observé qu'un passage en automne 1907, comprenant une douzaine d'individus. Ils se tenaient sur les conifères du parc de Chercorat, particulièrement sur les pins du Lord.

Un ♂ adulte, une ♀ adulte et une ♀ en première mue dans mes collections provenant de ce passage.

38. **Gros bec commun.** *Coccothraustes coec.* *coccothraustes* (L.) 1758.

Rare. De passage au printemps. Un nid dont les œufs sont dans mes collections pris à Chercorat le 3 mai 1914.

39. **Verdier ordinaire.** *Chloris chloris chloris* (L.) 1758.

De passage en hiver avec les *Pinsons* et les *Brants*.

40. **Pinson ordinaire.** *Fringilla caelebs caelebs* L. 1758.

Très commun. Sédentaire. Grandes bandes de passage l'hiver.

41. **Pinson d'Ardennes.** *Fringilla montifringilla* L. 1758.

De passage l'hiver par bandes importantes souvent mêlé à *Fringilla caelebs*.

42. **Chardonneret élégant.** *Carduelis carduelis carduelis* (L.) 1758.

Arrive au printemps pour nicher. Très commun. Reste tard dans l'hiver où on le rencontre par petits groupes, même en janvier, par temps de neige. J'en ai vu aussi des bandes de cinq à six individus fin février et début de mars. Quelques individus sont-ils sédentaires ? Précigou affirme que oui.

43. **Tarin.** *Carduelis spinus* L. 1758.

De passage abondant et régulier tout l'hiver, surtout en décembre et janvier. Quelques rares individus restent à nicher.

44. **Serin cini.** *Serinus cini* *serinus* L. 1766.

Précigou le cite comme « de passage en hiver en Haute-Vienne ». Contrairement à cette note, je le considère comme arrivant en avril. Il niche communément ici, sur les mêmes arbres que les *Chardonnerets*, et tout l'été ne cesse de se faire entendre. J'ai fréquemment rencontré des bandes de jeunes et d'adultes en automne, spécialement sur les millets à maturité.

45. **Linotte vulgaire.** *Carduelis cannabina cannabina* (L.) 1758.

Sédentaire, relativement commune. Se localise sur les terrains de landes et d'ajoucs.

46. **Linotte sizerin cabaret.** *Carduelis linaria cabaret* (P. L. S. Müller) 1776.

Précigou la cite comme de passage régulier en Haute-Vienne « à la même époque que le *Tarin* ». Je n'ai rencontré qu'une fois une bande de six individus en mars 1908, dans les allées du parc de Chercorat, dont un ♂ et une ♀ sont dans mes collections.

47. **Bruant proyer.** *Emberiza calandra calandra* L., 1758.

Cité par Précigou comme « rare, de passage régulier » en Haute-Vienne, sans lieu ni date.

Sa présence est probable sur le canton de Magnac-Laval : je crois l'avoir reconnu à deux ou trois reprises sans pouvoir le certifier.

48. **Bruant jaune.** *Emberiza citrinella citrinella* L., 1758.

Nom local : *Jeunard*, ce mot s'appliquant d'une façon générale aux Bruants. Sédentaire. Commun. Bandes importantes l'hiver. Se mélange volontiers aux *Pinsous*.

49. **Bruant zizi.** *Emberiza cirrus* L., 1766.

Sédentaire. Commun.

50. **Bruant fou.** *Emberiza cia cia* L., 1756.

Précigou le cite comme rare en Haute-Vienne. Probablement accidentel, car je n'ai pu l'identifier qu'une fois.

47 **Bruant ortolan.** *Emberiza hortulana* L., 1758.

Cité en Haute-Vienne par Précigou « a devient très rare ».

51. **Cynchrame des roseaux.** *Emberiza schornichius schornichius* L., 1758.

Je l'ai rencontré accidentellement en mai, entr'autre sur la commune de Dompierre. Cité par Précigou en Haute-Vienne comme « de passage régulier, commun ».

52. **Alouette des champs.** *Alauda arvensis arvensis* L., 1758.

Sédentaire. Assez commune. Grandes bandes de passage l'hiver.

53. **Alouette lulu.** *Lullula arborea arborea* (L.) 1758.

Sédentaire, plus rare que la précédente.

54. **Alouette cochevis ou huppée.** *Galerida cristata cristata* (L.) 1758.

Je l'ai rencontré parfois, mais rarement : doit nicher, mais je ne puis le certifier.

55. **Alouette calandrelle.** *Alauda brachyd. brachydactyla* (Leisler) 1814.

Rare. De passage l'hiver. Quelques sujets tués dans les bandes d'*Alouettes des Champs*.

56. **Pipit des arbrés.** *Anthus trivialis trivialis* L., 1758.

Assez commun. Arrive au printemps, niche et repart en novembre.

57. **Pipit obscur.** *Anthus spinoletta petrosus* (Montagn.) 1798.

Non cité par Précigou. J'ai dans mes collections un ♂ tué en hiver 1914 dans les « fonds de Vaugelade ».

58. **Pipit des prés.** *Anthus pratensis* (L.) 1758.

Assez commun. Arrive et repart de même que *Pipit des arbres*.

59. **Pipit spioncelle.** *Anthus spinoletta spinoletta* L., 1758.

Rare. Je ne l'ai rencontré que deux ou trois fois et crois l'avoir différencié de ses congénères.

18. **Pipit (Corydalle) de Richard.** *Anthus richardi richardi* Vieillot, 1818.  
Cité en Haute-Vienne par Précigou « Rare ».

19. **Pipit rousseline.** *Anthus campestris* L., 1758.  
Cité en Haute-Vienne par Précigou « Rare, de passage régulier ».

60. **Bergeronnette printanière.** *Motacilla flava flava* L., 1758.  
Peu commune. Sédentaire.

61. **Hochequeue beaurule.** *Motacilla cinerea cinerea* Tunstall, 1771.

Peu commune, sédentaire. Nom local : *Baconette*. Cette désignation se généralisant aux Hochequeuees suivantes.

62. **Hochequeue grise.** *Motacilla alba alba* L., 1758.

Sédentaire, commune. — Se rencontre surtout par bandes fin automne et hiver, derrière les labourers. — Par grands froids vient dans les cours de fermes.

63. **Hochequeue d'Yarrel.** *Motacilla alba lugubris* Temminck, 1820.

Rare. Précigou la cite comme commune en Haute-Vienne en hiver. C'est, dit-il, en cette saison qu'on la voit sur les places publiques et dans les rues, notamment à Rochechouart.

64. **Loriot jaune.** *Oriolus oriolus oriolus* L., 1758.

Commun. Arrivé aux environs du 20 avril. Niche, et nous quitte en août.

65. **Agassière cincle.** *Cinclus cinclus aquaticus* Reichenstein, 1802.  
Accidentel sur les cours d'eau.

66. **Merle noir.** *Turdus merula merula* L., 1758.  
Sédentaire. Très commun.

67. **Merle à plastron.** *Turdus torquatus torquatus* L., 1758.

Accidentel. Un ♂ dans mes collections tué à Chereorat en hiver 1907. Cité par Précigou comme « de passage régulier : assez rare » sans lieu ni date, et nichant en Haute-Vienne.

68. **Grive litorne.** *Turdus pilaris* L., 1758.

Nom local : *Tia-tia*. Assez rare. De passage l'hiver.

69. **Grive draine.** *Turdus viscivorus viscivorus* L., 1758.

Nom local : *la Tridu*. Commune. Sédentaire et de double passage en automne et au printemps.

70. **Grive musicienne.** *Turdus philomelos philomelos* Brehm, 1831.

Abondante d'octobre à mars. Quelques couples restent pour nicher.

71. **Grive mauvis**. *Turdus musicus* L., 1758.

Assez commune. Double passage automne et printemps. Ne paraît pas nicher.

72. **Rouge-gorge**. *Erithacus rubecula rubecula* L., 1758.

Sédentaire. Très commun.

73. **Rossignol ordinaire**. *Luscinia megarhynchos* Brehm, 1831.

Commun à partir de mi-avril. Niche et nous quitte en septembre. Semblerait légèrement décroître.

74. **Rossignol de murailles**. *Phoenicurus phoenicurus phoenicurus* (L.) 1758.

Assez commun. Arrive au début d'avril et niche. Certains sujets doivent être sédentaires.

75. **Rubiette** ou **Rouge-queue titys**. *Phoenicurus ochruros gibraltariensis* Gmelin 1789.

Plus rare que le précédent, certains sédentaires.

76. **Traquet motteux**. *Oenanthe isabilla isabilla* (L.) 1758.

Assez commun. Se voit surtout sur les grands guérets en septembre et octobre. Arrive au printemps, doit nicher.

77. **Traquet pâtre** ou **Tarier rubicole**. *Saxicola torquata rubicola* L., 1766.

Sédentaire. Commun.

20. **Pratincole tarier**. *Saxicola rubetra rubetra* (L.) 1758.

Cité en Haute-Vienne par Precigon comme « très rare ». Sans lieu, ni date.

78. **Accenteur mouchet**. *Pernis ptilorhynchus modularis* (L.) 1758.

Sédentaire. Très commun.

79. **Fauvette à tête noire**. *Sylvia atricapilla atricapilla* L., 1758.

Périodique. Arrive mi-mars. Niche. Très commune.

80. **Fauvette des jardins**. *Sylvia b. borin* Boddaert 1783.

Périodique. Arrive en avril. Niche. Commune.

81. **Babillarde ordinaire**. *Sylvia curruca curruca* L., 1758.

Périodique. Arrive en avril. Niche. Relativement commune.

82. **Babillarde grisette**. *Sylvia communis communis* Latham, 1787.

Périodique. Arrive en avril. Niche. Commune.

83. **Babillarde mélanocéphale**. *Sylvia mel. melanocephala* Gmelin 1789.



Rare. Précigou la cite en Haute-Vienne : « De passage régulier au mois de mars ».

84. **Hippolaïs polyglotte**. *Hippolaïs polyglotta* (Vieillot) 1817.

Rare. Une seule fois, j'ai trouvé son nid en 1911.

21. **Fauvette ictérine**. *Hippolaïs icterina* (Vieillot) 1817.

Citée en Haute-Vienne par Précigou : « Rare, de passage régulier en été ».

22. **Fauvette pitchou** *Sylvia undata undata* (Boddaert) 1783.

Citée en Haute-Vienne par Précigou : « Rare, arrive fin avril ».

(A suivre).

## NOTES ET FAITS DIVERS

**Rectification.** — Au sujet des oiseaux envoyés de Dakar par le Dr Noc (n° 114 de la R. F. O., p. 59) une rectification s'impose.

Le *Touraco de Buffon* n'a jamais été capturé dans les environs de Dakar, mais acheté pour le Muséum au Togo en juillet 19 par le Dr Millet-Horsin ; déposé au laboratoire de Dakar à son passage par ce voyageur qui remontait au Soudan, il devait à la première occasion être envoyé en France, mais mourut et fut mis en peau à Dakar.

Le *Bulbuleus lucidus* apporté vivant par M. Bury, préparateur à Dakar fut pendant un certain temps, à la ménagerie, peuvu d'une étiquette au nom de M. Bury et y vit encore ; il fut capturé sur le Mono au Togo par le Dr Millet-Horsin et déposé lui aussi au laboratoire de Dakar, pour être envoyé au Muséum au nom du Dr Millet-Horsin. Du reste, l'espèce est e. c. c. à Dakar, ce qui a pu aider à la confusion.

M. H.

**Balbuzard fluviatile bague.** — A la fin d'avril 1921, un *Pandion haliaeetus* (L.) fut tué au bord d'un étang de l'Anbrac, près de la ferme de Toupinet, commune de Saint-Laurent de Muret, arrondissement de Marvéjols (Lozère) et expédié en chair, sur les conseils de M. Nègre, inspecteur des Eaux et Forêts, à M. Cabanès, conservateur du Musée de Nîmes.

Cet oiseau avait été bagné au nid, le 17 juillet 1917, près de la place de Nieder Ullerud, dans la province de Varmland, Suède, longitude 13°3, latitude 59°40, à peu près. La bague portait le N° 1512. C'est le Directeur du Musée d'Histoire Naturelle de Stockholm qui a bien voulu fournir ces derniers renseignements au Musée de Nîmes. Cette capture nous a paru intéressante à signaler.

G. CABANÈS, A. HUGES.

**Deux captures intéressantes à Salon.** — Le hasard m'ayant procuré le plaisir de faire dans la petite ville de Salon de Provence deux captures très intéressantes par leur rareté dans la région provençale, je crois devoir les signaler à l'attention de mes collègues :

Le 30 septembre 1921, je trouvais aux portes de la ville, demi-morte, blessée à l'aile par un coup de feu, une Cigogne noire, jeune mâle.

Le 23 mars 1922, je pris dans un petit jardin des environs de la ville, un Oxytophe geai, mâle adulte ; il ne portait aucune blessure apparente, mais il était d'une maigreur extrême, il expirait d'ailleurs presque aussitôt.

A ma connaissance, une Cigogne noire fut tuée, il y a une vingtaine d'années dans les environs de Marseille : elle figure au Muséum de cette ville, dans la section de Provence, où figure aussi un Oxylophe geai, qui fut tué le 10 mars 1886 à Sainte-Marthe (Banlieue de Marseille).

Il serait intéressant de savoir si d'autres captures ont été faites dans cette région, et si elles sont simplement dues aux hasards d'une migration déviée, ou bien à une migration normale, mais très réduite.

Il est à remarquer que les deux Oxylophes ont été pris, quoiqu'en des années différentes au mois de mars.

*Salon, 21 mai 1922.*

DE BELLEU, père.

**A propos du Macereux moine** (*Falacrocorax urticae grabae*). — Les 7 et 8 mars dernier, une violente tempête a sévi sur notre littoral.

Dès le 9 on constatait au rivage de nombreux cadavres de Macereux moines.

Ce fait se reproduisant malheureusement trop souvent, je ne le signale que pour poser la question suivante :

A quelle cause doit-on attribuer la mort de ces oiseaux ? Car si de prime abord la tempête seule semble devoir être incriminée, qu'on n'oublie pas que, sans exception, tous les sujets noyés sont dans un état de maigreur squelettique.

Or la tempête n'eut lieu les 7 et 8, et dès le 9 les cadavres des oiseaux sont au rivage. Comme à tout autre moment, nul oiseau n'offre un état graisseux plus accentué que ceux de la famille des Alcidés ; comme ces oiseaux sont de plus très résistants, puisque j'ai conservé vivants, Macereux, Pingouins et Goulemots, jusqu'à 6 et 7 jours, sans autre nourriture, que celle que leur gonflement leur grasse, on se demande à quelle explication il faut s'arrêter.

E. SERRIS-JARD.

**Mortalité chez les Effrayes** (*Tyto alba*). — Pour le plus grand bien des récoltes de notre contrée agricole les rongeurs, qui trop souvent hélas ! sont cause de tant de dégâts, sont des plus rares.

Aussi c'est avec une grande satisfaction que nos cultivateurs s'entre-tiennent de cette quasi disparition. Mais ces rongeurs constituent la presque totalité de la nourriture de certains oiseaux de proie nocturnes et particulièrement de l'Effraye commune, qui de ce moment paye un large tribut à la mortalité. Depuis quelques jours on trouve, répandus un peu partout, ces oiseaux morts ou mourants.

La disparition de ces auxiliaires si précieux à l'agriculture, non seulement laisse indifférente la masse des cultivateurs, mais elle repousse au pied avec satisfaction leurs cadavres, tant est fortement ancrée cette idée superstitieuse que les oiseaux de nuit sont de mauvais augure.

On se demande quelle force retient ces oiseaux ici, alors qu'il leur serait si facile de partir à la recherche d'autres contrées où ils trouveraient une abondante nourriture ; la mandale engendrée des rongeurs survivant toujours en plus ou moins grande quantité dans certaines régions.

*Aiguillon-sur-Mer, Vendée (April 1922).*

E. SERRIS-JARD.

**L'Oxylophe geai** (*Oxylophus glandaricus*) en Vendée. — Le 19 octobre 1921, M. Vécot Elxyien, de Sainte-Genève-la-Plaine (Vendée) a tué un

lien dit « tènement des Ors » sur le bord de la ceinture des Hollandais, tout près de la rivière, un *Oxylophus zeus*.

A cet endroit et d'une façon quasi brusque on passe du marais à la plaine.

L'oiseau était seul et aucun sujet de cette espèce n'a été remarqué dans les jours qui ont suivi sa capture.

Rien d'anormal dans l'état atmosphérique qui puisse justifier la présence de cette nouvelle recrue dans notre bonne vendée déjà si riche. Ayant eu l'oiseau en main, je n'ai relevé aucune trace ni usure de plumes pouvant laisser supposer un séjour de l'oiseau en captivité. Le sujet, individualisé, est devenu la propriété de M. G. Texier, à Moreilles.

E. SIAUD-DAVE.

**Le Circaète Jean le Blanc dans le Gard.** — Le *Circus gallus* Gm. niche régulièrement depuis ces dernières années dans la région des Garrigues. En juillet 1921 un poussin prêt à quitter le nid fut capturé sur le territoire de la commune de Saint-Gemès-de-Malgorès (Gard). L'oiseau avait choisi pour établir son aire un chêne vert étêté par les larves du *Carabus byssicalis*. L'emplacement devait lui avoir plu tout particulièrement, car il y avait déjà établi son aire en 1920. Mon fils a pu prendre deux photos de l'arbre et du nid qu'on pouvait atteindre en levant les bras.

Le 30 avril 1922, une femelle de Jean le Blanc, couvant un seul œuf, a été blessée à quelques kilomètres du Pont du Gard, sur le territoire de la commune d'Argilliers. Le nid, posé très bas sur un caduc, à moins de deux mètres de hauteur, était placé de telle façon qu'on pouvait apercevoir ce bel oiseau couvant son œuf. La pauvre bête démontée se laissait caresser sans manifester l'intention de se défendre à coups de bec. Cet oiseau nous a toujours paru assez pacifique, si nous nous en rapportons aux quelques sujets que nous avons observé en captivité.

Albert HUGES.

**Note ornithologique du Gard.** — Le 5 mai, étant aux bords du petit fleuve le Vidoule, au lieu dit La Clotte, près du village de Fontbains, Gard, j'ai assisté à l'arrivée des Guépiers. Il y en avait une vingtaine qui volaient au-dessus des eaux dans la gorge, faisant entendre leur cri, *crout, crout* et se posant sur les arbres. Ils sont partis ensuite en remontant le petit fleuve pour aller nicher probablement dans ces endroits où les berges sont en terre et non en rocher comme à l'endroit où je me trouvais.

J'ai vu la première Hirondelle le 22 mars, le Rossignol le vendredi-saint. Vers la fin du mois nous avons eu pendant une huitaine de jours un assez grand nombre de Gobe-mouches gris.

On me signale que dans les environs de Toulouse, à Valesville, la disparition des Moineaux est complète, tandis qu'ici, après 2 ou 3 ans de diminution, leur nombre s'est fortement accru : ils sont très nombreux et mes salades et petits pois s'en aperçoivent.

Cardet (Gard), mai.

F. DE CHAPEL.

**Observations ornithologiques faites dans les environs de Jarnac (Charente) de janvier 1921 à janvier 1922.** — 20 janvier. — Une ♀ de *Sylvia atricapilla* est observée.

9 février. — Des Oies sauvages passent sur Argoulême, allant vers le Nord.

16 février. — Chant du Pinson.

19 février. — Le Gai chante. Passage de Vanneaux, allant vers le N.E. par vents d'est.

19 mars. — Les Grives vulgaires et mauvis ont communes et peu sauvages.

23 mars. — Chant du Coucou.

26 mars. — Arrivée de *Budytes flava*.

28 mars. — Départ de presque toutes les Hochequenes grises.

1<sup>er</sup> avril. — Arrivée de *Anthus arvensis*.

5 avril. — Chant du Phragmite des joncs.

9 avril. — Chant des Scops et de *Sylvia curruca*.

11 avril. — L'Effarvaille se fait entendre.

12 avril. — Arrivée de la Rousserolle turdoide.

14 avril. — L'Hippobus polyglotte jase.

18 avril. — Vu un Chevalier Gambette.

20 avril. — Vu des Orlolans. Départ de la Grive mauvis.

22 avril. — Vu un vol de Tourterelles allant vers le N.-O. par vent N.-O.

23 avril. — Chant de la Gaille.

29 avril. — Vu un Busard Cendré.

En général, assez peu d'oiseaux cet été. Espèces en diminution : Loriolet, Hirondelles rustiques et de fenêtre, Grimpereau, Pie grèche d'Italie, et toutes les Fauvettes riveranes. Espèces en augmentation : Sittelles, Coucou, Rossignols. La Gaille a été aussi particulièrement abondante à son passage du printemps, mais a été rare, en août-septembre.

J'ai observé, cette année, beaucoup d'ébancbes machevées de nids de *Sylvia atricapilla*, et vu trois nids de Merle, Tourterelle, et Fauvette à tête noire placés aux mêmes endroits où des oiseaux de ces mêmes espèces avaient niché l'an dernier leurs nids.

6 juin. — Vu un Ramier.

20 juin. — Vu un couple de *Motacilla alba*.

24 juin. — Une Mésange bleue picore des cerises.

25 juin. — Silence du Rossignol et du Coucou.

En juin à Arcachon (Garonde) beaucoup d'Hirondelles abondamment leur progéniture, qui périt misérablement.

Ayant pris un nid de Bouscarle Celti, conte eut trois œufs, je trouvais trois semaines après, exactement à la même place, un autre nid de cette espèce contenant trois œufs, dont un tout blanc.

29 juin. — Le Roitelet huppé a dû nicher dans nos parages, car j'observe un jeune de cette espèce.

30 juin. — Le Rouge-Queue des murailles se tait.

4 juillet. — En observation devant un nid, je fus étonné de voir se poser, sur des rochers, à trois mètres de moi, une Hirondelle que je pris tout d'abord pour une jeune *Hirundée riparia* ; mais je vis bientôt que j'avais affaire à une autre espèce, et après l'avoir examinée tout à mon aise pendant de longues minutes, je reconnus être en présence de *Hirudo rupestris*, et l'ayant mise volontairement à l'essor, son vol, tout spécial, rapide, mais balancé, confirma cette constatation. Était-elle égarée ? Ou bien un couple de cette espèce a-t-il niché accidentellement dans les environs (rochers du

Dérivant, par exemple? C'est la première fois, je crois, que cette espèce est signalée dans le département.

7 juillet. — Silence de la Huppe.

8 juillet. — Le Grex cesse de se faire entendre.

10 juillet. — Le Pinson se fait.

15 juillet. — Vu un couple de *Molucilla bouruta*.

Les Martinets sont très rares. La Rousserolle est muette.

26 juillet. — Vu un couple de Canards sauvages. Fin du chant du Cini.

5 août. — Plusieurs Bécassines sont au marais.

8 août. — Le Martinet disparaît.

19 août. — Passage de *Buteo griseus* et de Pipils des arbres.

22 août. — Le Lorient se fait.

28 août. — Un jeune d'Oedipède errand, ne volant pas encore, est capturé près de Gourville.

6 septembre. — Vu une Foulque.

22 septembre. — Le Cini reprend son chant. Arrivée de Boutelets luppés.

23 septembre. — Départ de l'Hirondelle de rivage. Passage de Géais vers le S.-E.

27 septembre. — Arrivée de nombreuses Grives communes. Le Bouge-Gorge est plus abondant qu'en été.

Le passage des Tourterelles et des Traquets moiteux n'a pas été, cette année, abondant en août-septembre.

3 octobre. — La *Sylvia atricapilla* reprend son chant.

4 octobre. — Départ du *Muscapa nigra*.

8 octobre. — Thermomètre, + 14 + 23. Baromètre 767. Beau temps. Vent N. E. Départ du Gobe-mouche gris.

10 octobre. — Thermomètre, + 16 + 24. Baromètre, 761. Temps couvert, puis nuageux. Arrivée de la Grive mauvis et vu un *Anthus richardi*.

12 octobre. — Thermomètre + 16 + 25. Baromètre 767. Beau temps. Départ de l'Hirondelle rustique.

13 octobre. — Thermomètre, + 16 + 25. Baromètre 767. Beau temps. Vent O. Des Canepetières passent allant vers le S.

14 octobre. — Thermomètre, + 16 + 21. Baromètre 775. Beau temps, vent N. Départ du Traquet moiteux et arrivée de la Sarcelle d'hiver.

15 octobre. — Thermomètre + 12 + 24. Baromètre 776. Beau temps, vent E. Départ d'*Erithacus phoeniceus*.

16 octobre. — Thermomètre + 10 + 19. Baromètre 777. Beau temps, vent N.-E. Passage d'Alouettes vers le N. et le S.

18 octobre. — Thermomètre + 11 + 21. Baromètre, 769. Temps beau, vent N. E. Les Grives communes diminuent.

19 octobre. — Thermomètre + 15 + 21. Baromètre 770. Temps nuageux. Départ de *Sylvia atricapilla*.

20 octobre. — Thermomètre + 14 + 21. Baromètre 770. Temps nuageux et beau, vent S. Départ de l'Hirondelle cul-blanc.

22 octobre. — Thermomètre + 12 + 21. Baromètre 766. Temps nuageux, vent O. Arrivée de la Grive litorne.

24 octobre. — La Bécasse est signalée sur le littoral de Charente-Inférieure. On a tué dans les environs de Cognac, vers la fin du mois, un *Falco peregrinus*.

28 octobre. — Thermomètre + 9 + 15. Baromètre 776. Temps couvert puis nuageux, vent E. Fort passage d'Alouettes allant vers l'est.

Près d'Angoulême, un couple de *Lurdus merula* a niché en octobre et le 16 l'éclosion des jeunes eut lieu. Je n'ai pu savoir s'il les avait menés à bien.

1<sup>er</sup> novembre. — On tue à Chassors une Campétière.

9 novembre. — Thermomètre + 1 + 5. Baromètre 777. Beau temps, vent N. Des Vanneaux vont vers l'Ouest.

27 novembre. — Le Guir chante encore.

18 décembre. — Entendu des Oies sauvages allant vers le Sud.

Vers le 10 janvier 1922, des Bees-croisés sont observés sur des pins dans les environs de Châteauneuf. La *Sylvia atricapilla* et des Proyers ont hivernés dans la région.

C<sup>te</sup> C. DE PAULHIS.

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

### SUR LA MISE EN PEAU

par J. QUENIS *suite*)

Les deux ailes étant détachées, je crois préférable, plutôt que de continuer le depouillement vers la tête et le cou, de couper celui-ci à son insertion au corps, voici pourquoi : Si on continue l'opération qui, à priori, paraît toute indiquée, la tête étant depouillée aura à supporter tous les à-coup inévitables, quand on reviendra aux ailes, pattes, croupions, etc. et il faudra *véritablement* refaire la mise en place de la peau, du crâne, des côtés de la tête, tour des yeux, déplacés pendant les opérations précédées. C'est pourquoi je crois devoir conseiller de supprimer le corps immédiatement ; en agissant ainsi on supprime les risques de salissures etc., en même temps, d'encombrement inutile.

Le corps étant détaché : *dégrasser la peau*, car c'est surtout au contact de la graisse que les plumes risquent le plus d'être salies ; on l'enlève donc ainsi que les muscles pousseurs, petites membranes, etc., on saupoudre largement de plâtre au fur et à mesure qu'une partie de la peau est bien nettoyée puis on le secoue ; passant alors au croupion, on le décharne en le débarrassant également des membranes de l'anus, puis aussi, *et surtout* des petites glandes au-dessus de la queue qui pour les insectes sont d'un attrait irrésistible. Après avoir séché avec du plâtre, on badigeonne largement de savon arsenical, on tamponne légèrement avec de l'éponge coupée très menue, remplaçant ainsi ce qu'on a enlevé, et surtout empêchant les plumes de la région arde et du bas ventre de s'y embouillier pendant le reste de l'opération.

On passe ensuite aux pattes qui seront dépouillées en les retournant. Beaucoup de préparateurs sectionnent radicalement, *contre l'articulation* les nerfs et les tendons qui dans certains cas, chez les Gallinacés par exemple, se terminent en partie osseuse vers le talon ; j'opère différemment, j'en laisse subsister une certaine partie que *je râcle soigneusement*.

Dans la première manière « section radicale », il arrive assez souvent que ces tendons, suivant le fil de fer qui les entraîne après lui, font

éclater la peau du tarse, car je les enfonce habituellement de dedans en dehors, tandis que d'autres préparateurs les introduisent par la main, « du dehors en dedans », l'opération m'a toujours semblée plus difficile. Il est possible que je n'aie pas raison.

En tous cas, avec ma façon d'opérer lorsqu'on s'aperçoit qu'un nerf suit... un mauvais exemple, on le ramène en place en le tirant à soi et le fil de fer glisse aisément. Si l'oiseau doit être monté immédiatement on remet la patte en place en la tirant doucement par les doigts, après avoir bien raclé la chair bien entendu ; dans le cas contraire, « montage différé » on garnira l'os d'étoupes, légèrement entoilées, puis on badigeonnera de préservatif avant de la ramener en dehors reprendre sa position normale.

Dépoiler les ailes en décollant la peau avec les ongles ou en s'aidant du scalpel, si l'adhérence est trop forte, ce qui se produit quand l'oiseau est déjà d'une certaine taille. Pour les petits, écorcher jusqu'au bout, puis bien enlever tous les muscles, pour les détacher plus facilement, les couper contre le coude ; en les tirant à soi, ils se décollent jusqu'au poignet ou on les coupe le plus loin possible, ceci pour les oiseaux jusqu'à la taille du Merle ; pour les plus gros, surtout quand ils ne sont pas destinés à être montés les ailes déployées, je crois préférable de s'arrêter au coude et, fendaut la peau en dessous, de cochermer par cette incision. Ceci est plus avantageux pour les débutants, attendu qu'en déplaçant moins les pennes de l'aile, qui en aucun cas ne doivent être détachées, leur remise en place sera facilitée d'autant.

Les chairs étant enlevées il faut envisager la possibilité de maintenir au montage, à la place qu'elle occupait l'aile qui vient d'être dépouillée, de ses chairs.

Pour cela, certains préparateurs passent entre le cubitus et la radius, un fil qui servira également à maintenir l'aile opposée. Les nerfs sont ainsi avec un fil unique qui, les ailes remises en place, sera noué au milieu du corps. C'est la manière la plus expéditive pour ceux qui, *exercés déjà*, jugent de suite l'espace qu'ils doivent ménager, c'est du reste ainsi que j'opère.

Pour les débutants je conseillerai plutôt *deux fils*. A cet effet, passer le fil de la même manière, mais au lieu de ramener les deux bouts vers le corps, n'en ramener qu'un seul après avoir noué l'autre bout de façon à le laisser assez libre pour glisser le long de l'os, et terminer le nœud par une boucle ; ceci fait, enduire de préservatif et remettre l'aile en place, puis par une petite incision de la peau *sous l'aile* à l'endroit où se trouve cette boucle, la tirer en dehors avec les brucelles, l'autre bout resté libre étant ramené dans le corps de manière à ce qu'il se trouve placé entre l'humérus et la peau du dos. Opérer de même de l'autre côté si la taille de l'oiseau rendait préférable le ne'toyage par incision sous l'aile, noter le *fil unique* par cette incision, et, ramenant le bout libre dans le corps avec les brucelles, nous nous trouvons ainsi au même point, mais nous y sommes arrivés de façon différente.

Avant de remettre les ailes en place, remplacer les chairs enlevées le long de l'humérus par des étoupes plus ou moins fines, c'est-à-dire proportionnées à la taille de l'oiseau, en observant qu'il s'en trouvait bien moins vers le coude que vers l'épaulé ; cet enmaillotage sera maintenu

en place avec du *coton à bobine* pour les petits oiseaux, ou de la ficelle pour les plus gros, ceci au cas où l'étope n'étant pas assez flexible menacerait de se dérouler.

Les ailes étant remises en place et les deux fils devant les réunir se trouvant dans l'intérieur du corps, nous arrivons au point le plus délicat, car il s'agit de dépouiller la tête et l'oiseau sera ce que sera cette préparation. Mal faite, l'oiseau sera toujours « *empaillé* » : bien conduite il sera possible, *même plus tard*, de le *naturaliser*, ce qui diffère passablement ?

Si, lors du dépouillement des ailes, le cou paraissait trop long, gênant, il va sans dire qu'on peut en supprimer plusieurs vertèbres, l'essentiel consiste à pouvoir le saisir facilement quand il s'agira de retourner la peau vers le crâne !

Saisissant donc ce qui en reste avec les doigts de la main gauche, on rabat la peau vers la boîte crânienne, on la détache petit à petit en prenant les précautions nécessaires pour la conserver sans déchirures, car celles-ci sont très difficiles à réparer dans ces parties, les plus visibles.

Nous voici à la jonction des vertèbres et du crâne : c'est le « Rubicon » pour bien des espèces ! Les difficultés seront aplanies si le débutant s'adresse aux espèces désignées : Momeau, Clochevis, Etourneau, Pies, pour les plus gros, mais déjà plus difficiles au retournement de la tête, et non *Pies*, imprimé par erreur et imbordables pour un début.

Supposant ce passage franchi, nous arrivons aux oreilles. La peau tapissant le méat auditif sera décollée jusqu'au fond de la cavité en se servant des brucelles ou de la partie non pointue d'une aiguille à repriser les bas, ou quelque chose d'analogue, en rapport avec l'importance du sujet. *Elles ne seront pas coupées à l'origine*, car tout à l'heure en badigeonnant de préservatif, ce'm-en pourrait s'échapper par ces orifices ouverts malheureusement, et tacher la peau des joues et du crâne, compromettant *sérieusement* le résultat !

Continuant le décollement on arrive aux yeux : Ici ne pas oublier non plus qu'une paupière coupée fait une expression atrophiée, soit un oiseau défiguré : la membrane sera *détachée avec soin*, soit avec l'aiguille ou les brucelles, et coupée seulement pour les grosses pièces où l'on se *retrouve mieux*, puis on continuera jusqu'au bec.

Pour éviter de les crever au cours des opérations suivantes, enlever les yeux en introduisant en dessous un ponceau, les brucelles, voir la *fine* lame d'un scalpel ou autre, on les détache en les soulevant d'abord, puis en les tirant à soi. Éviter surtout de les crever, si non la propreté, la fraîcheur du sujet seraient bien compromises.

Ceci fait un coup de scalpel de chaque côté de la mandibule inférieure permettra d'arracher la langue, en la ramenant vers l'occiput, mettant ainsi le palais à nu. Détacher le cou en supprimant aussi une toute petite partie de la base du crâne, de façon à agrandir ainsi l'ouverture occipitale par laquelle on enlèvera le cerveau à l'aide de l'une des petites spatules précitées : bien nettoyer l'intérieur avec de l'onalé qui sera rejetée bien entendu, saupoudrer de plâtre et avec lui reviendront les petites parties de cervelle pouvant encore rester, puis nettoyer le palais.

(A suivre).



## SUR L'ALIMENTATION DES OISEAUX DE VOLIERE

par H. DARVIOT *(suite)*

Pour donner à chaque oiseau les soins appropriés, il faut d'abord apprendre à connaître son tempérament; cette connaissance est le résultat d'une surveillance active qui s'acquiert en soignant soi-même ses oiseaux. Et on ne les perdant jamais complètement de vue. Mais pour arriver à donner à ces petites créatures charmantes, tous les soins qu'elles exigent, il faut vraiment les aimer et il faut que ces soins soient donnés avec plaisir, du moment où ceux-ci seront une corvée obligatoire, ils seront très probablement mal donnés et le résultat ne viendra pas.

Il n'y a pas deux Rossignols qui aient le même caractère et pas deux oiseaux de même espèce qui ne soient différents : qu'ils diffèrent les uns des autres en raison de leur âge ou que ce soit une conséquence de leur tempérament, le fait est certain.

En général on a une tendance à admettre qu'un Rossignol est semblable d'allure et de caractère à un autre : c'est une grave erreur : il y en a de confiants ; il y en a de farouches toujours ou tout au moins qui n'abdiquent jamais totalement leur quant-à-soi. Il y en a de gais, il y en a de jaloux ; d'autres irritables ; d'autres n'admettant qu'à certaines heures et dans certaines conditions. Il y en a qui mangent très peu et se portent merveilleusement ; d'autres ne quittent pas leur arget, engraisent comme des chapons et ne chantent alors pas davantage ; d'autres d'une ardeur et d'une nervosité extrême ; d'autres indolents, toujours endormis et d'autres d'une telle jalousie qu'ils refusent leur nourriture s'ils entendent chanter un autre oiseau et s'épuisent en essayant d'imposer silence par leur chant au concurrent qu'ils ont entendu.

Si, sans s'être rendu compte du tempérament de l'oiseau qu'on possède, on traite un oiseau comme un autre on peut arriver (dout est possible) à un résultat superbe ; et cela tient au hasard qui a fait que du premier coup, on a appliqué à cet oiseau la nourriture qui convenait à son tempérament et à son caractère, puisque chez eux l'un est souvent la conséquence de l'autre. Qu'il s'agisse d'un Rossignol ou d'un autre insectivore chanteur, ce raisonnement s'appliquera d'autant plus à lui qu'il s'agit d'un oiseau très délicat, très sensible, très artiste et très irritable, comme les Hippolais polyglottes ou la Verderolle, ou le Rossignol, ou le Philomèle, ou le Rouge-Gorge.

Alors convaincu qu'il connaît parfaitement la manière d'entretenir de façon parfaite un oiseau chanteur insectivore, l'amateur qui aura réussi du premier coup se fera fort de renouveler son exploit. Il aura d'autres oiseaux, les soignera de même façon et sera bien établi de s'apercevoir que tout va de travers : il aura des oiseaux qui mangeront avec autant de joie que de profit la bonne nourriture choisie qu'il leur donnera ; ces oiseaux tranquilles et familiers deviendront ronds comme des boules et ne se donneront pas la peine d'ouvrir le bec plus d'une ou deux fois par jour en pleine saison, ils se renfermeront toute la journée dans un état de béatitude et de graisse et conféreront autant de soins et de nourriture qu'un oiseau excellent, tout en donnant autant de satisfaction qu'un Moineau.

Pourtant l'amateur a soigné et nourri cet oiseau de la même façon que celui qui lui avait donné et lui donne encore toute satisfaction ; c'est vrai ; mais c'est justement ce qu'il ne fallait pas faire.

Un troisième oiseau nourri identiquement, n'engraisse pas ; mais un beau jour et en général vers la fin de décembre quand le chant va commencer et que les organes génitaux grossissent, ce troisième oiseau reste d'abord perché longuement sur une seule patte, tout en en changeant assez fréquemment, ensuite il se couche sur le ventre, sur son perchoir puis dans son aniel, et ses pattes s'ankylosent en se couvrant de nodosités qui les déforment ; l'oiseau finit par mourir de souffrances au bout d'une quinzaine de jours. Il était cependant soigné comme le premier.

Alors quel est donc le remède et y en a-t-il un ? Si de pareils échecs, dont la cause est souvent difficile à découvrir, se produisent si souvent, le découragement vient avec eux et les amateurs, mal ou pas conseillés du tout, finissent par renoncer à ce qui aurait dû continuer à leur procurer de véritables joies.

La cause de tous ces maux est que les amateurs veulent avoir une nourriture pour chaque espèce d'oiseaux, tandis qu'il en faut une spéciale presque par individu. On a une pâtée pour Rossignols ; une autre pâtée est infaillible pour les Fauvettes et une autre pâtée est parfaite pour les Grives, Merles, etc. On ne sort pas de là. Chaque espèce doit avaler sa sorte de pâtée ; hors de cela pas de salut. Si cela lui convient, c'est bien ; si ça ne lui convient pas, c'est tout à fait la même chose.

Notez bien que je ne critique qu'à moitié toutes ces nourritures parce qu'elles remplissent toutes à peu près leur rôle, qui est de deux sortes : nourrir des oiseaux insectivores et remplir la poche du fabricant. Il n'y a donc de ces deux côtés rien à dire.

Malheureusement pour ces excellents produits, il y en a un autre à envisager. Quand, nous, amateurs, conservons des oiseaux insectivores chanteurs en captivité, c'est pour les entendre chanter pendant la saison froide où nous avons la sensation d'avoir le printemps en cage et non pas seulement pour avoir des oiseaux de forme gracieuse, il est vrai, mais de couleur bien ternie et bien insignifiante.

Or pour atteindre ce but là à coup sûr, il n'y a pas de pâtée faite d'avance pour tous. Il n'y a que des soins et une nourriture appropriés et c'est ce que je me propose d'exposer dans la pensée de pouvoir rendre service à des amateurs même expérimentés ; on n'a jamais fini d'apprendre, je le reconnais très volontiers pour moi-même, regrettant seulement qu'il ne me reste plus beaucoup de temps pour apprendre encore plus.

Il ne faudrait pas penser un instant que je suis la science infuse et que tous les conseils que je donne viennent ex-cathedra de ma propre omniscience ; pas du tout : je ne suis qu'un simple plébéien, je profite de la science des autres. Mon but est d'en faire profiter les amateurs français ; c'est pour cela que je donne ces renseignements, j'ai mis toute ma vie à les recueillir, et je crois maintenant qu'ils sont bons.

Comme il faut rendre à César ce qui est à César, je dois dire que c'est en Allemagne et en Autriche où j'ai appris les soins à donner aux oiseaux chanteurs. Mes affaires avant la guerre m'appelaient là-bas plus de deux mois par an et j'avais passé pendant ma jeunesse deux années consécutives

pour apprendre la langue. J'ai donc été par mes relations, et par goût, mis en contact avec des amateurs très expérimentés, très connaisseurs. J'ai fréquenté les Sociétés d'amateurs parce que là-bas il y a dans chaque ville un peu importante une Société d'amateurs et de protecteurs d'oiseaux très influente, très agissante; j'en ai profité de mon mieux. Comme ces amateurs sont légitimement, ils ont des journaux parfaitement documentés qui peuvent vivre, parce qu'ils ont beaucoup d'abonnés, qui en font une possession; ces journaux font paraître des articles dont il y a toujours, sous un aspect ou un autre, un profit à tirer. La protection des oiseaux est faite là de façon intelligente et extrêmement active, parce que leur gouvernement a eu la clairvoyance de reconnaître que les meilleurs protecteurs d'oiseaux sont ceux qui s'y intéressent et les aiment, fussent-ils, les aimer jusqu'à les mettre en cage et à prélever sur eux ainsi une bien faible dîme, en comparaison des services qu'ils rendent par leur activité.

Ici, dans notre beau pays, c'est une autre affaire. Un jour j'ai offert dans un journal spécial une Fauvette à vendre et un Rossignol. Le secrétaire d'une Ligue quelconque a écrit une lettre fulminante dans ce journal; un autre monsieur a écrit un tas de choses spirituelles pour prouver que le pauvre petit Rossignol, puisque je l'aimais tant, serait bien mieux dans ses bocages que dans ma cage. Devant une pareille ampleur de vue, il n'y a plus qu'à se retirer. J'ajoute tout de même comme flèche du Parthe que ce n'est pas en Allemagne ni en Autriche que les Sociétés de protection des oiseaux laisseraient détruire par les « gens » du Midi en huit jours ce qu'elles ont mis un an à protéger. C'est honteux; mais c'est comme cela chez nous.

Nous voilà bien loin des bonnes choses que je veux faire manger à nos pensionnaires; pas tant que cela; et j'y reviens de suite maintenant que j'ai averti que les soins à donner aux oiseaux ne sont pas le fruit seulement de mon expérience, mais celui aussi de l'expérience d'une quantité d'amateurs très éclairés qui ont poussé cette science je le crois, aux dernières limites. Je n'ai que le mérite de les condenser ici, pour le plus grand profit de tous.

Il y a deux sortes d'oiseaux dont il faut envisager la nourriture; ce sont les oiseaux en cage et les oiseaux en volière.

Les oiseaux en cage sont les isolés qui s'accommodent mal du régime en commun en raison de leur caractère. Si deux Rossignols sont en volière l'un d'eux tuera l'autre dans le plus bref délai possible; si ce sont deux Rouges-Gorges ce sera encore plus vite fait. Les Fauvettes sont plus pacifiques.

Il y a donc lieu d'envisager la composition d'une nourriture spéciale à chacun des insectivores en cage et un composé pour la volière qui puisse être accepté par tous et profitable aussi à tous autant que cela est dans les possibilités.

C'est ce que nous allons examiner.

Les éléments qui composent la nourriture des insectivores dont il s'agit en captivité sont:

- Les œufs de fourmis secs en toute première ligne,
- Les éphémères séchées,
- Les mouches séchées,

Le fromage blanc sec et rapé,  
 Le chènevis écrasé très fin ou plutôt moulu,  
 La poudre de crevettes écrasées ou moulues assez fine,  
 La poudre de viande très raffinée et exempte d'odeurs,  
 Le cœur de bœuf bouilli et rapé,  
 Le jaune d'œuf dur et les gâteaux au jaune d'œuf,  
 Les vers de farine,  
 Les cafards et tous les insectes vivants, en été,  
 Les œufs de fourmis frais en été,  
 La carotte sucrée rapée,  
 La farine de maïs et tous les farineux qui ne font pas de colle,  
 La crème de lait et la mie de pain ou la semoule.

Voyons maintenant comment doivent être employées toutes ces matières.

Les œufs de fourmis secs forment la base de la nourriture ; les œufs de fourmis frais sont la nourriture idéale ; c'est la perfection elle-même descendue sur terre pour une fois ; nous en reparlerons plus loin. En France, il n'est pas possible d'obtenir des œufs de fourmis secs ; et pas plus secs que frais d'ailleurs.

Cela provient de ce fait qu'il n'y a pas d'amateurs d'oiseaux insectivores dans notre pays. C'est étrange de constater que plus on avance vers le Sud et moins sont fréquents les amateurs d'oiseaux de volière. En Allemagne et Autriche, ils sont légion ; en Belgique encore très nombreux. En France, il y en a très peu ; en Italie et en Espagne plus aucun.

L'industrie des œufs de fourmis secs est particulière à la Finlande et à la Russie, en particulier à l'Ukraine, qui chaque année envoient sur les marchés allemands ou autrichiens la récolte du printemps et de l'été. Ces œufs de fourmis se vendent par milliers de kilos à la fois et au printemps dernier encore un marchand de Finlande m'en a offert deux mille kilos. Je lui en ai demandé cinquante et il n'a pas daigné me répondre. J'ai dû m'adresser à des marchands de détail.

Ces œufs de fourmis sont récoltés dans la saison chaude et séchés dans des fours à chaleur douce. Ils sont en général très bien triés et contiennent fort peu de matières étrangères. Il n'y a pas lieu d'ailleurs de s'en préoccuper ; les oiseaux savent très bien distinguer ces dernières et les laisser dans l'auge. Ils ne doivent jamais se mettre en pelotes et leur odeur doit être agréable.

C'est là la base de toute nourriture pour oiseaux insectivores ; rien absolument *rien ne les remplace* avantageusement et *rien ne les supplée*. La preuve est faite et cela ne se discute pas.

On les emploie de différentes façons, et ils doivent entrer dans des proportions plus ou moins grandes dans les mélanges suivant qu'on a à faire à des oiseaux plus ou moins délicats.

Tous les oiseaux en sont friands, et même des oiseaux sauvages les acceptent si au début on n'a pas d'insectes, vers de farine ou cafards, pour les habituer. Il suffit pour cela d'en répandre sur l'eau de l'auge qui sert d'abreuvoir.

La meilleure façon de les employer est suivant l'oiseau auquel on destine ce mélange, ou bien de les mélanger *la veille* au soir avec la carotte rapée en quantité suffisante pour qu'elle donne l'humidité de son suc aux

œufs de fourmis en même temps qu'aux autres éléments de ce mélange ; on malaxe bien le tout et on le serre en une masse compacte qui passe ainsi la nuit. Je m'élendrai plus au long sur cet emploi des œufs de fourmis dans les mélanges.

On peut aussi parfaitement nourrir un Rossignol seulement avec des œufs de fourmis seés, et certains Rossignols, surtout ceux qui ont une tendance à engraisser, s'en trouvent parfaitement.

On ne trouve pas d'œufs de fourmis seés en France ou les très rares marchands qui en détiennent, et ils sont bien rares, les vendent au quadruple de leur valeur. La ressource de ramasser ou faire ramasser soi-même les œufs de fourmis dont on a besoin pendant une année est un travail qui absorbe tellement de temps que ceux, qui le font pour être rétribués, n'y trouvent pas leur compte, pas plus que ceux qui rétribuent et ceux-ci ne se soucient pas, si peu précieux que soit leur temps, de le passer à cette insipide besogne.

Je donnerai, en parlant des œufs de fourmis frais, aussi le moyen de les ramasser et de sécher.

Le second élément du mélange est constitué par les éphémères séchées. Cette manne des pêcheurs est fournie par la mouche de mai qui sur les rivages des grands fleuves est quelquefois en nuages compacts et serrés en telle quantité qu'on peut les ramasser à la pelle, soit pour en faire des engrais ou les nettoyer et les faire sécher pour en faire la nourriture des oiseaux. Comme les œufs ou larves de fourmis, cette éphémère se conserve parfaitement ; ce n'est pas une larve, mais bien le corps d'un insecte dont les ailes séchées sont séparées par un battage de telle sorte qu'il n'en reste plus que le corps. Ce sont les paysans sur les bords du Danube (peut-être celui de la fable) et de la Heïss qui se livrent à cette industrie. Ils allument de grands feux les soirs de mai ou les éphémères sont en nuages et récoltent les myriades qui tombent autour des feux. Ils les font sécher et elles sont alors mises dans le commerce.

Pour les employer il faut les traiter absolument comme les œufs de fourmis et ce traitement en raison de leur dureté est à peu près indispensable ; on ne les emploie jamais seules on leur au moins il n'est pas à conseiller de le faire. On les mélange donc la veille du jour où elles doivent être distribuées aux oiseaux avec la quantité de carottes râpées nécessaires pour les imprégner d'humidité ; la quantité de carottes à râper est environ d'un cinquième du volume du mélange à donner.

C'est une nourriture excellente et une des meilleures qu'on puisse donner, mais elle a pour certains oiseaux, tels que le Rossignol et les Fauvettes, le très grave inconvénient de les engraisser de telle sorte que les uns ressemblent à de petites boules de saindoux et les autres meurent au moment de la mue qu'ils ne peuvent arriver à commencer ; en tout cas, ni les uns ni les autres ne chantent.

Par contre elle a la qualité de son inconvénient en ce sens que donnée en abondance aux oiseaux très maigres ou chétifs, elle les restaure facilement et rapidement. Les éphémères sont acceptées et même recherchées par tous les oiseaux. Même les oiseaux sauvages les mangent de suite et surtout quand elles sont ramollies en étant humectées de la veille, soit par le mélange avec des carottes râpées, soit passées à l'eau bouillante, expri-

mée ensuite de telle sorte que la nourriture reste seulement humide et surtout pas coagulée.

Voilà les deux ingrédients autour desquels tourne toute la possibilité de tenir des insectivores en cage.

Les mouches séchées sont d'apparition assez récente : elles proviennent du Mexique et sont employées avec succès ; leurs preuves ne sont pas faites depuis si longtemps ; on ne peut en dire que du bien. On les mélange aux différentes compositions ; il est bon de veiller à leur pureté ; très souvent elles sont mêlées à beaucoup de poussière, à des brindilles ou des corps étrangers et ne sont pas récoltées avec un soin suffisant ; c'est le seul reproche à leur adresser ; je les considère comme une excellente nourriture et c'est aussi l'avis des oiseaux qui les acceptent avec plaisir. Je les emploie de la même façon que les œufs de fourmis ou les éphémères, mais en veillant à ce qu'elles ne soient pas trop brisées par le malaxage de la pâte. C'est en somme un excellent appoint.

Les autres denrées ne jouent plus qu'un rôle accessoire, en allongeant le mélange ou le modifiant suivant l'état de santé des oiseaux.

Le fromage blanc sec et rapé, est excellent pour tous les oiseaux. Il peut être introduit dans tous les mélanges, mais la proportion ne doit pas dépasser un cinquième ou un sixième du mélange.

Le chénévis doit être tamisé d'abord et purgé de toute poussière ; il est moulu assez fin, mais pas en farine ; un des rôles principaux que joue cette graine consiste en ce que les végétaux brisés en morceaux secs et assez durs remplissent, chez le Rossignol surtout, le rôle auquel servent en liberté les élytres des insectes pour former la boulette que ces oiseaux régurgiteront et qui nettoie leur estomac, en remplissant le rôle des pelotes des oiseaux de proie. L'emploi du chénévis favorise chez les oiseaux leur tendance au redoutable engraissement.

La poudre de crevettes écrasées est une nourriture assez grossière et qui n'est pas destinée aux insectivores purs ; elle est bien acceptée par tous les oiseaux, tels que Grèves, Merles, de toutes sortes, Bergeronnettes ou Pipits, petits Chevaliers ou autres oiseaux de rivage et elle peut entrer dans une assez forte proportion dans la composition des nourritures pour ces divers oiseaux ; c'est une nourriture excellente que je recommande.

(A suivre).

## BIBLIOGRAPHIE

Dr Van Oort, *De Vogel van Nederland*, chez Martinus Nijhoff, à Sgravenhage, Hollande.

Le Dr Van Oort, qui est directeur du Musée Van Kijks d'histoire naturelle à Leyde, continue la publication de son bel ouvrage sur *les Oiseaux de la Hollande*.

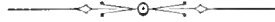
Les livraisons parues (1 à 12) comprennent déjà plus de 150 magnifiques planches de 36 centimètres sur 29. Les dernières parues sont celles des Rapaces, des Gallinacés, des Râles, des Pluviers, des Bécasseaux, etc.

Le Directeur-Gérant : A. MENEGAUX.

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX



## EXCURSION ORNITHOLOGIQUE DANS LA RÉGION DES CAUSSES par M. H. HEIM DE BALSAC

La région des Causses forme, au sud du Massif central, un plateau immense, d'une altitude moyenne de 1.000 mètres, coupé de l'est à l'ouest par de profonds cañons sensiblement parallèles, au fond desquels coulent des rivières torrentueuses : le Lot, le Tarn et ses affluents : la Jonte et la Dourbie.

Ce plateau est essentiellement calcaire et ceci nous explique

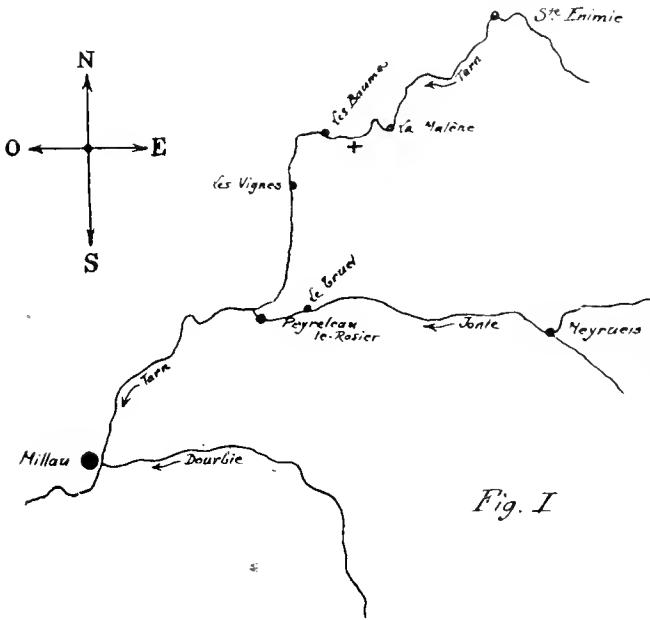


Fig. I

l'aridité de la région. Sur les Causses on ne voit, en effet, à perte de vue, que des landes desséchées alternant avec des bois de pins clairsemés et de taille très médiocre. Le fond des vallées, en bordure des rivières, est verdoyant, mais dès que l'on s'élève sur les flancs la sécheresse reprend ses droits;

les pentes exposées au sud sont uniquement recouvertes de petits buissons rabougris et de buis atteignant la taille d'un homme.

Couronnant ces pentes, de chaque côté, une barrière de rochers

dolomitiques, absolument verticaux, d'une hauteur moyenne de 80 mètres ne donne un accès au plateau que par des ravins abrupts et peu praticables.

Cette région, peu peuplée, d'aspect désolé, parfois désertique, ne semble pas, à première vue, devoir renfermer une faune bien riche. Elle est cependant le refuge, comme nous l'a révélé l'étude si exacte du Docteur Roehon-Duvisneaud (1), d'espèces ornithologiques qui, pour ne pas être des raretés, n'en sont pas moins intéressantes pour la France. Nous voulons parler des grands rapaces : l'Aigle fauve, le Grand Duc, le Péronoptère et surtout le Vautour fauve.

Pour observer ces oiseaux, il faut se rendre dans la région natu-

rellement la plus escarpée, c'est-à-dire la vallée du Tarn, dans la portion dite « des detroits » et la partie terminale de la vallée de la Jonte, un peu avant sa jonction avec le Tarn. Le centre de cette région est la double commune de Peyreleau (chef-lieu de canton de l'Avexron et du Rozier, Lozère) sur la rive opposée de la Jonte. C'est là,

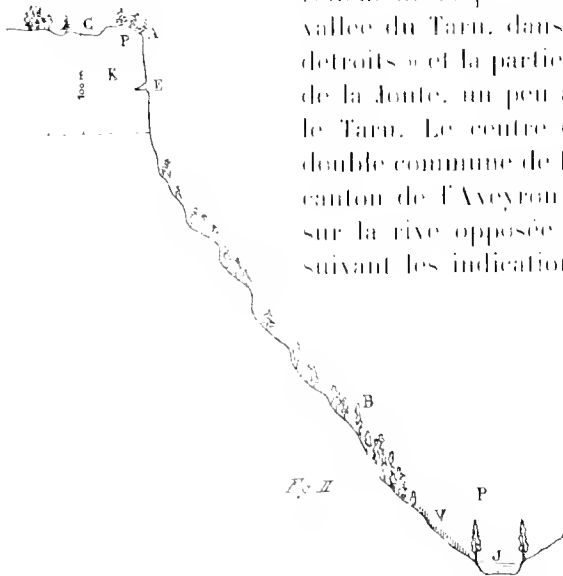
suivant les indications de M. Roehon-Duvisneaud, que nous nous sommes rendus, mon frère et moi, au moment de la nidification.

Nous avons grandement mis à profit, pour orienter nos excursions, les conseils de M. le Docteur Touren

et de M. Fabier, maire de Peyreleau, et avons été guidé dans nos ascensions, par M. Samual, pharmacien dans la même localité.

Voici le résumé des observations que nous avons pu faire au cours de ces ascensions.

Partant des rives de la Jonte (J, Fig. 2) et cadrées de hauts peupliers (P), on remonte les pentes du canon creusé dans les assises calcaires Bajociennes, Bathoniennes, Calloviennes, couvertes, d'abord de vignes (V) puis de broussailles épaisses (B) de la taille d'un homme, presque uniquement composées de huis, d'amclau-



(1) *Les Grands Rapaces des Gorges du Tarn*, R. F. O., 1921, nos 142-144.



chiers, entrecoupés de banquetts de pins. On atteint une falaise abrupte de 80 à 100 m. de hauteur, taillée dans les calcaires Kimmériens (K), lesquels ont, du fait des infiltrations, subits une dolomitisation intense. Dans ces dolomies, des échancrures (E) (*bouldrassières* en patois indigène) présentent pour l'ornithologiste un intérêt tout particulier, car ce sont elles qui servent de demeures aux Vautours.

Des assises Portlandiennes (P) couronnent les escarpements formant la surface ondulée du Causse (C) présentant, en raison de l'attaque facile par les eaux des calcaires qui les constituent, d'innombrables fissures ; çà et là des « avens », sortes de gouffres ou abîmes à étroites ouvertures, sont creusés par le travail des eaux. La présence de ces avens a déterminé une pratique locale des bergers des Causse, qui semble être le facteur essentiel de la disparition progressive des oiseaux nécrophages dans la région.

#### ESPÈCES OBSERVÉES

**Vautour fauve** (*Gyps fulvus fulvus* Hablizl). — Le Vautour fauve disparu dans nos montagnes de Provence vit encore en colonies sédentaires dans les vallées de la région des Causse, en particulier dans celle de la Jonte et du Tarn. C'est l'espèce type (*Gyps fulvus fulvus*) dont il s'agit, la variété (*Gyps fulvus occidentalis*) signalée ici même comme prédominante dans les Causse, n'étant plus admise aujourd'hui au rang de sous-espèce.

Il nous a été donné d'observer avec soin une de ces colonies dans la vallée de la Jonte qui n'est vraiment profonde que dans sa portion terminale. C'est là, en effet, à 7 kilomètres en amont de Peyreleau, exactement en face du hameau du Truel, que se trouvent des rochers à Vautours. Ces rochers sont exclusivement situés sur le versant exposé au nord sans doute pour éviter aux jeunes oiseaux encore au nid les chaleurs accablantes des mois d'été. Faisons remarquer en passant que les autres rapaces nichent sur ce même versant.

De la route qui parcourt le fond de la vallée, on peut immédiatement discerner les rochers, où se tiennent des Vautours et cela grâce à la couleur spéciale de ces rochers : de grandes traînées jaunâtres ou verdâtres tranchant sur la couleur blanche ou rouge des roches, les recouvrent. Les gens du pays vous diront que c'est de la « fumature » de Vautours. Ce ne sont pas les déjections elles-mêmes, comme on pourrait le croire : celles-ci se confondent avec la couleur claire des roches et sont peu visibles. Mais ces déjections accumulées se transforment peu à peu en humus sur lequel se

développe toute une flore cryptogamique et de plantes herbacées, donnant cette teinte spéciale contrastant avec l'aridité nue des autres rochers. L'inventaire de cette flore présenterait un intérêt spécial, les végétaux qui la constitue formant une association à adaptation des plus particulières. Nous n'avons malheureusement pas pu atteindre les escarpements des rochers qui la supporte.

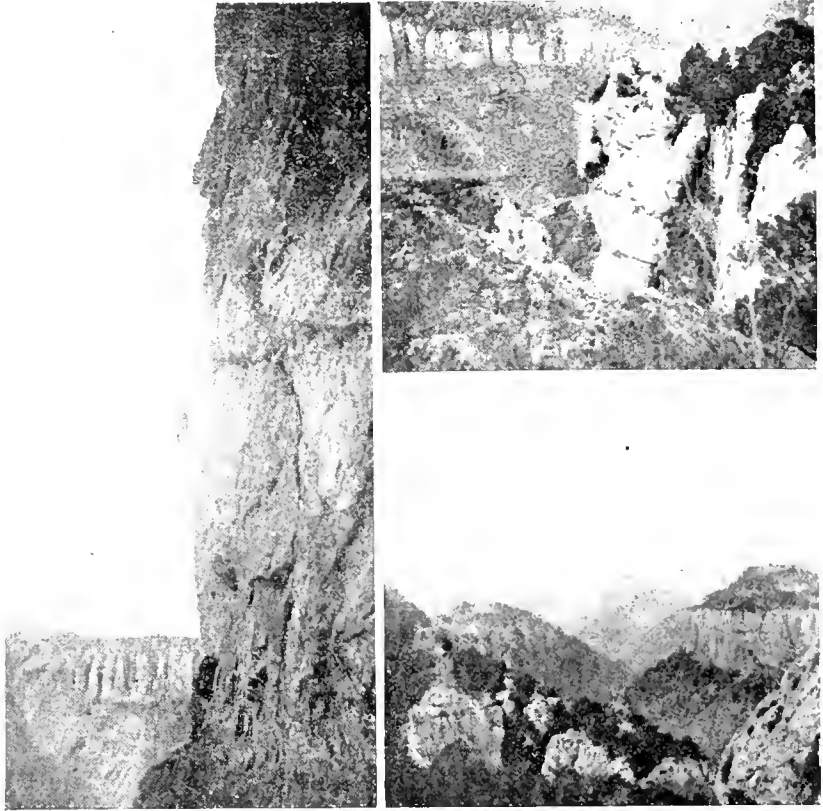


FIG. III — Vallée de la Jonte

Ces rochers à Vautours renfermant dans leurs parois des fentes ou de vraies cavités où se retirent ces oiseaux. Ils mènent là une existence assez retirée, semble-t-il ; quoique cela puisse paraître étrange de la part d'oiseaux si grands et si parfaits voiliers, on ne les voit pas ou très peu quitter leurs retraites. C'est tout au plus si le matin vers 9 heures ou le soir vers 5 heures on peut apercevoir un grand oiseau planer, décrire des spirales ou se poser sur un rocher. Il n'en est plus de même si gravissant les pentes assez raides à travers les buis on parvient au pied même du rocher. Nous vou-

lons parler de ce rocher situé en face du Truel, celui qu'il nous a été donné d'examiner avec le plus de soin et le plus intéressant à notre avis.

(A suivre).

## SUR LE PASSAGE DES BÉCASSES DANS LE PUY-DE-DÔME

EN 1921-1922

par E. TEILHARD DE CHARDIN

L'irrégularité des passages de l'automne dernier, celui des Bécasses notamment, ayant attiré l'attention des ornithologistes et des chasseurs, j'ai cru devoir rédiger ce que j'ai appris sur ledit passage des Bécasses durant l'automne 1921 et l'hiver 1922. Les notes ci-dessous concernent la partie centrale de la moitié nord du département du Puy-de-Dôme, partie comprise entre la Sioule à l'ouest, et la Dore à l'est. Elle embrasse la chaîne des montagnes du Puy de Dôme et la vallée de l'Allier. Toutefois j'en excepte la forêt de Randan et la région boisée du côté de la Sioule confinant toutes deux au Bourbonnais, sur lesquelles je n'ai eu aucun renseignement.

Et d'abord le passage d'automne a été très bon. Sur ce point tous les chasseurs sont d'accord ; mais il a été fortement dérangé par le temps. Quand a-t-il commencé ? Là-dessus je n'ai d'autres données que ce que m'a appris ma propre expérience. Quoique mon âge ne me permette plus de beaucoup chasser, le 25 octobre, date que je considère comme le jour normal de l'arrivée des Bécasses dans ma région, j'ai été explorer un bois sur la partie inférieure du petit Puy de Dôme, ou Nid de la Poule, montagne adossée au Nord du véritable Puy de Dôme. Je l'ai par parenthèse trouvé dans un état assez singulier : les feuilles du taillis (qui est fort épais) encore toutes vertes et le sol couvert de neige. Cependant sans en tirer une seule, j'ai levé 2 ou 3 Bécasses, 3, si je n'ai pas levé 2 fois la même, mais il est probable que si. Donc le passage était commencé le 25, mais depuis quand ? Le 28 octobre, je suis retourné au même bois sans rien voir. Mais là semaine commençant le 30 octobre, et finissant le 5 novembre a été excellente ; tout le monde est d'accord là-dessus. Et le meilleur jour de toute la saison a été le dimanche commençant la semaine suivante. Un chasseur aurait par exemple, ce jour là, trouvé dans les bois de Volvic (au-dessus de Riom) 12 Bécasses ; dans la région, c'est un gros chiffre. On ne dit point combien il en a tué. Honni soit qui mal y pense ! Chez nous, les bois sont difficiles et les histoires de nombreuses Bécas-

ses levées, peu de tirées, moins encore, ou pas du tout de tuées, sont fréquemment entendues. Peut-être en est-il de même ailleurs.

Pour en revenir au 6 novembre, l'abondance de Bécasses ce jour-là s'explique facilement : elles fuyaient devant un refroidissement de température venant du nord, qui nous atteignit le surlendemain, le 8, et se manifesta par la bise et la neige. Plus ou moins froide la même physionomie de température persista jusqu'au 15 novembre.

Pratiquement l'histoire de la chasse aux Bécasses dans les bois de la chaîne du Puy de Dôme finit là. Mais elle ne finit pas dans le pays. Une nouvelle armée d'émigrantes arriva, mais cette fois pas dans les montagnes. Je dis une nouvelle armée, car il semble y avoir un hiatus entre le passage du commencement de novembre et celui de la fin du même mois. Alors il en fut tué beaucoup sur la rive gauche de l'Allier (la rive droite entre Clermont et la forêt Randan est totalement déboisée), non seulement dans les bois, qui sont nombreux, mais dans les haies, etc., preuve qu'elles étaient désorientées. Beaucoup aussi se jetèrent dans les fourrés des grèves de l'Allier, appelés *vergetons* dans le pays, composés de diverses espèces de saules qui y croissent spontanément. Un certain nombre y sont restées longtemps. J'ai eu connaissance d'un individu tué le jour de la clôture de la chasse, le 8 janvier 1922.

Un mot encore sur le passage de retour. Dans le Puy de Dôme la chasse à la Bécasse se ferme en même temps que les autres chasses pour se rouvrir au mois de mars. De l'avis unanime, pendant ce mois la repasse a été mauvaise. Je dis pendant ce mois, car il paraît qu'il y a eu un fort passage les derniers jours de février. Ce passage a sans doute été général : il m'a été signalé comme s'étant produit dans les bois des environs de Crépy-en-Valois. Enfin, la chasse close, les premiers jours d'avril, un passage m'a été également signalé dans la chaîne des Dômes.

---

CATALOGUE RAISONNÉ DES OISEAUX  
DU CANTON DE MAGNAC-LAVAL (HAUTE-VIENNE)

par René d'ARADIE (*Suite*)

85. **Rousserolle turdoïde.** *Acrocephalus arundinaceus arundinaceus* L.) 1758.

Rare sur le canton de Magnac-Laval, par suite du peu d'étangs. Citée par Précigou comme « de passage régulier au printemps » en Haute-Vienne.

86. **Rousserolle effarète** *Acrocephalus scirpaceus scirpaceus* Hermann 1804.

• Citée par Précigou en Haute-Vienne comme « nichant. Rare. Arrive en avril et nous quitte au mois d'août ». Je la crois rare sur le canton de Magnac-Laval où, pour ma part, je ne l'ai rencontrée qu'une fois sur l'Étang plat, à la Sagne-Barat en mai 1920.

87. **Locustelle tachetée**. *Locustella naevia naevia* Boddaert 1783.  
Rare. Présence probable que j'ose puis certifier.

98. **Phragmite des joncs**. *Acrocephalus scharobutensis* (L.) 1758.  
Rare. Arrive au printemps et niche.

89. **Troglodyte mignon**. *Troglodytes trogl. troglodytes* (L.) 1758.  
Nom local : *Roitelet* ; *Roi-Breton*. Sédentaire. Très commun.

90. **Pouillot filis**. *Phylloscopus trochilus trochilus* L. 1758.  
Périodique, commun. Dès mi-mars arrive et ne cherche les saules fleuris où les premiers insectes viennent butiner. Citée par Précigou comme nichant en Haute-Vienne.

91. **Pouillot vélocé**. *Phylloscopus collybita collybita* Vieillot 1817.  
Comme le précédent, mais d'après Précigou ne nicherait pas en Haute-Vienne.

92. **Pouillot bonelli**. *Phylloscopus bonelli bonelli* Vieillot 1819.  
Un sujet dans mes collections tué à Chercorat en 1910.

93. **Pouillot siffleur**. *Phylloscopus sibilatrix sibilatrix* (Bechstein) 1793.  
Citée par Précigou en Haute-Vienne : « Rare, de passage dans les bois ».

93. **Roitelet huppé**. *Regulus regulus regulus* L. 1758.  
Sédentaire et de passage, très commun. L'hiver suit les bandes de Mésanges. (Voir Mésanges à longue-queue).

94. **Roitelet triple bandeau**. *Regulus sp. ignicapillus* (Temminck) 1820.  
Citée par Précigou comme « de passage régulier. Assez rare » en Haute-Vienne.

94. **Mésange charbonnière**. *Parus major major* L., 1758.  
Nom local : « *Cendrilla* », ce mot s'appliquant à toute les Mésanges. Sédentaire. Très commune.

95. **Mésange noire**. *Parus ater ater* L., 1758.  
Assez rare. Rencontré à plusieurs reprises dans le parc de Chercorat. Niche ? Je pense que oui.

96. **Mésange bleue**. *Parus coruleus coruleus* L., 1758.  
Sédentaire. Très commune.

97. **Mésange nonnette**.  
Sédentaire. Commune.

98. **Mésange huppée**. *Parus cristatus mitratus* Brehm. 1831.  
Précigou la cite comme accidentelle en Haute-Vienne.

Contrairement à cette note, elle est relativement commune ici. Durant toute l'année j'en trouve dans le parc de Clercorat ou elle se plaint surtout sur les conifères importés.

J'ai trouvé son nid à plusieurs reprises et ses œufs, que j'ai dans mes collections, proviennent d'ici.

99. **Mésange à longue queue.** *Aegithalos caud. caudatus* (L.) 1758.

Représentée ici par *Aegithalos caudatus roseus* (Blyth 1836).

Sédentaire. Très commune. L'hiver on les rencontre en troupes d'une quarantaine d'individus, qui proviennent de plusieurs nichées réunies.

Leurs bandes sont accompagnées de plusieurs espèces, toujours les mêmes, qui se joignent à elles durant la mauvaise saison et qui voyagent avec elles faisant de longs parcours d'arbres en arbres.

J'ai identifié dans ces bandes, comme éléments stables : *Mésange bleue*, *Mésange charbonnière*, *Mésange nonnette* (quelquefois *Mésange happée*), *Boîtelet happé*, *Grimpereau brachyplactyle* (quelquefois *Sittelle européenne*).

100. **Gobe-mouche (Butalis) gris.** *Muscicapa striata striata* (Pallas) 1764.

Arrive mi-avril. Très commun pendant la nidification: nids nombreux autour des habitations. (Préçigon le cite comme rare en Haute-Vienne, ce qui m'étonne fort.)

101 **Gobe-mouche à collier.** *Muscicapa albicollis* Temminck, 1813.

Cité par Préçigon comme « de passage accidentel » en Haute-Vienne. Je ne l'ai jamais rencontré avec collier parfait. Dans mes collections un sujet ♂ jeune que je rapporte au *Gobe-mouche à demi-collier*, *M. collaris semitorquata* von Homeyer capturé à Clercorat en 1909.

102. **Gobe-mouche noir.** *Muscicapa hypoleuca hypoleuca* (Pallas).

Cité par Préçigon comme « rare, de passage » en Haute-Vienne. Un sujet ♂ dans mes collections que je rapporte à cette espèce et capturé le 23 avril 1919 à Clercorat et un sujet ♀ capturé au même endroit le 16 avril 1914.

103. **Hirondelle de cheminée.** *Hirundo rustica rustica* L. 1758.

Périodique. Arrive entre le 30 mars et le 7 avril. Commune.

104. **Hirondelle de fenêtre.** *Delichon urbica urbica* (L.) 1758.

Périodique. Arrive quinze à vingt jours après la précédente. Niche en colonies. Moins commune depuis quelques années.

Certaines colonies ont disparu. (*Cf. Revue Française Ornithologie, Octobre 1916, n° 90, p. 359.*)

25. **Hirondelle (Colyle) de rivage.** *Riparia riparia riparia* (L.) 1758.  
Citée par Préeigon comme rare en Haute-Vienne.

#### D. — ANOMODACTYLES

105. **Martinet noir** *Apus apus apus* (L.) 1758.

Périodique. Commun. Niche en colonies.

106. **Engoulevent d'Europe.** *Caprimulgus europaeus europaeus* L., 1758.

Très rare. Dans mes collections un sujet ? tué à Chiercorat en été 1906, et deux œufs trouvés dans le bois dit « de l'étang plat », à la Sagne-Barat, en 1912. Je l'ai aperçu plusieurs fois au crépuscule.

#### III. — PIGEONS

107. **Pigeon ramier.** *Columba palumbus palumbus* L., 1758.

Grandes bandes de passage l'hiver qui stationnent plus ou moins (N. B. F. O., n° 118-119 des 7 août, 7 septembre 1921). Quelques couples sédentaires restent à nicher.

26. **Pigeon biset.** *Columba livia livia* Gmelin, 1789

Cité par Préeigon comme « de passage accidentel » en Haute-Vienne.

27. **Pigeon colombin.** *Columba oenas* L., 1758.

Cité par Préeigon en Haute-Vienne : « Nous avons aperçu une seule fois, en hiver, un couple de Colombus. »

108. **Tourterelle des bois.** *Streptopelia turtur turtur* (L.) 1758.

Nom local : *Tourtole*. Périodique. Commune. Arrive vers le 20 avril, puis niche. Vers fin août et durant septembre on la rencontre en bandes de dix à vingt individus. Repart fin septembre.

#### IV. — GALLINACÉS

109. **Perdrix rouge.** *Alectoris rufa rufa* (L.) 1758.

Sédentaire. Commune.

110. **Perdrix grise.** *Perdix perdix perdix* (L.) 1758.

Sédentaire. Commune. Semblerait peut-être légèrement moins nombreuse que la précédente.

28 **Perdrix roquette.** *Perdix perdix damascena*, Brisson, 1760

Citée par Préeigon en Haute-Vienne : « de passage intermittent, à la fin de l'automne, par compagnies. »

111. **Caille commune.** *Coturnix coturnix coturnix* (L.) 1758.

Périodique. Pas très commune. Surtout abondante en septembre, mais localisée sur les plateaux. Quelques couples sédentaires nichent.

112. **Faisan des bois.** *Phasianus colchicus colchicus* L., 1758.

Non cité par Précigou en Haute-Vienne. Cependant il existe dans certains bois du département, par suite d'importation. Accidentel sur le canton de Magnac-Laval. Dans les bois de Chercorat, une ♀ tuée durant l'hiver 1910.

## V. — ECHASSIERS

### A. — COUREURS

29. **Grande Outarde** *Otis tarda tarda* L., 1758.

Citée par Précigou comme « de passage accidentel en hiver » « Un seul sujet nous a été signalé comme ayant été rencontré près de Rochechouart. »

113. **Outarde canepetière.** *Otis tetrax tetrax* L., 1758.

On m'a affirmé sa présence du côté du village de la Mornière et sur les points élevés. Je ne puis la certifier. Précigou la cite en Haute-Vienne comme « très rare, de passage irrégulier. »

114. **Oedicnème criard.** *Burhinus oediacnemus oediacnemus* (L.) 1758.

Accidentel. Quelques sujets tués de temps à autre sur le canton de Magnac-Laval. Plus fréquent dans la Vienne dont nous sommes rapprochés et où il niche.

30. **Pluvier doré.** *Charadrius aprincarius* L., 1758.

Cité en Haute-Vienne par Précigou comme « de passage ».

31. **Gravelot hiaticule.** *Charadrius hiaticula hiaticula* L., 1758.

Cité par Précigou en Haute-Vienne, sous le nom de *Pluvier à collier*, comme « de passage, rare dans ses migrations printanières et automnales ».

32. **Petit Pluvier à collier** ou Gravelot des Philippines. *Charadrius dubius cucanensis* Gmelin, 1789.

Cité par Précigou en Haute-Vienne sous le nom de *Petit Pluvier à collier* comme « de passage ».

115. **Vanneau huppé.** *Vanellus vanellus* (L.) 1758.

Bandes parfois nombreuses de double passage en novembre et février. Stationnement peu.

116. **Barge égocéphale.** *Limosa limosa* (L.) 1758.

Très accidentel. Un sujet ♂ dans mes collections, tué en mai 1907 à la Sagne-Barat.

33. **Courlis cendré.** *Nymphenus arquata arquata* (L.) 1758.

Non cité par Précigou dans « l'Ornithologie de la Haute-Vienne » Un sujet ♂ en mars 1916 tué sur le canton de Le Dorat, limitrophe de celui de Magnac-Laval.

117. **Bécasse ordinaire.** *Scolopax rusticola* L., 1758.

Assez commune à son double passage d'octobre et de mars. Quelques sujets passent l'hiver et j'en ai tué en décembre, janvier et février.



118. **Bécassine ordinaire.** *Gallinago gallinago gallinago* (L.) 1758.

Commun tout l'hiver: doit nicher, bien que je ne puisse le certifier.

Préçigon la cite comme telle en Haute-Vienne.

119. **Bécassine minule** ou **sourde.** *Limnocryptes gallinula* (L.) 1766.

Commune, comme la précédente tout l'hiver: ne doit pas nicher.

34 **Pélidne cincle.** *Erolia alpina alpina* L., 1758.

Cité en Haute-Vienne par Préçigon, sous le nom de *Chevalier Brunette* comme « de passage régulier » sans lieu ni date.

120. **Chevalier gambette.** *Tringa totanus* (L.) 1758.

Accidentel sur le canton de Magnac-Laval, ceci sous toutes réserves. En effet l'on m'a affirmé l'avoir tué sur une mare et l'on m'a précisé: « avait les pattes rouges ».

Cité par Préçigon en Haute-Vienne comme: « de passage assez rare ».

121. **Chevalier cul-blanc.** *Tringa ochropus* L., 1758.

Accidentel. A plusieurs reprises je l'ai rencontré en automne sur des abreuvoirs en plein champ.

35 **Chevalier guignette.** *Tringa hypoleuca* L., 1758.

Cité en Haute-Vienne par Préçigon comme « rare ».

(A suivre).

## NOTES ET FAITS DIVERS

**Sur la Bouscarle.** — Connaissez-vous la Bouscarle Cetti (*Celtia Cetti*) ? Pour une description détaillée, reportez-vous au bel ouvrage de M. Paris, moi, je vous dirai tout simplement que c'est un oiseau de la taille d'une Phragmite, avec une livrée tenant à la fois du Rossignol et du Troglodyte. La peau en est épaisse et solide. Tous les taxidermistes ont pu observer que la peau des Fauvettes des roseaux est particulièrement résistante; je ne veux pas dire que la Bouscarle soit une Fauvette de roseaux, mais qu'elle a une analogie avec ces dernières quant à sa peau. Elle affecte donc d'ailleurs les rociars épineux situés dans les endroits marécageux.

Je l'ai observée en toute saison, chez moi, à Royan (Charente-Inférieure); je l'ai tuée maintes fois, l'hiver, dans les marais autour de Royan, notamment dans les marais de Pontaillac. Je l'ai entendue plusieurs fois, à Lormont (environs de Bordeaux) au cours de promenades; elle n'existe pas dans le Poitou.

Pendant toute la belle saison, sa présence nous est révélée par son chant: l'hiver, il est facile de la reconnaître à ses allures. Elle se lève d'un fourré, pour aller dans un autre, tout comme un Troglodyte, mais il ne faut pas compter pouvoir la tirer sur une branche; elle ne reste

pas longtemps en place, il faut tirer au jugé à l'endroit où elle disparaît, ou bien au vol.

Le chant de la Bouscarde ne peut s'oublier une fois qu'on l'a entendu. C'est une suite de notes lancées avec une force incroyable pour un si petit oiseau. Cela commence par un *luit* lancé comme avec un sifflet, puis six : *lu, lu, lu, lu, lu, lu*, et ensuite, arrêt pendant 2 minutes, et reprise.

Jusqu'à présent je ne me suis pas trouvé à Royan au moment opportun pour chercher son nid : ce ne doit d'ailleurs pas être chose facile, sans se piquer les mains. Si je réussis, je vous en reparlerai.

7 avril 1922.

M. Box.

**Sur les Buses blanches.** — En réponse à la demande de notre Collègue M. E. Chabot, dans son article paru dans la *Revue* le 7 mars, indiquant que toutes les Buses blanches ou presque blanches qu'il a eu occasion d'observer étaient des femelles, je signale que j'ai en collection six individus de la dite variété, 4 mâles et 2 femelles.

J'ai pu vérifier le sexe moi-même pour un mâle et une femelle ; trois autres viennent de la collection Van Kempen, (2 mâles et une femelle, bien étiquetés) ; la dernière, un mâle bien certainement, parce que conforme aux 3 autres mâles, par sa taille, appartenait à une collection du Séminaire de Montmorillon, actuellement dispersée. J'ai trouvé par hasard, chez un particulier ce sujet, dépourvu d'étiquette bien entendu.

Les 2 mâles de la collection Van Kempen, avec origine, date de capture, sexe, ainsi que le spécimen que j'ai autopsié moi-même, sont identiques comme taille avec celui provenant de la collection du Séminaire. Les 2 femelles, une autopsiée par moi, l'autre étiquetée femelle, venant de chez Van Kempen, sont 1/3 plus fortes que les 4 autres. La différence est sensible.

Evidemment, l'autopsie s'impose pour tous les sujets de collection, mais la remarque que chez la plupart des Rapaces la femelle est notablement plus forte que le mâle, permet de prévoir, à coup sûr, avant l'autopsie, s'il s'agit d'un mâle ou d'une femelle, chez l'Epervier notamment (à moins qu'il ne s'agisse d'un *E. major* ; mais il ne doit pas en pleuvrir.)

Montmorillon (Vienne), 22 mars 1922.

M. Box.

**Cas curieux de nidification.** — J'ai trouvé hier, 10 août, dans les bruyères une ponte de deux œufs d'Engoulevent, que j'ai vus non sans difficultés, car l'incubation datait du 1<sup>er</sup> août environ. C'est une rectification bien tardive, car je n'ai jamais jusqu'ici trouvé d'œufs de *Caprimulgus europæus* postérieurement au 15 juin.

Rien d'intéressant à part cela cette année, sinon une ponte de Fauvette orphée.

L'Emérillon, Loiret.

Comte de TRISTAN.

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

## SUR LA MISE EN PEAU DES OISEAUX

par J. QUENTIN (*suite*)

Après avoir enlevé toutes les chairs, enduire largement de préservatif l'intérieur du crâne qu'on remplira d'étoupes coupées menu, et non d'ouate qui, plus tard, en s'opposant au passage du fil de fer, rendrait le montage moins facile. Passer du préservatif au fond des orbites et avec deux boulettes d'étoupes *finement coupées*, qui seront de la grosseur des yeux que vous avez là, sous les vôtres, remplir ces cavités.

Si le débutant se sentait assez habile pour ne pas le crever en nettoyant la tête ; je lui dirais : laissez un oeil en place et au point où vous êtes arrivé, il vous servira de guide pour combler aussi exactement que possible le vide causé par l'ablation de son voisin ; ceci fait, enlevez-le ; la boulette d'étoupe déjà placée, remplira à son tour le même rôle que l'œil laissé en place.

Il s'agit maintenant de ramener la peau à son emplacement primitif.

Avec un petit pinceau, commencer d'abord par mettre du préservatif entre le bec et l'œil sans dépasser les paupières ; avec une aiguille ramener délicatement la peau en ne mettant du préservatif qu'au fur et à mesure qu'on avance. Je me suis toujours bien trouvé de cette précaution, et j'estime qu'en badigeonnant la peau du cou avant le retournement de la tête, il peut en résulter des accidents causés par l'infiltration du préservatif par les orifices des paupières et des oreilles, aussi je m'attache à badigeonner au fur et à mesure du retournement ; et on arrive bientôt à voir disparaître la base du crâne, à ce moment on introduira du préservatif entre celui-ci et la peau, qu'on ramènera encore un peu par glissement. Il reste entendu que la peau de la gorge sera enduite dans les mêmes conditions.

A ce point, je crois attirer l'attention du préparateur en lui conseillant *vivement* de tirer, non pas sur le fil passé dans les narines, ce qui allongerait la peau de la gorge qui sera si difficile à bien replacer tout à l'heure, mais bien de faire subir à la tête un mouvement de rotation en tirant le bec dans le sens du dessus vers le dessous, la peau de la nuque reprend facilement sa place, et une légère traction du bec, *toujours dans la même sens*, fera reprendre à la tête sa position primitive.

La voici donc retournée au milieu d'une confusion de plumes imbriquées de tous côtés, et avant d'aller plus loin il faut *immédiatement* replacer les orifices des yeux et des oreilles à leur emplacement respectif.

Pour cela passer par le cou les pointes réunies d'une fine brucelle et, en les laissant s'écarter doucement, décoller la peau du crâne en les passant entre la peau et le crâne, car la peau est appliquée sur celui-ci lors du détournement, en se distendant elle n'occupe plus son emplacement primitif, il faut donc de toute nécessité la ramener sur elle-même. Lorsque le décollement est effectué jusque vers les yeux, il faut agir de même entre celui-ci et le bec, en introduisant par une paupière la partie non pointue d'une grosse aiguille.

Dès que toute la peau de la tête est *flottante* de toutes parts, sa remise en place est bien facilitée, on commencera par ramener vers le bec la

peau de l'occiput et du vertex ou sommet qui a été tirée trop en arrière pendant le retournement de la tête. Puis on replacera les lorains qui, allongés, reportent les paupières trop en arrière et on arrangera celles-ci en veillant à les remettre à la même hauteur et à la même distance des commissures du bec.

La fine membrane garnissant le méat auditif, *qui doit être détachée et non coupée, au dépouillage*, sera replacée dans la cavité, ce qui rétablira la région parotique. Il s'agit alors de remettre en place la peau de la gorge, partie délicate par excellence. Ne pas oublier que plus le bec sera replié vers le cou, plus le montage sera facile.

Je n'hésite pas à répéter que pour les peaux anciennes, cette opération est d'autant plus difficile que le bec se trouve dans la direction du corps, et forme une ligne droite avec lui : ceci provient de ce que dans cette position, la peau du cou et principalement de la région occipitale s'est raccornie, et que parfois il est *impossible* de l'allonger sans rupture, alors que celle de la gorge et du devant du cou est devenue réfractaire à tout roulement, sans des plissements, qu'on ne parvient pas toujours à dissimuler.

Revenons maintenant aux ailes, qu'il s'agit de finir. Tout d'abord, il faut bien remettre en place les plumes secondaires ou de l'avant-bras et celles du coude ou tertiaires qui, lors du dépouillement, ont pu, par la traction, être tirées trop en dehors du corps, c'est-à-dire vers les plumes primaires. Ensuite il faut assurer le plus exactement possible l'écartement des têtes des humérus. Pour cela à l'aide d'une aiguille, passer un fil dans les étoupes remplaçant les chairs à cet endroit, et par ce moyen rapprocher les deux os à la distance que l'opérateur trouvera tout indiquée sur le corps même de l'oiseau où il d'articula les ailes.

Nous retrouvons les deux fils attachés aux radius : en les nouant à l'intérieur ils maintiendront l'écartement des coudes en dehors du corps, condition essentielle pour rendre à l'oiseau son aspect primitif. A ce moment placer la peau à cheval sur le bout des doigts de la main gauche et avec la droite remettre les ailes en place : on aperçoit alors, si leur écartement est exact, que les plumes du dos viennent couvrir exactement celles de l'épaule. Dans ce cas, replacer la peau sur la table, ventre en l'air, et introduire entre les deux humérus un petit tampon d'étoupes destiné à maintenir l'écartement qu'on leur a donné, il maintiendra également celui des deux coudes.

Dans le cas où, lors du montage, *après avoir recousu la peau* et avant de dresser l'oiseau sur son perchoir, on estimerait que les ailes sont trop ou trop peu écartées, il suffirait de dénouer la boucle de l'un des fils placés sous l'aile, et sortant par l'ouverture qu'on y a pratiquée, puis de le lâcher un peu ou de le tirer davantage, pour rétablir aussi exactement que possible la distance qui, dans l'oiseau en vie, séparerait les deux coudes. Ceci fera mieux comprendre l'avantage qu'il y a à ne pas condamner le fil dans l'intérieur du corps, car en cas d'inexactitude, il ne serait pas facile de corriger une erreur d'appréciation.

(A suivre).

## SUR L'ALIMENTATION DES OISEAUX DE VOLIERE

par H. DARVIOT (Suite)

La poudre de viande très raffinée et exempte d'odeurs est assez difficile à trouver. Tous les fabricants affirment que la leur est naturellement la seule bonne et qu'elle est parfaite, son emploi ne m'a jamais donné grande satisfaction ; elle peut être employée en cas de disette d'autres denrées azotées et être substituée, par exemple, aux éphémères ; mais je pense qu'il ne faut s'en servir que lorsqu'on ne peut pas faire autrement. Les seuls oiseaux qui s'en trouvent bien sont les petits Chevaliers et les autres oiseaux de rivage.

Le cœur de bœuf remplit le même rôle, mais de façon bien plus saine et tout à fait supérieure. Lui peut remplacer les éphémères ; il n'a qu'un seul défaut, c'est la difficulté de s'en procurer de façon aussi régulière que certaine et dans l'intenti de le faire cuire et de le râper ensuite. Il y a bien assez de travail sans être encore dans l'obligation de fabriquer soi-même ce dont on a besoin ; pour ces raisons je l'ai toujours écarté, mais, je reconnais que cette nourriture est un excellent appoint et surtout précieux lorsque des oiseaux maigrissent. De même la viande maigre de cheval ; elle peut être employée dans les mêmes conditions. Tous deux sont bons et rendent de grands services.

Le jaune d'œuf cuit dur n'est pas une nourriture ; c'est un appoint nécessaire, quand un oiseau tel que l'Hippolais polyglotte est au mois de janvier en nide, alors que les journées sont courtes et les nuits longues pendant lesquelles l'oiseau ne peut se nourrir ; c'est aussi un moyen d'exciter l'oiseau et de le pousser à chanter, s'il est paresseux. On ne l'emploie qu'en l'écrasant et en le répandant alors sur la nourriture ; tous les oiseaux l'acceptent volontiers, mais il faut être prudent avec l'emploi de cette nourriture beaucoup trop riche.

Par contre on peut faire une quantité de gâteaux au jaune d'œuf qui sont d'autant plus nourrissants qu'ils contiennent plus de jaune d'œufs. Le principal dans la composition de ces gâteaux est de veiller à ce qu'ils contiennent de moins possible de farineux collant. On peut les mélanger avec la farine de Turquie (sarrasin), ou avec de la semoule et on ajoute au gâteau du carbonate d'ammoniaque, afin qu'il se gonfle et soit plus léger ; on le fait cuire dans un four très doux, puis sécher comme un biscuit et non pas cuire comme une brioche. C'est un appoint de premier ordre, destiné à des oiseaux d'autant plus fins que l'élément jaune d'œufs y entre pour une plus grande part.

Les vers de farine, larves du *Tenebrio molitor*, sont bien connus de tous les amateurs d'oiseaux insectivores. Eux non plus ne sont et ne doivent à aucun prix être une nourriture sauf pour l'Hippolais et la Rousserolle verderolle qui tous deux vivent de vermineux seulement. Aucun oiseau insectivore ne doit recevoir un seul ver de farine depuis le mois de juillet jusqu'au mois de janvier. Ceci est une règle bien connue de tous les amateurs d'expérience. Le ver de farine n'est pas une nourriture ; c'est un excitant et rien autre. Il n'a pas cette action sur les deux espèces d'oiseaux citées plus haut ; mais sur toutes les autres sans exception à des degrés différents ; mais cependant énergique et désastreux pour beaucoup d'entre eux. En outre si l'oiseau a une tendance à l'engraisse-

ment, les vers de farine étant trop nourrissants, l'y poussent plus fortement encore. Les oiseaux qui en reçoivent dans la période de carême, que je viens d'indiquer attrapent le vertige ou la goutte ou les nodosités aux pattes et meurent. Le ver de farine est d'un grand secours pour tous les oiseaux qui hivent en hiver : Fauvette des jardins, Orphée, Hippolais, Loriolets en partie, Verderolle, etc. ; c'est lui qui les sauve et les soutient en ce moment critique. En tout cas il ne faut jamais en donner pendant la journée, car alors, ou bien l'oiseau vous surveillera en les attendant sans s'occuper de son auget, ou il jettera tout ce que coulent son auget pour avoir seulement les vers de farine en se passant de nourriture pour les attendre.

Je me suis donné comme règle inflexible la suivante ; je m'en trouve parfaitement ; elle a fait chez ceux qui me l'ont apprise ses preuves certaines et j'y reste. Chez moi pas un oiseau ne reçoit un ver de farine avant qu'il n'ait commencé son premier gazouillement de l'année ; cela arrive en général vers les premiers jours de janvier ; à dater de ce jour il reçoit un ver de farine le matin et un le soir ; le lendemain deux le matin et deux le soir ; quand je suis à dix le matin et dix le soir je m'en tiens là et ne dépasse jamais ce nombre. Je diminue la nourriture en proportion et n'en laisse pas à l'oiseau l'usage à satiété. De cette façon j'ai en février des oiseaux en plein chant comme dans la nature au moins de juin. Voilà tout mon secret.

Les cafards de boulangerie ou de cuisine sont excellents. Où est le temps d'autrefois où dans les tours de vieille boulangerie presque séculaires, habitaient des myriades de cafards et d'où le garçon mitron m'apportait chaque matin pour un léger pourboire des cafardières toutes remplies que je plagais telles quelles dans la volière et qui à midi étaient déjà vidées. J'avais inventé un système qui me permettait en ce temps de richesse en cafards de les donner en abondance même aux oiseaux séparés qui en raffolent. Ce système se composait d'un double fond avec bords retournés qui ne permettait pas aux cafards de s'évader et tous étaient consciencieusement dévorés jusqu'au dernier. Mais cette nourriture rentre plutôt dans l'accessoire ; en tout cas, il est toujours bon de la connaître.

La carotte râpée constitue un appoint de tout premier ordre. Le suc en est nourrissant et rafraîchissant et de plus tous les oiseaux sans exception l'acceptent volontiers. Elle joue le rôle des baies dans les mélanges.

Quels que soient le mélange et sa composition, la carotte râpée doit y entrer pour environ un cinquième de la totalité. J'expliquerai en donnant la composition de ces nourritures comment la carotte doit être employée.

La crème de lait est acceptée avec plaisir par les Rossignols et aussi les Hippolais ; on peut en mettre un peu sur le bord des augets et en la retirant du lait bouilli et en la laissant un peu s'égoutter. Tous les oiseaux en sont friands.

(A suivre).

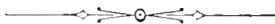
---

*Le Directeur-Gérant* : A. MENEGAUX.

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX



## LE PASSAGE DES OISEAUX A TRAVERS LES ALPES

Par G. de Buge.

Il est curieux de constater que dans la littérature ornithologique, surtout dans celle traitant des migrations, il soit dit et répété d'un auteur à l'autre que tous les migrateurs évitent le passage par les Alpes et préfèrent longer ce massif du côté nord ou sud plutôt que de se hasarder dans ces lieux dangereux.

L'un ou l'autre des auteurs affirme timidement que, dans certaines circonstances, certains sujets isolés ou voyageant en petite troupe ont été observés sur certains cols, c'est tout.

Et pourtant, *il y a un grand passage d'oiseaux migrateurs à travers toute la chaîne des Alpes, françaises, italiennes, suisses, tyroliennes, autrichiennes.* De cela on possède des preuves directes et indirectes. J'observe les migrations depuis plus de trente ans et j'ai fait des séjours de plusieurs années en Italie, en Angleterre, en France pour étudier ces questions si intéressantes. En ma qualité de rédacteur de « Les Oiseaux de la Suisse », œuvre paraissant par fascicules, en français et en allemand, éditée par le Département fédéral de l'Intérieur (13 livraisons, 2.158 pages, 21 cartes), je dispose d'environ 25.000 dates d'observation concernant les Alpes, et j'ai moi-même fait plusieurs séjours sur quelques cols élevés. Je constate une migration régulière et importante dans les Alpes, un peu plus intense en automne qu'au printemps. Presque tous les nombreux cols des Alpes y participent et les troupes se dispersent ainsi, de sorte que ce phénomène n'apparaît pas si grandiose qu'en certains endroits de la plaine. Les oiseaux ne passent pas seulement par les cols, ils passent souvent aussi à une grande hauteur au-dessus des cimes et glaciers ; ils escaladent les pentes raides et les crêtes en évitant les cols souvent trop exposés aux grands vents. Ils se dirigent parfois aussi, quoique en nombre plutôt restreint, dans une direction opposée aux migrations, pour une certaine distance au moins, pour monter aux cols qu'ils ont l'intention de traverser,

*C'est par petites troupes que les oiseaux arrivent au pied des Alpes, s'ils n'appartiennent pas à certaines espèces qui s'élèvent haut en l'air bien avant d'avoir rejoint les Alpes et qui passent au-delà à une hauteur considérable. Les uns s'engagent dans les vallées en longeant la rivière, les autres volent au versant exposé au midi, les autres au versant opposé, d'autres encore préfèrent la forêt ; tandis que certaines espèces recherchent des altitudes de 1.000 mètres et même plus pour continuer leur route. Et il y a tant de vallées prêtes à recevoir les migrateurs ! Ils y entrent sur tous les points des Alpes ; il n'y a guère de vallée qui n'en reçoive, ni en Autriche, ni en Bavière, ni ailleurs. C'est ainsi que les passages se distribuent sur une grande étendue, et comme les oiseaux aiment en général traverser les hauteurs des massifs pendant la nuit, à cause du calme qui y règne, on a souvent de la peine à les observer, sauf par un temps de pluie de longue durée. Ainsi, l'Engadine compte plus de 250 espèces de migrateurs. Il y a souvent des milliers et des milliers d'individus réunis par troupes. Mais ce n'est guère sur le col de Maloia qu'on les voit passer. Au contraire, les gens qui y habitent disent qu'ils ont eu peu l'occasion de voir de grands vols passer par le col. C'est tout à fait vrai, car à bien des places ces troupes recherchent les flancs de la montagne pour passer au-delà. Dans la Basse-Engadine, à une vingtaine de kilomètres du col, les oiseaux sont souvent très nombreux, j'oserais parler de plusieurs centaines de mille individus, certains jours où les oiseaux se voient arrêtés par des troubles atmosphériques agissant surtout sur les hauteurs (tempêtes, chutes de neige, grand froid, etc.). Il arrive toujours d'autres troupes qui ont l'intention de franchir la montagne dès que le temps le permet. Le lendemain, toutes ces bandes sont parties. On devrait les avoir vues à Saint-Moritz, ou sur le col. Mais non ! On n'a observé que quelques petits vols, on ramasse çà et là quelques sujets morts ou blessés, c'est tout. Et pourtant, on les a entendus passer encore à mi-chemin, durant la nuit. Ils ont fait la traversée du col à une hauteur qui les mette à l'abri des accidents, les uns ont passé par la Maloia, les autres par la B. ruina, les autres encore par Val Cluozza et certaines troupes ont même choisi le chemin à travers les glaciers, toujours par petites troupes, des tribus, des familles. Arrivés de l'autre côté du col, ils ne se reposent guère ; ils continuent leur route jusque dans une vallée basse, offrant la possibilité de s'alimenter. Ensuite, selon l'espèce, ils descendent en troupes plus ou moins grandes jusqu'au pied méridional des Alpes, où ils se dispersent de nouveau. Les uns, tribus ou familles, se dirigent vers le sud, d'autres vers le SW, d'autres encore vers le SE ou vers le W,*



Au printemps, les troupes arrivent de nouveau de tous les côtés. Les unes remontent le Rhône jusqu'à l'Isère et se perdent dans les vallées des Alpes Grées, pour passer ou du côté italien ou vers les Alpes Savoisiennes ou Pennines, tandis que d'autres regagnent la vallée du Rhône au-dessus de Saint-Genix. Un grand nombre d'oiseaux, depuis l'embouchure du Rhône, continuent leur route le long de la côte, les uns pour gagner bientôt la vallée de la Durance, les autres pour remonter le Var et passer le Col de Tenda, bien connu des oiseleurs ; les autres encore passent par les Alpes liguriennes ou, fait commun, par l'Appennin dans les environs de Gênes. Ils s'y rencontrent avec les millions qui arrivent de l'Afrique par l'Italie ou par les îles et qui, comme eux, essaient de passer au-delà des Alpes soit en traversant la vallée du Pô dans la direction Gênes-Venise, soit par les cols élevés du massif même.

Le nombre des oiseaux qui arrivent directement vers le massif des Alpes, soit du Cap Creus, soit des Pyrénées, et qui, les uns passent dans la vallée du Rhône tandis que les autres prennent les cols, est grand aussi. Pendant que les masses suivent le Rhône jusqu'à Lyon et y prennent la route de la Saône, pour arriver dans l'Europe centrale par la trouée de Belfort ou par la Lorraine, d'autres restent dans la vallée du Rhône pour arriver en Suisse, entre le Jura et la chaîne des Alpes. Mais la Suisse n'est pas située sur une route principale de passage. Beaucoup d'oiseaux quittent la vallée de la Saône avant d'arriver dans la contrée des Vosges et traversent le Jura, sans se soucier des hauteurs de 1.000 à 1.700 mètres. Le Jura et certaines parties des environs reçoivent une partie de leurs hôtes estivaux du côté de la trouée de Belfort, dans une direction NW-SE.

Et les masses qui ont passé en Lombardie ? Elles longent plus ou moins vite le pied des chaînes, selon que le temps est à la neige ou non. Aucune vallée située dans la direction S-N, SW-NE, W-E ou même quelquefois SE-NW, qui ne voie arriver des vols souvent grands de migrateurs. Le même fait est constaté aussi pour les passages d'automne : *Les bandes se distribuent sur toutes les vallées* et sur toutes les places qui leur offrent leur subsistance, de sorte que le phénomène de la migration manque tout à fait du relief que nous lui connaissons dans certaines parties de la France et surtout de l'Italie, ayant tout des vallées alpestres donnant sur la plaine du Pô, où les roccoli, les filets et trappes de toutes sortes se comptent par centaines de mille.

Le Mont Blanc est un massif mal placé pour l'observation des passages. Eh bien, tous les cols des environs ; y compris le Petit et le Grand Saint-Bernard et les cols des Alpes Pennines, volent la pas-

sée et la repasse d'espèces, dont un certain nombre ne peut y arriver qu'en suivant une route parfois opposée à celle de la direction générale. Il y a de nouveau, aussi au printemps, des espèces ou des vols qui passent à travers en gagnant dès le pied des Alpes une hauteur qui leur permette de passer outre sans tenir aucun compte des conditions d'alimentation au sein des Alpes.

Arrivés de l'autre côté du col, *les oiseaux ne se reposent guère*, mais continuent leur route dans la vallée jusqu'à un endroit où ils trouvent de quoi se restaurer. Selon le temps qu'il fait, ils restent là pendant quelques heures ou quelques jours, ensuite ils s'en vont en aval ou bien vont passer par d'autres cols ; les uns, en suivant le cours de la rivière, prennent une direction E qui, souvent, change pour quelques-uns au N, d'autres recherchent la direction du N et arrivent, ici en Suisse, sur la vallée du Rhin entre le lac de Constance et Bâle, d'où ils longent souvent le fleuve en volant vers l'ouest, jusqu'à la plaine du Rhin. *Et les preuves ?* Il est pourtant curieux que, dans la bibliographie, on dise que la chaîne des Alpes est évitée par les passagers aériens. Les preuves directes sont les 25.000 dates d'observation directe que nous possédons, les centaines de mille dates contenues dans les écrits ornithologiques de la Styrie de Salzbourg, de la Carinthie, de la Carniole, du Tyrol (des publications comptent par centaines, dans ce pays exclusivement alpestre), et avant tout de l'Italie. Le nombre des volumes de l'*Uchiesta ornitologica italiana* (publication officielle), est de cinq, aujourd'hui, avec environ, 3.500 pages. N'oublions pas la petite littérature française où le réseau d'observations ornithologiques est encore à faire, tandis que, dans les pays mentionnés, il y a longtemps qu'il fonctionne. Nous disposons, en Suisse, de 1.400 observateurs qui remplissent deux fois par an nos cartes d'enquête.

Les preuves indirectes. Voyez la carte et dites comment il se fait que, dans les vallées situées au sud des Alpes, jusqu'à 50 et même 150 kilomètres dans le massif même, il y ait tant d'endroits arrangés pour prendre des oiseaux, des tourelles solides (roccoli), des filets et des trappes, et que, dans ces endroits, il se prenne chaque année des millions d'oiseaux. Il faut l'avoir vu pour le croire et il faut avoir étudié les listes datant souvent de 150 ans, pour savoir que le nombre des oiseaux qui passent à travers les Alpes est énorme, malgré le dire des ornithologistes théoriciens qui copient mal les écrits d'autrui. Voyez un peu la Valteline. Il y a là quelques milliers d'engins, de roccoli, de passate, paretai, scelchette, panie, alberelle, reti lisse, lacci, trabocchetti, etc., etc., et quelques centaines d'hommes qui ne s'occupent pendant trois mois de l'année que de

Oisellerie. Le nombre des oiseaux qui passent en automne, compte par millions, chiffre dont M. F. professeur Galli-Valerio à Lausanne, auteur de divers livres sur les oiseaux de la Vallée, m'affirme l'exactitude, et ils repassent au printemps, malgré qu'il n'y ait pas moyen de franchir la chaîne des Alpes à moins de 1.800 mètres d'altitude, (par cent mille). La vallée de la Doire Baltée (Vallôaine) si mal située pour la direction des passages, reçoit chaque année par les cols valaisans, assez d'oiseaux pour alimenter un certain nombre de roccoli et quelques centaines d'oiselleries. Il en est de nouveau de même au printemps, où les oiseaux ont le choix de passer par des cols de 2.000 à 3.500 mètres — ils y passent, ils passent même au-dessus des glaciers.

*Le plus grand nombre passent pendant la nuit.* On sait que les vents qui règnent du matin au soir à partir de certaines altitudes sont très forts et les plus forts aux cols mêmes. Ce n'est en général que par un temps menaçant (grand froid ou grandes chutes de neige à craindre ou encore fortes tempêtes et ouragans) que certaines espèces passent de jour pendant que quelques autres, tels les Étourneaux, passent au-dessus des cols avec une vélocité vertigineuse).

Comment se fait-il que certains ornithologistes ne connaissent pas ces faits jusqu'à dire (von Lucanus, 1922, Bretscher, 1913 à 1921) qu'il n'y a pas de passage d'oiseaux dans le massif des Alpes ?

Les uns copient les autres, comme nous l'avons dit plus haut. Ainsi, von Lucanus « Die Rätsel des Vogelzuges », 226 pages, 1922, se réfère à Bretscher (dont le dernier livre est « Der Vogelzug in Mitteleuropa », 162 pages et 16 cartes) et Bretscher se réfère à von Lucanus ! Les deux sont avant tout des théoriciens. Von Lucanus affirme que ce n'est que par le moyen du bannage qu'on arrive à des résultats exacts dans la recherche du phénomène des migrations, toute autre méthode est fautive. Bretscher, de son côté, dit que toute méthode basée sur autre chose que la date (lui-même n'en possède pas puisqu'il fait ses calculs sur les dates d'autrui) d'arrivée et de départ ne vaut rien ! Les extrêmes se touchent. Comme ces messieurs ne connaissent pas la bibliographie, ils n'ont aucune notion des travaux des pays mentionnés plus haut, ce qui ne les empêche pas de faire des publications à tout moment.

Ainsi, l'ornithologie risque de retomber par un doctrinarisme rigide, dans les méthodes du moyen âge et de perdre ce qu'elle avait gagné par le zèle de ceux qui, pendant plus d'un siècle, avaient publié des travaux basés exclusivement sur l'observation et l'expérience faites sur les oiseaux morts ou vivants (dans la nature même).

« Comme on ne possède pas encore d'anneaux trouvés sur des oiseaux pris dans les Alpes, il est impossible que les oiseaux passent par les Alpes ». « Comme je ne connais pas de dates d'arrivée et de départ des oiseaux migrateurs concernant leur passage dans les Alpes, il est impossible que les oiseaux passent à travers les Alpes ».

Il est temps de rejeter ces méthodes nouvelles, mais non scientifiques, ce sont des méthodes introduites depuis deux décades par les Allemands, j' dois le dire malgré tout — quoique les deux auteurs cités comptent peut-être parmi ceux qui méritent le reproche moins que bien d'autres. Mais, comme j'ai protesté contre ces méthodes désignées dès 1903 par moi comme allemandes, je crois avoir le droit de les dénoncer comme telles. Comme je n'ai jamais constaté le fait relaté par tel et tel auteur, il est impossible qu'il soit vrai, « ou bien » ; La manière dont M... s'est servi pour arriver à ce résultat, n'est pas la méthode admise par moi-même, par conséquent elle est fautive ainsi que ses résultats. « Heureusement que ces méthodes n'existent pas pour toutes les branches des sciences ; il me semble que c'est avant tout l'ornithologie qui en souffre depuis des années.

---

## EXCURSION ORNITHOLOGIQUE DANS LA REGION DES CAUSSES

par M. H. HEIM DE BALSAC (*fin*)

Ce rocher, couronnant une pente boisée, se détache comme un bastion, haut de 60 mètres ; au pied se trouve un épais terreau, couvert d'une végétation différente de celle des pentes boisées environnantes : *Arabis alpina* L., *Draba aizoides* L., *Aquilegia kitaibabii* Schott., *Saxifraga cebennensis* Rouy et Cam., puis des débris traduisant la présence des Vautours : pelotes stomacales, ossements et plumes de Vautours, enfin des branches vertes de pins que les oiseaux ont laissés tomber de leurs nids. On aperçoit sur les parois à mi-hauteur des trous, des failles et des corniches dont les bords sont blanchis d'excréments, mais en petite quantité. Les oiseaux peu sauvages, ne s'envolent pas et restent de ce fait invisibles ou à peu près. Mais la nature, si elle a donné au Vautour des retraites presque inabordable, permet néanmoins de les observer dans leurs retraites mêmes : il existe une pointe qui avance parallèlement aux rochers habités par les Vautours. Du sommet de cette pointe, on a vue sur les demeures mêmes des oiseaux. C'est là que nous avons pu examiner le 10 avril un nid contenant un œuf. Ce nid était situé sur une corniche ; non abrité par en haut, il était facile à

observer : il se trouvait à 33 mètres du pied du rocher et à 28 m. du sommet. Le nid est petit et sa taille réduite contraste avec les constructions énormes des nids d'Aigles. C'est une simple dépression, creusée dans le *Flummus*, et tapissée de branches vertes de pin. Ce nid était abrité par un maigre buisson, accroché à la paroi verticale. La femelle, ou le mâle, couvait assidûment ; à côté se trouvaient d'autres Vautours couchés sur le ventre, mais n'ayant pas de nid. Ces derniers s'éloignent rapidement à votre approche. Mais les oiseaux qui couvent sont difficiles à déloger ; s'ils s'envolent c'est pour décrire quelques cercles dans la vallée et revenir aussitôt, les pattes tendues en avant, se percher auprès de leur nid et cela malgré la présence de l'observateur. A cette époque de nidification, les Vautours témoignent d'une confiance vraiment exagérée ; il nous a été donné de les observer dans toutes les phases de leur vol et cela sans aucune difficulté et à une distance très réduite. Avec un outillage spécial, il serait aisé de photographier ou de cinématographier les oiseaux dans leur cadre même et nous espérons pouvoir le faire l'an prochain.

Nous avons pu observer ainsi 5 oiseaux ayant leurs nids sur ce même rocher, nids qui se trouvaient dans des excavations protégées par en haut. Nous projetions l'escalade de ces aires, mais au dernier moment le matériel nécessaire nous a fait défaut ; c'est donc avec un outillage de fortune que l'ascension fut tentée (Photogr.) mais elle échoua tout près du but.

Plus bas, dans la vallée de la Jonte, se trouve un autre rocher à Vautour. Nous ne l'avons observé que rapidement, il est plus élevé que le précédent, les trous sont situés près du sommet et, à en juger par l'abondance de la « fumature », il doit être bien peuplé.

Quel est le nombre approximatif des Vautours habitant la région et quel peut-être leur mode de subsistance ? Ce nombre semble relativement assez élevé ; les habitants du pays disent cependant que les Vautours ont beaucoup diminué depuis 30 ans. Toujours est-il que leur nombre est resté sensiblement le même depuis une dizaine d'années pour la région qui nous occupe. Le Docteur Rochon-Duvigneau nous disait avoir compté, avant la guerre, dans la vallée de la Jonte une quinzaine de Vautours sur un cadavre de moutons. Or, pendant notre excursion, les ayant un jour délogés de leurs retraites à coups de fusil, nous avons pu en compter 13 planant ensemble au-dessus de nous, il faut en ajouter à ce nombre 2 autres grièvement blessés et qui ne volaient certainement pas. Le nombre des Vautours est évidemment en fonction de la quantité de nourriture qu'ils peuvent trouver. D'après l'examen des

pelotes stomacales que nous avons recueillies, il ressort que ces Vautours se nourrissent des parties molles des cadavres de chèvres et de moutons. On trouve, en effet, dans ces pelotes, de la laine en grande quantité, du poil de chèvre et de l'herbe. Nous avons pu voir également, sur le Causse, les ossements d'un cheval crevé qui avait été traîné là pour servir de pâture aux Vautours, mais c'est là une ambaine rare et le fond de leur nourriture doit consister en cadavres de moutons. On se demande alors comment les troupeaux des Causses peuvent fournir suffisamment de nourriture aux Vautours et à leur progéniture, à moins qu'il ne se produise des épizooties.

Le nombre des Vautours cité plus haut ne s'applique qu'à la vallée de la Jonte. Il nous a été donné d'en voir d'autres entre Peyreleaux-le-Rozier et les Détroits et dans les Détroits même, où se trouve un beau rocher à Vautours, mais nous n'avons fait que passer là et il serait fantaisiste de fixer un chiffre.

**Percnoptère** (*Accipiter percnopterus percnopterus* L.). — Les Vautours ne sont pas les seuls Accipitidés habitant la région des Causses. Le Percnoptère est un hôte plus rare, mais constant de ces rochers, signalé par plusieurs auteurs. Nous n'en avons vu qu'un seul couple évoluer gracieusement au-dessus de la Jonte, pour venir se poser au milieu des Gyps, sur ce même rocher du Truel, qui évidemment exerce une attraction toute spéciale sur les Accipitidés.

**Aigle fauve** (*Aquila chrysaëtus chrysaëtus* L.). — L'Aigle fauve, à l'encontre du Vautour, se remarque aisément. Une grande partie du jour, on pouvait en voir évoluer un couple au-dessus de la vallée de la Jonte, non loin du Truel. Le vol est plus léger, plus rapide et plus élevé que celui du Vautour fauve. L'Aigle fauve vit par couples dispersés et, naturellement, il est plus rare que le Vautour. Il se reproduit régulièrement dans la région et nous avons vu entre le Rozier et le Truel, la faille de rocher où se trouvait une aire. Deux autres nids nous avaient été du reste signalés, l'un dans les « Détroits », l'autre près de Sainte Enimie.

**Grand Duc** (*Bubo bubo bubo* L.). — Le Grand Duc est également sédentaire dans les gorges ; il ne doit pas être rare au dire des gens du pays qui connaissent parfaitement son cri. Un braconnier du Rozier en avait pris plusieurs au piège avant notre arrivée ; nous avons pu voir également un trou où une nichée avait été capturée.

### Autres espèces

Les grands Rapaces ne sont pas les seuls habitants ailés de cette région intéressante. Des espèces plus petites ou plus modestes peuplent les pentes des vallées. C'est ainsi que le **Cincle plongeur** (*Cinclus cinclus* Subsp.) est très commun au bord des rivières, mais nous n'avons pu identifier à quelle sous-espèce il appartient.

Les **Hirondelles de rochers** (*Biparia rupestris rupestris* (Scopoli)) volent en grand nombre le long des parois.

Dans les broussailles et les buis, le **Bruant fou** (*Emberiza cia* L.) a remplacé le Bruant jaune et le Bruant zizi de nos régions.

Nous avons pu voir également un **Accenteur alpin** (*Prunella collaris collaris* Scopoli) sur le rebord du Causse à une altitude de 800 mètres. Nous ne saurions dire s'il était de passage ou déjà accouplé.

D'innombrables colonies de **Craves** (*Pyrrhocorax pyrrhocorax* L.) peuplent les parois verticales ; ils occupent les rochers exposés tant au sud qu'au nord. L'exposition leur importe peu et ils construisent très activement leurs nids situés dans des trous plus inabordables encore que ceux des Vautours.

Le 14 avril, nous avons vu des **Martinets alpins** (*Upus melba melba* L.) qui venaient d'arriver, s'ébattre très haut dans les airs.

Nous ne saurions terminer sans dire un mot du **Tichodrome échelette** (*Tichodroma muraria muraria* L.). Cet oiseau partage pour ainsi dire, la demeure des Vautours. C'est, en effet, sur rochers à Vautours que nous l'avons observé, quand il cherchait à capturer les insectes attirés par les détritiques et les excréments. La région doit convenir aux mœurs de cet oiseau, plus commun qu'on ne veut bien le croire, et il est très probable qu'il s'y reproduit. On peut presque le considérer comme un commensal des Vautours, fait éthologique digne d'être noté.

### PROTECTION

Les cañons des Causse constituent des refuges pour diverses espèces d'oiseaux en voie de disparition en France. Y aurait-il possibilité d'y établir une réserve ornithologique, notamment pour les Vautours ?

Les habitants des Causse dénient les Aigles et les Grands Ducs, mais se désintéressent complètement des Vautours ; ils ne signalent aucune déprédation causée par eux aux troupeaux. Les rochers où ils nidifient sont à peu près inabordables, mais il semble bien que la nourriture leur fait actuellement défaut.

Les animaux domestiques qui meurent sur le Causse étaient autrefois simplement traînés hors des villages et des fermes : ils étaient aussitôt dépecés par les Vantours ; actuellement les cadavres sont rarement vendus à des équarisseurs, mais de préférence jetés dans les « avens ». Cette pratique est plus condamnable au nom de l'hygiène que celle de l'abandon des cadavres sur le Causse, la condamnation des eaux, à trajet souterrain, pouvant en être la conséquence. Les cadavres projetés dans ces gouffres sont perdus pour les oiseaux nécrophages. Les repaires des Vantours et des Pérotopères, étant, en pratique, inaccessibles, la protection et même la multiplication de ces rapaces seraient assurés par l'établissement de petits périmètres protégés, simples petits enclos grillagés, épars sur le Causse, où seraient traînés les cadavres des bestiaux, vite transformés en squelettes par le bec des Vantours. C'est un des multiples aspects de la question de la protection de la nature vivante, question malheureusement si négligée en France.

CATALOGUE RAISONNÉ DES OISEAUX  
DU CANTON DE MAGNAC-LAVAL (HAUTE-VIENNE)

par René d'ARABIE (*fin*)

B. — MACRODACTYLES

122. **Râle d'eau.** *Rallus aquaticus aquaticus* L., 1758.

Tres rare. Un sujet ♂ dans mes collections tué à la Sagne-Barat, en décembre 1909.

123. **Crex des prés ou de genêt.** *Crex crex crex* L., 1758.

Peu commun. Périodique. On les rencontre un peu après l'ouverture de la chasse, durant septembre.

Egalement cités par Picegou en Haute-Vienne.

36. **Râle** (Porzane) **marouette.** *Porzana porzana* (L.) 1766.

« De passage accidentel ».

37. **Râle** (Porzane) **de Baillon.** *Porzana pusilla intermedia* (Hermann) 1804  
« Rare ».

38. **Râle** (Porzane) **poussin.** *Porzana parva* (Scopoli) 1769.

« Rare ».

124. **Poule d'eau.** *Gallinula chloropus chloropus* (L.) 1758.

Sédentaire. Commune.

125. **Foulque macruole ou Judelle.** *Fulica atra atra* L., 1758.

Peu commune. Sédentaire.



## C. — HÉRODIENS

126. **Grue cendrée.** *Megalornis grus grus* (L.) 1758.

A son double passage du printemps et de l'automne, grandes bandes triangulaires de 50 à 100 individus et plus. Parfois interrompent brusquement leur route et tournoient « faisant la toile » comme les *corbeaux*; puis reprenant de la hauteur, elles cherchent un courant plus favorable. Aussitôt qu'elles l'ont trouvé, elles reforment leur triangle de marche et repartent.

Accidentellement, certaines, fatiguées, stationnent quelques heures. (Cf. *Revue Française Ornithologie*, 7 juillet 1920, n° 135, p. 94.)

127. **Héron cendré.** *Ardea cinerea cinerea* L., 1758.

Rare. J'ai rencontré quelquefois cet oiseau en automne et en hiver, mais ne séjourne pas.

Appelé communément *Joe Pêcheur*.

Dans mes collections un sujet ♀ jeune tué à la Sagne-Barat en mars 1904, un autre au même endroit le 28 août 1920. Dans l'intervalle parfois d'autres sujets m'ont été signalés à cette même place.

128. **Butor étoilé.** *Botaurus stellaris stellaris* (L.) 1758.

Accidentel? Sans pouvoir le certifier, je crois me souvenir qu'il m'a été signalé sur le canton; d'autre part, je crois l'avoir entendu à deux reprises dans la nuit. A été tué sur les cantons voisins.

39. **Héron pourpré.** *Ardea purpurea purpurea* L., 1766.

Cité en Haute-Vienne par Préçigon comme « de passage accidentel ».

40. **Héron blongios.** *Ixobrychus minutus* (L.) 1765.

Cité en Haute-Vienne par Préçigon comme « de passage ». Aurait été rencontré et tué près de Châteauponsac.

41. **Cigogne blanche.** *Ciconia ciconia ciconia* (L.) 1758.

Citée en Haute-Vienne par Préçigon comme « de passage accidentel ». Cet auteur en note une capture à Dompis le 21 avril 1899 et une autre à Saint-Laurent-sur-Gorre le 17 mai 1903.

Pendant la guerre, certains sujets auraient atterri sur le département, ce qui ne m'étonne pas; plusieurs, à ma connaissance, ayant été tués en Charente et Charente-Inférieure.

129. **Cigogne noire.** *Ciconia nigra* (L.) 1758.

Un sujet ♂ en plumage de jeune, dans mes collections, tué à l'Hosne, commune de Saint-Léger-Magnaxeix, le 21 octobre 1920.

## VI. — PALMIPÈDES

## A. — TOTIPALMES

42. **Cormoran ordinaire?** *Phalacrocorax carbo* (L.) 1758.

Préçigon dit dans son « *Ornithologie de la Haute-Vienne* » : « Les oiseaux qui furent observés en 1763 aux environs de Limoges étaient, semble-t-il, des Cormorans. »

## R. — LAMELTIROSTRES

43. **Cygne sauvage.** *Cygnus c. cygnus* (L.) 1758.

Noté par Précigou, « fort rare » en Haute-Vienne. Autrefois étaient très nombreux.

44. **Oie sauvage.** *Anser fab. fabalis* (Latham) 1787.

Citée par Précigou en Haute-Vienne comme de double passage en février-mars et en octobre « ... au commencement du siècle, dit-il, elles (des bandes) étaient considérables et les Oies sauvages apparaissaient par grandes troupes comme les Grues », à présent elles « ne restent qu'accidentellement sur les nappes d'eau du département, notamment sur les étangs de Saint-Auvent et de Cheux. »

130. **Oie cendrée.** *Anser a. anser* (L.) 1758.

A plusieurs reprises s'est arrêtée sur plusieurs points du canton de Magnac-Laval lors de son passage régulier en très petit nombre et parfois isolée.

131. **Canard coi-vert** ou sauvage. *Anas plat. platyrhynchos* L., 1758.

Assez commun l'hiver sur les étangs. Cité par Précigou comme « sédentaire et de passage », nichant en Haute-Vienne.

132. **Canard siffleur.** *Anas penelope* L., 1758.

On m'a affirmé sa présence sur le canton de Magnac-Laval. Précigou le cite en Haute-Vienne comme « assez commun à son double passage ».

Egalement cités par Précigou en Haute-Vienne

45. **Canard pilet.** *Anas acuta* L., 1758.

« Rare en hiver ».

46. **Canard garrot.** *Bucephala clangula clangula* (L.) 1758.

« Rare ».

47. **Canard souchet.** *Spatula clypeata* (L.) 1758.

« Assez rare à son double passage ».

48. **Canard morillon.** *Nyroca fuligula* (L.) 1758.

« De passage accidentel. En février 1895 nous avons tué un couple de Morillons sur la Grème, en face du château de Rochechouart ».

133. **Sarcelle d'été.** *Anas querquedula* L., 1758.

Rare. Je l'ai vue en mai 1916 à la Sagne-Barat. Citée comme nichant en Haute-Vienne, par Précigou, et de double passage au printemps et à l'automne.

134. **Sarcelle d'hiver** ou S. sarcelline. *Anas crecca crecca* L., 1758.

Rare, de passage. Une ♀ tuée à la Sagne-Barat le 17 septembre 1920.

Citée par Précigou comme nichant en Haute-Vienne et de double passage comme la précédente.

49. **Harle-piette.** *Mergus albellus* L., 1758.

Cité par Précigou comme « de passage accidentel l'hiver » en Haute-Vienne.

50. **Harle bièvre.** *Mergus merganser merganser* L., 1758.

Cité par Précigou en Haute-Vienne, « Paraît plus commun que le précédent ».

## C. LONGIPENNES

135. **Mouette rieuse.** *Larus ridibundus* L., 1766.

Accidentelle. J'en ai rencontré un sujet isolé en décembre 1913 sur l'étang des Pouillades. En hiver 1912, vu trois individus sur la commune de Verneuil-Moustier limitrophe du canton de Magnac-Laval.

Citée par Préceigon en Haute-Vienne comme assez « commune l'hiver pendant les tempêtes ».

136. **Mouette tridactyle.** *Bissa trid. tridactyla* (L.) 1758.

Accidentelle. En hiver 1912, j'ai poursuivi pendant des heures un sujet épuisé. M'a été quelquefois signalé. Préceigon en mentionne un passage abondant pendant l'hiver 1903 sur la Vienne et la Creuse.

137. **Sterne hirondelle** ou **Pierre-Garin.** *Sterna hirundo* L., 1758.

Cité par Préceigon comme « de passage réguliers aux mois d'avril et de mai sur les cours d'eau et grands étangs de la Haute-Vienne ».

M'a été signalé maintes fois sur le canton de Magnac-Laval sans que toutefois j'ai pu aller vérifier son identité. A été trouvé sur les cantons limitrophes.

52. **Sterne naine.** *Sterna albifrons albifrons* Pallas, 1764

Cité par Creceigon en Haute-Vienne : « arrive au mois de mai »

## D. — BRACHYPTÈRES

138. **Grèbe castagneux.** *Podiceps ruficollis ruficollis* Pallas, 1764.

Commun. Sédentaire. Capturé à maintes reprises en plumage de noces durant les pêches d'étangs.

Encore cités par Préceigon en Haute-Vienne :

52. **Guillemot troïle.** *Urea troille troille* (L.) 1761.

« Un individu capturé sur l'étang de Saint-Auvent » Sans date

**Mergule nain.** *Alle alle alle* (L.) 1758

« Au mois de juin 1899, M. Boutineau, demeurant au village des Maisons, commune de Châteauponsac, trouva un Mergule nain dans sa cour. (Voir *Revue Scientifique du Limousin*, n° 84, p. 184, 185 )

54. **Pingouin torda.** *Alca torda* L., 1758.

« Un individu a été tué sur l'étang de Saint-Auvent » Sans date.

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

### SUR L'ALIMENTATION DES OISEAUX DE VOLIÈRE

par H. DARVIOU (*Suite*)

Le pain, comme la semoule, sont à rejeter pour les oiseaux insectivores, de même la farine de maïs, et tous les farineux, qui sont collants. Pour employer le pain trempé dans du lait qui est mangé avidement par tous les haccivores, tels que Merles, Grives, Merles de roche, il faut faire tremper d'abord la mie de pain dans l'eau ; ensuite bien exprimer cette eau ; alors seulement il faut mélanger la mie de pain avec le lait bouillant ; si on procède autrement, on obtient de la colle. La semoule et la farine de maïs sont excellentes, mélangées à un tiers de fromage blanc ; les oiseaux robustes s'en trouvent bien, mais ce n'est à recommander que de temps en temps. Cette nourriture insuffisamment azotée ne nourrit pas assez les oiseaux qui maigrissent.

Tous les insectes sont bons et recherchés, les uns par une espèce et les autres par d'autres. Les plus avidement choisis sont ceux sans carapace dure et leurs larves ; aussi les chenilles lisses. Les hannetons ne sont mangés que par quelques espèces et délaissées au bout de quelques jours. Avec une floche dont le cercan est établi en demi-cercle on ramasse des quantités d'insectes en la traînant simplement derrière soi sur un pré. Les insectes sont placés au moyen d'un entonnoir dans une caissette qui a une très petite ouverture. Ils sortent les uns après les autres et sont successivement happés jusqu'au dernier. Quand les oiseaux savent de quoi il retourne, c'est une scène très curieuse de les voir monter la garde auprès de la caisse dans l'attente de la première victime qui s'aventurera au dehors de sa prison.

Enfin il me reste maintenant à parler des œufs de fourmis frais.

Dans notre pays on peut ramasser des œufs de fourmis frais à partir des premiers jours d'avril dans les fourmilières très abritées des vents froids et très bien exposées : fin d'avril, elles en contiennent toutes et si peu qu'on en trouve en avril, cela suffit pour la bonne raison que cette nourriture doit être donnée avec certaines précautions, sur lesquelles j'appellerai l'attention tout spécialement. Il en faut donc peu au début de la saison.

Pour ramasser des œufs de fourmis frais, il faut d'abord se munir d'un petit sac pour les enfermer, d'une paire de gants pour ne pas être trop cruellement mordu ce qui est plus désagréable que douloureux ou dangereux et d'une grosse cuillère comme les plantoirs de jardinier, très robuste, qui sert à recueillir les œufs et à les introduire dans le sac.

Les meilleurs moments sont le matin et les jours frais. Par la chaleur, soit au milieu du jour, soit pendant la saison chaude les fourmis emportent leurs larves dans les profondeurs de la fourmilière et les dispersent au travers des galeries de terre d'où il est à peu près impossible de les sortir sans qu'ils soient mélangés à toutes sortes de débris et de terre et conséquemment fort difficiles à faire trier par les fourmis.

Aux jours frais et aux heures fraîches les fourmis rassemblent leurs larves toutes ensemble dans une même place et il est possible d'un seul

coup d'enlever presque la totalité des larves d'une fourmilière avec le moins de fourmis et de brindilles.

Il faut emporter le moins possible de la population d'une fourmilière, parce que si la population diminue, la quantité de larves s'en ressentira dans le courant de l'été et il faudra alors recourir à une plus grande quantité de fourmilières pour obtenir la même quantité de larves : d'où perte de temps et surcroît de peine.

Lorsqu'on a enlevé les larves et qu'on les a mises dans le sac, on doit refermer soigneusement la fourmilière après avoir placé dans le vide fait par l'enlèvement des larves soit une poignée d'herbes ou de feuilles, soit un pot à fleurs en terre. A la prochaine visite qu'on fera après 15 jours ou trois semaines à cette fourmilière, on aura la surprise agréable de trouver toutes les larves rassemblées soit dans le pot à fleurs, soit dans les herbes ou brindilles.

Au début de la saison, en avril, on trouvera dans les fourmilières des œufs relativement très gros ; ces œufs sont les larves des fourmis ailées qui doivent pondre et donner naissance au couvain, qui, comme dans une ruche, produit la masse des œufs-larves, qu'on ramasse en été les uns pour les faisandeaux et les autres comme nous pour nos oiseaux. Si on enlève ces grosses larves, on annule toute reproduction et cette saison la fourmilière sera stérile ou contiendra très peu de larves. Il faut donc dans les fourmilières qu'on exploite, être très ménager de ces larves mères.

Quand on a ramassé dans différentes fourmilières la quantité de larves dont on a besoin, pour une semaine, on doit s'arrêter autant par mesure d'économie des fourmilières que parce que les œufs de fourmis frais ne se conservent pas plus d'une semaine sans mourir et être alors refusés par les oiseaux.

Il y a deux façons de les faire trier par les fourmis ; l'une consiste à répandre auprès de la fourmilière, sur un drap placé au grand soleil toutes les larves avec les fourmis et les brindilles et à les répandre sur ce drap. Au préalable on a retourné en ourlets soutenus par des branches avec leurs feuilles tout le tour du drap. Les fourmis portent en toute hâte leurs œufs sous cet abri pour les protéger de la chaleur et de la lumière ; on n'a plus alors qu'à les ramasser propres comme riz et à les mettre dans une caissette au frais. On secoue ensuite le drap et toutes les fourmis restent à leur fourmilière qui reste très productive et où on peut tous les quinze jours ou trois semaines procéder à la même opération. Ce système n'a qu'un défaut, celui de prendre beaucoup de temps, soit une demi heure environ par fourmilière.

L'autre façon de procéder qui est celle que j'emploie consiste à rapporter le sac dans lequel on a ramassé les larves. J'emploie une grande boîte plate qui a un mètre de côté dans laquelle je verse le tout. Cette boîte a des tiroirs auxquels les fourmis ont accès par une loupette étroite ouverture. Elles portent tous leurs œufs dans ces tiroirs d'où je n'ai plus qu'à les recueillir admirablement triés sans aucune fourmi, sans aucune brindille. S'il reste quelques fourmis, je fais passer œufs triés et fourmis sur une toile rugueuse et les œufs tombent, mais les fourmis restent accrochées à la toile. Une bande intérieure en fer blanc empêche aux fourmis de s'évader.

Ces œufs sont conservés au frais et chaque matin la distribution en est faite.

Naturellement, ce triage doit être fait dans un jardin ou en plein air : cependant cette sorte de fourmis des bois ne pénètre jamais dans les appartements.

Il faut bien se garder de donner brusquement à un oiseau des œufs de fourmis frais : j'appelle tout spécialement l'attention des amateurs d'oiseaux insectivores sur le danger qui en résulterait infailliblement. Si on le fait, les oiseaux qui les reçoivent se mettent immédiatement en mue et on peut dire, séance tenante, adieu au chant du Rossignol ou du Progné pour cette année là.

Ce sont, comme je l'ai dit, les grosses larves qui apparaissent les premières, déjà au commencement d'avril dans les fourmilières très bien exposées. C'est donc par elles qu'on débute.

On mettra une de ces larves sur la pâtée, une le matin et une le soir. Le lendemain on en mettra deux le matin et deux le soir. Le surlendemain on en mettra trois le matin et trois le soir : on continuera ainsi jusqu'à ce qu'on remarque que l'oiseau ne touche plus du tout à la nourriture d'hiver : on peut alors lui donner des œufs de fourmis purs : il faut environ 15 jours au plus pour en arriver là, sans avoir rien à craindre : l'oiseau reçoit alors la nourriture idéale. C'est la perfection même, il donne le maximum de chant sans aucune fatigue, il est robuste, gai, propre : il n'existe rien qui donne un résultat même approximativement aussi bon. Malheureusement il y a un inconvénient, c'est que lorsqu'on a commencé ce régime, on ne peut plus le cesser, sans s'exposer à voir diminuer rapidement tous les avantages de toutes sortes qui avaient été conquis par le moyen de cette nourriture.

(A suivre).

#### NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec peine la mort de notre confrère, M. Emile Auvrie, de Lisieux, décédé à l'âge de 91 ans. Cet ami de la *Revue* était un excellent ornithologiste qui avait réuni une fort belle collection d'Oiseaux, et c'est lui-même qui avait monté la totalité de ses spécimens avec un soin tout particulier. Par son testament, il a légué sa collection au Muséum d'Histoire naturelle, avec une somme de cinq mille francs pour en effectuer le déménagement.

#### AVIS

Je profite de l'accueil aimable que m'a toujours fait la *Revue* pour demander à mes collègues ornithologistes qui pourraient avoir des sujets paléarctiques rares ou accidentels, jeunes ou adultes à céder, de vouloir bien me les signaler. Les cas d'*albinisme* et d'*isabellisme* partiel ou total m'intéressent tout particulièrement.

Je serai heureux de me mettre en relation avec ceux de mes collègues qui voudraient bien m'écrire et dont les lettres seront toujours les bienvenues.

René d'ARMBE,

Chercoral, par Magnac-Laval, (Haute-Vienne).

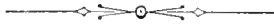
---

Le Directeur-Gérant : A. MENEGAUX.

# REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

Scientifique et Pratique

Directeur : A. MENEGAUX



## AVIS AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE

Je rappelle à nos collègues qui n'ont pas encore donné les renseignements concernant les « spécialités ornithologiques » auxquelles ils s'intéressent de bien vouloir faire parvenir *d'urgence*, ce renseignement au Président de la Société pour qu'il puisse paraître dans le N<sup>o</sup> de janvier.

*Le Président.*

## SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

*Séance du samedi 21 octobre 1922*

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. Menegaux, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. Menegaux présente quelques brochures dernièrement parues et les propose en communication aux collègues qu'elles pourraient intéresser. Ce sont : Les notes ornithologiques de Madon (Légendes et traditions) ; Les Maladies des Oiseaux de Basse-cour de A. Mercier ; Les Oiseaux du Sud du Niger (Extrait de la Revue Zoologique Africaine).

Un article de M. Mouquet sur les infections coli-typhiques chez les oiseaux paraîtra dans la *Revue* ainsi qu'une note de M. Bon dont M. Rapine donne lecture : Sur les destructions d'oiseaux par les phares.

M. Blanchet nous a fait parvenir une étude très copieuse et très documentée sur les Cochevis du N.-O. de l'Afrique qui paraîtra in-extenso dans la *Revue*. M. le D<sup>r</sup> Millet-Horsin présente un très beau spécimen de Pie isabelle. Deux sujets semblables de la même couvée, erraient entre Barbizon et Chailly-en-Bierre. Le sujet présenté s'était fixé dans cette dernière localité et était devenu très sédentaire et très défiant, et il semblait éviter les autres Pies qui lui volaient dessus. Il fut tué en octobre 1906 ; le deuxième fut aussi tué, mais jeté. En juillet 1907, le D<sup>r</sup> Millet-Horsin, a vu un sujet semblable ;

tué, il fut empaillé à Lens, mais il a été impossible au Docteur de l'acquérir.

M. Esnot propose de réunir en brochure tout ce qui a été publié dans le bulletin sur l'élevage des oiseaux vivants. Après discussion il est reconnu qu'on ne peut donner suite, pour le moment, à cette intéressante suggestion.

## LE ROUGE-GORGE

Par J. L'HERMITE

Notre regretté ami Joseph L'Hermitte caressait le projet de publier un important ouvrage sur les « Oiseaux de la Provence »; la mort ne lui a pas permis d'achever son œuvre. Il avait rédigé une grande partie du texte, et peint pour l'illustrer de délicieuses aquarelles. Voulant nous remercier d'avoir répondu à un long questionnaire sur les oiseaux du Bas Languedoc, il nous avait adressé un chapitre de son livre.

Les Ornithologistes de la *Revue* admireront cette belle page de ce « bon géant », de ce consciencieux et savant naturaliste qui fut pour certains d'entre nous un ami incomparable, et dont la disparition est une grande perte pour l'Ornithologie Française.

Toute notre reconnaissance à M<sup>me</sup> L'Hermitte qui a bien voulu nous autoriser à publier ces lignes écrites par son cher époux.

Albert HUGES.

### GENRE ROUGE-GORGE, RUBECULA.

*Caractères.* — Bec court, légèrement recourbé sur toute sa longueur, échancré en pointe. *Varines* basales, latérales, en forme de fente longitudinale, percées d'une membrane. *Ailes* atteignant l'extrémité des *sus-caudales*, arrondies, subobtus. *Queue* médiocre, échancrée; *rémyges* acuminées à l'extrémité. *Tarses* grêles, de la longueur du doigt médian, revêtus d'une seule grande scutelle. *Doigts* latéraux soudés à la base au médian.

Petit genre très voisin des Merles dont il diffère par des caractères peu importants, comme par exemple le système de coloration. Une seule espèce en Europe.

ROUGE-GORGE ORDINAIRE. *Rubecula Rubecula* Linné. Synonymie. *Silvia rubecula* L. Pol. Roux, p. 316, pl. 205, Crespon. Bouteille.

*Rubecula familiaris* Blyth, Jaub. et Lap., p. 235, Degl. et Gerbe, t. I, p. 429.

Dispersion : Europe.

Taille, ♂, m. 14; Aile, 0,070; Queue, 0,060; Tarse, 0,024; Bec, 0,013. Caractères spécifiques. 1<sup>re</sup> rémyge très courte, la seconde égale



à la 8<sup>e</sup>, la 4<sup>e</sup> la plus longue. Une grande tache jaune orangé sur les parties antérieures dès la première mue.

*Adultes.* Dessus gris olivâtre passant au roussâtre aux sus-caudales. Moyennes couvertures des ailes avec une tache apicale rousse.

Front, lores, joues, gorge et tout le haut de la poitrine roux orangé vil, toute cette teinte largement encadrée d'une frange cendré clair. Abdomen blanc, flanes olivâtres, sous-caudales crème.

Rémiges brunes avec une frange rousse en dehors ; restrictes brun roussâtre ; bec et pieds bruns ; iris brun noir. Les jeunes au sortir du nid avant la première mue sont en dessus brun moucheté de roux et en dessous roux taché de brun olive.

**REPRODUCTION.** — Le nid est établi près de terre entre les racines d'un arbre le long d'un talus ou dans un trou de mur ; il est construit en brindilles et mousses entièrement revêtu de plumes et de crin.

La femelle pond en mai 5 ou 6 œufs de 0,019 - 0,015, arrondis, blancs maculés de rouge pâle ; quelques-uns portent vers le gros pôle des taches plus abondantes, formant couronne. Incubation, 15 jours.

**BIOLOGIE.** — Le Rouge-Gorge est très abondant en Provence, mais seulement pendant la mauvaise saison ; il n'y reproduit pas ou du moins il faut remonter assez haut dans la partie montagnueuse pour trouver son nid.

Il nous arrive en même temps que les Grives et la majeure partie du contingent reste chez nous pendant l'hiver, errant d'un lieu à l'autre en de petits vols bas et courts, fréquentant plutôt les buissons, les tas de bois morts, etc..., montant rarement sur les hautes branches des arbres et s'approchant très volontiers des habitations. Il repart en avril.

On peut le rencontrer à peu près partout aussi bien en colline que dans les jardins, même dans les villes, mais on ne le voit jamais en troupes, car c'est certainement le plus intolérant de tous les insectivores et la rencontre de deux Rouges-Gorges est inmanquablement le signal d'un combat acharné dont j'ai été plusieurs fois le témoin. Les deux champions se cramponnent l'un à l'autre, tombent, se relèvent et les coups de bec multipliés qu'il échangent font voler nombre de plumes ; heureusement que leur vêtement est assez fourni pour que les accrocs ne soient pas apparents. Cette frénésie n'est du reste de mise qu'entre matamores de même espèce ; envers les autres animaux c'est plutôt l'indifférence qui domine ; quant à l'homme, l'oiseau lui témoigne une confiance telle qu'il ne

crainit pas de s'aventurer dans ses appartenances, ce dont il est souvent bien mal récompensé.

Que de fois je l'ai vu courir comme un rat sous un amas de bois mort, puis surgir comme un diabolotin de l'amoncellement de branchages et se percher fièrement sur une brindille en soulevant ses ailes et sa queue d'un mouvement brusque et en fixant son grand œil noir sur l'être énorme qu'il venait de découvrir.

Son cri d'appel est un bruit sec et métallique un *Tit-Tit-Tit* qu'on imite assez bien en faisant tinter l'un contre l'autre les bords de deux pièces de monnaie ; le ramage n'est pas tout ce qu'il y a de plus cohérent, mais certaines phrases sont flûtées, très douces et ne manquent pas de charme.

Il vit d'insectes et de baies qu'il cherche à terre ou sur les basses branches ; dès l'automne son régime devient forcément plus exclusivement végétarien, ce qui lui fait acquérir un embonpoint et une saveur fort appréciée des gourmets ; lorsque la nourriture normale lui fait entièrement défaut, il vient quémander des miettes de repas aux humains et aux animaux domestiques au mépris de ses plus cruels ennemis : l'homme et le chat.

Chasse. — On ne peut pas dire qu'il soit l'objet d'une chasse particulière, cependant sa naïveté le fait tomber dans le moindre piège et l'on spéculé souvent sur son irascibilité en entourant une cage contenant un Rouge-Gorge captif, de gluaux sur lesquels viennent infailliblement s'emplâtrer nombre de petits chercheurs de querelle.

Les chasseurs de Grives au poste lui vouent rapidement une haine féroce, à cause de la manie qu'il a de venir subrepticement se poser sur la cage d'un appelant et de se livrer là à toutes sortes de simagrées ; la pauvre Grive captive, effrayée de cette intrusion pousse des cris de détresse qui ont pour résultat immédiat d'éloigner les Turdidés sauvages qui rôdaient autour de l'affût.

Somme toute, c'est un très gentil petit oiseau qu'il est vraiment dommage de détruire. Bien qu'il ne soit pas à la fête des protecteurs de l'agriculture, les services qu'il peut rendre n'en sont point pour cela négatifs... et puis son plastron orange s'harmonise si bien avec les nuances fanées des feuillages d'automne.

Captivité. — Il est inutile de chercher à conserver ensemble plusieurs Rouges-Gorges dans une cage ou dans une volière, si étendue soit-elle ; leur tempérament batailleur loin de diminuer par la captivité semble au contraire s'exalter ; le mélange des sexes n'a aucune influence ; un mâle et une femelle se battent à la mort comme s'ils

n'avaient pas mieux à faire et très fréquemment les antagonistes succombent chacun de leur côté des suites de leurs blessures. C'est dommage, car rien ne serait plus amusant que d'avoir toute une troupe de ces gentils oiseaux.

Mais si on a le soin de tenir cette espèce par exemplaires isolés, c'est l'insectivore qui s'habitue le mieux à la captivité et qui est le moins exigeant comme régime ; il devient rapidement d'une grande familiarité et il suffit de peu de jours pour l'accoutumer à venir prendre à la main une bestiole quelconque.

---

#### NOUVELLE LUMIÈRE SUR LES MYSTÉRIEUSES HABITUDES DU COUCOU UN PARI DE MILLE LIVRES STERLING

M. Edgar Chance, l'ornithologiste anglais bien connu qui est l'auteur du livre intitulé « le Secret du Coucou » et en 1922 le créateur du film portant le même titre, nous fait savoir qu'il est prêt à soutenir par un pari de 1.000 livres sterling (65.000 francs), les résultats de ses recherches et ses conclusions. De cette façon il espère provoquer de nouveaux travaux afin de multiplier les preuves scientifiques nécessaires pour résoudre une fois pour toutes le problème du Coucou.

I. Pour soutenir la véracité des deux points énoncés ci-dessous, M. Chance est prêt à parier pour chacun d'eux et contre n'importe qui une somme de 500 livres ; à savoir :

a) Que le Coucou commun (*Cuculus canorus* L.) pond toujours son œuf *directement* dans le nid qu'il a choisi ou dans l'ouverture du nid et qu'il ne le dépose jamais avec le bec dans ce nid ;

b) Que chaque espèce de Coucou, ou tout autre espèce parasite, vivant dans l'une quelconque des parties du monde, pond aussi *directement* dans le nid choisi et n'y porte jamais son œuf avec le bec.

II. Le parieur, qui peut être un particulier ou une association de personnes, pourra s'engager pour une somme quelconque au-dessous de 500 livres, qu'il devra déposer au plus tard le 30 avril 1923 dans un établissement de crédit agréé par M. Chance qui y déposera la même somme. Dans les deux années qui suivront, le parieur devra produire une preuve infirmant soit *a* soit *b*. Alors un comité, choisi par les deux parties, appréciera les raisons de chacun et décidera. M. Chance espère que les Sociétés Ornithologiques ou d'Histoire naturelle voudront bien s'intéresser à cette curieuse question et qu'elles voudront bien servir d'intermédiaires ou d'arbitres pour en arriver à la solution.

Dans deux articles parus récemment dans « The Graphie », M. G.-J. Stoley affirme avoir vu que l'œuf du Coucou, quand celui-ci va pondre, est placé sur sa poitrine et porté par lui dans le nid de l'hôte. Les photographies publiées sont loin d'être convaincantes, elles ne montrent pas l'œuf, mais une bosse qui doit provenir du retouchage.

M. Chance a toujours vu le Coucou se plaçant sur le nid et pondant directement sauf dans les nids de Roitelet, de Pouillot véloce et litis où il éprouvait des difficultés pour arriver au nid, et où il était forcé de pondre près de l'entrée.

Avant de pondre le Coucou se perche sur une branche dans le voisinage du nid où il attend parfois pendant plusieurs heures l'occasion favorable. Il se précipite alors sur le nid, saisit par la pointe du bec l'œuf le plus rapproché, se place sur le nid et y pond le sien pendant les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> secondes, puis s'enfuit avec l'œuf volé qu'il brise bientôt avec ses mandibules et dont il avale le contenu.

Le Coucou observé tous les jours par M. Chance, pendant le printemps et l'été de 1922, a pondu le nombre remarquable de 26 œufs. A une exception près tous les œufs ont été pondus chaque jour sans interruption. La surveillance était si bien organisée qu'on pouvait préciser dans quel nid se ferait la ponte du lendemain.

Les Abonnés ou les Sociétés qui s'intéressent à cette question n'ont qu'à écrire à M. Edgar Chance : 9 Hay Hill, Berkeley Square, Londres W. 1.

A. MENGAUX.

## QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRATIQUE

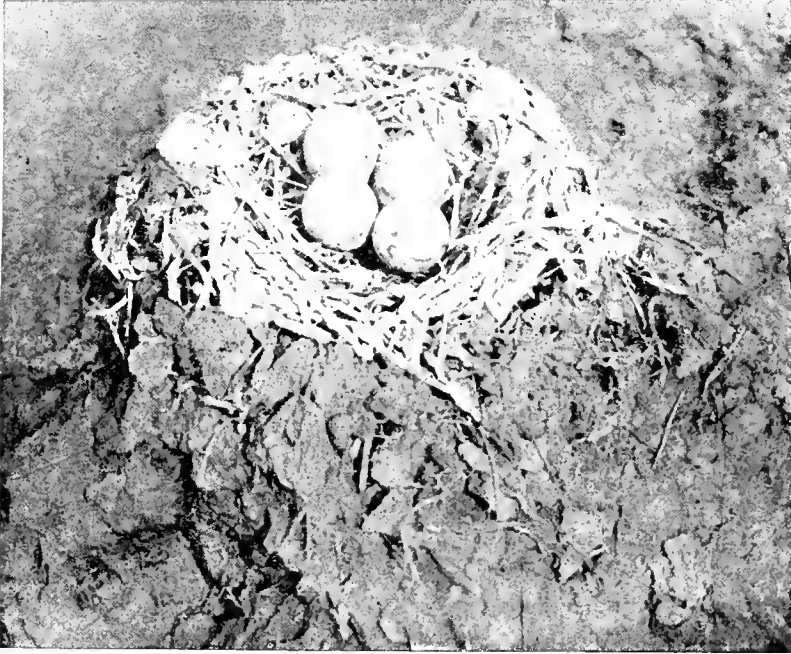
### L'ÉCHASSE EN CAPTIVITÉ

par E. PLOCC

Depuis une douzaine d'années, les Échasses nichent presque tous les ans dans les marais salés de la Vendée. Elles y nichent en plus ou moins grand nombre, selon la hauteur d'eau dans la lagune qu'elles habitent, laquelle est réglée au moyen d'une petite écluse. Si cette lagune est maintenant pleine, ce qui avait lieu il y a environ 12 ans, il y avait à peu près 0 m. 20 d'eau, et les nids étaient très nombreux, 30 à 40 et semblables à ceux des Vanneaux, mais ils avaient 1 œuf et étaient placés à moins d'un mètre du bord, car malgré l'écluse, il y a toujours un léger flux. Les dernières années, au contraire, la lagune étant à moitié à sec, n'ayant plus que quelques centimètres d'eau, 10 cm au plus profond, il en est résulté une colonie beaucoup plus réduite.

Les nids ne ressemblent plus du tout alors aux précédents. Au lieu d'être dans une très petite cuvette creusée à même le sol, ils étaient placés dans l'eau, dans les parties un peu surélevées, tout en restant au milieu de la lagune. Ils étaient alors édifiés dans 5 cm d'eau environ et hauts de 8 à 10 cm, en cône tronqué. La cuvette du nid, peu profonde, est souvent rem-

plie de petits coquillages et le nid également en est quelquefois tout tapissé, ce qui lui donne un curieux aspect. Il est fait de la vase et des herbes aquatiques qui se trouvent à proximité. L'oiseau sur le nid paraît de très loin, aussi c'est miracle que les gamins ne les dénichent pas tous, car ils sont aussi faciles à voir que les nids de Pie.



**Nid d'Echasse**

Contrairement à ce que je pensais, ces oiseaux se nourrissent presque uniquement de petites mouches noires qui abondent dans l'eau salée stagnante.

Depuis le mois de juin 1919, je possède un mâle et 2 femelles. Ces Echasses sont maintenant bien adultes et de toute beauté. Je les nourris de pain au lait avec pâtée Duquesne, ainsi que de viande ou de poisson cru coupé en fines languettes. Elles sont placées dans une volière de 250 mc. où il y a 1/3 d'eau et le reste en gazon. Tout l'été elles se nourrissent guère que des mouches qu'elles prennent très adroitement sur la viande que je donne aux Aigrettes et Hérons divers. En hiver pour y suppléer, je leur donne des blattes et des asticots.

Il est assez difficile d'élever les jeunes, surtout quand ils n'ont que 4 à 5 jours, car il faut alors beaucoup de soins et de peine, ne leur donner que des œufs de fournis et des petits asticots bien propres, sans cela ils sont malades aussitôt.

Le seul ennui de cet élevage, est qu'il faut les rentrer quand il gèle, sans cela les pattes enflent, les oiseaux boitent, puis ne pouvant plus marcher, ils périssent misérablement.

L'été dernier, le mâle poursuivait les femelles, mais aucune n'a pondu, ni même cherché à faire un nid.

La photo ci-jointe d'un nid, a été prise alors que le soleil avait asséché l'endroit où il était placé. Si elle avait été prise au ras du sol, on en aurait mieux vu la hauteur, tandis qu'elle a été prise presque verticalement.

### REMISE A NEUF DES SUJETS POUSSIÉREUX ET MITÉS TROUVÉS ÇA ET LÀ

Par M. Box

Ayant en l'occasion, comme tout collectionneur, de trouver par hasard chez des particuliers, des sujets admirables, en perdition sur des cheminées ou de vieux balais, notamment, tout récemment un *Stercorarius longicauda*, une *Perdrix rouge*, variété albine et un *Canard tadorne*, je veux indiquer à mes collègues, le moyen que j'emploie pour remettre à neuf de pareils spécimens, ou tout au moins, si le montage n'est pas trop défectueux, pour les rendre présentables pour la collection sans les confier pour retouches à un professionnel.

Tout d'abord je les démonte avec précaution du pied ou de la planchette où ils sont posés. Si le fil de fer est rouillé, et susceptible de se casser au ras de la patte, j'ends d'huile fine avec un petit pinceau toute la partie inférieure de la patte et surtout la partie où le fil de fer pénètre. Je les bats avec les mains, et je souffle jusqu'à élimination complète des plumes ou du duvet mité. Ensuite je prépare de l'eau savonneuse tiède (le savon râpé Lux, avec lequel les ménagères lavent leur lingerie fine est excellent) et avec une brosse à dent, je lave mon sujet d'un bout à l'autre. Quand la saleté est partie, je rince l'oiseau très soigneusement, pour enlever le savon. Puis, je le passe successivement au plâtre, à l'essence minérale ou à la benzine, et au son de bois. La plume ne revient pas toujours immédiatement en place, mais au fur et à mesure que l'oiseau sèche, les plumes s'égalisent. On les lisse avec un tampon d'ouate ; 12 heures après l'oiseau est métamorphosé.

Il reste à peindre la planchette, ou le pied tourné, à y fixer l'oiseau, et à prendre le livre de M. Paris, de la faculté de Dijon, pour y puiser les renseignements qui permettront de faire la toilette définitive du sujet, (couleur de l'iris, des tarses, de la cire, du bec).

Bien souvent, la couleur des yeux n'est pas observée, mais en examinant s'il s'agit d'un mâle, d'une femelle ou d'un jeune, on pourra mettre des yeux appropriés. Ce n'est pas difficile. Il suffit d'introduire dans la paupière un tampon d'ouate imbibé d'eau, après avoir ramolli l'extérieur et enlevé l'œil fantaisiste. Ensuite avec du mastic, on tapisse l'orbite et on place l'œil. Les pattes, la cire, le bec, les ongles doivent être peints avec des couleurs appropriées, et vernis. S'il y a lieu.

Et vous aurez fait ainsi un beau sujet, ou du moins un sujet présentable, d'un éponvantail destiné aux Moineaux.

*Montmorillon, le 22 mars 1922.*

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

POUR LA 14<sup>e</sup> ANNÉE (1922)

## I. — ARTICLES

ABADIE (René D <sup>e</sup> ). — Au sujet des donations scientifiques .....	242
— Catalogue raisonné des oiseaux du canton de Magnac-Laval (Haute-Vienne) .....	314, 342, 362
ARNAULT (D <sup>e</sup> ). — Création de réserves pour oiseaux .....	247
— Sur la résistance au froid des oiseaux exotiques .....	282
BEUG (G. DE). — Le passage des oiseaux à travers les Alpes ..	353
CHABOT (E.). — Sur les espèces d'oiseaux nichant et vivant dans les falaises calcaires du Havre à Auth et à Saint-Valery-sur-Somme .....	191, 369
— Note sur les passages prématurés des migrateurs en 1921 .....	234
— Note sur quelques oiseaux observés dans la Somme .....	277
— Une visite aux Macareux des Sept-Îles en 1921 .....	277
DELLAMAIN (J.). — Sur les migrations en Charente en 1921 .....	496
FERRONNIER (A.). — Contribution à la solution du problème non résolu de l'itinéraire et de l'hivernage des oiseaux migrateurs de l'Europe .....	273
HARTLET (D. E.). — Remarques sur la présence d'une espèce nouvelle ( <i>Falco Blancheti</i> ) .....	306
HUMMEL (D.). — Excursion ornithologique dans la région des Causses .....	337
HUGES (A.). — Nos ornithologistes : Jean Crespon .....	289
LAVALLÉE (L.). — Description d'une nouvelle espèce du genre <i>Falco</i> .....	209, 226
— Brevé réponse à l'article précédent .....	307
L. HUMPHREY. — Le Rouge-Gorge ..	370
MÉNÉGAUX (A.). — Absence de Xenie dans les œufs de l'Autriche. — Au sujet des donations scientifiques .....	244
— Du rôle des graviers et des grains de sable absorbés par les oiseaux .....	263
— Nouvelle lumière sur les mystérieuses habitudes du Coucou .....	373

MILLET-HORS-IX (D <sup>e</sup> ). — Une visite au Musée d'Elbeuf .....	139
— Guide de l'amateur d'oiseaux débarquant sur la terre d'Afrique .....	265
— Déplacement de l'est à l'ouest des espèces africaines .....	291
SCARIN-JAMB. — <i>L. Otocoris alpestris</i> ..	295
SIMON (L.), BERTHOZ (L.). — Étude sur une collection de Trochilides du Mexique .....	296
SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE. — Comptes-rendus .. 193, 225, 305 ..	309
TELLIARD DE CHARDON (E.). — Sur le passage des Becasses dans le Puy-de-Dôme .....	341

## II. — NOTES ET FAITS DIVERS

BASSIÈRE (G. DE LA). — Capture d'une Oie sauvage en Loire-et-Cher .....	302
— Le Moureau en Loire-et-Cher ..	302
BOY (M.). — Les pièges à poton ..	302
— Sur la Bouscarle .....	347
— Sur les Buses blanches .....	348
CAYRIS et HUGES. — Balbuzard fluviatile bague .....	323
CHAPT (E. DE). — Note ornithologique du Gard .....	325
COCHINAT (E.). — A propos de la Bulotte .....	249
COURTIS (D.). — Les bêtes ontelles de l'esprit .....	270
DREUX, père (D <sup>e</sup> ). — Deux captures intéressantes à Salon .....	283
GILLES (G.). — Sur la présence de <i>Sylvia melanocephala</i> en Vendée pendant l'hiver .....	301
HUGES (A.). — La Cigraie Jean le Blanc dans le Gard .....	325
LOMONI (père). — Les petits oiseaux en Lorraine .....	247
MAYOT. — Sur l'étude du régime des oiseaux de proie .....	283
MULLER-HORS-IX (D <sup>e</sup> ). — Contribution à l'étude des mœurs du Pygargue vocifère .....	200
— Rectification .....	302
PAULIBERTS (C <sup>te</sup> B. DE). — Observations ornithologiques faites dans les environs de Jarnac .....	325
PRIBBY (P.). — Des cygnes tués dans la Somme .....	237

SEGUIN-JARD. — A propos du Man- caroux moine .....	324	DARVIOT (H.). — Sur l'alimentation des oiseaux de volière ....	303, 331, 351, 366
— Mortalité chez les Estrayes ..	324	GROMIER (D <sup>e</sup> ). — Sur l'alimenta- tion des oiseaux et les vitamines.	238
L. OXYLOPHE geai en Vendée ..	324	LEGASSE (M.). — La Huppe et son élevage .....	249, 251
TAVANON. — A propos de la Hu- lotte .....	209	MONTELOUX (L.). — Un élevage dans l'Ardeche .....	272
TRISTAN (C <sup>te</sup> D <sup>e</sup> ). — Curieux cas de modification .....	348	MOUGET (X.). — Enquête sur les maladies des petits oiseaux sau- vages et libres .....	249
X. — Correspondance .....	257	PROG (E.). — L'Echasse en cap- tivité .....	374
— Destruction des Corbeaux dans l'Oise .....	249	QUENIX (J.). — Sur la mise en peau des oiseaux .. 222, 254, 328,	349
— Les petits oiseaux dans le Midi.	271	RASPAIL (X.). — La nocuité de la Hulotte chahinant .....	249
— Toujours les petits oiseaux.	302	TOURNEMINE (G.). — Le Faisan ..	285
 III. — QUESTIONS D'ORNITHOLOGIE PRACTIQUE		 IV. — BIBLIOGRAPHIE 288, 336, 384	
Adresses des Membres de la So- ciété Ornithologique de France.	203	LEBAILLE .....	224, 256
ARNAUD (D <sup>e</sup> ). — Du régime des Oiseaux de volière. Régime des insectivores .....	201	MIS .....	224, 368, 369
BOY (M.). — Remise à neuf des sujets possesseurs et nites trou- vés gé et la .....	376	NICHOLOFF .....	224, 368



## TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS ET DES MATIÈRES

Dressée par M. A. HUGUES

## TOME VII

13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> Années — 1921 et 1922

## A

ABADIE (RENÉ D)	132, 188, 242, 344, 342, 362, 368
<i>Accipiter gentilis gentilis</i>	315
— <i>ntsus</i>	17
— — <i>pudens</i>	76
<i>Aeronauphalus ar. arundinaceus</i>	342
— <i>scir. scirpaceus</i>	343
— <i>schœnobacrus</i>	343
<i>Aegithalos caud. caudatus</i>	344
— <i>caudatus rosens</i>	344
<i>Aegypius monachus</i>	77
<i>Aegialites galac galactolus</i>	131
<i>Aegypus caudata</i>	208
Aigle tauve	82
<i>Alzada arborea</i>	180
— <i>ariensis</i>	130
— <i>bre-h. brachydactyla</i>	320
<i>Alca lorida</i>	365
<i>Alcedo altilus ispida</i>	317
<i>Alcedo barb. barbata</i>	152
— <i>a. petrosa</i>	78
— <i>rufa rufa</i>	345
Alle alle alle	365
<i>Amazilia traccall</i>	297
<i>Anas acuta</i>	364
— <i>cr. crecca</i>	364
— <i>pygælope</i>	364
— <i>querquedula</i>	151
— <i>platy. platyrhyncha</i>	151, 364
ANTRIE (E.)	368
<i>Anser a. anser</i>	364
— <i>f. fabilis</i>	364
<i>Anthracopus p. pendulinus</i>	160
<i>Anthus campestris</i>	250, 321
— <i>pratensis</i>	101, 320
— <i>richardi richardi</i>	321
— <i>spinoletta petrosus</i>	320
— — <i>spinoletta</i>	321
— <i>trivialis</i>	101, 320
<i>Apus apus apus</i>	75, 132, 155, 345
— <i>melba</i>	75, 132, 361
<i>Aquila chrysaetus</i>	82, 315, 360
— <i>occidentalis</i>	76, 150
<i>Archilocheus colubris</i>	301
<i>Ardea melanocephala</i>	7
— <i>cin. cinerea</i>	363
— <i>purp. purpurea</i>	155, 363
ARNAULT (D)	201, 247, 282

<i>Asio capensis turgilanus</i>	149
— <i>flam. flammens</i>	316
— <i>otus otus</i>	145, 149, 316
<i>Aluene noctua</i>	62, 316
— <i>glaur</i>	76, 149
<i>Atthis heloisea</i>	301
Audouin	217

## B

BABAU LU (GUY)	183
<i>Basilinna melanotis</i>	297
BASSILLIERE (GUYARD DE LA)	117, 302
<i>Batis moltur</i>	8
Becasse	344
Bec lique	80
Bergeronnelle de Ray	260
BERLIOZ (J)	6, 37, 206
BERNARD	48
BOY (M.)	302, 347, 348
Bondrée apivore	93, 158
BONNET DE PAULIÈRES (C)	83, 325
<i>Bolborhynchus monachus</i>	42
<i>Bobolus st. stellaris</i>	363
Bruant nain	43
<i>Bubo bubo bubo</i>	316, 360
<i>Bubulcus ibis ibis</i>	151
<i>Buerphala el. elongata</i>	364
<i>Budytes flara</i>	260
<i>Bubulcus lucidus</i>	323
<i>Burhinus ardiennensis</i>	77, 346
Busard harpaye	102
— <i>montana</i>	106
Busc commune	26, 110, 146
<i>Bulastur rufipennis</i>	180, 214
<i>Buteo augur</i>	7
— <i>buteo</i>	148, 314
— <i>ferox circensis</i>	76, 150

## C

CABANES et A. HUGUES	323
Caille	72
<i>Calothorax pulcher</i>	300
<i>Camptoptera griseoviridis</i>	38
<i>Caprimulgus europæus</i>	341, 348
— <i>meridionalis</i>	75
— <i>ruficollis</i>	132
<i>Campylopterus hemileucurus</i>	297





— idene .....	139	— <i>crisl. mlttratus</i> .....	157
— charbonniere .....	118	— <i>cyanus</i> .....	169
— huppee .....	157	— <i>major caecilius</i> .....	150
— noire .....	156	— <i>major magot</i> .....	343
— nonnette .....	34	— <i>palustris longirostris</i> .....	141
Milan royal .....	104	<i>Passer</i> .....	97, 294
MILLET-BORSIN (D <sup>e</sup> ) .....	97, 134, 144, 167, 170, 177, 180, 190, 199, 200, 267, 294, 362	— <i>dom. domesticus</i> .....	318
<i>Milvus mil. migrans</i> .....	76, 151	— <i>dom. tingitanus</i> .....	130
— <i>milvus</i> .....	76	— <i>griseus nquade</i> .....	40
— <i>ml. milvus</i> .....	150, 315	— <i>hispaniolensis</i> .....	130
<i>Mirafra intercedens</i> .....	39	— <i>mont. montanus</i> .....	318
Monteau .....	41, 117, 127, 304	— <i>rajaeclus</i> .....	40
<i>Monticola sol. solitarius</i> .....	74	<i>Perdic perd. peidia</i> .....	345
<i>Motacilla alba alba</i> .....	321	— <i>perd. damascena</i> .....	345
— <i>alba lugubris</i> .....	321	PERDREY (P.) .....	257
— <i>cineca cineca</i> .....	321	<i>Perms ap. epieorus</i> .....	314
— <i>flava flava</i> .....	130	PETIT (E.) .....	82
— <i>flava flava</i> .....	322	PETITCLERC (P.) .....	38
MOUQUET .....	249	<i>Pelonia pel. pelonia</i> .....	318
<i>Muscicapa albicollis</i> .....	344	<i>Phaenocorax africanus</i> .....	256
— <i>hypoleuca</i> .....	131, 344	— <i>africanus menaguala</i> .....	177
— <i>striata striata</i> .....	131	— <i>carbo carbo</i> .....	363
<i>Myriococcylla cyptoleuca</i> .....	37	Phalarope hyperbore .....	80
N			
<i>Neophron peregrinere</i> .....	96	— <i>dentale</i> .....	78
<i>Neophron peregrinere</i> .....	77, 151, 360	<i>Phalaropus fulicarius</i> .....	78
<i>Neelarinia fumosa cupreocentus</i> .....	39	<i>Phasianus col. colchicus</i> .....	346
Nonnette vulgare .....	144	<i>Phasianus ocherurus gibraltariensis</i> .....	322
<i>Nucifraga car. carpocaductes</i> .....	318	— <i>phoeniceus</i> .....	28, 132
<i>Nunentus atq. arqata</i> .....	152, 346	— <i>phoeniceus algeriensis</i> .....	74
<i>Nymphal sabyi</i> .....	152	<i>Phagotornis longirostris</i> .....	296
<i>Nyroca fuligula</i> .....	364	<i>Phylloscopus bonelli</i> .....	343
O			
<i>Oenanthe hisp. hispanica</i> .....	132	— <i>coll. collybata</i> .....	343
— <i>anaulhe</i> .....	132	— <i>sub. sibilatrix</i> .....	343
— <i>gen. anaulhe</i> .....	322	<i>Pica pica pica</i> .....	348
Oe du Canada .....	302	— <i>pica matorque</i> .....	129
<i>Oriolus larratus Rollett</i> .....	40	<i>Picus caillenti</i> .....	95
— <i>oriolus oriolus</i> .....	129, 155, 321	<i>Picus turpis vireescens</i> .....	316
<i>Otus tarda tarda</i> .....	346	Pigeon ramier .....	122
<i>Otis tetraz tetraz</i> .....	78, 152, 346	Pipit obscur .....	260
<i>Otocoris alpestris</i> .....	295	Pipit richard .....	259
<i>Otus scops scops</i> .....	76, 316	<i>Podiceps ruf. ruficollis</i> .....	365
<i>Oxylophus azai</i> .....	323, 324	<i>Pomatorhinus minutus</i> .....	38
<i>Oxyura leucocephala</i> .....	151	— <i>senegalus</i> .....	38
P			
<i>Pampa curvipennis</i> .....	297	<i>Porzana porzana</i> .....	362
<i>Pendion helactus</i> .....	258, 315, 323	— <i>parva</i> .....	362
Panure à moustache .....	159	— <i>pusilla intermedia</i> .....	362
<i>Paroaria cristata</i> .....	12	<i>Prinia mystacea</i> .....	38
<i>Parus ater</i> .....	156	<i>Prunella coll. collaris</i> .....	361
<i>Parus ater ater</i> .....	343	— <i>mod. modularis</i> .....	322
— <i>caer. caeruleus</i> .....	139, 343	<i>Psaldoproctus albiceps</i> .....	8
— <i>caer. ultramarinus</i> .....	130	<i>Pycnotus barb. barbarus</i> .....	131
— <i>crisl. cristatus</i> .....	343	<i>Pycmoris edolphi</i> .....	296
		<i>Pyromelana atra</i> .....	181
		— <i>flaminceps</i> .....	170
		— <i>franciscana</i> .....	167
		<i>Pyrrhocorax pyr. pyrrhocorax</i> .....	361
		<i>Pyrrhula pyr. pyrrhula</i> .....	318
		Q	
		<i>Quelea erythropis</i> .....	265

<i>Quelea quelea</i> .....	266
QUENTIN ..... 188, 222, 254,	328, 349

## R

<i>Rallus aq. aquaticus</i> .....	362
RAPINE (J.) .....	191, 384
RASPAIL (X.) .....	93, 249
<i>Regulus reg. regulus</i> .....	343
— <i>ig. ignicapillus</i> .....	343
<i>Remiz penduline</i> .....	169
<i>Rhinoptilus bisignatus</i> .....	6
<i>Riparia rip. riparia</i> .....	135, 345
— <i>rup. rupestris</i> .....	361
<i>Rissa trid. tridactyla</i> .....	365
ROCHON-DU VIGNEAUD (D <sup>e</sup> ) ..	21, 33, 53
Rossignol .....	13, 29, 43
Rouge-Gorge .....	379
Rouge-queue de muraille .....	28

## S

<i>Saricola hisp. hispanica</i> .....	74
— <i>leucura sycuntica</i> .....	74
— <i>oenanthe seeboldii</i> .....	74
— <i>rubetra</i> .....	132, 322
— <i>torquata rubicola</i> ..	132, 322
<i>Saucerottea beryllina</i> .....	298
<i>Scolopar rusticola</i> .....	346
<i>Scopus umbretta</i> .....	6
SEGUIN-JARD .....	295, 324
<i>Sceloporus platycercus</i> .....	301
— <i>rufus</i> .....	301
Serin domestique .....	183
<i>Serinus canarius serinus</i> ..	129, 349
— <i>hartlaubi</i> .....	99
— <i>leucopygius</i> .....	98
— <i>maculicollis</i> .....	40
SIMON (E.) et BERLIOZ (J.) ..	296
<i>Sitagra xanthops</i> .....	40
<i>Sitta europaea caesia</i> .....	317
<i>Spatula clypeata</i> .....	364
<i>Spinus cinerelloides frontalis</i> ..	39
<i>Spreo superus</i> .....	41
<i>Squatarola squatarola</i> .....	152
<i>Steganura paradisea</i> .....	135
<i>Sterna alb. albifrons</i> .....	152, 365
— <i>hirundo</i> .....	365
<i>Streptopelia turtur turtur</i> ..	77, 151, 345
<i>Strix aluco aluco</i> .....	316

— <i>aluco mauritanica</i> .....	149
<i>Sturnus vulg. vulgaris</i> .....	318
<i>Sylvia atricapilla</i> .....	131, 322
— <i>borin borin</i> .....	131, 322
— <i>com. communis</i> .....	131, 322
— <i>cantillans</i> .....	131
— <i>curr. curvica</i> .....	322
— <i>melanocephala</i> .....	304
— <i>mel. melanocephala</i> , 131,	322
— <i>undata undata</i> .....	329
<i>Syrnium aluco</i> .....	249

## T

TALAMON .....	200
TEILHARD DU CHARDIN (E.) ..	344
<i>Telephonus scrog. enullatus</i> ..	130
<i>Teprocorys cin. saturation</i> ..	39
<i>Terpsiphone perspicillata sahelica</i>	9
<i>Thamnolea albicapitata</i> .....	294
<i>Tichodroma muraria</i> .....	317, 361
Tihatura Dupontii .....	300
Touraco de Buffon .....	323
TOURNEMINE (E.) .....	22, 29, 285
<i>Trachyphonus erythrocephalus</i> ..	8
<i>Tringua hypoleuca</i> .....	152, 347
<i>Tringa ochropus</i> .....	347
— <i>tolanus</i> .....	152
<i>Troglodytes trogl. troglodytes</i> ..	343
— <i>trogl. kabylorenn.</i> 75,	132
<i>Turdus merula mauritanica</i> , 74,	131
— <i>merula merula</i> .....	321
— <i>muscus</i> .....	322
— <i>pilaris</i> .....	321
— <i>phil. philomelus</i> .....	321
— <i>saxatilis</i> .....	155
— <i>torq. torquatus</i> .....	321
— <i>riscironus deichleri</i> ..	74, 131
— <i>risc. riscironus</i> .....	321
<i>Tyto alba alba</i> .....	149, 316, 324

## U V X

<i>Upupa ep. epops</i> ..	77, 133, 155, 317
<i>Uria troille troille</i> .....	365
<i>Vauellus vanellus</i> .....	346
Vautour fauve .....	21, 33
<i>Vidua principalis</i> .....	134
<i>Vidua serena</i> .....	40
<i>Vinago calca</i> .....	294
— <i>waldia</i> .....	294
X... ..	112, 156, 237, 249, 269,
	271, 302

## BIBLIOGRAPHIE

## LA CHASSE DES BECASSINES

Par M. Maurice DE LA FUYE, le Marquis de GASTÈS et M. Guillaume VASSE. (1)

Voici un livre excellent et comme nous voudrions bien souvent en signaler. S'il ne traitait que de cynégétique nous laisserions aux journaux spécialisés dans l'étude et la technique de la chasse le soin d'en parler. Mais une très large place y est faite à l'ornithologie et c'est en ce sens que cet ouvrage nous intéresse tout particulièrement.

M. de la Fuye nous avait habitué dans *La Chasse au Grand-duc* et *La Chasse des Grives* à le voir étudier d'abord l'oiseau avant de fournir les moyens les plus adéquats à sa capture.

Il l'a fait peut-être mieux encore pour la Becassine. Les trois espèces *Gallinago g. gallinago* L., *Gallinago media* (Lath.) et *Limnocryptes gallinula* L., leurs mœurs, leur nourriture, leur habitat, leur nidification et leurs migrations y sont étudiés de la façon sérieuse et complète qu'on aimerait voir adopter plus généralement par les auteurs ornithologistes. C'est dire le cas que ces derniers doivent faire d'un livre dans lequel, lorsqu'ils se doublement en outre, de chasseurs, ils trouveront les détails les plus complets et les plus minutieux sur la technique de la chasse, les armes, les munitions, l'équipement, ainsi que sur les chiens à préférer.

Eclairé par des plans, des cartes, des croquis, des photographies, le volume se termine par une description des divers marais de France et de l'étranger.

Le côté artistique n'a pas été omis davantage et de très habiles croquis du dessinateur animalier de Lagarrige viennent très heureusement vous suggérer de délicats souvenirs ou vous donner la nostalgie des beaux matins d'hiver sur les marécages...

Les chasseurs sensibles seront aussi satisfaits. M. de la Fuye qui n'a rien voulu négliger dans son travail leur signale les moyens les plus propres et les moins cruels pour achever les jolis oiseaux démontés. Un tel souci de charité et d'élégance est assez rare pour qu'on éprouve à le signaler, en dehors de toutes autres contingences, une véritable satisfaction.

J. RAPINE.

---

(1) Imprimeries Duguet et C<sup>o</sup>, 14, rue de Blois, Blois, et au Saint-Hubert Club de France, 21, rue de Clichy, Paris IX<sup>e</sup>.

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

PUBLIÉE PAR M. A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

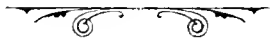
Secrétaire général : J. RAPINE

---

TOME SEPTIÈME

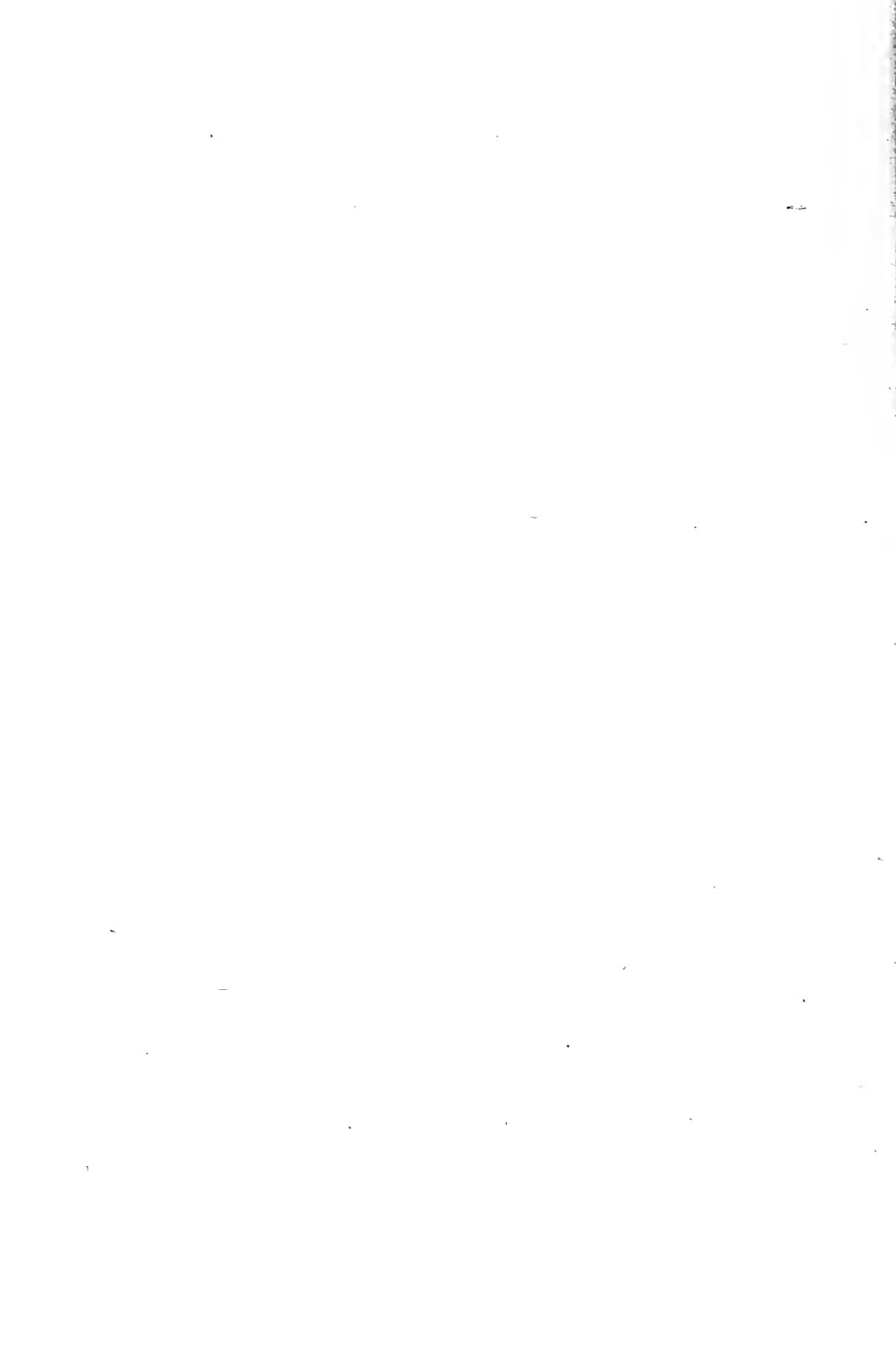
13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> années, N<sup>os</sup> 141-164

1921 et 1922



IMPRIMERIE A. GARNIER, A SAINT-MAIXENT  
72, Rue Châlons et 1, Rue Saint-Pierre

1922





# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

---

Prix de l'abonnement { France, 20 fr. par an  
                                  { Etranger, 25 fr. par an

Le numéro : 4 fr. 75

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

---

1921

Les Abonnements partent de Janvier. — Les reçus seront présentés par la Poste en Mars.

## COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1921

---

F. Daguin, R. Duder, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1921, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

---

---

### SOMMAIRE DU N° 141

---

Avis aux abonnés étrangers.

Société ornithologique de France. — Statuts.

J. BENOIZ. — Etude d'une collection d'Oiseaux provenant de l'Afrique équatoriale.

André LABITTE. — Quelques observations ornithologiques en régions libérées.

#### Notes et faits divers.

Reproduction en liberté d'Oiseaux exotiques (J. L. Hermitte).

Aberration chez la Chevêche (J. L. Hermitte).

Capture intéressante (J. L. Hermitte).

#### Questions d'ornithologie pratique.

Le Rossignol en captivité (fig.) (H. Darviot).

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

*Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro*

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	18 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	4 80	
—		—	50 - .....	6 40	
—		—	100 - .....	9 50	

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

DIRECTEUR :

A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)  
à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

---

Prix de l'abonnement ( France, 20 fr. par an  
Etranger, 25 fr. par an

Le numéro : 1 fr. 75

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT  
72, Rue Châlons, 72

---

# COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1921

---

F. Daguin, R. Didier, F. Estrot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1921, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

---

---

## SOMMAIRE DU N° 112

---

Additions aux Statuts de la S. O. F.

L. LAUDAUDEN, M. GUÉGAN. — La Société ornithologique de France.

Dr ROCHON-DUVIGNEAUD. — Les grands Rapaces des gorges du Tarn.

André LABITTE. — Quelques observations sur la Buse commune.

### Notes et faits divers.

Curieux cas d'amour maternel chez un Rouge-Queue de muraille (P. Petitclerc).

Les méfaits des Loups (C. Tournemine).

### Questions d'ornithologie pratique.

Le Rossignol en captivité (H. Darviot).

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

---

## TARIF DES TIRÉS A PART

---

*Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro*

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus:	25 ex.....	4 80			
—	50 - .....	6 40			
—	100 - .....	9 50			

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**Vitrine démontable**, 2<sup>m</sup> sur 2<sup>m</sup> et 0<sup>m</sup>50, contenant une collection d'Oiseaux de France (135), à vendre 1.000 fr. Bocaux pour Reptiles ; cuvettes en carton pour minéraux ; cartons liés ; collection de minéraux et fossiles, etc.

M. TALAMON, 64, rue Saussure, Paris (17<sup>e</sup>).

**Demande à acheter** reliés et en bon état : le grand DRESSER au complet, le nouveau NAUMANN et les papillons ou chenilles de SPULER et de SEITZ.

MARCOT, 7, rue de la Krutenau, Strasbourg.

**On demande** des Etourneaux habitués à la captivité. Ant. Raymond, Hôtel Buffet, Légnv-le-Bois-d'Oingt (Rhône).

**Toute l'année** : ondulées, vertes, jaunes, bleues. Egalement : création de l'élevage ondulées *olives* et ondulées les produisant.

Les échanges sont acceptés.

**Etablissement ornithologique**. A. BLANCHARD, 1, Allée Charles-de-Fitte, Toulouse.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

M. Mulet. . . . . 30 fr.

---

---

VIENT DE PARAÎTRE :

## HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÆ

(OISEAUX-MOUCHES)

par Eugène SIMON

Correspondant de l'Académie des Sciences

Ouvrage en un seul volume, mais divisé en deux parties :

La première partie est un SYNOPSIS donnant les descriptions de toutes les espèces, sous-espèces et variétés actuellement connues, sous forme de tables dichotomiques développées.

La deuxième partie est un CATALOGUE donnant la synonymie et la distribution géographique des mêmes espèces, sous-espèces et variétés.

Un fort volume grand in-8° de 420 pages environ. Prix : 40 fr.

**Encyclopédie Roret. L. MULO, libraire-éditeur,**  
**12, rue Hautefeuille, Paris.**

*Vous qui vous intéressez aux Oiseaux, lisez*

## **NOTRE SAUVAGINE ET SA CHASSE**

par le Dr R. BOMMIER

Château de Wardrecques (Pas-de-Calais)

Ce très beau volume de 300 pages 22/28, sur papier couché de luxe, avec 270 photographies *à une même échelle* de tous les oiseaux de mer, de marais, de rivière, susceptibles d'être rencontrés en France, en Belgique, en Angleterre, en Suisse, avec un texte très complet comprenant une étude des terrains de chasse, des migrations, et une classification spéciale, est envoyé contre remboursement (frais en plus) ou par poste recommandée (1 300 gr.) contre mandat de 62 fr. 60 adressé à l'auteur-éditeur.

Contre simple carte de visite envoi par l'auteur également et à titre gracieux du *Sommaire*, d'une *page extraite au texte* et de *gravures spécimens* permettant de se rendre compte de la tenue générale de l'ouvrage et de sa documentation.

---

## **LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX**

498, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

### **Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**

Lisez le NOUVEL AGENDA P.-L.-M., luxueuse publication littéraire et artistique, publiant des textes signés de nos meilleurs écrivains et plus de 300 croquis originaux de peintres et de dessinateurs réputés.

En vente : Grands Magasins, Agences de voyage, Gares P.-L.-M. et rue Saint-Lazare, 88, Paris.

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

### A céder :

Collection 600 œufs (280 espèces) la plupart exotiques. Catal. mis en communication. S'adresser à M. Van Keupen, 29, rue Allent, Saint-Omer (Pas-de-Calais).

**Vitrine démontable**, 2<sup>m</sup> sur 2<sup>m</sup> et 0<sup>m</sup>50, contenant une collection d'Oiseaux de France (135), à vendre 1.000 fr. Bocaux pour Reptiles ; cuvettes en carton pour minéraux ; cartons liés ; collection de minéraux et fossiles, etc.

M. TALAMON, 64, rue Saussure, Paris (17<sup>e</sup>).

**On demande** quelques peaux de Bruant jaune pour le Musée de Porto, Portugal.

Offres à la Direction.

**On demande** des Etourneaux habitués à la captivité. Ant. Raymond, Hôtel Buffet, Légnv-le-Bois-d'Oingt (Rhône).

**Toute l'année** : ondulées, vertes, jaunes, bleues. Egalement : création de l'élevage ondulées *olives* et ondulées les produisant.

Les échanges sont acceptés.

**Etablissement ornithologique**. A. BLANCHARD, 1, Allée Charles-de-Fitte, Toulouse.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

Dr Didier. . . . . 10 fr.

---

---

*Vous qui vous intéressez aux Oiseaux, lisez*

### NOTRE SAUVAGINE ET SA CHASSE

par le Dr R. BOMMIER

Château de Wardreque (Pas-de-Calais)

Ce très beau volume de 300 pages 22/28, sur papier couché de luxe, avec 270 photographures à une même échelle de tous les oiseaux de mer, de marais, de rivière, susceptibles d'être rencontrés en France, en Belgique, en Angleterre, en Suisse, avec un texte très complet comprenant une étude des terrains de chasse, des migrations, et une classification spéciale, est envoyé contre remboursement (frais en plus) ou par poste recommandée (1.300 gr.) contre mandat de 62 fr. 60 adressé à l'auteur-éditeur.

Contre simple carte de visite envoi par l'auteur également et à titre gracieux du *Sommaire*, d'une page extraite du texte et de gravures spécimens permettant de se rendre compte de la tenue générale de l'ouvrage et de sa documentation.

---

---

**LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX**

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

---







# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

*Compte courant postal, Paris 253 73*

---

Prix de l'abonnement { France, 20 fr. par an  
                                  { Etranger, 25 fr. par an

Le numéro : 1 fr. 75

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

---

## COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1921

---

F. Daguin, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1921, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

---

---

### SOMMAIRE DU N° 143

---

Avis aux abonnés.

Dr ROCHON-DUVIGNEAUD. — Les grands Rapaces des gorges du Tarn (*suite*).

J. BERLIOZ. — Etude d'une collection d'Oiseaux provenant de l'Afrique équatoriale (*fin*).

A. MENEGAUX. — VI. Enquête sur la disparition du Moineau.

#### Questions d'ornithologie pratique.

Le Rossignol en captivité (H. Darviot) (*fin*).

Repeuplement. — Le Faisan (C. Tournemine).

#### Bibliographie.

Les Oiseaux du pays de Montbéliard, par P. Bernard (A. M.)

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	4 80	
—		—	50 - .....	6 40	
—		—	100 - .....	9 50	

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

*Compte courant postal, Paris* **253 73**

---

Prix de l'abonnement ( France, 20 fr. par an  
( Etranger, 25 fr. par an

Le numéro : 1 fr. 75

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

---

1921

Les Abonnements partent de Janvier. — Les reçus seront présentés par la Poste en Mars.

## COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1921

---

F. Dagum, R. Didier, P. Estiot, G. Étoe, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

Les réunions du Comité et des AMIS DE LA REVUE, pour l'année 1921, ont lieu au Laboratoire d'Ornithologie, 55, rue de Buffon, le deuxième lundi de chaque mois.

---

---

### SOMMAIRE DU N° 144

---

Avis aux abonnés.

A. MENEGAUX. — Oiseaux collectés ou observés au Maroc dans l'Atlas moyen par le Cap Lynes.

Dr ROCHON-DUVIGNEAUD. — Les grands Rapaces des gorges du Tarn (*fin*).

André LABITTE. — Quelques observations sur la Buse commune (*fin*).

A. MENEGAUX. — Quelques Oiseaux des environs du Dakar.

— Quelques Oiseaux provenant du Sahara.

André LABITTE. — Quelques observations ornithologiques en régions libérées (*fin*).

#### Notes et faits divers :

Oiseaux en mer enduits de goudron (P. Marti).

#### Questions d'ornithologie pratique :

Le Loir (C. Tournemine).

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

Les tirés a part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	4 80	
—		—	50 - .....	6 40	
—		—	100 - .....	9 50	

# Revue Française d'Ornithologie

## Scientifique et Pratique

---

DIRECTEUR A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la **Revue**  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

*Compte courant postal, Paris* **253 73**

---

Prix de l'abonnement { France, 20 fr. par an  
{ Etranger, 25 fr. par an

Ce numéro comprend huit pages supplémentaires. — Prix : 2 fr. 50

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

---

## COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1921

---

F. Daguin, R. Didier, P. Estrot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

La première réunion de la Société ornithologique de France aura lieu vers la fin de mai.

---

---

### SOMMAIRE DU N° 115

---

- L. LAVAUDEN. — Contribution à l'étude des formes méditerranéennes du Faucon pèlerin (fig.).  
C. TOURNEMINE. — La capture des Cailles à l'appau.  
A. MENERAUX. — Oiseaux collectés ou observés au Maroc dans l'Atlas moyen par le Cap. Lynes (fin).  
A. MELLERIO. — Observations ornithologiques faites en Vendée.  
J. L. HERMITTE. — Réponse à M. Talamon.

#### Notes et faits divers :

- Les nichoirs (R. Duprez).  
Capture d'un Aigle fauve dans les Pyrénées (E. Petit).  
Observations ornithologiques faites en Charente (C<sup>te</sup> B. de Paillerets).

#### Bibliographie.

- De P. CATHELIN. — Les Migrations des Oiseaux, analysé par M. de la Fuye.
- 

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

*Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro*

4 pages	25 ex . . . . .	6 75	8 pages	25 ex . . . . .	9 75
—	50 - . . . . .	7 50	—	50 - . . . . .	12 »»
—	100 - . . . . .	10 50	—	100 - . . . . .	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex . . . . .	4 80			
—	—	—	50 - . . . . .	6 40	
—	—	—	100 - . . . . .	9 50	



## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1949 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**Vitrine démontable**, 2<sup>m</sup> sur 2<sup>m</sup> et 0<sup>m</sup>50, contenant une collection d'Oiseaux de France (135), à vendre 1.000 fr. Bocaux pour Reptiles ; cuvettes en carton pour minéraux ; cartons liégés ; collection de minéraux et fossiles, etc.

M. TALAMON, 64, rue Saussure, Paris (17<sup>e</sup>).

**Demande à acheter** reliés et en bon état : le grand DRESSER au complet, le nouveau NAUMANN et les papillons ou chenilles de SPULER et de SETTZ.

MARCOY, 7, rue de la Krutenau, Strasbourg.

**On demande** des Étourneaux habitués à la captivité. Aut. Raymond, Hôtel Buffet, Légnuy-le-Bois-d'Oingt (Rhône).

**Toute l'année** : ondulées, vertes, jaunes, bleues. Egalement : création de l'élevage ondulées *dives* et ondulées les produisant.

Les échanges sont acceptés.

**Etablissement ornithologique**. A. BLANCHARD, 4, Allée Charles-de-Fitte, Toulouse.

**On demande** des Muscardins pour l'élevage, Jaseurs de Bohême, Colins de Californie ♂ et 2 ♀. M. Legendre, 25, rue Lacondamine, Paris, 17<sup>e</sup>.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

MM. Simon . . . . . 20 fr.

---

---

VIENT DE PARAÎTRE :

## HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÆ

(OISEAUX-MOUCHES)

par Eugène SIMON

Correspondant de l'Académie des Sciences

Ouvrage en un seul volume, mais divisé en deux parties :

La première partie est un SYNOPSIS donnant les descriptions de toutes les espèces, sous-espèces et variétés actuellement connues, sous forme de tables dichotomiques développées.

La deuxième partie est un CATALOGUE donnant la synonymie et la distribution géographique des mêmes espèces, sous-espèces et variétés.

Un fort volume grand in-8<sup>o</sup> de 430 pages environ. Prix : 40 fr.

Encyclopédie Roret, L. MULO, libraire-éditeur,  
12, rue Hautefeuille, Paris.

*Vous qui vous intéressez aux Oiseaux, lisez*

## **NOTRE SAUVAGINE ET SA CHASSE**

par le Dr R. BÖMMER

Château de Wardrecques (Pas-de-Calais)

Ce très beau volume de 300 pages 22/28, sur papier couché de luxe, avec 270 photographures à une même échelle de tous les oiseaux de mer, de marais, de rivière, susceptibles d'être rencontrés en France, en Belgique, en Angleterre, en Suisse, avec un texte très complet comprenant une étude des terrains de chasse, des migrations, et une classification spéciale, est envoyé contre remboursement (frais en plus) ou par poste recommandée (1 300 gr.) contre mandat de 62 fr. 60 adressé à l'auteur-éditeur.

Contre simple carte de visite envoi par l'auteur également et à titre gracieux du *Sommaire*, d'une page extraite au texte et de gravures spécimens permettant de se rendre compte de la tenue générale de l'ouvrage et de sa documentation.

---

## **LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX**

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

### **Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**

#### **Services P.-L.-M. d'excursions par auto-cars dans la forêt de Fontainebleau**

La Compagnie P.-L.-M. reprendra, à partir du jeudi 24 mars et jusqu'au 2 novembre 1921, ses Services d'excursions dans la Forêt de Fontainebleau.

Ces Services, en correspondance directe avec les trains de et pour Paris, comprendront deux circuits quotidiens : l'un, dans la matinée, pour la partie Nord de la Forêt, l'autre, dans la soirée, pour la partie Sud de la Forêt.

Indépendamment de ces deux circuits quotidiens, un troisième circuit périodique comportant la visite la Forêt, avec arrêt à Barbizon pour le déjeuner, sera mis en marche les jeudis, dimanches et jours fériés à toute époque de la saison, et, en outre, les lundis et samedis pendant les mois de juillet, août et septembre.

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue, (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**Vitrine démontable**, 2<sup>m</sup> sur 2<sup>m</sup> et 0<sup>m</sup>50, contenant une collection d'Oiseaux de France (135), à vendre 1.000 fr. Boeaux pour Reptiles; cuvettes en carton pour minéraux; cartons liégés; collection de minéraux et fossiles, etc.

M. TALAMON, 64, rue Saussure, Paris (17<sup>e</sup>).

**Demande à acheter** reliés et en bon état: le grand DRESSER au complet, le nouveau NAUMANN et les papillons ou chenilles de SPULER et de SEITZ.

MARCOY, 7, rue de la Krutenau, Strasbourg.

**On demande** des Etourneaux habitués à la captivité. Ant. Raymond, Hôtel Buffet, Légnay-le-Bois-d'Oring (Rhône).

**Toute l'année**: ondulées, vertes, jaunes, bleues. Également: création de l'élevage ondulées olives et ondulées les produisant.

Les échanges sont acceptés.

**Etablissement ornithologique**. A. BLANCHARD, 1, Allée Charles-de-Fitte, Toulouse.

**On demande** des Muscardins pour l'élevage, Jaseurs de Bohême, Colinus de Californie ♂ et 2 ♀. M. Legendre, 25, rue Lacondaminie, Paris, 17<sup>e</sup>.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

MM. Legendre . . . . .	10 fr.
Labrosse . . . . .	10

---

VIENT DE PARAÎTRE :

## HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÆ

(OISEAUX-MOUCHES)

par Eugène SIMON

Correspondant de l'Académie des Sciences

Ouvrage en un seul volume, mais divisé en deux parties :

La première partie est un SYNOPSIS donnant les descriptions de toutes les espèces, sous-espèces et variétés actuellement connues, sous forme de tables dichotomiques développées.

La deuxième partie est un CATALOGUE donnant la synonymie et la distribution géographique des mêmes espèces, sous-espèces et variétés.

Un fort volume grand in-8<sup>o</sup> de 420 pages environ. Prix : 40 fr.

**Encyclopédie Roret, L. MULO, libraire-éditeur,**  
**12, rue Hautefeuille, Paris.**

*Vous qui vous intéressez aux Oiseaux, lisez*

## **NOTRE SAUVAGINE ET SA CHASSE**

par le D<sup>r</sup> R. BOMMIER

Château de Wardrecques (Pas-de-Calais)

Ce très beau volume de 300 pages 22/28, sur papier couché de luxe, avec 270 photogravures à une même échelle de tous les oiseaux de mer, de marais, de rivière, susceptibles d'être rencontrés en France, en Belgique, en Angleterre, en Suisse, avec un texte très complet comprenant une étude des terrains de chasse, des migrations, et une classification spéciale, est envoyé contre remboursement (frais en plus) ou par poste recommandée (1 300 gr.) contre mandat de 62 fr. 60 adressé à l'auteur-éditeur.

Contre simple carte de visite envoi par l'auteur également et à titre gracieux du *Sommaire*, d'une page extraite au texte et de gravures spécimens permettant de se rendre compte de la tenue générale de l'ouvrage et de sa documentation

---

## **LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX**

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

### **Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**

---

#### **Services P.-L.-M. d'excursions par auto-cars dans la forêt de Fontainebleau**

La Compagnie P.-L.-M. reprendra, à partir du jeudi 24 mars et jusqu'au 2 novembre 1921, ses Services d'excursions dans la Forêt de Fontainebleau.

Ces Services, en correspondance directe avec les trains de et pour Paris, comprendront deux circuits quotidiens : l'un, dans la matinée, pour la partie Nord de la Forêt, l'autre, dans la soirée, pour la partie Sud de la Forêt.

Indépendamment de ces deux circuits quotidiens, un troisième circuit périodique comportant la visite la Forêt, avec arrêt à Barbizon pour le déjeuner, sera mis en marche les jeudis, dimanches et jours fériés à toute époque de la saison, et, en outre, les lundis et samedis pendant les mois de juillet, août et septembre.

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**Vitrine démontable**, 2<sup>m</sup> sur 2<sup>m</sup> et 0<sup>m</sup>50, contenant une collection d'Oiseaux de France (135), à vendre 4.000 fr. Bocaux pour Reptiles ; cuvettes en carton pour minéraux ; cartons liés ; collection de minéraux et fossiles, etc.

M. TALAMON, 64, rue Saussure, Paris (17<sup>e</sup>).

**Demande à acheter** reliés et en bon état : le grand DRESSER au complet, le nouveau NAUMANN et les papillons ou chenilles de SPULER et de SEITZ.

MARCOT, 7, rue de la Krutenau, Strasbourg.

**On demande** des Etourneaux habitués à la captivité. Ant. Raymond, Hôtel Buffet, Légnv-le-Bois-d'Oingt (Rhône).

**Toute l'année** : ondulées, vertes, jaunes, bleues. Egalement : création de l'élevage ondulées *olives* et ondulées les produisant.

Les échanges sont acceptés.

**Etablissement ornithologique**. A. BLANCHARD, 4, Allée. Charles-de-Fitte, Toulouse.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

M. Mulot. . . . . 30 fr.

---

---

VIENT DE PARAÎTRE :

## HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÆ

(OISEAUX-MOUCHES)

par Eugène SIMON

Correspondant de l'Académie des Sciences

Ouvrage en un seul volume, mais divisé en deux parties :

La première partie est un SYNOPSIS donnant les descriptions de toutes les espèces, sous-espèces et variétés actuellement connues, sous forme de tables dichotomiques développées.

La deuxième partie est un CATALOGUE donnant la synonymie et la distribution géographique des mêmes espèces, sous-espèces et variétés.

Un fort volume grand in-8° de 420 pages environ. Prix : 40 fr.

Encyclopédie Roret. L. MULO, libraire-éditeur,  
12, rue Hautefeuille, Paris.

*Vous qui vous intéressez aux Oiseaux, lisez*

## **NOTRE SAUVAGINE ET SA CHASSE**

par le **Dr R. BOMMIER**

Château de Wardrecques (Pas-de-Calais)

Ce très beau volume de 300 pages 22/28, sur papier couché de luxe, avec 270 photographures à *une même échelle* de tous les oiseaux de mer, de marais, de rivière, susceptibles d'être rencontrés en France, en Belgique, en Angleterre, en Suisse, avec un texte très complet comprenant une étude des terrains de chasse, des migrations, et une classification spéciale, est envoyé contre remboursement (frais en plus) ou par poste recommandée (1 300 gr.) contre mandat de 62 fr. 60 adressé à l'auteur-éditeur.

Contre simple carte de visite envoi par l'auteur également et à titre gracieux du *Sommaire*, d'une *page extraite du texte et de gravures spécimens* permettant de se rendre compte de la tenue générale de l'ouvrage et de sa documentation.

---

## **LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX**

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

### **Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**

La Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. ouvrira, dans le courant du mois de mars, au n° 3 de la rue du Mont-Blanc, à Genève, une Agence qui fournira tous renseignements touristiques (stations estivales, thermales, centres de séjour et de villégiature) sur les Régions desservies par le Réseau P.-L.-M., délivrera les billets de toutes catégories pour les Chemins de fer français et effectuera la location des places de luxe et ordinaires dans les trains P.-L.-M.

La Compagnie P.-L.-M. maintiendra néanmoins son bureau de renseignements à la gare de Genève-Cornavin.

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

*Compte courant postal, Paris 253 73*

---

Prix de l'abonnement ( France, 20 fr. par an  
( Etranger, 25 fr. par an

Le numéro : 1 fr. 75

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

---

1921

Les Abonnements partent de Janvier. — Les reçus seront présentés par la Poste en Mars.

## COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE POUR 1921

---

F. Dagum, R. Didier, P. Estiot, G. Etoc, A. Menegaux, P. Paris, X. Raspail, E. Simon.

La première réunion de la Société ornithologique de France aura lieu vers la fin de mai.

---

---

### SOMMAIRE DU N° 115

---

L. LAVAUDEN. — Contribution à l'étude des formes méditerranéennes du Faucon pèlerin (*fibu*) (fig.).

Xavier RASPAIL. — Sur le transport par les Butéoniens de leurs jeunes d'un nid dans un autre.

Albert HUGUES. — Noms d'oiseaux.

Dr MILLET-HORSIN. — Guide de l'amateur d'oiseaux débarquant sur la terre d'Afrique (*suite*).

#### Notes et faits divers :

Les pontes des Motaellides (J. Rapine).

Contribution à l'étude du régime alimentaire du Busard harpye (M. de la Fuye).

Les Oiseaux insectivores et la Cochyliis (S. Gilard).

Capture hivernale de Milan royal en Loir-et-Cher (M. de la Fuye).

Un nid d'hirondelle (A. Hugues).

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

Les tirés à part doivent être demandés au plus tard **huit** jours après l'apparition du numéro

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 »
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :				25 ex.....	4 80
—				50 - .....	6 40
—				100 - .....	9 50



# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

---

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Classe  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

*Compte courant postal, Paris* 253 73

---

Prix de l'abonnement { France, 20 fr. par an  
{ Etranger, 25 fr. par an

Le numéro : 1 fr. 75

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

---

1921

Les Abonnements partent de Janvier. — Les reçus seront présentés par la Poste en Mars.

## SOMMAIRE DU N° 447

---

- A. MELNEGAUX — A la Société ornithologique de France  
— Société ornithologique de France (Compte rendu)  
LOMBOT père. — Mes souvenirs sur la Buse commune.  
X. — Une excursion printanière en Vendée

### Notes et faits divers :

- Nouvelles ornithologiques de Vendée (C. Guérimo)  
Demande de collaboration.  
Sur le Moineau (A. Hugues)

### Questions pratiques d'ornithologie :

- Nos Mesanges (M. Legendre)

### Bibliographie :

- Mémoires concernant l'Histoire naturelle de l'Empire chinois  
The biologist's Record
- 

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

---

## TARIF DES TIRÉS À PART

---

*Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro*

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 00
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	4 80	
—			50 - .....	6 40	
—			100 - .....	9 50	

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

*Compte courant postal, Paris 253 73*

Prix de l'abonnement ( France, 20 fr. par an  
( Etranger, 25 fr. par an

Les deux numéros : 2 fr. 60

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

### SOMMAIRE DES Nos 148-149

---

Compte rendu de la réunion de juillet de la S. O. F.

René D'ABADIE. — La Corneille noire et le Pigeon ramier.

A. MENEGAUX. — VII. Enquête sur la disparition du Moineau

François JOURDAIN. — Les Oiseaux de la forêt de Mamara (*fig. 1*).

D<sup>r</sup> MILLET-HORSIN. — Guide de l'Amateur d'Oiseaux débarquant sur la terre d'Afrique (*suite*)

#### Notes et faits divers :

La Société ornithologique de France (Lomont père).

II. Nouvelles ornithologiques de Vendée (C. Guérin).

Les Martins-Pêcheurs en captivité (A. Malric).

#### Questions d'ornithologie pratique :

Nos Mésanges (M. Legendre) (*suite*).

Mes Merles de roche (H. Darviot).

#### Bibliographie :

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine

---

## TARIF DES TIRÉS A PART

---

Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 00
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	4 80	
—			50 - .....	6 40	
—			100 - .....	9 50	

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**A vendre** : ensemble ou séparément un lot d'oiseaux montés au repos : Oiseaux de proie, Passereaux, Gallinacés, Échassiers, Palmipèdes.  
E. Petit, naturaliste, 81, Boulevard Saint-Michel, Paris.

**On demande** : des Oiseaux de proie en chair, un de chaque espèce, sauf Crécerelle et Buse. Adresser par poste, M. E. Petit, naturaliste, 81, Boulevard Saint-Michel, Paris (5<sup>e</sup>).

**A vendre** : divers faisans rares, dont plusieurs hybrides intéressants : Hocco-superbes : Poule sultane ; Gêlinotte cupido ; Palmipèdes rares. Le tout parfaitement naturalisé et en bon état de conservation. Prix très modérés. Liste et prix sur demande à M. E. Seguin-Jard, Aiguillon-sur-Mer (Vendée).

**Une dame**, demande des travaux d'écriture à faire chez elle, M<sup>me</sup> Vilex, 20, rue des Lilas, Paris (19<sup>e</sup>).

**On demande** : Cinis et Linots élevés à la brochette, chant naturel, A. Raymond, hôtel-buffet, Légnv-le-Bois-d'Oingt (Rhône).

**On demande** des Muscardins pour l'élevage, Jaseurs de Bohême, Colins de Californie ♂ et ♀. M. Legendre, 25, rue Lacondamine, Paris, 17<sup>e</sup>.

---

## FONDS POUR ILLUSTRATIONS

---

---

*VIENT DE PARAÎTRE :*

### HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÆ

(OISEAUX-MOUCHES)

par Eugène SIMON

Correspondant de l'Académie des Sciences

Ouvrage en un seul volume, mais divisé en deux parties :

La première partie est un SYNOPSIS donnant les descriptions de toutes les espèces, sous-espèces et variétés actuellement connues, sous forme de tables dichotomiques développées.

La deuxième partie est un CATALOGUE donnant la synonymie et la distribution géographique des mêmes espèces, sous-espèces et variétés.

Un fort volume grand in-8° de 420 pages environ. Prix : 40 fr.

**Encyclopédie Roret, L. MULO, libraire-éditeur,  
12, rue Hautefeuille, Paris.**

## BAISSE DE 25 %

*Vous qui vous intéressez aux Oiseaux, lisez*

### NOTRE SAUVAGINE ET SA CHASSE

par le Dr R. BOMMIER

Château de Wardrecques (Pas-de-Calais)

Ce très beau volume de 300 pages 22/28, sur papier couché de luxe avec 270 photogravures à une même échelle de tous les oiseaux de mer, de marais, de rivière, susceptibles d'être rencontrés en France, en Belgique, en Angleterre, en Suisse, avec un texte très complet comprenant une étude des terrains de chasse, des migrations, et une classification spéciale, est envoyé par poste recommandée (1 400 gr.) contre mandat adressé à l'auteur-éditeur de 15 francs plus port 2 fr. 35 ou contre remboursement de 48 fr.

Contre simple carte de visite envoi par l'auteur également et à titre gracieux du *Sommaire*, d'une page extraite du texte et de gravures spécimens permettant de se rendre compte de la tenue générale de l'ouvrage et de sa documentation.

Remise spéciale aux abonnés : envoyer la bande du journal avec la demande.

---

## LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

## Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

### DE NICE A MULHOUSE

Route des Alpes et du Jura

LA PLUS MERVEILLEUSE EXCURSION DE MONTAGNE DU MONDE ENTIER

Partir de *Nice*, sur la Côte d'Azur, pour aboutir à *Mulhouse*, en Alsace, en longeant les plus hauts sommets des *Alpes*, du *Jura* et des *Hautes-Vosges*, voilà, pour les touristes qui désirent se reposer tout en employant utilement leurs vacances, une attraction sans pareille et véritablement féérique.

Au cours de cette merveilleuse randonnée, qui peut être réalisée en huit étapes au moyen des *Services Automobiles P.-L.-M.* de la « *Route des Alpes et du Jura* », le voyageur parcourt une magnifique route de 1.200 kilomètres en passant par le Col de la Cayolle (2.352 m.), Barcelonnette, le Col de Vars (2.115 m.), le Col d'Izoard (2.409 m.), Briançon, le Col du Lautaret (2.075 m.), Grenoble, le Massif de la Grande-Chartreuse, Chambéry, le Lac du Bourget, Aix-les-Bains, le Lac d'Annecy, Annecy, le Col des Aravis (1.500 m.), Saint-Gervais, Chamouix, Évian, Genève, Le Lac Léman, le Col de la Faucille (1.323 m.), Champagnole, Besançon, Belfort, le Ballon d'Alsace (1.213 m.) et Thann.

Aux *Services Automobiles de la Route des Alpes et du Jura* se rattachent de nombreux *Services annexes* permettant d'excursionner dans le Briançonnais, le Vercors, le Trièves, le Massif de la Chartreuse, la Maurienne, la Tarentaise, la Vallée de la Valserine (*Circuit de l'Arc*) : Genève, Bellegarde, Saint-Germain-de-Joux, Nantua, Saint-Claude, Genève) et du Doubs (*Circuit du Doubs*) : Besançon, Malbuisson, les Fargots, Orchamps-Vennes, Besançon).

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**A vendre :** ensemble ou séparément un lot d'oiseaux montés au repos : Oiseaux de proie, Passereaux, Gallinacés, Echassiers, Palmipèdes.

E. Petit, naturaliste, 8, Boulevard Saint-Michel, Paris.

**On demande :** des Oiseaux de proie en chair, un de chaque espèce, sauf Crécerelle et Buse. Adresser par poste, M. E. Petit, naturaliste, 81, Boulevard Saint-Michel, Paris (5<sup>e</sup>).

**A vendre :** divers faisans rares, dont plusieurs hybrides intéressants : Hoccoes superbes ; Poule sultane ; Gêlinotte cupido ; Palmipèdes rares. Le tout parfaitement naturalisé et en bon état de conservation. Prix très modérés. Liste et prix sur demande à M. E. Seguin-Jard, Aiguillon-sur-Mer (Vendée).

**Une dame,** demande des travaux d'écriture à faire chez elle, Mme Videx, 20, rue des Lilas, Paris (19<sup>e</sup>).

**On demande** des Muscardinus pour l'élevage, Jaseurs de Bohême, Colms de Californie ♂ et 2 ♀. M. Legendre, 25, rue Lacondamine, Paris, 17<sup>e</sup>.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

---

---

*VIENT DE PARAÎTRE :*

## HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÆ (OISEAUX-MOUCHES)

par Eugène SIMON

Correspondant de l'Académie des Sciences

Ouvrage en un seul volume, mais divisé en deux parties :

La première partie est un SYNOPSIS donnant les descriptions de toutes les espèces, sous-espèces et variétés actuellement connues, sous forme de tables dichotomiques développées.

La deuxième partie est un CATALOGUE donnant la synonymie et la distribution géographique des mêmes espèces, sous-espèces et variétés.

Un fort volume grand in-8° de 420 pages environ. Prix : 40 fr.

Encyclopédie Roret, L. MULO, libraire-éditeur,  
12, rue Hautefeuille, Paris.

## **BAISSE DE 25 %**

*Vous qui vous intéressez aux Oiseaux, lisez :*

### **NOTRE SAUVAGINE ET SA CHASSE**

par le Dr R. BOMMIER

Château de Wardrecques (Pas-de-Calais)

Ce très beau volume de 300 pages 22/28, sur papier couché de luxe, avec 273 photographures à une même échelle de tous les oiseaux de mer, de marais, de rivière, susceptibles d'être rencontrés en France, en Belgique, en Angleterre, en Suisse, avec un texte très complet comprenant une étude des terrains de chasse, des migrations, et une classification spéciale, est envoyé par poste recommandée (1.400 gr.) contre mandat adressé à l'auteur-éditeur de 15 francs plus port 2 fr. 35 ou contre remboursement de 48 fr.

Contre simple carte de visite envoi par l'auteur également et à titre gracieux du *Sommaire*, d'une page extraite du texte et de gravures spécimens permettant de se rendre compte de la tenue générale de l'ouvrage et de sa documentation.

Remise spéciale aux abonnés : envoyer la bande du journal avec la demande.

---

## **LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX**

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

## **Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**

**Services automobiles de la route thermale d'Auvergne  
Vichy, Châtel-Guyon, Royat, St-Nectaire, Le Mont-Dore, La Bourboule**

Pour faciliter les déplacements dans la région, les Compagnies des Chemins de fer de P.-L.-M. et de P.-O. mettront en marche, chaque jour, à partir du 25 juin, un Service automobile rapide entre Vichy, Le Mont-Dore et La Bourboule. Ce service, qui comportera un voyage aller et retour dans chaque sens, passera :

*A l'aller*, par Châtel-Guyon, Clermont-Ferrand, Royat, Saint-Nectaire ou vice-versa ; *au retour*, par Châtel-Guyon et Pongibaud ou vice-versa.

Indépendamment du service rapide, il sera mis en marche trois fois par semaine, à dater du 15 juillet :

*Les marais, jeudi et samedi*, au départ de Vichy, les *lundi, mercredi et vendredi*, au départ de La Bourboule, un service omnibus qui circulera dans les deux sens, par Châtel-Guyon, Clermont-Ferrand, Royat, Saint-Nectaire, Le Mont-Dore.

Ce service ne comportera pas d'aller et retour dans la même journée ; il sera quotidien (dimanche excepté) pendant la période du 1<sup>er</sup> août au 10 septembre.



## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**Vitrine démontable**, 2<sup>m</sup> sur 2<sup>m</sup> et 0<sup>m</sup>50, contenant une collection d'Oiseaux de France (135), à vendre 1.000 fr. Bocaux pour Reptiles ; cuvettes en carton pour minéraux ; cartons lièges ; collection de minéraux et fossiles, etc.

M. TALAMON, 64, rue Saussure, Paris (17<sup>e</sup>).

**Demande à acheter** reliés et en bon état : le grand DRESSER au complet, le nouveau NAUMANN et les papillons ou chenilles de SPULER et de SEITZ.

MARCOT, 7, rue de la Kutenau, Strasbourg.

**On demande** des Etourneaux habitués à la captivité. Aut. Raymond, Hôtel Buffet, Légnv-le-Bois-d'Oingt (Rhône).

**Toute l'année** : ondulées, vertes, jaunes, bleues. Egalement : création de l'élevage ondulées *olives* et ondulées les produisant.

Les échanges sont acceptés.

**Etablissement ornithologique**. A. BLANCHARD, 1, Allée Charles-de-Fitte, Toulouse.

**On demande** des Muscardius pour l'élevage, Jaseurs de Bohême, Colus de Californie ♂ et ♀. M. Legendre, 25, rue Lacordaine, Paris, 17<sup>e</sup>.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

MM. Siron . . . . . 20 fr.

---

*VIENT DE PARAITRE :*

## HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÆ

(OISEAUX-MOUCHES)

par Eugène SIMON

Correspondant de l'Académie des Sciences

Ouvrage en un seul volume, mais divisé en deux parties :

La première partie est un SYNOPSIS donnant les descriptions de toutes les espèces, sous-espèces et variétés actuellement connues, sous forme de tables dichotomiques développées.

La deuxième partie est un CATALOGUE donnant la synonymie et la distribution géographique des mêmes espèces, sous-espèces et variétés.

Un fort volume grand in-8° de 420 pages environ. Prix : 40 fr.

**Encyclopédie Roret, L. MULO, libraire-éditeur,  
12, rue Hautefeuille, Paris.**

*Vous qui vous intéressez aux Oiseaux, lisez*

## NOTRE SAUVAGINE ET SA CHASSE

par le D<sup>r</sup> R. BOMMIER

Château de Wardrecques (Pas-de-Calais)

Ce très beau volume de 300 pages 22/28, sur papier couché de luxe, avec 270 photographures à une même échelle de tous les oiseaux de mer, de marais, de rivière, susceptibles d'être rencontrés en France, en Belgique, en Angleterre, en Suisse, avec un texte très complet comprenant une étude des terrains de chasse, des migrations, et une classification spéciale, est envoyé contre remboursement (frais en plus) ou par poste recommandée (1 300 gr.) contre mandat de 62 fr. 60 adressé à l'auteur-éditeur.

Contre simple carte de visite envoi par l'auteur également et à titre gracieux du *Sommaire*, d'une page extraite du texte et de gravures spécimens permettant de se rendre compte de la tenue générale de l'ouvrage et de sa documentation.

---

## LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

### Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

---

Pour faciliter les relations avec les régions touristiques et les grandes stations thermales, la Compagnie P.-L.-M. mettra en marche cinq nouveaux trains rapides :

1<sup>er</sup> A partir du 31 mai, rapide de *nuit*, lits-salons, couchettes, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, entre Paris et la Savoie : Paris, départ 20 h. 5 ; Evian, arrivée 9 h. 5 ; Annecy, arrivée 7 h. 11 ; Chamonix, arrivée 11 h. 15 ;

2<sup>e</sup> A partir du 1<sup>er</sup> juin, rapide de *jour*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, wagon-restaurant, entre Paris, Genève, la Savoie et le Dauphiné : Paris, départ 7 h. 50 ; Genève, arrivée 20 h. 5 ; Aix-les-Bains, arrivée 17 h. 57 ; Chambéry, arrivée 18 h. 20 ; Grenoble, arrivée 19 h. 34 ;

3<sup>e</sup> A partir du 1<sup>er</sup> juin, rapide de *jour*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, entre Paris, Berne et Lausanne : Paris, départ 8 heures ; Lausanne, arrivée 18 h. 45 ; Berne, arrivée 21 h. 15 ;

4<sup>e</sup> A dater du 15 juin, rapide de *jour*, lits-salons, 1<sup>re</sup> classe et wagon-restaurant, entre Paris et Vichy : Paris, départ 14 h. 50 ; Vichy, arrivée 20 h. 25 ;

5<sup>e</sup> A dater du 8 juillet, rapide de *nuit*, lits-salons, wagons-lits, 1<sup>re</sup> classe et wagon-restaurant, entre Paris et Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet, avec correspondance pour Chamonix : Paris, départ 17 h. 45 ; Saint-Gervais, arrivée 7 heures ; Chamonix, arrivée 8 h. 27.

Ce rapide sera mis en marche tous les jours du 8 juillet au 13 août et du 15 au 29 septembre, mais n'aura lieu que trois fois par semaine (mardi, jeudi et samedi au départ de Paris) du 14 août au 14 septembre.

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

---

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscripts, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

*Compte courant postal, Paris 253 73*

---

Prix de l'abonnement ( France, 20 fr. par an  
( Etranger, 25 fr. par an

Les deux numéros : 2 fr. 60

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

---

1921

Les Abonnements partent de Janvier. — Les reçus seront présentés par la Poste en Mars.

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

### SOMMAIRE DU N° 150

---

- L. COOPMAN. — Le transport des jeunes par les Rapaces.  
C. GUERIN. — Transport des petits par les Accipitriens.  
— Sur le transport de ses petits par la Buse commune.  
Francis JOURDAIN. — Les Oiseaux de la forêt de Manara (*fin*).

#### Notes et faits divers :

- Sur les migrations dans le Nord de l'Afrique (Aug Ferrouillet).  
Réponse à M. de la Bassetière (Dr Groumier).  
A Noirmoutiers (X).

#### Questions d'ornithologie pratique :

- Nos Mésanges (M. Legendre) (*suite*).

#### Convocation.

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	4 80	
—		—	50 - .....	6 40	
—		—	100 - .....	9 50	

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

---

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

*Compte courant postal, Paris 253 73*

---

Prix de l'abonnement { France, 20 fr. par an  
                                  { Etranger, 25 fr. par an

Les deux numéros : 2 fr. 60

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlous, 72

---

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

### SOMMAIRE DU N° 150

---

Société Ornithologique de France.

Marquis de CHAUVELIN. — Les Oiseaux de mer devant la loi.

C. GUÉRIN. — Nidification anormale du Busard montagu.

Dr MILLET-HORSIN. — Guide de l'amateur d'oiseaux débarquant sur la terre d'Afrique (*suite*).

#### Questions d'ornithologie pratique :

Nos Mésanges (M. Legendre) (*fin*).

Sur la nourriture de l'Éfraye commune (A. Menegaux).

Légende soudanaise sur les Bubonidés (Dr Millet-Horsin).

#### Erratum.

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	4 80	
—			50 - .....	6 40	
—			100 - .....	9 50	

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

---

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

*Compte courant postal, Paris 253 73*

---

Prix de l'abonnement { France, 20 fr. par an  
                                  { Etranger, 25 fr. par an

Les deux numéros : 2 fr. 60

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

---

1921

Les Abonnements partent de Janvier. — Les reçus seront présentés par la Poste en Mars.

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

### SOMMAIRE DU N° 152

---

Société Ornithologique de France. — Communication du Dr Millet-Horsin.

Dr MILLET-HORSIN. — Guide de l'amateur d'oiseaux débarquant sur la terre d'Afrique *suite*.

BABAULT (Guy). — Note sur une nidification anormale du Serin domestique (fig.).

#### Notes et faits divers :

Au sujet de nos migrateurs dans leurs quartiers d'hiver d'Afrique (J. Delamain).

Observations sur les passages en Champagne humide (M. de la Fuye).

Correspondance (Ch. Marcot).

Note rectificative (René d'Abadie).

#### Questions d'ornithologie pratique :

Sur la mise en peau des Oiseaux (J. Quentin).

Légende soudanaise sur la Chevêchette (Dr Millet-Horsin).

Table alphabétique des auteurs pour 1921.

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

Les tirés à part doivent être demandés au plus tard **huit** jours après l'apparition du numéro

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	4 80	
—		—	50 - .....	6 40	
—		—	100 - .....	9 50	



## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**On demande** : des Oiseaux de proie en chair, un de chaque espèce, sauf Crécerelle et Buse. Adresser par poste, M. E. Petit, naturaliste, 81, Boulevard Saint-Michel, Paris (5<sup>e</sup>).

**A vendre** : divers faisans rares, dont plusieurs hybrides intéressants : Hoccois superbes ; Poule sultane ; Gelinotte cupido ; Palmipèdes rares. Le tout parfaitement naturalisé et en bon état de conservation. Prix très modérés. Liste et prix sur demande à M. E. Seguin-Jard, Aiguillon-sur-Mer (Vendée).

**On demande** : Cinis et Linots élevés à la brochette, chant naturel. A. Raymond, hôtel-buffet, Légnv-le-Bois-d'Oingt (Rhône).

**On demande pour volière** : Bruants : ortolan, zizi, fou, proyer, des neiges, montain, nain. — Pinson niverolle. — Serin cini. — Linots : montagnarde, venturon. — Moineau souleie. — *Carpodacus erythrinus*. — Bec croisé. — Dur-bec. — Jaseur de Bohême. — Merle à plastron. — Pétrocincle : de roche, bleu. — Martin roselin. Sujets ♂ et ♀ Faire offre à José van Baeten, 21, rue Basse-Ville, Courtrai (Belgique).

**En échange** d'une ponte (5 œufs) du rarissime *Emberiza variabilis* du Japon, on désire une ponte (2 ou 3) de *Calidris arenaria*. M. A. Vaucher, 4, chemin Rieu, Genève, Suisse.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

---

VIENT DE PARAÎTRE :

## HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÆ

(OISEAUX-MOUCHES)

par Eugène SIMON

Correspondant de l'Académie des Sciences

Ouvrage en un seul volume, mais divisé en deux parties :

La première partie est un SYNOPSIS donnant les descriptions de toutes les espèces, sous-espèces et variétés actuellement connues, sous forme de tables dichotomiques développées.

La deuxième partie est un CATALOGUE donnant la synonymie et la distribution géographique des mêmes espèces, sous-espèces et variétés.

Un fort volume grand in-8° de 420 pages environ. Prix : 40 fr.

Encyclopédie Roret, L. MULO, libraire-éditeur,  
12, rue Hautefeuille, Paris.

## BAISSE DE 25 0/10

*Vous qui vous intéressez aux Oiseaux, lisez*

### NOTRE SAUVAGINE ET SA CHASSE

par le Dr R. BOMMIER

Château de Wardreques (Pas-de-Calais)

Ce très beau volume de 300 pages 22/28, sur papier couché de luxe, avec 270 photographures *à une même échelle* de tous les oiseaux de mer, de marais, de rivière, susceptibles d'être rencontrés en France, en Belgique, en Angleterre, en Suisse, avec un texte très complet comprenant une étude des terrains de chasse, des migrations, et une classification spéciale, est envoyé par poste recommandée (1.400 gr.) contre mandat adressé à l'auteur-éditeur de 45 francs plus port 2 fr. 35 ou contre remboursement de 48 fr.

Contre simple carte de visite envoi par l'auteur également et à titre gracieux du *Sommaire*, d'une page extraite au texte et de gravures spécimens permettant de se rendre compte de la tenue générale de l'ouvrage et de sa documentation.

Remise spéciale aux abonnés : envoyer la bande du journal avec la demande.

---

---

## LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

---

### Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

**Train de luxe " Calais-Méditerranée "**. — La mise en marche du train de luxe " Calais-Méditerranée " annoncée comme devant avoir lieu à partir du 25 novembre 1921, sera avancée au 19 novembre au départ de Calais et de Paris, et au 21 novembre (au lieu du 27) au départ de Menton.

Ce train, composé exclusivement de Wagons-Lits et d'un Wagon-Restaurant, suivra l'horaire ci-après :

*A Paller :*

Calais, départ	18 h. 35		Paris, départ	17 h. 45
Nice, arrivée	11 h.		Menton, arrivée	12 h. 08

*Au retour :*

Menton, départ	12 h. 20		Nice, départ	13 h. 30
Paris, arrivée	8 h. 45		Calais, arrivée	15 h. 28

**Train Côte d'Azur de Nuit.** — La Compagnie P.-L.-M. informe le Public qu'en raison de l'importance du mouvement des voyageurs vers le littoral, le train " Côte d'Azur Rapide de nuit " composé de Lits-Salon, couchettes, Wagons-Lits, 1<sup>re</sup> classe et Wagon-Restaurant, sera mis en marche les lundis, mercredi et samedi de chaque semaine.

Ce train aura lieu pour la première fois :

*Le lundi 14 novembre* au départ de Paris : départ à 17 h. 35, arrivée à Nice 10 h. 43. — Menton 11 h. 54.

*Le mercredi 16 novembre* au départ de Menton : départ de Menton 13 heures, de Nice 14 h. 45. — Arrivée à Paris à 9 h. 10.

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**On demande** : des Oiseaux de proie en chair, un de chaque espèce, sauf Crécerelle et Buse. Adresser par poste, M. E. Petit, naturaliste, 81, Boulevard Saint-Michel, Paris (5<sup>e</sup>).

**A vendre** : divers faisans rares, dont plusieurs hybrides intéressants : *Hocco* superbes : Ponde sultane; Gêlinotte cupido; Palmipèdes rares. Le tout parfaitement naturalisé et en bon état de conservation. Prix très modérés. Liste et prix sur demande à M. E. Seguin-Jard, Aiguillon-sur-Mer (Vendée).

**On demande** : Cinis et Linots élevés à la brochette, chant naturel. A. Raymond, hôtel-huiffet, Légny-le-Bois-d'Oingt (Rhône).

**On demande pour volière** : Brnants : ortolan, zizi, fou, proyer, des neiges, montain, nain. — Pinson niverolle. — Serin cini. — Linotes : montagnarde, venturon. — Moineau souleie. — *Carpodacus erythrinus*. — Bec croisé. — Dur-bec. — Jaseur de Bohême. — Merle à plastron — Pétrrocincle : de roche, bleu. — Martin roselin. Sujets ♂ et ♀. Faire offre à José van Baeten, 21, rue Basse-Ville, Courtrai (Belgique).

M. Gavard, 75, rue Saint-Denis, Paris, fabrique des objets d'ornithologie : nids, pieds pour les oiseaux montés, boîtes pour naturalistes.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

---

---

VIENT DE PARAÎTRE :

## HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÆ

(OISEAUX-MOUCHES)

par Eugène SIMON

Correspondant de l'Académie des Sciences

Ouvrage en un seul volume, mais divisé en deux parties :

La première partie est un SYNOPSIS donnant les descriptions de toutes les espèces, sous-espèces et variétés actuellement connues, sous forme de tables dichotomiques développées

La deuxième partie est un CATALOGUE donnant la synonymie et la distribution géographique des mêmes espèces, sous-espèces et variétés.

Un fort volume grand in-8<sup>o</sup> de 420 pages environ. Prix : 40 fr.

Encyclopédie Roret. L. MULO, libraire-éditeur,  
12, rue Hautefeuille, Paris.

## **BAISSE DE 25 %**

*Vous qui vous intéressez aux Oiseaux, lisez*

### **NOTRE SAUVAGINE ET SA CHASSE**

par le Dr R. BOMMIER

Château de Wardrecques (Pas-de-Calais)

Ce très beau volume de 300 pages 22/28, sur papier couché de luxe, avec 270 photographies à une même échelle de tous les oiseaux de mer, de marais, de rivière, susceptibles d'être rencontrés en France, en Belgique, en Angleterre, en Suisse, avec un texte très complet comprenant une étude des terrains de chasse, des migrations, et une classification spéciale, est envoyé par poste recommandée (1.400 gr.) contre mandat adressé à l'auteur-éditeur de 15 francs plus port 2 fr. 35 ou contre remboursement de 48 fr.

Contre simple carte de visite envoi par l'auteur également et à titre gracieux du *Sommaire*, d'une page extraite au texte et de gravures spécimens permettant de se rendre compte de la tenue générale de l'ouvrage et de sa documentation.

Remise spéciale aux abonnés ; envoyer la bande du journal avec la demande.

---

---

## **LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX**

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

---

## **Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**

---

### **Maintien en service pendant l'hiver 1921-1922**

*de la Section de Ligne des Tines à Montroc-le-Planet*

Pour aider au développement des sports d'hiver dans la vallée de Chamonix, la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. maintiendra, pendant l'hiver 1921-1922, jusqu'à Montroc-le-Planet le service des voyageurs de sa ligne électrique du Fayet-Saint-Gervais à Vallorcine qui était limité aux Tines les hivers précédents.

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**A vendre :** ensemble ou séparément un lot d'oiseaux montés au repos : Oiseaux de proie, Passereaux, Gallinacés, Echassiers, Palmipèdes.

E. Petit, naturaliste, 81, Boulevard Saint-Michel, Paris.

**On demande :** des Oiseaux de proie en chair, un de chaque espèce, sauf Crécerelle et Buse. Adresser par poste, M. E. Petit, naturaliste, 81, Boulevard Saint-Michel, Paris (5<sup>e</sup>).

**A vendre :** divers faisans rares, dont plusieurs hybrides intéressants : Hocops superbes ; Poule sultane ; Gêlinotte cupido ; Palmipèdes rares. Le tout parfaitement naturalisé et en bon état de conservation. Prix très modérés. Liste et prix sur demande à M. E. Seguin-Jard, Aiguillon-sur-Mer (Vendée).

**Une dame,** demande des travaux d'écriture à faire chez elle, M<sup>me</sup> Videx, 20, rue des Lilas, Paris (19<sup>e</sup>).

**On demande :** Cinis et Linots élevés à la brochette, chant naturel. A. Raymond, hôtel-bullet, Légnv-le-Bois-d'Oingt (Rhône).

**On demande** des Muscardins pour l'élevage, Jaseurs de Bohême, Colins de Californie ♂ et 2 ♀. M. Legendre, 25, rue Lacoudamine, Paris, 17<sup>e</sup>.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

---

---

VIENT DE PARAÎTRE :

## HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÆ

(OISEAUX-MOUCHES)

par Eugène SIMON

Correspondant de l'Académie des Sciences

Ouvrage en un seul volume, mais divisé en deux parties :

La première partie est un SYNOPSIS donnant les descriptions de toutes les espèces, sous-espèces et variétés actuellement connues, sous forme de tables dichotomiques développées.

La deuxième partie est un CATALOGUE donnant la synonymie et la distribution géographique des mêmes espèces, sous-espèces et variétés.

Un fort volume grand in-8° de 420 pages environ. Prix : 40 fr.

**Encyclopédie Roret, L. MULO, libraire-éditeur,  
12, rue Hautefeuille, Paris.**

## BAISSE DE 25 %

*Vous qui vous intéressez aux Oiseaux, lisez*

### NOTRE SAUVAGINE ET SA CHASSE

par le Dr R. BOMMIER

Château de Wardrecques (Pas-de-Calais)

Ce très beau volume de 300 pages 22/28, sur papier couché de luxe, avec 270 photogravures à une même échelle de tous les oiseaux de mer, de marais, de rivière, susceptibles d'être rencontrés en France, en Belgique, en Angleterre, en Suisse, avec un texte très complet comprenant une étude des terrains de chasse, des migrations, et une classification spéciale, est envoyé par poste recommandée (1.400 gr.) contre mandat adressé à l'auteur-éditeur de 45 francs plus port 2 fr. 35 ou contre remboursement de 48 fr.

Contre simple carte de visite envoi par l'auteur également et à titre gracieux du *Sommaire*, d'une page extraite du texte et de gravures spécimens permettant de se rendre compte de la tenue générale de l'ouvrage et de sa documentation.

Remise spéciale aux abonnés ; envoyer la bande du journal avec la demande.

---

## LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

### Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

La Compagnie P.-L.-M. informe le public que ses Bureaux-Succursales de Paris, rue Bernoulli, n° 3, rue Sainte-Anne, n° 6, et rue de Rennes, n° 45, procéderont à partir du 1<sup>er</sup> août, à l'enregistrement des bagages sur la présentation des billets, valables au départ de la gare de Paris, que les voyageurs auront pris dans ses bureaux ou dont ils seront déjà munis.

En outre de la taxe afférente au transport par chemin de fer, il sera perçu, pour le transport des bagages du Bureau-Succursale à la gare de Paris P.-L.-M., les prix ci-après :

Un colis, 1 fr. — Deux colis, 1 fr. 60. — Par colis en plus de deux, 0 fr. 40

Ces colis devront être remis aux Bureaux-Succursales une demi-heure au moins avant l'heure fixée pour le transport du Bureau à la gare. Cette heure sera portée à la connaissance du public, pour les divers trains du matin et du soir, par des affiches apposées dans les Bureaux-Succursales dont il s'agit.

Ces Bureaux sont ouverts tous les jours, *sauf les dimanches et jours fériés*, de 8 heures 30 à 12 heures, et de 14 heures à 17 heures 30.

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

---

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscripts, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

*Compte courant postal, Paris 253 73*

---

Prix de l'abonnement { France, 20 fr. par an  
Etranger, 25 fr. par an

Les deux numéros : 2 fr. 60

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

---

1921

Les Abonnements partent de Janvier. — Les recus seront présentés par la Poste en Mars.

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

---

### SOMMAIRE DU N° 153

---

Société Ornithologique de France. — Séance du 25 novembre 1921.

CHABOT (P.). — Sur les espèces d'oiseaux nichant et vivant dans les falaises calcaires du Hâvre à Ault et à Saint-Valéry-sur-Somme.

DELAMAIN (J.). — Sur les migrations en Charente en 1921.

Dr MILLET-HORSIN. — Une visite au Musée d'Elbeuf.

#### Notes et faits divers :

A propos de la Hulotte (Talamon).

Contribution à l'étude des mœurs alimentaires du Pygargue vocifère (Dr Millet-Horsin).

#### Questions d'ornithologie pratique :

Du régime des Oiseaux de volière. Régime des Insectivores (Dr Arnault).

#### Adresses des Membres de la Société ornithologique de France.

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la *Revue* n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

---

## FOURNITURES GÉNÉRALE POUR L'HISTOIRE NATURELLE

---

### Matériel et Trousses pour la Taxidermie

---

Yeux, Perchoirs, etc., pour oiseaux  
Spécialité de Boîtes vitrées pour la conservation des collections d'oiseaux en peau  
et Cuvelles pour le rangement des œufs — Pipelles — Pertorateurs

---

Catalogue sur demande

---

# HENRI BUREAU

13, rue Bertin-Poirée, PARIS (1<sup>er</sup>)



# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

---

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

*Compte courant postal, Paris 253 73*

---

Prix de l'abonnement { France, 20 fr. par an  
                                  { Etranger, 25 fr. par an

Les deux numéros : 2 fr. 60

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

— 72, Rue Châlons, 72

---

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

### SOMMAIRE DU N° 454

---

L. LAVAUDEN. — Description d'une nouvelle espèce méditerranéenne du genre *Falco* (Pl.).

A. MENEGAUX. — Absence de Xénie dans les œufs d'Autriche.

#### Questions d'ornithologie pratique :

La Huppe et son élevage (M. Legendre).

Sur la mise en peau des Oiseaux (J. Quentin *suite*).

Avis. — Nécrologie. — Errata.

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

## FOURNITURES GÉNÉRALE POUR L'HISTOIRE NATURELLE

---

### Matériel et Trousses pour la Taxidermie

---

Yeux, Perchoirs, etc., pour oiseaux  
Spécialité de Boîtes vitrées pour la conservation des collections d'oiseaux en peau  
et Cuvettes pour le rangement des œufs — Pipettes — Perforateurs

---

Catalogue sur demande

---

# HENRI BUREAU

13, rue Bertin-Poirée, PARIS (1<sup>er</sup>)

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

---

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscripts, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, Rue de Buffon, PARIS

*Compte courant postal, Paris 253 73*

---

Prix de l'abonnement { France, 20 fr. par an  
                                  { Etranger, 25 fr. par an

Les deux numéros : 2 fr. 60

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

---

1921

Les Abonnements partent de Janvier. — Les reçus seront présentés par la Poste en Mars.

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

### SOMMAIRE DU N° 155

---

Société ornithologique de France.

L. LAVAUDEN. — Description d'une nouvelle espèce méditerranéenne du genre *Falco* (*fin*) (PL.).

F. CHABOT. — Notes sur les passages prématurés des migrateurs en 1924.

#### Notes et faits divers :

Des Cygnes tués dans la Somme (P. Perdry).

Correspondance (X).

Les petits Oiseaux en Lorraine (Lomont père).

A propos de la Hulotte (E. Cottreau).

#### Questions d'ornithologie pratique :

Sur l'alimentation des Oiseaux et les Vitamines (D<sup>r</sup> Gromier).

Enquête sur les maladies des petits Oiseaux sauvages et libres (A. Mouquet).

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la *Revue* n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

## FOURNITURES GÉNÉRALE POUR L'HISTOIRE NATURELLE

---

### Matériel et Trousses pour la Taxidermie

---

Yeux, Perchoirs, etc., pour oiseaux  
Spécialité de Boîtes vitrées pour la conservation des collections d'oiseaux en peau  
et Cuvettes pour le rangement des œufs — Pipettes — Perforateurs

---

Catalogue sur demande

---

# HENRI BUREAU

13, rue Bertin-Poirée, PARIS (1<sup>er</sup>)

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**A céder** à prix avantageux petit fond de collection d'oiseaux tous de provenance française, montés sur perchoirs ou plateaux blancs. Étiquettes très complètes (sexe à l'autopsie, date de capture et provenance exacte). La plupart des spécimens en série. Montage excellent et tous sujets en parfait état de fraîcheur. — Ecrire à M. Rapine, secrétaire général de la S. F. O., 41, 41, rue du Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>).

**On demande** à acheter le tome premier de la seconde édition (1867) de *l'Ornithologie européenne* de Degland et Gerbe. — Ecrire à M. de Chavigny, 24, rue Visconti, Paris (6<sup>e</sup>).

**On demande** : Cins et Linots élevés à la brochette, chant naturel. A. Raymond, hôtel-buffet, Légnys-le-Bois-d'Oingt (Rhône).

**On demande pour volière** : Bruants : ortolan, zizi, fou, proyer, des neiges, montain, nain. — Pinson niverolle. — Serin cini. — Linots : montagnarde, venturon. — Moineau souleie. — *Carpodacus erythrinus*. — Bec croisé. — Dur-bec. — Jaseur de Bohême. — Merle à plastron. — Pétrocincle : de roche, bleu. — Martin roselin. Sujets ♂ et ♀. Faire offre à José van Baeten, 21, rue Basse-Ville, Courtrai (Belgique).

**En échange** d'une ponte (5 œufs) du rarissime *Emberiza variabilis* du Japon, on désire une ponte (2 ou 3) de *Calidris arenaria*. M. A. Vaucher, 4, chemin Étieu, Genève, Suisse.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

Anonyme.....	300 fr.
M. Mulot.....	30

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

*Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro*

4 pages	25 ex.....	6 75		8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50		—	50 - .....	12 »
—	100 - .....	10 50		—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :						
	25 ex.....	4 80				
	—	50 - .....				6 40
	—	100 - .....				9 50

P. PARIS. — Faune de la France. Oiseaux avec 490 figures.  
Leechvalier, 12, rue de Tournon, Paris (6<sup>e</sup>) . . . . . Prix 40 fr.

---

## LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

### Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

---

#### Circuits automobiles de printemps autour d'Avignon

*Circuit des Baux*  
*Circuit du Pont du Gard*

Pour permettre au public de visiter commodement et à peu de frais les incomparables curiosités archéologiques de la région d'Avignon, la Compagnie des Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée va remettre en marche, chaque jour, à partir du 19 mars et jusqu'au 5 juin prochain, le *Circuit automobile des Baux*, excursion d'une journée, dont l'itinéraire s'établit, au départ d'Avignon, par : Tarascon, Arles, Les Baux, Saint-Rémy et Maillane. — Prix de l'excursion : 30 francs. Déjeuner à Arles.

Sera mis en marche, également au départ d'Avignon, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, du 21 mars au 3 juin inclus, le *Circuit du Pont du Gard*. Itinéraire : Avignon, Villeneuve-lès-Avignon, Pont du Gard, Nîmes, Uzès. — Prix : 35 francs. Déjeuner à Nîmes.

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**A céder** à prix avantageux petit fond de collection d'oiseaux tous de provenance française, montés sur perchoirs ou plateaux blancs. Étiquettes très complètes (sexe à l'autopsie, date de capture et provenance exacte). La plupart des spécimens en série. Montage excellent et tous sujets en parfait état de fraîcheur. — Ecrire à M. Rapine, secrétaire général de la S. F. O., 41, 41, rue du Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>).

**On demande** à acheter le tome premier de la seconde édition (1867) de l'*Ornithologie européenne* de Degland et Gerbe. — Ecrire à M. de Chavigny, 24, rue Visconti, Paris (6<sup>e</sup>).

**On demande** : Cinis et Linots élevés à la brochette, chant naturel. A. Raymond, hôtel-buffet, Légnv-le-Bois-d'Oingt (Rhône).

**On demande pour volière** : Bruants : ortolan, zizi, fon, proyer, des neiges, montain, nain. — Pinson niverolle. — Serin cini. — Linotes : montagnarde, venturon. — Moineau souleie. — *Carpodacus erythrinus*. — Bec croise. — Dur-bec. — Jaseur de Bohême. — Merle à plastron. — Pétrocimèle : de roche, bleu. — Martin roselin. Sujets ♂ et ♀. Faire offre à José van Baeten, 21, rue Basse-Ville, Courtrai (Belgique).

**En échange** d'une ponte (5 œufs) du rarissime *Emberiza variabilis* du Japon, on désire une ponte (2 ou 3) de *Caludris arenaria*, M. A. Vaucher, 4, chemin Rieu, Genève, Suisse.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

Anonyme.....	300 fr.
M. Mulot.....	30

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

*Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro*

4 pages	25 ex.....	6 75		8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50		—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50		—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :						
	—				25 ex.....	4 80
	—				50 - .....	6 40
	—				100 - .....	9 50

P. PARIS. — Faune de la France. Oiseaux avec 490 figures.  
Lechevalier, 12, rue de Tournon, Paris (6<sup>e</sup>) . . . . . Prix 40 fr.

---

**LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX**

498, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

**Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**

---

Le tirage de l'*Agenda P.-L.-M.* 1922 étant épuisé, la Compagnie informe le public qu'il ne pourrait plus être donné suite aux demandes d'achats qui lui parviendraient désormais.



## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**On demande** : des Oiseaux de proie en chair, un de chaque espèce, sauf Crécerelle et Buse. Adresser par poste, M. E. Petit, naturaliste, 81, Boulevard Saint-Michel, Paris (5<sup>e</sup>).

**On demande** à acheter le tome premier de la seconde édition (1867) de l'*Ornithologie européenne* de Degland et Gerbe. — Ecrire à M. de Chavigny, 24, rue Visconti, Paris (6<sup>e</sup>).

**On demande** : Cimis et Linots élevés à la brochette, chant naturel, A. Raymond, hôtel-buffet, Légnv-le-Bois-d'Oingt (Rhône).

**On demande pour volière** : Bruants : ortolan, zizi, fou, proyer, des neiges, montain, nain. — Pinson niverolle. — Serin cini. — Linotes : montagnarde, venturon. — Moineau soulcie. — *Carpodacus erythrinus*. — Bec croisé. — Dur-bec. — Jaseur de Bohême. — Merle à plastron. — Pétrocincle : de roche, bleu. — Martin roselin. Sujets ♂ et ♀. Faire offre à José van Bacten, 21, rue Basse-Ville, Courtrai (Belgique).

**En échange** d'une ponte (5 œufs) du rarissime *Emberiza variabilis* du Japon, on désire une ponte (2 ou 3) de *Calidris arenaria*. M. A. Vaucher, 4, chemin Rieu, Genève, Suisse.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

G. de la Brosse .....	10 fr.
M. Vaucher.....	5 fr.

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

*Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro*

4 pages	25 ex.....	6 75		8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50		—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50		—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :		25 ex.....		25 ex.....		4 80
		—		50 - .....		6 40
		—		100 - .....		9 50

P. PARIS. — Faune de la France. Oiseaux avec 490 figures. Lechevalier, 42, rue de Tournon, Paris, (6<sup>e</sup>).

---

---

## LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

---

### Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

---

Touristes, l'AGENDA P.-L.-M. 1922, qui vient de paraître, vous servira avant, pendant et après vos voyages. Original de forme, pratique, ingénieux, documenté, écrit avec humour, illustré avec art, il renseigne en amusant. Une pochette de douze cartes postales illustrées est offerte à tout acheteur.

Prix : 5 francs. En vente : Grands Magasins, Agences de voyage, Gare P.-L.-M. et rue Saint-Lazare, 88, Paris.

(Franco à domicile contre mandat de 6 fr. 50 pour la France, 7 francs pour l'Étranger, adressé au Service de la Publicité de la Compagnie P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, Paris).

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

---

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

Compte courant postal, Paris 253 73

---

Prix de l'abonnement { France, 20 fr. par an  
                                  { Etranger, 25 fr. par an

Les deux numéros : 2 fr. 60

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

---

1922

Les Abonnements partent de Janvier. — Les reçus seront présentés par la Poste en Mars.

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

### SOMMAIRE DU N° 155

---

René d'ARADIE et A. MENÉGAUX. — Au sujet des donations scientifiques.  
D. ARNAULT. — Création de réserves pour Oiseaux.

#### Notes et faits divers :

Destruction des Corbeaux dans l'Oise (X.).

#### Questions d'ornithologie pratique :

La nocuité de la Hulotte Chat-Huant (Xavier Raspail).

La Huppe et son élevage (M. Legendre) (*fin*).

Sur la mise en peau des Oiseaux (J. Quentin) (*suite*).

Erratum.

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la *Revue* n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

## FOURNITURES GÉNÉRALE POUR L'HISTOIRE NATURELLE

---

### Matériel et Trousses pour la Taxidermie

---

Yeux, Perchoirs, etc., pour oiseaux  
Spécialité de Boîtes vitrées pour la conservation des collections d'oiseaux en peau  
et Cuvettes pour le rangement des œufs — Pipettes — Perforateurs

---

Catalogue sur demande

---

# HENRI BUREAU

13, rue Bertin-Poirée, PARIS (1<sup>er</sup>)

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

SECRETÉAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 33, rue de Buffon, PARIS

Compte courant postal, Paris 253 73

Prix de l'abonnement { France, 20 fr. par an  
Etranger, 25 fr. par an

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

1922

Les Abonnements partent de Janvier. — Les reçus seront présentés par la Poste en Mars.

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

### SOMMAIRE DU N° 155

---

- F. CHABOT. — Notes sur quelques Oiseaux observés dans la Somme, etc.  
A. MENEGAUX. — Du rôle des Graviers et des grains de Sable absorbés par les Oiseaux.  
Dr MILLET-HORSIN. — Guide de l'amateur d'Oiseaux débarquant sur la terre d'Afrique.

#### Notes et faits divers :

- Les petits Oiseaux dans le Midi (X.).  
Les betes ont-elles de l'esprit (Père Courtois).  
Dans le Midi (X.).

#### Questions d'ornithologie pratique :

- Un élevage dans l'Ardeche (L. Montoisson).
- 

Les articles étant signés, la Rédaction de la *Revue* n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

## FOURNITURES GÉNÉRALE POUR L'HISTOIRE NATURELLE

---

### Matériel et Trousses pour la Taxidermie

---

Yeux, Perchoirs, etc., pour oiseaux  
Spécialité de Boîtes vitrées pour la conservation des collections d'oiseaux en peau  
et Cuvettes pour le rangement des œufs — Pipettes — Perforateurs

---

Catalogue sur demande

---

# HENRI BUREAU

13, rue Bertin-Poirée, PARIS (1<sup>er</sup>)

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

---

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRETARIE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

*Compte courant postal, Paris 253 73*

---

Prix de l'abonnement ( France, 20 fr. par an  
( Etranger, 25 fr. par an

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

---

1922

LES ABONNEMENTS PARTENT DE JANVIER

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

### SOMMAIRE DU N° 158

---

AUG. FERROCHLÉAT. — Contribution à la solution du problème non résolu de l'itinéraire et de l'hivernage des Oiseaux migrateurs de l'Europe.

F. CHABOT. — Une visite aux Macareux des Sept-Iles en 1924.

DE ARNAULT. — Sur la résistance au froid de certains oiseaux exotiques.

#### Notes et faits divers :

Sur l'étude du régime des Oiseaux de proie (Madou).

Captures intéressantes (Paul Estiot).

#### Questions d'ornithologie pratique :

Le Faisan (C. Tournemine) *(suite)*.

#### Bibliographie :

La chasse et la tenderie par O. Leschevin et Bennert, Bruxelles (A. M.).

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la *Revue* n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

## FOURNITURES GÉNÉRALE POUR L'HISTOIRE NATURELLE

---

### Matériel et Trousses pour la Taxidermie

---

Yeux, Perchoirs, etc., pour oiseaux  
Spécialité de Boîtes vitrées pour la conservation des collections d'oiseaux en peau  
et Cuvettes pour le rangement des œufs — Pipettes — Perlorateurs

---

Catalogue sur demande

---

# HENRI BUREAU

13, rue Bertin-Poirée, PARIS (1<sup>er</sup>)



## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**A céder** à prix avantageux petit fond de collection d'oiseaux tous de provenance française, montés sur perchoirs ou plateaux blancs. Étiquettes très complètes (sexes à l'autopsie, date de capture et provenance exacte). La plupart des spécimens en série. Montage excellent et tous sujets en parfait état de fraîcheur. — Écrire à M. Rapine, secrétaire général de la S. F. O., 41, 41, rue du Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>).

**On demande** à acheter le tome premier de la seconde édition (1867) de l'*Ornithologie européenne* de Deglaud et Gerbe. — Écrire à M. de Chavigny, 24, rue Visconti, Paris (6<sup>e</sup>).

**On demande** : Fauvettes orphées, Hippolaïs, grosse Alouette calandre. Faire offres à M. E. de Rougé, 63, rue de Faisanderie, Paris (16<sup>e</sup>).

**On demande** : Scops, Pie épeichette, petits Pluviers. M. Legendre, 25, rue La Condamine, Paris.

**On demande** des Crécerelles, Buses, Chouettes et Dues pour recherches sur l'œil. Dr Rochon-Duvigneau, 31, Avenue Victor Hugo, Paris, 16<sup>e</sup>.

**A vendre** : deux Diamants aurore ; un petit chanteur de Cuba ; trois Pigeons cravaté tunisien, mâles ; Oiseaux exotiques et de Provence. M<sup>me</sup> L'Hermitte, 14, rue Beaumont, Marseille.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

A. Hugues . . . . . 15 fr.

---

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

*Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro*

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.....	4 80			
—	—	—	50 - .....	6 40	
—	—	—	100 - .....	9 50	

*Vient de paraître :*

A. MENEGAUX et J. RAPINE. — **Les noms des Oiseaux trouvés en France** (noms latins, français, anglais et allemands).

Brochure.

Aux bureaux de la *Berue*, franco 5 fr.

P. PARIS. — Faune de la France. Oiseaux avec 490 figures. Lechevalier, 12, rue de Tournou, Paris (6<sup>e</sup>) . . . . . Prix 40 fr.

---

---

## LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

---

### Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

#### AMÉLIORATIONS DU SERVICE DES TRAINS

##### *I. Pour la Savoie, le Dauphiné et l'Italie*

Rapide de nuit : lits-salon, couchettes, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, Paris (20 h. 35), Grenoble.

Rapide de jour : 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>, Paris (8 h. 10) Aix-les-Bains, Grenoble, Evian, Turin.

Express : 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, Paris (12 h.), Turin, Rome.

##### *A partir du 15 juin :*

Rapide de nuit : Places de luxe, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>, Paris (20 h. 10), Thonon, Evian.

Rapide de nuit : Places de luxe, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>, Paris (20 h. 10), Annecy, ChamoniX.

##### *A partir du 7 juillet :*

Rapide de nuit : Places de luxe, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>, Paris (21 h. 10), Aix-les-Bains, Montiers-Salins, Bourg-Saint-Maurice.

Rapide de nuit (jusqu'au 19 septembre), Places de luxe, 1<sup>re</sup>, Paris (19 h. 25), Annecy, ChamoniX.

##### *II. Pour le Morvan, Vichy, l'Yvergne, le Forez et le Midi*

Express de nuit : couchettes, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, Paris (20 h. 20) (à partir du 1<sup>er</sup> juin : 20 h. 14) : Clermont-Ferrand, Issoire, Saint-Nectaire, Brioude, Nîmes, Saint-Flour, Béziers.

Express de nuit : toutes classes, Paris (22 h. 55), Clamecy, Avallon, Autun.

Rapide de jour : Paris (14 h. 30), Vichy, Saint-Etienne.

*A partir du 20 juin*, (jusqu'au 19 août) les mardis, jeudis et samedis.

Rapide de jour : lits-salon, 1<sup>re</sup>, W.-R., Paris (10 h. 40), Vichy, 25', Annecy, ChamoniX.

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**A céder** à prix avantageux petit fond de collection d'oiseaux tous de provenance française, montés sur perchoirs ou plateaux blancs. Étiquettes très complètes (sexe à l'autopsie, date de capture et provenance exacte). La plupart des spécimens en série. Montage excellent et tous sujets en parfait état de fraîcheur. — Écrire à M. Rapine, secrétaire général de la S. F. O., 41, 11, rue du Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>).

**On demande** à acheter le tome premier de la seconde édition (1867) de l'*Ornithologie européenne* de Degland et Gerbe. — Écrire à M. de Chavigny, 24, rue Visconti, Paris (6<sup>e</sup>).

**On demande** : Fayettes orphées, Hippolaïs, grosse Alouette caennaise. Faire offres à M. E. de Rougé, 63, rue de Faisanderie, Paris (16<sup>e</sup>).

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

A. Hugues . . . . . 15 fr.

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

*Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro*

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	4 80	
—		—	50 - .....	6 40	
—		—	100 - .....	9 50	

*A paraître incessamment :*

A. MENEGAUX et J. RAPINE. — **Les noms des Oiseaux trouvés en France** (noms *latins, français, anglais et allemands*).

Brochure interfoliée.

AUX bureaux de la *Revue*, franco 5 fr.

P. PARIS. — Faune de la France. Oiseaux avec 490 figures. Lechevalier, 12, rue de Tournon, Paris (6<sup>e</sup>) . . . . . Prix 40 fr.

---

---

## LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

---

### Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

#### Excursions à Fontainebleau et à Moret

La Compagnie P. L. M. mettra en marche, tous les dimanches, du 4 juin au 24 septembre, un train spécial, à prix réduits, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, de Paris à Fontainebleau et Moret, dans les conditions suivantes :

*Aller* : dép. de Paris, 7 h. 30 ; arr. Fontainebleau, 8 h. 35 ; Moret, 8 h. 50.

*Retour* : par tous les trains du même jour dans les conditions prévues pour les voyageurs ordinaires.

*Prix des billets* : aller et retour, pour les voyageurs du train spécial de Paris à Fontainebleau, 2<sup>e</sup> cl. 11 fr., 3<sup>e</sup> cl. 7 fr., de Paris à Moret, 2<sup>e</sup> cl. 12 fr., 3<sup>e</sup> cl. 7 fr. 50.

Le nombre des places est limité. Pour tous renseignements utiles s'adresser à la gare de Paris P. L. M. et aux Bureaux de Ville de la Compagnie. Il est rappelé que la Compagnie P. L. M. a organisé (du 2 avril au 2 novembre) un service d'auto-cars permettant de visiter les parties Nord et Sud de la Forêt.

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**A céder** à prix avantageux petit fond de collection d'oiseaux tous de provenance française, montés sur perchoirs ou plateaux blancs. Étiquettes très complètes (sexe à l'autopsie, date de capture et provenance exacte). La plupart des spécimens en série. Montage excellent et tous sujets en parfait état de fraîcheur. — Écrire à M. Rapine, secrétaire général de la S. F. O., 41, 11, rue du Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>).

**On demande** à acheter le tome premier de la seconde édition (1867) de *l'Ornithologie européenne* de Degland et Gerbe. — Écrire à M. de Chavigny, 24, rue Visconti, Paris (6<sup>e</sup>).

**On demande** : Fauvettes orphées, Hippolaïs, grosse Alouette calandre. Faire offres à M. E. de Rougé, 63, rue de Painsandrie, Paris (16<sup>e</sup>).

**On demande pour volière** : Bruants : ortolan, zizi, fou, proyer, des neiges, montain, nain. — Pinson niverolle. — Serin cini. — Linottes : montagnarde, venturon. — Moineau souleie. — *Carpodacus erythrinus*. — Bec croisé. — Dur-bec. — Jaseur de Bohême. — Merle à plastron. — Pétrocincle : de roche, bleu. — Martin roselin. Sujets ♂ et ♀. Faire offre à José van Baeten, 24, rue Basse-Ville, Courtrai (Belgique).

**En échange** d'une ponte (5 œufs) du rarissime *Emberiza variabilis* du Japon, on désire une ponte (2 ou 3) de *Catulus arenaria*. M. A. Vaucher, 4, chemin Rieu, Genève, Suisse.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

---

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.....	4 80			
—	—	—	50 - .....	6 40	
—	—	—	100 - .....	9 50	

*A paraître incessamment :*

A. MENEGAUX et J. RAPINE. — **Les noms des Oiseaux trouvés en France** (noms *latins, français, anglais et allemands*).

Brochure interfoliée.

Aux bureaux de la *Revue*, franco 5 fr.

P. PARIS. — Faune de la France. Oiseaux avec 490 figures. Lechevalier, 12, rue de Tournon, Paris (6<sup>e</sup>) . . . . . Prix 40 fr.

---

---

## LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

---

### Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

#### Services d'excursions dans la Forêt de Fontainebleau

A partir du 1<sup>er</sup> avril prochain, la Compagnie P.-L.-M. mettra en marche ses Services automobiles d'excursions dans la Forêt de Fontainebleau, en correspondance avec les trains de et pour Paris. Ces Services fonctionneront jusqu'au 2 novembre inclus et comporteront :

1<sup>o</sup> *Chaque jour* : Un circuit dans la matinée pour la visite de la partie Nord de la Forêt ;

Un circuit dans la soirée pour la visite de la partie Sud de la Forêt ;

2<sup>o</sup> *Les jeudis, dimanches et jours fériés pendant toute la saison, plus les lundis et samedis pendant les mois de juillet, août et septembre* : un troisième circuit comprenant la visite complète de la Forêt avec arrêt à Barbizon pour le déjeuner.

#### Ouverture d'une Agence P.-L.-M. Genève

L'Agence que la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a décidé de créer à Genève, 3, rue du Mont-Blanc, et dont il a été annoncé l'ouverture prochaine, fonctionnera à partir du 1<sup>er</sup> avril.

Cette Agence fournira tous renseignements utiles sur les voyages, délivrera les billets de toutes catégories pour les Chemins de Fer français et louera les places de luxe et ordinaires pour les trains P.-L.-M.

# Revue Française d'Ornithologie

Scientifique et Pratique

---

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

---

DIRECTEUR : A. MENEGAUX

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Revue  
(manuscrits, abonnements, demande de renseignements)

à M. A. MENEGAUX, 55, rue de Buffon, PARIS

*Compte courant postal, Paris 253 73*

---

Prix de l'abonnement ( France, 20 fr. par an  
Etranger, 25 fr. par an

---

SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE A. GARNIER-CHABOUSSANT

72, Rue Châlons, 72

---

1922

LES ABONNEMENTS PARTENT DE JANVIER

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue Française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

### SOMMAIRE DU N° 159

---

A. HUGUES. — Nos Ornithologistes — Jean Crespon.

D. MILLET-HORSIN. — Déplacement de l'est à l'ouest d'espèces africaines

SECCIN-JARD. — L'Otocoris alpestre.

E. SIMON et J. BERLIOZ. — Étude sur une collection de *Trochilidae* du Mexique.

#### Notes et faits divers :

Sur la présence de *Sylvia melanocephala* en Vendée pendant l'hiver (G. Guérin).

Capture d'une Oie du Canada en Loir-et-Cher (G. de la Bassetière).

Les pièges à poteau (M. Bon).

Le Moineau en Loir-et-Cher (G. de la Bassetière).

Toujours les petits Oiseaux (X.).

#### Questions d'ornithologie pratique :

Sur l'alimentation des Oiseaux de volière (H. Darwiotz).

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver.

La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

## FOURNITURES GÉNÉRALE POUR L'HISTOIRE NATURELLE

---

### Matériel et Trousses pour la Taxidermie

---

Yeux, Perchoirs, etc., pour oiseaux

Spécialité de Boîtes vitrées pour la conservation des collections d'oiseaux en peau  
et Cuvettes pour le rangement des œufs — Pipettes — Perlorateurs

---

Catalogue sur demande

---

# HENRI BUREAU

13, rue Bertin-Poirée, PARIS (1<sup>er</sup>)



# Revue Française d'Ornithologie

SCIENTIFIQUE ET PRATIQUE

*Bulletin de la Société Ornithologique de France*

**Directeur : A. MENEGAUX**

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

... France : 20 fr. par an ...

... Etranger : 25 fr. par an ...

DIRECTION, RÉDACTION  
ADMINISTRATION ET ABONNEMENTS

**M. MENEGAUX**

55, rue de Buffon, PARIS (5<sup>e</sup>)  
Compte-Courant Postal : Paris 253-73

POUR LA PUBLICITÉ  
S'ADRESSER A

“La Publicité de l'Éleveur”  
5, rue de Stockholm, PARIS (8<sup>e</sup>)  
Téléphone ; Wagram 15-69

LES ABONNEMENTS PARTENT DE JANVIER

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

### SOMMAIRE DU N° 159

---

Compte rendu de l'Assemblée générale de la S. O. F.

D<sup>r</sup> E. HARTERT. — Remarques sur la présumée espèce nouvelle *Falco blancheti* Lavaud.

L. LAVAUD. — Brève réponse à l'article précédent.

F. CHABOT. — Sur les espèces d'Oiseaux vivant et nichant dans les falaises du Havre à Ault et Saint-Valéry-sur-Somme.

R. D'ABADIE. — Catalogue raisonné des Oiseaux du canton de Magnac-Laval.

#### Notes et faits divers :

Rectification M. H.

Balbutard fluviale bague (Cabanès, Hugues).

Deux captures intéressantes à Salon (D<sup>r</sup> Deleuil, pere).

A propos du Macareux moine (E. Seguin-Jard).

Mortalité chez les Edrayes (E. Seguin-Jard).

L'Oxylophe gear en Vendée (E. Seguin-Jard).

Le Circaète Jean le Blanc dans le Gard (A. Hugues).

Note ornithologique du Gard (F. de Chapel).

Observations ornitholog. faites dans les environs de Jarnac (C<sup>te</sup> C. de Paillerets).

#### Questions d'ornithologie pratique :

Sur la mise en peau (J. Quentin) *(suite)*.

Sur l'alimentation des Oiseaux de volière (H. Darwiot) *(suite)*.

#### Bibliographie.

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver. La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

## FOURNITURES GÉNÉRALE POUR L'HISTOIRE NATURELLE

---

### Matériel et Trousses pour la Taxidermie

---

Yeux, Perchoirs, etc., pour oiseaux

Spécialité de Boîtes vitrées pour la conservation des collections d'oiseaux en peau  
et Cuvettes pour le rangement des œufs — Pipettes — Perforateurs

---

# HENRI BUREAU

13, rue Bertin-Poirée, PARIS (1<sup>er</sup>)

---

Catalogue sur demande

# BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**On demande :** Fauvettes orphées, Hippolaïs, grosse Alouette calandre. Faire offres à M. E. de Rougé, 63, rue de Faisanderie, Paris (16<sup>e</sup>).

**On demande :** Scops, Pie épeichette, petits Pluviers. M. Legendre, 25, rue La Condamine, Paris.

**On demande** des Crécérilles, Buses, Chouettes et Ducs pour recherches sur Févil. Dr Rochon-Duvigneau, 31, Avenue Victor Hugo, Paris, 16<sup>e</sup>.

**A vendre :** deux Diamants aurore ; un petit chanteur de Cuba ; trois Pigeons cravaté tunisien, mâles ; Oiseaux exotiques et de Provence. M<sup>me</sup> L'Hermite, 14, rue Beaumont, Marseille.

## FONDS POUR ILLUSTRATIONS

## TARIF DES TIRÉS A PART

*Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro*

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	4 80	
—	—		50 - .....	6 40	
—	—		100 - .....	9 50	

### LA LIBRAIRIE HERMANN

6, Rue de la Sorbonne, PARIS (5<sup>e</sup>)

Achète et échange les livres et Bibliothèques d'Histoire Naturelle *principalement Ornithologie* dont elle possède un stock très important.

### SI VOUS DESIREZ UN CHIEN DE CHASSE OU DE DÉPENSE

Adressez-vous au ROYAL-DOGS-KENNEL  
14, rue Henri-Regnault à Alfort (S<sup>e</sup>)

EXPÉDITIONS DANS LE MONDE ENTIER

### LIGUE FRANÇAISE

pour la protection

### DES OISEAUX

198, Boulevard Saint-Germain  
PARIS

BULLETIN MENSUEL

### SI VOS OISEAUX SONT MALADES

consultez

### LA MÉDECINE DES OISEAUX

Par Pierre MÉGNIN, de l'Académie de Médecine

En vente à La Librairie de l'Éleveur  
5, rue de Stockholm, Paris (8<sup>e</sup>)

7,50 par poste recommandée

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE

## MILBERAND

Naturaliste

15 et 17, Quai des Grands-Augustins  
(Près la Place Saint-Michel, PARIS)

DÉPOUILLAGE, TANNAGE ET APPRÊTS DE PEAUX  
TEINTURE DE PEAUX & FOURRURES

## SPÉCIALITÉ DE GRAINES POUR OISEAUX

ACCESSOIRES DE CAGES

Nos graines se recommandent par leur propreté

**L. LANIESSE Fils**

15, Quai Montebello (Près Notre-Dame) PARIS (Ve)

EXPÉDITIONS DANS TOUTE LA FRANCE

POUR LA CONSERVATION DES FOURRURES  
ET DES OISEAUX NATURALISÉS

Employez : **LE BAIN SÈC**

Renseignements : Girard, 17, rue Faraday, Paris (17<sup>e</sup>)

## N. BOUBÉE

Naturaliste-Minéralogiste

3, Place Saint-André-des-Arts, PARIS (VI<sup>e</sup>)

*Vient de paraître :*

A. MENEGAUX et J. RAPINE. — **Les noms des Oiseaux trouvés en France** (noms *latins, français, anglais et allemands*).

Aux bureaux de la Revue, franco 5 fr.

---

## Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

---

### Facilités de transport consenties aux visiteurs de l'Exposition Coloniale de Marseille

En vue de faciliter la visite de l'Exposition de Marseille, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a pris les mesures ci-après :

1<sup>o</sup> *Voyages spéciaux à prix réduits.* — Des trains spéciaux de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes comportant une réduction de 50 % sur le plein tarif seront mis en marche, au départ de Paris et des principales gares du Réseau, à des dates qui seront fixées ultérieurement. Les billets donnant droit au train spécial auront une validité de 15 jours. Pour le retour au point de départ, les voyageurs pourront emprunter les trains du service ordinaire.

2<sup>o</sup> *Voyages en groupes.* — Une réduction de 40 % est consentie aux groupes, effectuant un parcours simple minimum de 25 kilomètres composés de 10 voyageurs au moins et de 25 voyageurs, se rendant à Marseille, sans faire usage des trains spéciaux, pour y visiter l'Exposition. Ces billets ont la même durée de validité que les billets d'aller et retour ordinaires, avec un minimum de 8 jours.

3<sup>o</sup> *Visiteurs de l'Exposition se déplaçant isolément autour de Marseille.* — Pour permettre aux visiteurs de l'Exposition de parcourir le Littoral, il est délivré des Billets spéciaux d'aller et retour de Marseille à Cannes, Nice et Menton, valables 15 jours et donnant droit, tant à l'aller qu'au retour, à deux arrêts en cours de route.

Rappelons également que les billets d'aller et retour délivrés de toute gare française, pour Marseille, pendant l'Exposition, ont une validité exceptionnelle de 8 jours, lorsque leur validité normale est inférieure à cette période. D'autre part, les voyageurs porteurs de billets simples ou d'aller et retour pour les gares au-delà de Marseille peuvent s'arrêter à Marseille pendant 72 heures. Ce délai de 72 heures s'ajoute à la durée normale de la validité du billet.

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

---

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**On demande :** Fanuyettes orphées, Hippolaïs, grosse Alouette calandre. Faire offres à M. E. de Rougé, 63, rue de Faisanderie, Paris (16<sup>e</sup>).

**On demande :** Scops, Pie épeichette, petits Pluviers. M. Legendre, 25, rue La Condamine, Paris.

**On demande des** Crécerelles, Buses, Chonettes et Dues pour recherches sur l'œcil. Dr Rochon-Duvigneau, 31, Avenue Victor Hugo, Paris, 16<sup>e</sup>.

**A vendre :** deux Diamants aurore ; un petit chanteur de Cuba ; trois Pigeons cravaté tunisien, mâles ; Oiseaux exotiques et de Provence. M<sup>me</sup> L'Hermitte, 14, rue Beaumont, Marseille.

---

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

A. Hugues . . . . . 15 fr.

---

---

### TARIF DES TIRÉS A PART

---

*Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro*

4 pages	25 ex.....	6 75	8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50	—	50 - .....	12 »
—	100 - .....	10 50	—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :			25 ex.....	4 80	
—			50 - .....	6 40	
—			100 - .....	9 50	

*Vient de paraître :*

A. MENEGALX et J. RAPINE. — **Les noms des Oiseaux trouvés en France** (noms *latins, français, anglais et allemands*).

Aux bureaux de la *Revue*, franco 5 fr.

---

## LIGUE FRANÇAISE POUR LA PROTECTION DES GISEAUX

198, Boulevard Saint-Germain, PARIS. — *Bulletin mensuel*

---

### Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

---

#### Facilités de transport consenties aux visiteurs de l'Exposition Coloniale de Marseille

En vue de faciliter la visite de l'Exposition de Marseille, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a pris les mesures ci-après :

1<sup>o</sup> *Voyages spéciaux à prix réduits.* — Des trains spéciaux de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes comportant une réduction de 50 % sur le plein tarif seront mis en marche, au départ de Paris et des principales gares du Réseau, à des dates qui seront fixées ultérieurement. Les billets donnant droit au train spécial auront une validité de 15 jours. Pour le retour au point de départ, les voyageurs pourront emprunter les trains du service ordinaire.

2<sup>o</sup> *Voyages en groupes.* — Une réduction de 40 % est consentie aux groupes, effectuant un parcours simple minimum de 25 kilomètres composés de 10 voyageurs au moins et de 25 voyageurs, se rendant à Marseille, sans faire usage des trains spéciaux, pour y visiter l'Exposition. Ces billets ont la même durée de validité que les billets d'aller et retour ordinaires, avec un minimum de 8 jours.

3<sup>o</sup> *Visiteurs de l'Exposition se déplaçant isolément autour de Marseille.* — Pour permettre aux visiteurs de l'Exposition de parcourir le Littoral, il est délivré des Billets spéciaux d'aller et retour de Marseille à Cannes, Nice et Menton, valables 15 jours et donnant droit, tant à l'aller qu'au retour, à deux arrêts en cours de route.

Rappelons également que les billets d'aller et retour délivrés de toute gare française, pour Marseille, pendant l'Exposition, ont une validité exceptionnelle de 8 jours, lorsque leur validité normale est inférieure à cette période. D'autre part, les voyageurs porteurs de billets simples ou d'aller et retour pour les gares au-delà de Marseille peuvent s'arrêter à Marseille pendant 72 heures. Ce délai de 72 heures s'ajoute à la durée normale de la validité du billet.

# Revue Française d'Ornithologie

SCIENTIFIQUE ET PRATIQUE

*Bulletin de la Société Ornithologique de France*

**Directeur : A. MENEGAUX**

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

**SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE**

PRIX DE L'ABONNEMENT :

... France : 20 fr. par an ...

... Etranger : 25 fr. par an ...

DIRECTION, RÉDACTION  
ADMINISTRATION ET ABONNEMENTS

**M. MENEGAUX**

55, rue de Buffon, PARIS (5<sup>e</sup>)

Compte-Courant Postal : Paris 253-73

POUR LA PUBLICITÉ  
S'ADRESSER A

**"La Publicité de l'Éleveur"**

5, rue de Stockholm, PARIS (8<sup>e</sup>)

Téléphone ; Wagram 15-69

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

### SOMMAIRE DU N° 159

---

H. HEIM DE BALZAC. — Excursion ornithologique dans la région des Causses.

E. TEILHARD DU CHARDIN. — Sur le passage des Bécasses dans le Puy-de-Dôme en 1824-1922.

R. D'ABADIE. — Catalogue raisonné des Oiseaux du canton de Magnac-Laval (*suite*).

#### Notes et faits divers :

Sur la Bouscatle (M. Bon).

Sur les Buses Blanches (M. Bon).

Curieux cas de nidification (C<sup>te</sup> de Tristan).

#### Questions d'ornithologie pratique :

Sur la mise en peau (J. Quentinc *suite*).

Sur l'alimentation des Oiseaux de volière (H. Darviot *suite*).

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la *Revue* n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver. La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

## FOURNITURES GÉNÉRALES POUR L'HISTOIRE NATURELLE

---

### Matériel et Trousses pour la Taxidermie

---

Yeux, Perchoirs, etc., pour oiseaux  
Spécialité de Boîtes vitrées pour la conservation des collections d'oiseaux en peau  
et Cuvettes pour le rangement des œufs — Pipettes — Perlorateurs

---

# HENRI BUREAU

13, rue Bertin-Poirée, PARIS (1<sup>er</sup>)

---

Catalogue sur demande



# Revue Française d'Ornithologie

SCIENTIFIQUE ET PRATIQUE

*Bulletin de la Société Ornithologique de France*

**Directeur : A. MENEGAUX**

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

... France : 20 fr. par an ...

... Etranger : 25 fr. par an ...

DIRECTION, RÉDACTION  
ADMINISTRATION ET ABONNEMENTS

M. MENEGAUX

55, rue de Buffon, PARIS (5<sup>e</sup>)

Compte-Courant Postal : Paris 253-73

POUR LA PUBLICITÉ  
S'ADRESSER A

“La Publicité de l'Éleveur”

5, rue de Stockholm, PARIS (8<sup>e</sup>)

Téléphone : Wagram 15-69

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

### SOMMAIRE DU N° 159

---

G. DE BURG. — Le passage des Oiseaux à travers les Alpes.

H. HEIM DE BALZAC. — Excursion ornithologique dans la région des Causses (*fin*).

R. D'ABADIE. — Catalogue raisonné des Oiseaux du canton de Magnac-Laval (*fin*).

#### Questions d'ornithologie pratique :

Sur l'alimentation des Oiseaux de volière (H. Darviot) (*suite*).

#### Nécrologie.

Avis.

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la Revue n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver. La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

## FOURNITURES GÉNÉRALES POUR L'HISTOIRE NATURELLE

---

### Matériel et Trousses pour la Taxidermie

---

Yeux, Perchoirs, etc., pour oiseaux  
Spécialité de Boîtes vitrées pour la conservation des collections d'oiseaux en peau  
et Cuvettes pour le rangement des œufs — Pipettes — Perforateurs

---

# HENRI BUREAU

13, rue Bertin-Poirée, PARIS (1<sup>er</sup>)

---

Catalogue sur demande

# Revue Française d'Ornithologie

SCIENTIFIQUE ET PRATIQUE

---

*Bulletin de la Société Ornithologique de France*

---

**Directeur : A. MENEGAUX**

Assistant de Mammalogie et Ornithologie au Muséum d'Histoire naturelle  
Membre de la Commission supérieure de la Chasse  
Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France

---

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : M. J. RAPINE

---

PRIX DE L'ABONNEMENT :

... France : 20 fr. par an ...

... Etranger : 25 fr. par an ...

DIRECTION, RÉDACTION  
ADMINISTRATION ET ABONNEMENTS

**M. MENEGAUX**

55, rue de Buffon, PARIS (5<sup>e</sup>)  
Compte-Courant Postal : Paris 253-73

POUR LA PUBLICITÉ  
S'ADRESSER A

**"La Publicité de l'Éleveur"**

5, rue de Stockholm, PARIS (8<sup>e</sup>)  
Téléphone : Wagram 15-69

## AVIS

On peut s'abonner à la *Revue française d'Ornithologie* sans faire partie de la Société ornithologique de France.

---

### SOMMAIRE DU N° 164

---

Avis aux Membres de la Société.

Société ornithologique de France. Séance du 21 octobre 1922.

J. L'HERMITTE. — Le Rouge-Gorge.

A. MENEGAUX. — Nouvelle lumière sur les mystérieuses habitudes du Coucou.

#### Questions d'ornithologie pratique :

L'Echasse en captivité (E. Ploeg) (fig.).

Remise à neuf des sujets poussiéreux et mites trouvés çà et là (M. Bon).

Table alphabétique des matières pour 1922.

Table alphabétique pour le volume VII (années 1921 et 1922).

#### Bibliographie.

---

Les articles étant signés, la Rédaction de la *Revue* n'est responsable ni des opinions émises, ni des erreurs de nomenclature qui pourraient s'y trouver. La reproduction des notes et articles publiés dans la *Revue Française d'Ornithologie* n'est permise qu'avec l'indication d'origine.

---

## FOURNITURES GÉNÉRALES POUR L'HISTOIRE NATURELLE

---

### Matériel et Trousses pour la Taxidermie

---

Yeux, Perchoirs, etc., pour oiseaux

Spécialité de Boîtes vitrées pour la conservation des collections d'oiseaux en peau  
et Cuvettes pour le rangement des œufs — Pipelles — Perforateurs

---

# HENRI BUREAU

13, rue Bertin-Poirée, PARIS (1<sup>er</sup>)

---

Catalogue sur demande

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**On demande :** Scops, Pic épeichette, petits Pluviers. M. Legendre, 25, rue La Condamine, Paris.

**On demande** des Crécerelles, Buses, Chouettes et Ducs pour recherches sur l'œil. Dr Rochon-Duvigneau, 31, Avenue Victor Hugo, Paris, 16<sup>e</sup>.

**M. Estiot**, 51, rue Camille Groult, à Vitry-sur-Seine (Seine), demande à acheter en très bonnes peaux, mâles adultes de préférence : *Aquila pomarina* Brehm, Aigle criard ; *Haliaeetus albicilla* L., Pygargue ordinaire ; *Falco rusticolus* L., Gerfaut de Norwège ; *Pterocles alchota* L. Ganga cata ; *Puffinus p. Yelkouan* (Acerbi), Puffin yelkouan ; *Puffinus griseus* (Gm.), Puffin fuligineux ; *Larus melanocephalus* (Temm.) Goéland mélanocéphale ; *Larus gelastes* (Licht.), Goéland railleur, oiseaux de provenance française capturés en hiver ou au printemps.

**A échanger :** Alouettes des champs et lulus. C. E. de Rougé, 63, rue de la Faisanderie, Paris, 16<sup>e</sup>.

## FONDS POUR ILLUSTRATIONS

### LA LIBRAIRIE HERMANN

6, Rue de la Sorbonne, PARIS (5<sup>e</sup>)

Achète et échange les livres et Bibliothèques d'Histoire Naturelle principalement Ornithologie dont elle possède un stock très important.

### SI VOUS DESIREZ UN CHIEN DE CHASSE OU DE DÉPENSE

Adressez-vous au ROYAL-DOGS-KENNEL  
14, rue Henri-Regnault à Allori (Seine)

EXPÉDITIONS DANS LE MONDE ENTIER

### LIGUE FRANÇAISE

pour la protection

### DES OISEAUX

198, Boulevard Saint-Germain

PARIS

BULLETIN MENSUEL

### SI VOS OISEAUX SONT MALADES

consultez

### LA MÉDECINE DES OISEAUX

Par Pierre MÉGNIN, de l'Académie de Médecine

En vente à La Librairie de l'Éleveur  
5, rue de Stockholm, Paris (8<sup>e</sup>)

7.50 par poste recommandée

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE

### MILBERAND

Naturaliste

15 et 17, Quai des Grands-Augustins  
(Près la Place Saint-Michel, PARIS)

DÉPOUILLAGÉ, TANNAGE ET APPRÊTS DE PEUX  
TEINTURE DE PEUX & FOURRURES

### SPÉCIALITÉ DE GRAINES POUR OISEAUX ACCESSOIRES DE CAGES

Nos graines se recommandent par leur propreté

### L. LANIESSE Fils

15, Quai Montebello (Près Notre-Dame) PARIS (V<sup>e</sup>)

EXPÉDITIONS DANS TOUTE LA FRANCE

### POUR LA CONSERVATION DES FOURRURES ET DES OISEAUX NATURALISÉS

Employez : **LE BAIN SEC**

Renseignements : Girard, 17, rue Faraday, Paris (17<sup>e</sup>)

### N. BOUBÉE

Naturaliste-Minéralogiste

3, Place Saint-André-des-Arts, PARIS (VI<sup>e</sup>)

## TARIF DES TIRÉS A PART

*Les tirés a part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro*

<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">4 pages</td> <td style="width: 25%;">25 ex.....</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">6 75</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">—</td> <td style="text-align: center;">50 - .....</td> <td style="text-align: right;">7 50</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">—</td> <td style="text-align: center;">100 - .....</td> <td style="text-align: right;">10 50</td> </tr> </table>	4 pages	25 ex.....	6 75	—	50 - .....	7 50	—	100 - .....	10 50		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">8 pages</td> <td style="width: 25%;">25 ex.....</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">9 75</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">—</td> <td style="text-align: center;">50 - .....</td> <td style="text-align: right;">12 »»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">—</td> <td style="text-align: center;">100 - .....</td> <td style="text-align: right;">16 50</td> </tr> </table>	8 pages	25 ex.....	9 75	—	50 - .....	12 »»	—	100 - .....	16 50
4 pages	25 ex.....	6 75																		
—	50 - .....	7 50																		
—	100 - .....	10 50																		
8 pages	25 ex.....	9 75																		
—	50 - .....	12 »»																		
—	100 - .....	16 50																		
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 55%;">Couverture, en plus des prix ci-dessus :</td> <td style="width: 25%;">25 ex.....</td> <td style="width: 20%; text-align: right;">4 80</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">—</td> <td style="text-align: center;">50 - .....</td> <td style="text-align: right;">6 40</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">—</td> <td style="text-align: center;">100 - .....</td> <td style="text-align: right;">9 50</td> </tr> </table>			Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.....	4 80	—	50 - .....	6 40	—	100 - .....	9 50									
Couverture, en plus des prix ci-dessus :	25 ex.....	4 80																		
—	50 - .....	6 40																		
—	100 - .....	9 50																		

*Vient de paraître :*

**A. MENEGAUX et J. RAPINE. — Les noms des Oiseaux trouvés en France** (noms *latins, français, anglais, italiens et allemands*).

Aux bureaux de la *Revue*, franco 5 fr.

## Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

### Services directs entre l'Angleterre, Marseille et le Littoral de la Méditerranée

Les Compagnies des Chemins de fer du Nord et de Paris à Lyon et à la Méditerranée viennent de décider la mise en marche, à partir du 3 novembre, d'un nouveau train rapide allant directement de Calais à Vintimille.

Ce train sera quotidien et comportera des places de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classes, ainsi que des places de lits-salon, de couchettes et de wagon-lits, avec wagon-restaurant sur tout le parcours.

Ce rapide circulera dans l'horaire suivant :

11 h.	départ	Londres	arrivée	19 h. 30
14 57	—	Calais	—	15 30
20 08	—	Paris-P.-L.-M.	—	5 25
9 26	arrivée	Marseille	départ	19 35
14 30	—	Nice	—	14
15 46	—	Menton	—	12 48

Pendant la saison d'été, le nouveau train rapide sera maintenant quotidien entre Calais et Marseille.

Cette amélioration complètera très heureusement les relations assurées jusqu'à présent par le train de luxe "Calais-Méditerranée-Express", pendant la saison d'hiver, par le "Bombay-Marseille-Express", train hebdomadaire correspondant aux Services maritimes de la Compagnie Péninsulaire et Orientale et, enfin, par les trains ordinaires du Nord et du P.-L.-M. dans lesquels il n'était pas possible d'organiser avec l'ampleur voulue des services directs justifiés par l'importance du mouvement des voyageurs.

## BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**On demande :** Fauvettes orphées, Hippolaïs, grosse Alouette calandre. Faire offres à M. E. de Rougé, 63, rue de Faisanderie, Paris (16<sup>e</sup>).

**On demande :** Scops. Pie épeichette, petits Pluviers. M. Legendre, 25, rue La Condamine, Paris.

**On demande** des Crécerelles, Buses, Chouettes et Ducs pour recherches sur Feuil. Dr Rochon-Duvigneau, 31, Avenue Victor Hugo, Paris, 16<sup>e</sup>.

**A vendre :** deux Diamants aurore ; un petit chanteur de Cuba ; trois Pigeons cravaté tnisien, mâles ; Oiseaux exotiques et de Provence. M<sup>me</sup> L'Hermitte, 14, rue Beaumont, Marseille.

### FONDS POUR ILLUSTRATIONS

M. Blanchet . . . . . 100 fr.

#### LA LIBRAIRIE HERMANN

6, Rue de la Sorbonne, PARIS (5<sup>e</sup>)

Achète et échange les livres et Bibliothèques d'Histoire Naturelle *principalement Ornithologie* dont elle possède un stock très important.

#### SI VOUS DESIREZ UN CHIEN DE CHASSE OU DE DEFENSE

Adressez-vous au ROYAL-DOGS-KENNEL  
14 rue Henri-Regnault à Allort (Seine)

EXPEDITIONS DANS LE MONDE ENTIER

#### LIGUE FRANÇAISE

pour la protection

#### DES OISEAUX

198, Boulevard Saint-Germain  
PARIS

BULLETIN MENSUEL

#### SI VOS OISEAUX SONT MALADES

consultez

#### LA MÉDECINE DES OISEAUX

Par Pierre MÉGNIN, de l'Académie de Médecine

En vente à La Librairie de l'Éleveur  
5, rue de Stockholm, Paris (8<sup>e</sup>)

7,50 par poste recommandée

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE

#### MILBERND

Naturaliste

15 et 17, Quai des Grands-Augustins  
(Pres la Place Saint-Michel, PARIS)

DÉPOUILLAGE, TANNAGE ET APPRÊTS DE PEaux  
TEINTURE DE PEaux & FOURRURES

#### SPÉCIALITÉ DE GRAINES POUR OISEAUX ACCESSOIRES DE CAGES

Nos graines se recommandent par leur propreté

#### L. LANIESSE Fils

15, Quai Montebello (Près Notre-Dame) PARIS (V<sup>e</sup>)

EXPEDITIONS DANS TOUTE LA FRANCE

POUR LA CONSERVATION DES FOURRURES  
ET DES OISEAUX NATURALISÉS

Employez : **LE BAIN SEC**

Renseignements : Girard, 17, rue Faraday, Paris (17<sup>e</sup>)

#### N. BOUBÉE

Naturaliste-Minéralogiste

3, Place Saint-André-des-Arts, PARIS (VI<sup>e</sup>)

## TARIF DES TIRÉS A PART

*Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro*

4 pages	25 ex.....	6 75		8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50		—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50		—	100 - .....	16 50
Couverture, en plus des prix ci-dessus :					25 ex.....	4 80
	—	—			50 - .....	6 40
	—	—			100 - .....	9 50

*Vient de paraître :*

**A. MENEGAUX et J. RAPINE. — Les noms des Oiseaux trouvés en France (noms latins, français, anglais, italiens et allemands).**

Aux bureaux de la *Revue*, franco 5 fr.

## Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

### Service direct — Paris P.-L.-M.-Béziers

Il est rappelé que la Compagnie P.-L.-M. a établi un service direct de Paris à Béziers, et retour, via Brioude-Saint-Flour. Ce Service est actuellement assuré, dans les deux sens au moyen de deux voitures directes comportant des places de Couchettes, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, avec l'horaire suivant :

**ALLER.** — Paris P.-L.-M., dép. 20 h. 14 ; Clermont-Ferrand, arr. 3 h. 52 ; Brioude, arr. 5 h. 55 ; Bédarieux, arr. 11 h. 11 ; Lamalou-les-Bains, arr. 11 h. 48 ; Béziers, arr. 15 h. 23.

**RETOUR.** — Béziers, dép. 9 h. 10 ; Lamalou-les-Bains, dép. 9 h. 27 ; Bédarieux, dép. 10 h. 26 ; Brioude, dép. 19 h. 32 ; Clermont-Ferrand, dép. 21 h. 55 ; Paris P.-L.-M., arr. 5 h. 45.

Ce Service assure de bonnes correspondances à Béziers avec Narbonne et Perpignan.



# BULLETIN D'ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

Le prix de toutes les années de la Revue (1909 à 1919 inclus) est porté à 20 francs l'une.

**On demande :** Fauvettes orphées, Hippolais, grosse Alouette calandre. Faire offres à M. E. de Rougé, 63, rue de Faisanderie, Paris (16<sup>e</sup>).

**On demande :** Scops, Pie épeïchette, petits Pluviers. M. Legendre, 25, rue La Condamine, Paris.

**On demande** des Crécerelles, Buses, Chouettes et Ducs pour recherches sur l'œil. Dr Rochon-Duvigneau, 31, Avenue Victor Hugo, Paris, 16<sup>e</sup>.

**A vendre :** deux Diamants aurore ; un petit chanteur de Cuba ; trois Pigeons cravalé tunisien, mâles ; Oiseaux exotiques et de Provence. M<sup>me</sup> L'Hermitte, 14, rue Beaumont, Marseille.

## FONDS POUR ILLUSTRATIONS

M. Blanchet . . . . . 100 fr.

### LA LIBRAIRIE HERMANN

6, Rue de la Sorbonne, PARIS (5<sup>e</sup>)

Achète et échange les livres et Bibliothèques d'Histoire Naturelle principalement *Ornithologie* dont elle possède un stock très important.

### SI VOUS DESIREZ UN CHIEN DE CHASSE OU DE DÉFENSE

Adressez-vous au ROYAL-DOGS-KENNEL  
14, rue Henri-Regnault à Alfort (Seine)

EXPÉDITIONS DANS LE MONDE ENTIER

### LIGUE FRANÇAISE

pour la protection

### DES OISEAUX

198, Boulevard Saint-Germain  
PARIS

BULLETIN MENSUEL

### SI VOS OISEAUX SONT MALADES

consultez

### LA MÉDECINE DES OISEAUX

Par Pierre MÉGNIN, de l'Académie de Médecine

En vente à La Librairie de l'Éleveur  
5, rue de Stockholm, Paris (8<sup>e</sup>)

7,50 par poste recommandée

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE

### MILBERAND

Naturaliste

15 et 17, Quai des Grands-Augustins  
(Près la Place Saint-Michel, PARIS)

DÉPOUILAGE, TANNAGE ET APPRÊTS DE PEAUX  
TEINTURE DE PEAUX & FOURRURES

### SPÉCIALITÉ DE GRAINES POUR OISEAUX ACCESSOIRES DE CAGES

Nos graines se recommandent par leur propreté

### L. LANIÈSSE FILS

15, Quai Montebello (Près Notre-Dame) PARIS (Ve)

EXPÉDITIONS DANS TOUTE LA FRANCE

### POUR LA CONSERVATION DES FOURRURES ET DES OISEAUX NATURALISÉS

Employez : **LE BAIN SEC**

Renseignements : Girard, 17, rue Faraday, Paris (17<sup>e</sup>)

### N. BOUBÉE

Naturaliste-Minéralogiste

3, Place Saint-André-des-Arts, PARIS (VI<sup>e</sup>)

## TARIF DES TIRÉS A PART

---

*Les tirés à part doivent être demandés au plus tard huit jours après l'apparition du numéro.*

4 pages	25 ex.....	6 75		8 pages	25 ex.....	9 75
—	50 - .....	7 50		—	50 - .....	12 »»
—	100 - .....	10 50		—	100 - .....	16 50
Conversion, en plus des prix ci-dessus :						
	25 ex.....				4 80	
	—	—			50 - .....	6 40
	—	—			100 - .....	9 50

---

*Vient de paraître :*

**A. MENEGAUX et J. RAPINE. — Les noms des Oiseaux trouvés en France** (noms *latins, français, anglais, italien et allemands*).  
Aux bureaux de la *Revue*, franco 5 fr.

---

## Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

---

### Dépliants-Carte de la Route des Alpes de Nice à Evian

La Compagnie P.-L.-M. vient d'éditer une collection artistique en cinq couleurs de six dépliants-carte correspondant aux six étapes de ses Services automobiles de la Route des Alpes :

- |  |                                |
|--|--------------------------------|
| 1 <sup>o</sup> Nice-Barcelonnette.     | 4 <sup>o</sup> Grenoble-Anney. |
| 2 <sup>o</sup> Barcelonnette-Briançon. | 5 <sup>o</sup> Anney-Chamonix. |
| 3 <sup>o</sup> Briançon-Grenoble.      | 6 <sup>o</sup> Chamonix-Evian. |

Chaque carte, placée sous couverture relevée de deux aquarelles représentant des vues de la région, comporte, en outre du kilométrage dans les deux sens et du profil de la route, l'indication des points caractéristiques : villages, cols, sommets, glaciers, etc.. Les sommets et glaciers visibles de cette route sont repérés par des flèches de direction, de façon que le voyageur puisse se rendre facilement compte de leur situation.

Prix de vente : 2 fr. la carte ; 10 fr. la pochette de six cartes, dans les Agences P.-L.-M., les Bureaux de renseignements et Bureaux de ville du Réseau. Envoi par poste recommandé sur demande adressée à l'Agence P.-L.-M., 88, rue Saint-Lazare, à Paris, ou au Service de la Publicité de la Compagnie P.-L.-M., 20, Boulevard Diderot, à Paris, et accompagnée de la somme de : 2 fr. 40 par carte, 20 fr. 85 par pochette de six cartes pour les expéditions à destination de la France ; 2 fr. par carte, 11 fr. 05 par pochette de six cartes pour les expéditions à destination de l'étranger.

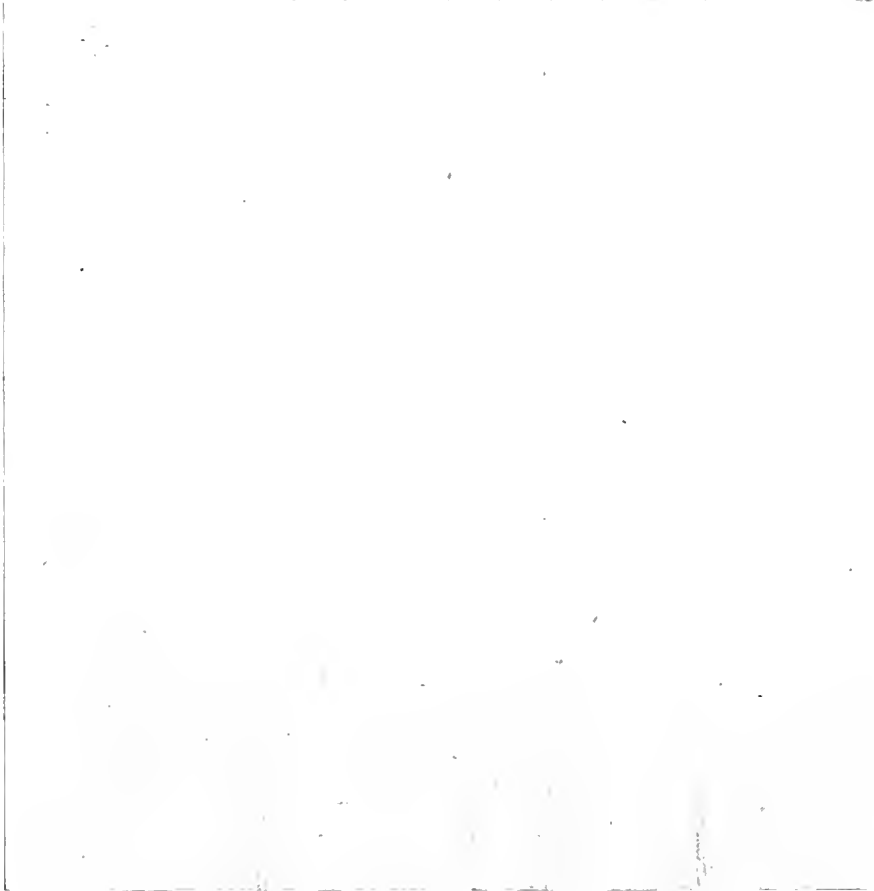








11



AMNH LIBRARY



100108817